This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Fr 28.1.2

Harvard College Library

FROM THE

MARY OSGOOD LEGACY.

"To purchase such books as shall be most needed for the College Library, so as best to promote the objects of the College."

Received JUN 5 1888

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE DE BRETAGNE

ET DE VENDÉE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE

DIRECTEUR : **Arthur de la Borderie**
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : **Emile Grimaud**

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME X
(TOME L DE LA COLLECTION)

ANNÉE 1881. — DEUXIÈME SEMESTRE.

NANTES
BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.

1881

Digitized by Google

Fr 28.1.2
~~VII. 2124.~~

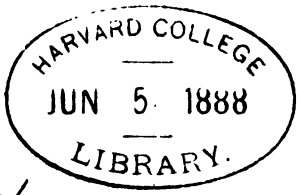

Mary Osgood Fund.

Nantes. — Imp. Vincent Forest et Émile Grimaud, place du Commerce, 4.

Digitized by Google

NOS ARTISTES AU SALON

On sait que la préparation et l'organisation du Salon, dévolues jusqu'ici à l'autorité officielle, ont été, cette année, laissées à l'initiative des artistes, ou mieux, d'une commission nommée par eux au suffrage direct. Cet essai de *farà da se* n'a pas abouti sans de légères dissensions intérieures, dont l'écho est arrivé jusqu'aux profanes du dehors. Messieurs les artistes ne composent-ils pas comme un petit peuple, image fidèle du grand dont ils font partie et dont ils reflètent trop fidèlement les petits travers, parfois même avec une particulière acuité ? Le *genus irritabile* est vrai des artistes comme des poètes ; les uns et les autres ont les nerfs également prêts à vibrer et l'amour-propre susceptible.

Quoi qu'il en soit, le Salon a exactement ouvert ses portes au jour et à l'heure réglementaires, au milieu de ces gracieux massifs de marronniers des Champs-Elysées qui lui font, chaque année, une ravissante ceinture de verdure et de fleurs.

Le public parisien, toujours si avide de spectacles, de quelque nature qu'ils soient, n'a pas manqué de se porter en foule au Palais de l'Industrie, bien que la traditionnelle gratuité du jeudi lui ait été, cette fois, refusée. A cette mesure déjà peu libérale, la commission artistique en a ajouté une autre qui l'est moins encore, car elle se complique d'une sorte d'ingratitude, tout au moins, d'une absence de réciprocité de services rendus. La gratuité de l'entrée de l'exposition a été également refusée à une grosse part de cette presse périodique qui, elle, offre toujours si libéralement

Digitized by Google

aux artistes ses mille voix diverses pour porter leurs noms à travers la France et l'Europe, et célébrer leur mérite, parfois contestable. Préoccupés avant tout de rentrer dans leurs avances de fonds, nos industriels de la palette et de l'ébauchoir ont poussé l'entente des affaires et l'économie jusqu'à se faire payer une bonne part des réclames qu'ils doivent à la publicité des journaux et revues : deux bénéfices pour un !

Le Salon, ainsi compris, n'est plus guère, en effet, qu'une œuvre de spéculation, un établissement commercial à la façon de la *Belle Jardinière* et de sa célèbre rivale la légendaire *Maison qui n'est pas au coin du quai*...

Nous ne doutons pas que, lorsque nos associés négociants établiront le bilan de leurs profits et pertes, le résultat ne se traduise par un gros chiffre d'excédent en caisse [1].

Est-il besoin d'ajouter que ce que nous disons ici ne s'adresse en aucune façon à l'ensemble des artistes, fort innocents de procédés qu'ils ignorent, mais uniquement à la commission qui nous paraît gérer leurs intérêts avec une parcimonie voisine de l'étroitesse.

Nous assistons, d'ailleurs, à l'essai d'une combinaison qui ne pourra manquer de recevoir, de l'expérience, d'utiles modifications.

Si le public et la presse ont perdu à l'organisation nouvelle du Salon, l'art y a-t-il du moins gagné ? Il serait malaisé de le dire. C'est toujours, sauf exceptions, la même peinture anecdotique, de *faits divers*, de genre, dédaigneuse des grands sujets historiques et religieux, ou plutôt impuissante à s'y élever. Il y faudrait une foi, un élan, un *sursùm corda*, que ne comporte guère le brutal et sceptique matérialisme régnant et triomphant. Si nos artistes n'y prennent garde, il se verront bientôt, malgré leur prestigieuse habileté de main, dépasser par leurs rivaux étrangers. Le superbe tableau de Munkacsy, *Jésus devant Pilate*, qui a attiré dans les galeries Sedelmeyer deux à trois cent mille visiteurs, aurait été l'événement

[1] Nos prévisions se sont plus que largement réalisées, le produit des entrées et de la vente du catalogue, grossi de nombreuses réclames, ayant dépassé d'environ *deux cent mille francs* le chiffre de l'année 1880 ; si bien que l'économe commission, embarrassée de ses bénéfices, ne sait trop quel emploi leur donner.

Digitized by Google

du Salon, s'il n'en eut été exclu par une interprétation trop littérale du règlement, à laquelle, je n'en doute pas, la jalousie a été étrangère. Plus heureux, un digne élève du grand peintre hongrois, le Bohème Brozik, a pu exposer un *Christophe Colomb à la cour de Ferdinand et d'Isabelle* et une *Présentation de Pétrarque à Laure*, deux grandes et belles toiles, dont les éminentes qualités de composition et d'exécution, déparées toutefois par l'éclat papillotant du coloris, sont bien propres à faire réfléchir nos peintres français.

Il est juste toutefois de reconnaître que le jury d'admission s'est montré, cette année, moins indulgent que les précédentes. Sur près de *dix mille* œuvres d'art, ou soi-disant telles, présentées à son examen, il en a reçu 4900 et quelques, chiffre qui aurait pu encore être réduit d'une bonne moitié.

Une autre excellente mesure, c'est la suppression du privilège jusqu'ici concédé aux titulaires de médailles, d'être exempts de l'examen du jury, privilège qui entraînait de si fâcheux abus et encombrait le Salon de *croûtes* authentiques. Désormais, un médaillé, fût-il membre de l'Institut, s'il a commis une de ces erreurs, peut se voir fermer la porte de l'exposition, ni plus ni moins que le dernier des rapins. C'est d'une égalité bien entendue.

Mais il est temps de franchir la porte, si peu gratuit qu'en soit l'accès.

Ab Jove principium. — A tout seigneur tout honneur. — L'événement du Salon, le *clou*, comme on dit en argot de théâtre, c'est cette frise, désormais fameuse, peinte par M. Joseph Blanc et destinée à aller décorer les murs du Panthéon, à côté de la *Sainte-Geneviève* de Puvis de Chavannes, et de la *Jeanne d'Arc* de Baudry. Sur le livret la chose est intitulée : *Le triomphe de Clovis*, mais bien évidemment il s'agit ici du triomphe d'un Clovis beaucoup plus moderne, du Clovis de l'an du progrès et de lumière 1881, et non point de l'obscurantiste roi franc du Ve siècle. Regardez plutôt ce fier Sicambre qui, le front altier, l'œil (le bon) hautain et superbe, marche devant l'évêque Remi... « Gambetta !! » vous écriez-vous tout d'abord... Impossible de s'y méprendre en effet :

Digitized by Google

c'est bel et bien M. Gambetta qui, supplantant le ci-devant Clovis, l'a forcé à se soumettre ou à se démettre, comme un simple Mac-Mahon! le vainqueur de Tolbiac éclipsé par le vainqueur de Longjumeau, Epinay et autres lieux (à supposer encore que la bataille de Tolbiac n'ait pas été gagnée par le même foudre de guerre). Après cela, est-il bien certain que le Clovis de la légende ait réellement jamais existé? Notre crédulité n'a-t-elle pas été, encore ici, victime d'un faux bruit que font courir depuis quatorze siècles les chroniqueurs cléricaux, Grégoire de Tours et autres Loriquets?

Et saint Remi lui-même est-il bien saint Remi? Ce facies allongé et osseux ne vous rappelle-t-il pas certain galbe bien connu, celui du vénéré et habile chef de notre diplomatie, le philhellène bouddhiste Aristote-Çakya-Mouni-Barthélemy Saint-Hilaire?

Et cet autre prélat mitré qui marche à ses côtés, en écrivant sur des tablettes, ne serait-ce pas le blond Antonin Proust, improvisant sa future circulaire à nos ambassadeurs pour le jour prochain où il trônera, à son tour, au palais du quai d'Orsay? Et derrière eux ce vénérable moine à longue barbe blanche, portant un missel à fermoirs d'or, ne cacherait-il pas M. Barodet, M. Cantagrel ou quelqu'autre *vieille barbe* de la démocratie?

Et ce jeune lévite, chastement vêtu d'une blanche tunique, les reins ceints d'une corde, qui s'en va le nez au vent, les mains derrière le dos (pourquoi?) n'est-ce pas — juste ciel! — M. Coquelin aîné? C'est bien réellement, en effet, Mascarille-Scapin homme d'Etat, le Triboulet de la cour du Palais-Bourbon (toute cour qui se respecte n'a-t-elle pas son *fou*, à l'instar de cet affreux ancien régime?); sans lui, le cortège du Maître eût été incomplet. De plus fort en plus fort! Voici M. Clémenceau, le chef nimbé d'une double auréole, à la façon des bienheureux, tenant dans sa dextre un grand sabre, dont il semble menacer M. Gambetta; fort heureusement se trouve là tout à point le fidèle Germain Casse, qui, prenant à bras le corps le fougueux député de Montmartre, le terrasse à demi.

Derrière ce dramatique duo, le pâle et bilieux Lockroy, l'un des guerriers de la suite de Clovis-Gambetta, brandit une pique. Puis

Digitized by Google

viennent divers autres personnages, qui, évidemment aussi, sont d'authentiques portraits d'illustrations contemporaines ; mais mon ignorance de notre monde officiel ne me permet pas, je l'avoue à ma honte, d'assigner des noms à ces visages, sans aucun doute fameux. Les initiés prétendent que l'un deux ne serait autre que celui du plus célèbre des cuisiniers, du grand Trompette en personne. Je ne saurais me prononcer en un point aussi délicat, n'ayant jamais eu l'honneur d'apercevoir, même de loin, la toque de calicot du Vatel du Palais-Bourbon.

Dans le panneau de droite de cette façon de diptyques, à la suite de la Religion ou de la Foi, qui fait piètre figure dans un tel milieu et qui est, sans doute aussi, représentée par un visage connu, vient sainte Clotilde ayant, dit-on, emprunté pour la circonstance les gracieux traits de Mme Edmond Adam (*aliàs* Juliette Lambert), l'Égérie de nos Numas, laquelle tiendrait par la main les petits-enfants de M. Victor Hugo...

On le voit, l'ensemble est complet ...

Que c'est comme un bouquet de fleurs !

Ainsi qu'on chante au *Baptême du petit ébénisse.*

A ce bouquet, pourtant, il manque bien des fleurs encore, et du plus pur écarlate. Plusieurs réclameraient, et fort justement, l'honneur d'être également portés tout vifs au Panthéon ; par exemple, le grand citoyen Duportal-Tout-un-Monde, le vertueux citoyen Bonnet-Duverdier, l'intègre citoyen Mottu, malgré ou à cause de ses malheurs en police correctionnelle, et autres intéressantes victimes de l'infâme réaction. (Je n'ose parler de l'austère citoyen Madier de Montjau ; en se voyant affublé des oripeaux du cléricalisme, le farouche ne pourrait manquer de tomber en attaque d'épilepsie.)

Enfin, quelques représentants de la Commune, triés sur le volet, auraient fort dignement complété la panathénée, à la suite de M. Clémenceau. Ce sera pour une autre fois. Ce que nous avons a déjà amplement de quoi nous contenter, en attendant le reste. Les murailles du Panthéon sont vastes, et il y aura place pour tous nos grands hommes.

Digitized by Google

Je me demande quelle a bien pu être la pensée de l'auteur de cet étonnant tableau. A première vue, je l'avoue, je me suis demandé, non sans inquiétude, si en compromettant ainsi les héros de l'opportunisme et du radicalisme dans une scène aussi franchement cléricale, il n'a pas voulu les inviter indirectement à brûler ce qu'ils ont adoré jusqu'ici et à adorer ce qu'ils ont brûlé (rude besogne !)

Mais l'inébranlable fermeté de leurs principes rend bien improbable l'hypothèse d'une pareille conversion. En donnant cette piquante variante à la populaire légende du *diable tombant dans le bénitier*, M. Blanc a-t-il donc voulu jouer à MM. Gambetta et consorts le spirituel tour de les forcer à assister à la messe, fût-elle dite par un jésuite ? Hélas ! il n'y aura bientôt plus de messe à Sainte-Geneviève, et ce tableau, que l'auteur n'eût pas osé traiter ainsi il y a seulement un an ou deux, n'est en réalité que la *laïcisation* anticipée du temple, bientôt rendu aux *grands hommes*, ses dieux naturels. Et n'est-il pas de toute justice qu'inaugurant la nouvelle série de nos grands hommes, M. Gambetta y reçoive le premier, et de son vivant, l'apothéose, en à-compte sur sa future—et peut être incertaine — immortalité ? (La précaution n'est pas mauvaise, l'exemple de Mirabeau et de Marat, tous deux jadis brutalement dépanthéonisés, est là pour démontrer éloquemment l'inconstance de la faveur populaire.)

En récompense de sa délicate flatterie, M. Blanc ne peut manquer d'être décoré du titre de peintre officiel du futur *Grand Ministère*, dont MM. Brisson, Bert et Floquet feront le plus bel ornement et qui doit si fort éclipser les Richelieu, les Mazarin et autres soi-disant gloires cléricales.

Nous comptons bien que M. Blanc ne s'en tiendra pas là et qu'il nous donnera toute la série des avatars historiques de M. Gambetta. Après Gambetta-Clovis, nous verrons ainsi défiler: Gambetta-Charlemagne, couronné empereur d'Occident par le pape Léon III ; Gambetta-Philippe-Auguste *vaincu* à Bouvines (on sait, en effet, que, dans l'une de ces éloquentes harangues, qu'il jette en prodigue à la fumée de toutes les cuisines, M. Gambetta, détruisant une autre

Digitized by Google

légende monarchique jusqu'ici accréditée, a péremptoirement démontré que la prétendue victoire de Bouvines était bel et bien une défaite) ; — puis Gambetta-François Ier protégeant les lettres et les arts ; Gambetta-Louis XIV dînant avec Coquelin-Molière ; Gambetta-Napoléon volant de triomphe en triomphe et faisant trembler l'Europe ; etc.

Nous aurons ainsi, sur les murailles du Panthéon, notre histoire de France synthétisée en une superbe épopée et personnifiée dans un seul homme, résumant en sa symbolique personne toutes nos gloires nationales. Outre que l'étude de ladite histoire s'en trouvera singulièrement simplifiée.

En attendant, nous pouvons offrir nos hommages de féaux sujets à notre souverain effectif—borgne fort justement roi de ce royaume d'aveugles,—ou tout au moins à son effigie, prodiguée un peu partout à travers le Salon, soit mêlée à d'autres, comme dans ces nombreuses *Fêtes nationales*, *Distributions de drapeaux*, etc.; soit isolée, comme dans ce grand et beau fusain de M. Boëtzel, encadré de faisceaux consulaires (est-ce un présage ?) et surmonté de la devise : *Pour la patrie et pour la République* (ce n'est donc pas la même chose?)

Est-ce crainte d'être éclipsés par l'astre central ? Plusieurs de ses principaux satellites ne brillent que par leur absence. Au premier rang de ces hautes personnalités, nous avons le vif regret de citer M. Constans, l'une des plus fines perles de l'incomparable écrin ministériel dont la France a, en ce moment, l'orgueil de se parer.

Nous aurions pourtant aimé à flairer la parfumée Excellence, à contempler le grand ministre, assis sur sa chaise curule dans l'intimité du cabinet, et là, sa tête puissante appuyée sur sa main, rêvant au perfectionnement de nos institutions par l'application en grand de sa fameuse *bomba locomobil* ! Ce doux spectacle nous a été refusé.

Absents aussi, M. Ferry et ses aristocratiques *favoris*, popularisés par la légende. Nous en sommes réduits à l'insuffisante compensation d'écouter les Sosies en tablier blanc du Grand-Maître de l'*Alma Mater* jeter aux échos du buffet le *Boum!* professionnel.

Digitized by Google

L'héritier présomptif de sa *serviette* ministérielle, le sympathique M. P. Bert, a eu également la cruauté de nous dérober sa gracieuse et riante physionomie. L'ardent piqueur de la meute anti-cléricale n'aura sans doute pu trouver le temps de poser, trop occupé à poursuivre son implacable chasse aux *jésuites* de toute robe (on sait avec quelle pudeur effarouchée l'austère et vertueux apôtre de l'instruction obligatoire et laïque, empruntant le mouchoir de Tartufe, se voile la face devant *l'immoralité* de ces « infâmes jésuites » dont le moins moral, comparé à M. Bert et à ses pareils, serait un saint à canoniser.)

En revanche, les moines faisant ripaille (sujet de circonstance, s'il en fut!) les scènes d'inquisition, tortures, violations de tombeaux et autres thèmes à la mode, abondent. C'est d'une adroite spéculation, les œuvres de l'espèce étant aujourd'hui particulièrement agréables aux dispensateurs des faveurs publiques, lesquels les achètent à beaux deniers comptants et les envoient dans les musées de province propager les saines doctrines. L'un des plus féroces de ces Torquemadas du pinceau est un certain M. Laugée, le même, si je ne me trompe, qui a couvert les murs de nos temples de fresques dévotes, péché de cléricalisme qu'il s'évertue à se faire pardonner en vue de se concilier les bonnes grâces et surtout les commandes officielles. On sait, en effet, qu'un autre artiste qui a dû sa fortune et sa notoriété à la restauration et à la décoration des églises, M. Violet-le-Duc, a proposé au conseil municipal parisien de décréter que les édifices du culte et autres repaires de superstition seraient désormais exclus de tout travail décoratif, l'art, *laïcisé* comme le reste, devant être désormais réservé aux seuls monuments laïcs.

Voyez, comme échantillon, ce vaste panneau de M. Gervex représentant le *Mariage,* civil, naturellement, et destiné à la mairie du XIXe arrondissement. Afin de mieux symboliser ladite cérémonie, l'artiste a, dit-on, fort ingénieusement choisi pour en figurer l'héroïne, une dame bien connue du demi-monde, donnant ainsi discrètement à entendre que le mariage laïc est proche parent de

Digitized by Google

l'union libre rêvée par les citoyennes Louise Michel, Maria Deraisme, Hubertine Auclerc et autres demoiselles émancipées.

Inutile d'ajouter que l'art laïcisé a affirmé son mépris de toute morale cléricale par une recrudescence de nudités, mythologiques, symboliques, ou même simplement bourgeoises. Il n'est pas usqu'aux légendes hagiographiques qu'il n'ait trouvé le moyen de rendre indécentes. La tentation de saint Antoine, par exemple, a fourni à je ne sais plus quel pornographe un thème qu'il s'est attaché à exploiter avec toute la licence requise. Ce *Saint Jérôme* de M. Henner, couché nu sur le dos, les jambes en l'air, est lui-même d'une décence contestable, outre que la posture est à tout le moins bizarre.

—

Parlez-moi de *Saint François d'Assise prêchant aux poissons*, de notre compatriote M. Luc-Olivier Merson, — et ici nous entrons enfin sur notre domaine particulier. Voilà une légende comprise comme il convient et merveilleusement rendue. Paysage vraiment italien, chaud et coloré; attitudes et expressions diversement admiratives des spectateurs, y compris un chien, qui n'est pas le moins étonné de la scène qu'il contemple ; ces poissons de toute couleur et de toute forme accourant à la voix du Séraphique et semblant l'écouter ravis; le saint lui-même penchant vers eux son doux visage mystique et leur parlant : — tout cet ensemble vous charme par son exquise distinction. Déjà le jeune maître s'était plus d'une fois inspiré des *Fioretti*, mais jamais encore aussi heureusement.

Cette toile, de dimensions modestes, perdue tout aux confins d'une des salles les plus lointaines, est peut-être la perle du Salon. Par le sujet, le ton et la facture, comme elle tranche sur toutes les tapageuses vulgarités ambiantes !

Depuis ses célèbres fresques du foyer de l'Opéra, M. Baudry ne nous avait donné que de rares portraits. Cette année encore, il a exposé celui du jeune Louis de Montebello, traité avec cette largeur

Digitized by Google

et ce relief que l'on sait. Mais la page capitale du maître, c'est ce plafond destiné à la grande salle des audiences de la Cour de Cassation, et représentant *La Loi*. Thème quelque peu poncif, canevas vieilli, que l'artiste s'est évertué à rajeunir, et il a réussi.

Assise sur un piédestal servant de frontispice à un temple d'une architecture aérienne, la Loi occupe, ainsi qu'il sied, le centre de la composition. Plus bas, debout sur les degrés du sanctuaire, la Jurisprudence la contemple, vêtue d'une chatoyante robe de brocart d'or. Aux deux côtés de la Loi, la Justice et l'Equité, tenant à la main, l'une l'épée et les balances, l'autre, la règle métrique et une couronne en feuillage d'or. Au pied du trône, à gauche, l'Autorité, portant le drapeau tricolore et s'appuyant sur les faisceaux consulaires ; à droite, la Force, reposant, à demi couchée, sur un lion, près de l'Innocence endormie. Enfin, tout en bas, donnant à l'ensemble allégorique la note moderne actuelle, un personnage vêtu de la robe rouge de président de la Cour, se découvre et salue la Loi.

Par le succinct détail de ce *scenario*, on voit que l'originalité ne fait pas défaut à la conception, chose difficile en un sujet si rebattu.

La recherche et l'élégance de l'exécution rappellent, trop peut-être, les décorations de l'Opéra. Même jeunesse et même charme dans les figures symboliques, si différents que soient de part et d'autre les personnages symbolisés. La Loi et la Justice de M. Baudry sont de jolies et aimables Parisiennes, n'ayant rien de bien terrible pour le crime, et qui, lorsqu'elles orneront le plafond auquel elles sont destinées, donneront plus d'une distraction à nos austères magistrats, durant les longues et endormantes plaidoiries. Les trop séduisantes Hélènes de M. Baudry menacent même, dit-on, d'allumer une autre guerre de Troie. Nos galants députés, ayant à leur tête le bouillant Achille Gambetta (lui encore ! toujours lui !!), disputeraient à la Cour de Cassation ce pimpant décor, le réclamant pour la salle de leurs séances. Nos muscadins parlementaires auraient ainsi la jouissance de promener leurs indiscrètes lorgnettes des dames des tribunes à celles du plafond, et de se livrer à un

Digitized by Google

étude approfondie d'esthétique en comparant le réel à l'idéal. Puisse la vue des charmantes et aimables filles du pinceau de M. Baudry adoucir les mœurs trop souvent féroces de nos représentants, calmer leurs bruyantes discordes, et surtout leur inspirer des lois justes, équitables et bienveillantes comme elles !

S'il est permis de reprocher aux figures de M. Baudry de manquer de gravité et de donner un démenti par trop décidé au célèbre adage latin : *Dura lex sed lex*, l'œuvre n'en est pas moins digne de la haute réputation de son auteur, si même elle n'y ajoute. On s'accorde si bien à regarder cette toile comme le morceau capital du Salon, que M. Baudry s'est vu décerner par la majorité de ses pairs la plus haute récompense, la médaille d'honneur. Encore les peintures de ce genre n'acquièrent-elles toute leur valeur que lorsqu'elles sont en place. Les décorations du foyer de l'Opéra, déjà si hautement appréciées lors de leur exposition préalable à l'École des Beaux-Arts, n'ont eu leur plein effet qu'une fois disposées dans leur cadre définitif, où elles reposent délicieusement les yeux de la criarde surcharge des dorures ambiantes.

La *Mort de saint Louis*, par M. Douillard (de Nantes), est la plus vaste toile du Salon, en même temps qu'elle en est la page religieuse la plus remarquable et par le sentiment si profondément chrétien qu'elle respire et par le travail considérable dont elle est le résultat. Le sérieux talent avec lequel l'artiste a traité son sujet, atteste qu'il sait suivre, en digne et fidèle disciple, la grande et haute tradition de son illustre et regrettable maître, Hippolyte Flandrin, le Lesueur de notre temps.

Vêtu d'une blanche tunique, linceul anticipé, soutenu par l'un de ses chevaliers, saint Louis humblement agenouillé sur la terre nue (pourquoi pas sur l'historique sac de cendres ?) attend, les bras étendus, son pâle visage tout rayonnant de foi, le Viatique que lui apporte son chapelain, suivi de nombreux moines et clercs. Devant le saint roi mourant, son fils Philippe le Hardi et sa fille Isabelle, reine de Navarre, se prosternent en pleurant. Derrière, au milieu des tentes aux flottantes banderoles, se pressent les

Digitized by Google

seigneurs et officiers (dans la caractéristique physionomie de plusieurs les initiés reconnaîtront probablement plus d'un portrait.) A l'arrière-plan, cette mer et ces collines de la Tunisie redevenues de l'actualité, celles-ci encadrant celle-là et dérobant à demi les vaisseaux à l'ancre, dont l'un (sans doute le *Montjoie*, qui avait amené saint Louis du port d'Aigues-Mortes) dresse ses mâts à galerie et gonfle ses voiles jouant avec la brise.

Au sommet du tableau, dans une gloire rayonnante, le Christ, les mains tendues, semble épier le dernier soupir de son royal serviteur pour ravir son âme au ciel. A droite et à gauche, descendent des anges, les uns semant des fleurs, d'autres apportant la couronne et la palme au glorieux moribond : scène céleste dominant la scène terrestre et la complétant.

On le voit, cette vaste composition est étudiée dans ses diverses parties avec une rare conscience artistique, égalée par la science du rendu et l'entente de l'effet. Cette œuvre plus qu'estimable, fait grandement honneur à M. Douillard, et l'église paroissiale de Paimbœuf à laquelle elle est destinée, sera justement fière de posséder un morceau de cette importance.

Vis-à-vis de cette grande toile religieuse et historique, s'étale une scène mythologique de dimensions quasi égales, peinte par M. Berteaux et destinée à décorer le plafond du théâtre Graslin, à Nantes. L'idéal païen, dans sa licencieuse lasciveté, en regard de l'idéal chrétien, dans sa plus austère et pure élévation : contraste aussi saisissant qu'éloquent. Deux mondes juxtaposés.

Le jury a honoré d'une mention le Bacchus, la Vénus et l'Amour de M. Berteaux, sans daigner accorder même cette modeste distinction au *Saint Louis* de M. Douillard. Les saints sont si peu à la mode en ce moment, surtout lorsqu'à ce vice rédhibitoire ils ajoutent celui de rois, comptassent-ils au premier rang des grands hommes de l'histoire, comme notre glorieux Louis IX.

Il est vrai qu'en même temps, et ceci a de quoi consoler M. Douillard, le même jury décernait solennellement à M. Manet une 2me médaille pour ses deux *portraits* (?) du célèbre chasseur de pan-

Digitized by Google

thères Pertuiset et du citoyen marquis de Rochefort de Luçay : celui-là armé d'un fusil gros comme lui ; celui-ci ouvrant d'énormes yeux flamboyants comme pour foudroyer M. Gambetta et l'opportunisme, et poussant le raffinement de la coquetterie jusqu'à ajouter de rugueuses plaques de lèpre aux trous de petite vérole dont la prodigue nature avait déjà constellé son gracieux visage à la façon d'une écumoire ! Il paraît même qu'un moment il a été sérieusement question de décorer de la croix d'honneur ces deux caricatures ultra-naturalistes ! C'eût été à faire rougir encore toutes les boutonnières déjà rouges (il est vrai qu'elles en ont bien vu d'autres depuis quelque temps !)

Mais laissons là le trop fameux communard et son digne Zeuxis, et revenons aux nôtres.

Sur la Falaise (deux paysannes bretonnes, l'une couchée, l'autre assise, contemplant la mer), par M. Raub, de Brest, est une solide peinture, rappelant par l'analogie du sujet, sinon encore par la poétique *maëstria*, certain tableau de Jules Breton.

La *Méditation*, de Mlle Joséphine Houssay, est une douce et calme figure, dont l'auteur n'a pas eu à chercher bien loin le modèle ; si le passage des années a sillonné de légers plis ce front couronné de cheveux blanchissants, les yeux et la bouche ont gardé l'inaltérable attrait de la bonté souriante. *Méditation* sereine, jetant sur le passé un regard indulgent et tranquille. — Charmant contraste ! l'Espérance en regard du Souvenir, cette radieuse *Jeunesse*, par la même artiste, s'épanouissant comme une fleur, moins fraîche qu'elle, dans tout l'heureux éclat de ses dix-huit ans ; *Jeunesse* exubérante de vie, dont on devine la gracieuse pétulance, dont on entend les rires argentins, qui eût été digne d'inspirer le premier vers du joli distique italien :

O gioventù, primavera della vita !
Primavera, gioventù d'ell'anno !

Le *dernier marin du vaisseau le* VENGEUR, *Torec, mort en 1858*

Digitized by Google

à Concarneau (que de *derniers survivants* du *Vengeur* ou de la *Méduse* nous avons vus ainsi mourir !) a fort justement valu à M. Guillou une médaille qui classe l'estimable artiste dans la catégorie des hors concours. L'anacréontique M. Picou nous peint à son tour, avec ce coloris de convention qui lui est habituel, *La Folie et l'Amour*, un sujet tout neuf, qui n'a guère servi qu'un millier de fois. Laissant la mythologie à ce néo-grec attardé, M. le Bihan, en fidèle Breton nous offre une *Fileuse* et une *Prière* qui nous ramènent fort opportunément de l'Olympe à nos landes et à nos chaumières.

L'Intérieur mauresque et *l'Intermède d'atelier*, par M. H. Dubois, sont également d'estimables peintures.

Les portraits de Mlle G*** (une tête de Sybille, d'une étrange expression) et de M. R***, signés : Elie Delaunay, sont dignes, et c'est tout dire, de leur auteur, par l'intensité de la vie et la puissance du relief. — Chez M. G. Delhumeau, c'est toujours la même correction poussée jusqu'au scrupule. M. Chantron (portrait de Mlle S***) et M. Clemansin (portrait de Mme la vicomtesse de ***) sont deux nouveau venus, si nous ne nous trompons, et qui déjà font mieux que de promettre.

Dans le clan des paysagistes nous trouvons M. Bernier et sa *Lande de Kerrénic*, belle et lumineuse page pittoresque, l'une des plus remarquables du Salon; M. Abraham et son *Étang de Kerné*, robuste, saine et franche peinture ; M. de Bellée et son *Automne*, une clairière aux teintes mélancoliques, animée par une brillante chasse à courre ; M. Glaize et ses *Hêtres* virgiliens ; M. Joubert et sa sauvage *Gorge des montagnes d'Arrez* ; M. Robbes et son *Vallon de Tresby*; M. Tanguy et sa riante vallée de *Soulzbach*, aux cristallines cascatelles ; etc. A côté de ces paysages de nos grises et austères régions, les *Ruines du Temple d'Erechthée*, par M. Alf. de Curzon, éclatent de toute la splendeur du soleil de l'Attique, qui, à l'aide des siècles, a vêtu leurs marbre d'une chaude *patine* dorée.

Le côté des paysagiste *mariniers* nous offre M. Lansyer, un vétéran de nos expositions (*La fin de la Tempête* et *Les Dunes de Douville*); Mme Elodie La Villette, sa digne rivale ; Mme Espinet, qui la suit, d'assez loin toutefois ; M. Coroller, leur commun maître ; M.

Digitized by Google

Paul Sébillot, qui, en même temps qu'il recueille les Contes et légendes de notre Bretagne, sait en reproduire, avec une égale fidélité, les paysages; M. Le Sénéchal de Kerdréoret à qui son *Heure de la marée au Tréport* a valu une mention honorable bien méritée ; M. Philippon (de Nantes) et ses vues des environs de Granville ; etc. N'oublions pas les *Chiens de Vendée et de Saintonge*, par M. de Vuillefroy, un nom *d'animalier* qui oblige ; non plus que les *Fleurs* de M. Bidau, dont le faire précis, un peu trop peut-être, rappelle la manière de Desgoffe.

La Sculpture nous offre plusieurs ouvrages importants : le *Pinel enlevant les fers aux aliénés*, par M. Ludovic Durand, un beau groupe en bronze, destiné à ce même hospice de la Salpétrière où le célèbre médecin aliéniste inaugura sa philanthropique réforme ; — la *Charité chrétienne* de M. Groolaers, un revenant que nous n'étions plus habitués à voir figurer dans nos expositions parisiennes ; — le *Pilleur de mer*, par M. Ogé, et le *Harponneur*, de M. Richard, de plâtre devenus bronze ; — l'*Œdipe devinant l'énigme du Sphinx*, par M. Leofanti (de Rennes) ; — la *Nostalgie* et la *Charmeuse*, de M. Raffegeaud (de Nantes) ; — la *Bacchante*, de M. Tréhart, un nom nouveau ; — le *Tombeau d'un mobile* et le *Saint Joseph*, de M. Belouin (de Rennes), autre nouveau venu, si je ne fais erreur. Un troisième débutant ou à peu près, M. Caravaniez (de Saint-Nazaire), a conquis d'emblée une mention honorable pour son *Cathelineau jurant de défendre sa foi, 1793*. Remportée avec un tel sujet, si profondément empreint de la double tache de *cléricalisme* et de *réaction*, Ferry et Constans *regnantibus*, cette mention honorable équivaut à une belle et bonne médaille.

Ajoutons M. Nayel (de Lorient) et ses jolies statuettes en plâtre et en terre cuite, M. Gourdel et ses bustes de son père et de Charles Nodier, et nous aurons à peu près épuisé le bilan de nos sculpteurs exposants.

Souvent supérieure à la peinture, sa rivale du premier étage, la sculpture n'a pas, cette année, maintenu sa prééminence. Les œuvres vraiment hors ligne ont été rares, sinon absentes. Au premier

Digitized by Google

rang, il n'est que juste de placer l'expressif et beau groupe d'Adam et d'Eve (*Paradis perdu*), de M. Gautherin, un Giotto de l'ébauchoir, qui, naguère encore petit paysan illettré, gardait ses troupeaux dans les campagnes nivernaises, et qui, aujourd'hui l'un de nos premiers sculpteurs, n'a manqué que de quelques voix la médaille d'honneur.

Est-il besoin d'ajouter que, plus que jamais, nous avons eu abondance de *Mariannes*, bustes ou statues en pied, marbres, plâtres ou simples terres cuites; toutes coiffées, comme il convient, du classique bonnet de forçat (on sait que telle est, en effet, l'origine historique du bonnet dit phrygien), toutes plus rebondies les unes que les autres, et chacune plaidant éloquemment *pour son sein*, si bien qu'un Pâris, obligé de choisir entre toutes ces plantureuses *Mères Gigognes* patriotiques, eût été fort empêché de jeter la pomme, non point à la plus belle, mais à la plus grasse (il est vrai que beauté et embonpoint sont synonymes chez les Turcs et les Chinois).

Le chapitre de nos dessinateurs, graveurs, aquafortistes, aquarellistes, pastellistes, miniaturistes, émaillistes, *porcelainiers* et *faïenciers* de l'un et de l'autre sexe, surtout de *l'autre*, demanderait, à lui seul, tout un article. Nous devons nous borner à une brève mention, à une sèche nomenclature, incomplète encore ; les oubliés voudront bien nous pardonner en raison même de la quantité.

En tête de ce nombreux bataillon, qu'il a si fort contribué à grossir par ses leçons et son exemple, marche toujours vaillamment M. Michel Bouquet, lequel, dans une *faïence* pleine de fraîcheur, chante à son tour ce poétique Scorf célébré par Brizeux.

A la suite du vétéran défilent les recrues des deux sexes. Nommons-en les principales, suivant l'ordre des genres :

Faïences : — Mlle Duchesne (de Nantes) ; *Sainte-Famille ;*

Emaux : — Mlles Chevalier et de Nugent (de Nantes) ;

Gravure en médaille : — M. Lavée (de Morlaix), *l'Art et l'Industrie* ;

Eau-forte : MM. Alf. Briend (de Matignon), une vieille rue de Saint-Brieuc ; et Abraham, déjà nommé ;

Pastel : — Mlle Paviot (de Rennes), *Têtes d'étude* ;

Digitized by Google

Aquarelles : — Mlle Pernier, *Automne* ; M. Davray (de Rennes), *Côte de Grâce ;* M. Roussel (de Rennes), *Déjeuner interrompu* et le *Loch à Auray ;* M. Guerry (de Nantes), *Ruines à Ligné ;* M. Jousset (de Nantes), paysage ; M. Ogier (de Nantes), le *Torrent, vallée d'Orvault ;* M. Adolphe Rousse (de la Plaine), un marin qui sait mettre à profit ses loisirs de voyageur, *Navires en rade de Montevideo* et *Bateaux de pêche à Lisbonne ;*

Fusain : — M. Riou (de Saint-Servan), le fécond illustrateur, *Plage de Saint-Raphaël ;* et M. Mahéo (de Dinan) *Ruisseau du Gouffe* ;

Dessins : — M. Miriel (de Brest), le *Lac du Bourget* (le fameux *Lac* de Lamartine) et celui d'Annecy : Mlle Jourjon (de Rennes) et Mlle Kermabon (de Saint-Malo); Mme Cazin-Guillet (de Paimbœuf), l'*Enfant* et le *Contre-maître ;* M. Cox (de Nantes), *Ile de Noirmoutier ;*

Gouache : — Mlles Louise Laurent (de Brest) et Marie Laurent (de Landevennec), fleurs.

Mentionnons enfin, à l'article Architecture, le *Projet d'une église à Tréboul*, exposé par M. Abgrall (de Lampaul-Guilmiliau).

On voit qu'il n'est pas de genres artistiques dans lesquels la Bretagne et la Vendée ne soient honorablement représentées.

La Bretagne, à elle seule, compte près de soixante-dix exposants, soit plus d'une centaine d'œuvres diverses. Il est peu de provinces, s'il en est, qui atteignent à de tels chiffres. Encore avons-nous à regretter l'absence de plusieurs de nos exposants habituels et des principaux, tels que MM. Luminais, Baader, Yan'Dargent, Gaston Guitton, Caillé, Le Bourg, de Wismes, etc. Rompant avec une longue habitude, M. Octave de Rochebrune nous a lui-même fait, cette fois, faux bond. Comme compensation, l'éminent artiste vendéen nous doit, pour le prochain Salon, deux tout au moins de ces magistrales eaux-fortes qu'il nous a habitués à voir, chaque année, sortir de son magnifique et fécond atelier de Terre-Neuve.

LOUIS DE KERJEAN.

Digitized by Google

LES CAPUCINS DE L'ERMITAGE DE NANTES

1529-1880

VIII *

LE COUVENT DES CAPUCINS DE L'ERMITAGE ET LA RÉVOLUTION

1789 — 3 fructidor an III (9 septembre 1795). (*Suite.*)

Le 8 octobre 1790, l'Assemblée nationale fit un décret que le Roi sanctionna le 14 du même mois. Ce décret portait :

Les religieux mendiants, demeurés dans leurs couvents, toucheront le premier quartier de leur pension dans les premiers jours de janvier 1791. (Art. I.)

Chaque supérieur local fournira à sa municipalité, avant le 1er novembre prochain, un état signé de lui et certifié par le supérieur provincial, ou son vicaire général, contenant le nom, l'âge et la date de la profession de tous les religieux qui habitaient sa maison, à l'époque de la publication du décret du 28 octobre dernier. (Art. II.)

Les religieux, qui sortiront du cloître, pourront disposer du mobilier

* Voir la livraison de juin 1881, pp. 456-465.

Digitized by Google

de leurs chambres et cellules seulement, et des effets qu'ils prouveront avoir été à leur usage exclusif et personnel, sans toutefois qu'ils puissent enlever lesdits effets, qu'après avoir prévenu la municipalité du lieu et sur la permission qu'elle en aura donnée. (Art. VIII.)

Dans le cours du mois de janvier prochain, il sera indiqué, aux religieux qui auront préféré une vie commune, des maisons dans lesquelles ils seront tenus de se retirer, avant le 1er avril suivant ; ces religieux pourront emporter avec eux le mobilier à leur usage. (Art. XII.)

Le premier paiement de la pension des religieux mentionnés dans l'article XII, sera fait dans les premiers jours du mois de janvier, par le receveur de leur district, sur la quittance des procureurs ou économes actuels des maisons qu'ils habitent. (Art. XIII.)

Dans l'indication des maisons pour les religieux qui préfèrent la vie commune, on choisira de préférence les plus vastes, les plus commodes, et dont les bâtiments se trouvent dans le meilleur état, sans distinction des différents ordres auxquels ces maisons ont pu appartenir. (Art. XVI.)

Chaque maison contiendra au moins vingt religieux. (Art. XVII.)

Les religieux qui étaient du même ordre seront placés ensemble, autant que faire se pourra ; pourront néanmoins des religieux de différents ordres être réunis, quand cela sera nécessaire pour compléter le nombre prescrit par l'article précédent, en observant toutefois de ne confondre que des ordres dont les traitements sont uniformes. (Art. XVIII.)

Les frères lais, donnés au convers, qui préfèreront une vie commune, seront répartis dans les différentes maisons assignées aux religieux. Pourront néanmoins ceux qui désireront vivre entre eux seulement, être placés dans des maisons particulières qui leur seront indiquées ; à cet effet, les dits frères lais, donnés ou convers, expliqueront s'ils entendent ou non être placés avec tous les religieux ; et faute par eux de faire cette déclaration, il leur sera assigné des maisons particulières. (Art. XX.)

Aussitôt que les religieux seront arrivés dans les maisons à eux indiquées, ils choisiront entre eux, au scrutin et à la pluralité absolue des suffrages, dans une assemblée qui sera présidée par un officier de la municipalité, un supérieur et un procureur ou économe, lesquels seront renouvelés tous les deux ans de la même manière. (Art. XXI.)

Immédiatement après les dites élections, les religieux feront dans chaque maison, à la pluralité des voix, un règlement pour fixer les heures des offices, des repas, de la clôture des portes, et généralemeut tous les autres objets de leur police intérieure. Une expédition dudit règlement

Digitized by Google

sera déposée, dans le jour, au greffe du district et à celui de la municipalité, qui sera tenue de veiller à son exécution. (Art. XXII.)

Le procureur ou l'économe de la maison recevra les pensions,... il en fera l'emploi, conformément au règlement qui aura été arrêté par les religieux, et rendra tous les ans à la maison le compte de son administration. (Art. XXIV.)

Il sera accordé pour la fin de la présente année, par les Directoires de Département, sur l'avis des Directoires de District, et d'après la demande des municipalités, des secours aux maisons qui ne jouissent d'aucun revenu, ... sauf à compter, au 1er janvier 1791, ce que les religieux auront touché, à partir du 1er janvier 1790, et il ne leur sera remis que la somme qui sera nécessaire pour compléter leur traitement. (Art. XXXVII.)

On le voit, ces articles du décret du 8 octobre 1790 prouvent clairement que les religieux, qui voudraient conserver la vie commune, ne pourraient plus observer leur règle, ainsi que nous le disions précédemment. Les maisons où ces religieux seraient transférés n'étaient pas encore désignées, mais déja l'on prévoyait que, dans le choix de ces maisons comme dans la translation des religieux, on ne tiendrait pas toujours compte de la différence des Ordres. Ce à quoi l'on tiendrait par-dessus tout, ce serait qu'il y eût au moins vingt religieux par maison. En attendant le paiement de leurs pensions, les religieux devaient vivre comme par le passé [1].

Les Capucins continueraient leurs quêtes; s'ils se trouvaient dans le besoin, ils pourraient demander des secours, mais ce qui leur serait accordé viendrait en déduction sur leur traitement du premier trimestre de 1791. Leur situation s'aggravait ainsi d'une manière notable.

Pour se soumettre à l'Art. II du décret du 8 octobre, le Gardien de l'Ermitage remit à la municipalité de Nantes, le 27 octobre 1790, la liste des religieux qui formaient la communauté à l'époque du décret du 28 octobre 1789. Cette liste est datée de Vannes,

[1] Décret du 20 mars 1790.

Digitized by Google

le 24 octobre 1790, et signée F. VICTORIN, capucin, Provincial. Elle est en tous points conforme à celle que nous avons donnée au commencement de ce chapitre, à cette différence près qu'elle indique l'âge et la date de profession de la plupart des religieux.

Il est facile de comprendre qu'au milieu de ces bouleversements, le produit des quêtes n'était plus aussi abondant que par le passé. Les Capucins de l'Ermitage se virent forcés de recourir à la municipalité de Nantes, pour demander un secours, dans les premiers jours du mois de novembre. Il y eut sur ce sujet, délibération du District, le 15 novembre, puis délibération du Directoire de Département, le 22 novembre. Enfin, on leur accorda un secours de 600 livres, à valoir sur leur traitement de 1791.

Déjà le Père François-Marie de Saint-Malo avait quitté le couvent de l'Ermitage, le 11 octobre 1790, pour se rendre au couvent des Capucins de Saint-Servan. Le Père Pacifique de Corlay et le Frère Raphaël de Morlaix quittèrent également l'Ermitage, le 26 novembre 1790, pour se rendre à Brest. Le Père Simon-Joseph RIOCHE, en religion : FRANÇOIS *de Bécherel*, vint remplacer le Père Pacifique de Corlay. Il sortait du couvent des Capucins d'Auray, et il arriva à Nantes le 2 décembre 1790. Les 600 livres accordées par le Directoire de Département furent donc partagées entre les Pères : Eusèbe de Paimpont, Dosithée de Lamballe et François de Bécherel, et le Frère Albert des Sables. Les trois premiers, dont le traitement était de 700 livres par an, reçurent chacun 168 livres, et le quatrième, dont le traitement était de 400 livres, reçut 96 livres. Il resta donc dû sur le premier trimestre de 1791, à chacun des Pères, 7 livres, et au Frère, 4 livres.

Le 28 décembre 1790, les Capucins de l'Ermitage durent faire une nouvelle déclaration à la municipalité de Nantes. Tous les quatre protestèrent qu'ils voulaient vivre et mourir dans leur Ordre. Mathurin Foulon déclara qu'il pensait se retirer au couvent des Capucins de Rennes. Hyacinthe-René Mouillard optait pour le couvent qui serait conservé dans la Loire-Inférieure, pour les Capucins.

Digitized by Google

Simon Rioche et Xavier Guignard choisissaient le couvent du Croisic. Du reste ce couvent était celui que l'autorité civile devait désigner, le 13 avril 1791, pour être conservé, et nous voyons, par la déclaration de Simon Rioche, que le Provincial avait indiqué le couvent du Croisic à ce religieux. Simon Rioche fut le seul qui conforma sa conduite à sa déclaration.

D'après le décret du 8 octobre 1790, Art. XII, les religieux, dont les maisons seraient supprimées, devaient quitter ces maisons avant le 1er avril 1791. Les Capucins de l'Ermitage obéirent à ce décret. Simon Rioche se rendit au couvent du Croisic, Xavier Guignard resta à Nantes, Mathurin Foulon s'en alla vicaire aux Touches et Hyacinthe-René Maillard fut vicaire à Notre-Dame, à Nantes. Evidemment ces deux derniers religieux avaient prêté serment à la *Constitution civile du clergé*, puisque les décrets du 12 juillet 1790, du 27 novembre 1790 et du 4 janvier 1791, tous sanctionnés par le Roi, exigeaient ce serment de tous les ecclésiastiques employés dans le ministère. Ils devaient le prêter « sans préambules, sans explications ni restrictions. » (Décret du 4 janvier 1791).

Le 1er avril 1791, il ne se trouvait donc plus aucun religieux Capucin au couvent de l'Ermitage. Il est certain que Simon Rioche n'avait rien emporté du couvent, en se rendant au Croisic, mais nous pensons que les trois autres avaient emporté avec eux, en sortant du couvent, ce que permettait l'autorité civile, savoir : les meubles qui étaient dans leurs cellules, deux paires de draps, une douzaine de serviettes, et les autres effets servant à l'usage personnel et privatif des religieux [1]. L'administration fit mettre les scellés sur la bibliothèque, qui se trouvait au second étage, puis sur une chambre au-dessous, qui renfermait les archives du couvent. En fait de religieux, on ne devait plus voir dans ce couvent que ceux qui s'y trouveraient renfermés plus tard, en attendant qu'on les noyât dans la Loire. Aussi, à partir de cette date, 1er avril 1791, nous ne nous occuperons plus que du couvent de l'Ermitage lui-même.

[1] Directoire du Département, 25 février 1791.

Digitized by Google

Au mois de décembre 1790, le District et la Municipalité de Nantes chargèrent Antoine Peccot et Pierre Birret jeune, architectes-experts, de faire l'estimation du couvent de l'Ermitage. Voici le procès-verbal que les deux experts rapportèrent de cette opération, le 23 décembre 1790 :

« L'an mil sept cent quatre vingt dix, le vingt troisième jour de decembre, Nous, Antoine Pecot, architecte expert, nommé par l'administration du District de Nantes, et Pierre Biret jeune, architecte expert nommé par la Municipalité de cette ville, à l'effet de procéder conjointement à l'estimation des Biens Nationnaux, ordonnée pour parvenir à l'aliénation d'yceux, ayant pretté le serment requis en pareille cas, nous nous sommes transportés au couvent de l'Hermitage, occupé par les Pères Capucins, situé paroisse Chantenai; lesdits logements et terrein occupé par les Religieux et borné à l'orient, la *petite Pierre Nantaise*, au midi, le quait, à l'occident, maison et terrein Bondou, au nord, chemin et carière de Monsieur Lafanée, à la description et estimation desquelles logements et terrein nous avons vacqué comme suit :

Commençant par l'église, nous avons vue qu'elle a son autel au levant, et la porte d'entrée sur le chemin vers nord, au derrière est le Cœur, qu'au joignant, vers occident, est le cloître qui communique au logement des Pères, lesquelles consiste dans une cuisine, dépense, reffectoire et autres petits logements au rez-de-chaussée. Qu'au-dessus de ces dits logements, au premier étage, sont des chambres de religieux, séparés des collidores par des cloisons en plâtre, ou sont leurs portes d'entrées; au-dessus de ces chambres, sont : la bibliothèque, l'horloge et plusieurs greniers, le tout en mauvais état, bâtit à mur et couvert ardoise, et prisé en édifice la somme de deux mille livres, cy..... 2,000#

Procédant ensuite à l'arpentage et mesurage du terrein, occupé tant par ladite église et logements que par les jardins et terrasse, d'après en avoir levé le plan et calcul en fait, nous avons vue qu'il contient en superficie la quantité de douze mille quatre cent deux pieds six pouces, que nous estimons, à raison de quinze sols le pieds, et qui fait la somme de neuf mille trois cent une livre, dix sept sols, six deniers, cy..... 9,301# 17s 6drs

La quelle somme jointe à celle de deux mille livres, les logements, font en totalité : onze mille trois cent une livres dix-sept sols, six deniers, cy..... 11,301# 17s 6drs

Digitized by Google

Clos et arrêté sous nos seings, lesdits jours et an que dessus, et avons remis au Directoire du District le plant signé de nous.

Signé : PECCOT et BIRRET.

Malheureusement nous n'avons pas retrouvé le plan dont il est question ici, et qui fut déposé au Directoire du District de Nantes. Cependant ce procès-verbal nous est précieux, car il confirme et complète celui du 29 mai 1688, que nous avons rapporté précédemment. En effet, le procès-verbal de 1688 ne nous donne que des indications vagues, sur le bâtiment qui sert à loger les religieux et sur l'église, tandis qu'il est très précis sur les jardins et terrasses du couvent. Au contraire, le procès-verbal du 23 décembre 1790 ne nous dit rien des jardins et terrasses, tandis qu'il précise ce qui concerne le couvent et l'église. Avec ce dernier procès-verbal, nous savons que le maître-autel était à l'orient et que le chœur des religieux se trouvait derrière l'autel, s'avançant vers Nantes jusqu'à 38 pieds de l'échelle de pierres plusieurs fois mentionnée. L'entrée de l'église se trouvait au nord, sur le chemin de Nantes à Chantenay, en passant par la rabine. L'entrée du couvent proprement dit se trouvait également au nord, sur le chemin, au pied de l'église. Là est un vestibule qui donne entrée sur la galerie couverte en ardoises, qui s'étend jusqu'au bâtiment de la maison. Au rez-de-chaussée sont la cuisine, la dépense, le réfectoire, etc. Au premier étage, nous avons les cellules des religieux. Elles ont leurs portes d'entrée sur le corridor qui règne au nord, tout le long du bâtiment. Au second étage, nous avons la bibliothèque, l'horloge [1], les greniers [2], etc. Si les 74 cordes 3 pieds de 1688 ne semblent pas concorder avec les 12,502 pieds 6 pou-

[1] La tradition nous dit que les Capucins avaient encore disposé, à ce second étage, une *Chambre noire*, dans laquelle ils se livraient aux expériences *d'optique*, en vogue à cette époque.

[2] Si l'on rapproche les deux procès-verbaux de 1688 et de 1790, on voit qu'ils sont en tout conformes à la *Vue du couvent de l'Hermitage*, faite par Hénon en 1776, et conservée aux *Beaux-Arts* de la ville de Nantes.

Digitized by Google

ces de 1790, c'est que, à cent-vingt-deux ans d'intervalle, les arpenteurs avaient une autre manière d'évaluer le mesurage des terres.

Aussitôt que les Capucins eurent quitté l'Ermitage, le 1er avril 1791, l'administration civile dut charger quelqu'un de garder le couvent et la propriété ; cependant nous ne voyons pas qu'elle ait placé un gardien spécial à l'Ermitage avant le 14 décembre 1791.

Le 27 août 1791, le Département prit un arrêté pour la vente des meubles et effets du couvent de l'Ermitage. Cette vente eut lieu le 21 septembre suivant; elle se monta à 284 liv. 4 sols. Il n'y eut de compris dans cette vente qu'une partie des ornements et du linge de la sacristie, car cette chapelle devait encore, pendant plus d'une année, rester ouverte au culte, « comme succursale à la nouvelle paroisse de Notre-Dame [1]. » Quant à la batterie de cuisine en cuivre, conformément à la loi du 29 août 1791, elle fut transportée à la Monnaie, « pour être employée à la fabrication des nouvelles monnaies ; elle se trouva peser dix huit livres, défalcation faite du fer. »

Le 24 décembre de la même année 1791, la municipalité fit faire le récolement de ce qui restait dans le couvent de l'Ermitage, et « le citoyen Charteau déclara qu'il consentait à être le gardien de la ci-devant maison des Petits Capucins, sans émolument, moyennant un logement qui lui serait accordé dans cette communauté. » Il entra en fonctions dès le jour même.

Le citoyen Charteau fut le seul habitant du couvent de l'Ermitage, jusqu'au 19 juillet 1793. A cette date, on commença à transférer, du navire *la Thérèse* au couvent de l'Ermitage, les prêtres qu'on devait en faire sortir le 7 brumaire (28 octobre), pour les placer sur le navire *la Gloire*, en attendant qu'on les noyât le 29 brumaire (16 novembre) suivant [2].

Mais le couvent était petit et les prisonniers que l'on voulait y

[1] *Nouvelles étrennes nantaises*, 1792, page 52.
[2] *Les Noyades de Nantes*, par M. Alfred Lallié, 2e édition, Nantes, 1879.

Digitized by Google

enfermer étaient nombreux. Les commissaires nommés par la municipalité de Nantes, pour surveiller les détenus, demandèrent qu'on mît à leur disposition la bibliothèque et la chambre des *archives*.

Sur le réquisitoire de Pierre Clavier, procureur-syndic, le Directoire de Nantes en délibéra, en séance publique, le 13 août. Nous donnons cette délibération :

« Le Directoire, le Procureur syndic entendu, considérant qu'il ne peut exister que des livres et des papiers, dans la bibliothèque et la chambre dont les portes sont fermées, en la maison des ci devant Petits Capucins de cette ville, qu'il convient d'inventorier les papiers et de prévenir le citoyen Marchèze, Directeur des bibliothèques, de faire le triage des livres propres à former une bibliothèque nationale, à l'effet de vendre les autres, arrête que par un commissaire que l'administration nommera dans son sein, il sera procédé au lief des scellés apposés sur les portes d'une chambre et de la bibliothèque de la maison des ci devant Petits Capucins de Nantes, ensuite, de l'inventaire d'iceux, prévenant le citoyen Marchèze de faire le triage des livres propres à former la bibliothèque nationale, et faire ensuite transporter les autres en la maison des Carmélites, pour y être vendus, à la suite de la vente qui commencera demain dans cette maison. Le Directoire nomme pour son commissaire Pierre Clavier, Procureur syndic. »

En conséquence de cet arrêté du District, Pierre Clavier et Marie-François-Octave Marchèze se rendirent au couvent de l'Ermitage, le 17 août, dès 6 heures du matin. Ils y furent reçus par J.-J. Hardouin, père, et G.-René Godin, notables et commissaires de la municipalité. Les scellés posés sur la bibliothèque et la chambre des archives furent « trouvés sains et entiers ; le lief en fut fait. » Marchèze s'occupa du triage des livres de la bibliothèque, et Pierre Clavier fit, en présence des commissaires de la municipalité, l'inventaire des papiers.

Le procès-verbal de cette opération indique ici toutes les pièces d'une manière détaillée. C'est le dossier que nous avons eu la bonne fortune de trouver, et qui nous a servi à faire notre travail, depuis 1529 jusqu'à 1788. Pierre Clavier prit tous ces papiers, pour les déposer au secrétariat du District.

Digitized by Google

Le procès-verbal ajoute :

« Le citoyen Marchèze ayant fait le triage des livres de la bibliothèque, nous avons, par les nommés : François et Hubon portefaix, demeurant, le premier, rue du Moulin, le deuxième, rue du Port-Maillard, Pierre Bezier, Pierre Cormerais et Ollivier Guillon, charretiers à bœufs, demeurant chez le citoyen Frézinne, rue des Carmes, fait transporter, savoir : En la ci devant maison des Carmélites, en trois tombereaux, les livres que le citoyen Marchèze nous a dit pouvoir être vendus, et en la ci devant église Notre Dame, aussi en trois tombereaux, ceux qu'il nous a désignés devoir être réservés, et qu'il a fait mettre dans la chapelle la plus haute vers le nord, sauf à lui à en faire l'inventaire, ainsi qu'il y est obligé. Nous avons remis au citoyen Ramard, et ce avant midi, les susdits livres qui doivent être vendus, avec invitation de les vendre ce jour, deux heures après midi, lui déclarant que la vente en a été publiée ce matin par la trompette, aux rues et carrefours de cette ville. Ce qu'il a promis de faire, en rapportant procès verbal de la vente. Et il a signé avec nous, ainsi que les citoyens Marchèze, Godin et Hardouin. Les portefaix et charretiers ont déclaré ne le savoir faire, et nous leur avons payé, savoir : aux deux portefaix, 12 livres 10 sols, et aux trois charretiers, pour chacun deux tours avec bœufs et tombereaux, 30 livres. Desquelles sommes nous réservons de nous faire payer sur le produit de la vente des livres.

« Signé : RAMARD, MARCHÈZE, adjudicataire des bibliothèques, GODIN l'aîné, HARDOUN, Pierre CLAVIER.

Ainsi les quinze cent soixante-quatre volumes, dont était composée la bibliothèque du couvent de l'Ermitage, se trouvèrent divisés en deux parts à peu près égales. Trois tombereaux de livres furent transportés dans l'église Notre-Dame, pour être réservés, et trois autres tombereaux furent conduits à la maison des Carmélites, où ces livres devaient être vendus. Ils le furent, en effet, ce même jour, 17 août 1793, et la vente produisit 272 livres 10 sols, défalcation faite des 42 livres 10 sols de frais.

Dans les premiers jours de ce même mois d'août 1793, le citoyen Charteau, à qui la garde du couvent de l'Ermitage était confiée depuis le 14 décembre 1791, demanda un traitement. Après

Digitized by Google

avis de la municipalité donné le 17 août, le Directoire de District prit la délibération suivante, le 19 brumaire an II (9 novembre 1793):

« Le Directoire, le Procureur syndic entendu, considérant que, d'après le procès verbal et récolement d'inventaire, du 14 décembre 1791, le citoyen Charteau a déclaré qu'il consentait à être gardien de la ci devant maison des Petits Capucins, sans émolument, moyennant un logement qui lui serait accordé dans cette communauté ;

Considérant en outre que, le 19 juillet 1793, les prêtres non assermentés ont été transférés dans cette maison, et que ledit citoyen Charteau est par continuation resté en qualité de concierge, qu'en conséquence, il doit être payé, à compter de cette époque, en qualité de concierge de ces prêtres;

« D'après ces considérations, le Directoire déclare qu'il n'y a lieu à délibérer sur la demande du citoyen Charteau, en paiement de gardiennage, à compter du 14 décembre 1791 jusqu'au 19 juillet 1793 inclusivement, mais qu'à compter de cette dernière époque, jusqu'à ce jour qu'il fait les fonctions de concierge des prêtres renfermés aux Petits Capucins, est d'avis qu'il soit payé par le citoyen Vallin, receveur du District, qui en aura allocation dans ses comptes, de la somme de 150 livres, pour trois mois de ses gages, à commencer du 19 juillet dernier, jusqu'au 19 octobre suivant, à raison de 600 livres par an. »

Dans la même requête, le citoyen Charteau demandait à être remboursé des frais de chandelle faits par lui, pour éclairer les sentinelles posées dans la maison de l'Ermitage. Comme il ne présentait aucun mémoire, le Directoire de District le renvoya vers qui de droit, pour obtenir ce remboursement.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, les prêtres ne restèrent pas longtemps sous la garde du citoyen Charteau. Ils furent tirés du couvent de l'Ermitage et transportés sur le navire *la Gloire* ancré en Loire, devant cette maison, le 7 brumaire (28 octobre 1793), et noyés le 26 brumaire (16 novembre 1793). Après le départ des prêtres, le couvent des Capucins de l'Ermitage devint une prison comme les autres, où l'on plaçait les gens au fur et à mesure des arrestations [1].

[1] M. Lallié, *Les Noyades de Nantes*, pag. 149 et 150.

Digitized by Google

La vente de ce couvent était décidée en principe depuis longtemps ; cependant elle ne fut effectuée que le 1er frimaire an II (21 novembre 1793), vers onze heures du matin, en séance publique du Directoire de District de Nantes. Cette séance était tenue par Pellerin, président, assisté de Bureau, Ramard, Caussiran et Chesné, administrateurs formant Directoire. L'état de prison, dans lequel se trouvait transformée la maison de l'Ermitage, n'était pas un obstacle à la vente. Nous lisons en effet, dans les clauses de l'adjudication :

« ART. 9. Lorsque les domaines se trouveront occupés par le service de la République, le loyer en sera payé aux adjudicataires, à compter du jour de l'adjudication. »

C'était bien là le cas, car les prisons étaient alors un des plus grands services de la République.

La mise à prix fut de 11,301 livres 17 sols 6 deniers, mais les enchères s'élevèrent à 52, 000 livres. Le couvent de l'Ermitage fut adjugé à ce prix au citoyen Jean Grégoire, entrepreneur de bâtiments.

Le 18 pluviôse an II (6 février 1794), Jean Grégoire n'occupait pas encore le couvent de l'Ermitage, dont il était acquéreur depuis le 21 novembre 1793. Il avait, il est vrai, fait acte de propriétaire en enlevant les cloches de l'église, la lampe du sanctuaire et douze chandeliers en bois, mais le couvent était toujours gardé par le citoyen Charteau ; preuve qu'il servait encore de prison à cette époque. Ce jour, 18 pluviôse, Thomas Caperan, commissaire nommé à cet effet par l'Administration du District de Nantes, à la date du 13 nivôse (2 janvier), se transporta à l'Ermitage pour saisir, séquestrer et inventorier les ornements et l'argenterie de l'église du couvent. Il était accompagné du citoyen Peylet, officier municipal de la commune de Nantes. Il ne restait plus grand'chose dans la pauvre église. Qu'on en juge par ce passage du procès-verbal qui est signé : Caperan, commissaire, Peylet, officier municipal :

Digitized by Google

« Ayant interpellé, le nommé Charles Charteau, gardiataire des effets, nous a introduits en la sacristie, où nous avons trouvé l'argenterie et les ornements de l'église, ci dessous désignés, savoir : Un calice avec sa patène, un soleil [1], un ciboire et une croix, tous d'argent. De tout quoi nous nous sommes emparés, à l'effet de le déposer à l'hôtel de la Monnaie, sur un récépissé du citoyen Thomas, Directeur...

« Avons trouvé en outre deux chandeliers en cuivre et deux navettes, même matière, plus une chappe, moire or, quatre chasubles communes, un rochet et une aube, un dais en soie.

« Ce sont tous les effets qu'on nous a déclaré être de la chapelle des Petits Capucins, et que nous avons laissé à la garde du citoyen Charteau, avec injonction de les représenter lorsqu'il en sera requis...

« Déclarons en outre que, quant aux cloches de la ci devant église, l'acquéreur s'en est emparé, comme à lui appartenant, ainsi que de la lampe de cuivre [2] et douze chandeliers en bois.

« De tout quoi... »

Ce Thomas Caperan était un Père Récollet, ancien curé constitutionnel du Pont-Saint-Martin et de la Chapelle-Basse-Mer, qui avait abdiqué ses fonctions et remis ses lettres de prêtrise, le 7 brumaire an II (17 novembre 1793). Pour cette opération sacrilège, l'Administration du District de Nantes avait bien choisi son homme.

Nous ne savons ce que devinrent les objets laissés à la garde de Charteau. L'argenterie emportée par Caperan fut remise au Directeur de la Monnaie. Le tout, mis ensemble, se trouva peser 15 marcs 8 onces.

Enfin, le couvent de l'Ermitage cessa de servir de prison, et Jean Grégoire alla y demeurer. Un bruit, comme il s'en répand toujours aux époques de persécution religieuse, circula bientôt dans la ville. On disait qu'à l'Ermitage, dans un cachot du couvent, on avait trouvé les ossements et la chaîne d'un religieux. Les Administrateurs du District de Nantes s'en émurent. Ils en écrivirent

[1] Un ostensoir.

[2] Cette pièce est une pièce *originale*, tout entière de la main de Thomas Caperan. Il avait écrit d'abord la lampe *du sanctuaire*, mais il barra ces deux derniers mots pour mettre *de cuivre*.

Digitized by Google

le 23 fructidor an III (9 septembre 1795), au Maire et aux officiers municipaux de la commune de Nantes. Le Conseil Général chargea de suite deux de ses membres d'aller sur-le-champ vérifier le fait. Les deux officiers municipaux désignés furent Jean Gareau et Pierre Haudaudine. Ils partirent aussitôt et arrivèrent au couvent de l'Ermitage, vers midi. Leur procès-verbal détruisit complètement cette calomnie. C'est la dernière pièce que nous citerons ; la voici :

« Le vingt trois fructidor, an troisième de la République française, une et indivisible, environ midi.

Nous Jean Gareau et Pierre Haudaudine, officiers municipaux de la commune de Nantes, ayant avec nous François Teffo, commis greffier assermenté, en exécution de la lettre adressée à la municipalité, par les Administrateurs du District de cette ville, le matin de ce jour, portant que des ouvriers travaillant à la ci devant communauté des Petits Capucins, sise à l'Hermitage, ont découvert un cachot muré, où ils ont trouvé le squelette d'un moine mort une chaîne au cou, et le débris de plusieurs victimes des fureurs monacales, nous sommes transportés en la susdite maison, pour rapporter état et procès verbal de la situation du cachot en question, et des objets qui peuvent y exister. Où étant et parlant au citoyen Grégoire, propriétaire de ladite maison, nous lui avons annoncé le sujet de notre transport, fait donner lecture, par notre commis greffier, de la lettre sus datée, et l'ayant sommé de nous déclarer s'il existe dans l'intérieur de cette maison des souterrains ou cachots, renfermant des squelettes et ossements, il nous a dit, qu'à sa connaissance, il n'existe aucun cachot ni souterrain dans l'intérieur de sa maison ; que faisant déblayer, ces jours derniers, une cave établie sous le sol de la ci devant église, qui a son entrée sur le jardin, vers l'est, il s'est trouvé un caveau régnant le long d'un rocher, ayant sa porte de communication sur la cave, mais qu'il ne s'y est trouvé ni squelette ni ossements ; qu'il est bien vraie que, fouillant le long d'un des piliers, on a trouvé une tête de mort et quelques ossements à environ trois pieds sous terre, ce qui n'offre rien de surprenant, puisque la pierre qui couvrait la surface annonçait une sépulture. De suite, nous ayant conduit en la ci-devant église, là, il nous a fait voir la cave et caveau en question. Y étant descendu, après les avoir examinés ils nous ont paru de tout temps destinés pour tels, et avons vu qu'il n'y existe ni squelette, ni ossements, ni chaîne, ni anneau, ni aucun signe de cachot [1].

[1] Nous lisons dans Verger : *Notes sur la Commune*, 744 : — « 1795. — Suivant procès-verbal rédigé par Gareau et Haudaudine, il est constaté que des ouvriers, tra-

Digitized by Google

« De tout quoi nous avons rapporté cette, et clos la présente sur les lieux, lesdits jour et an, pour valoir et servir ce que de raison. »

La minute est signée : GAREAU, HAUDAUDINE et TEFFO.

« Pour copie conforme à l'original déposé au greffe

« SAVENEAU, secrétaire grefier. »

A ces souterrains, ces cachots, ces chaînes, ces ossements, ce squelette enchaîné, qui ne reconnaîtrait ces bruits absurdes et calomnieux que l'on fait courir de temps à autre contre les moines et les religieux ? On veut découvrir, dans tout couvent, quelque *in pace* épouvantable, dont la muraille ne s'ouvre que pour recevoir une nouvelle victime des fureurs monacales, jusqu'à ce que l'étroit et infect cachot soit rempli d'ossements. En 1795, la calomnie confondue retomba sur les calomniateurs. Il en sera toujours ainsi, chaque fois qu'on essaiera de la renouveler et de la rajeunir.

IX

LE COUVENT DES CAPUCINS DE L'ERMITAGE DEPUIS LA RÉVOLUTION

4 fructidor an III (10 septembre 1795) — 1880

Qu'était-ce que ce Jean Grégoire, acquéreur du couvent de l'Ermitage ? d'où venait-il ? Les documents que nous avons sous les yeux le qualifient tantôt de *rentier*, tantôt *d'entrepreneur de bâtiments*. Nous ignorons s'il était originaire de Nantes. Le 28 juillet 1771, il se trouvait à Lyon, et il y fut reçu, par les maîtres-maçons de la ville, à la maîtrise dans l'état de maçon. Il avait épousé en premières noces Perrine Turpin. Celle-ci étant morte, le 18 thermidor an II (5 août 1794), sans lui laisser d'enfants, il épousa en secondes noces, le 26 fructidor an XI (13 septembre

vaillant dans la maison des Petits-Capucins, ont découvert un caveau muré, dans lequel ils ont trouvé le squelette d'un moine ayant une chaîne au cou. » On voit par cette citation comment il faut se fier à cet auteur. Il fait dire au procès-verbal de Gareau et Haudaudine tout juste le contraire de ce qu'il renferme.

Digitized by Google

1803), Marie-Thérèse Lemoine, veuve en premières noces et sans enfants d'Yves-André Gauchet. Il légitima par ce mariage Apolline-Virginie, née le 19 nivôse an IX (9 janvier 1801), et, en 1808, il eut de ce second mariage une autre fille qui fut appelée Eléonore-Joséphine. Jean Grégoire mourut au couvent de l'Ermitage, le 6 janvier 1813.

Il ne paraît pas que Jean Grégoire fût très-riche, lorsqu'il acheta le couvent de l'Ermitage. Depuis le 22 décembre 1774, il devait à Mlle Marie-Cécile Dachon [1] la somme de 1,400 livres, pour laquelle elle prit hypothèque sur cette aquisition, le 16 floréal an VII (6 mai 1799). Il y eut encore plusieurs autres hypothèques de prises sur cette propriété. Pour rembourser toutes ces dettes et purger toutes ces hypothèques, Jean-Grégoire fut obligé de vendre une partie de sa propriété, le 12 prairial an X (1er juin 1802). Il dut encore, à différentes reprises, vendre plusieurs parcelles du terrain de ce même couvent, toujours pour payer ses dettes. A sa mort, le 6 janvier 1813, ce qui lui restait des anciennes constructions du couvent de l'Ermitage était dans le plus pitoyable état ; l'église était en ruines, « et une partie des anciens logements était sans couverture ni clôture. » La vente ne produisit pas de quoi indemniser ses créanciers hypothécaires et autres ; sa femme et ses enfants, réduits à la misère, n'eurent plus absolument, pour tout bien, que la rente d'une somme de 800 francs. Encore cette rente devait-elle s'éteindre à la mort de la veuve. Décidément, l'acquisition du couvent des Capucins de l'Ermitage n'avait pas profité à Jean Grégoire.

Nous ne suivrons pas les différentes parcelles du couvent et du terrain des Capucins de l'Ermitage, dans les mains de leurs propriétaires successifs, tels que MM. Thébaud, Joseph-Daniel, Letellier,

[1] Nous ne savons si cette demoiselle Marie-Cécile Dachon, demeurant à Nantes, rue de Bayle, n° 3, le 16 floréal an VII, était de la même famille que Françoise Dachon, épouse de Michel Ragaud, sieur de la Hautière, fondateur des Capucins de l'Ermitage, en 1622. En tout cas, il est assez curieux que nous trouvions le nom de Dachon à l'origine et à la fin du couvent.

Digitized by Google

préposé aux Douanes nationales, Jérôme Bonis, Pierre-Marie Fruchard, Mesdemoiselles Palois, Monsieur François-Vincent Palois, Mme Groult, etc. Cette recherche n'aurait pour nous qu'un intérêt fort secondaire. Nous nous contenterons de dire rapidement ce que sont aujourd'hui, et l'ancien couvent des Capucins de l'Ermitage, et cette partie du coteau de Miséry.

Aujourd'hui (1880), il ne reste plus rien de l'église ni de l'ancien couvent de l'Ermitage. Le chemin de fer de Nantes à Saint-Nazaire coupe la propriété, à l'emplacement même du couvent proprement dit. C'est à peine si, dans une petite partie de la levée nord du chemin de fer, on aperçoit sur le roc quelques vieux restes des fondations du couvent. Au sud du chemin de fer, donnant sur le quai d'Aiguillon, est une maison occupée par un pharmacien, avec un jardin en terrasse, derrière et au-dessus de la maison. Au nord du chemin de fer est une maison encore assez neuve qui appartient à M. Vanier, avec une certaine étendue de jardin. A l'ouest de la propriété de M. Vanier est la propriété Thébaud, une grande maison construite depuis 1793, et un jardin. On trouve encore dans la propriété de M. Thébaud et dans celle de M. Vanier quelques restes des anciennes terrasses et jardins, mais le petit bois taillis a disparu. La fontaine existe encore dans la propriété de M. Vanier, mais elle n'est plus abondante et l'eau ne s'écoule plus au dehors. La croix de l'Ermitage est enlevée, la rabine est détruite, le moulin a disparu, l'échelle de pierres est remplacée par l'escalier de Sainte-Anne, les terrains situés à l'ouest de l'ancien couvent ne sont plus qu'une vaste carrière, le chemin de Nantes à Chantenay, en passant par l'Ermitage, est rompu ; il faut faire un assez grand détour pour le retrouver à l'ouest des carrières. Rien ne rappelle plus les Capucins sur ce coteau de Miséry. Mais on s'y souvient encore de leur affabilité et de leur charité, du bien qu'ils faisaient et du bon exemple qu'ils donnaient à tous. Plus résistante que le granit, la mémoire du juste ne périra jamais.

Fr. Flavien, *capucin.*

Digitized by Google

LA FÉE MARGOT

CONTE DU PAYS DE PLÉNEUF

I

Ou l'on fait connaissance avec Rob Flammick.

Il descendait tout joyeux vers Dahouet, le bon Rob Flammick, car il sortait de chez sa fiancée, et le père Kerorh lui avait ce soir-là accordé la main de Noëlla.

Depuis longtemps déjà, Rob aimait Noëlla ; il l'avait vue toute petite, alors qu'elle parcourait pieds nus la plage du Valandré, un *havené* à la main, explorant à marée basse chaque flaque d'eau de a grève, pour y découvrir les sournoises chevrettes.

Puis il était parti sur un brick de Dahouet pour aller, comme les autres, à la pêche de la morue en Islande. La campagne était rude dans ces parages, mais chaque mois de septembre le ramenait au pays, et après avoir embrassé ses vieux parents, à chaque retour, il courait bien vite chez le père Kerorh qui demeurait au Vaumadeuc.

Vous connaissez la terme du Vaumadeuc, là-haut, au-dessus de Dahouet, auprès de ces deux vieux ormes gigantesques qu'on aperçoit de si loin.

— Bonjour, père Kerorh ! Comment vous va ?

— Et toi, mon bon Rob ? Te voilà de retour !

Digitized by Google

— Et Noëlla ?

— Elle est aux champs du côté de Teurtran.

Ou bien :

— Elle est dans la vallée de Dahouet, à porter du blé au petit moulin.

— Toujours jolie et gaie ?

— Comme un pommier en avril !

Puis un silence se faisait.

A la campagne, on ne jette pas facilement ses paroles au vent. Le silence du reste signifie bien des choses, et pendant qu'on se tait, les esprits font parfois beaucoup de chemin.

Alors Rob Flammick reprenait après une bonne pause :

— Penserez-vous bientôt à marier Noëlla, père Kerorh ? Voilà qu'elle prend dix-sept ans.

— Oh ! mon cher Rob, l'eau peut bien encore passer quelque temps sous les ponts !

Ensuite le père Kerorh parlait de la pêche.

— Eh bien ! mon bon Rob, l'année a donc été bonne, et la morue a si bien donné que le brick le *Trois-Frères* a pu appareiller le premier vers chez nous ?

— Mais oui, père Kerorh, et c'est grand plaisir, croyez-moi, que d'apercevoir de loin la terre du pays quand on revient, la cale bien garnie de poisson. Cela console de l'hiver qui est rude là-bas. En un instant il semble que tous les soucis soient oubliés. Nous sommes sur le pont et le navire file par une bonne brise qui prend les voiles par le travers ; les mouettes dansent sur le flot devant nous. A droite voici Paimpol, Binic, la tour de Cesson par dessus laquelle reluisent les maisons de Saint-Brieuc. A droite voilà le cap Fréhel et Erquy. Nous approchons des côtes, on aperçoit le clocher de Pléneuf et les grèves jaunes qui s'étendent au devant de la terre. Le rocher de Verdelet apparaît comme un pain de sucre. Nous enfilons la passe des Muettes, nous entrons dans le goulet, et bientôt nous apercevons sur le quai la foule des amis ; nous entendons distinctement leurs hourrahs, ils

Digitized by Google

agitent en l'air leurs bonnets pour nous saluer. Un quart d'heure après nous sommes dans le port au milieu d'eux.

Ces récits faisaient le bonheur du père Kerorh qui avait toujours regretté de n'avoir pas été marin. Et c'était vraiment dommage qu'il n'eût pas suivi sa vocation, car il eût fait un véritable loup de mer, rude et loyal ; ce qui ne va point mal ensemble.

Au fond le père Kerorh avait de l'affection pour Rob Flammick et il lui avait destiné Noëlla. Quand elle eut ses vingt ans sonnés, il crut le moment venu de répondre aux vœux du matelot. Rob venait d'avoir trente ans, et grâce à plusieurs années consécutives de pêche avantageuse, il commençait à arrondir sa petite fortune.

L'arrivée à la ferme du Vaumadeuc s'était faite comme d'habitude.

— Bonjour, père Kerorh ! Comment vous va ?

— Et toi, mon bon Rob ? Te voilà de retour !

— Comment se porte Noëlla ? Ne penserez-vous pas bientôt à la marier ?

— Si fait, mon bon Rob, dès que j'aurai rencontré un vaillant garçon comme toi pour en être digne !

Rob Flammick s'était jeté dans les bras du père Kerorh, et avait essuyé, je crois, une vraie larme du pan de sa vareuse bleue.

II

Noella

Noëlla était une svelte fille que son père avait bien raison de comparer à un pommier en fleurs. Elle en avait la fraîcheur printanière et la gaîté communicative.

Le père Kerorh était fier de la voir, le dimanche, descendre le coteau du Vaumadeuc en balançant ses jupes pour aller au bourg où sonnait la grand'messe. Il se mettait volontiers sur le pas de

Digitized by Google

sa porte afin de la suivre des yeux, aussi loin que le sentier le lui permettait. Ses impressions s'épanouissaient alors sur son honnête visage, et il rentrait lentement chez lui en secouant, à petits coups, la cendre de sa pipe pour la bourrer de nouveau.

Il n'avait point tort. La beauté de Noëlla resplendissait dans tout son éclat. C'était trop peu pour elle d'avoir la taille bien cambrée et la démarche d'une grande dame, elle avait encore les mains fines comme si les travaux de la campagne ne lui eussent pas été familiers. Le soleil des champs n'avait pas même teinté son cou, qui avait la blancheur du lait. L'ovale de son visage était irréprochable. La pointe du menton, avec une toute petite fossette, avait je ne sais quoi d'agaçant et de mutin à la fois. Les yeux grands, limpides, un peu distraits, étaient ombragés de longs cils qui donnaient au regard une étrange douceur, tandis que la bouche petite et élégante semblait faite pour le sourire.

Noëlla avait toujours une chanson sur les lèvres. Folâtre comme un oiseau, c'était elle qui animait tout son logis. Avec elle, on eût dit que le printemps était perpétuel. Gaie aux veillées d'hiver, gaie dans les temps de la moisson, elle aimait follement à danser sous les arbres les jours de fête, et reprenait le lendemain, avec le même entrain, son travail de la veille.

De bonne heure, elle avait pris part à la direction de la ferme de son père ; sans se départir de cet enjouement qui débordait chez elle et devenait un charme de plus, elle avait l'œil à tout.

C'était une grande ferme que le Vaumadeuc, il fallait que chacun y fût laborieux. La grande salle était reluisante de bonne tenue, tout y respirait l'aisance. Au plafond pendaient de larges bandes de lard. Des bottes de filasse et d'oignons surmontaient les armoires jusqu'aux soliveaux, cédant seulement par endroits la place à de grosses citrouilles bien jaunes. Les cuivres des fermetures délicatement ouvragés étaient polis comme de l'or, et l'on eût pu se mirer dans les dressoirs et dans les bahuts cirés. Chaque chose brillait, jusqu'au vieux fauteuil à bras qu'occupait le soir le père Kerorh dans le coin de la cheminée.

Digitized by Google

La première fois que son père lui avait parlé d'un mari, Noëlla avait répondu : — J'ai bien le temps !

Pour choisir, elle avait voulu avant tout se montrer obéissante aux désirs du père Kerorh ; mais il faut ajouter que, depuis longtemps, Rob Flammick lui plaisait dans sa rudesse de matelot. Malgré cette rudesse même, l'existence voyageuse, la longue contemplation de la mer l'avaient rendu rêveur à ses heures. Et cette teinte originale, presque poétique à ses yeux, ne laissait pas que de plaire à la jolie Noëlla.

La décision paternelle ne l'avait donc point surprise, Noëlla l'avait ratifiée au fond de son âme. L'idée de la noce dont elle serait la reine n'était pas, il est vrai, tout à fait étrangère à ce contentement... pourtant elle aimait Rob Flammick de tout son cœur, elle l'aimait comme un frère, et n'était point fâchée d'avoir à l'aimer comme un mari !

III

Ce que chantait le vieux berger de Port-Morvan.

Quant à Rob Flammick, il avait gagné le port de Dahouet. Il marchait vite en chantonnant un air d'Islande, sans s'arrêter à parler aux uns et aux autres qu'il croisait sur la route. Un de ses camarades l'avait interpellé au moment où il atteignait le quai, mais Rob était bien ailleurs vraiment. Les maisons qu'il dépassait ne l'intéressaient guère, encore moins les cabarets dont les petites fenêtres basses commençaient à s'allumer d'endroits en endroits le long du quai. Il était bien ailleurs, emporté sur l'aile de la rêverie dans cette vie nouvelle, qui allait s'ouvrir pour lui, et dont le père Kerorh venait de lui remettre la clef.

L'heure y prêtait aussi, car le soleil, comme un gros disque de feu s'enfoncait entre les nuages du côté du couchant. Entre leurs masses bizarrement amoncelées semblaient ruisseler des courants

Digitized by Google

de métal en fusion. Puis la féerie s'éteignit peu à peu et de longues teintes violettes enveloppèrent les objets, en faisant flotter leurs contours dans le crépuscule.

Rob alla jusqu'au bout de la cale, descendit dans la grève et traversa le port presque à pied sec, car la mer était basse. Il prit lentement le chemin qui mène à Port-Morvan.

Port-Morvan n'était point son but pourtant.

Si on lui eut dit : — « Vous allez à Port-Morvan ? » Rob Flammick eût répondu : — Je n'en sais rien. »

Les amoureux savent-ils où ils vont ? Ils marchent devant eux sans but, au nord, au sud, comme la fantaisie les pousse, au loin, là où il n'y a personne pour les troubler, vers les grèves sans fin où le flot bat avec un bruit monotone qui augmente encore la solitude.

Ils marchent seuls, dans le soir. Leurs pensées leur font cortège, et cela suffit à leur créer des heures délicieuses, que plus tard, hélas ! rien ne peut plus remplacer.

— Ainsi, se disait Rob, voilà la noce fixée, et je pourrai demain cueillir pour Noëlla la fleur vermeille qu'elle aime tant. J'irai la chercher dans la vallée où elle s'épanouit près d'un buisson que je sais. Elle la recevra de ma main, elle la prendra, et me remerciera avec un sourire : ce sera la fleur de nos fiançailles !

Puis donnant un autre cours à ses réflexions, il pensait que ses voyages étaient finis, que les durs hivers dans les régions glacées lui seraient désormais inconnus, et qu'au printemps suivant, il verrait ses compagnons appareiller sans lui vers les contrées de pêche, tandis qu'il resterait heureux au Vaumadeuc auprès de Noëlla.

A ce moment, Rob Flammick était bien au delà de Port-Morvan. Après avoir tourné l'angle d'une maison en construction, dont les murs sortaient à peine de terre, il avait atteint les vastes grèves qui s'étendent vers l'ouest, entre les promontoires escarpés.

L'air était tiède : on était en septembre. La nuit était tout à fait tombée. Du côté de la terre, un léger brouillard blanc glissait va-

Digitized by Google

guement sur les coteaux, tandis que du côté de la mer un rayon de lumière éclairait encore l'immense plaine des vagues.

Il côtoya rapidement un cap de rochers au sommet duquel pointait la ruine d'un ancien télégraphe, puis il atteignit une petite vallée étroite et mystérieuse où murmurait un ruisseau d'eau douce.

Sur un roc isolé, était assis un pauvre berger, vêtu d'une peau de mouton. Auprès de lui, nul troupeau, pas même une maigre vache avec une campane au cou.

Rob Flammick retint sa marche : le berger chantait.

Il chantait sur un ton mineur dont la mélancolie plaintive prit au cœur le bon Rob. Le berger ne l'avait point vu.

Voici ce qu'il chantait :

L'avez-vous point rencontrée,
A l'heure où descend la nuit,
Quand le brouillard blanc vous suit
Par la contrée ;
L'avez-vous point rencontrée,
Margot la Fée ?

Le jour la tient enchaînée
Sous les algues jusqu'au soir ;
Elle est près du rocher noir
Emprisonnée.
L'avez-vous point rencontrée,
Margot la Fée ?

Elle sort à la dérobée
De son lit humide et vert.
Au loin sa chanson se perd,
La nuit tombée.
L'avez-vous point rencontrée,
Margot la Fée ?

Dans l'écume balancée,
Elle joue avec les vents.

Digitized by Google

Sur l'aile des noirs autans
Elle est bercée.
L'avez-vous point rencontrée,
Margot la Fée ?

Mais de sa grotte ignorée
Ouverte au flanc du rocher
Malheur à qui veut chercher
La noire entrée !
L'avez-vous point rencontrée,
Margot la Fée ?

Le triste chant cessa, mais le berger demeura immobile. Rob Flammick se mit à marcher vers lui. Au bruit des souliers ferrés qui faisaient crier les graviers, le berger tourna sa tête grise vers celui qui venait.

— Vous rappelez-vous de son nom ? fit-il mélancoliquement. Je l'ai su autrefois, mais je l'ai oublié.

— Le nom de qui ? dit Rob avec curiosité.

Le berger continua :

— J'avais confié son nom à la fleur de la vallée. Mais depuis ce temps, je cherche inutilement la fleur.... La fleur et le nom, j'ai tout perdu !

Il laissa tomber sa tête entre ses mains et fondit en larmes.

Rob commençait à le trouver étrange.

— Quelle est donc cette fée Margot dont parle votre chanson ?

— Margot ? Oh ! tout le monde la connaît par ici ! Vous ne visitez donc pas souvent la grève de la Cotentin ?

— Mais l'avez-vous vue, la fée ?

— Moi ? Oh ! oui, je l'ai vue, et elle m'a emmené dans sa grotte un soir de tempête. Elle a voulu me prendre le cœur, mais elle ne m'a pris que la mémoire. Voilà pourquoi je cherche le nom...

Et il se mit à rire tristement.

Rob vit qu'il avait affaire à un pauvre fou.

— Et de quel côté est sa grotte ?

Digitized by Google

— Là-bas, répondit le berger en étendant le bras dans l'ouest, à la pointe, près du dernier flot... Si vous m'en croyez, n'allez pas par là !

— Pourquoi ?

— Parce que la chanson dit vrai : malheur à l'imprudent qui veut le soir chercher l'entrée de sa grotte. La fée Margot l'enchaîne avec des algues marines sitôt qu'il y a mis le pied ; il avance malgré lui et pénètre jusqu'au fond de la caverne. Alors elle lui jette des sorts et l'endort sur les goémons qui tapissent la grotte, et ce sommeil si doux est pourtant terrible, car il dure six mois !

— Six mois ! Et l'on croit cela dans le pays ?

— Comment si on le croit ? Personne n'ose en douter ! Aussi évite-t-on avec soin d'errer dans ces parages, surtout les soirs de brouillard....

Rob Flammick, qui n'était pas crédule, se mit à branler de la tête en considérant son compagnon. Le vieux berger avait quelque chose d'étrange, son œil égaré jetait une étincelle sous les longs sourcils qui l'abritaient. Sur son front proéminent, il appuyait silencieusement l'index de la main droite, comme pour y retrouver une idée absente.

— C'est un fou ! pensa Rob. Je n'ai qu'à lui souhaiter meilleure chance et à le laisser à ses divagations.

Il fit quelques pas dans le sentier qui descend aux grèves, puis i se retourna pour crier bonsoir au berger. Celui-ci ne répondit pas.

IV

La grotte de la fée Margot.

Rob Flammick n'eut pas de peine à chasser de son esprit l'impression produite par cette singulière rencontre. Peu à peu il accéléra sa marche vers la grève et gagna rapidement le fil

Digitized by Google

de la dernière vague. La grève était plate et fine, à peine ridée par les ondulations légères qu'y laisse la marée en se retirant, et qui se nomment *paumelles*. Rob les considéra un instant d'un air distrait, puis il se baissa pour écrire le nom de *Noëlla* sur le sable avec un coquillage rose. Les douces perspectives qui l'avaient accompagné depuis Dahouet, remplissaient de nouveau son cœur.

La jolie métairie du Vaumadeuc flottait devant ses yeux : il en serait le maître, car le père Kerorh voulait se reposer sur son gendre du soin de ses cultures. Il les dirigerait seulement de ses conseils et continuerait de vivre avec ses enfants. Ainsi l'hiver s'annonçait riant, joyeux, bien différent de ceux qu'on passe en Islande ; les amis visiteraient la ferme aux veillées, on raconterait en commun, en les grossissant un peu, les histoires de là-bas, les aventures de voyages, les pêches merveilleuses des régions glacées, et ces tempêtes terribles dont il fait si bon parler devant un bon foyer, en attisant le feu clair.

Cependant, sur la côte, le brouillard était devenu plus épais ; il se traînait le long des terres en flocons d'ouate blanche et enveloppait les buissons de losanges serrées comme les mailles d'une fine dentelle. Sur la mer, au contraire, s'étendait une clarté tranquille qui ruisselait du ciel sur les flots. Au loin, la marée montait lentement avec un bruit harmonieux, pareil à une musique, formée de vibrations diverses. Dans les mille plis brisés des vagues, tremblotaient les étoiles : on eût dit une riche étoffe, mobile et flottante, diaprée çà et là de diamants.

Rob, la tête en avant, perdu dans ses rêveries, Rob marchait toujours. Il longeait la rive à un point où la grève se rétrécit, tandis que le rocher se relève en falaises abruptes. Le pêcheur qui s'attarde près de ces falaises, peut y être surpris par la marée montante car l'anse s'arrondit dans la forme d'un arc légèrement tendu, et le cap qui termine chaque extrémité est d'abord atteint par les flots. A chaque pointe, les rochers entassés en désordre dessinent des labyrinthes et des couloirs où la vague s'engouffre avec bruit et rejaillit en embruns.

Digitized by Google

Rob Flammick passablement distrait remarqua trop tard que la mer atteignait les cornes de l'arc et lui coupait toute retraite. Il se mit à chercher une fissure, un sentier caché dans la falaise, pour remonter sur les plateaux.

Un rayon de lune, glissant entre deux nuages, éclaira soudain la paroi du rocher, couverte de mousses sauvages et de cristes marines.

A quelques pas du marin, s'ouvrait une anfractuosité large et haute dont le fond était noir comme un abîme. Des touffes de lichens bruns tapissaient l'ouverture de la grotte, des stalactites bizarres pendaient en longues aiguilles à la voûte. L'œil ne pouvait sonder la profondeur de cette caverne, car un voile de ténèbres en dérobait l'intérieur aux regards indiscrets.

Une forme blanche, qui semblait une femme, insaisissable comme un brouillard, se tenait assise, immobile, à l'entrée de la grotte. Ses pieds disparaissaient sous des rubans d'algues vertes.

Rob Flammick recula par un mouvement instinctif.

La forme blanche s'était déroulée sur elle-même et s'était dressée ; elle paraissait ne pas toucher le sol, mais flottait silencieusement en rasant les galets.

Notre homme ouvrit les yeux tout grands et se demanda s'il rêvait.

Un vent frais se leva du côté de la mer.

La femme blanche changea lentement de place. Elle parut tout à coup grande de moitié. Les contours floconneux de sa robe ondulaient en larges plis derrière elle.

Flammick retint son haleine.

La chanson du vieux berger se présenta aussitôt à son esprit. Des lueurs vacillantes et inconnues passèrent entre lui et la falaise : elles paraissaient jaillir du flot montant, car la mer avait sensiblement gagné du terrain, elle était tout près, elle déferlait en écume jusqu'à lui et l'enveloppait par moments d'un nuage de poussière humide.

Les vibrations musicales s'élevant des vagues avaient aussi pris

Digitized by Google

de l'intensité ; on eût dit qu'une main mystérieuse promenait sur les flots je ne sais quel archet gigantesque. On entendait dans le lointain un large bourdonnement de conques. Sur le fond de cet orchestre fantastique se détachait avec limpidité un chant qui ondulait à la façon d'une flûte harmonique et solitaire.

Quelques goëlands piquaient çà et là leurs notes aiguës. Cet ensemble de bruits divers qui s'enflaient ou décroissaient suivant le cours de la pensée de Rob Flammick avait un caractère étrange.

Les plateaux qui dominent la falaise semblaient se perdre dans le ciel ; Rob vit les pointes de rocher s'allonger démesurément au-dessus de lui, une ombre errante passa sur les sommets et la brise apporta distinctement aux oreilles du marin la chanson du vieux berger :

Dans l'écume balancée,
Elle joue avec les vents,
Sur l'aile des noirs autans
Elle est bercée.
L'avez-vous point rencontrée,
Margot la Fée?

En songeant à la fée Margot, Rob se prit tout à coup à trembler...

La mer baignait déjà ses genoux ; il entra dans la grotte.

La chanson continua en murmure :

Mais de sa grotte ignorée
Ouverte au flanc du rocher
Malheur a qui veut chercher
La noire entrée !
L'avez-vous point rencontrée,
Margot la Fée ?

Poussé par une puissance invicible, Rob Flammick avançait, il avançait haletant au milieu des galets. Sa marche était embar-

Digitized by Google

rassée par les algues de couleur glauque qu'amenait le flot. — Car le flot le suivait dans la grotte...

Le brouillard blanc et moite l'y avait aussi suivi. Rob en était tout imprégné, Rob le palpait, le respirait à pleins poumons. Le sang battait violemment dans ses tempes, des flammes roses dansaient devant ses yeux, il tendait les mains dans le vide comme pour saisir une forme qui le trompait, et il marchait toujours vers le fond de la caverne...

Au bout du couloir, la grotte s'élargissait en formant une sorte de chambre dont le sol dépassait le niveau des plus hautes mers. Le flot de mars n'y pénétrait jamais. Des varechs amoncelés au hasard formaient une espèce de lit. Rob Flammick s'y laissa tomber épuisé.

Un sommeil de plomb tournoya lourdement autour de lui, des ailes invisibles battirent près de ses cheveux, et le chant de sirène qui ondulait près de lui devint de plus en plus doux. C'était une voix pleine de tendresse qui le berçait irrésistiblement. Tous ses sens étaient enchaînés à la fois.

Cependant le chant de sirène s'affaiblit peu à peu et devint comme un murmure : bientôt il demeura suspendu dans un soupir...

Rob Flammick dormait profondément.

.....

V

Où l'on apprend combien de temps Rob Flammick avait dormi.

Sur les grèves jaunes, il faisait grand jour quand Rob ouvrit les yeux.

Un rayon filtrait discrètement jusqu'au fond de la grotte et jouait sur les voussures naturelles du rocher. Rob considéra un instant ces jeux de mirage au plafond bleui de la grotte en était tout étonné

Digitized by Google

de se trouver là, étendu sur un tas d'algues séches. Il se frotta trois fois les yeux, étendit les bras, se leva et marcha. Sa démarche était chancelante comme celle d'un homme ivre.

Il parvint pourtant à sortir de la grotte, non sans avoir glissé plusieurs fois sur les herbiers visqueux qui flottaient le long des petites mares. L'air vif du dehors le frappant en plein visage vint lui rafraîchir les idées.

— Corbleu ! fit-il, me voilà bien loin de Pléneuf ! Je veux qu'on me pende au mât de misaine, si je sais ce que je suis venu faire ici sur la grève de la Cotentin !

Il reprit machinalement le chemin de Dahouet, en s'arrêtant de place en place.

Dans cet état indécis qui n'est ni le sommeil ni la veille, il donna un coup d'œil en passant aux anfractuosités de rochers qui s'arrondissent sur cette grève en autant d'aquariums diaphanes. Emprisonnée sous le liquide cristal, vit une faune sous-marine aux couleurs les plus brillantes. Les verts glauques alternent avec le brun, le jaune, et de riches teintes pourprées parcourant toute la gamme de tons depuis le rouge vif jusqu'au bleu foncé. Dans les coins s'épanouissent les polypes, les nullipores, les madrépores à la structure élégante, les astrées ou étoiles de mer, les coraux rosés et les anémones balançant leurs tentacules couleur d'opale. Au sein de ces forêts merveilleuses, peuplées de fleurs vivantes, nagent les chevrettes, et tandis qu'un bernard-l'ermite donne la chasse à ses voisins, des milliers de petits mollusques traînent paresseusement leurs coquilles contournées en hélices.

Rob Flammick quitta la plage pour remonter à Port-Morvan. En passant près de la maison commencée dont il avait remarqué les murailles sortant à peine de terre, il vit qu'elle était terminée. Un bouquet enrubanné en ornait le faîte !

— Par saint Mathurin ! dit-il, voilà une maison qui s'est construite bien rapidement ! Hier encore les murs ne faisaient que sortir de terre ! Ce matin elle est finie ! Qu'est-ce que cela veut dire ?

Il voulut entrer dans un des logis du village pour interroger le

Digitized by Google

premier qu'il trouverait sur unphénomène aussi incroyable, mais à Port-Morvan il n'y a que trois maisons. Toutes les ortes étaient fermées. Il prit la route des champs qui débouche au bout des marais de Dahouet.

Il faisait froid, la terre était dépouillée de ses moissons ; les arbres dépourvus de feuilles étendaient tristement leurs branches noirâtres.

— Qu'est-ce à dire ! pensa Rob stupéfait. Hier soir les champs avaient encore leurs pailles, et dans le clos que voilà il y avait un écot de blé noir fraîchement coupé ! Suis-je le jouet de quelque hallucination ou si je rêve tout éveillé ?... Les arbres avaient encore leurs rameaux hier, les feuilles étaient verdissantes, sauf les peupliers de la petite vallée qui commençaient à jaunir et ce matin il n'y a pas une branche verte. Les chênes sont habillés couleur feuille morte !

La brise froide lui apporta au visage un flocon de neige retardataire.

— Heu ! continua Rob. C'était hier le deuxième jour de septembre ; les frimas prennent bien vite cette année !...

En arrivant à Dahouet, il s'aperçut que tous les navires pêcheurs étaient partis pour l'Islande.

Or les navires ne partent qu'au commencement de mars.

— Par le front du diable ! s'écria-t-il, j'arrive donc de sous terre que tout cela s'est fait sans que j'en aie rien su ! *Le Trois-Frères* était pourtant hier à cette place amarré près de la cale !... Les camarades n'auront pas appareillé pour là-bas sans me dire un mot !...

— Bah ! dit-il, il est sûr que je rêve ! Mais laissons aller le filin et remontons au Vaumadeuc.

Quand il fut rendu au moulin du port qui touche la chaussée, il entendit les cloches sonner à toutes volée à l'église de Pléneuf. Au lieu de tourner à droite par la route de la vallée qui monte au Vaumadeuc, il suivit machinalement le chemin du bourg. Là aussi, des deux côtés de la route, les champs présentaient à l'œil un aspect

Digitized by Google

désolé, la nature n'avait pas encore revêtu ses habits de printemps ... On était au commencement de mars.

Au fond de la grotte de la fée Margot, Rob Flammick avait dormi six mois.

VI

Pourquoi les cloches sonnaient à Pléneuf.

La route de Pléneuf était déserte. Notre ami Rob arriva donc au bourg sans avoir pu questionner personne, et comme les cloches continuaient à carillonner, l'idée lui prit d'entrer à l'église.

L'église était aussi remplie que le dimanche à la grand'messe : les prêtres vêtus de leurs plus riches ornements officiaient à l'autel qui était paré de fleurs et de cierges comme aux plus grands jours. De petits nuages d'encens flottaient lentement dans l'air et allaient se perdre le long des vitraux taillés en losanges. Des offrandes somptueuses de grain, de beurre et de filasse étaient déposées sur la crédence devant l'image de la Vierge, qu'illuminaient d'un éclat insolite deux gros cierges enguirlandés.

Le regard de Rob Flammick se promenait avec une curiosité indifférente sur ces objets. Une inquiétude invincible commençait cependant à se mêler à la curiosité sans qu'il pût s'en rendre compte. Ses yeux s'arrêtèrent sur une vieille peinture représentant saint Sébastien garrotté à un arbre, le corps criblé de flèches.

Cependant le curé continuait ses prières au maître-autel. A un moment il se retourna vers l'assistance et la bénit en levant les mains :

— Allez en paix ! dit-il, et que le bonheur vous accompagne toujours. Comme un hôte agréable et fidèle, qu'il demeure avec vous sous votre toit. Que nul affamé ne frappe en vain à votre porte ; la charité porte bonheur aux moissons. Je vous bénis

Digitized by Google

jeunes époux qui êtes venus la main dans la main au pied de cet autel, je vous bénis au nom du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob !...

— Amen ! fit une voix.

C'était la voix du père Kerorh.

Pour la première fois, Rob Flammick vit les époux que le prêtre bénissait ainsi, car c'était une messe de mariage.

Le jeune homme portait le costume de Saint-Alban. Il lui était inconnu. La jeune épousée se leva, et, plus vermeille qu'une rose sauvage, elle descendit l'église au bras de son époux. Son regard était discrètement baissé sous la frange de ses longs cils, mais la fossette de son menton riait mutinement...

C'était Noëlla!

La foudre elle-même fût tombée aux pieds du pauvre Rob Flammick, qu'elle ne l'eût pas atteint plus violemment. Les yeux hagards, il demeura cloué sur les vieilles dalles de l'église.

— Un sanglot entrecoupé s'échappa de sa poitrine...

— Noëlla ! Noëlla !

Personne n'y prit garde. On sortait en foule, en se pressant pour être sur le passage de la mariée. Au dehors un rayon de soleil furtif jouait sur les tombes du cimetière, les instruments de musique reprenaient à fredonner et les enfants faisaient tomber une pluie de noix sous les pas du cortège de noces.

Rob Flammick effaré sortit aussi de l'église et disparut derrière le mur du cimetière afin de n'être pas vu. Son cœur battait dans ses tempes, il avait la tête en feu. De sa cachette, il voulut voir défiler le cortège, mais le courage lui manqua tout à coup... il appuya son front brûlant contre la pierre froide du mur du cimetière et demeura anéanti.

Puis, prenant sa course comme un fou, il s'élança dans la première direction venue sans savoir où il allait.

Il ne s'arrêta que lorsque les forces lui firent défaut.

Par une ironie railleuse son fatal génie l'avait encore poussé du côté des grèves ... En apercevant de loin la grotte de la fée Mar-

Digitized by Google

got, il brandit furieusement le poing en proférant des paroles de menace et il s'arracha une poignée de cheveux. Ses cheveux étaient devenus gris... Il avait vieilli de vingt ans en un quart d'heure.

.....

Tout le jour, il erra sur les grèves, tantôt silencieux, tantôt recomposant au dedans de lui la chanson du vieux berger, et cherchant inutilement, comme le berger, à retrouver le souvenir de ce qui lui était arrivé.

Vains efforts !... Ainsi qu'un instrument délicat que heurte une main brutale, son cœur s'était brisé, — Rob Flammick avait perdu la raison.

Le vieux berger, vêtu d'une peau de mouton, est mort le mois dernier au village de la Cotentin. La vallée n'est pourtant pas solitaire ; quelqu'un vient encore s'asseoir, à la nuit tombante, sur le roc au bord de la grève. Dans la pénombre, quand se lève le brouillard pareil à un duvet flottant, et que le vent gémit tristement en chassant les feuilles d'automne, on le voit là-bas comme un fantôme.

C'est le pauvre Rob Flammick, le fiancé de Noëlla. Il a le front pâle, découronné, — et il chante :

L'avez-vous point rencontrée,
A l'heure où descend la nuit,
Quand le brouillard blanc vous suit
Dans la contrée;
L'avez-vous point rencontrée,
Margot la Fée ?

LOÏC PETIT.

Digitized by Google

POÉSIE

UN ATHÉE

A MON AMI VICTOR DE LAPRADE

Fritz avait vu le jour dans une humble famille :
Il était de ceux-là dont notre âge fourmille,
Qui, trouvant que le sort les a placés trop bas,
Tentent de s'élever et n'y parviennent pas.
Sur les lèvres de Fritz, malheureux par lui-même,
Chaque déception enfantait un blasphème ;
Et, dans les faux calculs de sa cervelle en feu,
Dieu ne lui venant pas en aide, il nia Dieu !
On l'entendit, alors, soutenir que la vie
D'une éternelle nuit dans la tombe est suivie ;
Que le retour de l'âme à son foyer divin
Est un vieux conte bleu réédité sans fin ;
Que, le corps subissant une mortelle atteinte,
La flamme qui l'anime est pour toujours éteinte ;
Et que l'homme en entier, le hasard le créant,
Comme il en est sorti, rentre dans le néant !

*

Fritz était déjà veuf, lorsque son fils unique
Partit, allant chercher fortune en Amérique.
Fritz, en se séparant de ce fils adoré,
Par un poignant regret eut le cœur déchiré:
D'un œil morne, il le vit quitter les bords de l'onde ;
Et bientôt, sous le coup d'une angoisse profonde,
Ne l'apercevant plus dans la masse des flots,
Il laissa, sur la plage, éclater ses sanglots ...
C'est que pour être athée on n'en est pas moins père,
Est c'est aussi que, moins on croit, moins on espère !

Digitized by Google

Quand l'enfant bien-aimé de nos bras s'est enfui,
Si Dieu n'existe pas, qui veillera sur lui ?

*

Fritz, privé de son fils, au loin, dans la campagne,
Seul, oublié, pleurant une douce compagne,
Sous le chaume du pauvre expiait tristement
Et son ambition et son aveuglement.
Le vide, autour de lui, s'élargissait sans cesse ;
Nul ne songeait à prendre en pitié sa détresse ;
Et l'incrédulité qui lui voilait les cieux,
Qui ne montrait plus rien de réel à ses yeux
Que le gouffre terrestre où l'humanité glisse,
De son isolement aggravait le supplice !

*

L'homme n'est jamais seul, quand l'homme croit en Dieu :
Il trouve, à chaque pas, à toute heure, en tout lieu,
Un ami qui toujours répond, dès qu'il l'appelle ;
Et, s'il est pris d'un mal à tous les soins rebelle,
Si de constants revers, si de cruels ennuis
Assombrissent ses jours et tourmentent ses nuits,
Confiant dans la voix de cet ami sincère,
Il dompte la douleur, il brave la misère,
Car il est fort : il sait que, dans l'éternité,
Ce que l'on souffre en bas, en haut sera compté !

*

Mais Fritz ne croyait pas ! Il ne portait dans l'âme
Que la négation d'un Dieu que tout proclame,
Tout, la fleur des printemps, la neige des hivers,
L'impérissable loi qui régit l'univers,
Tout, même l'athéisme ! ... Oui, ce Dieu qu'il outrage,
L'athéisme l'affirme en son aveugle rage :
Il condamne, il proscrit un Dieu dont il a peur ;

Digitized by Google

Il ne veut voir en lui qu'un fétiche trompeur,
Afin que, désormais, les passions brutales
Puissent impunément afficher leurs scandales,
Et que l'orgueil sans borne et le vice sans frein,
N'aient plus à redouter un juge souverain !

*

Le Temps avait trois fois ouvert et clos l'année,
Depuis le jour néfaste, où, l'âme consternée,
Fritz reçut de son fils le baiser du départ ;
Et, bien qu'à la distance il dût faire une part,
Fritz de l'absent chéri déplorait le silence :
Pas une lettre ! un mot qui si vite se lance,
Rien qui parlât de lui ! Voyageur inconnu,
Sur le sol étranger qu'était-il devenu ?
Un rapide fléau, dans sa course mortelle
L'avait-il emporté ? La mer lui servait-elle
De linceul ? Et comment et par qui le savoir ?
Fritz, au fond de son cœur, sentit le désespoir
Entrer soudainement et glacer tout son être,
Comme un fer meurtrier qui dans les chairs pénètre.
« Mon fils, soupirait-il, mon pauvre fils n'est plus !
« Le doute en moi s'épuise en combats superflus :
« J'ai perdu mon enfant !... Plus de recherches vaines ...
« Mais le sang, aujourd'hui, desséché dans ses veines,
« Dans les miennes aura bientôt le même sort...
» Je vivais par mon fils ; je mourrai de sa mort ! »

*

La fièvre sur le corps de Fritz s'était fixée,
Et le rongeait, tandis qu'une affreuse pensée
Revenait constamment assaillir ses esprits :
« O Mort ! s'écriait-il, l'enfant que tu m'as pris,
« Me le rendras-tu ?... Non !... Pour qui dort sous la terre
« Il n'est plus de réveil ... Je le sais ... Le vieux père,

Digitized by Google

« Le jeune fils, et l'arbre aussi bien que le fruit,
« Ce que frappe la Mort est à jamais détruit !...
« Comme le moindre muscle ou la plus mince fibre,
« L'être qui règne en nous, capricieux et libre,
« Qui s'enflamme à la gloire, au génie, à l'amour,
« L'être immatériel souffre et meurt à son tour...
« L'œil se ferme... et plus rien pour l'âme n'est visible...
« Je ne reverrai plus mon fils !... Est-ce possible ?...
« Quoi ! ses traits, son regard si doux, son souvenir,
« Me seront dérobés par mon dernier soupir !...
« Ne plus revoir mon fils !... Et qui l'a dit ?... Moi-même !
« N'ai-je pas du néant prôné le droit suprême ?
« Ne me suis-je pas fait son apôtre ?... Insensé !
« Qu'un revers de fortune au front avait blessé,
» Pour reconnaître un Dieu que nia ma folie,
« Un monde lumineux, où, notre œuvre accomplie,
« Nous remontons plus purs, en esprits transformés,
« Allant rejoindre ceux que nous avons aimés,
« Me fallait-il attendre, expirant sur ma couche,
« Que l'amour paternel, un remords à la bouche,
« Arrachât de mes yeux, en face du cercueil,
« Le bandeau qu'avait mis un méprisable orgueil !!... »

*

Et Fritz agonisait ; la Mort hâtait son heure...
Il priait .. Tout à coup, dans sa triste demeure,
Un jeune homme apparaît, précipitant ses pas...
« Mon fils ! dit le mourant... Ah ! je n'espérais pas
« Ce bonheur !... moi, je pars... Je vais, près de ta mère,
« Oublier, cher enfant, une existence amère... »
— « Vous me quittez, mon père, et sans me dire adieu ? »
— « Adieu ? Non ! Au revoir, mon fils !... Je crois en Dieu ! »

HIPPOLYTE MINIER.

Digitized by Google

ÉTUDES LITTÉRAIRES

UNE GERBE[1]

I

Lorsque le moissonneur a détaché du sillon plusieurs javelles, il revient sur ses pas et réunit par un lien les javelles en une gerbe. — Ce procédé agricole est devenu, depuis quelques années, un procédé littéraire, au grand profit du public. Autrefois, il fallait chercher dans les collections de périodiques, ordinairement dépourvues de tables générales, toujours rares, souvent absentes, quantité de travaux non réimprimés depuis, introuvables ailleurs, et pourtant précieux. Depuis un certain temps, — et Sainte-Beuve en a donné l'un des premiers, sinon le premier, l'exemple, — on forme volontiers des volumes en recueillant des articles de journaux. Ces volumes ne sont pas les moins bons d'un siècle qui en laissera d'excellents, et l'on a vu des écrivains forcer les portes de l'Académie avec ce seul bagage. Pourquoi tel collier de perles ne vaudrait-il pas une grosse pièce d'orfèvrerie ?

Nous sommes particulièrement heureux de voir M. de la Borderie entrer dans cette voie. Selon la coutume des riches, il sème sans compter, sans regarder, avec prodigalité, et cela depuis bien des années déjà dans divers recueils, dans des annuaires, même dans des catalogues, des études que les travailleurs d'à présent recherchent,

[1] Plusieurs abonnés ayant exprimé le désir de voir la *Revue* consacrer une étude développée au volume de M. A. de la Borderie (*Galerie bretonne historique et littéraire*) Rennes, Plihon, libraire-édit. 1 vol. in-12) nous sommes heureux de pouvoir leur donner satisfaction en publiant le présent article que veut bien nous adresser M. Robert Oheix.

Digitized by Google

sans pouvoir toujours se les procurer, et qui feront dans cinquante ans le désespoir des érudits et des bibliophiles.

Divers journaux de Bretagne ont eu, eux aussi, la bonne fortune de publier quelques-uns de ces essais; aujourd'hui, on les trouve en volume chez Plihon. Le livre, paru en mai, est tiré à petit nombre, et nous sommes sûr que les catalogues de nos libraires, quand ils en inscriront le titre, seront bientôt obligés d'y joindre cette mention : « Épuisé, — rare. »

Si nous parlons d'un livre déjà connu de nos lecteurs, c'est qu'il tire, et de sa valeur propre et du nom de l'auteur, une incontestable importance; c'est aussi qu'avec M. de la Borderie la discussion est toujours permise, la critique toujours libre, et que, comme les écrivains vraiment forts, il entend la raillerie et l'accepte d'autant mieux qu'il sait n'avoir rien à en redouter.

II

« Entre les tableaux, les statues, les portraits qui composent « la galerie d'un amateur, d'ordinaire, il n'y a d'autre lien que le « sentiment artistique qui les a réunis. Entre les morceaux qui « forment ce volume, pas d'autre lien que le sentiment breton, « l'amour passionné de la Bretagne, terre de poésie et d'honneur « reniant toute bassesse, pays de vieille liberté hostile à tout « despotisme, race d'un bon sens élevé et fort, rejetant toute folie « de doctrine, comme le granit de la côte rejette la folie de la va- « gue.» *Galerie bretonne.* (Avertissement.)

Tous ces travaux, en effet, sont éminemment bretons, par l'inspiration et par le sujet. L'auteur ne les a pas classés méthodiquement, et peut-être a-t-il eu tort, mais l'inconvénient est très minime. En les remettant dans l'ordre chronologique, on trouve d'abord une statue dans le style du XIIIe siècle, quoique le héros soit du VIe : *Saint Lunaire ;* puis un panneau du XVe : *Anne de Bre-*

Digitized by Google

tagne ; deux bas-reliefs Renaissance : *Bataille d'Oiseaux* et *Vieux conte rennais ;* un joli tableau de genre : *la poésie de Noël en Bretagne ;* un pastel XVIIIe siècle : *Mademoiselle de Malcrais* et un beau portrait : *Desforges-Maillard ;* un buste curieux, le *comte de la Touraille ;* — et, pour compléter cet ensemble, un album ou plutôt une série d'eaux-fortes : le *Journal d'Ille-et-Vilaine sous le premier Empire.*

Cette pièce est peut-être celle que nous aimons le moins ; pourtant elle est très piquante. Dans une collection dépareillée du premier *Journal d'Ille-et-Vilaine*, M. de la Borderie a exhumé, pour les enchâsser avec un art qui en double le prix, des annonces, des comptes rendus de fêtes publiques, des nouvelles scientifiques et littéraires, des lignes inégales auxquelles il accorde généreusement le nom de poésie, enfin une série de *magots* tout a fait désopilants.

Anne de Bretagne est d'un genre très différent. Après avoir esquissé de main de maître le mariage de notre dernière souveraine, les intrigues dont ce mariage fut entouré, le portrait des personnages mêlés à cet épisode, — l'auteur analyse une tragédie composée par La Martinière sur le même sujet, et représentée en 1678. Les passages cités ne donnent pas une haute idée de l'œuvre et la première partie de cette étude fait singulièrement tort à la seconde, — ou plutôt elle fait tort au poète tragique, disséqué qu'il est par un critique dont le goût est inexorable et la dent dure.

Avec le *Vieux conte rennais*, nous pénétrons dans un tout autre monde. L'auteur, qui connaît tous les siècles comme s'il y avait vécu, nous conduit à l'auberge de la *Pie-qui-boit*, le 22 août 1487 ; il nous fait assister à un repas de corps de la municipalité rennaise, moins solennel que ceux d'aujourd'hui et sans doute moins dispendieux que ceux de 1807; il nous régale, au dessert, d'un conte ancien qu'il a retrouvé, devinez où ?... Qui, excepté lui eût eu l'idée d'aller chercher et la chance de rencontrer ce joli morceau... « au folio 53 recto du *Livre de prisage* de 1487 ! » Mais encore ici, et comme pour l'insignifiante tragédie de la Mar-

Digitized by Google

tinière, si joli que soit le conte, le cadre, à nos yeux, vaut mieux que le tableau, la monture plus que la pierre.

La *Bataille d'oiseaux* ressuscite un fait bien oublié, réel, indiscutable : un combat que les pies et les geais se seraient livré en avril 1451. Les pies restèrent victorieuses, mais chaque armée laissa sur le terrain des milliers de victimes. L'Europe entière s'occupa de cette étrange aventure. Le Pogge l'a mentionnée et Rabelais l'a contée avec son imagination ordinaire. La *Chronique universelle* de Palmiéri en fait également mention ; celle de Jean Rioche aussi ; et Noël du Fail (un bavard s'il en fut), n'a eu garde de l'oublier. C'est sans doute en préparant l'édition des *Propos rustiques* qui lui fait tant d'honneur, que M. de la Borderie s'est intéressé à ce problème : car c'en était un de déterminer le lieu où la bataille fut livrée, et c'est une vraie merveille de patience et de sagacité, que la série d'inductions savantes par lesquelles l'auteur est arrivé à fixer la lande et la croix du *Marhalla*, entre Quintin et Saint-Brieuc, comme théâtre de la victoire des pies. Il faut, pour arriver à de pareils résultats, un fonds immense de lectures et une mémoire prodigieuse, le tout servi par un remarquable esprit de localisation. Chose plus étrange encore, si c'est possible ! dans le pays même où elle fut livrée, cette bataille, qui a tant occupé le XVe et le XVIe siècle, n'a laissé, pour ainsi dire, aucune trace, à peine de vagues, de très vagues souvenirs. Des recherches minutieuses n'ont amené la découverte ni d'une tradition, ni d'un air, ni d'un vers de la chanson qui avait perpétué la mémoire du fait merveilleux, au témoignage de du Fail.

La scène change : du XVe siècle, nous tombons au XVIIIe, de du Fail à *Des Forges Maillard*. Cet aimable mystificateur eut son heure de succès et méritait le succès : il avait droit, après les invectives de Voltaire, à une réparation. La réparation est en bonne voie. M. de la Borderie, dans un premier portrait, nous peint avec une grâce légère l'épisode romanesque de *Mademoiselle de Malcrais* et du *Mercure*, les déclarations enflammées de tous les beaux-esprits du temps, leur déconvenue, et la trace laissée par cet incident litté-

Digitized by Google

raire dans l'immortelle *Métromanie* de Piron. — Une seconde étude, tracée d'un crayon plus foncé, plus ferme et non moins séduisant, nous montre Maillard dans son ménage, poète et fonctionnaire, époux et écrivain, père et voyageur, cœur vaillant, esprit élevé, helléniste à ses heures, en lutte d'un côté avec les nécessités de la vie, en correspondance de l'autre avec les plus grands littérateurs du moment, et surtout animé toujours de l'esprit chrétien et indépendant qui, sous une double forme, est au fond le même, le véritable esprit breton.

Au plaisir d'être à soi tout autre plaisir cède,

disait Maillard, et ce vers seul devrait sauver sa mémoire de l'oubli. — Nous connaissons maintenant cette honnête et spirituelle figure, et nous estimons que la réparation sera complète quand, dans les Œuvres de Des Forges, où tout ne mérite pas de périr, les *Bibliophiles Bretons* auront choisi et édité, avec l'art, la science dont ils ont fait preuve, le volume confié aux soins de MM. de la Borderie et Kerviler.

Il y a loin des vers de Des Forges Maillard aux *Noëls anciens.* Talent prosodique et esprit à part, la poésie chrétienne des noëls n'est certes pas inférieure à l'autre. Mais jamais on ne songera à insérer dans une Anthologie française aucun des cantiques d'Olivier Mérault, encore moins ceux de François Auffray, même pas la peinture de la grotte de Béthléem de Nicolas Dadier ; et pourtant, comme cette veine de poésie est franche, sentie, originale et vraiment belle ! C'est un monde à part, peu littéraire sans doute, — au moins dans le sens où nous entendons ce mot aujourd'hui, — mais profondément religieux et humain ! Les trois volumes de noëls anciens, publiés à Nantes par M. Lemeignen, il y a quatre ans, ne font-ils pas le plus grand honneur à notre province ?

Ces noëls, c'est la floraison tardive de l'arbre que les émigrés bretons des Ve et VIe siècles (et d'autres peut-être avant eux) avaient planté sur le sol armoricain. M. de la Borderie nous donne, dans *Saint Lunaire,* l'histoire vivante de l'un de ces missionnai-

Digitized by Google

res, les pères véritables de notre pays. Il a placé sous un édicule tout fleuri et panaché, fouillé dans le plus riche style du XVe siècle, cette statue, conçue elle-même dans le style pur et sévère du XIIIe; nous ne nous plaignons pas de ces ornements extérieurs. L'essai sur Saint Lunaire est un des plus beaux du volume. Puisse-t-il, comme il y était destiné, préserver de la destruction un intéressant monument du XIe siècle, un des témoins, maintenant rares, du mouvement admirable qui couvrit le sol d'églises nouvelles au lendemain de l'an mil ! Chaque jour amène des destructions lamentables; c'est une vraie manie, et l'on voit, sous les plus ridicules prétextes, disparaître des sanctuaires curieux, anciens, vénérables. Ceux qui devraient les défendre avec un soin jaloux semblent tenir à honneur de leur substituer d'abominables constructions, dont l'église-halle de Plouguenast (pour n'en nommer qu'une sur mille) est le plus parfait et le plus malheureux exemple. — Il y a longtemps que les Saints de Bretagne sont dans la dette de M. de la Borderie : aussi lui portent-ils bonheur. Il leur a dû ses premiers succès et il y a, aux deux premiers tomes des *Moines d'Occident* de Montalembert, telles notes qui, venant d'un irrécusable juge, suffiraient à honorer un érudit.

Nous arrivons avec regret à la fin du volume : du VIe siècle nous sautons au XVIIIe : c'est le commencement et la fin d'un monde. Le *comte de la Touraille*, premier gentilhomme du dernier prince de Condé, écrivain, poète, moraliste, homme du monde sans avoir été homme de cour, dupe de la philosophie et dupe surtout de son cœur, n'ouvre les yeux au danger qu'à la veille de monter sur l'échafaud. On n'est point un homme ordinaire quand on écrit d'une part : « Il n'y a rien à mon avis de si roturier « qu'un gentilhomme mal appris, qui se fait honneur d'être, « comme dit Montaigne, *ignare et non lettré* ; » — et quand d'autre part on chante :

« Il faut, pour mourir sans angoisse,
« Après avoir tout épuisé,
« Etre enterré dans la paroisse
« Où l'on fut jadis baptisé. »

Digitized by Google

Cette physionomie, jusqu'ici presque inconnue, demandait à être mise en lumière ; elle l'est aujourd'hui. Elle le serait plus encore le jour où M. de la Borderie nous donnerait un recueil choisi, réduit, des œuvres du comte de la Touraille. Ce jour-là, nous nous permettrons de suggérer à l'auteur une correction : la présidente que le « petit du Bois-du-Loup [1] » comparait à la « reine des cieux » et près de laquelle il faisait de si plaisantes ambassades, pommadé au blanc d'œuf et portant au côté l'épée d'argent de son « *ché-père,* » cette présidente n'était pas, si nous ne nous trompons, Mme de Châteaugiron, mais Mme de Cornulier, née de la Tronchaye. Devenue veuve, elle avait abandonné à ses enfants le château de Vair, sur la Loire, pour habiter l'hiver, à Rennes, son hôtel sur la Motte, — l'été, Lézonnet, tout près de Ploërmel. A en juger par sa correspondance, encore inédite, c'était une femme de tête, de sens, de cœur, originale parfois, pieuse, dévouée, charitable, une sainte en un mot, qui mériterait bien, elle aussi, de trouver un bon peintre pour faire son portrait.

III

Nous nous complaisons dans cette étude, mais il faut se résumer.— Ce qui frappe le plus, dans la *Galerie Bretonne*, quand, après avoir échappé au charme de la lecture, on y réfléchit de sang-froid, c'est l'érudition si variée de l'auteur. Quel que soit le temps auquel il s'attache, il en parle comme s'il en revenait, avec autant de largeur dans les vues générales que de sûreté dans les détails, comme un contemporain à la fois et comme la postérité.

Il n'affecte pas la couleur locale, mais il sait la répandre avec un art consommé et d'autant plus insensible, par des traits discrets et pourtant significatifs. Il a vu, dirait-on, ce qu'il raconte; il est plein de son sujet; il le possède comme il en est possédé. De

[1] Nom porté par La Touraille dans sa jeunesse.

Digitized by Google

toutes ses œuvres M. de la Borderie pourrait dire comme de celle-ci :« Ces études, telles qu'elles peuvent être, nous appartiennent; elles ne doivent rien à personne. Les notions et les faits qu'elles font connaître sont neufs, on les chercherait vainement ailleurs.» *Galerie Bretonne.* (Avertissement).

Il n'est pas donné à tous, tant s'en faut, de pouvoir, sur des motifs nouveaux, sans employer la fantaisie autrement que comme un grain de poivre semé çà et là avec une originalité de bon aloi, donner un livre nourri, instructif et attrayant.

La clarté, la précision, la limpidité, sont les qualités maîtresses de cet écrivain. Il faut un esprit supérieur, admirablement doué au point de vue de la méthode et de la rectitude, pour mettre en bel ordre, ranger et classer tant de matériaux. Ce n'est pas tout de *savoir* pour soi, il faut *apprendre* aux autres : et combien peu y parviennent ! — Il faut encore, et c'est le dernier mot, l'art suprême, il faut savoir rendre l'érudition aimable. M. de la Borderie n'abuse pas des fleurs, mais il en use, et il s'entend à les faire valoir. Il a des expressions pittoresques, des descriptions charmantes, des saillies piquantes, et avec cela, l'exactitude, le mot propre, le tact et la mesure. Lisez sa dernière discussion sur la situation topographique des *Diablintes* [1] ! — discussion courtoise, ce qui est déjà beaucoup ; discussion savante, convaincante, victorieuse... et intéressante, ce qui est tout. MM. Longnon et Kerviler ne sont pourtant pas les premiers adversaires venus.

Voilà la part de l'éloge ; nous avons promis aussi celle de la critique; nous avons même commencé à tenir parole en rectifiant tout à l'heure le nom de la dame de Lézonnet. Nous allons continuer et même-faut-il le dire ? — chercher un peu *la petite bête.*

Passons sur quelques phrases entortillées, sur quelques autres où l'on pourrait assez fructueusement donner la chasse aux *qui* et aux *que.* Aux plus soigneux écrivains, aux plus corrects, il échappe çà et là des négligences de cette sorte. Mais nous engageons M. de

[1] *Association Bretonne; Mémoires du Congrès de Quintin,* 1880.

Digitized by Google

la Borderie à se défier du démonstratif *ce*, *cette*, dont on fait si grand abus en notre siècle. Dans une note de vingt lignes des *Nouvelles Méditations* de Lamartine on a compté jusqu'à dix-sept *ce*, *cette*, *ces*, *c'est*, etc. L'emploi de *cette*, dans une phrase de la *Galerie Bretonne*, donne au style une fâcheuse obscurité.

M. de la Borderie sacrifie peu au néologisme; cependant nous trouvons chez lui *villette* (p. 93), *scribomanie* (p.169), et quelques autres peccadilles du même genre, que nous aimerions mieux n'y pas voir.

Voire même, dans l'usage actuel, ressemble à un pléonasme, quoique la signification propre et primitive de chacun de ces deux mots soit très distincte.

Godaille (p. 20) est français, sans doute, puisqu'il vient de Rabelais, mais il nous semble un peu trop trivial; trop triviale aussi la *queue d'une cane*, (p. 250). M. de la Borderie ne cultive pas le style « noble, » et nous l'en félicitons : telle expression familière, placée à propos, donne à la phrase une aisance, une souplesse, une saveur pittoresque fort appréciable. Mais il faut choisir, il faut s'arrêter à temps sur cette pente, au pied de laquelle grouillent aujourd'hui dans leurs marécages les représentants de ce qu'on nomme la littérature *naturaliste*....

Voici enfin une question que nous tenons à poser à M. de la Borderie : — Pourquoi, lorsque vous citez le texte d'un auteur ancien, vous astreignez-vous à en reproduire l'orthographe, maintenant inusitée ou fautive ? Si vous découvriez une lettre nouvelle, autographe, de Mme de Sévigné, la publieriez-vous lettre pour lettre ? Ce serait risquer fort de gâter un chef-d'œuvre. Quand M. Cousin a donné des lettres de ses belles clientes du grand siècle, il en a corrigé l'orthographe, il nous les a données en français moderne, mot à mot, mais pas lettre à lettre. Ces illustres femmes paraissent y avoir gagné comme le lecteur. L'exemple n'est-il pas bon à suivre, sauf quand il s'agit, bien entendu, d'une édition destinée aux philologues ?

Ces observations et ces critiques de détail n'ôtent rien, on le

Digitized by Google

comprend, au mérite de la *Galerie bretonne* ; loin de diminuer la part de l'éloge, telle que nous l'avons faite, elles seraient plutôt de nature à en accroître la valeur : elles montrent que nous avons lu et apprécié le livre en toute liberté d'esprit.

Aussi nous permettons-nous, en terminant, de dire à l'auteur : A quand le tome II de la *Galerie Bretonne* ? A quand surtout l'*Histoire de Bretagne* que vous nous avez promise, et que — dans tous les cas — vous nous devez ?

ROBERT OHEIX.

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES RENDUS

ALBERTE, par Mlle Zénaïde Fleuriot; 1 vol. in-18, 322 p. — BONNASSE, du même auteur; 1 vol. in-18, 353 p. — LES PUPILLES DE TANTE CLAIRE, par M. Maryan; 1 vol. in-18, 242 p. Paris, Victor Lecoffre, éditeur.

La plume de Melle Zénaïde Fleuriot est d'une inépuisable fécondité. La mythologie eût assurément comparé cette plume merveilleuse à la corne d'abondance.

S'il est peu de femmes dans notre France, qui osent entrer dans la carrière littéraire, Melle Fleuriot, du moins, y court infatigable, y recueille des couronnes, et semble prendre à tâche de racheter l'abstention regrettable de ses compatriotes françaises.

Voici deux nouveaux cadeaux qu'elle offre à ses lecteurs : deux jolis volumes de la riche collection Lecoffre, qui sont là, devant nous, attendant que nous les présentions au public. L'un a pour titre *Alberte* ; l'autre, *Bonnasse*. Nous les allons feuilleter par ordre alphabétique, pour ne pas faire naître de jalousie entre les deux héroïnes si dissemblables qui leur ont donné leur nom.

Alberte est née, vit, se meut, dans le monde aristocratique, dans cette société du *high life*, où l'on fait l'élégante marchande aux ventes de charité, où l'on patine l'hiver au bois de Boulogne, enveloppée de riches fourrures, où l'on passe à demi les nuits au bal ou au théâtre.

Recherchée à la fois par un nabab anglais, et par un modeste officier de l'armée française presque sans fortune, elle hésite à se prononcer. Son entourage se plaît à augmenter ses perplexités et ses embarras.

Digitized by Google

Le sort en est jeté, elle va choisir le brillant étranger qui sème l'or sur ses pas, qui la couvrira de diamants. Mais au fond de la conscience, elle sent qu'elle fait mal de briser le cœur du jeune brave qui lui offre son nom sans souillure, de préférer l'adorateur de Mammon au loyal serviteur de la France.

Un soir, à l'Opéra, elle aperçoit *Milord* dans une loge voisine, en société d'étoiles du demi-monde. C'est une révélation pour elle. Le moment est venu de prendre une décision. Elle a atteint sa majorité ; elle ne subira plus la pression d'une tutelle. Elle a compris que le bonheur conjugal gît dans la pureté d'une affection réciproque et non pas dans la satisfaction égoïste de la vanité. Elle tend sa main au vertueux et fidèle capitaine, en bénissant Dieu de lui avoir montré à temps l'abîme où son inexpérience allait la précipiter.

Mon Dieu ! ne se trouverait-il pas plus d'une Alberte par le monde que la lecture de ces pages salubres fera rentrer en elle-même, et arrêtera peut-être sur la même pente ?

Tout autre, et comme sujet et comme ton, se présente à nous la mélancolique et attachante histoire qui fait le thème de *Bonnasse.*

Nous voici bien loin des lambris dorés de la noblesse parisienne ; nous ne percevrons plus à chaque page le flou-flou d'une robe de soie ou le parfum d'un mouchoir brodé. Comme une fée puissante à qui tout obéit, l'auteur nous transporte d'un coup de baguette sur les plages sauvages de Basse-Bretagne ; elle nous conduit dans la chaumière délabrée du vieux sacristain de Kermeneur, puis elle nous ramène d'un bond à la capitale ; mais, cette fois, elle nous ouvre les bouges étroits et méphitiques où s'étiole, dans ses éclatants haillons, le prolétariat de la grande Babylone.

Oh ! qu'ils sont vrais ces caractères ! qu'ils sont bien pris dans la vie réelle ! Ce ne sont pas de ces poupées invraisemblables que met en mouvement le feuilletoniste à sensation. Nous sommes en plein réalisme, non point le réalisme dégradant et abject de *l'Assommoir*, mais le réalisme contenu dans les limites de l'art et du goût, le réalisme dont la regrettée *Georges Elliot* a été la plus vive incarnation de l'autre côté du détroit. Le siècle des machines ne veut

Digitized by Google

plus de l'Idylle à la *Théocrite*, des bergers du *Pastor Fido* ; il ne goûte plus guère les fictions demi-historiques à la *Walter-Scott*. Ce qu'il veut, c'est être ému par la nature même, par des personnages réels comme ceux que nous croisons tous les jours dans la rue, dont nous pouvons toucher la main, fût-elle bien calleuse ou toute noircie par le labeur. Mlle Fleuriot a compris son temps, elle a trempé sa plume dans la véritable encre du XIXe siècle.

Avec quel intérêt on suit les péripéties de cette pauvre enfant de la mansarde parisienne, étiolée de corps et d'âme, qui va se guérir de sa double anémie sur les plages ensoleillées où fume le toit de chaume du vieux paysan bas-breton, qu'elle rougissait en arrivant d'appeler son oncle.

La voilà de retour à Paris, près de son père agonisant ; mais la chaumière l'a transfigurée. Dieu lui a parlé dans la solitude, par la grande voix de la nature et par la voix irrésistible du bon exemple. Il a poussé à l'enfant d'invisibles ailes qui vont l'enlever jusque sur les sommets de l'abnégation et du dévouement. Ne cherchez pas, dans ces pages touchantes, d'artifice romantique; c'est la vérité, la simplicité, le calme dans le sentiment comme dans la peinture.

Bonnasse est assurément une des perles précieuses du riche écrin de Mlle Fleuriot. C'est un livre qu'on lira beaucoup et que l'on relira souvent. Nous le fermons à regret, mais M. Maryan nous attend.

M. Maryan n'est point non plus un inconnu dans le monde littéraire. *Les Pupilles de Tante Claire* ne sont pas le coup d'essai de l'habile nouvelliste. Lui aussi est le peintre de la vie, lui aussi a étudié le cœur humain tout près de lui et tout près de nous. Les personnages sont de chair et d'os, le sang et les nerfs y palpitent sous l'influence des vraies passions humaines. Leur âme est un miroir où nous pouvons nous voir nous-mêmes reflétés, mais le miroir n'est point muet; il sort de derrière son cristal une voix harmonieuse qui nous explique la cause de nos rides et de nos laideurs, qui nous indique les moyens de les effacer par le baume de la foi et de la vertu.

Digitized by Google

Son livre eût pu s'intituler : *Les Mémoires d'un orphelin.* Aux prises depuis sa naissance avec le malheur, Christian de Coëtlonge lui résiste avec courage et finit par dompter le monstre, mais non sans combats et sans sacrifices. Il rêve un nom dans les lettres, il sourit à la pure gloire de l'écrivain, les lauriers des poètes font battre son jeune cœur; mais il fermera les yeux à la vision enchanteresse. Lui, le gentilhomme de vieille roche, il s'enfoncera dans les chiffres qu'il déteste, dans le négoce qu'il méprise ; parce qu'il a entendu et écouté docilement la sainte voix du devoir.

Aussi la récompense ne saurait faire défaut. Le rideau tombera sur une scène de paix et de douce joie ; sur une union chrétienne entre deux cœurs qui s'aiment depuis l'enfance, qui s'aiment en Dieu, mais moins qu'ils n'aiment Dieu.

M. Maryan a la magie du style. Il effleure la poésie, ou plutôt il est poète. Sa prose est une harmonie, jamais monotone, toujours vibrante, qui va chercher la fibre de la sensibilité et éveille doucement l'essaim des bonnes pensées.

En vérité, voilà trois livres qui sont prédestinés au succès, si déjà le succès ne les a couronnés et distingués de la foule des médiocrités littéraires qui nous envahit de toutes parts.

LE ROMAN CACHÉ, par M. Alfred de Courcy. — Un volume in-18, XXVII-469 p. — Paris, Firmin Didot, 1881. — Prix : 3 fr.

Lecteur assidu, j'allais dire obstiné, du *Correspondant,* je ne puis apercevoir sans un tressaillement de plaisir le nom de M. Alfred de Courcy, figurant sur la couverture jaune, parmi les signataires des articles de la Quinzaine. Que de fois même, j'en demande pardon aux historiens érudits et aux profonds moralistes qui offrent leurs travaux à la savante Revue, que de fois, cédant à une tentation irrésistible, j'ai commencé à couper les feuillets par le milieu du volume, c'est-à-dire par les pages qui me promettaient une œuvre séduisante demon nouvelliste préféré. En savourant ces

Digitized by Google

pages sémillantes de verve et d'*humour* pour ma propre satisfaction de lecteur, je ne me doutais pas que j'aurais bientôt la bonne fortune d'être appelé à en rendre compte, et à exprimer à leur sujet mon opinion toute franche, dans une autre Revue que bien des liens de sympathie pour les bonnes causes rattachent au *Correspondant* et à laquelle M. Alfred de Courcy lui-même collabore à ses heures.

Ces fleurs littéraires éparses dans les livraisons du *Correspondant*, viennent d'être réunies et offertes au public par leur auteur sous le titre commun du *Roman caché*.

Nous y retrouvons tout d'abord *Philosophia* qui en est la maîtresse pièce. Vivacité et hardiesse dans l'imagination, aisance et limpidité du style, esprit pétillant de franche gaieté, finement satirique à l'occasion, sensibilité communicative qui vous frappe au cœur comme une étincelle électrique, tout cela et bien d'autres qualités rares et précieuses, propres à l'auteur, y brillent à chaque page.

Philosophia est un épisode imaginaire — trop imaginaire peut-être — du siège de Paris en 1870. L'auteur imterrompt son récit pour raconter assez longuement un souvenir personnel, mais on le lui pardonne de grand cœur, il raconte si bien. On serait tenté de le remercier de sa digression, quelque rupture qu'elle occasionne à son plan. Du reste, le bonhomme Brière est un type accompli du savant monomane, absorbé dans ses bouquins et ses grimoires au point d'ignorer ou feindre d'ignorer que les obus prussiens se croisent sur sa tête et vomissent la mort autour de lui. S'il y a là un péché véniel contre la vraisemblance, la tache est plus que lavée par la vérité, la délicatesse, le fini avec lesquels ce caractère de comédie est traité et soutenu jusqu'à la dernière ligne.

Marthe Brière est une fille modèle ; elle est la douceur même et le dévouement pour son vieil original de père. Elle mérite bien que le brave et vaillant Fernand finisse par triompher des préjugés obstinés du vieillard contre tout ce qui porte l'épée, et la conduise

Digitized by Google

finalement à l'autel. Quant à l'helléniste morose et quelque peu misanthrope, plus heureux que Piron, il jouira à la fois des palmes académiques, la seule ambition de sa vie, et de la vue du parfait bonheur de son Antigone. Tout est bien qui finit bien.

Une île déserte aux Champs-Elysées, l'Epreuve avant la lettre, le Roman d'Hélène, voilà encore de charmantes fictions, toujours contenues malgré leur hardiesse littéraire dans les limites du goût exquis et de la morale chrétienne. Nous ne pouvons que les nommer ici. On les lit, on veut les relire; on oublie en écoutant le sympathique narrateur que les aiguilles marchent à grands pas sur le cadran émaillé de la pendule.

Nous voulons cependant avant de fermer cet écrin en faire remarquer l'une des gemmes les plus étincelantes et les plus limpides. Nous voulons parler de la *Confidence au lecteur*.

Un mariage, ou plutôt les préparatifs d'un mariage ouvrent la scène. Le comte Raoul de Montvert épouse demain Estelle de Gentilly. La corbeille est offerte et reçue, le contrat paraphé et signé, il ne manque plus que le rite civil et le sacrement religieux.

Le matin du jour qui doit éclairer l'hyménée, le fiancé manque à l'appel. Il a été saisi d'une affection subite du larynx qui a complétement et instantanément éteint sa voix. Le mariage est ajourné aux calendes grecques.

Raoul est muet, il ne peut plus exprimer sa pensée que comme les muets: ou par signes ou sur une ardoise qui ne le quitte pas.

Il parcourt les villes d'eaux, il voyage au loin pour sa santé, puis pour sa distraction. Pendant ce temps l'affection d'Estelle va décroissant de jour en jour. Non! elle n'a jamais entendu être la femme d'un muet. Raoul à son retour au château de ses pères, apprend qu'elle a donné sa main à un *mortel parlant*, comme dit le vieil Homère :

Μεροπῶν ανθρωπῶν.

A quelques lieues de la demeure des Montvert s'élève le château des Lavaur. Jadis unies par l'amitié, ces deux nobles familles ont vu

Digitized by Google

la discorde s'introduire entre elles à la faveur d'une compétition électorale. L'apaisement se fait à la longue, mais l'intimité ne se renoue pas. Un jour, cependant, on se rencontre dans le salon d'une tierce maison. On semble de part et d'autre disposé à oublier le passé. Le baron de Lavaur a une fille, belle sans doute, mais avant tout sensible et bonne. Elle sent s'éveiller dans son âme je ne sais quelle sympathie pour le pauvre muet, jadis son camarade d'enfance dont la cruelle épreuve empoisonne la vie sans ternir les nobles qualités. La sympathie est réciproque. Non! le dévouement de Marguerite de Lavaur ne reculera pas devant l'infirmité de Raoul. En vain les trop sages parents accumulent objections et difficultés, le mariage est conclu et les familles sont réconciliées.

Au jour dit, l'adjoint du village dans sa majesté comique de fonctionnaire rural, pose au fiancé la question ordonnée par la loi. Avec le crayon et l'ardoise il peut répondre. O surprise! d'une voix nette et forte, Raoul prononce un *oui* retentissant. Jugez du coup de théâtre! Seule au milieu de l'émotion générale, Marguerite reste calme et sans étonnement. « J'en étais sûre, dit-elle, il n'était pas muet! » et d'une voix aussi ferme, elle répond *oui* à son tour.

Vient ensuite le moment de la *Confidence au lecteur*. Raoul expose les motifs qui l'ont porté, deux années durant, à simuler le mutisme.

Ces motifs, vous les devinez sans doute. En tout cas, nous ne voulons pas les révéler ici, car M. Alfred de Courcy nous supplie en finissant son narré, de les garder sous le sceau du secret, jusqu'à ce que Raoul de Montvert ait publié ses Mémoires, ce qui ne saurait tarder.

Puisse notre lourde prose ne pas nuire au succès du *Roman caché*. Puisse ce bouquet suave, composé de fleurs éclatantes mais harmonieusement mariées, ne pas diminuer de prix par le peu de grâces de la main qni le présente.

ABBÉ J. DOMINIQUE.

Digitized by Google

NOUVELLES BRETONNES, par M. Emmanuel Mével, suivies d'une étude sur Émile Souvestre, 1 vol. in-18. — Paris, Forestier, 1881.

Vous sentez-vous peu de sympathie pour la dernière évolution du roman moderne ? Etes-vous de ceux que n'a pas convaincus l'axiome de M. Zola : « La littérature sera naturaliste, ou elle ne sera pas, » et qui s'obstinent à chercher dans le livre autre chose que la brutale réalité de la vie ? Ouvrez alors en toute confiance le volume de M. Mével ; ces nouvelles simples et naïves, avec un doux parfum d'honnêteté, ont été écrites pour vous. Il n' y faut chercher, sans doute, ni beaucoup d'invention, ni une bien vive originalité. Mais qui donc, à l'heure présente, peut se vanter d'innover dans le domaine du roman ? Ce ne sont pas, je pense, les naturalistes, qui n'ont inventé ni le mot, ni la chose (il y a longtemps que Montaigne a dit : nous autres naturalistes ; il y a bien plus longtemps encore qu' Homère a fait du naturalisme et du meilleur). A défaut des mérites transcendants de l'imagination et du style, les récits que j'ai sous les yeux offrent le charme d'une saine morale, d'où l'indulgence n'exclut pas la fermeté, d'une émotion vraie, tempérée par une gaieté de bon aloi ; que faut-il de plus pour attirer et retenir le lecteur ?

Les deux nouvelles de M. Mével ont pour cadre la Bretagne. *Le château de Kervaly* nous montre un officier, Georges Kermerrien, qui a quitté le service à la suite d'une blessure, et vient habiter le manoir de sa famille; il a contre le mariage des répugnances dont la rencontre d'une jeune fille, orpheline comme lui, ne tarde pas à triompher. Bientôt uni à Mlle Renée de Rochebrune, il a l'inexprimable douleur de perdre son premier-né et de voir la raison de sa femme sombrer sous l'excès de la souffrance; mais, par un artifice sublime dont l'idée première appartient peut-être à l'une des plus belles poésies de Victor Hugo [1], il entreprend de persuader à celle-ci que l'enfant mort revit dans la personne de celui qu'elle a mis au monde, peu après le fatal événement. La pauvre

[1] Le *Revenant* dans les *Contemplations*.

Digitized by Google

égarée que l'on a tenue longtemps éloignée de tous les siens, est abusée par la ressemblance, et ce n'est que plus tard, alors que le réveil du sentiment maternel lui a rendu la raison, qu'elle découvre son erreur. Le dénouement de l'histoire met en présence les deux époux, heureux à présent, et un vieux célibataire, le capitaine Morel, asservi à tous les caprices d'une gouvernante revêche, qui s'est assurée son héritage par un contrat en bonne et due forme, et ne lui laisse même plus la consolation de raconter ses batailles de Crimée. La leçon morale, on le voit, pas plus que l'intérêt, ne manque à ce récit, auquel je préfère pourtant celui qui a pour titre *les Caprices de la destinée*. Ici, c'est à Paris que l'action s'engage, et dans la classe ouvrière: Jean et Marie ont grandi sous le même toit; une étroite sympathie unit l'ouvrier imprimeur à sa cousine qui, à la suite de la mort du vieil oncle qui l'a élevée, est amenée à quitter la grande ville, et à se placer comme institutrice à Douarnenez, chez une ancienne amie de sa mère. Resté à Paris, Jean s'aperçoit bientôt que l'atelier d'imprimerie n'est pas un théâtre digne de son intelligence, de son ambition; il réussit, grâce à des efforts soutenus et à son talent, à se faire une place dans le journalisme et la littérature; dans le monde où il vit maintenant, il s'amourache de la fille d'un comédien célèbre, et, malgré la douce résistance de sa mère, il est à la veille de l'épouser; il prie sa cousine, son amie d'enfance, d'assister à ses noces, en même temps qu'à son premier succès dramatique.

Cependant de graves événements se sont accomplis à Douarnenez : reçue à bras ouverts par Mme Vadier, adorée de son élève, Marie a inspiré la plus vive passion au fils de la maison, un pauvre infirme, qui l'aime avec toutes les forces contenues de sa débile nature; la lettre de Jean, l'annonce du prochain départ de l'institutrice, font éclater cet amour d'où dépend désormais la vie du malade; la reconnaissance et la pitié arrachent alors à Marie le plus noble des sacrifices : elle n'ira à Paris qu'après s'être fiancée à Didier. En se revoyant, les deux cousins sentent se réveiller, plus vive et plus tendre, la sympathie d'autrefois : ils ne s'appartiennent plus ; mais

Digitized by Google

le double obstacle qui les sépare tombera bientôt; éclairé sur le compte de la coquette qu'il a cru aimer, Jean lui rend sa parole; quant au pauvre Didier, il s'éteint doucement, et sa compagne pourra sans scrupule céder à son inclination. Tel est ce récit, dont mon analyse écourtée ne peut donner qu'une faible idée; je me suis seulement attaché à mettre en lumière ce qu'il a de touchant.

J'aurais bien des réserves à faire sur le style de M. Mével; j'aime mieux le louer encore pour la partie purement descriptive de son livre. En dehors de quelques incursions un peu timides dans le Paris moderne, c'est en pleine Bretagne bretonnante, à Ploumor, à Plouaré, que nous transporte l'auteur; il semble mal à l'aise dès qu'il a mis le pied hors de sa chère Bretagne, et je ne songe certes pas à lui en faire un crime. Il y a, deci, delà, quelques jolis paysages; il y a surtout trois scènes, véritables hors-d'œuvre, qui nuisent un peu à la marche du récit, mais que tous les amis du pittoresque et de la couleur locale reliront avec délices : une foire, une noce, une pêche. On peut, sans être suspect de naturalisme, aimer la nature prise sur le fait, et goûter cettre phrase : « Les « rues du village sont encombrées; le moment du départ est venu; « les bouchers, stimulés par le gain et les libations de la journée, « conduisent à toute vitesse leurs voitures chargées de veaux à « l'œil hébété et à la langue pendante. » Il faudrait citer tout le chapitre où le romancier décrit minutieusement le mariage de la « pen- « nérès » ou héritière riche; les ménétriers accroupis dans la position du tailleur, « *marveiller*, « « les *bigouden*, ou coiffures émaillées de dorure, » « les coiffes blanches qui flottent au vent, se rapprochant et s'éloignant tour à tour des chapeaux enrubannés, » forment un vivant tableau d'où se détache la danse nationale, ce *jabadao*, qui est l'accompagnement obligé de toute fête bretonne. Cette peinture si animée, si sincère, m'a fait songer à la noce normande que Gustave Flaubert — un écrivain que je m'excuse et m'étonne de citer ici, dirai-je comme dans « *le Monde où l'on s'ennuie* » — décrite avec tout le prestige de son talent; j'ai rapproché les deux textes, et je puis dire qu'en face d'un des maîtres

Digitized by Google

du roman moderne, le conteur breton garde tous ses mérites. J'aime bien aussi la scène de pêche, d'une si mâle simplicité ; je ne sais si les paroles du recteur bénissant les bateaux sont consacrées par l'usage, ou si elles ont été inventées par le romancier, mais, à coup sûr, elles sont belles et fortes; qu'on en juge plutôt : « Maintenant, ayez confiance en Dieu et invoquez-le au moment du « danger. C'est le grand maître des flots et des vents ; lui seul « peut nous donner le courage de résister à la tempête. » On croirait presque entendre Bossuet.

Le volume de M. Mével se termine par une étude sur Émile Souvestre, couronnée par la Société académique de Brest. Je ne suis pas surpris de la sympathie qui unit l'auteur des *Nouvelles bretonnes* à celui du *Foyer breton* : il y a entre ces deux talents, toutes proportions gardées, bien des affinités ; chez le maître et chez le disciple, je trouve cette avenante bonhomie qui donne un riant visage à la vertu, cette prétention justifiée d'instruire en amusant, et aussi l'ardent amour du sol natal, qui semble inné chez tous les enfants des l'Armorique.

Pleine de détails intéressants, l'étude biographique de M. Mével pourrait s'appeler l'histoire d'une belle âme. Souvestre est du petit nombre des écrivains dont la vie et les œuvres peuvent servir de modèle ; il a été un philanthrope, au meilleur sens du mot, pénétré de cette *caritas humani generis* dont parle Cicéron ; parmi nos contemporains, je ne vois que Dikens qui ait eu cette bienveillance acquise à toutes les infortunes, et cette inaltérable sérénité. M. Mével a bien raison de penser que les ouvrages de Souvestre devraient figurer au premier rang de ces «Bibliothèques » populaires, où l'on publie tant de livres malsains, qui faussent l'esprit du peuple en lui parlant toujours de ses droits, jamais de ses devoirs ; en ces temps où la passion et l'indifférence se partagent les esprits, petits et grands méditeraient avec fruit ces sages paroles : « Quand verrons-nous cesser l'envie haineuse de celui qui souffre, l'oubli égoïste de celui qui jouit ? »

OLIVIER DE GOURCUFF.

Digitized by Google

PROGRAMME DE L'ASSOCIATION BRETONNE

Le Congrès de la *Société archéologique de France,* qui s'est réuni à Vannes, le 28 juin [1], n'est nullement le *Congrès breton,* comme beaucoup de personnes le croient. Le Congrès breton, le Congrès de l'Association bretonne se réunira à Redon le 5 septembre prochain. Voici le programme des questions qui y seront traitées :

ARCHÉOLOGIE.

1. Expliquer l'absence presque complète d'antiquités antérieures à l'âge de la pierre polie dans la péninsule armoricaine ; signaler celles qu'on y a découvertes.

2. A quelle race attribuer les monuments mégalithiques de l'Armorique ? Quels rapports présentent-ils avec ceux des autres pays, spécialement avec ceux de la Grande-Bretagne ?

3. Signaler, décrire et caractériser les monuments mégalithiques répandus en si grand nombre dans le pays de Redon.

4. Même question pour les monuments de l'époque gallo-romaine. — Indiquer l'état actuel de la chapelle Sainte-Agathe de Langon.

5. Même question pour les monuments du moyen-âge, en insistant particulièrement sur les constructions civiles et militaires.

6. Etudier les fortifications en terre existant dans l'arrondissement de Redon [2].

7. Signaler les destructions de monuments anciens accomplies en Bretagne dans ces dernières années.

Faire connaître les monuments menacés, et rechercher les mesures à prendre pour leur préservation.

Indiquer les monuments restaurés et le système suivi dans ces restaurations.

8. Indiquer et décrire les sarcophages bretons ; particulièrement ceux du Morbihan.

[1] Nous nous sommes trouvés forcés d'en remettre le compte-rendu à la livraison prochaine.

[2] On y trouve des ouvrages de ce genre, divers d'âge et de forme, fort remarquables, entre autres, les buttes de Lohéac, de Mernel, de Grosmalon en Goven, le camp du Mur en Comblessac, les enceintes et retranchements de Bovel et Campel, etc.

Digitized by Google

HISTOIRE.

9. Examiner l'opinion nouvelle qui étend le territoire des Vénètes jusqu'à la Loire, et fait de la baie du Croisic le théâtre de la bataille navale livrée à ce peuple par César.

10. Quelles ressources peuvent offrir à l'histoire les documents hagiographiques, écrits ou traditionnels, concernant la Bretagne ? — Etude spéciale des Actes des Saints de l'abbaye de Redon.

11. Etudier, aux points de vue chronologique, topographique, militaire et politique, la guerre de l'empereur Louis-le-Débonnaire contre Morvan roi des Bretons, en 818.

12. Quelles lumières peut-on tirer du Cartulaire de Redon pour l'histoire des institutions, des mœurs, de la langue, et pour la topographie de la Bretagne Armoricaine avant le XIIe siècle ?

13. Communiquer au Congrès les documents relatifs à l'histoire du Tiers-Etat en Bretagne : 1° dans les villes (institutions municipales, corps de métiers, état de l'industrie et du commerce) ; 2° dans les campagnes (institutions paroissiales, état de l'agriculture, condition, mœurs et usages des populations rurales).

14. Histoire de la ville de Redon, travaux dont cette histoire a été l'objet documents inédits qui s'y rapportent.

15. Lutte de la Bretagne contre l'arbitraire depuis la mort de Louis XIV jusqu'en 1789 : rôle du Parlement, rôle des États.

16. Signaler les collections, les archives, les documents historiques qui existent en Bretagne, en dehors des dépôts publics.

PHILOLOGIE, HISTOIRE LITTÉRAIRE.

17. Faire connaître, en les interprétant, les textes en langue bretonne, antérieurs au XIIe siècle.

18. Etude sur la langue bretonne du pays de Batz et sur ses rapports avec les autres dialectes bretons.

19. De la culture intellectuelle, latine et bretonne, en Armorique, avant le XIIe siècle.

20. Histoire littéraire de la Bretagne depuis le XIIe siècle.

21. Contes et chansons populaires de la Haute-Bretagne.

L'une des journées du Congrès sera consacrée à une excursion archéologique.

NOTA. — En dehors du programme ci-dessus, toute question relative à l'histoire ou à l'archéologie de la Bretagne peut être traitée au Congrès : 1° avec l'approbation préalable du bureau de la Classe d'Archéologie ; 2° sous la réserve portée en l'article 7 des STATUTS DE L'ASSOCIATION BRETONNE, ainsi conçu : *Toute discussion sur la religion ou sur la politique est interdite dans les réunions de l'Association bretonne.*

Digitized by Google

M. L'ABBÉ ROUSTEAU.

Nantes a eu la douleur de perdre, le 10 juillet, en M. l'abbé Henri Rousteau, un des prêtres les meilleurs et les plus vénérables que nous ayons connus. A cette occasion, Mgr Le Coq s'est empressé d'adresser au clergé de son diocèse une lettre circulaire fort touchante et qui est la plus belle des oraisons funèbres. Ecoutons-en les principaux passages :

« La vie de celui que nous pleurons aujourd'hui, s'est tout entière écoulée, calme et limpide, sans ostentation et sans bruit, dans cette grande cité nantaise, où il a passé en faisant le bien. Il y a quarante-trois ans qu'il recevait l'onction sacerdotale. Comment dire le nombre des bonnes œuvres qu'il a semées, depuis cette époque, autour de lui ? Dieu seul qui voit tout, a pu les compter.

« Successivement Directeur au Petit-Séminaire de Nantes, Chanoine titulaire de notre église Cathédrale, Vicaire général de Mgr Fournier, Membre de notre Conseil épiscopal, Supérieur de plusieurs de nos Communautés religieuses, Monsieur l'abbé Rousteau s'acquitta de ces hautes et parfois difficiles fonctions avec un tact, une sagesse et un zèle qui ne se démentirent jamais.

« Souvent on a vanté, et avec raison, son esprit artistique, ingénieux et fécond, ses remarquables aptitudes pour la science archéologique, l'étendue, la promptitude de son coup d'œil, la richesse d'une imagination qui aspirait sans cesse à idéaliser même le bois et la pierre. Tous ont admiré, et la postérité admirera à son tour, ce chef-d'œuvre d'harmonie et d'élégance, cette magnifique chapelle de Notre-Dame de la Salette, monument superbe, dont nous sommes justement fiers, et qui seul pourrait suffire pour immortaliser le nom de celui qui le conçut avec amour et qui l'exécuta avec un saint enthousiasme.

« Mais disons-le, N. T. C. C., au-dessus de ces qualités naturelles, brillaient d'un plus vif éclat, chez Monsieur l'abbé Rousteau, les vertus du bon prêtre. Quelle tendre et aimable charité ! quel recueillement à l'autel ! quelle ponctualité dans tous ses exercices ! quelle assiduité au chœur ! Ni ses infirmités, ni les rigueurs de la saison, ne le pouvaient retenir. Quels efforts, nous dirions presque

Digitized by Google

héroïques, pour réciter intégralement l'office divin, malgré l'extrême affaiblissement de sa vue et des dispenses accordées ! Quel respect pour les décisions de l'autorité, comme pour les saintes règles de la discipline ; quelle exactitude à suivre chaque année nos retraites ecclésiastiques ! Quel esprit de foi dans toutes ses entreprises ! quel charme dans ses entretiens ! quelle onction dans ses discours ! quelle exquise délicatesse dans ses rapports avec ses frères ! quelles précautions pour n'en blesser aucun ! quelle aménité de caractère ! quelle égalité d'humeur, même au milieu des plus tristes événements, même parmi les rudes épreuves qui ne lui ont pas manqué ! Toujours doux, toujours suave, toujours bon ! Ah ! voilà le mot qui résume tout et qui le caractérise le mieux. Ne l'appelait-on pas : *Le bon Père ?* Son cœur sensible et généreux se dilatait sans effort, et de ce riche trésor sortaient de ravissantes et consolantes paroles. Oui, il était vraiment bon ! Demandez-le à ces jeunes lévites dont il guida plus d'une fois les pas vers le sanctuaire. Demandez-le à ces légions de prêtres qui vinrent tour à tour chercher auprès de lui le conseil et la force. Demandez-le à toutes ces âmes qui aimaient tant à épancher dans son sein leurs plus intimes confidences. Détaché, mortifié, pauvre, austère pour lui-même, à l'exemple des Saints, il était pour les autres tout rempli de tendresse et de miséricorde. Aussi, nous ne doutons pas qu'à son égard ne s'accomplisse promptement la promesse de Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Beati misericordes quoniam ipsi misericordiam consequentur.* »

M. le Dr Armand Lepeltier.

Notre collaborateur, M. Léon Maître, veut bien nous communiquer une notice qu'il a lue dernièrement à la Société académique de Nantes, dont il est président. Nous la reproduisons avec plaisir :

La Société académique a perdu, il y a quelques semaines, un membre résidant dont le nom mérite d'être rappelé à tous les amis de la science. Le docteur Armand Lepeltier, décédé à Nantes le 16 mai 1881, appartenait à une province voisine de la Bretagne, il était né à Luçon en 1808. Ses parents, qui avaient fait fortune dans les

Digitized by Google

opérations commerciales, ne pensaient pas pour lui aux carrières libérales; leur seule ambition était de voir poindre en lui le goût des affaires, et, par une contradiction du sort, les inclinations de leur fils penchèrent d'un autre côté. Dès qu'Armand fut en possession d'une bonne instruction élémentaire, il partit pour Nantes où on le plaça chez un négociant. Son patron ne tarda à pas s'apercevoir qu'il avait pris un apprenti plus curieux d'orner son esprit qu'empressé à expédier les commandes; il le surprenait souvent un livre à la main, et n'obtenait son attention qu'à force de recommandations. Si l'on portait plainte à son père, il se justifiait en répondant qu'il préférait retourner sur les bancs de l'école.

La mère d'Armand Lepeltier, plus disposée que son père à reconnaître sa vocation pour l'étude, intervint alors en sa faveur: c'est elle qui, au conseil de famille, plaida sa cause et lui ouvrit les portes du collège de la Roche-sur-Yon.

Il avait seize ans, quand il se mit au latin. Au lieu de suivre la marche lente de ses camarades, il déploya dans l'isolement une telle activité d'esprit, qu'en peu d'années il fut en mesure de subir avec succès les épreuves du baccalauréat.

Au moment de choisir une carrière spéciale, il se prononça pour la médecine et se rendit à Paris, afin de suivre les cours des plus grands professeurs. Il était encore étudiant, quand éclata le choléra de 1832: tout prêt à se dévouer au soulagement de ceux qui étaient atteints du fléau, Armand Lepeltier se joignit aux médecins chargés des ambulances, et quand la province à son tour fut décimée, il accepta un poste non moins périlleux dans le département de la Manche.

Luçon, sa ville natale, le revit, dès qu'il fut pourvu de son diplôme de docteur-médecin, mais elle ne le compta jamais au nombre des praticiens qui cherchent une clientèle. Armand Lepeltier aimait trop la science pour ne pas préférer la méditation solitaire du cabinet aux soucis quotidiens d'une carrière exposée à toutes les sollicitudes, et pourtant l'égoïsme ne fut jamais sa faiblesse. En 1849, comme en 1832, il s'émut au bruit des malheurs publics et s'enrôla avec les volontaires contre les insurgés de Juin.

Digitized by Google

L'époque à laquelle il vint à se fixer à Nantes avec sa femme, ne nous est pas connue : il est vraisemblable de croire qu'elle est voisine de l'année 1860, date à laquelle son nom apparaît sur les listes de la Société académique. Il se présenta parmi nous, plutôt comme naturaliste que comme médecin, car il n'exerça jamais la médecine à Nantes. La botanique absorbait tous ses moments avec l'insectologie et la conchyliologie. On l'a vu poursuivre avec passion, et au prix de grands sacrifices d'argent, les spécimens qui lui manquaient dans ces trois branches des sciences naturelles. Quand le temps lui interdisait les excursions à travers les champs, il utilisait ses moindres promenades dans la banlieue et recueillait les pariétaires, afin de compléter autant que possible son herbier.

Un esprit aussi cultivé, une âme aussi éprise des variétés infinies de la nature, ne pouvait pas chercher son délassement dans de médiocres plaisirs : il lui fallait les harmonies de la musique exprimées par les meilleurs artistes ; aussi sa place était-elle marquée à toutes les représentations de nos bonnes troupes d'Opéra. Si j'avais eu l'honneur de le connaître, je pourrais vous redire les qualités qui le faisaient apprécier dans la vie privée ; la discrétion de ses amis m'oblige à écourter cette notice. Ceux qui l'ont fréquenté se plaisent à rappeler son obligeance et ses sentiments charitables. Sa carrière s'est terminée par un acte qui honorera longtemps sa mémoire : il a pensé, avant de mourir, à son pays natal, à ses jeunes compatriotes et, au lieu de livrer au hasard ce qu'il avait chèrement amassé, il en a enrichi le collège Richelieu de Luçon. Selon ses dernières volontés, sa bibliothèque et ses collections seront déposées dans cet établissement.

Le docteur Armand Lepeltier avait plus d'un titre, vous le voyez, à nos sympathies et à notre attachement ; il était des nôtres par plus d'une inclination, surtout par son goût pour l'observation persévérante de la nature ; il est donc juste que l'annonce de sa mort dans nos Annales soit accompagnée de l'expression de nos regrets.

LÉON MAITRE.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

ABBAYE (L') DE NOTRE-DAME DE LA CHAUME, près Machecoul (1055-1792), essai historique ; par S. de la Nicollière-Teijeiro. In-8°, 71 p. et planches. Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

Extrait du *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*. Tiré à 25 ex.

CHEMIN (LE) ET LE BUT; par Mlle Zénaïde Fleuriot. 4e éd. In-18 jésus, 281 p. Paris, lib. Dillet..... 2 fr.

EXTRAIT D'UNE CORRESPONDANCE (poésie), par M. P. G. In-8° 12 p. Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

FAMILLE (LA) BRETONNE ou Vertu et bienfaisance, par Mlle Marie Goater. In-12, 180 p. et gravure. Limoges, lib. E. Ardant.

FÊTE DU LIBRE-PENSEUR ALLAN-KARDEC, A NANTES, le 3 avril 1881. Discours prononcé par K. Gaboriau. In-18, 16 p. Paris, lib. des sciences psychologiques et spirites ..... 0 fr. 25

HISTOIRE D'ANCENIS ET DE SES BARONS, par M. E. Maillard, maire d'Ancenis. 2e éd., revue et augmentée. In-8°, 719 p. Nantes, Imp. Vincent Forest et Emile Grimaud. Tiré à 300 ex..... 10 fr.

LIBAN (LE) ET LA MER. *Beyrouth*, *Balbek*, *Damas*, par M. Alcide Leroux. In-8°, 103 p. Nantes, imp. Ve Mellinet.

Extrait des *Annales de la Société académique de Nantes*.

LOUIS II DE LA TRÉMOILLE, LE CHEVALIER SANS REPROCHE, par M. L Sandret. In-12, XVIII-213 p. Société bibliographique, petits mémoires sur l'histoire de France..... 3 fr. 50.

MONSEIGNEUR COUPPERIE, EVÊQUE DE BABYLONE, par M. C. Merland. In-8°, 57 p. Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée*. — Se vend au profit de la souscription ouverte pour la reconstruction de l'église de Challans (Vendée).

NOUVEAUX FANTÔMES BRETONS, contes, légendes et nouvelles; par M. E. du Laurens de la Barre. In-18 jésus, 300 p. Paris, lib. Dillet..... 3 fr.

PETITES NOUVELLES ; par Mme Colomb. 2e éd. In-18 jésus, 192 p. avec vign. Paris, lib. Hachette..... 1 fr.

RAOUL DAUBRY, CHEF DE FAMILLE ; par Mlle Zénaïde Fleuriot. 2e éd. In-8°, 328 p. et 32 grav. Paris, lib. Hachette..... 5 fr.

VOIE (LA) DU PROGRÈS ou République et Monarchie jugées par un célèbre républicain. (Union sociale) ; par Paul Kerlor. In-8°, 26 p. Rennes. imp. Catel.

Digitized by Google

XI*

LE PRINCE LOUIS, IVe CARDINAL DE ROHAN

(1734-1803)

IX. — Le procès du Collier (*Suite du Journal du procès.*)

— 29 janvier 1786. — On a appris ces jours ci à Me Target qu'il paroissoit des *Observations sur le Mémoire de Mme la comtesse de Lamotte* par Me Robin de Mozas. Il en fut étonné et écrivit à ce confrère pour savoir qui lui en avoit donné la mission. Me Robin lui répondit qu'il avoit trouvé le mémoire de Mme de Lamotte si mal fait, si révoltant, que tourmenté depuis longtemps du besoin de s'épancher, il n'avoit pu résister au désir de coucher ses idées sur le papier, de relever les impertinences, les contradictions, les absurdités de ce *factum*, et qu'une fois écrites, il n'avoit pu résister au nouveau désir de les faire imprimer; qu'il avoit sacrifié 12 livres pour cela et fait tirer une centaine d'exemplaires de son ouvrage, dont il lui envoyoit quelques-uns pour le soumettre à sa décision.

Cet écrit est moins un mémoire qu'un pamphlet, une critique amère de Me Doilloi, où cet avocat est, dit-on, fort maltraité et tourné parfaitement en ridicule. Me Target, furieux, réplique à Me Robin de Mozas pour lui faire envisager toutes les suites funestes de son incartade, absolument contraire à l'honnêteté de sa profession et surtout aux égards qu'on se doit entre confrères, incartade qui le mettoit dans le cas d'être rayé du tableau, si son libelle tomboit aux mains de la députation et étoit dénoncé à l'ordre. (*M. B.* 31. 71).

— 30 janvier 1786. — *La lettre d'un garde du Roi.* Pamphlet. — S. l. n. d., in-12, 64 p. (C. K.)

« On ne voit pas à propos de quoi, dit Bachaumont, on a choisi ce militaire pour auteur du pamphlet, à moins que ce ne soit afin d'avoir le

* Voir la livraison d'avril 1881, pp. 278-291.

Digitized by Google

droit d'être décousu et bavard, sans aucun ordre. C'est un véritable hochepot où il y a de tout [1], même du sens commun, de la raison, de la vigueur, et parfois des élans patriotiques. » (M. B. 31 ; 72.)

— 17 février 1786. — Jugement de la Grand'Chambre sur les requêtes du Cardinal.

1° Sur la demande d'être renvoyé devant ses pairs, comme prince, grand-aumônier, évêque et cardinal, — débouté.

2° Sur la demande d'être renvoyé à fins civiles, — décidé que le procès serait réglé à l'extraordinaire.

3° Quant à l'élargissement provisoire et à la conversion du décret de prise de corps en décret d'assigné pour être ouï, — la requête renvoyée au fond.

4° Sur la demande d'information de témoins tendante à établir que le collier avoit été dépecé, comment et par qui il l'avoit été, d'où il sortiroit des preuves de son innocence, — cette information rentrant dans l'ordre des faits justificatifs, interdits par l'ordonnance à l'accusé jusques après la visite du procès, le Cardinal a encore été débouté quant à présent de cette demande.

Il n'y a eu que 10 voix en sa faveur contre 55. (M. B. 31 ; 120.)

— 20 février. — *Mémoire pour le comte de Cagliostro, accusé,* contre M. le Procureur général, accusateur, en présence de M. le cardinal de Rohan, de la comtesse de Lamotte et autres coaccusés, — avec l'épigraphe : « M. de Cagliostro ne demande que tranquillité et sûreté ; l'hospitalité les lui assure. Extrait d'une lettre écrite par M. comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères à M. Gérard, préteur de Strasbourg, le 13 mars 1783. » — Paris, Lottin aîné et Lottin de Saint-Germain, 1786, in-4° 51 p. — Signé : M. Thilorier, avocat. (C. K.)

« Me Thilorier, dit Bachaumont, instruit par l'exemple de son confrère Doillot, avant d'annoncer la publication de ce mémoire qui commence

[1] On y trouve force citations historiques pour établir que le Roi a eu raison d'éviter la connaissance du procès au clergé, et des anecdotes fort scandaleuses et très hasardées. Celle de la fille naturelle du Cardinal à qui ce prélat aurait promis 30,000 livres pour présent de noces en trois billets déposés entre les mains du prieur de Saint-Victor, et qui se trouvèrent n'être que du papier blanc mérite, dit Bachaumont lui-même, d'être éclaircie. Il est remarquable que la plupart des imputations de cette sorte contre le Cardinal ne soient acceptées par la chronique scandaleuse que sous bénéfice d'inventaire.

Digitized by Google

aujourd'hui, a pris des précautions pour s'empêcher d'être assailli par la foule. Sa maison est entourée de gardes et l'on ne peut y entrer qu'avec ordre. Du reste, il en a fait partir avant une quantité d'exemplaires pour toutes les Cours de l'Europe et de l'Asie où son client est connu. » (B. 31 ; 23.)

— Versailles, 22 février. — Les chambres assemblées le 17 pour l'affaire de M. le cardinal de Rohan, ne se sont séparées qu'après 4 heures du matin. Il a été débouté de toutes ses demandes et son procès réglé à l'extraordinaire. L'extrême sécurité de cet illustre prisonnier et l'invariabilité de ses dépositions, continuent de prévenir le public en sa faveur. (C. S, II. 16.)

— *Requête au Parlement,* les Chambres assemblées, par le comte de Cagliostro ; signifiée à M. le Procureur général le 24 février 1786 pour servir d'addition au mémoire distribué le 18 du même mois.

Pour demander « la liberté de son épouse expirante dans les cachots de la Bastille. » (M. B. 31 ; 136.)

— 29 février. — *Défense à une accusation d'escroquerie.* — Mémoire à consulter pour Jean-Charles-Vincent de Bette d'Etienville, bourgeois de Saint-Omer, en Artois, détenu ès-prison du Chastelet de Paris, accusé ; contre le sieur Vaucher, marchand horloger, et le sieur Loque, marchand bijoutier, à Paris, plaignants. — Paris. Allot. 1786, in-4o, 30 p. — Signés Meslier, Hémery. (C. K.)

C'est la première pièce produite par un épisode très romanesque qui forme incident au procès et qui s'y lie intimement, quoique instruit par une juridiction différente. Il serait beaucoup trop long d'entrer ici dans des détails circonstanciés à ce sujet. On verra, par la suite, que le nombre des inculpés et des mémoires produits par cet incident fut considérable. Il s'agissait d'un prétendu mariage à faire contracter à une dame de Courville, protégée du Cardinal, par l'entremise de Mme de Lamotte, etc.

— Versailles, 1er mars 1786. — L'affaire du Cardinal commence à s'éclaircir, [1] mais ce n'est pas à l'avantage de ce prince. Un mémoire que le sieur d'Etienville vient de publier semble l'inculper nettement et les faits y sont détaillés avec un ordre, une décence, une clarté, qui prévien-

[1] Il fallait dire *continue à s'embrouiller de plus en plus.*

Digitized by Google

nent en faveur de leur véracité [1]. Ce M. d'Etienville était l'agent secret du mariage projeté avec le baron de Fage. Il donne les plus grands détails sur des entrevues chez Mme de Lamotte, etc (C. S. II, 18.)

— 2 mars. — Il passe pour constant que M. le cardinal de Rohan, de concert avec sa famille, a écrit une lettre au roi, où il dit que, dans le commencement, il n'a pu s'en rapporter à la clémence de Sa Majesté comme elle le lui offroit, parce qu'il étoit jaloux de se laver à ses yeux, mais qu'aujourd'hui son innocence devant être parfaitement éclaircie par les dépositions et dans le cours de la procédure, il ne faisoit aucune difficulté de recourir au roi, de se jeter à ses pieds et de s'en remettre à sa justice personnelle. Quoique des gens de la plus haute considération attestent l'existence de cette lettre, elle serait si folle, si absurde et si insolente de la part d'un accusé, tout nouvellement confirmé dans ses décrets de prise de corps, qu'on ne peut la croire et l'on regarderoit cette lettre, s'il en existoit une, comme fictive.

Ce qu'il y a de plus constant, c'est un BREF DU PAPE dont on commence à parler, où le Saint-Père apprend au cardinal de Rohan qu'ayant tenu un consistoire à son sujet, on a trouvé qu'il avoit essentiellement péché contre sa dignité de membre du Sacré-Collège en reconnaissant un tribunal étranger et séculier : qu'en conséquence, il étoit suspendu pendant six mois [2], et que s'il persistoit dans une conduite aussi irrégulière, il seroit rayé absolument. (M. B. 31 ; 151.)

[1] M. Campardon a parfaitement démontré que le mémoire Bette n'était qu'un pur roman. Tout ce qu'il y a de vrai c'est que M. de Lamotte avait voulu se servir de Bette pour écouler une partie des diamants en Hollande.

[2] Voici le décret prononcé par N. S.-P. le Pape Pie VI, dans le consistoire secret, le 13 février 1786 :

« Par l'autorité du Dieu Tout-Puissant, des Saints Apôtres Pierre et Paul, et par la nôtre, nous suspendons Louis de Rohan des honneurs, marques et de tous les droits attachés à la dignité de Cardinal, et principalement de sa voix active et passive dans l'élection du Souverain Pontife, jusques à ce qu'il ait comparu devant nous et devant ce siège apostolique, par lui-même ou par procureur, et qu'il se soit purgé du choix fait par lui d'un tribunal incompétent; et en tant que dans le terme de six mois il aurait négligé de se présenter, nous procéderons contre lui selon le droit, nonobstant que dans la suspension portée l'ordre des jugements n'ait pas été observé, nonobstant encore notre règle et celle de la Chancellerie apostolique *(de jure quæsito non tollendo)*, nonobstant les autres conciles apostoliques, généraux et provinciaux, même les constitutions rendues en faveur des Cardinaux et autres quelconques à ce contraires, à toutes lesquelles nous dérogeons pour cette fois à l'effet ci-dessus, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » (M. B. 31 ; 241.)

Ce bref ne fut pas suivi d'effet ; car l'abbé Lemoine, docteur de Sorbonne,

Digitized by Google

— 5 mars.— On continue à faire des calembours sur le cardinal de Rohan et même de très indécents, parce qu'ils insultent à sa misère actuelle; par exemple, on fait des chapeaux de paille, bordés d'un ruban couleur de feu, et on les appelle *chapeaux du Cardinal sur paille;* des tabatières au *Cardinal blanchi:* elles sont d'ivoire avec un petit point noir au milieu ; ce qui semble indiquer qu'on croit que, dans tout état de cause, il ne sortira pas de son procès parfaitement net. (M. B. 31; 155 .)

— Versailles, 7 mars. — On assure que le Cardinal a écrit au roi une lettre dans laquelle il s'excuse d'avoir compromis, sans le croire, le nom de la reine. Cette lettre, ajoute-t-on, a été signée de toute la famille du prisonnier, qui implore, avec les expressions d'une contrition parfaite, la clémence du roi. (*Corr. sec.* II. 21 .)

Il n'est point d'affaires sur lesquelles l'agitation publique ait autant varié que celle du cardinal de Rohan. Beaucoup de gens reviennent à croire que son Eminence a fait comme les jeunes gens qui se ruinent en achetant à crédit, sans s'embarrasser des suites, et que, ne pouvant inspirer de confiance par sa signature seule, ce prince a profité de l'erreur où la signature de Mme de Lamotte a mis les joailliers Bohmer et Bassange. (*Ibid.*)

— 8 mars. — On n'a pas manqué de trouver dans Nostradamus une centurie relative au procès qui excite aujourd'hui la curiosité de toute l'Europe. C'est la 501e édition de 1574.

L'an quatre-vingt et plus, m... et guenons,
Aucuns en liberté, d'autres en bastions
Gissent tout vifs, savoir : femme qui n'est pas bête,
Deux comtes sans comtés, bonnet rouge sans tête.
(M. B. 31 ; 164.)

ayant comparu pour le prince Louis de Rohan, prouva que cette Éminence n'avait pu se dispenser de se soumettre au tribunal que le roi lui avait donné, et qu'à l'égard de la conservation des prérogatives de sa dignité, il avait fait les protestations d'usage. Le Souverain Pontife fut si satisfait, qu'après toutes les formalités requises, il déclara le cardinal de Rohan réintégré dans tous les droits et les honneurs de la pourpre romaine. (Note de l'éditeur des *Mém. de Mme Campan.* II. 23.)

On publia à cette occasion la brochure suivante :

Mémoire en forme de requêtes au Parlement de Paris pour le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, concernant l'affaire du collier. — A Leyde, chez Luzac et Vandamme, 1786, in-8°, 59 p.

Autre édition sous ce titre : — Requêtes de M. le Cardinal, prince de Rohan, évêque de Strasbourg. — A Strasbourg, 1786, in-8°, 71 p.

Ce sont deux requêtes pour obtenir la juridiction ecclésiastique.

Digitized by Google

— 11 mars. — Le mandement que l'abbé Georgel a rendu en sa qualité de vicaire général de la grande aumônerie de France au sujet du carême fait grand bruit. Ce mandement destiné pour la Chapelle de Versailles, pour les Quinze-Vingts, pour le couvent de l'Assomption, pour la chapelle des Tuileries, en un mot, pour toutes les maisons royales soumises à cette juridiction seulement, est peu connu et très rare : mais c'est une procession chez l'abbé Georgel pour le lui demander, et il a la discrétion de n'en donner à personne. L'imprimeur a également reçu défense de sa part d'en vendre à qui que soit [1]. Ce qui excite la curiosité, c'est le début de ce singulier discours, où il compare le Cardinal à saint Paul dans les liens et lui-même à Timothée, le disciple de ce grand apôtre : mais tout cela est très adroitement arrangé... Les gens versés dans le droit canon prétendent que le Cardinal, étant dans les liens d'un décret, non seulement ne peut faire aucunes fonctions, ni exercer en rien la juridiction de ses places : mais que les pouvoirs confiés par ce supérieur à ses délégués, tombent aussi et deviennent nuls.

Quoi qu'il en soit, le bruit court que l'abbé Georgel a déjà reçu des marques du mécontentement de la Cour et est exilé à Mortagne dans le Perche. (M. B. 31 ; 170.)

— 13 mars. — Les récolements sont finis et les confrontations doivent commencer demain dans le procès du cardinal de Rohan; mais quelque envie qu'on ait de tirer à la conclusion, comme il y a un contumace, le comte de Lamotte, il y a des délais nécessaires vis-à-vis de lui, dont on ne peut se dispenser.

Du reste, on confirme plus que jamais la lettre au roi : mais on la met plus particulièrement sur le compte de la famille qui a forcé le Cardinal de se joindre à elle. Comme on a vu depuis Mme la comtesse de Marsan sortir toute en pleurs du cabinet du roi, on présume que cette lettre n'a pas produit grand effet.

Depuis le bref du Pape, on ne qualifie à la cour M. le Cardinal, lorsqu'on en parle, que l'*abbé de Rohan*. (M. B. 31-175.)

On publie des vers qui commencent ainsi :

Illustre prisonnier, tirez-vous d'embarras :
Etes-vous Cardinal ou ne l'êtes-vous pas?
Hélas ! serait-ce vrai que la cruelle Rome
Ait pu dans sa fureur dégrader un saint homme ! etc., etc.
(C. S. II, 41.)

[1] On put s'en procurer cependant, car les *Mém. sec.* le reproduisirent intégralement, quelques jours après.

Digitized by Google

— 14 mars. — *Second mémoire à consulter* et consultation sur la défense à une accusation d'escroquerie, pour Jean-Charles-Vincent de Bette d'Etienville, etc. — Paris, Cailleau, 1786, in-4°, 29 p. — Signé : Montigny, avocat. — *Ibid.*, in-8°, 40 p. (C. K.)

Les mémoires de Bachaumont disent, à la date du 21, que ce Maître Montigny était un avocat mal famé, qui comptait faire là-dessus une spéculation d'argent, « car il n'en donne à personne et vend lui-même ce mémoire sans aucune pudeur. » (M. B. 31; 193.)

— 20 mars. — *Mémoire pour la demoiselle Le Guay d'Oliva*, fille mineure, émancipée d'âge, accusée ; contre M. le Procureur général, accusateur ; en présence de M. le Cardinal-Prince de Rohan, de la dame de Lamotte-Valois, du sieur de Cagliostro, et autres, tous coaccusés. — Paris, Simon et Nyon, 1786, in-4°, 46 p. — Signé : Me Blondel, avocat. — *Ibid.* in-8°, 61 p. — (C. K.)

— 20 mars. — Les confrontations vont grand train. M. Dupuis de Marcé a tenu vendredi le Cardinal depuis neuf heures jusqu'à une heure et depuis quatre heures du soir jusques à trois heures du matin. Il sera bientôt question des *affrontations*, c'est-à-dire des confrontations d'un accusé à l'autre. Au reste, voici l'étiquette observée par M. le Cardinal et vis-à-vis de lui dans ces sortes de séances. Au jour indiqué, il s'habille en cérémonie, revêt sa calotte rouge, ses bas rouges, tous les attributs de ses dignités. M. le gouverneur vient le prendre dans son appartement et le conduit jusques à la porte du Conseil, où il le laisse avec le magistrat et autres personnes nécessaires ; puis, la porte se referme, et M. de Launay reste dans la pièce qui précède. Quand le juge a besoin de quelque chose, il sonne : M. de Launay se présente. Le premier lui dit de quoi il a besoin, d'un verre d'eau par exemple, et le gouverneur le présente au magistrat à la porte, où il le vient chercher. Après la séance, le gouverneur reprend son prisonnier sur le seuil de la porte de cette même chambre du Conseil et le reconduit dans son appartement. (M. C. 31 ; 191.)

— Versailles, 22 mars.— Les confrontations de la Bastille touchent à leur fin. Cette étrange affaire paraît de plus en plus prendre une tournure défavorable aux accusés. Ceux-ci ne sont point d'accord entre eux ni avec les témoins qu'on leur a confrontés. Mme de Lamotte et Mlle Oliva en sont venues aux grosses injures et aux démentis formels quand on les a mises en présence. Le Sieur d'Etienville a soutenu à Mme de Lamotte qu'il l'avoit vue chez la dame Courville. Le Cardinal a déclaré à un témoin que lors de l'affaire du collier, il lui avoit parlé d'une dame intermédiaire en-

Digitized by Google

tre la reine et lui, et le témoin n'en est pas demeuré d'accord... Attendons les mémoires, où il ne sera guère possible d'altérer les faits importants de confrontations qui sont parfaitement connus. Celui du Cardinal est retardé par une indisposition de M. Target. (C. S. 21. II.)

— 26 mars. — Il passe pour constant qu'un sieur de Villette, l'ami, le confident et l'agent de Mme de Lamotte, personnage épisodique paraissant pour la première fois sur la scène depuis le mémoire de Mlle d'Oliva, mais connu de la justice et recherché par elle, a été enfin arrêté à Genève et qu'il est amené à la Bastille ou va y venir; ce qui doit jeter un grand jour dans l'intrigue ténébreuse du procès du Cardinal. (M. B. 31; 208.)

Cette capture fut en effet décisive, car Rétaux de Vilette avoua qu'il était l'auteur de la signature *Marie-Antoinette de France* qui avait déterminé le Cardinal à acheter le collier et les joailliers à le vendre.

— 28 mars. — On annonce avec emphase le mémoire du cardinal de Rohan, rédigé par Me Target. On assure que cet avocat en lut deux morceaux, jeudi dernier, dans une des séances particulières de l'Académie françoise et que tous ses confrères ont été sous le charme. Cette publicité anticipée faisoit présumer que le *Factum* ne tarderoit pas à paroître en entier : mais la détention du sieur Villette devant y former un épisode considérable, le retardera sans doute. En attendant, la famille a envoyé à la *Gazette de Leyde* la requête d'atténuation de l'illustre accusé; on y en trouve déjà le commencement et l'on en parle comme d'un chef-d'œuvre. (M. B. 31; 212.)

— *28 mars.* — *Requête d'atténuation* pour le cardinal de Rohan. C'est un long factum[1] dont l'objet est de prouver que dans sa malheureuse affaire, le cardinal a été grossièrement trompé et non trompeur. Un fait essentiel qu'il avance, c'est qu'il a gardé par devers lui l'écrit montré aux joailliers, lequel contenoit des approbations prétendues écrites par la reine; qu'il en a fait lui-même la déclaration au roi dans le moment de sa détention et l'a remis pour sa Majesté au ministre, comme une preuve de l'erreur dans laquelle il avait été plongé par artifice. (B. 31; 250.)

— 29 mars. — *Mémoire pour M. le baron de Fages-Chaulnes* garde-du-corps de Monsieur, frère du roi, accusé; contre les sieurs Vaucher et Loque, marchands bijoutiers, accusateurs, et

[1] Il ne fut imprimé que dans les premiers jours du mois de mai; on se le procurait manuscrit. (M. B. 32; 36.)

Digitized by Google

encore contre M. le Procureur général. — Paris. Prault, 1786 ; in-4°, 30 p. Signé : Me Estienne de la Rivière, avocat.— *Ibid.*, in-8 °, 40 p. (C. K.)

C'est une confirmation des Mémoires Bette d'Etienville. On y voit, comme dans ceux-ci, assure Bachaumont, un plan formé de travailler de concert à décharger le Cardinal, et jeter toute l'escroquerie du Collier sur le compte de Mme de Lamotte. (M. B. 31; 214.)

— De Versailles, 30 mars. — *Le second mémoire du sieur Bette d'Etienville* est beaucoup plus circonspect que le premier. Il a espéré mettre à contribution la famille du Cardinal. Lors des confrontations, il s'est jeté aux pieds du prince, et son mémoire est écrit en conséquence. Avant la publication de cet écrit, il avoit fait faire des propositions au prince de Soubise, et demandoit 30,000 livres pour disculper entièrement, disoit-il, Son Excellence. Il s'étoit réduit enfin à mille écus que le prince de Soubise alloit faire payer, lorsque M. de Vergennes l'en détourna. Dans ce mémoire M. d'Etienville semble chanter la palinodie. On prétend qu'il en va faire un troisième tout différent, pour se venger des refus du prince de Soubise....

La comtesse de Lamotte a été attérée dans les confrontations. Le baron de Planta surtout l'a tellement mise à bout, qu'elle s'est livrée aux plus violents transports de colère, n'épargnant ni les expressions, ni les attitudes familières des halles. (C. S. II, 26.)

— Compte rendu de ce qui s'est passé au Parlement relativement à l'affaire de M. le cardinal de Rohan. — S. l. 1786, in-12. 157 p. comprenant une *première suite* du jeudi 6 avril 1786, et une *seconde suite* du lundi 22 mai.

On y joint un cahier de 32 p. de pièces justificatives. — C. K.

— 1er avril 1786. — *Réponse pour la comtesse de Valois-Lamotte* au mémoire du comte de Cagliostro. — Paris, Cellot, 1786 ; in-4°, 48 p. Signé : M. Doillot, avocat. — *Ibid.*, in-8° 46 p. (C. K.)

Beaucoup de gens, dit Bachaumont, ont regardé la défense du comte de Cagliostro comme un roman pur, où il s'étoit peint en beau ; on peut envisager la réponse en question comme un autre roman où il est peint en laid. Il est à parier que, dans tous les deux, la vérité est étrangement défigurée. (M. B. 31; 224.)

— De Versailles, 9 avril. — Le sieur Villette a été décrété jeudi dernier. Au reste, on dit qu'il est facile de le convaincre des faux qui forment le nœud de l'affaire du collier. On accuse encore Villette de la mort

Digitized by Google

de la femme de chambre de Mme de Lamotte, qui a été, dit-on, empoisonnée. Celle-ci a perdu toute contenance quand on l'a mise en présence de son agent. Elle a battu la campagne et feint de vouloir déchirer ses habits : elle étoit même au moment de se montrer dans la plus parfaite nudité, lorsqu'on l'a reconduite dans sa chambre. Malgré toute la célérité que l'on apporte à l'instruction de cette affaire, elle ne pourra être jugée avant les fêtes de la Pentecôte ; mais il semble hors de doute que le Cardinal se justifiera pleinement. (*Corr. sec. II.* 29.)

— 12 avril.— *Mémoire pour le sieur de Bette d'Étienville*, servant de réponse à celui de M. Fages. — Paris, Cailleau, 1786 in-4°, 30 p. Signé : M. Montigny, avocat. (C. K.)

Autre édition sous le titre de :

Troisième mémoire pour le Sieur de Bette d'Étienville servant de réponse à celui publié par M. Fages. Paris-Cailleau, 1786, in-8°, 41 p. (C. K.)

« En général, dit Bachaumont, il y a peu de logique dans cet écrit : les raisonnements n'en sont rien moins que victorieux, et quant au style, il n'est pas meilleur que celui du précédent. C'est encore une rapsodie pour gagner de l'argent ; et afin de ne pas voir le cours de la distribution interrompu, on affecte de ménager le Cardinal, de le flatter même quelquefois, ainsi que toute la maison de Rohan. » (B. 31 ; 259)

— 16 avril. — On ne doute pas aujourd'hui que le mémoire du Cardinal tant attendu ne paraisse enfin. On va se faire inscrire d'avance chez le suisse de son Éminence, par le seul empressement de le lire, sans doute ; car il y en aura pour tout le monde, puisqu'on assure *qu'il en sera tiré* 30,000 *exemplaires*. (M. B. 31 ; 263.)

Un sieur Boyer, le correspondant de la *Gazette de Leyde*, a prétendu que le Chapitre de Strasbourg avoit consulté le Pape au sujet de l'Administration du diocèse, et il y a envoyé un bref de Sa Sainteté en réponse où le Cardinal est fort maltraité et préjugé d'avance coupable. Il n'a pas senti que cette pièce étoit factice, le gazetier pas plus que lui ; il l'a insérée dans sa feuille. L'internonce qui réside ici, en est furieux et doit faire se rétracter le gazetier. (M. B. 31 ; 263.)

— Versailles, 17 avril. — Au nombre des modes nouvelles qui ont paru à la promenade de Longchamps, étoient les chapeaux « au Cardinal » que Mlle Bertin a mis en vogue. Ils sont de paille, et le haut de la forme est écarlate, les rubans et le bord du chapeau de même couleur.

L'abbé Rousseau qui prêchoit le carême devant le roi, a été interrompu au milieu de sa mission apostolique à l'occasion d'un sermon sur l'amour

Digitized by Google

des ennemis, dans lequel il s'est permis des allusions sur l'infortuné Cardinal. La reine a été choquée de l'indiscrétion du prédicateur, et l'a fait révoquer par le roi, qui a demandé l'abbé Fauchet pour continuer ses fonctions. (C. S. II. 31.)

— Versailles, 25 avril. — Il est juste de vous entretenir d'abord de l'affaire du Cardinal : elle détourne de tout autre objet de curiosité générale. Les motifs d'incertitude se multiplient. Le bruit court, mais ce n'est qu'un bruit, que M. de Lamotte a écrit à l'avocat Doillot que s'il osoit paroître, il feroit éclater l'innocence de sa femme. On ajoute qu'il se prétend possesseur d'une lettre dans laquelle le Cardinal demande si l'on a déjà vendu les diamants. D'autres persistent à dire que des Ecossois s'en sont emparés, l'ont enfermé dans un coffre et jeté sur un navire, où ils le gardent jusqu'à l'issue de la négociation de leurs députés, qui demandent 10,000 guinées pour le livrer, etc., etc. (C. S. II. 33.)

— 30 avril. — On ne finiroit pas de rapporter tous les coq-à-l'âne que les partisans du Cardinal font courir sur le compte de Mme de Lamotte, pour la rendre odieuse et faire tomber sur elle seule toute l'iniquité de l'affaire. Ils disent que, ne sachant comment se tirer des confrontations et affrontations où elle est confondue par la vérité qui sort de toutes parts, elle a imaginé de faire la folle, de rester nue dans sa chambre, de vouloir se rendre dans cet état à la salle du Conseil ; ils disent que, dans sa rage effrénée, elle a sauté à la face du Cardinal et l'a égratigné ; qu'elle en eût fait autant à Cagliostro s'il ne se fût retiré, mais qu'elle lui a donné des coups de poing dans l'estomac ; ils disent qu'elle a mordu au sang son porte-clefs... etc. — D'un autre côté, ils peignent le Cardinal comme doué d'un courage, d'une patience, d'une tranquillité à toute épreuve : ils reconnaissent dans ses propos, dans sa conduite, dans sa douceur, tous les caractères de l'innocence et de la vertu persécutées. Non seulement il supporte sa détention et toutes les privations, tous les ennuis qui l'accompagnent avec une résignation héroïque, mais il déclare qu'il resteroit encore plusieurs années volontiers en cet état, s'il étoit sûr qu'on pût avoir le mari de Mme de Lamotte et les divers personnages nécessaires, pour qu'il ne reste aucun nuage dans ce mystère d'infamies incroyables. » (M. B. 32, 12.)

— Versailles, le 3 mai 1786. — Les confrontations, que la détention de nouveaux personnages a prolongées, se continuent à la Bastille. Le sieur Villette et la pauvre Oliva ont forcé Mme de Lamotte à convenir de la scène jouée à Versailles. (C. S. II. 35.)

— 6 mai. — On juge que les rapporteurs sont maintenant occupés à la rédaction de leur travail, et ce n'est pas une petite besogne. On

Digitized by Google

assure que les dires seuls de Mme de Lamotte sont si verbeux qu'il faudra plus de cent heures pour en faire seulement la lecture. (M. B. 32; 27.)

— 7 mai. — *Mémoire pour les sieurs Vaucher*, horloger, et Loque, bijoutier, accusateurs ; contre le sieur Bette d'Etienville, le baron de Fages-Chaulnes, et autres accusés ; en présence de M. le Procureur général. — Paris, Prault, 1786, in-4°, 88 p. avec 6 p. de pièces justificatives [1].

— Délibéré à Paris, le 24 avril 1786, Duveyrier, Lesparat, Landry, Marteau, Le Grand de Saint-René. (C. K.)

« C'est le dixième mémoire qui paroît dans l'affaire du Cardinal. Il est très bien fait, écrit plaisamment et dans le style ironique. (M. B. 32; 29 à 35.)

— Versailles, le 8 mai. — La procédure de la Bastille est terminée. On a rendu au Cardinal la liberté de voir sa famille. La dame de Lamotte a tout avoué : on n'a plus besoin de son mari. Le rapport aura lieu la semaine prochaine, et avant la Pentecôte, il y aura un jugement. — On fait des recherches pour prouver que la comtesse de Lamotte n'est point réellement de la branche des Valois. Puisque l'on désire qu'*elle* n'en soit point, on ne manquera pas de preuves pour combattre les siennes. Il paroît que l'on a dessein de faire un exemple, et la comtesse de Lamotte payera vraisemblablement pour deux. M. le comte d'Artois disoit dernièrement à ce sujet : Je pense assez comme Notre-Seigneur, et je suis très indulgent pour les femmes; cependant j'ai grand'peur que ma chère cousine de Valois ne soit pendue. (C. S. II, 37.)

— 12 mai. — Le bruit court que le roi, fatigué des tracasseries que lui occasionne, avec la cour de Rome, le procès du Cardinal, a témoigné son désir de n'avoir plus de cardinaux en France. Cette exclusion avoit pris faveur, et dernièrement M. Boyer, le correspondant de la *Gazette de Leyde*, soutenoit en présence de l'Internonce que la chose venoit d'être décidée dans le conseil. — Ce fait est vrai, lui répondit l'ultramontain piqué, comme votre lettre de Strasbourg et votre prétendu bref du Pape que vous avez envoyé à votre gazetier. — Il lui fit en

[1] Autre édition, *ibid.* in-8°, 76 p. avec cette mention sur le titre : « Dans lequel mémoire on détaille la fausseté des récits répandus dans les mémoires de d'Etienville concernant le cardinal de Rohan, la dame de Courville, le mariage du baron de Fages, etc., les escroqueries du dit sieur d'Etienville à Paris, les intrigues du baron de Fages et du prétendu comte de Précourt, avec les pièces justificatives. » (C. K.)

Digitized by Google

même temps des reproches sur la manière dont il adoptoit ainsi tout ce qui couroit, et tendoit à décréditer enfin cette *Gazette de Leyde* qui jouissoit de quelque estime avant qu'elle tombât entre ses mains pour les articles de France. (M. B. 32; 40.)

— 18 mai. — *Mémoire pour Louis-René-Edouard de Rohan*, cardinal de la Sainte Eglise romaine, Evêque et Prince de Strasbourg, Landgrave d'Alsace, Prince d'Etat d'Empire, Grand-aumônier de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, Proviseur de Sorbonne, etc., accusé, contre M. le Procureur-Général; en présence de la Dame de Lamotte, du sieur de Villette, de la demoiselle d'Oliva, et du comte de Cagliostro, coaccusés. — A Paris, Lottin, 1786, in 4°, 146 p. et in-8°, 124 p.

Signé : Le cardinal de Rohan. — MM. Titon et Dupuis de Marcé, rapporteurs, Me *Target*, avocat, Gérard de Melcy, Proc., avec une consultation signée du 16 mai 1786 : Laget-Bardelin, Tronchet, Collet, de Bonnières, et Bigot de Préameneu [1]. (C. K.)

Id. — Liège, 1786, in-12.

« On le trouve mal fait, ce n'est que la requête amplifiée : il contient très peu de faits nouveaux et le style n'a ni la noblesse ni la force que le sujet exigeoit. » (M. B. 32; 52.)

Le même chroniqueur écrivait le surlendemain : « L'objet du mémoire est de prouver que le cardinal de Rohan n'a point été trompeur, qu'il a été trompé, qu'il n'est ni l'auteur ni le complice du crime dont la fraude l'a rendu l'instrument... qu'il a été victime de l'intrigue, qu'il n'a point participé à l'offense faite au nom auguste de la Reine, qu'il s'est conduit dans l'exécution d'un ordre qu'il croyoit vrai, avec le zèle et la soumission qu'il auroit eu et dû avoir dans l'exécution d'un ordre réel et véritable ; enfin qu'il est prouvé que l'erreur étoit enracinée dans son esprit et que le plus profond respect pour la Majesté Royale étoit le premier sentiment de son cœur.

Ce mémoire produit une grande sensation et occupe en ce moment toutes les conversations. Me Target y a si grande confiance qu'il veut qu'il soit pièce du procès, qu'il l'a signifié comme tel, en sorte qu'on soit nécessité à le lire en entier à la Grand'Chambre assemblée. » (*Ibid.* 32; 59.)

[1] Bigot était de Redon. Il fut plus tard ministre des cultes sous l'Empire, et membre de l'Académie française.

Digitized by Google

— 19 mai. — La d'Oliva accouche d'un gros garçon à la Bastille. — (M. B. 32 ; 53.)

— *Mémoire pour le comte de Cagliostro*, demandeur ; contre Me Chesnon, le fils, commissaire au Châtelet de Paris ; et le sieur de Launay, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, gouverneur de la Bastille, défendeurs, — avec l'épigraphe : « Il est parti accoutumé à se soumettre, sans murmure, aux volontés des rois. Page 37. » — Paris, Lottin, 1786, in-4o, 37 p. — Signé : Me Thilorier, avocat. (C. K.)

— 22 mai. — Le public est très mécontent de la manière dont on l'a leurré sur la distribution des exemplaires du Mémoire de M. le cardinal de Rohan. Non seulement, on n'en distribue ni à son hôtel, ni chez ses avocats, à ceux qui en demandent; mais on n'en envoye pas à ceux qui se sont donné la peine de se faire inscrire d'avance, d'après la marche indiquée; et toutes ces difficultés paroissent le résultat des manœuvres des secrétaires et autres subalternes, qui ont fait sur cet objet une spéculation de fortune. En effet, tandis qu'on en refuse à tout le monde sous le prétexte qu'il n'y en a pas d'imprimés, dès hier, on a commencé à le vendre un écu à l'hôtel de Soubize même. Ce qui est contre la bonne discipline, dans tous les cas, mais devient infâme, lorsqu'il s'agit d'un grand seigneur. (M. B. 32 ; 60.)

— 23 mai. — Les cris du public ont été si violens, contre l'infâmie de vendre le Mémoire du Cardinal, tandis que les honnêtes gens inscrits n'en recevoient point, qu'on a fait insérer dans le Journal d'aujourd'hui un avis, que les personnes inscrites pourroient aller retirer leur exemplaire. La foule est devenue si grande, qu'il a fallu appeler le guet à pied et à cheval, et ouvrir les portes de l'hôtel qu'on avoit fermées. (M. B. 32 ; 63.)

— Versailles, 25 mai. — Le mémoire tant attendu de M. le cardinal de Rohan paroit enfin : M. Target y a réuni la véritable éloquence et la simplicité d'expression qui conviennent seules au langage de la vérité. Cet écrit contient peu de faits nouveaux ; mais on y pulvérise tous ceux qui avoient été avancés contre le Cardinal. Le défenseur de S. E. dit, avec assez d'adresse, que le prince a eu le malheur de déplaire à la Reine par les soins mêmes que lui ont inspirés sa soumission, son dévouement et son respect. Il n'ose point développer cette assertion, mais on n'ignore point que l'Impératrice, mère de Sa Majesté, s'étoit, sur la fin de ses jours, adressée au prince Louis pour se procurer un compte

Digitized by Google

exact de la conduite et des actions de sa fille. Il avoit rempli cette mission avec la plus grande sévérité, et la Reine en fut informée à la mort de Marie-Thérèse [1]. Il en résulta, pour le Grand-Aumônier, une espèce de défaveur qui resserra ses liens avec le parti de Maurepas. Par suite de ces liaisons, on l'a soupçonné d'être entré dans les intrigues qui ont eu lieu depuis la mort de ce ministre pour élever près du roi un pouvoir qui pût balancer celui de son auguste moitié.

Ainsi, tel justifié que le Cardinal puisse être dans l'esprit des juges et dans l'opinion publique sur l'affaire du collier, il est difficile qu'il le soit entièrement aux yeux de ses maîtres. Il est à craindre qu'on ne lui pardonne point de s'être persuadé qu'un collier pût le mettre dans les bonnes grâces de sa souveraine, et le Roi pourroit le faire repentir d'avoir eu le projet de jouer avec elle le rôle du cardinal Mazarin. (*Corr. sec.* II, 39.)

— 26 mai. — *Sommaire pour la comtesse de Valois-Lamotte*, accusée; contre M. le Procureur général, accusateur ; en présence de M. le cardinal de Rohan et autres coaccusés. — Paris, Cellot, 1786, in-4°, 62 p. Signé : Doillot, avocat, avec un mémoire sur la maison de Saint-Remy de Valois, issue d'un fils naturel de Henri II. — *Ibid.*, in-8°, 51 p. (C. K.)

Ce mémoire ne fait que jeter le lecteur dans de nouvelles perplexités : il en résulte aux yeux de ceux qui sont les mieux disposés en faveur de son Eminence que, même en le regardant innocent comme homme, ils croient que, comme juges, ils ne pourroient s'empêcher de l'entacher ... Il est, du reste, horriblement écrit, et l'on n'accusera pas l'auteur d'en avoir voulu imposer par les prestiges de son éloquence. (M. B. 32; 75.)

— 27 mai. — On chante ces deux couplets sur le mémoire du Cardinal :

Target dans un gros mémoire
A tracé tant bien que mal
La folle et fâcheuse histoire
De ce pauvre Cardinal,
Et sa verbeuse éloquence
Et son froid raisonnement

[1] Voilà encore une nouvelle version sur les sources de l'animosité de Marie-Antoinette contre le prince Louis, mais il ne paraît guère vraisemblable que Marie-Thérèse ait consulté confidentiellement celui dont elle avait demandé le rappel en 1774.

Digitized by Google

Prouvent jusqu'à l'évidence
Que c'est un grand innocent.

J'entends le sénat de France
Lui dire un de ces matins:
Ayez un peu de décence
Et laissez-là vos c.....
Mais le page moins honnête
Pourra dire à ce nigaud :
Prince qui n'a point de tête
N'a pas besoin de chapeau [1].

— 28 mai. — Quoique MM. Titon de Villotran et Dupuis de Marcé, les rapporteurs dans l'affaire du Cardinal, ne soient point en état de santé parfaite, ils ont commencé leur rapport le lundi 22, à deux séances par jour, et hier, samedi au soir, toutes les lectures étoient fort avancées ; on compte qu'elles finiront demain, en sorte que le jugement pourroit avoir lieu mercredi. On sait déjà que les magistrats et surtout les rapporteurs ne sont point d'accord et qu'il y a eu des débats même sur les lectures. (B. 32; 74.)

— 29 mai. — On ne cesse de parler du Cardinal et de son procès : ce sont tous les jours de nouvelles pasquinades. Voici encore un quatrain composé à ce sujet : c'est son Eminence qu'on fait parler aux chefs de son parti :

Mes bons amis, qui parcourez la ville,
Pour m'obtenir mon absolution,
Oui, j'en fais l'humble confession,
Dites partout que je suis imbécille.

(M. B. 32; 76.)

— Lundi 29 mai. — La lecture des pièces du procès a duré toute la semaine précédente. Il ne reste plus que la lecture du procès-verbal des experts qui a été fini le matin.

Dans la nuit du 29 au 30, le sieur Sergent, huissier du Parlement a transféré tous les prisonniers de la Bastille à la Conciergerie, Mme de Lamotte, Mlle d'Oliva, son poupon qu'elle nourrit et sa remueuse à la cour des femmes dans deux chambres séparées; les sieurs Villette et Cagliostro à la cour des hommes; le Cardinal dans le cabinet du greffier en chef, sous la garde du Lieutenant de roi de la Bastille. (M. B. 32; 84.)

[1] Ces deux strophes eurent un succès fou. Bachaumont les inséra dans sa chronique (32; 71). Mais il s'en répandit une énorme quantité de copies manuscrites. Dans un dossier du temps sur le procès du collier, j'en possède une dizaine de copies, d'écritures différentes.

Digitized by Google

— 29 mai. — *Second mémoire pour la demoiselle Leguay d'Oliva,* etc. (comme au 1er mémoire.) — Analyse et résultat des récolemens et confrontations. — Paris, Simon et Nyon, 1786, in-4°, 56 p. dont 6 p. de pièces justificatives. Signé : Me Blondel, avocat. (C. K.) et (M. B. 32 ; 77.)

— 30 mai. — *Mémoire en forme de Requête pour le sieur Marc-Antoine Retaux de Villette,* ancien gendarme, accusé ; contre le Procureur général, accusateur ; en présence de M. le cardinal Prince de Rohan, de la dame de Lamotte-Valois, du sieur Cagliostro, de la demoiselle d'Oliva et autres, coaccusés. — Paris, Simon et Nyon, 1786, in-4°, 19 p. — Signé : Me Cadot, procureur ; — autre édition, *ibid.* in-8°, 36 p. (C. K.) et (M. B. 32 ; 83.)

— 30 mai. — *Mémoire à consulter et consultation pour F. François-Valentin Mulot,* docteur en théologie de la faculté de Paris, chanoine régulier de l'abbaye royale de Saint-Victor, accusé ; contre le sieur Loque, bijoutier, et le sieur Vaucher, horloger, accusateurs ; en présence du baron de Fages, du sieur Bette d'Etienville et autres, et encore en présence de M. le Procureur-Général. — Paris, Demonville, 1786, in-4°, 48 p. — Signé : Me Andrieux, avocat. (C. K.) et (M. B. 32 ; 80.)

— 30 mai. — *Requête à joindre au mémoire du sieur de Cagliostro.* A nos seigneurs du Parlement, la Grand'Chambre assemblée, etc. — Paris, Lottin, 1786, in-4°, 11 p., — avec consultation signée : Thilorier, le 29 mai 1786. — *Ibid.,* in-8°, 20 p. (C. K.)

Il relève un abus d'autorité du gouverneur de la Bastille, une omission d'apposition de scellés injustifiable du commissaire Chesnon, et conclut à ce que les mémoires de Mme de Lamotte soient, en ce qui le concerne lui et sa femme, déclarés faux, injurieux et calomnieux. (M. B. 32 ; 82.)

— 30 mai. — *Pièces justificatives pour M. le cardinal de Rohan,* accusé. Déclarations authentiques selon la forme anglaise. — Paris, chez Ch. Simon, imprimeur de S. A. E. Mgr le prince de Rohan. 1786, in-4°, 24 p. — Signé : Me Target, avocat. (C. K.)

Digitized by Google

Distribuées comme annexe au mémoire de Target[1]. C'est le résultat des recherches faites en Angleterre par M. Ramond de Carbonnières, gendarme de la garde et agent du Cardinal, pour y découvrir des vestiges du collier et y épier les démarches du comte de Lamotte. (M. B. 32; 79.)

— *Réflexions rapides pour M. le cardinal de Rohan*, sur le sommaire de la dame de Lamotte. — Paris, Ch. Simon. 1786, in-4°, 24 p. — Signé : Target.

— *Supplément et suite aux mémoires du sieur de Rette d'Etienville*, ancien chirurgien sous-aide major, pour servir de réponse aux différents mémoires faits contre lui. — Paris, Cailleau, 1786, in-4°, 69 p. Signé : Montigny, avocat. (C. K.)

— 31 mai 1786. — *Réponse de M. le comte de Précourt*, colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, aux mémoires des sieurs d'Etienville, Vaucher et Loque. — Paris, Prault, 1786, 42 p. dont 4 p. de pièces justificatives. — Signé : Duhamel de Précourt[2]. (C. K.)

Le moment solennel était arrivé. Placé dans le cabinet du greffier en chef, sous la surveillance du lieutenant du roi de la Bastille, le Cardinal attendait avec confiance le résultat de la dernière séance de la Grand'Chambre. Le Parlement avait été gagné presque en entier, et Mme Campan rapporte que le substitut du procureur général, M. de

[1] Nous pourrions ajouter ici quelques détails curieux. Nous possédons une lettre autographe d'un avocat italien de Menton, Giuseppe Fornari, s'offrant à consacrer son talent à la défense du Cardinal. Target lui demanda un mémoire à l'appui de sa consultation. La lettre dont nous parlons annonce que Fornari a compose une ode latine en faveur du Cardinal.

[2] On annexe encore aux pièces relatives au procès du collier, les deux suivantes qui parurent après l'arrêt :

Lettre du comte de Cagliostro au peuple Anglois pour servir de suite à ses mémoires. — S. l. n. d., in 4°, 79 p.

La dernière pièce du fameux collier, avec l'épigraphe : « Il est parti ce grand Cagliostro; et en fuyant, il dégorge après lui l'élixir de l'empyrisme, distillé à la fournaise de la calomnie, p. 17. » — S. l. n. d., in-4°, 84 p.

Nous parlerons plus loin des *Mémoires de Mme de Lamotte*, tissu d'infamies qui ne parut qu'en 1789.

Digitized by Google

Laurencel, fit parvenir à la Reine une liste des noms des membres de la Grand'Chambre avec les moyens dont s'étaient servis les amis du Cardinal pour arriver à s'assurer les voix. Les princes et les princesses de la maison de Condé, alliée à celle du prince, les maisons de Rohan, de Soubise et de Guémenée, avaient pris le deuil et s'étaient mis en haie dans ce costume sur le passage des conseillers pour les saluer en solliciteurs à leur entrée dans la Grand'Salle. Le conseiller d'Eprémenil avait instruit les amis du Cardinal de toutes les particularités qui pouvaient lui être utiles. Tout était préparé pour le succès, et nous ne pouvons que renvoyer aux mémoires du temps ceux qui voudraient être plus complètement éclairés sur ces intrigues.

Le 30 mai, au matin, le Parlement ouvrit la séance, et Mme de Lamotte fut la première interrogée sur la sellette : elle se réfugia dans un système de dénégation absolue.

Le premier président d'Aligre fit alors ôter la sellette et donna l'ordre d'introduire le Cardinal, qui entra vêtu d'une longue robe violette, deuil des cardinaux, portant les bas et la calotte rouges et tous ses ordres au cou et en sautoir.

« Il avait, dit l'abbé Georgel, la noble attitude d'un homme profondément affecté, mais calme au milieu de ses peines : sa contenance faisait voir un mélange intéressant de regret, de modestie et de dignité qui disposa favorablement les juges. Il se tenait debout à la barre : la pâleur de son visage annonçait les suites de la maladie qui avait inquiété pour ses jours. Le premier Président, sur la demande de plusieurs conseillers, l'invita jusqu'à trois fois à s'asseoir pendant le long interrogatoire qu'il allait subir. Ce prince, marquant sa sensibilité et sa reconnaissance par une profonde inclination, n'obéit qu'à la troisième invitation à cette honorable distinction. Interrogé successivement par plusieurs magistrats bien intentionnés qui espéraient des réponses satisfaisantes sur certains points, non encore éclaircis, il étonna ses juges par la clarté, la précision, la force de ses réponses. Il s'aperçut du grand intérêt que son humiliante situation inspirait : il en profita pour développer avec franchise les faux pas que lui avaient fait faire sa bonne foi et sa crédulité. — J'ai été complètement aveuglé, s'écria-t-il, par le désir immense que j'avais de regagner les bonnes grâces de la Reine. — Cette scène si touchante fit une grande sensation.... »

Digitized by Google

Quand le Cardinal eut cessé de parler, il se leva et salua en se retirant tous les conseillers : la cour entière se leva pour lui rendre son salut.

Nous n'insisterons pas sur les incidents qui suivirent, sur le réquisitoire de Joly de Fleury demandant la dégradation du Cardinal, sur les conclusions des rapporteurs, sur celles des conseillers d'Epréménil et Fretteau, ni sur le discours de Robert de Saint-Vincent qui osa blâmer le procès et plaindre leurs Majestés de n'avoir pas eu auprès d'eux un ministre assez sage pour les empêcher de compromettre ainsi la dignité du trône. Après dix-huit heures de délibération, les amis du Cardinal l'emportèrent et l'arrêt du 31 mai fut un coup de massue pour la cour :

— *Arrêt du Parlement, la Grand'Chambre assemblée*, du 31 mai 1786. — A Paris, chez Cl. Simon, Imprimeur de S. A. E. Mgr le cardinal de Rohan. — 1786, in-4°, 20 p.

L'arrêt prononcé à neuf heures du soir déclarait la signature *Marie-Antoinette de France* frauduleusement apposée au bas de la proposition de vente du collier, déchargeait le cardinal de Rohan de toute accusation, mettait hors de cours la d'Oliva et Cagliostro, condamnait le faussaire Rétaux de Villette au bannissement à perpétuité, le comte de Lamotte par contumace aux galères à perpétuité, et la comtesse de Lamotte, battue de verges et marquée d'un V aux deux épaules, à la détention perpétuelle à la Salpêtrière. Les biens des Lamotte et de Villette étaient confisqués.

RENÉ KERVILER.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

NOIRMOUTIER

LE 16 THERMIDOR AN II

(3 AOUT 1794)

Le 23 avril dernier (1881), vers quatre heures du soir, l'auteur de ce récit allait de Noirmoutier à la Claire et suivait le chemin qui sépare la Lande d'Enfer de celle des Roussières.

Il avait plu le matin.

Sur le gramen du chemin, se montra bientôt à ses yeux une tache de sang ; puis deux; puis un grand nombre. D'un rouge vif et plus ou moins arrondies, elles offraient un diamètre d'un à deux centimètres et se présentaient tantôt isolées, tantôt groupées, comme si un blessé avait laissé sur l'herbe humide la trace de son passage.

Intrigué par leur couleur et leur nombre de plus en plus grand, le promeneur se baissa et remarquant qu'elles étaient dues à un petit champignon, il en recueillit quelques-unes. Il lui fallut pour cela enlever un peu de terre, car elles y adhéraient plus fortement qu'aux herbes [1].

Des paysans se rapprochèrent de lui et voyant le travail auquel il se livrait, ils lui dirent : « Ces taches n'ont rien d'étonnant après ce qui s'est passé ici pendant la *Grande Guerre*. Un jour, vingt-deux personnes, presque toutes des femmes, parcoururent ce chemin, liées deux à deux et chantant le *Magnificat*. Les soldats qui les

[1] Le surlendemain les taches avaient jauni, bruni et leurs teintes se confondaient avec celles du chemin. Ce champignon est, d'après le docteur Nylander, le *Peziza trechispora* de Berkeley et Broome. Il a dû plus d'une fois donner lieu aux légendes des *pluies de sang*.

Digitized by Google

escortaient, paraissaient malheureux de leur rôle, et les paysans avaient peine à retenir leurs larmes. Elles furent conduites jusqu'à deux grandes fosses creusées dans l'endroit où sont ces sapins, et y furent fusillées, puis achevées à coup de pelles et de crosses de fusils. Longtemps nos anciens ont cru entendre, la nuit, leurs cris déchirants et ils n'eussent jamais passé par cette *parée* [1] après le coucher du soleil. »

Pendant plus de cent mètres, les taches continuèrent à se montrer. D'autres groupes de paysans racontèrent le même fait avec de légères variantes, mais en s'accordant toujours sur le nombre des victimes, le sexe de la plupart d'entre elles, puis sur le chant des cantiques et en particulier du *Magnificat*.

En ville, plusieurs dames nous dirent avoir entendu raconter dans leur jeunesse cette épouvantable histoire, comme un des plus effroyables souvenirs de Noirmoutier. Le chiffre de vingt-deux victimes, des femmes surtout, et le chant du *Magnificat* leur étaient restés gravés dans la mémoire. Une d'elles a su par une vieille tante les noms des condamnés, parmi lesquels se trouvaient des jeunes filles de 18 à 20 ans; elle ne se souvient que du nom de Madame Petiteau.

Quelles étaient ces vingt-deux victimes ? N'était-il pas possible de les retrouver, de savoir la cause de leur condamnation et de contrôler les données de la tradition par des documents officiels ?

On doit distinguer trois périodes dans les massacres, plus ou moins judiciaires, qui eurent lieu à Noirmoutier pendant la Révolution. Nous laissons de côté les exécutions, qui furent le fait des Vendéens, quoiqu'elles apportent leur contingent dans cette destruction humaine [2].

[1] *Parée* est un terme local. Il est employé pour désigner dans les dunes un terrain plus ou moins plat, ou une vallée un peu étendue.

[2] Les blessés républicains furent massacrés à l'Hôpital de Noirmoutier, en octobre 1793, à la suite de la prise de l'île par Charette.

Quelques jours après, cent quatre-vingts volontaires de la Manche et quelques patriotes noirmoutrins, envoyés à Bouin, y furent fusillés par Pajot, entre autres *François-Chrysostome Richer*, fils de l'héroïque défenseur du poste de la Bassotière.

Digitized by Google

La première période, qui suivit la prise de Noirmoutier, le 14 nivôse an II (4 janvier), offrit des tueries insensées et souvent sans jugement [1]. Tout ce qui tomba entre les mains des vainqueurs fut massacré : les soldats d'abord, les prêtres, puis une grande partie des femmes et des vieillards, auxquels la chasse avait été donnée dans les rochers et les bois.

Le général Aubertin porte le nombre des victimes des trois ou quatre premiers jours à 1,200 [2] ; l'administrateur militaire anonyme à 1,500 [3]. Ce dernier chiffre est le plus rapproché de la vérité, s'il ne reste pas au-dessous [4]. Il ne nous a pas été donné de consulter de liste concernant ces premières exécutions, et s'il en existe une, elle ne peut être complète au milieu du désordre de ces premiers jours [5].

Les femmes et les enfants, qui se trouvaient avec eux, furent épargnés. Fr. Piet : *Recherches sur l'île de Noirmoutier*, p. 561 et 563.

L'œuvre de Piet est un ouvrage fondamental pour l'histoire de Noirmoutier et surtout pour ce qui concerne la période révolutionnaire L'auteur raconte avec une grande véracité et une impartialité parfaites les faits qui se sont passés sous ses yeux.

[1] F. Piet, p. 577 et 585. — D'après un octogénaire, les dames Bouillé, qui habitaient la grande maison de la *Barbauderie*, furent fusillées au moment où elle fuyaient les boulets des vaisseaux mouillés en rade. De la Barbauderie, il ne reste plus rien, *etiam periere ruinæ* ! C'est un champ situé entre le Pélavé, le Sableau et le bois de la Chaise, entouré d'un terre-plein assez large et dans lequel on reconnaît des murs recouverts de gazon. Plus rien de la maison de maître, que des ardoises, dont le sol est jonché !

[2] *Mémoire du général Hugo*, 1823, T. 1, page 93. Le général Aubertin faisait partie de l'armée du général Turreau, lors de la prise de l'île.

[3] *Mémoire sur la Guerre de la Vendée par un ancien administrateur militaire*, 1824, 8°, p. 130.

[4] La garnison laissée par Charette était de 1500 à 1800 hommes sous les ordres du gouverneur René de Tinguy et d'Alexandre Pineau. Il y avait de plus dans l'île un grand nombre de refugiés (blessés, prêtres, vieillards); presque tous furent massacrés. En défalquant les 70 hommes amnistiés de Notre-Dame de Monts (Piet, p. 584), les hommes tués sur le champ de bataille et les très rares individus qui purent s'échapper par le Gois ou sur des embarcations, on arrive facilement au chiffre indiqué par l'administrateur anonyme.

[5] Les grandes exécutions par soixante victimes à la fois se faisaient à l'extrémité du faubourg de Banzeau, au lieu appelé *la Vache*. Les cadavres gisant sur une grève boueuse empestaient l'air, et des paysans de l'Herbaudière furent requis pour transporter à la Claire ces corps décomposés. On garde encore le souvenir de cette horrible corvée.

Digitized by Google

Plus tard une commission militaire fut nommée, et si sous son règne, il y eut mort d'hommes, les acquittements furent beaucoup plus nombreux que les condamnations à mort; et parmi les juges, il s'en trouva qui ne craignirent pas de se compromettre pour sauver des prévenus [1].

La liste des morts de cette période est en partie connue [2], et l'on n'y retrouve point vingt-deux personnes sacrifiées le même jour à la Claire.

Les prévenus, pour la plupart, n'étaient plus des gens arrêtés dans l'île, où l'on se dénonçait peu [3], mais des suspects envoyés de divers points du district de Challans et le plus souvent ramassés par la force armée dans ses courses à travers le pays. Depuis les premiers jours de pluviôse, le château était devenu la prison du district; il fut bientôt insuffisant.

D'autres lieux de détention reçurent alors des prisonniers; ainsi la prison civile, ancienne rue de l'Hôpital, et une maison du XVIe siècle, située devant la poste, portant encore le nom de maison de Tinguy et où le 3 floréal, 303 prévenus furent internés.

[1] F. Piet, p. 608 et 610.— L'un d'eux, de sanglante mémoire, fit cependant exécuter sans jugement, au bois de la Chaise, 50 prisonniers venant des Sables et qui, épuisés par la faim et le mal de mer, ne pouvaient se traîner jusqu'en ville. Il ordonna de les fusiller sur place, par humanité, puisqu'ils n'avaient été envoyés dans l'île que pour cela. (F. Piet. p. 603 et suiv.) — Il y a quelques années, la mer rongeant la côte a mis à jour au sud du fort Saint-Pierre des ossements, dus sans doute à cette exécution.

D'autres cadavres, enterrés à cette époque sur divers points de la grève, provenaient d'autres sources, et probablement des noyades de Nantes. Le 13 floréal, la municipalité de Noirmoutier votait, sur la demande du citoyen préposé à la salubrité publique, une somme de 140 livres pour être distribuée aux citoyens ayant apporté et transporté dans les sables une quantité considérable de cadavres venus avec la mer tout autour de l'île, et ayant creusé des charniers en maints endroits pour les y recevoir.

[2] Des prisonniers furent massacrés par leur escorte, avant de comparaître devant le tribunal, sous prétexte de tentative d'évasion ou de révolte.

[3] Il y eut cependant quelques exceptions. Un jour, M. Bertret lut sur la liste des suspects, affichée à la mairie, le nom d'un de ses parents. Ayant connu le dénonciateur, il alla le trouver avec M. Adrien, et tous les deux le menacèrent de lui brûler la cervelle si ce nom n'était pas rayé; ils obtinrent immédiatement ce qu'ils demandaient.

Digitized by Google

La dernière époque commence au mois de prairial an II. La *Commission militaire de Noirmoutier*, accusée de modérantisme et de défaut de zèle, venait d'être remplacée par une autre *commission militaire*, dite *d'Angers*[1], composée presque exclusivement de juges, ayant fait leurs preuves dans cette ville, tant comme membres de la Commission Félix, que comme *juges recenseurs*[2].

C'est cette nouvelle commission, créée le 22 prairial (10 juin 1794), par les représentants du peuple Bourbotte et Bô, et entrée en fonctions le 29, que nous allons voir à l'œuvre et à qui nous devons demander les victimes de la Claire. Aucun de ses membres n'était originaire de l'île et aucun ne paraît y avoir laissé de famille[3].

A son entrée en fonctions, elle se montra d'abord assez douce. Elle commença par examiner les dossiers les moins chargés, et ses premières séances furent marquées par de nombreux acquittements et des mises en liberté provisoire encore plus nombreuses. Quelques-uns de ces jugements sont cependant déjà ignobles ; tel est celui qui oblige une malheureuse religieuse à être traînée tous les soirs à la Société populaire, pour y recevoir une éducation patriotique avant qu'il soit statué sur son sort.

Le 29 prairial, soit à sa première séance, elle condamnait toutefois à mort et faisait fusiller sur la place d'armes, *Jean Caffin*, épicier à Challans, « pour intelligence avec les Brigands, pour leur avoir donné du vin et avoir conversé familièrement avec leurs courriers et enfin pour avoir alarmé les bons citoyens de Challans en

[1] Les délibérations de cette commission se trouvent au greffe du Tribunal civil de Nantes, consignées dans un registre grand in-folio, couvert d'un parchemin de couleur verte, 73 feuillets non cotés, du 28 prairial au 17 frimaire an II.

[2] Les juges recenseurs avaient été institués à Angers pour débarrasser les prisons de leur trop-plein, *pour les faire dégorger*, comme on disait alors. Ils procédaient au recensement des prisonniers et, après un interrogatoire sommaire, marquaient d'un *F* le nom des malheureux devant être fusillés dans les vingt-quatre heures et d'un *G* ceux qu'ils destinaient à la guillotine. Leurs jugements portent à cause de cela dans l'histoire le nom de *jugements par F*. Il y en a plus de 700 et plus de 60 par *G*. — BERRIAT-SAINT-PRIX. *La Justice révolutionnaire*, p. 158 et suiv.

[3] F. PIET, p. 611.

Digitized by Google

leur faisant lire une lettre, annonçant la prise de Nantes par les Brigands ».

Le 9 thermidor, elle faisait exécuter au même lieu, *Thérèse-Marie-Madeleine Baudry*, âgée de 26 ans, fille d'un chirurgien des Herbiers, « pour avoir suivi Charette et Baudry-Puyravaud, pendant trois mois et avoir été sous la protection spéciale du chef des Brigands ».

Le 11, elle condamnait à mort Marie Rousteau, de *l'île Marat* (Bouin,) âgée de 30 ans, « pour correspondance avec les Brigands et pour avoir assisté à leurs combats, armée d'une broche à rôtir».

Jusqu'ici aucune de ces exécutions nombreuses, de ces *fournées*, qui avaient rendu odieux à Angers le nom de ces juges.

Ils ne condamnent même pas nécessairement à mort les individus les plus compromis; ainsi le 11 thermidor, *Jacques-Louis-Gabriel Baudry*, ex-noble, domicilé à Nieul-le-Dolent, et un autre chef royaliste, *Henri-Louis Deshommes*, chevalier d'Orchière, sont momentanément épargnés et envoyés à Paris pour y être définitivement jugés [1].

Le typhus, qui sévit au château, se chargé d'empêcher l'encombrement, mais il sert aussi d'occasion à la commission militaire pour montrer de l'humanité. Ainsi le 3 thermidor, *Pierre Mouchard, Marie-Eléonore Robard*, la femme *Asselin*, *Catherine Brochet*, deux religieuses (*Thérèse Dorion*, âgée de 46 ans, et *Adélaïde Boutiron*, âgée de 29 ans, bénédictines du prieuré de Sainte-Croix des Sables [2]) et un certain nombre d'autres prévenus obtiennent un sursis et sont autorisés à rester chez les particuliers, où ils se trouvent, mais cela à titre de détention, vu le mauvais état des prisons, et à charge par eux de se présenter tous les jours au comité de surveillance de la commune [3].

[1] Peut-être Félix et un autre juge, qui venaient d'être nommés à Paris, tinrent-ils à honneur de les y traîner à leur suite.

[2] Le *Prieuré de Sainte-Croix* est actuellement le petit séminaire des Sables. Thérèse Dorion était née à la Grouinière, en Coex, et était la tante de M. l'abbé Dorion, ancien curé de Saint-Gilles.

[3] Le jugement dit : « Qu'ils ne seront pas relâchés définitivement et qu'ils réparai-

Digitized by Google

Quelle pouvait être la cause de cette douceur ? Les juges étaient-ils fatigués par leurs condamnations antérieures ou devenus plus hommes loin de l'œil de Carrier ou de Francastel, ou plutôt leur hôte, qui les traitait de son mieux pour pouvoir être utile aux prisonniers et aux suspects, avait-il obtenu par son influence une partie de ces acquittements et de ces sursis ?

Pourquoi alors ce réveil donnant lieu, le 16 thermidor, soit 7 jours après la chute de Robespierre, au jugement qui va suivre et à la condamnation à mort de 22 personnes à la fois ?

Les événements qui mirent fin à la Terreur, commencèrent à Paris le 9, mais ne furent véritablement terminés que le 10. Ils ne se répandirent que peu à peu dans les provinces et c'est le 14 seulement que la nouvelle de la mort de Robespierre fut annoncée aux sociétés populaires de Nantes [1]. Un matelot venant de Paimbœuf l'apporta le lendemain à Noirmoutier ; le général *Mucius Scævola Sabatier* le fit arrêter et voulut le faire fusiller [2]. Cet homme demanda qu'on attendît l'arrivée des journaux. La nouvelle officielle parvint donc aux autorités le 15 au soir ou le 16 au matin.

C'est sous l'affolement qu'elle produisit, que fut rendu le jugement ci-dessous, soit que les juges se sentant perdus n'aient pas voulu tomber seuls, soit que craignant de voir la réaction relever la tête, ils aient essayé de la terrifier par un coup d'éclat. Tout porte à croire que cette dernière considération ne fut pas étrangère à leur verdict, le nombre des victimes, l'appareil avec lequel elles furent conduites au supplice et le lieu éloigné, où elles furent exécutées.

Voici la teneur du jugement avec une partie de ses incorrections. On trouvera en notes les variantes présentées par le texte imprimé, tel qu'il sortit des presses de Mellinet-Malassis, Nantes, place du Pilory, 3, et fut affiché dans différentes communes et en particulier dans celle de Soullans (Vendée).

tront devant le tribunal parce qu'ils ont été arrêtés par les autorités de leur commune et, *en outre, parce que par leur fortune et leurs connaissances morales, ils font partie de cette classe qu'on appelait autrefois* Gens comme il faut, *qui seuls ont impulsé les individus, qui ont fait partie du rassemblement des brigands de la Vendée.* »

[1] Mellinet. *La commune et la milice de Nantes*, t. IX, p. 75.

[2] Fr. Piet, p. 614.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE TENUE A L'ISLE ET LA MONTAGNE, LE 16 THERMIDORE, L'AN DEUX DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE ET IMPÉRISSABLE [1].

Sur les questions de savoir si *Louis Marchais*, âgé de 38 ans, de Saint-Hilaire, district de Challans [2], *Jean Rouleau*, âgé de 52 ans, de Saint-Gervais, même district, *Jacques Jaunet*, âgé de 39 ans, de Salerten, même district; *René Gadebure*, âgé 36 ans, de l'isle de la Montagne, même district; *Charles Burgau*, âgé de 47 ans, du dit lieu; *Marie Abillard*, femme *Burgau*, de Beauvoir même district [3]; *Marie Rortais*, âgée de 26 ans, de Saint-Georges, district des Sables; *Elisabeth Rortais*, âgée de 19 ans, sœur de la précédente [4]; *Pierre Allaire*, âgé de 27 ans, de l'isle Marat [5] *Julienne Gervier*, âgée de 25 ans, du dit lieu; *Marie Magdeleine Robart*, âgée de 21 ans, du dit lieu; *Catherine Brochete*, âgée de 53 ans [6], du dit lieu; *Marie Vinsendeau*, veuve *Vouvard* [7], âgée de 38 ans, du dit lieu; *Marie Anne Ardouin*, femme *Jean Gervier*, âgée de 38 ans, du dit lieu; *Rose Gouvard*, femme *Baudry*, âgée de 60 ans, du dit lieu; *Pierre Rousseau*, âgé de 38 ans, de Saint-Cristophe, district de Challans; *Jeanne Guérineau*, veuve *Boizard*, âgée de 68 ans, de Challans; *Marie Eléonore Robart*, de 64 ans, de l'isle Marat *Pierre Mouchart*, âgé de 50 ans, de Clessé, district de Bressuyre; *Marie Dubois*, veuve *Petiteau*, âgée de 35 ans, de Soulans, district de Challans;

[1] L'affiche imprimée, dont un exemplaire est entre les mains de la famille Petiteau, porte en tête :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE UNE ET INDIVISIBLE
La liberté ou la mort

Jugement de la Commission militaire, extraordinaire et révolutionnaire établie près de l'armée de l'Ouest par le Comité du Salut public de la Convention nationale et les Représentants du Peuple, qui condamne *Louis Marchais* (*suivent les vingt un noms ci-dessus*), à la peine de mort.

Séance publique tenue à l'isle de la Montagne, ci-devant Noirmoutier. (*Suit le texte du jugement*).

[2] En marge du jugement se trouve écrit sur le registre : *Louis Marchais et* 20 *autres condamnés à mort.* Le chiffre 20 est d'une autre encre.

[3] Sans indication d'âge. Dans son dossier, il est dit qu'elle avait 34 ans, qu'elle était femme de Charles Burgaud et qu'elle était accusée des mêmes faits que lui.

[4] Le texte imprimé ajoute: *ex nobles.* Elisabeth avait d'abord été inscrite comme ayant 17 ans et le chiffre a été surchargé.

[5] Son nom véritable paraît être *Alais.*

[6] Probablement *Brechet.*

[7] Ailleurs *Gouvart*, qui est le véritable nom.

Digitized by Google

Marie Abraham, femme *Asselin*, âgée de 42 ans, de Palluau, district de Challans [1], sont coupables :

1° D'avoir eu des intelligences avec les brigands de la Vendée.

2° D'avoir (Louis Marchais, Jean Roulleau, Jacques Jaunet, René Gadebure, Charles Burgaud, Pierre Allaire, *Mathurin Biton* [2], et Catherine Brochet,) suivi ces mêmes brigands aux divers combats qu'ils ont eû avec les armées de la République, étant tous armés de fourche ou de fusil, avec lesquelles armes, ils ont fait couler le sang des deffenseurs de la patrie.

3° D'avoir (Marie Abillard, femme Burgaud, Juliene Gervier, Marie Magdeleine Robart, Marie Eléonore Robart, Marie Vinsendeau, femme Gouvard, Marie Anne Ardouin, femme Gervier, Rose Gouvard, femme Baudry, Jeanne Guérineau, veuve Boizard, Marie Magdeleine Abraham, femme Asselin, et Marie Dubois, veuve Petiteau) par leurs conseils perfides provoqué l'emprisonnement et le massacre des patriotes.

4° D'avoir (Marie et Elisabeth Rortais) en leur qualité de ci-devant nobles, maintenu par leur présence les rassemblements de cette horde scélérate et les avoir suivi dans leur marche contre-révolutionnaire.

5° D'avoir (Pierre Rousseau et Pierre Mouchard) fait partie des comités vendéens en qualité de membres de ces administrations.

6° Enfin d'avoir tous, par leur conduite ou conseils, provoqué au rétablissement de la Royauté et à la destruction de la Liberté, de l'Egalité, à l'anéantissement de la République française.

L'accusateur militaire entendu et fesant droit à ses conclusions.

Considérant qu'il est évidemment prouvé que les vingt et un dénommés [3] dans les questions, ont eu des correspondances et des intelligences avec les brigands de la Vendée.

Considérant qu'il est prouvé que Marchais, Gadebure, Burgaud, Allaire, *Biton* et Catherine Brochet ont fait partie du rassemblement des brigands de la Vendée, en les suivant armés de fusils et de fourches, aux différents combats que les armées de la République leur livrèrent dans ces cantons.

Considérant qu'il est également prouvé que Marie Abillard, Julienne Gervier, Marie Magdeleine Robard, Marie Eléonore Robard, Marie Vinsendeau, Marie Anne Ardouin, Rose Gouvard, Jeanne Guérineau, Marie Dubois, veuve Petiteau et Magdeleine Abraham ont par leurs conseils perfides, encouragé les brigands à se battre contre leur Patrie, en les fé-

[1] Le nom de chaque accusé porte un numéro d'ordre, ajouté après coup.

[2] Le nom de *Mathurin Biton*, 22e accusé, apparait ici pour la première fois.

[3] Ils sont vingt-deux ! et le nom de Biton se retrouve de nouveau quelques lignes plus loin.

Digitized by Google

licitant de leurs prétendues victoires, après lesquelles, elles leur conseillaient d'égorger les prisonniers patriotes et les forçaient de mettre leurs propriétés au pillage.

Considérant que Marie Rortais et Elisabeth Rortais sa sœur ont, en leur qualité de cy-devant nobles et par leur présence, maintenu les rassemblements de ces monstres.

Considérant qu'elles ont suivi les Brigands dans leur marche contre-révolutionnaire jusqu'à l'isle Marat, où elles furent arrêtées et qu'elles ont toujours fui à l'approche des armées de la République.

Considérant qu'il est prouvé que Pierre Rousseau et Pierre Mouchard ont tous deux été membres de comités contre-révolutionnaires établis par les Royalistes et qu'ils en ont rempli les fonctions en signant des bons et divers ordres au nom d'un prétendu Louis 17.

Considérant enfin, que par l'ensemble de tous ces faits les vingt et un dénommés ci-dessus [1], ont provoqué au rétablissement de la Royauté et à la destruction de la Liberté, et de l'Egalité et à l'anéantissement de la souveraineté du Peuple français.

La Commission militaire, extraordinaire et révolutionnaire les déclare tous atteints et convaincus de conspiration envers la République.

Et, en exécution de la Loy du 9 avril 1793 article 1er portant :

La Convention nationale met au nombre des tentatives contre-révolutionnaires la provocation au rétablissement de la Royauté.

Et aussi en exécution de la loy du 19 mars 1793, articles 1er et 6, portant :

Article 1er, Ceux qui sont ou seront prévenus d'avoir pris part aux révoltes ou émeutes contre révolutionnaires, qui ont éclaté ou qui éclateraient à l'époque du recrutement dans les différents départements de la République et ceux qui auraient pris ou prendraient la cocarde blanche ou tout autre signe de Rébellion sont mis hors la loy; en conséquence, ils ne peuvent profiter des dispositions des lois concernant la procédure criminelle et l'institution des jurés.

Article 6 [2], Les prêtres, les cy devant nobles, les cy devant seigneurs, les émigrés, les agents et domestiques, [3] les étrangers, ceux qui ont eu des emplois ou exercé des fonctions publiques dans l'ancien gouvernement ou depuis la Révolution, ceux qui auront provoqué ou maintenu quelques uns des révoltés, les chefs, les instigateurs, ceux qui auront des

[1] Ils sont toujours 22 !

[2] Ce long article oublié dans le texte primitif du jugement se trouve écrit en marge.

[3] Le texte imprimé ajoute les mots *de toutes ces personnes*, qui rendent la phrase intelligible.

Digitized by Google

grades dans ces attroupements et ceux qui seraient convaincus de meurtre, d'incendie ou de pillage, subiront la peine de mort.

La Commission extraordinaire et révolutionnaire condamne les vingt et un dénommés dans les questions à la peine de mort.

Et enfin en exécution de la même loy du 19 mars 1793, article 7, portant : La peine de mort prononcée dans les cas déterminés par la présente loy importera la confiscation des biens, et il sera pourvu sur les biens confisqués à la subsistance des pères, mères, femmes et enfants qui n'auraient pas d'ailleurs de biens suffisants pour leur nourriture et entretien, et il sera en outre prélevé sur le produit des dits biens le montant des indemnités dûes à ceux qui auront souffert de l'effet des révoltés.

La Commission extraordinaire et révolutionnaire déclare les biens des vingt et un cy contre dénommés acquis et confisqués au profit de la République.

Ainsi et sera le présent jugement imprimé et affiché.

Ainsi prononcé d'après les opinions par (*suivent les noms* [1]), tous membres de la Commission militaire extraordinaire et révolutionnaire établie près de l'armée de l'Ouest par les Représentants du Peuple et le Comité du Salut public de la Convention nationale.

L'isle de la Montagne, le 16 Thermidore an deux de la République française démocratique et impérissable. (*Suivent les signatures des juges et celle du greffier.*)

Et le dit jour, 16 Thermidore, l'an deux de la République française, nous président composant (*sic*) la Commission militaire, extraordinaire et révolutionnaire établie près de l'armée de l'Ouest par les Représentants du Peuple et le Comité du Salut public de la Convention nationale, nous sommes transportés au lieu indiqué par le comité de surveillance de cette commune à un quart de lieue[2] sur le bord de la mer pour être présens à l'exécution du jugement à mort rendu contre *Louis Marchais, Jean Rouleau, Jacques Jaunet, René Gadebure, Charles Burgau, Marie Abillard*, femme *Burgau, Marie Rortais, Elisabeth Rortais, Pierre Allair, Julienne Gervier, Marie Magdeleine Robart, Catherine Brochete, Marie Vincendeau*, veuve *Vouvard, Marie Anne Ardouin*, femme *Jean Gervier, Rose Gouvard* femme *Baudry, Pierre Rousseau, Jeanne Guérineau*, veuve *Boisard, Marie Eléonore Robart, Pierre Mouchart, Marie Dubois*, veuve *Peti-*

[1] Le président Félix ne faisait plus partie de la commission et venait d'être nommé juge à Paris.

[2] La distance de la Claire à la ville est un peu plus grande, même en tenant compte de la différence de la lieue ancienne ou de pays et de la lieue kilométrique.

Digitized by Google

teau et Marie Abraham, femme *Asselin*, laquelle exécution a eu lieu sur les 4 heures de l'après-midi.

L'isle de la Montagne, les dits jour et mois ci-dessus. (*Suivent les signatures du président et des membres de la commission*).

Le soir de l'éxécution de la Claire, la commission tint une seconde séance et jugea deux femmes, Modeste Bourreau, de Gandillon, près Palluau, et Catherine Gautier, veuve Léotay, de la Franchère, district de Machecoul. Elles furent mises en liberté provisoire et renvoyées chez elles.

Le lendemain dix-huit prévenus comparaissaient devant le tribunal ; dix-sept furent acquittés ; *Pierre-Antoine Danicourt*, de Charenton, âgé de 19 ans, volontaire au 3e bataillon de Paris, fut seul fusillé sur la place d'armes, pour avoir déserté devant l'ennemi, au combat de Vihiers. Cela porte à 25 ou 26 le nombre des condamnations à mort prononcées à Noirmoutier par cette commission [1].

Quelques jours après, elle quittait l'île n'emportant aucun regret et au grand soulagement de tous ; les prisons se rouvrirent et *les cœurs et les esprits comprimés par la terreur purent enfin s'épanouir* [2]. Elle alla instrumenter à Nantes, où nous la retrouvons au Bouffay et elle fut une des dernières commissions militaires à y fonctionner. Elle avait amené après elle une partie de ses prisonniers.

Quand on relit le jugement du 16 thermidor, une chose frappe tout d'abord au milieu des négligences de la rédaction. Il y a *vingt et un accusés* parfaitement désignés par leurs nom, prénoms, âge et commune et même par des numéros d'ordre, et *vingt-deux* sont

[1] La Commission d'Angers prononça, en outre, à Noirmoutier, 18 condamnations à la déportation concernant surtout des religieuses (bénédictines et hospitalières des Sables). Elle renvoya dans leurs foyers environ 600 personnes, les unes en les acquittant, les autres, plus nombreuses, par un verdict de mise en liberté provisoire.

Les individus mis en liberté provisoire ne pouvaient s'éloigner de leur commune, étaient considérés comme suspects et restaient sous la surveillance des autorités.

A cette époque, nul n'était à l'abri de la terrible commission et parmi les personnes qui comparurent devant elle, le 17 thermidor, se trouvaient la veuve de *François Richer*, mort en défendant l'île contre Charette, et Mme *Thérèse Richer*, veuve *Tarvouillet*. Elles furent acquittées à cause de leur nom.

[2] *Recherches sur l'île de Noirmoutier*, p. 616.

Digitized by Google

condamnés à mort nominativement, entre autres *Mathurin Biton*, qui ne se trouve pas sur l'acte d'accusation, et après avoir bien et dûment prononcé contre lui, comme contre les autres, la peine capitale et la confiscation des biens, les juges en terminant ne parlent plus que de vingt et un condamnés !

Le procès-verbal d'exécution ne contient pas le nom de Biton ; mais il n'y a rien d'étonnant à cela, car la liste des exécutés n'est qu'une copie de celle de l'acte d'accusation.

Les Archives du Greffe du Tribunal de Nantes possèdent des dossiers se rapportant à l'exécution du 16 thermidor. Sur l'un d'eux se lisent ces mots : *Mathurin Biton, mort en prison et vingt et un individus condamnés à mort, exécutés le même jour et deux mis en liberté provisoire.* Le mot *mort*, sans commentaire, est inscrit sur le réquisitoire de l'accusateur public près du nom de cet homme.

Mathurin Biton a-t-il bien succombé en prison ? Pourquoi l'a-t-on alors condamné à mort ? Les registres de l'état civil de l'île de la Montagne semblaient devoir éclairer ce mystère, puisqu'ils contiennent le nom d'un grand nombre de prévenus décédés dans la maison d'arrêt. Or, voici ce qu'ils disent. Le 16 thermidor, aucun décès ! Le 15, on y lit deux noms : François Hardouin et Abraham Watier ; le 17, un seul, la femme Migné ; beaucoup de noms de prévenus s'y trouvent inscrits les jours précédents, mais de Mathurin Biton, pas de traces ! C'est au moins bizarre, même en tenant compte du désordre qui régnait partout. Quant à la tradition, elle est formelle sur le nombre des 22 victimes. Le corps de Biton aurait-il été conduit à la Claire en charrette à la suite des condamnés? La chose est possible, mais il reste là un point obscur.

Mathurin Biton avait contre lui des charges graves. Il avait été pris à Bouin et était caporal parmi les Brigands ; âgé de quarante-cinq ans, il aurait combattu à Legé contre les troupes de Beysser et à Saint-Gervais, sous les ordres de Charette, contre les soldats de Boulard. Un témoin affirme qu'il possédait un mauvais fusil.

(*A suivre.*) Dr VIAUD-GRAND-MARAIS.

Digitized by Google

LES TROIS PARTIES D'ÉCHECS

NOUVELLE VENDÉENNE

A M. Emile Grimaud.

Si les pages qui suivent avaient quelque mérite, je serais heureux de vous les dédier. A qui, en effet, conviendrait mieux la dédicace de ces peintures de paysages, de scènes, de caractères vendéens, qu'au poète, Vendéen lui-même, qui a chanté *les Vendéens* ?

Mais je ne puis me faire illusion. Les longues souffrances émoussent trop le fil de l'intelligence, pour que celui qui, comme moi en a été et en est encore la victime, puisse se flatter de mettre au jour une œuvre de quelque valeur.

Tel qu'est ce récit, je vous l'offre, ou du moins je le soumets à votre jugement.

Abbé J. Dominique.

Nantes, 26 janvier 1880.

Les guerres de la Vendée seraient une mine inépuisable de romans à la Walter Scott.

(Armand de Pontmartin.)

I. — Vainqueur et vaincu.

— Echec et mat ! monsieur l'abbé !

Ce disant, le comte de Saint-P*** se renversa majestueusement contre le dossier armorié de son immense fauteuil et attacha sur son partenaire un regard de triomphe presque cruel.

Celui-ci, avec un calme voisin de l'impassibilité, considéra longtemps et attentivement l'échiquier presque désert, dans un coin duquel cinq ou six pièces, les seules survivantes de la bataille, se poursuivaient depuis une heure, de case en case, avec un acharnement réciproque.

Digitized by Google

A la fin, brouillant et culbutant d'un geste nerveux et avec une légère nuance de dépit, rois, reines, cavaliers et fous, qui allèrent rouler pêle-mêle sur le champ du combat :

— Je suis battu, monsieur le comte, et battu par ma faute. Si j'eusse sagement déplacé ma tour à l'avant-dernier coup, mon roi eût pu aisément s'échapper. Aussi bien les rois ne sont point heureux à l'heure qu'il est. Mais si l'on ne prend jamais le roi aux échecs, on n'a pas eu ce respectueux scrupule à Paris.

— C'est par sa faute aussi, mon cher curé, c'est par sa très grande faute! Ah! si j'avais eu l'honneur de m'appeler Louis, seizième du nom, le roi de France ne serait pas aujourd'hui dans un cachot du Temple, sous les verrous des Sans-Culottes!

— Et qu'eussiez-vous fait à sa place ?

— J'aurais eu de l'énergie, morbleu! Oui, de l'énergie, et encore de l'énergie! Vouloir apprivoiser la Révolution et la dompter avec des caresses ? Faire des concessions à une populace rebelle? C'est une folie, monsieur l'abbé, je dis plus, c'est presque un crime dans un homme d'État! Il fallait étouffer l'insurrection dans ses langes, et, pour sauver les honnêtes gens, ne pas balancer à châtier les coupables! Vous savez le proverbe : *Aut feriare, aut feri ; ne feriare, feri*. Si vous ne voulez pas être frappé, frappez le premier! Quand la persuasion n'a aucune chance de réussir, les rois doivent avoir recours à leur argument suprême, leur *ultima ratio* : le canon!

— La royauté est une extension de la paternité, monsieur ; les souverains sont les pères de leurs peuples. Telle est la notion chrétienne de l'autorité. Et vous voudriez...

— Je vous arrête, monsieur ; leurs pères suivant vous, et selon moi leurs maîtres! En vérité, c'est une jolie chose qu'un peuple à qui on lâche la bride ou aux menaces duquel on répond par des tendresses!...

— Ah! monsieur l'abbé, avant longtemps, nous en verrons de belles! Le roi, ils le tueront! La religion, ils la détruiront, s'ils le peuvent! Pour vous, ses ministres, vous qui avez prêché la paix et la conciliation, vous dont les mandataires aux Etats généraux ont fait cause

Digitized by Google

commune avec ceux du Tiers, pour donner le branle aux soi-disant réformes libérales, en récompense de vos bons services, ils vous brancheront aux plus hauts chênes ou vous hisseront à la place du premier réverbère venu, comme ils ont fait de mon pauvre camarade De Launay, après la capitulation insensée de la Bastille !

—Monsieur le comte, dit l'abbé, en se levant de son siège, vous êtes un prophète de malheur ! Vous avez une triste idée de nos compatriotes, qui, bien qu'égarés en ce moment, sont après tout des chrétiens et des Français. Mais laissons-là ces matières irritantes ; jamais, vous le savez, nous ne nous entendrons sur ce sujet.

—Jamais, monsieur, vous l'avez dit, jamais ! Vous autres, hommes d'Église, vous ne pouvez comprendre que l'on tire l'épée du fourreau où elle se rouille. Vous avez peur de voir couler une goutte de sang. Et pourtant, tenez, quelque chose me dit qu'avant peu, moi qui vous parle, j'aurai décroché mon vieux sabre pour vous défendre et vous sauver malgré vous !

— Arrive que pourra, ma place est au milieu de mon troupeau. Je ne déserterai pas le poste d'honneur que Dieu m'a confié; j'y resterai jusqu'à la mort. Mais calmez-vous, cher comte, et parlons d'autre chose. L'heure s'avance, et j'ai une requête à vous adresser.

Un silence de quelques instants succéda à cette conversation animée. Nous allons en profiter pour examiner d'un rapide coup d'œil les lieux et les personnes.

Nous sommes en l'année 1792, sur les anciennes Marches du Poitou, devenues depuis peu le département de la Vendée ; nous sommes dans le château de Saint-P***, ancien manoir féodal à bastions et à mâchicoulis, jadis redoutable au temps des guerres de religion qui le démantelèrent en partie, comblèrent ses fossés et en firent une ruine inoffensive.

Entre les épaisses murailles de la vieille forteresse, les ancêtres du comte trouvèrent encore moyen de se ménager de vastes salles et de luxueux appartements.

Le maître de céans vient de terminer sa partie d'échecs avec le curé de sa paroisse.

Digitized by Google

Le comte est un homme robuste, près d'atteindre son demi-siècle, à la barbe touffue, descendant en flots légèrement teintés d'argent sur sa large poitrine. Son front est haut et plein de noblesse. Son œil fier a tour à tour des éclairs de bienveillance et de dureté. Sa taille bien prise, et dont il ne perd pas une ligne, en a fait à vingt ans un des plus beaux officiers des Gardes du Corps. Après de brillantes humanités, il a appris le métier des armes dans l'Inde, sous le bailli de Suffren. Brave comme son épée, il a dans l'armée un renom d'originalité que lui a valu la bizarrerie de son caractère.

Il a quitté la cour après un mariage de cœur, brisé, hélas ! par la mort, quelques mois après sa consécration.

L'existence du comte est désenchantée. Depuis ce malheur, il vit sombre et retiré dans son castel, bienfaisant quoique bourru, et chéri de ses paysans. Il les visite dans leurs métairies, s'enquiert de leurs besoins, les aide dans leurs malheurs.

Quant à la politique, il semble ne plus s'y intéresser et affecte l'indifférence pour ce qui se passe hors de ses domaines. Ses seules distractions sont la chasse et les échecs : deux amusements où il retrouve quelque chose de sa carrière militaire. Le jeu de Palamède semble surtout le passionner. A Paris, il était un des assidus du café de la Régence. A la campagne, son plus grand bonheur est de rencontrer un partenaire.

Toutefois, les événements terribles dont la France est le théâtre et son roi la victime, viennent de le frapper comme la décharge électrique qui galvanise un paralysé. Il redevient lui-même. Il lui tarde de rentrer dans la lice et de verser son sang pour la cause de la monarchie à laquelle il joint celle de la religion. Chaque fois qu'il passe dans le vestibule voûté, tout tapissé de panoplies et de trophées de chasse, il jette un regard à la dérobée sur sa vieille lame à la garde d'argent fleurdelisée. Elle pend tristement à la muraille, enfermée dans son fourreau gercé et racorni. Elle semble l'appeler. Vienne le jour où il la tirera de la poussière, et malheur à qui en sentira la pointe ou le tranchant !

Le comte de Saint-P*** est un type de gentilhomme de l'ancien

Digitized by Google

régime. Gentilhomme, il l'est jusqu'au bout des ongles. Il a sucé la foi avec le lait ; il aime l'Église, il chérit le prêtre, mais cette foi héréditaire ne passe pas complètement à la pratique ; elle ne le conduit pas aux pieds du ministre de Dieu pour lui demander le pardon de ses fautes. Voltaire n'a pas traversé en vain les salons du dernier règne. Son souffle a terni les plus pures âmes.

L'ecclésiastique qui vient de perdre devant nous la partie, est le recteur de la paroisse de C***, éloignée de plus d'une lieue du château.

L'abbé Bernard est, lui aussi, d'une taille élevée, mais l'habitude de s'incliner sur les livres et de se prosterner devant Dieu l'a quelque peu diminuée. Il n'a pas plus de cinquante ans ; cependant ses cheveux sont déjà ceux d'un vieillard, quoique son œil soit plein de vie et d'activité ; mais la paupière baissée par l'humilité et l'habitude du recueillement, en voile la vivacité et n'en laisse paraître que la douceur.

Il a su par sa sagesse, traverser les mauvais jours qui ont commencé la Révolution, respecté, écouté, aimé de tous ses paroissiens ; de tous, sauf quelques natures damnées par avance, cœurs d'hyènes que nul bienfait n'apprivoise.

Jamais il n'a laissé tomber du haut de la chaire évangélique une parole blessante pour aucun auditeur, même pour la portion du troupeau qui paraît se rallier aux sophismes du jour. Il réfute avec science et autorité, mais avec calme et douceur, toutes les erreurs nouvelles qui exposent le salut de ses fidèles. Inexorable pour les principes, il les sépare toujours des personnes. Il sait, à l'exemple de François de Sales, que le miel est plus efficace que le vinaigre pour attirer les mouches et pour convertir les pécheurs. Et puis, nulle infortune ne le sollicite en vain. Sa bourse et sa garde-robe sont plus aux pauvres qu'à lui-même. Rien n'est éloquent comme la charité.

— Je vous écoute, mon bon curé, répliqua le comte d'un ton radouci et amical ; vous le savez, je n'ai rien à vous refuser.

— Merci d'avance, au nom de mes protégés, car, vous le savez, c'est pour les pauvres seuls que je vous demande toujours. Ah ! si

Digitized by Google

j'eusse été favorisé du sort, si j'eusse gagné sur vous comme je l'espérais cette malencontreuse partie d'échecs, je vous eusse parlé en vainqueur et imposé de dures conditions. Mais, hélas ! c'est en vaincu et en suppliant que je vous tends la main.

— Mes compliments, cher abbé, pour vos délicieuses précautions oratoires. Mais il n'en est besoin. Vous pouvez passer au fait.

— Le voici. Vous connaissez Simon, le sabotier du bord de la rivière ?

— Simon ! fit le comte en reculant d'un pas et fermant convulsivement ses deux poings. Simon ! Voudriez-vous, monsieur, vous faire ici l'avocat de Simon ? Un affilié du club des Jacobins du district, un ennemi notoire, un fourbe, un traître, qui nous perdra quelque jour, vous et moi !... Simon !...

— Un chrétien ne connaît point d'ennemis. Le soleil ne se couche jamais sur sa rancune. Or vous êtes chrétien, monsieur le comte; donc vous ne pouvez appeler un de vos frères votre ennemi ! Que dites-vous du syllogisme ?

— Admirablement en règle, majeure, mineure et conclusion. Mais je ne suis pas un théologien, moi ! Les *atqui* et les *ergo* ne m'impressionnent guère. Je ne connais en fait d'arguments que l'*estoc* et la *taille*. Enfin, où voulez-vous en venir avec votre Simon ?

— La semaine passée, ayant acheté pour le besoin de sa profession un des grands peupliers qui bordent la prairie de Lucas, il est allé, en compagnie de celui-ci, abattre cet arbre avec la pioche et la cognée. Le temps était orageux. Le peuplier à demi déraciné allait céder à leurs efforts, lorsqu'un coup de vent subit en frappa la cime et le renversa dans la direction du malheureux Simon. Celui-ci, voyant le danger, voulut se jeter de côté pour l'éviter, mais son pied s'embarrassa dans une racine, il trébucha, tomba, et le tronc pesant vint lui fracasser la jambe.

— Je plains cet homme, monsieur le recteur, en vérité je le plains ! Mais, entre nous, n'est-ce point déjà un châtiment de Dieu sur cette nature dépravée ?...

— Oh ! ne jugeons pas nos frères, si nous ne voulons pas être jugés nous-mêmes. Ne cherchons point surtout à sonder les abîmes

Digitized by Google

de la volonté divine. Simon est étendu sur son lit de douleur. Il souffre. Son travail est suspendu. Sa femme et ses deux petits enfants, deux anges de fraîcheur et d'innocence égarés sur la terre, pleurent parce qu'ils ont froid et faim. Les laisserons-nous tous dans la détresse alors que nous pouvons adoucir leur misère, et peut-être les arracher à la mort ?

— Assez, assez, bon curé, prenez ces deux louis, portez-les à votre protégé, si toutefois l'effigie du pauvre roi qui les orne n'effarouche pas trop son puritanisme républicain, et que je n'entende plus parler de cet homme. Vrai comme l'Évangile, monsieur l'abbé, vous réchauffez là un serpent pour vous mordre !

— Soyons chrétiens tout de bon et aimons nos ennemis. Notre-Seigneur ne donna-t-il pas, lors de la dernière Cène, le pain et le vin de sa propre main à Judas qui le trahissait ? Simon se convertira peut-être un jour, et sera plus près de Dieu que vous et moi, au Paradis.

Le comte haussa les épaules et se mit à arpenter la vaste salle d'un air agité.

L'ecclésiastique vint prendre congé de lui. Le gentilhomme lui serra la main avec affection et respect, et le conduisit jusque sur le perron, au bas duquel un domestique tenait un cheval sellé, mais le nuage de sombre préocupation qui lui était habituel avait reparu sur son front.

L'abbé Bernard reprit au trot le chemin du presbytère et disparut bientôt dans l'avenue ombragée de sapins aux branches surbaissées, qui s'enfonçait à travers le parc à haute futaie, avant de rejoindre la grande route.

II. — Une bonne action et une mauvaise nouvelle.

Le Bocage de la Vendée est coupé de nombreux cours d'eau qui l'arrosent, le fertilisent et l'embellissent. Il y a le Grand-Lay et le Petit-Lay, la Vendée, la Mère, la Longève, la Vie, la Semagne, le Marillais, le Doulay, le Loing, la Petite-Maine, et d'autres encore.

Ces rivières en miniature serpentent paisiblement entre des collines tourmentées, ou, précipitant leur cours, vont se cacher sous

Digitized by Google

la feuillée en berceau des aunes, des peupliers et des saules, comme si elles avaient la pudeur de leur limpidité et craignaient de se révéler sans voile aux regards des profanes. Seuls, le peintre et le poète savent comprendre leurs mystères, se plaisent à suivre leurs méandres, à contempler les jeux de leurs ondes, où s'ébattent des poissons cuirassés d'argent et que frise de temps à autre, comme un éclair d'azur, le vol rapide d'un martin-pêcheur dont les roseaux balancent au printemps le nid et la couvée. Ici, un enfant peut à pieds joints franchir leur lit resserré; là, elles se donnent des airs de fleuve, et semblent aussi fières de porter sur leurs petites vagues une barque de quelques pieds, que le grand Océan de secouer en se jouant les flancs d'acier et la colossale mâture des monstrueux vaisseaux de guerre.

Tout le long de leur capricieux voyage à travers les campagnes, elles se heurtent follement aux roues moussues et verdâtres des moulins. Elles sont contraintes de les mettre en mouvement pour courir jusqu'à l'écluse suivante, poursuivies par le tic tac de la meule et par les joyeuses chansons du meunier ou de la meunière.

Sur la berge escarpée de l'un de ces gracieux ruisseaux vendéens, le village de C*** est assis en amphithéâtre. Les maisons d'en bas mirent leurs volets verts et leurs toits rouges dans l'eau qui babille à leur pied. Celles d'en haut dominent la vallée et regardent au loin la campagne. Elles font cortège à la vieille église du XIIe siècle, toute couverte de tuiles, à la tour carrée, sans flèche et massive, faiblement éclairée par d'étroites ouvertures en plein cintre : église et tour comme on en rencontre à chaque pas dans le Bocage. Sur la hampe rouillée et tordue du coq gaulois qui surmonte le lourd clocher, on a fixé depuis peu un raide et disgracieux drapeau en fer-blanc, aux trois nouvelles couleurs de l'État. Le grincement rauque et sinistre de la girouette républicaine ressemble, lorsque le vent la torture, aux gémissements plaintifs d'une âme en souffrance.

Le presbytère avoisine l'église. Il jouit d'une vue étendue et pittoresque sur le vallon, et au delà des collines herbeuses qui en forment les versants. Il le commande de sa masse carrée et régulière, s'impo-

Digitized by Google

sant aux regards par son toit d'ardoises, le seul de la contrée, et ses velléités d'intention architecturale.

Avant d'y entrer, l'abbé Bernard prit un chemin qui descend au bord de l'eau et conduit à la maisonnette du sabotier Simon. Il eût bien désiré pénétrer auprès du blessé, et lui adresser, en lui remettant délicatement le secours qu'il lui portait, quelques-unes de ces bonnes paroles, à la douce fascination desquelles nul ne pouvait se dérober; mais la femme, qui raccommodait activement un vêtement tout en lambeaux, sur le seuil réchauffé d'un pâle rayon d'automne, l'en dissuada en pleurant. Simon était en ce moment en tête-à-tête avec Philippe le cabaretier, maître d'hôtel de la *Gerbe d'or*. Philippe était comme lui membre du Club des sans-culottes du district où ils se rendaient souvent ensemble avant l'accident et auquel ils servaient d'espions et de dénonciateurs. Il apportait chaque jour au malade les feuilles avancées que l'on colportait dans les campagnes; il lui faisait connaître la marche des événements et les résolutions du club. De jour en jour, le ton des articles qu'il lui lisait devenait de plus en plus violent et surexcitait davantage le cerveau de l'ouvrier.

Le bon prêtre laissa tomber les deux louis du comte, auquel il joignit la plus grosse pièce d'argent de sa maigre escarcelle, dans la main timide de la pauvre affligée. Il l'encouragea paternellement à remplir pour l'amour de Dieu, près de son mari, sa difficile mission de dévouement et de charité, donna une des plus belles images coloriées de son bréviaire à chacun des deux chérubins qui se cramponnaient obstinément aux coins du tablier rapiécé de leur mère, et dont la figure émaciée par les privations offrait à peine, sur un teint de cire, deux taches roses qui allaient s'effaçant de jour en jour ; puis il se remit à cheminer vers le village.

Il était sur le point d'y pénétrer quand, au détour d'un chemin, sur les marches démembrées d'une haute croix de bois, toute chargée de cœurs d'or, suivant la coutume vendéenne, un personnage bizarre assis, la tête appuyée sur les genoux, effraya son cheval qui se cabra et se jeta de côté.

L'être informe fit un effort pour se redresser. Le curé reconnut

Digitized by Google

aussitôt une mendiante célèbre et presque redoutée à dix lieues à la ronde.

La vieille Gertrude aurait assurément pu poser pour une des sorcières de *Macbeth*. Son corps décharné était littéralement ployé en deux comme un arc tendu par la vieillesse. Ses yeux saillissaient démesurément sur sa face osseuse et basanée. Son nez aminci et aquilin, criblé ainsi que son front des cicatrices de la petite vérole, se profilait sur ses joues creuses comme le gnomon d'un cadran solaire. Ses lèvres livides se rentraient sur des mâchoires sans dents. Sa chevelure blanche et inculte s'échappait à longs flots du capuchon de bure qui enveloppait sa tête. On eût dit une de ces apparitions étranges, demi-humaines, demi-fantastiques, qu'évoque le sombre génie d'Hoffmann.

Pourtant, sous cette écorce repoussante, battait un cœur capable de dévouement, de générosité et de sacrifice. Maintes fois, on avait vu Gertrude partager son unique morceau de pain avec un plus pauvre qu'elle, ou même lui abandonner toutes ses aumônes de la journée. On ignorait son origine. Elle avait dû recevoir une certaine éducation. Son langage n'était pas celui de la femme du peuple. Nul ne savait si elle avait été mariée, mais il paraissait vraisemblable que, née dans l'aisance, le malheur en la frappant, avait fait dévier son intelligence.

Le jour, elle parcourait les hameaux et les fermes, demandant son pain; le soir, elle rentrait au village, mais nul ne pouvait dire où elle se retirait la nuit. Les mauvaises langues assuraient qu'elle la passait au Sabbat des Sorcières. Il n'y avait pas à en douter. Jacques le bûcheron ne l'avait-il pas vue une fois, au coup de minuit, traverser un carrefour de la forêt, à cheval sur un balai de bouleau ? Il l'avait vue, et était mort dans l'année. Mais ceux qui jugeaient d'elle par sa piété et son assiduité à l'église, la croyaient plutôt vouée au service de Dieu que vendue à Satan.

En apercevant le prêtre, la vieille se releva avec précipitation de la marche de granit où elle se reposait, et, s'aidant de son long bâton, s'approcha respectueusement de lui.

Digitized by Google

Après avoir salué la croix, le digne cavalier avait arrêté sa monture ombrageuse, et tenait attaché sur l'infortunée créature un regard de pitié.

— Saint homme de Dieu, lui cria d'une voix glapissante le spectre féminin, tire de ta poche un beau sou neuf de cuivre, à l'effigie de notre bon roi prisonnier, et jette-le à la vieille Gertrude. Elle te donnera en retour d'intéressantes nouvelles et un sage conseil.

Le recteur fouilla un instant dans son escarcelle presque vide, en retira un décime brillant comme de l'or, et le tendit à la mendiante qui y appliqua ses lèvres comme sur une médaille vénérée.

— A mon tour maintenant de te rendre service. Ecoute-moi, saint homme !

Tu es entouré d'ennemis qui travaillent à te perdre. Hier, j'ai été mendier dans un bourg du voisinage. Je me suis glissée en tendant la main dans une réunion de curés jureurs de huit paroisses de nos environs. J'ai prêté l'oreille à leur conversation maudite. Ils me croyaient idiote et ne se sont pas gênés. Ils manifestaient hautement leur irritation de voir que, seul du district, à cause de tes vertus sacerdotales, de ta bienfaisance, de ton zèle qui ne connaît point de parti lorsqu'il s'agit de sauver les âmes, tu aies été laissé, bien qu'insermenté, à la tête de tes paroissiens. La jalousie les aveugle et les pousse. Ils vont t'arracher à ton troupeau et te faire jeter dans les prisons de Nantes.

Simon,— un rénégat élevé par la charité des prêtres, un monstre d'ingratitude qui te doit la vie, — Simon a été, la veille de son accident, te dénoncer aux autorités du district, comme conspirant contre la République, avec le ci-devant comte de Saint P***. Ces administrateurs ne demanderaient pas mieux que de fermer les yeux sur ta situation irrégulière. Ils craignent d'exaspérer les paysans, de les porter à quelque excès, de hâter l'explosion d'une insurrection imminente. S'ils hésitent, Simon veut aller jusqu'à la Capitale dès qu'il sera rétabli, et demander ta tête à la Convention. Son fanatisme ne connaît point d'obstacles.

Digitized by Google

Je les entendis aussi se dire que les vases sacrés de la cathédrale de Nantes venaient d'être saisis et transférés au district, pour y être consacrés au service du peuple [1]. L'un des intrus s'écria que cet exemple devait être suivi partout; que le Dieu de la crèche pouvait bien se contenter d'une étable pour temple et descendre sur une planche, dans un calice de bois. Il signala cette paroisse comme étant la plus riche de la contrée en vases sacrés de grand prix, et en reliquaires d'or et d'argent enrichis de pierreries, grâce à la foi et à la libéralité traditionnelle de la noble famille de Saint-P***. Tous se rangèrent à son avis et s'engagèrent à demander aux autorités républicaines la saisie immédiate du trésor de ton église.

Voilà mes nouvelles; tu peux en faire ton profit.

— Fort bien, bonne Gertrude, tu as des oreilles attentives et un cœur dévoué. Maintenant, j'attends le sage avis que tu m'as annoncé.

— Le voici, dit la vieille en s'efforçant de redresser sa taille et levant d'un air inspiré son doigt crochu et tremblant vers le ciel.

Saint homme de Dieu, quand vient la saison des tempêtes, tu vois passer, là-haut, dans les nues, les hirondelles qui émigrent vers les régions du calme et de la paix, pour revenir après les rigueurs de l'hiver. Imite-les!

Quand les nuages noirs se rassemblent à l'horizon, quand le tonnerre gronde dans le lointain et que le vent amène l'orage, le sage laboureur se met à l'abri pour reprendre son travail lorsque le firmament est redevenu serein. Fais comme lui !

Quant aux précieux et vénérables trésors de ton église, qui sont ceux de tous les fidèles à commencer par moi, rassemble-les au plus tôt; fais les porter en secret chez Job le meunier. C'est un homme sûr, tu le sais. Les vieilles murailles de son moulin de Tour-Magne renferment des cachettes dont lui et moi avons seuls le secret et que nous ne confierons à personne, pas même à toi, saint homme de Dieu !

[1] Cette confiscation eut lieu le 18 octobre 1792 par décret signé du patriote Goullin.

Digitized by Google

Si tu as confiance en Gertrude la mendiante, accepte ses services, et tu retrouveras intact, à ton retour de l'étranger, le dépôt sacré que tu auras laissé à sa garde.

Elle se tut. Le curé, retenant son cheval qui, impatient de retrouver l'étable, labourait fiévreusement de son sabot la terre du chemin, resta quelques instants comme étonné et pensif.

— Merci, bonne vieille, dit-il enfin, Dieu te récompensera de ton dévoûment. Pour les trésors de l'église, oui, je vais aviser au moyen de les soustraire aux mains des sacrilèges. Je m'entendrai à ce sujet avec le fidèle Job. Pour ce qui me regarde, j'attends la tempête de pied ferme et ne reculerai pas d'un pas pour l'éviter, dût-elle m'apporter la captivité ou la mort. Ma confiance est au Seigneur. Le prêtre est un soldat qui ne doit jamais déserter. Et puis, ma vie, Gertrude, j'en fais cas comme de mon vieux chapeau !.... Merci ! Tu viendras ce soir demander ton souper à la cure.

La vieille s'essaya à faire une révérence qui voulait être respectueuse, et qui ne réussit qu'à être grotesque.

Pour le recteur, piquant des deux, il franchit en quelques minutes la distance qui le séparait de sa demeure. Il mit pied à terre, jeta la bride à son domestique d'un air distrait, écouta à peine les paroles que sa servante lui glissa à l'oreille en ouvrant la porte d'entrée, monta rapidement les marches du raide escalier de bois qui conduisait à sa modeste cellule, et, se jetant sur son prie-Dieu, au pied de son crucifix, il y demeura longtemps absorbé dans une profonde méditation.

Sans doute, il confiait à son Maître les nouvelles anxiétés qui venaient de s'éveiller dans son âme, et demandait conseil de sa divine sagesse.

ABBÉ J. DOMINIQUE.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LA COMMANDERIE DU TEMPLE DE LA GUERCHE *

Dès 1163, nous trouvons les Templiers établis à Montfort. A cette époque, en effet, Josse, achevêque de Tours, adjugea à l'abbaye de Saint-Melaine le four de Montfort, voisin du prieuré de Saint-Nicolas, et que lui disputaient les chevaliers du Temple [1].

D'après la tradition locale qui place au haut de la rue de Coulon l'ancien cimetière des Templiers, il paraîtrait que le manoir de la commanderie de Montfort se trouvait vers cet endroit, auprès du puits de Coulon, entre l'église de ce nom et celle de Saint-Nicolas. Voici comment la *Déclaration* du comté de Montfort parle des biens dépendant en ce pays du commandeur de la Guerche : « Les chevaliers de Malte, — dit-elle — ont plusieurs fiefs, rentes, juridictions et bailliages s'étendant dans les paroisses du Verger, Talensacq et Monterfil, sous la mouvance et ressort de la cour et seigneurie de Montfort, à debvoir de foy et sans rachapt. Ils possèdent aussi en la paroisse d'Iffendicq plusieurs fiefs et juridiction sous ladite mouvance de Montfort, entre autres aux environs des maisons nobles du Val, du Bois-Marquer, de Canlou, de Tréhieuc, du bourg d'Iffendicq, de la Ville-Briand, de la Cordonnaye, de la Ville-Marchand et plusieurs autres endroits de ladite paroisse. Ils possèdent aussi en les paroisses de Saint-Maugand, de Saint-Gonlay et de Saint-Malon, plusieurs fiefs, juridictions et bailliages sous ladite mouvance de Montfort, la juridiction desquels chevaliers s'exerce en l'auditoire de Montfort [2]. »

Une autre déclaration de la même époque (XVIIe siècle), nous ap-

* Voir la livraison d'avril 1881, pp. 442-455.

[1] *Cartul. Sancti Melanii.* Ms. de la Bibl. de Rennes.

[2] *Anciens fonds* de la Chambre des Comptes de Bret. — Abbé Oresve, *Hist. de Montfort*, 119.

Digitized by Google

prend que le commandeur de la Guerche possédait anciennement « le manoir des Maisons-Neufves en Saint Malon avec ses jardins, rabines, colombier, bois, étang, moulin, etc.» Ce manoir fut aliéné aussi bien probablement que celui de Saint-Jean situé dans la même paroisse ; ce dernier semble, en effet, avoir dans l'origine appartenu aux chevaliers Hospitaliers.

Enfin l'on retrouve encore de nos jours quelques souvenirs du passage des Templiers dans le pays de Montfort : ainsi en Saint-Gonlay est un village appelé la Ville-aux-Chevaliers et en Iffendic se trouvent deux autres villages nommés l'un et l'autre le Temple ; de ces derniers, l'un est limitrophe de Saint-Malon et l'autre de la Nouaye ; c'est probablement à cause de celui-ci que la tradition place des Templiers à la Nouaye, quoique cela ne nous semble nullement prouvé.

Quant aux hôpitaux de Talensac et de Monterfil, mentionnés dans la charte de fondation de l'abbaye de Montfort en 1152 [1], ce devait être des établissements de l'Ordre des Hospitaliers réunis plus tard au temple de Montfort et que rappelaient encore, en 1681, les fiefs du commandeur de la Guerche en ces deux paroisses de Talensac et de Monterfil.

La *déclaration* de la commanderie de la Guerche, en 1681, se termine par la mention d'un usage déjà signalé et particulier à l'Ordre des chevaliers : « Et sont tous les hommes et subjects de la dite juridiction et chacun d'eux tenus et obligez d'entretenir sur le lieu le plus éminent de leurs maisons une croix pour marque de la mouvance de la dite commanderie. »

En résumé, la commanderie du Temple de la Guerche se composait, au XVIIe siècle, de neuf membres ayant appartenu aux Templiers: la Guerche, Vitré, Venèfles, la Violette, Rennes, La Caillibotière, Créhac, la Nouée, et Romillé, et de deux autres membres dépendant, dès l'origine, des Hospitaliers, Dol et Plumaugat. Toutefois ces membres, ayant été formés après l'union des temples aux hôpitaux, renfermaient, de part et d'autre, quelques éléments hété-

[1] D. Morice, *Preuv. de l'Hist. de Bret.*

Digitized by Google

rogènes; ainsi dans le Temple de Romillé se trouvaient les hôpitaux de Talensac et de Monterfil. Dans l'hôpital de Dol était le temple de Lamhélin; dans l'hôpital de Plumaugat s'élevait la chapelle du Temple de Lanrelas, etc.

Quant au revenu total de la commanderie de la Guerche, il n'était point, dans les siècles derniers, en rapport avec l'énorme étendue de sa juridiction touchant à plus de quatre-vingts paroisses. Ce morcellement des propriétés et des droits du commandeur ne lui était, d'ailleurs, guère favorable et prouvait seulement la grande faveur dont jouirent, au moyen âge, en Bretagne, les ordres des chevaliers du Temple et de Saint-Jean de Jérusalem. Le commandeur de la Guerche n'affermait tous ses biens que 2,400 # en 1708 et 2,750 # en 1741; encore avait-il, à cette dernière époque, 701 # de charges. Toutefois, quand vint la Révolution le revenu de la commanderie atteignait environ 10,000 #[1].

En 1697, le commandeur de la Guerche fit enregistrer les armoiries suivantes de sa commanderie du Temple : « *de gueules, à une bande d'or, au chef cousu de gueules chargé d'une croix d'argent*[2]. »

En 1708, Henri de Béchillon, commandeur de la Guerche, demanda, suivant un usage pratiqué dans l'ordre de Malte, la visite de sa commanderie et le procès-verbal des améliorations qu'il y avait faites. Sa requête fut écoutée et les chevaliers, frère Charles de Cherboneau, commandeur de Théval, et frère Louis de Brilhac, furent chargés par le Grand prieur d'Aquitaine d'effectuer la visite sollicitée. Après avoir prêté serment sur la croix de leur Ordre, ils arrivèrent au Temple de la Guerche, le 22 novembre 1708, et y furent reçus par le commandeur. Ils commencèrent immédiatement leur visite, dont Louis Renier, notaire de la baronnie de la Guerche, dressa procès-verbal, et c'est à leur suite que nous allons prendre connaissance du manoir du Temple de la Guerche à cette époque ; nous laissons donc la parole aux chevaliers inquisiteurs.

[1] *Archiv. dép. d'Ille-et-Vilaine*, 3. H. I. — *Bull. de l'Assoc. bret.*, *IV*, 202.
[2] *Armorial général*, Ms. (Biblioth. Nation.)

Digitized by Google

« Et pour commencer, au fait de notre commission, ledit sieur commandeur nous a conduit au bas d'une cour joignant, du bout occidental, le chemin qui conduit au lieu du Portal, où nous avons vu un grand portail de pierre, la grande porte duquel est en bois, faite à deux battants; dans lequel portail est aussi une autre petite porte à main droite, et nous avons vu que le chapeau de pierre dudit portail a été racommodé, etc.

« Et ensuite nous a ledit sieur commandeur conduit à la chapelle de la dite commanderie, dans laquelle avons entré par une grande porte faite à deux battants, et y avons trouvé vénérable et discret missire David Roujoux, prestre, chanoine de l'église collégiale de N.-D. de la Guerche, desservant à présent ladite chapelle ; auquel après avoir pris de l'eau bénite et dit nos prières, avons demandé à quel saint ou sainte est dédiée ladite chapelle; il nous a dit qu'elle est dédiée à Sainte Anne [1], et qu'il ne sait et n'a connaissance qu'il y ait de messe d'obligation autres que trois par semaine, sans distinction de jours, fondée par un chanoine du chapitre de la Guerche, pour assurance desquelles messes il a affecté et hypotéqué une closerie nommée la Grange-Laceron, valant environ 30# de rente, et nous a dit que les messes se disent fort régulièrement [2]. »

Cette fondation fut faite au XVe siècle par Jean Reveleau, chanoine de la Guerche; les barons de la Guerche refusèrent d'abord de l'autoriser. Catherine d'Alençon, dame de la Guerche, y consentit toutefois, le 12 mai 1504, à la prière du chapelain Antoine des Échelles, successeur dans ce petit bénéfice de Louis Reveleau, neveu du fondateur. Mais la baronne de la Guerche posa les conditions suivantes, auxquelles le chapelain dut souscrire: dire, chaque année, en la chapelle du Temple, à la fête de la décollation de Saint Jean-Baptiste, une messe pour les sires de la Guerche et y offrir un cierge; de plus, à chaque mutation de chapelain, dire, dans l'église collégiale de la Guerche, une messe le jour de la Visitation de N.-D et y offrir un cierge de deux livres [3].

La présentation de cette chapellenie, dite de la Grange-Laceron, appartenait au commandeur de la Guerche et le chapitre de Notre-

[1] Il paraît que depuis le départ des Templiers cette chapelle avait changé de patronne, car nous avons vu précédemment qu'en 1245, elle était dédiée à la Sainte Vierge.

[2] *Archiv. dép. d'Ille-et-Vilaine.*

[3] Guérin, *Hist. Ms. des seigneurs de la Guerche.*

Digitized by Google

Dame de la Guerche en avait la collation. Le commandeur présentait presque toujours un des chanoines de la collégiale pour desservir cette fondation.

Au reste, il n'y avait ordinairement que de bons rapports entre la commanderie et la collégiale de la Guerche : ainsi en 1440, le commandeur Guy de Domaigné avait fondé, comme nous allons le voir, deux processions des chanoines de Notre-Dame à la chapelle du Temple pour célébrer en cette dernière des obits pour le repos de son âme,

Reprenons notre procès-verbal:

« Après quoi avons demandé au dit sieur Roujoux qu'il nous fit voir les ornements de ladite chapelle, et nous a fait voir un calice avec sa patène aussi d'argent, un calice et un crucifix d'étain, des chasubles, nappes, etc... Avons pareillement vu que dans le tableau de ladite chapelle sont les figures de l'Enfant Jésus, la Sainte Vierge Sainte Anne, Saint Joachim et Saint Joseph; au bas duquel tableau sont les armes du commandeur, lequel tableau a esté fait en l'an 1667, ainsi qu'il est escrit au bas d'iceluy.

« Avons aussi vu proche l'autel, du costé de l'évangile, un ancien tombeau de pierre qui marque qu'il a été enterré un commandeur dans ladite chapelle. »

Ce tombeau existe encore, mais depuis la destruction de la chapelle du Temple, il a été transféré dans le parc qu'ont créé les propriétaires actuels. Il se compose d'une belle pierre de granit élevée de terre et posée sur des pieds-droits; au haut de la tombe sont deux écussons: l'un *de gueules à la croix d'argent*, qui est l'ancien blason de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem [1], et l'autre: d'*argent fretté de gueules* qui est de Domaigné; tout autour de la dalle est écrit ce qui suit, en caractères gothiques: CY GIST FRÈRE GUY DE DOMAIGNÉ, HUMBLE HOSPITALIER ET SERF DES PAOUVRES QUI TRESPASSA EN 1452. PRIEZ DIEU QUE EN PARADIS SOIT SON AME. AMEN.

On trouve aussi dans ce parc un autre tombeau moins ancien provenant également de la chapelle; il n'a point d'inscription et porte seulement une croix, un calice et un livre. On dit que c'est

[1] Les armoiries plus modernes de l'Ordre furent, en effet, *de gueules à la croix pattée d'argent, à huit pointes, dite croix de Malte.*

Digitized by Google

la tombe du commandeur frère André de Montecler, décédé en son manoir du Temple de la Guerche et inhumé dans sa chapelle, le 21 septembre 1725; mais nous croyons plutôt que c'est le tombeau d'un simple prêtre, peut-être bien d'un chapelain du Temple.

Rentrons dans cette chapelle de la commanderie: « Et au bout dudit tombeau (de Guy de Domaigné), avons remarqué un banc de bois où se met le sieur commandeur pour entendre la sainte messe; comme aussi avons vu dans ladite chapelle trois autres bancs de bois servant à asseoir le peuple; comme aussi avons vu une chaise pour prêcher, un bénitier de pierre, et, dans le clocher, avons vu une cloche de moyenne grosseur bien sonnante. Avons pareillement remarqué que la chapelle a esté blanchie nouvellement et que le vitrail a esté raccommodé en plusieurs endroits de vitres neuves; dans lequel vitrail avons vu les *armes du Roy* et de la province *de Bretagne*, et dans le mur au dedans de ladite chapelle, avons aussi vu les *armes de la Religion et celle d'un commandeur* [1]. Et avons aussi vu que la charpente qui soutient le clocher de la dite chapelle a esté raccommodée tout à neuf en plusieurs endroits.

« Et nous a ledit sieur commandeur déclaré que ladite chapelle est en sa présentation, comme commandeur, et qu'il y a deux obits fondés par frère Guy de Domaigné, en son vivant commandeur de la dite commanderie en l'an 1440; la fondation desquels obits oblige Messieurs les chanoines du chapitre de la Guerche de venir la dire en ladite chapelle, processionnellement, les jours de Sainte Anne et de la Décollation de Saint Jean-Baptiste [2], que lesdits sieurs chanoines avaient cessé d'acquitter ladite fondation et que, par arrêt de la Cour, feu Monsieur le commandeur de Menou les fist condamner à continuer ladite fondation laquelle s'acquitte régulièrement à présent.

« Après quoy, avons fait toiser ladite chapelle, laquelle contient

[1] Ces deux écussons ont été conservés et transférés au-dessus des portes des écuries neuves du Temple; le premier porte: *de gueules à la croix d'argent*, qui est de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, le second: *d'argent fretté de gueules*, qui est du commandeur Guy de Domaigné.

[2] C'était les deux fêtes patronales du Temple de la Guerche, Sainte Anne étant la patronne de la chapelle et Saint Jean-Baptiste le patron de l'Ordre des Hospitaliers.

Digitized by Google

de long 45 pieds et 16 à 17 pieds de large; et sortis de ladite chapelle par une porte au costé oriental, avons remarqué une croix de pierre plantée sur un pilastre estant sur un escalier de pierre à trois marches. »

Nous venons de dire qu'il ne restait plus rien de cette chapelle du Temple ; le manoir de la commanderie a été plus heureux : converti en maison de ferme, il est demeuré debout à peu près tel qu'en 1708, sauf la partie joignant la chapelle.

On y arrive maintenant encore en traversant deux groupes de maisons appelés l'un la rue du Temple et l'autre le Portail : la rue du Temple située à un petit kilomètre de la Guerche devait dépendre originairement de la commanderie ; le Portail, qui la touche, tire son nom de cette antique porte d'entrée dont nous avons vu la description. Une fois ce portail franchi, on se trouvait jadis dans une grande cour fermée par la chapelle et le manoir du commandeur : ce dernier édifice en forme d'équerre formait naturellement deux côtés du carré de cette cour ; la chapelle composait au midi un troisième côté qui n'existe plus, et les écuries, transférées ailleurs depuis ce temps, fermaient alors avec le portail la cour du manoir vers l'Orient.

Maintenant que nous connaissons l'ensemble du bâtiment, entrons par la vieille porte ogivale, à la suite des chevaliers.

«Après quoy nous a ledit commandeur conduit au manoir et maison principale de la dite commanderie où nous avons entré par un portail, la porte duquel avons veu estre faite de bois de chesne tout à neuf... et ensuite avons entré dans la salle du manoir. »

Les chevaliers ne décrivirent pas cette salle et ils eurent tort, car elle renferme maintenant encore une belle cheminée à colonnes sur le manteau de laquelle apparaît l'écusson de Guy de Domaigné : *d'argent fretté de gueules.*

« Et ensuite avons entré dans l'office, deux celliers, la cuisine... et sommes montés dans une chambre estant sur la salle principale par un escalier de pierre réparé à neuf ; dans ladite chambre, il y a une cheminée, le montant de laquelle est fait d'une pierre sur laquelle nous avons vu les armes d'un commandeur. »

Digitized by Google

Cette cheminée existe toujours dans la chambre en question, elle est blasonnée de trois écussons : au centre, celui de Guy de Domaigné : *d'argent fretté de gueules*; de chaque côté de cet écu sont les armoiries de la Religion, c'est-à-dire de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem : *de gueules à la croix d'argent.*

De cette chambre, qui devait être la chambre d'honneur du manoir, une porte conduisait anciennement, semble-t-il, dans une tribune élevée au bas de la chapelle ; mais en 1708, cette porte ne communiquait plus qu'avec «un pigeonnier composant le chapiteau de l'entrée » de cette chapelle.

Revenant sur leurs pas, les chevaliers visitèrent ensuite le corps de logis formant angle droit avec le précédent. Ce bâtiment existe encore avec sa galerie extérieure qui donne entrée dans plusieurs chambres, dont les cheminées à colonnes ont malheureusement perdu leurs manteaux; le commandeur occupait le dernier de ces appartements : « Nous sommes allés dans une autre chambre estant au bout de la dite galerie, dans laquelle couche ledit commandeur, et y avons vu une armoire toute neuve dans laquelle sont les titres de la commanderie [1]. Et de ladite galerie sommes montés par un escalier de bois dans une petite tourelle conduisant dans les greniers qui sont en bon état. »

Redescendus dans la cour intérieure, les chevaliers visitèrent les écuries qui formaient, comme nous l'avons dit, le quatrième côté de cette cour; puis ils se rendirent à la métairie dont ils parcoururent les bâtiments.

« Ensuite ledit commandeur nous a conduits dans le jardin de retenue de ladite commanderie, où nous avons entré par un pont de bois, lequel jardin est entouré de douves, et avons remarqué qu'il y a un réservoir aux costés occidental et méridional .. De là nous a conduit ledit commandeur au bout de la première cour, du costé oriental où nous avons vu un petit bois de haulte fustaye dans lequel il y a des charmes... et après quoy nous a con-

[1] Qu'est devenu ce chartrier ? Nous n'en savons rien, mais le dépôt des titres du Temple de la Guerche, fait aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine, est aujourd'hui peu considérable.

Digitized by Google

duit au moulin-à-vent dépendant de ladite commanderie, distant d'environ demy quart de lieue d'icelle, qui est en bon estat. »

Les chevaliers visiteurs se reposèrent de leur petite course en interrogeant les habitants voisins du Temple sur la conduite du commandeur de la Guerche ; ceux-ci déclarèrent unanimement « avoir vu ledit commandeur venir tous les ans à sa dite commanderie, et qu'il a fait une fois ses pasques à la collégiale de la Guerche. » Ils ajoutèrent « qu'il y a des officiers de la baronnie de la Guerche qui exercent la juridiction du Temple en l'absence des juge et procureur fiscal de ladite juridiction, et que la justice s'y rend quand le cas y eschet. »

Ainsi se termina la visite du Temple de la Guerche. Le 25 novembre, les chevaliers continuèrent leur inquisition dans les dépendances de la commanderie et gagnèrent Rennes ; le lendemain, ils allèrent à Dinan, et le 27, ils arrivèrent à la Nouée ; ils visitèrent, le même jour, l'Hôpital de Plumaugat et furent coucher à Saint-Méen ; le 28, ils virent le Temple de Romillé et revinrent, dès le lendemain, à Rennes ; enfin, toujours à cheval, ils rentrèrent au Temple de la Guerche, le 30 novembre, à sept heures du soir.

La journée du 1er décembre fut employée par les chevaliers à se rendre compte des autres possessions du commandeur qu'ils n'avaient pu visiter ; pour cela, ils parcoururent avec lui les archives de la commanderie, et, le même jour, ils signèrent un procès-verbal favorable à leur frère le commandeur Henri de Béchillon.

Telle était la commanderie de la Guerche dans les derniers siècles, avant que la Révolution l'eût totalement détruite. Le manoir du commandeur, à la Guerche, sécularisé depuis cette époque néfaste, est devenu une jolie propriété moderne : on y a bâti une nouvelle habitation, l'antique logis a été converti en maison de ferme, la chapelle a disparu et un fort beau parc, où se trouvent de magnifiques étables [1], a complètement changé toute la physionomie du lieu.

[1] Le propriétaire actuel du Temple est, en effet, l'un des agriculteurs les plus distingués de l'Ille-et-Vilaine.

Digitized by Google

Terminons cette étude par la liste des commandeurs de la Guerche dont nous avons pu retrouver les noms.

Frère Guy de Domaigné fonda, en 1440, deux obits, comme nous l'avons vu, dans la chapelle de la commanderie, et mourut en 1452.

Ses armoiries, *d'argent fretté de gueules*, sculptées sur les murailles de cette chapelle, sur son tombeau, placé jadis dans le sanctuaire de cet édifice, et sur les cheminées du manoir de la commanderie, prouvent que ce chevalier fit reconstruire tous les bâtiments du temple de la Guerche: ce qui demeure de ce manoir indique bien, au reste, par son architecture, qu'il date du XVe siècle. Guy de Domaigné doit donc être considéré comme le restaurateur de sa commanderie; il est probable qu'il la trouva telle que les Templiers l'avaient eux-mêmes construite, et qu'il la laissa dans l'état où elle était encore au siècle dernier.

Frère Jean Deschelles donna, en 1482, une quittance aux bourgeois de Rennes pour une rente due à sa commanderie de la Guerche sur une maison voisine des Portes-Mordelaises, à Rennes, et achetée par la Communauté de Ville [1].

Frère Philippe de Kerleau, d'une famille de Basse-Bretagne portant *d'azur au cerf d'or*, était commandeur de la Guerche en 1523 ; il devint grand-prieur de France en 1540, mourut en 1546 et fut inhumé dans le chœur de l'église du Temple à Paris [2].

Frère Jehan de Cahideuc, fils de Charles de Cahideuc et de Béatrice de la Noë, fut reçu chevalier de Rhodes vers 1515. Il devint, vers 1539, commandeur de la Guerche et jouissait encore de ce temple en 1556 [3]. Armes : *de gueules à trois têtes de léopard d'or, lampassées de gueules*.

Frère François Bonnard se trouvait à son manoir de la Guerche en 1564, lorsqu'on taxa par ordre du roi les biens ecclésiastiques en Bretagne [4]. Ce commandeur semble avoir appar-

[1] *Archiv. municip. de Rennes.*
[2] M. de Courcy, *Nobil. de Bret.* — *Archiv. dép. d'Ille-et-Vilaine*, C. 26 38.
[3] M. Levot, *Biogr. bret.*
[4] *Archiv. dép. d'Ille-et-Vilaine*, 4, G, 121 — 3 H, 1.

Digitized by Google

tenu à la famille Bonnard ou Bonnardy qui portait : *de gueules à la tour couverte et sommée d'une girouette, accostée de deux étoiles, le tout d'argent.*

Frère Claude de Montagu était d'une famille originaire du Poitou, portant : *d'azur à deux lions d'or, lampassés et couronnés d'argent.* Fils d'Olivier de Montagu et de Jeanne de la Roncière, il fut reçu chevalier de Malte en 1594 et était, en 1608, commandeur de la Guerche. Nous le voyons en 1630 et 1637 résider au manoir du Temple, chef lieu de cette commanderie [1].

Frère Hardouin de Voyer de Paulmy, fils de Louis de Voyer, vicomte de Paulmy, et de Françoise de Larsay, était commandeur de la Guerche en 1647, époque à laquelle il fit faire un terrier de cette commanderie [2]. Armes: *d'azur à deux lions léopardés d'or, passant l'un sur l'autre, couronnés de même.*

Frère René de Menou, d'une famille de Touraine, portant : *de gueules à la bande d'or*, était commandeur de la Guerche en 1672 et 1701. A cette dernière époque, il habitait Génilly en Touraine.

Frère Henry de Béchillon des Isleaux appartenait à une famille poitevine qui porte : *d'argent à trois fusées de sable mises en pal.* Il devint commandeur de la Guerche en 1703, fit faire la visite de sa commanderie en 1708 et en fit confectionner le terrier en 1711.

Frère Gabriel du Chilleau était d'une famille du Poitou, portant : *d'azur à trois moutons paissants d'argent*, 2, 1. Il fut reçu chevalier de Malte en 1681, et devint commandeur d'Ansigny et de la Guerche ; en cette dernière qualité, il fit, en 1717, la visite priorale de la commanderie du Temple de Carentoir [3].

Frère André de Montegler, d'une famille portant : *de gueules au lion couronné d'or*, fut reçu chevalier en 1693, et présenta en 1723, en qualité de commandeur de la Guerche, la cha-

[1] *Arch. d'Ille-et-Vilaine.*

[2] *Ibidem.*

[3] Vertot, *Hist. des chevaliers de Malte. Archiv. parois.* du Temple de Carentoir (Morbihan).

Digitized by Google

pellenie de Lagrange-Lacéron au chanoine Louis de Gorce. Il mourut en 1725 et fut inhumé, le 21 septembre, dans la chapelle de sa commanderie [1].

Frère Antoine-Théodoric de Godet de Soude, grand-prieur d'Aquitaine, commandeur du Petit-Saint-Jean de Metz, la Romagne et le Temple de la Guerche, reçut des aveux à la Guerche en 1726 et 1729; il résidait ordinairement à son château de la Romagne. Armes: *de gueules à trois coupes d'argent.*

Frère Charles Guinot de Dersic appartenait, semble-t-il, à une famille du pays de Rennes, portant : *de gueules à trois meriettes d'argent, au chef d'or.* Commandeur de la Guerche, il fit dresser, en 1735, le procès-verbal des améliorations faites par lui dans sa commanderie [2].

Frère François Guinebeault de la Grostière fit, en qualité de commandeur de la Guerche, la visite de la commanderie de Carentoir en 1745. Il obtint, deux ans après, la visite de sa propre commanderie et fit restaurer, à cette époque, sa chapelle de Saint-Jean de Loublet, en Quévert. Il était en même temps, comme son prédécesseur, commandeur d'Ansigny. Le cachet de Jacques Guinebault de la Grostière, en 1745, est rond et renferme un écusson portant ses armoiries : *de gueules à trois roses d'argent*, 2, 1, qui est Guinebault; *au chef cousu de gueules à la croix d'argent*, qui est de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem; l'écu est placé au centre d'une croix de Malte à huit pointes, entouré d'une patenôtre et surmonté d'une couronne de marquis [3].

Frère Auguste de Cumont était d'une famille d'Angers, alliée à plusieurs maisons de Bretagne et portant : *d'azur à la croix pattée d'argent.* Il était commandeur de la Guerche dès 1750, selon M. de Courcy, et jouissait encore de ce bénéfice en 1763 [4].

[1] Communication de M. l'abbé Pâris-Jallobert. — Vertot, *Hist. des chevaliers de Malte.*

[2] *Archiv. dép. d'Ille-et-Vilaine.* 3 H, 1.

[3] *Archiv. dép. d'Ille-et-Vilaine,* 3 H ,1. — *Archiv. par.* du Temple de Carentoir.

[4] *Nobil. de Bret.* — *Archiv. dép. d'Ille-et-Vilaine.* 8 G, 67.

Digitized by Google

Frère François Paris de Soulange appartenait à une famille du comté nantais portant : *d'argent à la croix de gueules, cantonnée de quatre lionceaux, affrontés de même.* Il fut reçu chevalier en 1728, était commandeur de la Guerche en 1764 et 1773 et habitait Ancenis.

Frère Charles-Toussaint de la Bourdonnaye de Montluc était issu d'une famille bretonne qui porte : *de gueules à trois bourdons de pèlerin d'argent, 2, 1.* Fils de Louis de la Bourdonnaye, marquis de la Juliennaye et de la Marzelière, comte de Montluc, etc., et de Renée-Thérèse de Boiséon, il fut reçu chevalier de Malte le 23 février 1751 et devint commandeur de la Guerche en 1786. Il possédait encore cette commanderie en 1790, lorsque la Révolution vint détruire l'antique fondation des Templiers de la Guerche.

Avec les noms de ces derniers commandeurs s'évanouit parmi nous le souvenir légendaire des religieux-guerriers du moyen âge : Templiers, appelés moines rouges par le peuple et dont les fantômes souvent lugubres peuplent encore les ruines de nos vieilles commanderies, — Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, plus célèbres sous le nom héroïque de chevaliers de Rhodes et de Malte dont nous venons d'entrevoir les intéressantes figures, tous, les uns comme les autres, deviennent, hélas ! aujourd'hui de plus en plus inconnus, même dans notre Bretagne, si fidèle naguère à ses traditions. Cependant leur mémoire est trop glorieuse pour que ceux qui aiment à faire revivre le passé ne prennent pas quelque plaisir à l'évoquer en leur faveur ; telle est la raison d'être de l'étude précédente, — malheureusement incomplète, — sur l'une de nos grandes commanderies bretonnes.

Abbé Guillotin de Corson.

Digitized by Google

LES SABOTS DE LA REINE ANNE

RONDE DU MORBIHAN

Recueillie par M. Adolphe Orain

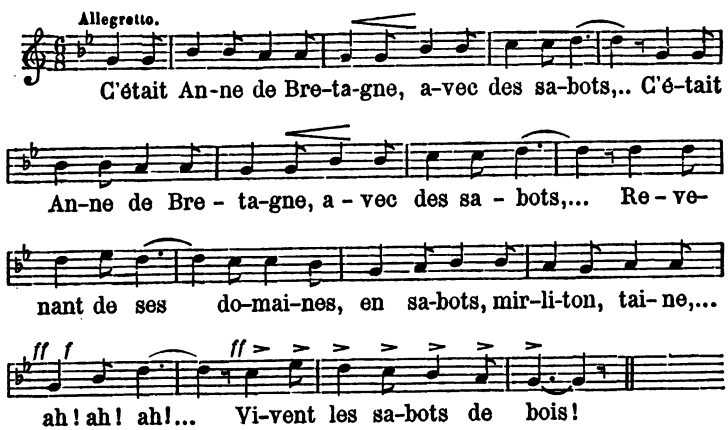

Revenant de ses domain's, — avec des sabots (*bis*),
Entourée de châtelaines,
En sabots, mirliton, taine, ah ! ah ! ah !
Vivent les sabots de bois !

Entourée de châtelain's, — avec des sabots (*bis*),
Voilà qu'aux portes de Rennes,
En sabots, mirliton, taine, ah ! ah ! ah !
Vivent les sabots de bois !

Voilà qu'aux portes de Renn's, — avec des sabots (*bis*),
L'on vit trois beaux capitaines,
En sabots, mirliton, taine, ah ! ah ! ah !
Vivent les sabots de bois !

Digitized by Google

L'on vit trois beaux capitain's, — avec des sabots (*bis*),
Offrir à leur souveraine,
En sabots, mirliton, taine, ah ! ah ! ah!
Vivent les sabots de bois!

Offrir à leur souveraine, — avec des sabots (*bis*),
Un joli pied de verveine,
En sabots, mirliton, taine, ah ! ah ! ah!
Vivent les sabots de bois !

Un joli pied de verveine, — avec des sabots (*bis*) :
— S'il fleurit, tu seras reine,
En sabots, mirliton, taine, ah ! ah ! ah!
Vivent les sabots de bois !

— S'il fleurit tu seras reine, — avec des sabots (*bis*).
Elle a fleuri, la verveine,
En sabots, mirliton, taine, ah ! ah! ah!
Vivent les sabots de bois !

Elle a fleuri, la verveine, — avec des sabots (*bis*):
Anne de France fut reine,
En sabots, mirliton, taine, ah ! ah ! ah!
Vivent les sabots de bois !

Anne de France fut reine, — avec des sabots (*bis*).
Les Bretons sont dans la peine,
En sabots, mirliton, taine, ah ! ah ! ah!
Vivent les sabots de bois !

Les Bretons sont dans la peine, — avec des sabots (*bis*):
Ils n'ont plus de souveraine,
En sabots, mirliton, taine, ah ! ah ! ah!
Vivent les sabots de bois !

Digitized by Google

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES

—

ŒUVRES POÉTIQUES

DE VICTOR DE LAPRADE

TOME V : *Poèmes évangéliques* [1]

I

L'éditeur Alphonse Lemerre poursuit la publication, dans sa bibliothèque elzévirienne, des œuvres poétiques de Victor de Laprade. Le tome cinquième vient de paraître et renferme les *Poèmes évangéliques*.

Ce livre, l'un de ceux qui feront le plus d'honneur à la poésie de notre siècle, est resté le chef-d'œuvre de Victor de Laprade. Il présente tout d'abord ce caractère d'être un poème complet et de longue haleine. Victor Hugo, qui possède cependant un souffle si puissant, une si étonnante vigueur, n'a jamais composé que des pièces détachées, et, lorsqu'il a abordé l'épopée, comme dans la *Légende des siècles*, il n'a écrit que des fragments. Alfred de Musset a composé *Rolla* et *Namouna*; mais ces pièces, pour remarquables qu'elles soient, ne sauraient prétendre au titre de poèmes. Lamartine a fait *Jocelyn*, et par cela seul il a pris rang au-dessus de Victor Hugo lui-même, dans cette élite où ne sont admis que ceux-là qui ont laissé une grande œuvre aux vastes proportions, une *Iliade* ou une *Enéide*, un *Paradis perdu* ou une *Jérusalem délivrée*. Lamartine a écrit l'épopée familière du XIXe siècle. Laprade — sans parler ici de *Pernette*, sur laquelle nous aurons bientôt occasion de revenir — a écrit l'épopée religieuse de notre temps. Les *Poèmes évangéli-*

[1] Un volume elzévirien, Paris, Alphonse Lemerre, éditeur, passage Choiseul, 27, 1881.

Digitized by Google

ques, en effet, sont une épopée au même titre que la *Messiade* ; seulement, au lieu de jeter son œuvre dans le moule classique comme l'a fait Klopstock, Victor de Laprade a compris que l'heure n'était plus de ces poèmes réguliers, divisés en douze chants, que ne paraît plus comporter l'impatience fiévreuse du lecteur d'aujourd'hui. Il a donc divisé son livre en poèmes détachés, *le Baptême au désert*, *le Précurseur*, *la Tentation*, *les Œuvres de la Foi*, *l'Evangile des Champs*, *la Tempête*, *la Samaritaine*, *la Résurrection de Lazare*, *Larmes sur Jérusalem*, *la Colère de Jésus*, *les Parfums de Madeleine*, *le Calvaire*. Tous ces poèmes, dont chacun se peut lire à part, sont fortement reliés entre eux et forment un faisceau puissant. Ils sont encadrés entre un Prologue : *le Royaume du monde*, et un Epilogue : *la Cité des hommes* et *la Cité de Dieu*. Ce n'est pas tout encore : le livre, qui s'ouvre par une magnifique *Dédicace* à la mère du poète, se ferme par une autre pièce, également belle, et dictée également par l'amour filial.

Victor Hugo a quelquefois parlé de sa mère, mais en passant, en deux vers. Lamartine, au contraire, a consacré à sa mère des vers sublimes, et en particulier cette admirable pièce de *Milly ou la terre natale*. Victor de Laprade partagera avec lui cette gloire d'avoir écrit le plus tendre et le plus doux des poèmes, celui de la piété filiale :

Il est à vous ce livre issu de la prière,
Qu'il garde votre nom et vous soit consacré ;
Ce livre où j'ai souffert, ce livre où j'ai pleuré,
Ainsi que tout mon cœur, il est à vous, ma Mère !...

Voici ma poésie : elle sème, en pleurant,
Ses fleurs sur votre front ceint du bandeau d'épines ;
Il ne m'appartient pas ce don que je vous rend ;
Éclose en moi, la fleur a chez vous ses racines.

Mais l'instant du soleil pour vous-même est venu ;
Il faut qu'à votre nom j'attache une auréole.
Dieu voudra que ton feu, dans l'ombre contenu,
Grande âme de ma mère, éclate en ma parole !...

Digitized by Google

Va donc, ô poésie, et porte-lui mes pleurs !
Porte-lui tout mon cœur saignant de son martyre;
Elle en sait de ce cœur plus que tu n'en peux dire;
Va, pourtant, lui parler sur son lit de douleurs.

Au miroir de tes vers que son âme se voie
Telle que Dieu l'a faite, avec tous ses trésors ;
Et qu'oubliant le mal qui déchire son corps,
Elle doive à son fils un quart d'heure de joie !

Puis, qu'elle prie et jette au ciel ce cri sacré,
Plus fort, ô Dieu clément, que toutes vos colères,
Ce cri qui rend le ciel obéissant aux mères,
Qui des bras de la mort, malgré vous, m'a tiré,

Afin qu'à votre esprit, Seigneur, je sois fidèle,
Que je demeure en lui ferme et pur ici-bas ;
Et pour que je sois digne, après tous nos combats,
D'aller, au sein du Christ, me reposer près d'elle.

II

Le sujet abordé par Victor de Laprade présentait un écueil : le poète est sans cesse obligé de côtoyer l'Evangile, et ce livre, qui n'est pas sorti de la main des hommes, fait paraître bien pâles les plus beaux récits et les plus admirables vers. Et c'est là, sans doute, ce qui explique que les *Poèmes évangéliques* n'aient pas encore obtenu le grand succès auquel ils ont droit. Indifférents et sceptiques se sont dit qu'ils n'avaient là rien à voir, et qu'un tel ouvrage n'était point fait pour eux; les chrétiens, de leur côté, l'ont peut-être tenu en quelque défiance, estimant, d'ailleurs, qu'il serait plus simple et plus profitable de relire l'Evangile. Pour nous, nous croyons que la Poésie, fille de la Religion, n'est jamais mieux dans son rôle que lorsqu'elle célèbre sa mère, et que le Dieu qui laissait Marie-Madeleine répandre à ses pieds l'urne pleine de parfums, repose avec complaisance ses regards sur la jeune fille qui orne de fleurs les vases de l'autel, sur le poète qui, agenouillé sur le parvis du temple, fait monter vers le ciel l'encens de ses hymnes et de sa prière !

Digitized by Google

Seigneur, dans le troupeau des robustes humains,
Il est de beaux enfants, frêles et blanches mains,
Trop faibles pour lutter durant la vie entière
Et se voir obéir par la lourde matière;
Ils ne savent pas faire, avec les socs tranchants,
Jaillir les blonds épis des veines de vos champs,
Aider les nations à construire leurs tentes,
Tisser de pourpre et d'or les robes éclatantes,
Et charger les vaisseaux, sous un ciel reculé,
Des tapis d'Ecbatane ou du fer de Thulé.
Est-ce donc, ô mon Dieu, que leur grâce inféconde
Est livrée en opprobre aux puissants de ce monde,
Et qu'à votre soleil chacun leur peut ôter
L'humble coin qu'il leur faut pour prier et chanter?
Est-ce qu'au jour marqué pour la grande justice,
Afin qu'aux yeux de tous votre enfer accomplisse
L'anathème porté sur les rameaux oisifs,
Vous frapperez ces fronts amoureux et pensifs! ...

Oh! vous aimez, Seigneur, la forme pure et belle,
Car c'est l'achèvement de l'idée éternelle,
La splendeur de l'esprit visible à l'œil mortel.
Chacun de son côté travaille pour l'autel;
Si les forts ouvriers en sculptent les colonnes,
Les enfants les plus beaux tresseront des couronnes!
Ne faut-il pas des voix pour bénir, pour chanter?
Ce n'est pas être oisif que de vous écouter,
De recevoir de vous chaque soir l'huile sainte,
Lampe qui luit dans l'ombre et n'est jamais éteinte!

Oh! quand les marteaux lourds se reposent, le soir,
Les hommes ont besoin de lyre et d'encensoir.
C'est l'immense désir de toute créature
De chercher vos rayons épars dans la nature;
Et c'est une vertu de lire avec clarté
Un peu de votre nom écrit dans la beauté.
D'avoir le front marqué de votre sceau de flamme;
Et, mêlant des parfums aux musiques de l'âme,
D'être l'urne de baume et le luth frémissant
Qui parfume la terre et chante en se brisant[1]!

[1] Poèmes évangéliques : *Les parfums de Madeleine.*

Digitized by Google

Et maintenant que le lecteur entre avec confiance dans tous ces nobles et religieux poèmes, où les idées les plus hautes revêtent la forme la plus parfaite :

Beau vase athénien plein des fleurs du Calvaire.

« Dans les *Poèmes évangéliques*, a dit Théophile Gautier, Laprade baptise l'art grec avec l'eau du Jourdain. » Epris de la sublimité de son sujet, le poète y a mis tout son talent et tout son effort, toute son âme et tout son cœur. Dans cette œuvre, d'une si forte unité, règne la variété la plus grande. Sur ces vastes toiles qui se déroulent autour des parois du temple, à côté de la note éclatante de Paul Véronèse, il y a la note attendrie d'Hippolyte Flandrin. A côté du peintre et du poète, il y a l'homme, l'homme qui souffre et qui pleure ; à côté et au-dessus de l'artiste qui excite votre admiration, il y a le chrétien qui vous force à mêler vos larmes à ses larmes, vos prières à ses prières.

Ni Hugo, ni Lamartine, n'ont rien de plus beau que la pièce qui termine le volume et que le poète a intitulée : *Actions de grâces.* Prosterné aux pieds de Jésus-Christ, l'auteur nomme tous ceux dont le nom est écrit dans son âme : la patrie, d'abord, son père et sa mère, sa sœur, sa femme, son fils et ses amis. Ici, tout serait à citer. Je renvoie le lecteur au livre lui-même, non pourtant sans en détacher une page. La mère du poète venait de mourir, et un fils venait de lui naître ; s'adressant à cet enfant, il lui dit :

Enfant ! toi qui m'es cher moins à cause de moi
Que pour le sang des miens qui doit revivre en toi,
Pour le sang de mon père et de ta sainte aïeule,
La prière, ô mon fils, sur toi parlera seule ;
Et mes vœux resteront, malgré mon doux transport,
Graves comme la vie en face de la mort.
Tu n'auras pas toujours, jeune âme qui sommeilles,
Ce frais sourire en fleurs sur tes lèvres vermeilles :
Mûri, comme nous tous, par un savoir fatal,
Tu goûteras aux fruits et du bien et du mal.
T'irai-je souhaiter, dans le temps de l'épreuve,

Digitized by Google

Les fontaines de miel où l'âge d'or s'abreuve,
Et, pour toi, téméraire à tenter le Seigneur,
Implorer ce que l'homme a nommé le bonheur ?
Ah! peut-être, enivré des faux biens qu'on envie,
Tu boirais des poisons dans la coupe de vie ?
Oui, sois exempt des maux sans fruit pour la vertu
Dont on meurt longuement sans avoir combattu.
Mon Dieu ! mesurez-lui la souffrance et les chutes ;
Surtout armez ses reins pour soutenir nos luttes;
Qu'il soit, même en tombant, plus fort que la douleur,
Et n'ait jamais souffert sans devenir meilleur.
Donne-lui, pour marcher dans le chemin du juste,
Une saine raison, un sang calme et robuste,
Un cœur qui, sans rêver les orgueilleux sommets,
Ferme en son droit sentier ne recule jamais.
Fais rayonner en lui, si parfois il chancelle ;
De l'âme de ma mère une seule étincelle.
L'ange, au séjour de paix revenu triomphant,
Peut transmettre son glaive au fils de son enfant.

Mère! quoiqu'à son nom, de là-haut, tu répondes,
Tu ne l'as vu ce fils qu'à travers d'autres mondes.
Ah! quand vint notre espoir luire à ton lit de mort,
De ton cœur résigné, va, j'ai compris l'effort !
Moi, dans tout mon amour pour cette fleur si chère,
Non, je n'ai pas connu le bonheur d'être père ;
Puisqu'en mes bras tous deux je n'ai pu vous tenir,
Et poser sur son front ta main pour le bénir.
Je cherche, hélas! autour de sa tête innocente,
Ton sourire, ô ma mère, et ta parole absente.
Je sais, du moins, qu'heureuse en ta gloire aujourd'hui,
Tu veilles de là-haut sur son père et sur lui ;
Et quand, sur son berceau, par delà son jeune âge,
Je rêve en cet enfant un homme fort et sage,
C'est qu'au ciel je te vois, toi qui souffris pour nous,
Le montrer au Seigneur et prier à genoux.
Obtiens donc, ô ma mère, ô sublime chrétienne !
Que Dieu lui fasse une âme image de la tienne ;
Instruit à t'imiter, qu'il puisse, un jour, avoir
Ce mépris du plaisir, cet amour du devoir,

Digitized by Google

Ce cœur doux pour autrui, pour lui-même sévère;
Toujours prêt, pour les siens, à monter au Calvaire;
Et, dans tous ses conseils, cette haute raison,
Qui voit, par delà tout, Dieu luire à l'horizon...

Le lecteur ne nous en voudra pas d'avoir multiplié les citations; qu'il nous pardonne seulement d'y avoir mêlé de temps en temps notre prose, puisqu'elle était nécessaire pour joindre les diverses parties de notre extrait, comme l'alliage dans l'or. Bientôt, et lorsque paraîtra, dans l'édition d'Alphonse Lemerre, le poème de *Pernette*, nous essaierons de résumer l'œuvre entière de Victor de Laprade. Elle nous apparaît, dès aujourd'hui, comme l'une des plus considérables de notre temps, et de toutes, peut-être, la plus irréprochable. Au dernier plan, sur un cap pareil au cap Sunium, s'élève et se détache sur le ciel bleu un temple antique, d'où sort une blanche théorie et au-dessus duquel flotte l'idéale figure de Psyché. A l'autre extrémité de l'horizon, se dressent les Alpes, avec leurs grands sommets et leurs neiges éternelles. Plus près de nous, les grands bois où le chêne étend ses rameaux pleins de nids et de murmures, et plus près encore, ces collines où Pierre défend contre l'envahisseur le sol de la patrie et où il meurt pour la France entre les bras de Pernette. Et au centre de cet immense paysage, comme pour en relier ensemble toutes les parties, le temple harmonieux et sacré au fronton duquel l'auteur des *Poèmes évangéliques* a, d'une main pieuse et dans le marbre le plus pur, sculpté la Croix !

III

Après les cordes de la tendresse et de l'amour, le poète fait vibrer, d'une main non moins sûre, celles de l'indignation et de la colère, — d'une colère généreuse et patriotique. Comment relire sans un mélange d'admiration et de tristesse, ces vers prophétiques écrits en 1850 par le poète, dans les *Larmes sur Jérusalem* ?

Digitized by Google

J'entends, — pâles rêveurs, scribes, marchands, avares, —
Hennir à l'horizon les chevaux des barbares !
O peuple, et contre toi tournant tes propres mains,
Je te vois leur frayer de faciles chemins.
Ils viendront ! tu n'auras, ô ville condamnée,
Pas même les honneurs d'une mort acharnée ;
Si quelque noble sang coule alors de ton sein,
C'est que tu dresseras l'échafaud assassin...

Et ailleurs, dans la *Colère de Jésus*, écrite en 1840, est-ce que le poète ne décrivait pas d'avance, avec une impitoyable netteté, le honteux spectacle dont nous sommes aujourd'hui les témoins ?

Tout se toise ou se pèse ; il n'est chose éthérée,
Rien de si noble et de si grand,
Dont l'homme d'aujourd'hui ne fasse une denrée
Qui se délivre au plus offrant...
Au démon de l'argent on signe un pacte à vie ;
On met son âme pour enjeu.
La femme vend son cœur, l'artiste son génie,
L'homme a vendu jusqu'à son Dieu.
Le sceptre est monnayé ; nos seigneurs portent l'aune,
Tyrans plus vils et plus méchants ;
La bêtise opulente accapare le trône,
Les rois ont fait place aux marchands !
Le peuple aux usuriers a, pour quelques centimes,
Cédé l'héritage des rois ;
Et quand il n'a plus faim, sans désirs plus sublimes,
Il dort tranquille sur ses droits !
Et les vendeurs sont là ; palais, chaires, portiques,
Temples sont par eux envahis.
Ils rognent à leur gré les contrats politiques
Et les frontières des pays ;
En deniers, sous leurs doigts, tout se métamorphose :
Art, prière, amour, équité ;
Ils trafiquent du mot et détruisent la chose ;
Le mensonge est leur vérité !

La Tempête a été composée en 1848 ; relisez-la et vous verrez si elle n'est pas plus vraie encore en 1881.

Digitized by Google

La Cité des hommes, qui date de 1852, est comme une *Vision* de notre situation présente :

Le règne est arrivé de leur sagesse impie;
Ils ont touché le sol de leur chère utopie.
Pour fonder à leur gré la cité de la chair,
Le Seigneur leur livra la mer, la terre et l'air.

Libres du joug des mœurs, libres des lois divines,
Seuls maîtres, seuls debout sur toutes les ruines,
Ils promènent partout le stupide niveau,
Règle unique à leurs yeux et du juste et du beau.
Ils sont égaux! Nul front, dans leur Babel énorme,
Ne dépasse des fronts la bassesse uniforme.

Tout est conquis : richesse, épargnes du passé,
Puissance du savoir longuement amassé,
Champs, outils, greniers pleins, troupeaux, maisons prospères,
Attestant les sueurs, les vertus de nos pères...
Sur la terre et ses fruits, ils ont domaine entier;
Mais c'est peu, quand jouir reste le seul métier;
C'est trop peu! pour grossir les profits du partage,
Ils mettent follement l'avenir au pillage.

La dernière forêt, tombant sous leur viol,
Des sommets décharnés s'écroule avec le sol.
Ils dévorent le sein de la mère nourrice;
Après eux, s'il le faut, que tout son lait tarisse.
L'œuvre du peuple est faite! Il va fêter en paix
Le bien-être, seul Dieu de leurs rêves épais.

Et la *Vision* continue pendant cinq cents vers, qui tous semblent avoir été inspirés par les choses et les hommes d'aujourd'hui. Jamais ne s'est affirmée, avec plus d'éclat, cette prévision, ce don de prophétie que les anciens attribuaient au poète, — *vates*, poète, prophète! Prophète, à coup sûr, Victor de Laprade n'a point la prétention de l'être; mais lorsqu'il écrivait ces vers, en 1840, en 1848, en 1850, en 1852, il était chrétien; il avait, pour juger le présent et pressentir l'avenir, le vrai critérium, et il a vu plus juste que les politiques et les sages.

EDMOND BIRÉ.

Digitized by Google

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

A VANNES.

Il y a quelques semaines, le Congrès archéologique de France tenait à Vannes sa 48e session, sous la direction de la Société française d'Archéologie, représentée par un homme distingué, M. Léon Palustre, continuateur de l'œuvre de M. de Caumont. Vannes, le Morbihan! quel lieu plus fécond et plus riche pouvait-on choisir comme champ d'étude, de recherches et d'excursions! Où des archéologues pouvaient-ils se donner plus heureusement rendez-vous que sur cette terre encore semée de monuments celtiques et de ruines de tous les âges?

Aussi la réunion était-elle nombreuse et brillante. Une centaine de membres composaient le groupe de ces chercheurs obstinés à fouiller le sol pour en faire jaillir l'histoire des temps passés et des hommes qui n'ont pas pris soin de nous transmettre le récit de leurs exploits ou de leurs infortunes. Quelques étrangers venus pour comparer leurs monuments mégalithiques aux nôtres, s'étaient mêlés à cette société de savants français prouvant que, sur le terrain de la science, tous les peuples doivent être unis.

Un programme tracé d'avance déterminait les questions qui devaient être traitées. Le champ était vaste. Les origines des monuments celtiques, leur âge, leur destination, leurs caractères spéciaux en Bretagne; l'histoire de cette province avant l'invasion romaine, la formation du golfe du Morbihan; les antiquités chrétiennes, l'architecture religieuse, civile et militaire au moyen âge et pendant les temps modernes, etc.

Les mémoires qui ont été lus aux différentes sessions, étaient pleins d'érudition et d'intérêt. Nous n'entreprendrons pas de les analyser ici, ni même de les citer tous; mais nous devons pourtant mentionner le discours d'ouverture lu par M. Léon Palustre; le mémoire de M. du Châtellier père, ami de M. de Caumont, dans lequel l'orateur exprima si bien son désir de voir continuer le recueil intitulé les *Preuves de l'Histoire de*

Digitized by Google

Bretagne [1]; les comptes rendus [2] inédits des dernières fouilles de M. Mils, ce savant écossais dont le nom reste désormais attaché aux merveilleuses découvertes de Carnac, et qu'une mort prématurée vient d'arracher à ses travaux si intelligents et si actifs; les rapports de M. du Châtellier fils sur différentes fouilles faites par lui dans le département du Finistère, à Penmark, à Plobanalec et à Plovan ; le travail de M. Orieux sur le véritable emplacement du combat de César contre les Vénètes; une communication importante sur le *groupement des populations de l'Armorique* d'après la terminaison des noms de lieux, par M. le comte de l'Estourbeillon ; plusieurs mémoires instructifs lus par M. l'abbé Abgral; une note par M. Alcide Leroux sur les buttes d'Abbaretz, Nozay, Vay, Conquereuil que l'auteur considère comme une ligne de défense ou une ligne de démarcation de territoire, etc.

Plusieurs questions du programme, il faut l'avouer, sont restées sans solution. Relativement à la question des monuments mégalithiques, il a été admis que les dolmens étaient toujours des sépultures ; que le mode de sépulture le plus fréquemment employé était l'incinération, mais que l'inhumation était aussi en usage ; que les menhirs avaient une destination plus générale et plus indéterminée ; que s'ils étaient quelquefois des sépultures, ils étaient le plus souvent des monuments élevés *in memoriam*, en souvenir d'un événement.

Quant à l'époque à laquelle il faudrait faire remonter la construction de ces monuments, l'opinion dominante a été qu'on pourrait, sans invraisemblance, en placer la date dans les sept ou huit siècles qui ont précédé l'ère chrétienne. Leur ancienneté est peut-être moins grande et leur origine moins mystérieuse qu'on ne l'avait supposé autrefois ; un des membres du Congrès, dans un rapport plein de sens et d'érudition, établissait que la Genèse parle de monuments mégalithiques et notamment des menhirs, car il y est question d'une défense faite aux Hébreux d'élever des pierres *titulos*, de peur que le peuple ne les vénérât comme des idoles.

L'opinion de M. Eugène Orieux sur l'emplacement du combat de César contre les Vénètes, que l'auteur place dans le golfe du Morbihan, n'a pas

[1] Sur une invitation qui fut faite ultérieurement aux membres du Congrès de rechercher et de publier les documents intéressants renfermés dans les archives de chaque département, il fut répondu par M. le comte Régis de l'Estourbeillon que M. Arthur de la Borderie, président de la Société des Bibliophiles bretons, s'occupait précisément d'un travail important qui devait être publié sous le titre d'*Archives de Bretagne*.

[2] Ces comptes rendus ont été lus par M. l'abbé Luco, l'un des membres les plus actifs de la Société polymathique du Morbihan.

Digitized by Google

été partagée par la majorité du Congrès ; malgré l'appui que lui a prêté M. Lallemand, malgré la théorie de M. Le Gall, basée, paraît-il, sur des observations récentes et sur l'existence de pierres levées, couvertes actuellement par l'eau de la mer et tendant à établir que le sol du golfe du Morbihan s'est abaissé de quelques mètres, l'opinion de MM. de Kersabiec et Kerviler a réuni un plus grand nombre de partisans.

Les séances du Congrès ont été interrompues par deux excursions aussi charmantes qu'instructives. Poésie, histoire, archéologie, nous ne saurions dire laquelle de ces branches des connaissances humaines a trouvé le plus de satisfaction et d'aliments dans ces deux promenades scientifiques et artistiques à la fois.

La première excursion eut lieu le jeudi, 30 juin, sur le golfe du Morbihan, au milieu des îles basses et pourtant si pittoresques qui parsèment cette baie bien vantée déjà, mais trop peu connue encore. Nous étions environ 80 excursionnistes sur l'élégant petit bateau à vapeur *le Belle-Ile* quand nous nous éloignâmes, vers 7 heures du matin, de l'île de Coulô, située à quelques kilomètres de Vannes. On longea l'île aux Moines; on mit pied à terre dans l'île de Gavr'Inis pour visiter l'intérieur du fameux tumulus qui renferme peut-être le monument celtique le plus curieux qui existe au monde. Ce monument consiste dans une chambre voûtée à laquelle on arrive par une allée couverte dont les montants offrent des surfaces internes entièrement couvertes de sculptures en relief, de l'aspect le plus singulier et le plus mystérieux. Ce sont des sortes de stries ou dessins formés de sillons larges de deux centimètres au plus, non rectilignes, mais se suivant parallèlement dans leurs contours, nettement creusés dans le granit quoique peu profonds. A l'intérieur de la chambre, on remarque des dessins de haches en pierre polie et une sorte d'anneau ou de boucle faisant à peine saillie ménagée dans une des parois à une hauteur d'environ 60 centimètres. Enfin, au fond de la même chambre, on croit voir l'empreinte d'une tête humaine grossièrement figurée par des lignes bizarres et tellement confuses, qu'il est possible d'avoir des doutes sur le véritable objet représenté.

A onze heures environ, nous débarquions à Locmariaker. Nous restions frappés d'étonnement à la vue de ce menhir colossal qui gît étendu sur le sol et brisé en quatre fragments [1]. Par une sorte d'anomalie, le fragment de la base, le plus considérable des quatre, est renversé du côté du nord,

[1] On a émis le vœu, a dit M. Cartailhac, que le menhir de Locmariaker fût relevé; mais aucune décision n'a encore été prise à ce sujet.

On a aussi pensé à prendre des mesures pour la conservation des monuments appartenant à l'archéologie. L'idée a été approuvée, mais la réalisation en paraît difficile.

Digitized by Google

tandis que les trois autres sont tombés du côté du sud et restent disposés sur une même ligne et séparés entre eux par un faible intervalle. On dit que ce menhir a été brisé et renversé par la foudre ou par un tremblement de terre. Peut-être n'a-t-il pas été besoin d'une cause aussi extraordinaire et aussi puissante pour faire tomber le géant; il a pu, en effet, tomber de son propre poids et par suite d'un manque d'équilibre dans sa position; peut-être aussi s'est-il brisé pendant le travail même de l'érection. Le fragment de la base a pu prendre la place et la direction qu'il occupe par suite du choc qui l'a fait rebondir au moment où il touchait le sol [1].

Non loin de ce bloc magnifique, on remarque la *Table des Marchands* ou Table de César, assurément l'un des dolmens les plus élégants qui existent. La pierre horizontale est aplatie, assez régulière, et présente sensiblement la moitié d'une ellipse, brisée suivant son plus petit axe. On voit sculptée en dessous, c'est-à-dire sur la face inférieure, une hache emmanchée, d'une belle dimension, et dont les contours sont d'une netteté parfaite.

On ne va point à Locmariaker sans visiter la crypte du Manné-er-Roëk, découverte sous un grand tumulus formé d'un amas considérable de pierres brisées. Là aussi, il existe deux pierres portant des signes très caractéristiques, mais absolument différents de ceux de Gavr'Inis.

A la séance du vendredi 1er juillet, lendemain de l'excursion, M. Cartailhac, dont l'érudition et le nom sont connus de tous, résuma ses observations sur les monuments celtiques que nous avions visités. Son opinion, ainsi que celle de M. le baron de Limur, est que toutes ces sculptures, que nous avons signalées, ont été faites à l'aide de marteaux ou de ciseaux en pierre. Malheureusement leur signification reste profondément cachée et, avant de résoudre les nombreuses questions qui se rattachent aux monuments préhistoriques, il faudra longtemps encore, ajoute M. Cartailhac, fouiller et étudier avec l'impassibilité du raisonnement et en imposant silence à son imagination.

Après un déjeuner plein de gaieté à bord du *Bellilois*, devenu trop étroit et trop dépourvu de sièges pour la circonstance, nous reprîmes notre course à travers la baie. Nous passions non loin des pierres levées que l'on a découvertes près du rivage, toujours debout, mais submergées, phénomène bizarre qui prouve d'une façon à peu près irréfutable l'abais-

[1] Ce menhir, le plus grand que l'on connaisse, mesure 21 mètres de hauteur, c'est-à-dire trois mètres de moins que l'obélisque de Louqsor dont le poids (250,000 k.) est juste égal au sien. Il pèse six ou sept fois moins que les grandes pierres des Murailles cyclopéennes de Balbek et que le monolithe qui forme la base de la statue de Pierre-le-Grand à Saint-Pétersbourg.

Digitized by Google

sement du golfe du Morbihan ou l'envahissement des eaux de la mer. Nous avions en face de nous le grand tumulus de Tumiac qui se dessine si nettement à l'horizon et qui a, à sa base, environ 300 mètres de circonférence. Nous découvrions admirablement la côte de Sarzeau et de Saint-Gildas de Rhuys, ce pays peuplé de légendes chrétiennes et de curiosités architecturales. Toutes les dentelures de ces capricieux rivages et de ces côtes déprimées se déroulaient devant nous et autour de nous. Nous luttions contre les courants qui se heurtent et se confondent à l'approche du Goulet, aussi violents et aussi rapides que ceux du détroit de Messine que l'on décore toujours du nom fabuleux de Charybde ou de Scylla, sans bien savoir les distinguer l'un de l'autre.

Le Goulet proprement dit est fort étroit comparativement à l'étendue du golfe. Aussi à chaque flux et à chaque reflux, le mouvement des eaux est-il considérable en cet endroit. Malgré la précipitation avec laquelle elles entrent et sortent par ce passage, elles n'arrivent jamais à prendre, dans l'intérieur de la baie, le niveau qu'elles atteignent en pleine mer à marée haute aussi bien qu'à marée basse, de telle sorte que, dans le port de Vannes, le niveau reste toujours plus près de la hauteur moyenne de l'Océan.

Quand nous eûmes dépassé l'entrée du golfe, le *Bellilois* obliqua à gauche et s'apprêta à doubler les pointes que forme la falaise de ce côté. La mer s'élargissait alors devant nous et prenait l'aspect d'immensité sereine qui lui est propre. Le regard s'étendait, à droite, sur Quiberon, de glorieuse et lugubre mémoire, sur Belle-Ile, Hœdic et Houat; à gauche, sur l'embouchure de la Vilaine et, plus loin, jusque sur la pointe du Croisic, le dernier promontoire qui borne la vue dans cette direction.

Nous passâmes, sans nous y arrêter, devant Saint-Gildas de Rhuys dont nous distinguions confusément l'église et le monastère, bâti sur l'emplacement de celui que fonda Saint-Gildas lui-même, et rendu célèbre par le séjour du moine Abélard.

A trois heures nous étions en face du château de Sucinio, but extrême de notre voyage archéologique. Ce château, construit presque au niveau de l'Océan, se dresse dans une sorte d'isolement solennel au milieu des rivages et des plaines environnantes qu'il domine de toute la hauteur de ses tours et de ses murailles crénelées. Son histoire serait fort longue et fort intéressante. Que de romanciers pourraient y trouver des thèmes charmants, si les romans du jour n'avaient pas détrôné les récits de la Chevalerie et les légendes merveilleuses! Élevé par Jean Ier en 1229, il vit, sous ses murs, les soldats de Blois et de Montfort; puis Duguesclin lui-même qui l'emporta d'assaut. Isabelle d'Ecosse, veuve de François Ier, en fit son séjour; Anne de Bretagne le donna au prince

Digitized by Google

d'Orange; Mercœur le prit pendant la Ligue; enfin, les Royalistes s'en emparèrent en 1795.

Ainsi que M. Léon Palustre l'expliqua parfaitement le lendemain de l'excursion, le château de Sucinio a subi diverses restaurations, notamment au XVIe siècle. Quoique profondément ravagé par le temps et les sièges qu'il a subis, ce fier donjon conserve son aspect monumental et majestueux, avec ses cinq tours qui subsistent encore, avec son pont-levis à trois arches, sa porte d'entrée au levant, ornée d'armoiries soutenues par un griffon ou chimère et deux cerfs. Il est digne de figurer parmi les beaux monuments anciens de la Bretagne. Au deuxième étage de la grosse tour, à droite de l'entrée, est une chapelle voûtée, éclairée par une fenêtre de style flamboyant.

Il était quatre heures quand les voyageurs eurent repris leur place sur le navire. Nous n'avions plus que le temps de regagner Vannes, si nous voulions arriver avant la nuit close; aussi notre embarcation reprit-elle à toute vap eur le chemin du Goulet. Nous revîmes une seconde fois en courant et de loin, l'abbaye de Saint-Gildas de Rhuys que nous eûmes le regret de ne pas visiter. Le soleil était déjà fort incliné sur l'horizon quand nous rentrâmes dans le golfe de Vannes. Les vagues de la pleine mer, brisées par les deux petits promontoires qui se regardent par-dessus le détroit, mouraient en entrant dans la baie dont les eaux dormaient pareilles à celles d'un port ou d'un lac suisse. Les côtes basses, mais dentelées comme les contours d'une large frange, prenaient des teintes plus sombres et déjà confuses. Un voile de mélancolie s'abaissait lentement sur cette nature austère à toute heure du jour et qui semblait se recueillir encore avant de s'abandonner au sommeil. Çà et là, quelque grand tumulus dressait son cône vingt fois séculaire au milieu de la lande déserte et non loin du rivage silencieux. Quelques feux de Saint-Pierre s'allumaient de distance en distance, jetant par intervalle des lueurs plus éclatantes à la clarté desquelles on croyait voir s'agiter des êtres fantastiques.

Sur le pont les discussions abstraites tombaient. Toutes les conversations se fondaient dans des réflexions pleines de recueillement. On sentait qu'on avait sous les yeux un de ces tableaux qui résument la Bretagne tout entière avec sa tristesse et sa sévérité empreintes de douceur, avec ses teintes vagues, ses horizons indéterminés qui font germer des légendes dans l'imagination de ses enfants. On comparait malgré soi la scène qu'on avait sous les yeux à d'autres qu'on était allé chercher bien loin, et qui avaient peut-être un charme moins pénétrant et moins vif pour des âmes bretonnes. Il est en Italie et ailleurs bien des baies qui respirent plus de gaieté et qu'entourent des rivages plus somptueux

Digitized by Google

et plus grandioses ; il n'en est point dont la vue vous jette dans une rêverie plus douce et plus profonde.

Il faisait presque nuit quand nous repassâmes devant l'île de Conlô, toute couverte de bois de sapin à l'ombre desquels existe un établissement de bains qui a sans doute l'avantage de n'offrir aucun danger, mais où l'on ne jouit pas de l'animation et des effets bienfaisants qui résultent du mouvement et du bruit des vagues.

Le lendemain de notre voyage à Sucinio, c'est-à-dire la journée du samedi, fut employé à une excursion presque aussi intéressante que la première. Ce fut en voiture que les membres du Congrès partirent cette fois pour Plouharnel et Carnac. En passant à Auray, nous jetâmes un coup d'œil rapide à l'église de cette petite ville, et à ses halles dont la toiture surbaissée et la charpente offrent un intérêt particulier au point de vue de leur construction; puis, nous prîmes la route de Plouharnel.

Chemin faisant, nous visitâmes les nombreux dolmens qui bordent la route et dont les plus remarquables sont ceux de Keriaval. Là encore plusieurs pierres portent des traces évidentes de sculptures en creux dont la signification reste absolument inconnue. Ce sont, en général, des lignes presque droites qui se coupent à peu près perpendiculairement. Des habitants du pays ou des voyageurs mal inspirés ont eu la malencontreuse idée de noircir au charbon, sans doute pour les rendre plus apparents, les dessins parfois confus qui existent ou que leur imagination leur a fait voir. C'est là ce qu'on peut appeler de la barbarie ou de la tyrannie au point de vue scientifique, c'est la guerre aux découvertes ; car en archéologie, contraindre les autres à voir comme soi, c'est enchaîner une science qui marche à grands pas dans la voie qu'elle se fraye chaque jour plus large et plus sûre.

Nous eûmes le regret de passer à quelque distance du dolmen de Corcono sans le visiter. Ce dolmen, l'un des plus beaux que l'archéologie ait enregistrés, a beaucoup de rapport avec le grand dolmen d'Antequera, en Espagne, ainsi que M. de Laurière, secrétaire général de la Société française d'Archéologie, nous l'a expliqué.

Vers midi, nous arrivâmes à ces magnifiques allées couvertes, situées à quelques centaines de pas du bourg de Plouharnel et à 50 mètres environ de la route qui y conduit. Ces allées, beaucoup plus importantes que celles du tumulus du Moulin de la Motte fouillé par M. le baron de Wismes, à Pornic, sont au nombre de quatre ou cinq, et aboutissent à des chambres où l'on a trouvé tous les signes d'une sépulture celtique.

C'est là aussi qu'on a découvert la plupart des magnifiques haches en

Digitized by Google

pierre, les parures en cristal de roche, et surtout le collier et les bracelets en or massif que l'on peut visiter au musée de l'hôtel de Plouharnel. Ce petit musée, renfermé dans un meuble à vitrine grand comme une bibliothèque de la moindre dimension, est à lui seul un trésor au point de vue archéologique, et l'on pourrait presque dire au point de vue artistique, tant il y a de perfection et d'habileté d'exécution dans les objets qu'il renferme.

En passant à Carnac, nous visitâmes le musée créé par le regretté M. Miln avec les nombreux objets dont ses fouilles, conduites avec tant de sagacité, ont amené la découverte. Des poteries celtiques aux proportions et aux formes extraordinaires, de nombreuses haches en pierre d'une texture extrêmement fine et d'une grande dureté, des vases et autres objets appartenant à l'époque gallo-romaine, forment la principale richesse de ce musée.

Ces derniers objets sont pour la plupart sortis de la villa romaine découverte par M. Miln au delà du mont Saint-Michel, l'un des plus grands tumulus de la contrée et sans doute du monde entier. Nous n'eûmes que le temps de jeter un coup d'œil à la ville et au mont lui-même avant de nous rendre aux alignements si connus et tant de fois décrits de Kermario. Là, les rangées de menhirs offrent peut-être un aspect plus imposant encore que celles que l'on remarque du côté opposé de Carnac.

C'est non loin de là que l'on peut admirer le superbe tumulus de Kercado qui recouvre une crypte si spacieuse et si élevée qu'on peut circuler à l'aise sous la voûte et qu'un homme même de haute taille ne saurait atteindre avec la main la pierre qui forme plafond. Dans ce monument, l'obscurité est complète, et il est indispensable de recourir à une lumière artificielle pour en étudier la forme et admirer la belle hache (munie de son manche de plus de 60 centimètres,) qui est sculptée à la voûte.

Nous aurions presque terminé cette notice si nous avions parlé de la visite faite par le Congrès à la cathédrale de Vannes, monument auquel il a été fait des modifications et des additions malheureuses; puis aux murs de la ville au sujet desquels M. Rozenzweig, archiviste du Morbihan, fit remarquer qu'en Bretagne les églises paroissiales et les châteaux-forts étaient généralement situés en dehors des villes closes; enfin, la visite au musée de M. le comte de Limur.

Ce musée, fort riche et fort remarquable, renferme une foule d'objets rares que l'on peut diviser en trois groupes, suivant qu'ils appartiennent à la minéralogie et à la géologie, à l'archéologie ou à l'ethnographie. On y remarque tout d'abord une pendule de salon qui, à elle seule, est, au point de vue de la minéralogie, une véritable collection d'échan-

Digitized by Google

tillons de luxe. On y voit de curieuses séries de jadéites, de fibrolites, et de callaïs provenant du territoire breton, qui témoignent que les populations de ces contrées pouvaient trouver chez elles les pierres nécessaires à la confection de leurs armes. Les archéologues peuvent encore admirer dans le même musée de nombreux types de Saint-Acheul, des bois de rennes sculptés, des harpons, des aiguilles, beaucoup de haches polies et de nombreux instruments appartenant à l'époque néolithique. L'ethnographie y est représentée notamment par une hache taillée d'Australie, un collier et plusieurs haches polies en jade de diverses formes, venant de l'Océanie.

Le dimanche, eut lieu la séance de clôture. Des médailles furent décernées par la Société française d'Archéologie au musée Miln, de Carnac, à MM. du Châtellier, fils, Rozenzweig, Bassac, Gaillard, Cappé et Taupin.

Avignon fut désigné comme lieu de réunion pour la 49e session du Congrès, en 1882.

Le soir, un punch rassembla, pour une dernière fois, les membres du Congrès. La réunion fut animée et pleine de cordialité ; de nombreux toasts furent portés.

La session du Congrès de 1881 se trouvait donc close le dimanche soir. Cependant le lendemain 4 juillet, en présence d'une quarantaine de membres du Congrès, il fut procédé, dans la commune d'Ambon, à l'ouverture de deux buttes considérées comme des tumulus. Malheureusement les recherches n'amenèrent aucune découverte. Malgré cela et malgré la chaleur intolérable et l'aridité du lieu, l'entrain ne tarit pas un instant, et l'on se quitta en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine.

ALCIDE LEROUX,
Membre de la Société française d'Archéologie.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

A TIRE-D'AILE; par René des Chesnais. In-18, 120 p. Paris, Bray et Retaux, 82, rue Bonaparte.

ALPHABET PHONÉTIQUE UNIVERSEL; analyse, méthode, pratique; par G. de la Landelle. In-18 jésus, 132 p. Paris, lib. Germer Baillière..... 2 fr. 50

BRETAGNE; par P. Joanne. Avec un appendice pour les îles anglaises de Jersey et de Guernesey. In 32, xx-399 p. avec 3 cartes et 5 plans. Paris, lib. Hachette..... 4 fr.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE. 4e année (1881-1882). In-8°, 87 p. Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

CAPUCINS (LES) DE L'ERMITAGE DE NANTES (1529-1880); par le R. P. Flavien de Blois, capucin. In-8°, 120 p. Nantes, lib. Libaros, place du Change..... 2 fr. 50

Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée.*

ECHO (L') DE L'OCÉAN, journal des stations balnéaires de Bretagne et de Vendée, littéraire, d'intérêt local, régional et d'annonces. 1re année, no 1. 15 mars 1881. Petit in-fo à 4 colonnes, 4 p. Nantes, imp. Salières, 21, quai de la Fosse. Abonnement de saison : Loire-Inférieure et départements limitrophes, 2 fr. (du 1er juin au 1er octobre); France, 2 fr. 50. Un numéro, 10 cent.

EXTRAIT D'UNE CORRESPONDANCE (vers), par. P. G. In 8°, 12. p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

HACHES (LES) A TÊTE DE LA BRETAGNE ET DE LA VENDÉE. Notes complémentaires, par Pitre de Lisle, secrétaire de la Société archéologique de la Loire-Inférieure. In-8°, 4 p. Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

QUESTION (LA) ÉLECTORALE; Chambre des députés; scrutin de 1881; par l'abbé Le Meur, ancien aumônier de la flotte. In-16, 96 p. Lannion..... 25 cent.

SANSONNET (LE) DE Mme DUYSENS; par Mme J. Colomb. In-18, 127 p. avec vign. Paris, lib. Hachette..... 60 cent.

SOUVENIR A MES ÉLECTEURS; par A. de Baudry-d'Asson, député de la 2e circonscription des Sables-d'Olonne (Vendée). In-18, 306 p. Nantes, Imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

Digitized by Google

XI*

LE PRINCE LOUIS, IVe CARDINAL DE ROHAN

X. — L'exil du Cardinal. (1786-1789.)

Le cardinal de Rohan sortit du Palais de Justice en triomphateur Le verdict avait été rendu à dix heures du soir, après dix-sept heures d'opinions. Plus de dix mille personnes étaient dans le palais. Elles crièrent à la sortie des juges : Vive le Parlement! Vive le Cardinal ! et lorsque M. de Launay vint prendre son prisonnier pour le ramener à la Bastille, le peuple se précipita sur le Cardinal pour lui baiser les mains et la soutane avant qu'il ne montât en voiture, en continuant les cris de Vive le Parlement [1]. La foule suivit le carrosse jusqu'à la Bastille et, le lendemain, quand Rohan sortit de prison à dix heures du soir pour rentrer dans son hôtel, la même foule l'accompagna. Il fut même obligé de paraître sur la terrasse et de saluer tout le monde. On lui laissa à peine le temps de dormir. Le 3, au matin, un grand nombre de manifestants s'étaient donné rendez-vous au jardin de Soubise parce que l'hôtel du Cardinal était fermé de son côté : les poissardes, entre autres, étaient venues le complimenter [2]. Rohan dut se montrer de nouveau, quoique en bonnet blanc et en veste blanche. C'était une allégresse générale, et l'on criait à pleines voix : *Vive monsieur le Cardinal !* quand l'arrivée du baron de Breteuil changea tout à coup cette joie en consternation

* Voir la livraison d'août 1881, pp. 89-108.

[1] *Compte rendu de ce qui s'est passé en Parlement*, etc., troisième et dernière suite, p. 155. Cette dernière suite ne parut qu'au mois d'août 1786, et fut saisie par la police. (*Corr. sec.*, II. 64.)

[2] Bachaumont, XXXII. P. 91.

Digitized by Google

Si le cardinal de Rohan n'avait trempé en aucune façon dans l'escroquerie du collier; si au lieu d'être un fripon, il n'était qu'une dupe, il y avait pourtant un crime dont il s'était rendu coupable. Le peuple pouvait ne pas s'en apercevoir, mais la cour en nourrissait un vif ressentiment. Ce crime, remarque justement M. Campardon, était d'avoir outragé sa souveraine en s'imaginant, lui prince, que Marie-Antoinette le recevrait à merci parce qu'il se chargeait d'acheter pour elle un collier de diamants, et d'avoir traîné dans la fange de l'intrigue le nom de la Reine. Aussi l'arrêt du Parlement excita-t-il au plus haut point l'indignation de Leurs Majestés. « Cette affaire vient d'être outrageusement jugée, » dit Louis XVI en prenant la main de Marie-Antoinette : et la reine dit à madame de Campan qui rapporte textuellement ses paroles : « Faites-moi votre compliment de condoléance ; l'intrigant qui a voulu me perdre ou se procurer de l'argent en abusant de mon nom et prenant ma signature, vient d'être pleinement acquitté. Mais, comme Française, recevez aussi mon compliment de condoléance. Un peuple est bien malheureux d'avoir pour tribunal suprême un ramas de gens qui ne consultent que leurs passions, et dont les uns sont susceptibles de corruption et les autres d'une audace qu'ils ont toujours manifestée contre l'autorité, et qu'ils viennent de faire éclater contre ceux qui en sont revêtus [1]... »

Cette indignation explique la lettre suivante que le roi écrivit *ab irato* au baron de Breteuil :

« M. le Garde des Sceaux m'ayant rendu compte du jugement de la Grand

[1] Mém. de Mme Campan. *Eclaircissements hist.*, II. 291. « Venez pleurer avec moi, écrivait-elle le même jour à son amie la plus intime, venez consoler votre amie, ma chère Polignac. Le jugement qui vient d'être prononcé est une insulte affreuse. Je suis baignée dans mes larmes de douleur et de désespoir... etc. » Nos lecteurs trouveront la fin de ce billet dans la collection même de la *Revue de Bretagne* (au tome V de la 2e série, année 1864, p. 105), à la fin d'une excellente étude sur le livre de M. Campardon par M. Alfred Lallié. M. Lallié s'attache surtout à y refuter l'opinion de M. Louis Blanc, qui dans son *Histoire de la Révolution française* laisse planer d'injurieux soupçons sur la reine à propos du collier. Après son argumentation serrée, il ne reste plus rien des insinuations de M. Louis Blanc. L'article est intitulé : *Marie-Antoinette et le procès du collier.*

Digitized by Google

Chambre qui décharge le cardinal de Rohan, vous pouvez ordonner à M. de Launay qu'il soit mis en liberté : mon intention cependant est qu'il ne voie chez lui que ses parents, et comme je dois punir la témérité avec laquelle le nom de la reine a été mêlé dans cette affaire, j'ordonne qu'il parte sous trois jours pour son abbaye de la *Chaise-Dieu* où il se tiendra jusqu'à nouvel ordre et ne verra que très peu de monde. Vous lui indiquerez mes volontés demain en lui remettant ma lettre. J'ordonne aussi qu'il vous remette sa démission de sa charge de Grand-Aumônier et la décoration qui y est attachée. Vous donnerez ordre à ce que Cagliostro sorte de Paris sous trois jours et de mon royaume dans trois semaines. — Vous pourrez montrer ma lettre [1]. »

Le cardinal reçut avec respect les ordres du roi, remit son cordon bleu, écrivit sa démission de la charge de grand aumônier de France et fit immédiatement ses préparatifs de départ pour l'Auvergne [2], où il arriva le jour même de l'exécution de l'arrêt du Parlement sur Madame de Lamotte. Il fallut employer la violence pour marquer à l'épaule la descendante des Valois qui, après une scène horrible, décrite dans tous les récits du procès, fut écrouée à la Salpêtrière [3].

L'abbaye de la Chaise-Dieu, située au milieu des montagnes, n'était pas un séjour très convenable pour la santé du Cardinal, altérée par les excès de sa jeunesse et par sa longue captivité à la Bastille. Madame de Marsan, à la première nouvelle de cet exil, s'était jetée aux pieds de la Reine pour la supplier de permettre à son

[1] Je donne cette lettre d'après une copie manuscrite du temps, jointe à un recueil de pièces imprimées sur l'affaire. Elle diffère, non pour le fond, mais pour la formel de celle dont M. Campardon a fait reproduire une autographie, qui ne m'inspire. qu'une demi-confiance parce qu'elle est datée du 1er septembre, au lieu du 1er juin,

[2] Les faiseurs de calembours ont dit que le Parlement avait purgé le Cardinal et que le roi l'avait envoyé à la Chaise ! *Proh pudor* ! (*Cor. Sec.* II. 52.)

[3] On fit courir ce quatrain sur la dame de Lamotte, (Ibid. 745) :

Des Valois Lamotte est la fille,
On n'en peut douter ;
Car un arrêt va lui faire porter
Les armes de sa famille.

La lettre de marque était en effet un V. Il y a des variantes de l'épigramme avec les fleurs de lys. (M. B. 82, 115.)

Digitized by Google

neveu d'aller aux eaux pour guérir une humeur au genou qui le faisait boiter : mais elle n'obtint pas plus de succès près de Marie-Antoinette que près de Louis XVI dont la résolution fut inflexible. La chronique ajoute même qu'on envoya à la Bastille plusieurs personnes qui avaient tenu des propos indiscrets sur cette sévérité. Le Cardinal dut se résigner à son sort, que M. de la Rochefoucauld, supérieur de l'ordre de Cluny, s'efforça de rendre moins rigoureux en envoyant à quelques moines, dont la présence pouvait être désagréable à l'exilé, des lettres d'obédience pour se rendre dans d'autres couvents de l'ordre[1]. Il n'y avait, du reste, plus d'illusions à se faire sur la gravité de la disgrâce, car le roi avait nommé, dès le 6 juin, M. de Montmorency-Laval, évêque de Metz, à la charge de grand-aumônier. « Le cardinal fait de nécessité vertu, écrit la chronique de Bachaumont le 5 juillet, et se concilie les moines qui ne pouvaient le souffrir : il en a deux régulièrement soir et matin à sa table. Il va beaucoup économiser : on compte qu'il ne dépensera pas cent mille livres par an et que le surplus sera appliqué au payement de ses dettes. Les revenus de son abbaye de Saint-Wast, ajoute-t-il, sont principalement destinés à acquitter le collier[2]. »

Cependant, le climat devenant beaucoup plus dur aux approches de l'automne, de nouvelles instances furent faites auprès du roi par la famille de Rohan, et, vers la fin de septembre, le Cardinal obtint un changement d'exil pour se rendre à l'abbaye de Marmoutiers près de Tours[3], où il resta pendant près de deux ans. On lui permit bien, au mois de juillet 1787, d'aller faire un séjour aux eaux, mais avec des conditions si onéreuses qu'il préféra ne

[1] *Corr. Sec.* II. 50.

[2] *Mém. Bachaumont.* XXXII. 170.

[3] *Ibid.*, XXXIII. 73. — Il parut à cette époque un *Supplément à la troisième et dernière suite* du *compte rendu de l'affaire de M. le cardinal de Rohan,* augmenté de la *relation de l'exécution de l'arrêt rendu contre Mme de Lamotte et les autres condamnés dans l'affaire du collier.* Le but de cette rapsodie, rapporte la chronique de Bachaumont le 22 octobre, n'est autre que celui de gagner de l'argent, en trompant les dupes qui voudraient avoir cette brochure pour compléter les autres. *Ibid.* 33, 128.

Il faut encore citer une brochure qui parut au mois de décembre, sous ce titre:

Digitized by Google

point profiter de l'autorisation. On voulait lui faire sentir vivement tout le poids de sa disgrâce, et l'on songea un instant à le transférer à l'abbaye de Saint-Benoît en Sologne pendant le Chapitre général des Bénédictins qui devait se tenir à Marmoutiers: mais le Cardinal, effrayé de cette transmigration dans un lieu qui ne lui offrait pour l'arrière-saison, malgré le rapprochement de Paris, qu'un séjour triste, incommode et malsain, fit tellement solliciter qu'on l'autorisa à rester dans le jardin de la Touraine [1].

L'année 1788 s'ouvrit avec quelques rayons d'espoir. « Le cardinal de Rohan, écrivait la *Correspondance secrète*, le 24 janvier, vient d'obtenir un triomphe, présage de son retour dans son diocèse, l'objet actuel de tous ses vœux. Le grand Chapitre avait envoyé en cour un mémoire renfermant des imputations atroces contre lui : il ne s'agissait de rien moins que d'infidélité dans le maniement des deniers. On s'est adressé à la reine pour le remettre au roi. La reine a répondu que c'étoit bien mal la connoître que de s'adresser à elle pour aggraver les chagrins du prélat malheureux et elle a refusé le mémoire. Le roi n'a point voulu le lire non plus, et l'on a renvoyé le libelle à MM. les chanoines, avec une lettre ministérielle fort dure qui leur a dit que s'ils avoient une plainte fondée à faire contre leur évêque, ils devaient s'adresser à la justice [2]... »

Mais Louis XVI ne jugeait pas encore la punition suffisante: il ne se laissa pas davantage ébranler par le bruit mis en circulation, au mois de septembre 1788, par les amis de la famille de Rohan que le pape n'accorderait pas la barrette à l'archevêque de Toulouse sans obtenir en échange la promesse de réintégration de l'exilé.

Histoire véritable de Jeanne de Saint-Remy ou les aventures de la comtesse de Lamotte. Quoiqu'on n'y trouve guère que ce qu'on a déjà lu dans es mémoires, dit Bachaumont, ces diverses anecdotes rédigées en corps d'histoire et rassemblées sous un même point de vue, sont intéressantes et se font lire avec plaisir. L'auteur a eu soin d'affec'er, autantqu'il a pu, de l'impartialité; cependant on voit qu'il est tout livré à la maison de Rohan et peut-être même est-il soudoyé par elle. Du reste, la brochure n'est point mal écrite. — *Ibid.* 33, 280.

[1] *Mém. de Bach.* T. 35, p. 322 et 449, et t. 36, p. 93.

[2] *Corr. Sec.* II. 221.

Digitized by Google

Ce ne fut que le 1er janvier 1789 que le cardinal de Rohan, libre enfin, sauf le séjour de la capitale, put annoncer à ses diocésains sa prochaine arrivée. Il y ajoutait un vœu en faveur du Tiers-Etat pour les élections aux *Etats généraux* [1]. Les grands cataclysmes approchaient et nous devons nous arrêter ici pendant quelques instants pour achever de mettre en relief les dernières conséquences du procès du collier.

Le 5 juin 1788, la comtesse de Lamotte s'échappa de la Salpêtrière et gagna le Luxembourg d'où elle ne tarda pas à rejoindre, à Londres, son mari. On a prétendu que la famille de Soubise favorisa cette évasion [2]; d'autres ont voulu y voir la coopération de Marie-Antoinette elle-même, ce qui paraît assez invraisemblable, car si la reine avait été pour quelque chose dans l'affaire du collier, son intérêt bien entendu eût été de laisser mourir la comtesse dans sa prison au lieu de lui rendre une liberté qu'elle devait nécessairement employer à raconter à sa manière les détails de son procès. C'est ce qui ne manqua pas d'arriver.

Une fois réunie à son mari et maîtresse de défier impunément la justice française, la comtesse de Lamotte n'eut rien de plus pressé que de se venger par des calomnies de l'humiliation que lui avait attirée sa conduite. Telle est l'explication de ces deux *Mémoires justificatifs* publiés à Londres en 1789, au moment même où la fermentation des esprits en France préludait à la chute des institutions et des trônes. Il est difficile de se faire une idée de ces pamphlets immondes, dans lesquels Jeanne de Saint-Remy déverse les calomnies les plus infâmes sur Marie-Antoinette. Elle y affirme avoir vécu plusieurs mois dans les bonnes grâces de la reine, et nous n'oserions pas laisser même soupçonner ici ce qu'elle entend par bonnes grâces ; elle déclare avoir facilité au Cardinal sa rentrée en faveur auprès de sa souveraine et leur avoir ménagé de

[1] *Corr. Sec.* II. 284 et 317.

[2] On rapporte aussi que la supérieure de la Salpêtrière aida Mme de Lamotte à s'enfuir, et qu'au moment de la quitter, elle lui dit avec une grande naïveté: « Adieu, Madame, prenez bien garde de vous faire *remarquer*. » C'est là sans doute un mot fait après coup, mais *se non e vero e ben trovato*.

Digitized by Google

fréquentes entrevues qui se terminèrent par l'achat du collier auquel Marie-Antoinette n'aurait pas été étrangère. Enfin, comme pièces justificatives, elle publie une série de quarante et une lettres[1] qu'elle prétend avoir été échangées entre la Reine et le Cardinal, et qui forment le plus monstrueux assemblage de dépravation de cynisme et de perfidie. Cette correspondance, qui était restée dit-elle, dans un secrétaire à secret de Bar-sur-Aube dont l'ouverture avait échappé à la perspicacité de l'agent ministériel, et dont elle aurait envoyé une copie à MM. de Calonne et de Breteuil, dépasse tout ce que l'imagination la plus perverse peut rêver. On ne l'a pas reproduite dans la *Vie de Jeanne de Saint-Remy*, publiée en 1792 par Garnery, mais on peut la lire en entier dans les prétendus *Mémoires authentiques et véritables de Madame la comtesse de Lamotte, née de Lux de Saint-Remy de Valois*, imprimés en 1846 pour l'éditeur Recoules[2]. Nous ne ferons pas l'injure à nos lecteurs d'en détacher le moindre extrait, mais nous prouverons qu'il est impossible d'accorder la moindre créance aux Mémoires justificatifs de Mme de Lamotte, en citant quelques faits absolument faux qu'elle y déclare authentiques. *Ab uno disce omnes.*

« Ce même Cardinal, dit-elle à la page 25, qui fait tant de frais d'imagination pour prouver à la reine que toutes les accusations accumulées contre lui sont autant de faussetés et de calomnies, m'a dit à moi, m'a répété plus d'une fois que les griefs de S. M. étoient malheureusement fondés; il m'a confié que lors de son ambassade à Vienne, la reine étant encore archiduchesse, enhardi par la légèreté de ses manières, il avoit osé lui offrir des hommages qui n'avoient pas été rejettés; que son bonheur avoit passé comme un

[1] *Mémoire justificatif* de la comtesse de Valois de Lamotte, écrit par elle-même — Londres, 1789, 8°, 216 p. Il contient 82 lettres de la page 192 à la page 215. C. K.
Second mémoire justificatif, etc., ibid., 78 p. contenant onze nouvelles lettres, de la page 67 à la page 78.

[2] 2 vol. 8°, format des cabinets de lecture. — Guérard attribue cet ouvrage au baron d'Agiout.—Il faut joindre à ces différentes publications un livre publié à Venise par Rétaux de Villette sous le titre de: *Mémoires historiques des intrigues de la cour* et de ce qui s'est passé entre la reine, madame de Lamotte et le comte d'Artois. — Venise, 1790, in-8°.

Digitized by Google

songe; que les préférences marquées qu'avoit obtenues à ses yeux un officier Allemand lui avoient tourné la tête au point de lui faire hazarder des propos indiscrets... etc. » Nous n'irons pas plus loin : mais il n'y a qu'un mot à dire pour prouver que toutes ces infamies sont absolument inventées et radicalement impossibles. L'archiduchesse quitta Vienne en 1772 pour épouser le Dauphin ; elle n'y retourna plus et Roban n'y fut nommé ambassadeur qu'en 1774.

Il y a plus encore et nous pouvons prendre Mme de Lamotte en flagrant délit de falsification de lettres. Dans son second mémoire justificatif, elle cite textuellement une lettre de Louis de Rohan qu'on aurait trouvée dans les papiers de Louis XV à la mort de ce prince. Dans cette lettre incroyable, Louis de Rohan, envoyé à Vienne pour contracter le mariage du Dauphin avec l'archiduchesse, cherche à détourner Louis XV du projet de mariage et représente Marie-Antoinette comme fière, coquette, repoussante et *libertine*. Il cite le nom de son favori particulier et conclut en disant : « Je crois, Sire, qu'une telle princesse n'est guère propre à régner sur les François, peuple qui calomnie jusqu'aux vertus de ses souverains et qui les méprise dès qu'ils ont pu avilir la majesté du trône [1]... » Cette lettre n'a jamais pu être écrite, puisque le prince Louis n'a jamais eu la mission qu'on lui suppose et puisqu'il n'arriva pour la première fois à Vienne que deux ans plus tard.

Cela suffit pour montrer quelle créance on doit accorder aux pamphlets de la comtesse. Malheureusement le public de Paris était trop disposé à recevoir toutes les impressions de la calomnie pour s'apercevoir de ces impossibilités. Beaucoup de gens ajoutèrent foi à ces infamies et des ouvrages qui se disent sérieux répètent encore que Louis de Rohan vit Marie-Antoinette à Vienne avant son mariage.

[1] *Second mémoire justificatif, etc., p.* 37. — Il y a un souvenir de ces allégations chez Soulavie quand il dit en parlant de Choiseul :

«...L'archiduchesse qu'il destina au Dauphin, au mépris des instructions que le prince Louis, notre ambassadeur, envoya sur son caractère, sur ses mœurs et sur sa facilité, sont des fautes, » etc. (*Mém. sur Louis XVI.* T. 84.)

Digitized by Google

S'il faut s'en rapporter à certains écrits de l'époque, M. de Calonne, alors retiré à Londres, aurait collaboré à ces turpitudes; nous n'y contredisons pas. Ce qu'il y a de certain, c'est que les époux Lamotte n'avaient d'autre but que de tirer argent et profit du scandale de cette publication. Dès qu'elle eut paru en Angleterre, le comte de Lamotte vint à Paris, soi disant pour faire réviser son procès et en réalité pour s'aboucher avec les ennemis de la royauté et trafiquer de ses libelles. On était alors au mois d'octobre 1789. Il vit Mirabeau et le duc d'Orléans, fit sonder les ministres et son opération de chantage finit à sa satisfaction. L'intendant de la liste civile, M. de la Porte, qui périt plus tard sur l'échafaud de la Terreur, fut chargé de terminer cette affaire : il traita pour 14 000 francs avec le libraire Gueffier que le comte avait chargé de la publication à Paris, et l'édition entière fut brûlée dans les fours de la manufacture de Sèvres. Malheureusement M. de la Porte en avait gardé pour lui un exemplaire qui fut trouvé dans ses papiers lors de son procès, et c'est sur ce volume que fut réimprimée l'édition qui est venue jusqu'à nous [1].

L'appel du comte de Lamotte ne fut jugé qu'en 1792, un an après la mort de sa femme, jetée d'un second étage sur le pavé pendant une orgie, par le troisième tribunal criminel provisoire qui cassa l'arrêt du Parlement à son endroit pour *vice de forme*. Cela est loin de constituer une réhabilitation, comme le prétend le comte dans ses mémoires, publiés en 1858 par M. Louis Lacour. Il resta donc en prison, d'où il fut triomphalement délivré par les septembriseurs et mourut misérablement en 1831, après s'être marié une seconde fois, après avoir bu et mangé tous les produits du dépècement du collier et vendu à la police de Louis XVIII pour 400 livres de rente le manuscrit de ses mémoires.

Quant à Marie-Antoinette, on ne sait que trop le sort qui lui était réservé. Les calomnies de la comtesse de Lamotte avaient porté leur fruit. On s'était arraché sous le manteau les pamphlets de Londres qui l'accusaient formellement de luxure et de férocité.

[1] Campardon, p. 197.

Digitized by Google

Quand la tête de Louis XVI tomba, la sienne fut du même coup dévouée à l'échafaud. Mais le sinistre accusateur public qui la traita, dans son réquisitoire, de Frédégonde, de Messaline, d'Agrippine et de Brunehaut, n'osa pas insister sur le procès du collier. Les mensonges infâmes de Mme de Lamotte n'avaient pu tromper personne, et s'ils avaient pu surexciter les esprits populaires, ils n'avaient pas trouvé créance chez Fouquier-Tinville. C'est là, remarque judicieusement M. Campardon, la meilleure preuve que Marie-Antoinette n'a trempé à aucun titre dans cette malheureuse affaire.

Mais laissons là tous ces souvenirs à jamais déplorables et hâtons-nous de retrouver le dernier acteur du drame, pour le suivre rapidement, jusqu'à la fin de sa carrière.

XI. — L'Assemblée constituante. — Conclusion. (1789 — 1803.)

Elu député aux États Généraux par le clergé d'Alsace au mois d'avril 1789, le cardinal de Rohan, sur les conseils de la cour, refusa cet honneur en donnant pour prétexte des raisons de santé. Elles paraissaient du reste d'autant plus plausibles, qu'il était attaqué de coliques violentes et presque continuelles, sur lesquelles la malignité ne manqua point de se livrer à toutes sortes de commentaires. Il n'assista donc pas à l'ouverture des États, le 5 mai, mais il fut réélu à l'unanimité et par acclamation le 13 du même mois par le clergé du bailliage d'Haguenau qui ne voulait pas avoir d'autre représentant que son Prince-Évêque. Le Cardinal était alors malade à Saverne. Il écrivit le lendemain à ses électeurs que sa maladie ne lui permettait pas en ce moment de se rendre à leurs vœux, et cette lettre devint la base d'une contestation devant les États qui, tranchée seulement le 24 juillet, après une longue discussion, nous a été conservée. Le garde des sceaux avait en effet pris prétexte de la lettre du 14 mai pour déclarer que l'élu absent n'avait pas le droit de différer son acceptation et pour exprimer l'avis que

Digitized by Google

l'abbé Boug, suppléant du Cardinal, devait prendre sa place aux États.

On fut instruit le 29 mai à Strasbourg de cette décision du garde des sceaux, mais le cardinal, qui la connut dès le lendemain, se hâta de consigner par-devant notaire, le 2 juin, une protestation avec l'expression formelle de sa volonté de remplir son mandat dès que l'État de sa santé le lui permettrait. « Une fois la contestation élevée et portée au tribunal de l'Assemblée nationale, peut-on faire un crime à M. le cardinal de Rohan, s'écriait le rapporteur le 24 juillet, de n'être pas venu soutenir lui-même sa cause ? C'est comme si on vouloit prouver qu'un chagrin et une peine de plus ont la vertu de hâter la guérison d'un malade... M. le cardinal de Rohan, rétabli aujourd'hui, mais plus fort de son zèle que de sa convalescence, auroit en ce moment l'honneur et l'inexprimable satisfaction de se trouver au sein de l'Assemblée nationale, si le vœu flatteur qui l'y appelle n'étoit intercepté par la décision erronée qui provoque et a fait naître la contestation actuelle. C'est à vous, Messieurs, à faire triompher le vœu de la liberté : c'est à vous à protéger de votre justice le citoyen que l'arbitraire, par un dernier mais condamnable effort, cherche peut-être à retenir dans ses liens pour serrer un instant encore le bout de la chaîne que vous êtes bien décidés sans doute à briser en entier...[1] »

Un si beau discours contre les abus du despotisme émut l'Assemblée, qui se prononça en faveur du cardinal, et le prince-évêque se prépara à venir prendre possession de son siège, entrant une dernière fois en lutte directe avec le ministère et avec la cour. « Le cardinal de Rohan, écrivait le 11 septembre la *Correspondance secrète*, doit enfin paraître demain ou après demain à l'Assemblée nationale. Cette apparition a redoublé la tristesse du château de Versailles. La plupart des parents de son Éminence désiroient qu'il ne vînt pas : mais ce malheureux prélat a cédé aux instances de

[1] Discours prononcé à l'Assemblée nationale sur la contestation suscitée à M. le cardinal de Rohan, relativement à la députation aux États-Généraux, le 24 juillet 1789. S. l. n. d. 8°, p. 8.

Digitized by Google

ceux qui l'environnent. Quoique généralement plaint et aimé dans son diocèse, on sait que lui et les siens ont pensé être, il y a peu de temps, les victimes d'une insurrection assez tumultueuse à Saverne [1]. » Le cardinal fit en effet son entrée à l'Assemblée nationale le 15 décembre, aux applaudissements frénétiques d'une majorité en délire, qui étouffèrent les murmures des amis de la cour, disposés à ne voir dans ce *père de l'Eglise gallicane*, que l'ami du charlatan Cagliostro et de madame de Lamotte [2]. « Ses malheurs et une conduite décente et citoyenne, ajoute la *Correspondance*, peuvent faire oublier ses torts, et il n'oubliera pas sans doute que c'est du trône, non loin duquel il se trouve, et de ce qui environne le trône, que découle sur sa tête un million de revenu dont il jouit. »

Le cardinal ne répondit que trop, hélas! à ces vœux de conduite citoyenne, car, en compagnie de son collègue de Loménie de Brienne, il vota la constitution civile du Clergé ; mais il n'imita point jusqu'au bout l'apostasie de l'ancien ministre que le Pape fut obligé de dégrader de la pourpre romaine. La *Biographie bretonne* attribue sa conversion à la suppression des bénéfices qui le menaçait de la perte de ses immenses revenus. A ce moment, dit-elle, il regagna son diocèse, et sommé de revenir à son poste, il adressa à l'Assemblée une lettre contenant, avec sa démission, la prière qu'elle payât ses dettes, ce qui aurait donné lieu de de-

[1] *Corr. Sec.*, II. 384.

[2] C'est sans doute à la suite de ces murmures que fut composé un violent pamphlet que nous possédons dans le dossier du Cardinal et qui est intitulé : *Confession générale du cardinal de Rohan à l'Assemblée des États généraux*, suivie de la pénitence à lui imposée par l'évêque du Maine. — S. L. 1789, in 8°, 16 p. — Ce pamphlet fort injurieux est, comme ceux de Mme de Lamotte, rempli d'allégations absolument fausses qui enlèvent toute autorité aux autres. On y affirme, par exemple que le prince fut élevé au cardinalat et à la grande-aumônerie par Louis XV qui voulut le récompenser ainsi d'avoir favorisé ses plaisirs. Or Louis XV était mort depuis longtemps quand le prince Louis parvint, *contre le gré de la cour*, au cardinalat, et contre le gré de Marie-Antoinette à la grande-aumônerie. — On y renouvelle aussi l'assertion de l'ambassade à Vienne avant le mariage de l'archiduchesse, et nous n'osons pas écrire ici quel but le pamphlétaire assigne à cette ambassade.

Digitized by Google

mander que cette lettre fût renvoyée au *comité de mendicité* et qu'on examinât si un député en faillite pouvait conserver son mandat. Il nous paraît difficile d'entamer une discussion sur ce terrain. Dans tous les cas, ce qu'on ne peut contester, c'est qu'au mois de décembre 1790, le cardinal refusa nettement d'appliquer la constitution civile du Clergé dans son diocèse : c'est que, sans détour, il se sépara publiquement des schismatiques et publia des mandements et des lettres pastorales fort explicites, dans lesquels il déclinait la compétence de l'Assemblée au sujet de la délimitation des diocèses et de l'élection des évêques et s'en remettait aux décisions pontificales. Bien plus, l'assemblée électorale du Bas-Rhin ayant procédé le 6 mars 1791, suivant les termes de la loi du 24 août 1790, à l'élection d'un évêque constitutionnel et nommé le professeur en théologie, Brendel, aux fonctions épiscopales, le cardinal de Rohan lança d'Ettenheim, le 21 mars, un vigoureux monitoire contre l'intrus.

« Il est de notoriété publique, y disait-il, que le siège épiscopal de Strasbourg, auquel nous avons été élu canoniquement, en qualité de coadjuteur d'abord en l'année 1760, et dont nous avons pris ensuite possession réelle en 1779, n'est vacant ni par mort, ni par démission, ni par aucun jugement de l'Eglise, qui sont les seuls genres de vacances légitimes, reconnus pas les lois ecclésiastiques.

« Il est notoire encore que, nonobstant ce défaut de vacance et les protestations réitérées que nous avons faites, et qu'a exigées de notre part la conservation de nos droits, de ceux de notre siège et de notre grand-chapitre ainsi que la fidélité que nous devons, en notre qualité de prince-d'état d'Empire, au maintien des traités solennels qui ont réuni l'Alsace à la couronne de France, et qui garantissent lesdits droits ; que nonobstant encore nos déclarations instruction pastorale et autres lettres adressées à notre clergé et aux fidèles de notre diocèse, pour leur faire connoître les vrais et bons principes et les sentiments catholiques sur la nouvelle constitution civile touchant la religion, hiérarchie et la discipline

Digitized by Google

ecclésiastique, François-Antoine Brendel, prêtre naturalisé de notre diocèse, a été, dans la séance du dimanche 6 mars dernier, proclamé élu à l'épiscopat du département du Bas-Rhin, par le président de l'assemblée soi-disant électorale, à la suite d'une convocation et élection ordonnées par un pouvoir notoirement incompétent, faite par des électeurs sans charge ni mandat à cet effet, et prohibée par les saints conciles, sous peine de nullité ; élection vicieuse et scandaleuse sous tous les rapports, et notamment par le refus de la partie majeure des électeurs catholiques d'y prendre part et ne devant par conséquent être considérée que comme le fait seul d'un nombre de protestants de la confession d'Augsbourg, qui n'ont pu eux-mêmes qu'être abusés dans une démarche aussi inconsidérée. . . etc. »

En conséquence le Cardinal déclara Brendel, en vertu des canons du Concile de Trente, schismatique, intrus, usurpateur ; tous les sacrements qu'il administrerait, profanations et sacrilèges ; et tous les actes de juridiction qu'il pourrait accomplir, nuls et de nul effet.

Cet acte vigoureux répare bien des fautes. L'Assemblée nationale s'en émut et fut sur le point de déférer à sa barre le Cardinal-député, dont on n'avait pas accepté la démission. Le *rapport fait au nom des comités des recherches, diplomatique, ecclésiastique, militaire et des rapports, par M. Victor Broglie, sur les troubles occasionnés dans les départements et du Bas-Rhin, par les manœuvres de plusieurs ecclésiastiques et autres particuliers, et notamment par M. de Rohan, ci-devant évêque de Strasbourg* [1], contient sur ce sujet des détails biographiques intéressants. C'est un véritable requisitoire contre le Cardinal. Après la reproduction *in extenso* du monitoire contre l'évêque intrus Brendel, dont nous avons reproduit le préambule, on y remarque en particulier la page suivante qui nous servira de pièce de couronnement :

« Nous avons considéré, dit Victor de Broglie, que M. le Cardinal de

[1] Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. — Paris, de l'impr. Nat. 1791, in-8°, 29 p. — C. K.

Digitized by Google

Rohan, prévenu de deux espèces de délits très distincts et très graves, étoit néanmoins encore revêtu de la qualité de député à l'Assemblée nationale, puisque sa démission n'avoit point été acceptée : et que par conséquent au terme des décrets ci-dessus, le tribunal ne pouvoit connoître des délits qui lui étoient imputés, avant que le corps législatif n'eût décidé s'il y a lieu à l'accusation contre lui.

« Cette question nous a paru la première à examiner : et pour la décider unanimement à l'affirmative contre M. le Cardinal de Rohan, vos comités n'ont eu besoin que de se retracer la position dans laquelle il se trouve.

« D'un côté, il accumule depuis cinq mois des protestations contre nos décrets ; il multiplie les actes de sa désobéissance à la loi; sous les formes les plus incendiaires, il sème avec profusion, parmi le peuple, les germes empoisonnés de la rebellion, de la révolte et du fanatisme ; et s'immisçant dans des fonctions qui lui sont interdites par nos décrets, il couvre ses démarches séditieuses du masque imposant de la religion, pour se coaliser avec un clergé réfractaire, et pour entraîner de concert dans l'erreur un peuple égaré par leur influence et leurs insinuations perfides.

« Si l'on considère ensuite la conduite de M. de Rohan au delà du Rhin, on le voit empressé d'accueillir les refugiés françois qui ne dissimulent plus leurs intentions hostiles : on apprend qu'il fait des levées de soldats dans son territoire ; que des agents, tels que le sieur Dufrény, lui adressent des recrues, engagés même sur les terres de France ; qu'un nombre de brigands, désignés sous le nom *d'armée des princes*, sont rassemblés dans le lieu qu'il habite [1] ; qu'il dépose des protestations à la diète de Ratisbonne ; qu'il n'épargne aucune intrigue pour susciter à la patrie des ennemis puissans et nombreux.

[1] C'est sans doute à cette circonstance qu'il faut attribuer le pamphlet suivant : *Contes à rire d'un nouveau genre et des plus amusants, du citoyen Collier, commandant des croisades du Rhin.* 2 vol. in-18. Cet ouvrage, réimprimé dernièrement à Bruxelles, est devenu fort rare en édition primitive. C'est un recueil de contes en vers, fort gaillards, dont l'auteur est resté inconnu.

M. Leroy de Sainte-Croix, dans son livre intitulé *L'Alsacien qui rit, boit, chante et danse* (Strasbourg, 1880, in-12) a décrit quatre séries de gravures satiriques publiées à Strasbourg pendant la Révolution. Dans la première, *Attaque de la Constitution*, les 14 sujets commencent par le *Cardinal Pièce en campagne* (Rohan) lâchant les aristocrates contre la Constitution. — Dans la seconde série intitulée *La contre-révolution*, on rencontre au numéro 5 *le Cardinal collier tambour-major, précédé de sa petite famille, la musique du Grand Chapitre.* — Dans la troisième, intitulée *La défaite des contre-révolutionnaires*, le n° 15 représente le *Cardinal collier voulant couvrir l'honneur de M. Lamotte, etc.*

Digitized by Google

« Une telle conduite, criminelle dans un simple citoyen, et surtout dans un ministre de la religion, acquiert encore, s'il est possible, un caractère plus grave, dans un homme revêtu de la qualité auguste de député à l'Assemblée nationale. C'est aussi sous ces deux rapports qui l'un et l'autre, présentent manifestement l'idée du crime de lèse-nation que vos comités ont pensé que vous ne balanceriez pas à dépouiller M. de Rohan d'une inviolabilité dont la présomption seule des délits dont il est prévenu le dépouilleroit par le fait, et que vous attribueriez son jugement à la haute cour nationale.... »

La motion de Victor de Broglie fut rejetée et Louis de Rohan acheva de se consoler de ce violent réquisitoire en lisant le bref que lui adressa le Pape Pie VI, à la date du 16 août 1791, pour le féliciter de son zèle contre la constitution civile du Clergé. Au surplus l'Assemblée nationale n'avait plus que quelques jours à vivre et le règne de la Terreur approchait. Le cardinal de Rohan resta pendant toute la Révolution dans la partie de son diocèse qui faisait partie de l'Empire, vivant avec une modestie et une frugalité qui contrastaient avec son ancien faste, soutenant de ses ressources les émigrés français et les prêtres déportés et rachetant par une noble conduite ses anciens torts. L'intrus Brendel dut cesser toutes fonctions épiscopales en 1794 et lors de la publication du Concordat en 1801 le Cardinal consentit à donner sa démission de l'Évêché de Strasbourg pour faciliter le nouvel état des choses.

Il mourut peu de temps après dans sa retraite d'Ettenheim, le 16 février 1803, à soixante-neuf ans. La Convention avait supprimé l'Académie française, et Bonaparte ne l'avait pas encore reconstituée. Personne ne prononça son éloge funèbre.

Il faut une morale à ce récit; notre conclusion sera courte.

L'infatuation de soi-même et l'abus des plaisirs de la chair aboutissent toujours à l'aveuglement de l'esprit, d'où naissent les plus épouvantables catastrophes. Le prince Louis ne put échapper à cette loi générale. On doit lui tenir compte de sa conduite patriotique à l'ambassade de Vienne, aux débuts de sa carrière, et de ses bonnes œuvres dans la retraite d'Ettenheim, après tant de fautes commises. Que Dieu fasse paix à sa cendre!

RENÉ KERVILER.

Digitized by Google

CONTES ET CONTEURS BRETONS

Les pages qui suivent forment l'introduction du volume récemment publié par notre collaborateur M. E. du Laurens de la Barre, sous le titre de NOUVEAUX FANTOMES BRETONS, *contes, légendes et nouvelles.*[1] Elles vaudront mieux que l'examen que nous eussions pu essayer de ce recueil. Des contes, du reste, sont difficiles à analyser : il faut les prendre et les lire. C'est ce que nous conseillons à tous ceux qui ont souci de notre littérature bretonne.

I

J'ai autrefois étudié (préface des *Veillées de l'Armor*) le caractère des conteurs bretons-armoricains. Des divisions furent introduites, des dénominations présentées... mais je ne tardai pas à reconnaître, avec d'excellents critiques, que la classification des conteurs en *marvaillers* et *disrévellers*, c'est-à-dire conteurs *badins* et *sérieux*, avait été trop tranchée, trop absolue.

La querelle n'était pas grave ; et je ne viens pas aujourd'hui rouvrir les hostilités. Je me propose, plutôt au moyen de citations et de simples remarques que de raisonnements logiques et combinés, d'étudier le caractère, les sources naturelles, la moralité, l'harmonie (si je puis employer ce terme) qui ont présidé à l'inspiration des contes et des légendes d'Armor.

Le caractère de nos récits doit être complètement breton, la source toujours bretonne. Prétendre que ces récits sont des traditions orales, venues chez nous de l'Asie, sur le glaive sanglant

[1] Un vol. in-18, 300 p. Dillet, Paris, 15, rue de Sèvres. Prix : 3 fr.

Digitized by Google

des Barbares, non, pour mon compte et en dehors de toute discussion scientifique, je ne saurais m'incliner devant cette prétention, humiliante pour le génie de nos conteurs.

Ainsi, on nous dit, avec une certaine autorité, que ces traditions, ces contes ont été apportés en Bretagne par les Persans et les Arabes, puis par les croisades, ou antérieurement par les invasions des Arabes et des Sarrasins dans la France méridionale.

Telle est, je crois, la *donnée* d'une école qui veut tout juger, tout expliquer, même nos naïves histoires, par des démonstrations scientifiques.

Oh ! ne faisons pas en ceci un étalage inutile, et surtout ne mettons pas les Sarrasins dans cette affaire. On dit, il est vrai, que parcourant les chemins souvent nuageux de la haute science, les Celtes sont venus de l'Asie; et l'on ajoute que les traditions ont dû les suivre... Les suivre un jour peut-être; mais non s'acclimater à notre pays brumeux, à notre ciel sombre.

Est-ce que les croyances, les idées bretonnes portent des reflets sérieux, irrécusables et non fantaisistes des vieux mythes de l'Asie centrale ? Je ne le crois pas. Si l'on y rencontre de naïves superstitions, des métamorphoses, des féeries, ne sont-elles pas empreintes d'un cachet incontestable de terroir, comme d'un parfum de lande et de *louzou*, qu'un vrai Breton aime et reconnaît aisément ? Ce ne sont pas les Sarrasins qui parlent à tout propos, dans nos *veillées*, tantôt du diable, du purgatoire, de l'enfer, tantôt des anges, des saints, de la Sainte Vierge et de Jésus... Et dès lors, une assimilation sans preuves réelles n'est pas admissible pour un esprit breton et chrétien. Repoussons les invasions étrangères dans nos traditions populaires et restons Bretons encore... toujours, s'il plaît à Dieu !

A l'appui de ce que j'avance, voici quelques citations.

Le début des *Trois Rencontres* (*Foyer breton*, E. Souvestre) offre, comme tant d'autres contes, le type de la *manière* bretonne a plus originale : « Du temps que Jésus et sa mère venaient souvent visiter la Basse-Bretagne, alors que l'on trouvait sur les rou-

Digitized by Google

tes autant d'ermitages de saints que l'on voit aujourd'hui de maisons neuves ayant près du seuil une mangeoire et une touffe de *gui*... »

Si nous interrogeons les traditions locales, nons voyons le bon saint Houardon voguer sur la mer en furie, poussé par un souffle angélique, mais formidable. ..

Nous voyons le fameux géant Hok-Bras, de gigantesque mémoire, après avoir creusé la rade de Brest pour y prendre un bain de pied, se reposer de ces travaux d'Hercule en attachant *la lune*, sa vieille tante, comme il disait, sur le clocher de Saint-Houardon. Nous voyons encore saint Herbot recoller avec du beurre frais la tête de Trémeur, coupée par Comorre ; puis l'*Homme emborné*, délivré de sa compagne de pierre par Isaac Laquedem, le Juif-Errant (dans les *Premiers Fantômes*).

Et le conte de *Jésus-Christ en Basse-Bretagne*, raconté par *Maharit Fulup*, de Pluzunet, et recueilli par M. Luzel, vient-il aussi de l'Orient ?

Ce récit est vraiment original et l'un des plus purement bretons que l'on puisse trouver. En fait d'enchantements, il ne contient que des miracles naïfs.

Pourquoi vouloir à toute force donner à nos contes des origines plus curieuses que certaines, et surtout peu nécessaires? Nos bardes, nos conteurs n'ont-ils pas eu assez pour s'inspirer de l'aspect sauvage et mélancolique de leur pays ; des bruits monotones mais grandioses de la mer qui bat ses rivages ; des souvenirs relativement récents rapportés jadis de la Cambrie ; des noirs rochers qui couvrent nos landes ; des vastes forêts peuplées de fantômes et de mystérieuses apparitions ; enfin, des pierres druidiques qu'habitent tant de nains imaginaires ?...

C'est là justement, me diront peut-être mes savants contradicteurs, c'est là que nous trouvons la preuve de notre système. Voyez les contes de l'Allemagne : nains, fées, *erdmanchen* ou petits hommes de la terre, dépeints dans les ouvrages de MM. Grimm, Wyss, Vander-Hagen ; toutes ces créations viennent de l'Orient et

Digitized by Google

la similitude entre les nains de la Germanie et les korrigans de l'Armorique est incontestable.

Ici, j'accorde une certaine ressemblance, mais cette ressemblance n'existe jamais dans la forme générale, encore moins dans le fond ; elle ne se trouve parfois que dans des détails assez singuliers, j'en conviens, jamais dans l'esprit de la fable ni dans le génie du conteur [1].

Et d'ailleurs, il faut distinguer. Si l'on trouve quelquefois des points de contact entre les nains d'Allemagne, gnomes ou erdmanchen, et les korrigans d'Armorique, il ne s'ensuit pas que les uns ou les autres soient frères de ces génies orientaux, dont la puissance et la méchanceté sont aussi démesurées que la taille immense.

Les *gnomes* de l'Occident étaient bienveillants pour les campagnes qu'ils habitaient jusqu'au jour où un méchant tailleur ivrogne, que les *teuz* avaient roulé dans la boue, imagina de chauffer le dolmen sur lequel les nains venaient s'ébattre le soir. Les nains s'y brûlèrent horriblement et quittèrent le pays en chantant :

Ils ont rôti tous nos petons;
Adieu, malheur à leurs maisons.

Et c'est depuis ce temps, peut-être, que la terre est si dure à ouvrir.

Mais les nains bretons n'obéissent pas, comme les erdmanchen, « à des rois et reines qui portent sur la tête de magnifiques couronnes d'escarboucles et de diamants. » Lorsque les teuz ou korrigans se répandent la nuit sur la terre, ce n'est pas, comme les autres, « parmi les fleurs odoriférantes, au bord des sources les plus pures, pour y danser joyeusement... [2] » Non, les nains de notre pays sont lugubres comme nos landes semées de roches noires et nos falaises désolées par le vent d'hiver. Ils sont danseurs,

[1] Voir les *Présents des Gnomes*, de MM. Grimm, p. 5.
[2] Voir M. L. Alexandre, *Les Erdmanchen*.

Digitized by Google

il est vrai, mais leurs danses et leurs refrains (*lundi, mardi, mercredi*...) sont funèbres et présagent ou donnent la mort...

II

« Les poésies populaires de toutes les nations offrent des analogies frappantes, et cela se conçoit. Elles sont l'image de la nature, dont le type, comme l'a dit M. de Châteaubriand, se trouve gravé au fond des mœurs de tous les peuples. »

Ces lignes judicieuses sont de M. de la Villemarqué et confirment notre thèse. Oui, les traditions populaires présentent à l'origine et dans tous les pays des termes naturels de comparaison; mais la ressemblance est toujours, comme les races, modifiée par le climat, le ciel et l'aspect de la nature. On trouve au fond de leurs traditions tous les reflets de l'individualité des nations. Ressemblance, plus ou moins réelle ou fortuite, ne veut pas dire imitation, copie ou parenté. S'il en était autrement, adieu l'individualité des peuples et de leur génie, et nous n'avons plus qu'à nous reconnaître tous plus ou moins Indiens, Arabes ou Chinois...

M. E. Souvestre a écrit dans l'introduction du *Foyer breton*: « Si vous voulez comprendre jusqu'à quel point les contes populaires reflètent le caractère des races, opposez à ces voluptueuses visions de l'Asie une des traditions du Nord... » Voici comment il continue, après avoir cité la funèbre légende de Dyring, dont les petits enfants mouraient de faim : — « Quelle distance entre cette sombre légende et les riantes féeries des Arabes ; comme on sent qu'ici tout est changé, le ciel, les croyances, les hommes : tout à l'heure, on ne nous montrait que palais étincelants d'or, que fées charmantes et prêtes au plaisir, que bassins d'eau vive embaumée par les roses, que festins délicieux ; et maintenant, c'est une morte qui soulève de la tombe ses jambes fatiguées, c'est une mère qui vient réclamer pour ses enfants des cierges et du pain. »

Quelle différence radicale, n'est-ce pas ? Des deux côtés, c'est la

Digitized by Google

fantaisie, l'invention : l'une sombre, pieuse, austère ; l'autre voluptueuse, étincelante.

En Orient, c'est le plaisir, l'ivresse, la volupté qui inspirent le poète ; chez nous, la plupart du temps, le barde taille ses récits dans la piété, dans la douleur, dans la vertu !

Je sais bien que nos contes ne sont pas tous tristes, au contraire, les récits joyeux et merveilleusement naïfs luttent par leur nombre et leur importance avec les histoires sérieuses. Mais si l'on y regarde de près, le conte le plus gai renferme toujours un côté sombre ou terrible, moral ou pieux, à moins qu'il ne soit complètement altéré par l'imagination peu scrupuleuse de certains marvaillers.

Je crois donc pouvoir, dès à présent, dire en principe et poser comme une règle qui admet peu d'exceptions, que la plupart des *légendes* bretonnes ont puisé leur source dans les gestes pieux des saints de l'Occident et dans la notion merveilleuse des splendeurs du paradis, mais que nos *contes*, lorsqu'ils ne sont pas trop altérés, trouvent leurs détails les plus originaux dans la lutte continuelle de l'esprit du *Bien* contre l'esprit du *Mal*, dans les ruses singulières employées par des *innocents baptisés avec de l'huile de lièvre*, comme on dit, pour jouer de bons tours au diable ; dans la recherche des trésors cachés au fond des cavernes ou gardés dans des palais enchantés par des dragons, des nains ou des ogres... (trésors que l'on ne trouve jamais, et qui fondent la plupart du temps comme des rêves, sous la main calleuse des pauvres chercheurs)...

Non, ce n'est pas l'Orient qui a inspiré les vraies traditions de l'Armorique. Nos conteurs ne ressemblent guère à des *Schéhérazades*, et n'allument pas, pour illuminer leurs *scènes*, les lustres de diamant du *Calife*. Je veux bien supposer un instant qu'une fable orientale, plus étincelante et plus belle que la plus belle des *Mille et une nuits*, ait été transportée chez nous sur les ailes de quelque génie : eh bien, cette fable a dû mourir, comme mourrait bientôt, dans les brumes de nos hameaux, une sultane ou une plante rare

Digitized by Google

des jardins du harem, faute de clarté, de chaleur et de soleil. — Tout au plus pourrait-on prétendre qu'un peu d'alliage de ce genre s'était infiltré dans les anciens récits par des ruisseaux taris depuis plus de mille ans. Cet alliage aussi a succombé, a disparu sous le naïf et sombre génie de l'*esprit* armoricain.

C'est dans cet ordre d'idées que j'ai réuni les contes et les traditions populaires que l'on va lire. Pour moi, je les crois purement bretons ; mais pourtant, c'est à vous, lecteur, qu'il appartient de décider...

III

Voici donc la *veillée* qui commence. Le foyer breton n'est pas brillant d'ordinaire. La lande pétille, il est vrai, dans l'âtre fumeux, mais le grand chaudron de fonte où les pommes de terre chuchottent en cuisant, étouffe singulièrement lumière et chaleur. D'ailleurs, la lumière ne consiste qu'en un lumignon de résine que le vent fait trembler dans sa fourche de bois. Qu'importe ! la cheminée est vaste et tiède, et cinq ou six fumeurs s'y tiennent à l'aise.

Dans un coin, sur un tronc de chêne équarri, qui représente le fauteuil de l'aïeul ou de l'étranger, le conteur, le barde (*barz*, comme ils disent), mendiant, matelot, tailleur ou chiffonnier, épluche des pommes de terre brûlantes, don de l'hospitalité, tout en rappelant ses souvenirs ; car il sait que l'on attend son discours, son histoire ou sa légende avant qu'il lui soit permis d'aller chercher le repos, sur un tas de paille fraîche, dans un coin de la grange ou de l'écurie.

Le conteur change presque à chaque veillée, mais l'auditoire est toujours à peu près le même : un voisin de plus ou de moins, voilà tout... Je ne nommerai plus mes conteurs, cela n'ayant guère d'intérêt pour *tout le monde* ; et je ne conserverai leur style ori-

Digitized by Google

ginal ou rustique que dans les *contes* proprement dits, et autant que ce style ne froisse pas trop le bon goût.

J'allais souvent à ces veillées les soirs d'automne, alors que la pluie et le vent de mer, si lugubre sur les côtes, disposent aux sombres rêveries. J'avais un crayon à la main, et vous trouverez ci-après, lecteur, mises en lumière, ces notes rapides, prises au coin de ce foyer breton que je viens d'esquisser en habitué fidèle; de ce foyer patriarcal encore, où je vous invite à venir vous asseoir quelques instants, si vous aimez les vieux récits, les histoires à la fois morales, sérieuses et gaies, les scènes naïves et fantastiques dont je glane les derniers débris.

E. DU LAURENS DE LA BARRE.

Digitized by Google

NOIRMOUTIER

LE 16 THERMIDOR AN II

(3 AOUT 1794 *)

Les prisonniers provenaient d'origines diverses: Gadebure et Burgaud, échappés aux premiers massacres, avaient été arrêtés dans l'île ; Louis Marchais, Madame Petiteau, la femme Asselin et autres avaient été envoyés de Challans ; Allaire, ou mieux *Alais*, les Gervier, les Gouvard, les dames de Rorthays et Robard venaient d'une rafle faite dans l'île de Bouin par Jordy.

Les femmes, au nombre de treize, formaient plus de la moitié des condamnés; l'une d'elles n'avait que 19 ans, une autre 21 ans à peine. La tradition est d'accord avec les pièces officielles.

Sauf quelques-uns, qualifiés de *vivant de leurs revenus*, les prisonniers étaient des gens du peuple, ainsi que cela se voit dans la plupart des listes de proscription de cette époque.

Les demoiselles de Rorthays sont désignées sous le titre d'*ex-nobles*. Une famille de ce nom, d'ancienne extraction, couvrait alors de ses rameaux le Bas-Poitou. Beaucoup de ses membres périrent par le fait de la tourmente révolutionnaire, entre autres, plusieurs jeunes filles.

Marie et Élisabeth sont dites de Saint-Georges, district des Sables. Elles paraissent êtres filles de *Messire Louis-René-Charles de*

* Voir la livraison d'août 1881, pp. 109-121.

Digitized by Google

Rorthays, seigneur de la Hauture ou *des Hauteurs*, et de *Marie Ferré*.

Les registres des baptêmes de Saint-Georges-de-Pointindoux offrent malheureusement des lacunes. Nous croyons toutefois reconnaître une des victimes dans Marie de Rorthays, signant ces registres, le 6 août 1778, comme marraine d'une de ses sœurs.

Les demoiselles Robard appartenaient à une honorable famille de Bouin, dont plusieurs membres avaient été anoblis par les fonctions qu'ils avaient remplies. Marie-Eléonore, dite *Mademoiselle de Bellines*, descendait de *Jean Robard de* ou *des Bellines*[1], sénéchal de Bouin en 1693, et Marie-Magdeleine était fille de *Jacques Robard, sieur de la Briaudière*[2].

Quant à Madame Petiteau, elle signait *du Bois*[3] en deux mots et la maison de sa famille, appelée le *Grand-Marais*, et située sur la rive du marais de Soullans, portait dans les actes le nom de *maison noble*. Dans son salon d'honneur, étaient gravés deux écussons. Sur celui de droite, se voyaient trois épées, la pointe en bas et surmontées de trois étoiles ou molettes; sur celui de gauche, trois glands au-dessus d'un lion grimpant.

Les causes qui ont amené ces vingt et une personnes devant le tribunal révolutionnaire varient beaucoup.

Les hommes ont été arrêtés avec des cocardes blanches, ce qui suffisait pour les faire condamner. Plusieurs sont convaincus d'avoir pris part à des combats contre les armées de la République. Ainsi Pierre Allaire, laboureur, âgé de 27 ans, a été vu en armes dans les communes de Bourgneuf et de Pornic. Celui-ci n'était autre que *Pierre Alais*, fils aîné de *Pierre Alais de la Gautière*, et un

[1] Lors de la création de l'hôpital de Bouin, le 31 juillet 1735, on voit figurer, parmi les principaux bienfaiteurs, *Joseph Robard*, sieur des *Bellines*, probablement père ou frère de Marie-Eléonore.— LUNEAU ET GALLET. *Documents sur l'île de Bouin*, p. 547.

[2] La *Briaudière* est située dans l'île de Bouin, entre la ville et le petit port des Brochets.

[3] Marie-Renée du Bois, Ve Petiteau, était fille de *François du Bois, sieur du Grand-Marais*, et de *Marie-Angélique Jolly*.

Digitized by Google

des chefs des insurgés de Bouin[1]. Son nom se trouve tardivement rectifié dans une des pièces du dossier.

René Gadebure, de l'Épine (Ile de Noirmoutier,) était allé au devant de Charette à son arrivée dans l'île. Il est dénoncé comme ayant fait des réquisitions de matelas et autres objets de literie. Charles Burgaud, aussi de l'Épine, où il exerçait le métier de tisserand, avait un grade dans l'armée des Brigands pendant leur séjour dans l'île. Il est le seul à avoir été accompagné au supplice par sa femme, Marie Abillard.

Pierre Rousseau, auquel les notes de l'accusateur ne donnent plus que 32 ans, était cordonnier à Saint-Christophe-du-Ligneron et est signalé comme un des principaux chefs du comité contre-révolutionnaire de sa commune.

Le dossier de Louis Marchais est bref. Il porte qu'il a 38 ans, qu'il est meunier et qu'il a monté la garde avec une cocarde blanche. Ces griefs semblent insuffisants pour expliquer la présence de son nom en tête de la sanglante liste. Un de nos amis, qui est un des hommes à connaître le mieux l'histoire du Marais septentrional de la Vendée, a bien voulu compléter nos renseignements à son sujet.

« *Louis Marché*, vulgo *Marchais*, né à Saint-Hilaire-de-Riez, le 30 novembre 1757, était d'une nature robuste et ardente. Il fut un des premiers paysans qui se groupèrent autour du perruquier Gaston de Challans et qui, après la défaite de celui-ci, arrachèrent le chevalier Charette à sa retraite de Fonteclose et le forcèrent par des menaces de se mettre à leur tête. Il se faisait remarquer par son exaltation antirépublicaine et, avant son départ de sa paroisse natale,

[1] On lit dans l'interrogatoire que Luminais fit subir à Abraham Barraud, le 18 avril 1793 :

« A répondu : qu'à chaque troupe qui partait de Bouin, le sieur Hardouin nommait un chef, et que ceux qui avaient rempli un grade étaient, autant qu'il se le rappelle, *François Drouet*, domestique du Cᵉ Joubert, *Julien Fresneau*, marchand, *Mathurin Baudry* fils et *Pierre Alais de la Gautière* fils. » *Pièce de la Collection Dugast-Matifeux*, citée par Luneau et Gallet. *Documents sur l'île de Bouin*, p. 175. — La *Gautière* se trouve sur la route de Bouin aux Champs.

Digitized by Google

s'était montré l'adversaire implacable du curé constitutionnel. Après avoir guerroyé pendant quelques mois, il tomba entre les mains des Bleus, qui le conduisirent à Challans, d'où il fut dirigé sur Noirmoutier, le 9 ventôse an II, avec un convoi de 22 autres prisonniers. »

Pierre Mouchard, laboureur, domicilié à Clessé (Deux-Sèvres), était accusé d'avoir fait partie d'un comité royaliste, et avait signé des injonctions aux habitants de sa commune d'avoir à monter la garde parmi les Brigands, sous peine de 30 fr. d'amende; deux de ces injonctions sont jointes à son dossier[1].

Ses compatriotes firent des efforts désespérés pour le sauver et leurs certificats auraient dû lui valoir au moins le bénéfice des circonstances atténuantes.

« Mouchard, disent ces certificats, est un brave et honnête homme, mais facile à gagner à cause de son peu d'éducation. Telle est la seule raison qui l'a fait accepter un poste dangereux, sans en comprendre les conséquences et parce qu'il pensait y être utile à ses concitoyens.

A la déroute de Châtillon, le 5 juillet, il protégea dix cavaliers patriotes qui faisaient partie de cette déroute et s'étaient égarés ; il les conduisit la nuit sur le chemin de Parthenay.

Les Brigands avaient pris à Fénéry quatre volontaires et les menaient à Clessé ; il fit tout son possible pour les délivrer et, ayant pu l'obtenir, il leur donna à boire et à manger.

Deux citoyens de la paroisse du Beugnon, dont l'un s'appelle Aiguillon, amenaient deux cochons qu'ils venaient d'acheter. Les rebelles voulurent emmener de force ces hommes, mais il parvint à les faire se sauver.

[1] Voici la teneur d'un de ces billets: « Par ordre du commandant en chef, N... fournira demain un homme pour aller à Amaillou relever ceux qui y sont, sous peine de 30 livres d'amende au comité de Clessé. Le 20 juin 1793, l'an Ier du règne de Louis XVII. Mouchard, commissaire. » — Pajot et les chefs républicains eussent écrit *sous peine de mort*.

Il ne reste plus à Clessé qu'une fermière du nom de Mouchard. Sa famille paraît s'être réfugiée dans les paroisses voisines.

Digitized by Google

Il a aussi sauvé des mains des Brigands les papiers de la municipalité et de la fabrique, et mis en sûreté les vases de l'église.

Il a monté la garde pour la République à Chiché et à Bressuire, obéissant à toute réquisition de ce genre.

Il n'a en tout cas rien fait de plus que les membres du comité de Fontenay-le-Peuple, qui, eux, devaient savoir ce qu'ils faisaient, et contre lesquels la loi n'a rien prononcé. »

Ces pièces sont signées d'un grand nombre de citoyens et de citoyennes de Clessé, et sont accompagnées d'un certificat du maire et des officiers municipaux, résidant provisoirement à Civray, et portent les signatures de *Paynot*, maire, *Marc Brouillard*, officier municipal, *François Launay*, officier municipal, et *Louis Niort*, notable.

Le maire dit que le sieur Mouchard n'a fait partie du comité royaliste que forcé, contraint, les Brigands menaçant de lui couper le cou. Il ajoute que cet homme a usé en toutes circonstances de son ascendant sur eux pour rendre des services de toute espèce à ses concitoyens.

Pour les femmes, elles sont désignées par les épithètes d'*instigatrices*, d'*aristocrates enragées*, de *femmes dangereuses*.

L'une d'elles, Catherine Brochet, âgée de 53 ans et ancienne domestique du Cⁿ La Chaume, a été vue armée d'une fourche et se battant comme un homme. Marie Vincendeau, veuve Toussaint Gouvard, était avec son mari, préposée à Bouin à la garde des prisonniers de Noirmoutier qui furent fusillés par Pajot. Elle est accusée de les avoir traités durement. Julienne Gervier, et Marie-Anne Ardouin (ou mieux *Hardouin* [1]), femme Jean Gervier, avaient à leur charge des menaces de mort contre les patriotes. La première était intendante de Pajot et il est dit qu'elle partageait son exaltation.

Rose Gouvard, femme Baudry, âgée de 60 ans et vivant de son bien, avait suivi Pajot dans sa fuite et était la femme de *Mathurin Baudry*, membre du comité royaliste de Bouin et un des principaux instigateurs de la contre-révolution dans cette commune.

[1] Nom rectifié d'après les dossiers.

Digitized by Google

La veuve Boizard, de Challans, était allée au-devant de Charette avec un drapeau blanc et au cri de : Vive le roi. Marie-Magdeleine Abraham, épouse de *Charles Acelin*, chapelier à Palluau, avait, aidée de son mari, distribué à boire et à manger aux Brigands, pendant qu'elle n'offrait rien aux Patriotes. Elle aurait reçu chez elle *Savin*, chef des Brigands, et fréquenté la maison du curé insermenté.

Marie-Eléonore Robard de Bellines, âgée de 64 ans, avait recueilli chez elle le nommé *Coussoy*[1], dit *l'Américain*, et *Cathelinière*, père d'un chef des Brigands. Elle s'est réjouie publiquement des revers des patriotes. Un témoin la dit très aristocrate, mais ajoute qu'elle désapprouvait le pillage et les excès des chefs de son parti.

Marie-Magdeleine Robard de la Briaudière, âgée de 21 ans, avait prononcé des paroles imprudentes et manifesté hautement qu'elle abhorrait les institutions régissant alors la France et les hommes qui les défendaient.

Marie et Elisabeth de Rorthays, la première âgée de 26 ans, la seconde de 19 ans, étaient accusées : « 1° d'avoir suivi l'armée des Brigands jusqu'à sa dissolution ; 2° d'avoir fui devant les armées de la Nation ; 3° enfin d'être de cette caste qui avait fomenté, excité, dirigé la contre-révolution ayant éclaté dans la Vendée, caste, qui, avec celle des prêtres, était cause de tous les maux dont le peuple souffrait et principalement du massacre de plus de deux cent mille individus. » — Elles répondaient qu'elles avaient suivi leur père et qu'après sa mort, elles avaient fui l'un et l'autre parti[2].

Marie-Renée du Bois, âgée de 35 ans, était veuve de *François-René-Nicolas Petiteau*, mort en 1786 victime de sa charité[3].

[1] Quel était ce *Coussoy*, désigné ailleurs sous le nom de chef des Brigands ? Le curé de Bouin portait ce nom, mais n'ayant pas prêté serment, il s'était rendu au Département, pour obéir à la loi, et avait été déporté.

[2] *Réquisitoire de l'accusateur public.*

[3] Nicolas Petiteau, notaire et procureur à Challans, était patron de la *Chapellenie des Bonnins*, comme héritier, sans doute, de cette généreuse famille. Il avait donné ce bénéfice à l'abbé Guillon, qui le possédait encore en 1790, après avoir renoncé à la cure de Soullans en faveur de son vicaire, l'abbé Noeau.

Digitized by Google

M. Petiteau ayant voulu prendre un pain, pour faire l'aumône à un pauvre, le râtelier et les pains étaient tombés sur lui et l'avaient étouffé.

Madame Petiteau, restée avec trois enfants, dont l'aîné n'avait que dix ans, en 1794, et dont le dernier était né à l'époque de la mort de son père, vivait fort retirée à Soullans, partageant son temps entre leur éducation et ses œuvres de bienfaisance. Et cependant le 3 germinal an II (23 mars 1794), nous la trouvons détenue dans la maison d'arrêt de Challans et désignée pour faire partie d'un convoi de quinze prisonniers, destinés à être conduits à Noirmoutier, au plus tôt et sous bonne escorte, afin d'y être jugés conformément à la loi [1].

Interrogée par la Commission le 7 thermidor, elle subit le 11 un premier jugement, n'obtint qu'à grand'peine un sursis, et fut réintégrée en prison par mesure de sûreté, tandis qu'aux séances précédentes, les prévenus, sur lesquels aucune décision définitive n'avait été prise, étaient seulement internés chez l'habitant. Pourquoi cette rigueur spéciale? La malheureuse femme la devait-elle à ses réponses, qui avaient irrité les juges, ou ceux-ci la considéraient-ils comme parente du chef royaliste *du Bois de la Guignardière*, de Soullans, qui, au moment de la prise de l'île par Turreau, avait montré de la valeur et de la résolution, au milieu du découragement général [2] ?

Elle n'avait cependant à son dossier que la dénonciation d'une fille de donze ans, appuyée, il est vrai, par une dénonciation de même nature faite par la mère de l'enfant.

« Aux fêtes de Pâques de 1793, l'ex-prieur de Soullans, le sieur Néau [3] étant venu faire les offices dans l'église de Soullans, cette citoyenne se tenait sous le *ballet* pour l'inviter à sa sortie à se rendre

[1] Aucun autre prisonnier conduit à Noirmoutier le même jour ne fut condamné à mort par la Commission militaire. Sur les 24 du convoi suivant, soit du 19 germinal, Thérèse Baudry fut la seule exécutée.

[2] Voir, à la fin de ce travail, la note n° I sur *du Bois de la Guignardière*.

[3] Voir sur M. l'abbé *Noeau*, la note finale n° II.

Digitized by Google

chez elle prendre ses repas. *On dit* même qu'il y a couché. La veuve Guignardière [1] et la veuve de la Touche le recevaient aussi, mais quand on avait à parler affaire au dit Néau, c'était toujours chez la veuve Petiteau qu'il fallait aller le trouver. »

La petite fille ajoute qu'étant prisonnière des Brigands, *elle a ouï dire* que la veuve Petiteau était allée à Palluau pour leur parler, *qu'elle avait été vue* avec *Savin* et *Mercier* et qu'elle venait à midi et ne s'en retournait que le lendemain soir [2].

Arrêtée dans son salon du Grand-Marais, Mme Petiteau fut conduite de Soullans au Perrier. Elle reçut en chemin, toujours d'après la fillette et sa mère, les seuls témoins à charge dans ce triste procès, les injures des deux hommes qu'elle rencontra à l'extrémité de la Chaussée. Le premier lui reprocha d'avoir rappelé l'ex-prieur et cria de la fouiller, ce qui fut fait. Le second vomit contre elle mille invectives et dit aux gens de l'escorte de s'éloigner, afin qu'il pût la tuer avec le fusil dont il était armé [3].

[1] Cette veuve Guignardière doit être *Henriette-Dorothée Faudry*, veuve de *du Bois de la Guignardière*, médecin à Soullans, et mère du chef royaliste de ce nom. Arrêté e au Vieil, à Noirmoutier, elle fut amenée à Nantes, jugée par la Commission et guillotinée sur la place du Bouffay, le 6 fructidor an II, à 5 h. du soir. Les griefs qui lui sont reprochés, sont « 1° d'être la mère de Dubois, commandant en second de l'île pendant l'occupation des Royalistes; 2° d'avoir suivi, habillée en paysanne, l'armée des Brigands au Perrier, à l'île Marat, puis à Noirmoutier ; 3° d'avoir été vue, avec un *Sacré-Cœur* sur la poitrine, mangeant avec leurs chefs, et en particulier avec l'ex-prieur de Soullans. »

Il y avait à cette époque une autre femme, peut-être sa belle sœur, appelée la citoyenne *Guignardière, veuve Billon*, dont quatre bons citoyens attestent le civisme, en 1791, afin de lui faire rendre des bœufs, qui lui avaient été pris par l'armée.

[2] D'après un vieux domestique de Mme Petiteau, resté depuis pendant de longues années au service de la famille Merland des Sables, l'abbé Néau ou mieux *Noeau*, mourant de faim et poursuivi, serait venu se réfugier chez Mme Petiteau. Elle lui aurait donné à manger et à boire, mais l'aurait supplié de fuir sa maison, qui ne pouvait être sûre pour lui et de ne pas compromettre inutilement la mère de trois orphelins. Le proscrit avait cherché un autre asile, mais il avait été vu traversant la cour du Grand-Marais et cela avait suffi pour faire arrêter la pauvre dame (*Comm. verbale du* Dr Constant Merland). — Mercier doit-être *Mercier-Dupin*, qui fut pendant quelque temps commandant de Barbâtre.

[3] Ces deux hommes ne paraissaient pas avoir été appelés comme témoins à charge, quoique leurs noms aient été donnés par les dénonciatrices.

Digitized by Google

De la geôle du Perrier, elle fut traînée à Challans ; là, au moins, elle allait trouver un ami dévoué dans la personne de son compatriote, *Charles-Marc-René Merland*, membre de l'administration du District. Celui-ci ne négligea rien pour la sauver, et il y eût probablement réussi, si elle se fût laissée conduire.

Il lui conseilla d'abord de se faire oublier dans la maison d'arrêt de Challans. La Terreur lui paraissait toucher à sa fin et les modérés, arrivés au pouvoir, proclameraient une amnistie, dont elle profiterait.

Aveuglée par l'amour maternel, la pauvre dame demandait à grands cris d'être envoyée à Noirmoutier, pour y être jugée le plus tôt possible. Elle ne pouvait laisser indéfiniment ses enfants à l'abandon, au milieu des horreurs de la guerre civile. Ce qu'elle avait fait ne devait pas lui être imputé comme un crime, puisqu'elle n'avait pas caché chez elle le prêtre qu'on avait vu traverser la cour de la maison. Elle ajoutait qu'une grande partie de la population de Soullans viendrait témoigner en sa faveur.

Les supplications de Merland ne purent la convaincre. Il fallut l'inscrire dans un convoi de prévenus, et elle donna l'ordre d'envoyer ses meubles à Noirmoutier, afin d'avoir ses enfants près d'elle pendant la durée de son procès [1]. Peut-être espérait-elle obtenir l'autorisation d'habiter avec eux.

Merland la vit partir avec chagrin et chercha dès lors à apitoyer les membres du Tribunal en sa faveur. Ses démarches pouvaient le compromettre et le rendre suspect ; il ne se laissa pas arrêter par cette considération. Il parla aux juges du bien que Mme Petiteau faisait autour d'elle et de ses enfants en bas âge, montra la faiblesse de l'accusation, fit remarquer le peu de valeur des témoins

[1] Cela ressort d'une pièce se trouvant aux Archives de la Mairie de Noirmoutier et intitulée: *Inventaire estimatif des meubles délaissés à l'isle de la Montagne par Marie Renée Dubois, veuve Nas Petiteau, laquelle était en continuation de communauté avec ses trois enfants mineurs*, 17 *vendémiaire an III*. Dans cet inventaire sont inscrits six lits, dont un d'enfant. Le mobilier assez considérable se trouvait renfermé dans un ancien grenier de farine, où il était détérioré par les rats.

Digitized by Google

et les simples *on dit* sur lesquels s'appuyaient les charges, qui lui étaient imputées.

Il eut un moment d'espoir : on ne demandait à sa protégée que de nier les faits, dont elle était accusée et, en particulier, qu'elle eût reçu chez elle un prêtre insermenté et lui eût donné à manger.

Je ne saurais sauver ma vie par un mensonge, répondit-elle, *et si c'est un crime d'avoir donné à manger à un malheureux traqué et mourant de faim, je l'ai fait, ne croyant remplir qu'un devoir d'humanité*[1].

Un dernier effort devait être tenté le jour du jugement, mais une tempête retarda de deux heures, au passage de Fromentine, les témoins à décharge. Le Tribunal, averti de ce cas de force majeure, ne voulut pas surseoir au prononcé de son jugement, et quand ils arrivèrent à Noirmoutier, le triste convoi se dirigeait vers la Claire[2].

Il restait à l'ami un dernier devoir ; il n'y faillit point : il prit chez lui les enfants de celle qu'il n'avait pu sauver, se fit nommer leur tuteur, réclama, le 11 vendémiaire, devant le District, les biens leur appartenant et vint lui-même le 17 à Noirmoutier recueillir leur part dans le mobilier laissé dans l'île par leur mère.

Quoique près d'un siècle nous sépare de ce drame sanglant, il n'est que trop facile de le faire reparaître sous les yeux.

Au milieu de la *Grande place* ou *Place d'armes*[3], qui s'étend entre le château et le port, le général Sabatier avait fait élever par

[1] Tous ces détails nous ont été donnés par une vénérable dame, morte presque centenaire en 1863, Madame Geneviève Musset, veuve de M. Clément Palvadeau. Elle avait épousé le fils de l'honnête citoyen, chez lequel logeaient le président et une partie des membres de la Commission.

D'après une autre version, recueillie par nous, il y a bien des années, les paroles de Mme Petiteau à ses amis l'engageant à sauver sa vie en niant le fait principal qui lui était imputé, auraient été : *Jamais je ne tenterai de sauver ma vie par un mensonge. J'ai secouru un prêtre proscrit parce qu'il était malheureux et ministre de mon Dieu. Si c'est une faute, je suis coupable.* Le sens est le même, mais encore plus net, et si c'est en ces derniers termes que la courageuse femme s'est exprimée, elle a prononcé elle-même son arrêt de mort, puisque les lois de l'époque étaient formelles.

[2] *Lettre du* Dr Marcel Petiteau.

[3] Elle portait aussi le nom de *Place de la Liberté.*

Digitized by Google

corvée, avec des terres prises au bois de la Chaise, une sorte de tertre gazonné disposé en colimaçon et dresser un autel sur le sommet de cette *montagne* symbolique [1]. Il s'était établi avec son état-major dans une maison formant le côté ouest de la place, maison construite et meublée par un homme de goût et alors la plus belle de la ville. Dans un des salons siégeait la Commission militaire.

Les exécutions isolées se faisaient au poteau, le long du jardin de la maison située en face, et les prisonniers renfermés dans le château pouvaient entendre les cris et les coups de feu et se préparer au sort dont ils étaient menacés.

En cas de fournées, comme celle du 3 août, voilà, d'après Godard-Faultrier, comment procédait, à Angers, la Commission, que nous voyons à l'œuvre à Noirmoutier. Les tambours et la musique ouvraient la marche, venaient ensuite les juges, puis, entre deux files de soldats, les condamnés attachés à une longue corde, les malades entassés dans des charrettes, et enfin un peloton de troupe. Arrivés au lieu de l'exécution, les malheureux étaient fusillés devant de grandes fosses destinées à les recevoir. Les sabres, les crosses de fusil et les baïonnettes achevaient ceux que les balles n'avaient pas suffisamment atteints, et les cris des victimes s'entendaient au loin.

Les condamnés furent liés deux à deux dans la cour du château. Les femmes firent-elles partie de la chaîne, comme le soutient un vieillard de 85 ans, le *père M.*, gendre d'un des hommes qui eurent la douleur de faire partie du piquet d'exécution? Furent-elles au contraire conduites en charrette, vu la longueur du chemin? Il reste là un point obscur. Un vieillard, mort il y a près de vingt ans, disait avec émotion avoir été forcé de conduire à la Claire, dans sa charrette, des femmes qui chantèrent des cantiques jusque sur le bord de leur fosse [2].

En face de l'église, d'après le père M., l'une des jeunes filles se

[1] F. Pirt, p. 613.

[2] Peut-être le fait raconté par le second vieillard se rapporte-t-il à une autre exécution? Cet homme indiquait, comme lieu de la fusillade, non pas la Grande-Parée, mais une plus petite, semée aussi de pins et située à droite du chemin, en allant à la mer.

Digitized by Google

mit à éclater en sanglots; sa sœur l'embrassa et lui dit : *Ne pleure pas, petite, ce soir nous coucherons chez le Bon Dieu.* Mues par une pieuse pensée et pour se donner du courage, les femmes se mirent alors à chanter des cantiques, auxquels succéda bientôt le *Magnificat* [1]. Le convoi passa devant le Prieuré et suivit la rue du Grand-Four et le chemin du Bois de la Chaise jusqu'au carrefour de la croix de Saint-André. Là il pourrait y avoir du doute sur la direction prise par la colonne, plusieurs chemins se détachant à gauche à diverses hauteurs, pour rejoindre celui qui sépare les Roussières de la Lande d'Enfer. Le vieillard nous servira de guide, son beau-père lui ayant souvent indiqué le véritable trajet suivi par les condamnés. Ce chemin, abandonnant la route du bois à cent cinquante pas du carrefour, longeait la *Chapelle Saint-André*, qu'il laissait à droite et sur la façade de laquelle étaient appuyés deux gros blocs de quartz, puis se dirigeait vers la ferme de la *Bosse*, située à gauche et, coupant la lande en diagonale, atteignait l'extrémité du *Chemin neuf* et par lui le chemin aux taches de sang et les dunes de la Claire.

Une fois dans les dunes, les condamnés obliquèrent à gauche pour gagner la Grande Parée qui fait face à la propriété de M. de la Grandière (autrefois *propriété Marion*) et longe la mer pendant environ 200 mètres. Deux fosses les y attendaient; il était quatre heures du soir [2].

[1] Les paysans disent que les jeunes femmes marchèrent au supplice vêtues de blanc: cela n'a rien d'invraisemblable au mois d'août et de la part de personnes de qualité. Ils ont conservé une complainte composée à l'occasion d'une quinzaine de jeunes femmes sacrifiées à la fois à la Claire et qui nous paraît se rapporter à cette exécution. Peut-être n'est-elle qu'un écho d'un de leurs chants de mort. En voici le refrain, tel qu'il nous a été communiqué par M. l'abbé Pontdevie :

Commission militaire
Qui nous avez jugées,
Craignez le Dieu sévère
Qui saura nous venger.
Ah! mais oui dà,
Peut on trouver du bien à cela!

[2] La Chapelle Saint-André est devenue la partie moyenne de la ferme du même

Digitized by Google

Les corps furent jetés les uns sur les autres et recouverts d'une légère couche de sable.

Une femme, dont le nom doit rester vénéré, apparaît alors, Mlle *Suzanne Pontié*, morte à 83 ans, après avoir rempli à Noirmoutier pendant de longues années la charge de *Mère des pauvres*. Elle n'avait alors qu'une trentaine d'années et était la providence des proscrits. Lors de la reprise de l'île, elle avait caché chez elle deux ou trois prêtres insermentés et, pour les sauver plus sûrement, avait eu l'audacieuse inspiration d'offrir sa maison à Turreau et à son état-major.

La nuit du 16 au 17 thermidor, et celles qui suivirent, elle alla, accompagnée d'une domestique dévouée, enlever les corps des malheureuses femmes tombées à la Claire, afin de les soustraire aux outrages et les transporter en lieu bénit. Rien ne l'arrêta, ni la longueur du chemin (plus de 2 kilomètres), ni le péril auquel elle s'exposait [1].

nom ; la Bosse, *Petite Lande* ou *Lande des Anglais*, et le Chemin neuf, le *chemin des Sorbets à la Touche*. La route indiquée par le vieillard et qui était alors la plus courte pour aller à la Claire a en partie disparu. Elle ne conserve sa largeur primitive de trois mètres que jusqu'à la ferme de Saint-André. L'aire à battre l'a déviée à droite, et elle n'est plus représentée jusqu'à Petite-Lande que par un simple routin ou *adressée*. Au delà de cette ferme, elle est complètement effacée.

Le lieu précis de l'exécution est situé au delà du corps de garde et forme, d'après le père M., l'extrémité N.-O. de la Grande Parée. Là se voit, du côté de la mer, un talus de sable, où croissent quelques immortelles. Entre ce talus, au pied duquel furent creusées les fosses, et la route parallèle à la côte, poussent comme à regret quelques sapins et des peupliers basse tige. Une nièce de *Reine Québaud* nous a conduit exactement au même endroit, en nous disant que sa tante, amie des condamnés, l'y menait souvent prier. Le point de repère est un *mur en maçonnerie* de l'autre côté du chemin. Toute cette parée est appelée par les paysans le *Champ des morts*, les restes des victimes de Banzeau y ayant été transportés.

[1] Lettre de Mme Guérin-Richer, parente de Mlle Pontié et qui remplit actuellement dans l'île, avec le même dévouement, la charge de Mère des pauvres.

Parmi les femmes du peuple, qui ne craignirent pas à cette époque troublée de jouer leur vie, pour cacher des proscrits et porter des secours et des consolations aux prisonniers de l'un et l'autre parti, nous devons citer : *Jeanne Baudry*, domestique de Mme Lefebvre-Viaud, et *Reine Québaud*. Celle-ci comparut plusieurs fois devant la terrible commission et fut sauvée par sa profession de matrone, qui lui avait fait des amis parmi les femmes des officiers républicains, comme parmi celle des chefs royalistes.

Digitized by Google

Un des derniers dossiers dont se soit servie la Commission militaire, a pour chemise un papier épais, sur lequel sont imprimées diverses litanies. Il porte le N° 875 et la souscription: *3 ventôse, isle de la Montagne, ci-devant Noirmoutier: 14 personnes, dont sont déposés les interrogatoires — Au Bouffay.* Au moment où nous allions le fermer, nos yeux ont rencontré sur la dernière page ces mots: *Litaniæ pro fidelibus defunctis,* puis le texte: *Sancta et salutaris est cogitatio pro defunctis exorare ut à peccatis suis solvantur.* II. Macch. 12, v. 46. (C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin que leurs péchés leur soient remis.)

Dr VIAUD-GRAND-MARAIS.

Note I. — DU BOIS DE LA GUIGNARDIÈRE.

Du Bois de la Guignardière, que Turreau et Bourbotte, dans leur lettre du 19 nivôse, appellent: *Benjamin Dubois, ex-noble, ci-devant commandant de la place de Noirmoutier,* a laissé une grande réputation d'humanité et de courage.

D'après des notes recueillies à Soullans par un ami, il avait été nommé, lors de la création des gardes nationales, capitaine de la paroisse de Soullans, et fut au nombre des officiers, qui se réunirent, le 30 mai 1790, dans la chapelle de Saint-Symphorien, à Challans, sous la présidence du colonel Imbert de la Terrière, pour décider s'il devait être créé un état-major de tout le district et pour choisir les porte-drapeau des compagnies fédérées. Les événements, à cette époque, se succédèrent avec une telle rapidité, qu'on le vit quelque temps après dans les rangs de l'insurrection vendéenne. Il suivit la fortune de Charette et fut nommé par lui sous-gouverneur de Noirmoutier et commandant de place de la ville. Au moment de la reprise de l'île, on raconte qu'il résista pendant sept heures, avec une poignée de braves, aux soldats d'Hoxo. Où eut lieu ce combat? Les auteurs ne l'indiquent pas. Ils parlent de la Grande-Charraud, de murs que du Bois fit créneler, du voisinage de la ville. Ceux de ses compagnons qui s'échappèrent se jetèrent jusqu'au cou dans un étier et parvinrent à traverser le Gois la nuit. Les autres, c'est-à-dire presque tous, furent tués avec lui. Piet dit, p. 597, que du Bois fut dénoncé par un traître, qui lui devait la vie et qui découvrit l'endroit où il était caché. Le Bouvier-Desmortiers (*Réfutation des calomnies contre le général de Charette,* p. 240) après avoir raconté que du Bois était dès le commencement opposé à toute espèce de capitulation, dit que, blessé à mort, il se brûla la cervelle plutôt que de se rendre. Hyacinthe de la Roberie, son compagnon dans cette résistance désespérée, le lave de cette accusation de suicide. «Je fuyais avec lui, écrit-il, lorsque épuisé de fatigue et de faim et perdant son sang, il tomba et fut massacré avant que je l'eusse perdu d vue.

Digitized by Google

Il nous a été impossible de savoir exactement où a eu lieu cette dernière lutte. On nous a cité les *Champs-poiroux*, ou *Champs-pierreux*, peu distants de la ville et de l'ancienne charrand, mais d'une façon si peu certaine, que nous n'en parlons que pour mémoire.

La résistance héroïque de du Bois a dû présenter deux actes ; le premier s'est sans doute passé sur le charrand avec une poignée de braves, pendant que le reste de l'armée, se confiant dans la parole d'Haxo, se repliait vers la ville ; le second, avec quelques amis seulement, sur un point situé dans les marais. On garde le souvenir de plusieurs hommes de l'Epine ayant été fusillés dans un étier, où ils s'étaient réfugiés.

Note II. — L'abbé Noeau.

L'abbé *Noeau* ou *Néau* fut prieur de Soullans de 1791 à 1793. Il y avait été sept ans vicaire. La tourmente révolutionnaire éclata quelques mois seulement après sa prise de possession et il refusa de la manière la plus formelle le serment constitutionnel. Loin d'émigrer, il se tint caché dans le pays, célébrant la messe dans les granges pendant la nuit, bénissant les unions, baptisant les nouveau-nés, administrant les mourants et prêchant à tous le courage et la résignation chrétienne. Un jour il fut surpris par les Bleus, au moment où il venait d'achever une cérémonie religieuse. A peine eut-il le temps de recommander son âme à Dieu ; il fut impitoyablement massacré avec un compagnon fidèle. près de la ferme des Clouzils. — Braud, *notice sur les curés de Soullans. Semaine catholique de Luçon*, 16 novembre 1879.

Le 18 mai 1792 *Guesneau*, maire de Soullans, les officiers municipaux et les notables de cette paroisse, avaient fait une démarche près du District pour garder leur curé, se rendant garants de sa tranquillité, de son esprit conciliant et de son obéissance aux lois. N'ayant pu l'obtenir, parce qu'il n'avait pas prêté le serment, ils revinrent le 12 octobre et, voulant le sauver, déclarèrent qu'il avait disparu sans donner signe de résidence et qu'il avait probablement émigré. Ses meubles, déposés chez la dame de la Touche, Jacques Poitevin et Jean Pitaud, furent confisqués au profit de la Nation.

Digitized by Google

LES TROIS PARTIES D'ÉCHECS

NOUVELLE VENDÉENNE *

III. — Mystère

Le temps a marché. La prédiction du comte s'est accomplie. Un fils de saint Louis, précieuse victime, a rougi de son sang royal les planches de l'échafaud, expiant des fautes qui n'étaient pas les siennes.

Delicta majorum immeritus lues.

La France, tremblante et résignée, baisse silencieusement son noble front sous le couteau de la Terreur. Mais non ! Dans un recoin presque oublié du territoire, voici des têtes qui se relèvent, voici des bras qui s'arment contre l'oppression.

Ce sont des enfants du peuple, des paysans, mais des hommes de foi et des âmes fières. Leur liberté menacée, leurs temples fermés, leurs croix arrachées, leurs autels souillés, leur roi massacré, leur ont mis au cœur la rage du désespoir. Aujourd'hui, ils sont cent, demain ils ne se compteront plus. Ils se jetteront par milliers, avec des bâtons et des fourches, sur les baïonnettes et les canons des tyrans. Ils arrêteront et décimeront leurs armées. Ils les feront trembler eux-mêmes sur les bancs de la Convention.

Si Dieu ne leur donna pas la victoire, il leur reste la gloire.

Un jour de l'année néfaste 1793, le gouvernement révolution-

* Voir la livraison d'août 1881, pp. 122-134.

Digitized by Google

naire, se voyant menacé par les puissances coalisées, décréta une levée extraordinaire de trois cent mille hommes.

A cette nouvelle, les Vendéens s'émeuvent. Abandonner leurs foyers, s'arracher à leur famille, aux champs qui les ont vus naître et qu'ont fertilisés leurs sueurs, pour combattre malgré leur conscience dans les rangs des régicides? Non! Plutôt se révolter et mourir! Mais qui osera le premier ouvrir les plis du drapeau blanc?

Une étincelle allume souvent un immense incendie. Les grands événements naissent souvent de causes minimes.

La persuasion eût pu calmer les esprits surexcités. La Convention préféra la violence.

Le 10 mars, les gars de Saint-Florent-le-Vieil étaient, conformément au nouveau décret, convoqués pour le recrutement sur la place publique de cette ville. Une fermentation sourde soulevait leur poitrine, quelques cris de mécontentement, quelques malédictions s'en échappèrent. Un coup de canon et un boulet y répondirent. Ce fut le signal de la révolte. En quatre jours, elle s'étendit de clocher en clocher sur un territoire de quatre cents lieues carrées.

Nous n'avons pas à faire ici l'histoire de la *guerre des géants*; nous ne voulons qu'en retracer un épisode.

La lutte est engagée, avec l'acharnement inséparable des discordes civiles. Les campagnes si paisibles du Bocage ne sont plus qu'un vaste champ de bataille. Dans ces chemins creux, tout ombragés de feuillée, où le laboureur conduisait en chantant ses bœufs à la traînante allure, débouchent de toutes parts de lourds canons ouvrant béante leur gueule noircie de poudre, et flanqués de soldats féroces dont chaque pas est marqué par un blasphème.

Déjà, de la tour du village de C***, on peut voir sur les hauteurs de l'horizon monter la fumée des bivouacs républicains. Leurs grand'gardes ne sont plus qu'à quelques milles. La terreur les précède.

Malgré les dénonciations du sabotier Simon, guéri de sa blessure grâce aux secours du charitable abbé Bernard, celui-ci a pu rester

Digitized by Google

à son poste, défendu par l'affection de son troupeau. Le district continue à fermer volontairement les yeux. Mais l'heure critique s'approche. La terrible marée monte, monte rapidement, et ses flots impurs vont venir frapper l'obstacle qui les brave.

En vain, les avertissements et les sollicitations se multiplient; le curé attend de pied ferme, comme il l'a promis, le choc imminent, avec la sérénité du courage sacerdotal.

Le comte de Saint-P*** a rejoint l'armée royaliste dès le premier coup de fusil. D'Elbée, son généralissime, lui a confié une division volante sous les ordres immédiats de M. de Royrand, qui commande dans cette partie de la Vendée. Il compte sur l'ancien officier des gardes du corps, pour harceler l'ennemi, s'attacher à ses flancs, lui dérober les mouvements de l'armée catholique, puis se rejeter dans les bois pour en ressortir le lendemain et infliger aux bleus de nouvelles blessures. Cette guerre d'escarmouches et de surprises convient à merveille à la nature ardente et aventureuse de ce gentilhomme, à son amour de l'imprévu et de l'émouvant. On ne voit plus à C*** d'hommes valides. Il n'y reste que les femmes, les enfants, les vieillards et les infirmes. Tout ce qui peut porter un mousquet ou brandir une faux, a rejoint l'armée vendéenne. Le vieux serviteur qui sert de factotum au presbytère a lui-même abandonné son maître, persuadé qu'il le défendra plus efficacement à l'armée qu'au village. Il a décroché au manteau de la vaste cheminée de cuisine un vieux canardier à demi rongé par la rouille, et il est parti en secret pour le rendez-vous général aux Herbiers.

La demeure du curé de C*** est séparée du gros des maisons par un vaste espace renfermant l'église entourée de son cimetière, et, au delà de l'église, un placis rectangulaire, planté de vieux ormes noueux et malingres. On peut arriver au presbytère sans traverser le bourg. Un chemin venant directement de la campagne, y monte obliquement sur la pente du ravin. Isolée et solitaire, l'habitation curiale serait exposée la première à un coup de main. L'abbé Bernard le sait, mais, confiant en Celui dont l'adorable vo-

Digitized by Google

lonté dispose de notre vie, il reste inaccessible aux alarmes qui, en ces jours de terreur, glacent tous les courages autour de lui.

Une heure après minuit vient de sonner à la vieille tour. L'obscurité est complète, sinistre. Pas une étoile en haut dans le ciel, pas une clarté en bas sur la terre. Une épaisse voûte de nuées arrête ces vagues lueurs elles-mêmes, qui, dans les belles nuits, descendent doucement du firmament constellé.

Voici cependant, dans le lointain, une lumière étrange. Elle semble courir à travers champs, en suivant le chemin qui conduit à la cure. Les buissons et les clairières la font s'éclipser et reparaître tour à tour, comme ces feux follets qui volent entre les tertres des morts. Le roulement sourd d'une voiture, un bruit de chevaux au galop, l'accompagnent. Lumière et bruit se rapprochent. Les voici qui montent l'avenue du presbytère comme l'annonce d'une apparition fantastique.

Le cortège mystérieux s'arrête à la porte. Quatre cavaliers, coiffés l'un d'un shako de hussard républicain, un second, d'une casquette de peau de loutre, les deux autres, de larges chapeaux rabattus sur le front, tous vêtus de ces amples et grossiers manteaux de rouliers, connus vulguairement sous le nom de *limousines*, entourent, le pistolet au poing, le fusil en bandoulière, un carrosse souillé de boue.

La portière s'ouvre. Un homme de haute taille, la figure masquée d'un foulard de soie rouge percé devant les yeux de deux trous faits au ciseau, enveloppé des pieds au menton dans un riche surtout de fourrures, en descend précipitamment. On entend le cliquetis de son sabre qui traîne sur le marchepied.

Il frappe à la porte à coups redoublés. Habituée à être souvent éveillée en sursaut par les gens qui viennent chercher son maître pour assister des mourants, la vieille servante descend à la hâte et ouvre sans méfiance.

L'homme au masque entre brusquement. Ses lourdes bottes ferrées font résonner les dalles sonores du vestibule.

— Allez, dit-il d'une voix impérieuse, allez, sans perdre une se-

Digitized by Google

conde, prévenir votre maître que des amis le demandent sur-le-champ !

— Des amis !... fit en joignant les mains la pauvre femme blême de terreur, mais...

— Pas un mot, pas de retard, il y va de sa vie, et... de la vôtre, si vous n'obéissez.

La main de l'inconnu parut chercher sous son manteau la poignée d'une arme cachée.

La servante, affolée par la peur, monte quatre à quatre les degrés de l'escalier.

A ce moment l'abbé Bernard, qui, entendant des coups de marteau répétés à la porte extérieure, et pensant aussi qu'on venait réclamer son ministère près de quelque moribond, s'était revêtu à la hâte de sa soutane, apparut sur le palier.

— Oh ! monsieur, balbutia la vieille toute haletante, vous êtes perdu !... Ils sont là, en bas,... ils vous demandent !...

— Qui ? fit le curé, surpris, mais impassible.

— Des bleus, des brigands !.. Qui peut savoir ? Oh ! mon pauvre maître... perdu !... perdu !... N'y allez pas ! ... N'y allez pas !...

— Laisse-moi descendre, Marianne, dit le prêtre en écartant doucement la pauvre servante qui s'affaissa sur ses genoux contre la rampe de l'escalier; ce que Dieu garde est bien gardé !

En apercevant le recteur, l'inconnu ôta son chapeau et s'inclina avec respect.

— Pardon, monsieur, mille fois pardon d'avoir à remplir près de vous une mission qui peut vous être pénible. J'ai le devoir, nous avons le devoir, ajouta-t-il, en montrant du doigt par la porte restée ouverte les cavaliers dont les armes étincelaient à la lumière blafarde des lanternes du carrosse, nous avons le devoir de vous emmener avec nous sans une minute de délai, dussions-nous employer la force. Du reste, vous le voyez, toute résistance serait inutile.

— Mais qui êtes-vous, d'abord, et au nom de qui venez-vous

Digitized by Google

à pareille heure, armé et masqué comme un voleur de grand chemin, arracher un prêtre à sa demeure ?

— Vous le saurez bientôt, mais les minutes sont des siècles. Montez à l'instant dans cette voiture. Il ne vous sera fait aucun mal, je vous le jure, mais, au nom du ciel, hâtez-vous !

L'abbé obéit comme machinalement. La surprise, non l'effroi, paralysait sa volonté. En un clin d'œil, il se trouva dans l'étroite caisse capitonnée de la voiture. L'homme au manteau monta sur ses pas et referma bruyamment la portière.

Chose étrange ! En mettant le pied sur la marche abaissée, l'abbé avait cru voir briller sur cette portière, à la pâle lumière qui écartait à peine les ténèbres, un écusson de gueules à la croix d'or ancrée. C'était le blason du comte de Saint-P***.

Ceci redoubla sa stupéfaction. Il se laissa tomber sur les coussins du fond de la voiture. L'inconnu s'assit devant lui, les mains croisées sur la garde de son sabre qui lui servait d'appui.

Aussitôt le cortège de reprendre sa course, en retraçant le chemin qu'il avait suivi. Et la voiture de rouler, comme emportée dans l'espace par une force surnaturelle. Et les cavaliers de galoper au cliquetis de leurs armes qui s'entre-choquent à chaque soubresaut de leurs montures. Et les deux lanternes de promener leurs deux rayons divergents sur les formes bizarres que la nuit prête aux arbres et aux buissons des haies entre lesquels vole le mystérieux cortège.

Revenu du premier moment de stupeur, le prêtre rompit le silence.

— Pour la seconde fois, dit-il, je vous adjure de me dire entre quelles mains je suis, où l'on m'entraîne, et comment il se fait que cette voiture porte les armes du noble comte de Saint-P***. En vérité, ne suis-je point le jouet d'un étrange cauchemar ?

L'inconnu parut tressaillir. Il éleva le bras droit, et appliqua l'index de sa main gantée de cuir sur son masque, à la place qui correspondait à la bouche.

Digitized by Google

L'abbé le vit à la demi-lumière du reflet rougeâtre des lanternes sur le chemin blanc.

Cela voulait dire silence !

— Ou je me trompe, reprit le recteur avec animation, ou vous venez de piller le château de ce gentilhomme, de le brûler peut-être, pour vous venger de lui. Vous emmenez, comme un trophée de votre crime, son carrosse armorié avec son attelage. Il vous sert à merveille pour ravir un prêtre inoffensif à sa paroisse, et conduire une victime de plus dans vos geôles. Je ne crains pas la mort, mais, au nom du ciel, faites arrêter, et laissez-moi descendre. Ma place est au milieu de mon troupeau ; c'est là seulement que la mort doit m'atteindre.

L'homme au manteau recommença le même geste.

L'abbé comprit qu'il n'avait qu'à s'abandonner à la volonté divine. Il éleva son cœur plus haut que la terre, plus haut que les prisons, plus haut que les échafauds, vers Celui sans la permission duquel pas un cheveu ne quitte notre front, et, se renfermant, lui aussi, dans un silence plein de dignité, il attendit.

La voiture roula pendant longtemps sur la route unie, puis, à ses soubresauts, au ralentissement forcé de sa course, il fut évident qu'elle venait d'entrer dans les ornières d'un chemin de traverse.

Cela dura près d'une heure ; elle sembla ensuite glisser sur un tapis. Plus de bruit, plus de secousses, comme si ses roues foulaient légèrement un sol recouvert d'une herbe épaisse.

Soudain, les chevaux s'arrêtèrent.

L'inconnu sortit le premier de la voiture, abaissa le marchepied, se découvrit, et présenta respectueusement la main au recteur pour l'aider à descendre.

Celui-ci la refusa sèchement et mit pied à terre sur un de ces moelleux coussins d'herbe et de mousse finement entrelacées, que la nature jette à profusion sur la terre humide des grands bois.

Digitized by Google

IV. — Ou le masque tombe.

Les forêts ont joué un grand rôle dans la guerre de la Vendée. Victor Hugo a consacré à ce sujet des pages magistrales. Essayer quelques retouches à un pareil tableau, serait une profanation ; en tenter un pastiche, une présomption ridicule. Le maître a décrit avec sa vigueur ordinaire ces bois épais, presque impénétrables à la lumière et à l'ennemi, percés de retraites souterraines où se rejetaient, invisibles et insaisissables, les soldats vendéens, dès que le sort des armes leur était contraire.

Aujourd'hui, ces majestueuses futaies aux voûtes ombreuses, au silence solennel, ont presque entièrement disparu sous les coups de la hache du bûcheron. A peine reste-t-il, çà et là, quelques bouquets de grands chênes qui ont pu voir la *grande guerre*. Le reste est mis en coupe réglée et n'offre plus que des taillis, percés par les gouvernements inquiets de larges voies stratégiques, ou des essais de culture, comme on peut en voir au cœur même de la célèbre forêt de Grala.

C'est au plus profond de l'un de ces bois, changés en campements souterrains, que s'était arrêté le carrosse après sa course vertigineuse.

Ecartant les hautes fougères qui barraient le chemin de leurs découpures enchevêtrées, l'homme au manteau conduisit l'ecclésiastique jusqu'à une sorte de clairière, au milieu de laquelle trois vieux chênes caverneux et moussus sortaient en triangle de la terre, à quelques pieds seulement l'un de l'autre. Sous leurs racines entrelacées où la sève ne circulait plus qu'à peine, on avait creusé un souterrain circulaire. Elles en formaient les rustiques chevrons et soutenaient une couche épaisse de roseaux desséchés. C'était la toiture du repaire. Des broussailles amoncelées par-dessus cette toiture la dérobaient au regard. Le passant ne voyait là qu'un amas de ronces et d'épines.

Le conducteur mystérieux qui avait détaché pour se guider

Digitized by Google

dans l'obscurité une des lanternes du carrosse, ouvrit une sorte de porte adroitement dissimulée dans les broussailles. Elle était formée d'osier tressé par une main accoutumée à ce travail, et garnie d'un revêtement extérieur de feuilles de fougères et de menu branchage.

Cette ouverture, qu'on ne franchissait qu'en se courbant jusqu'à terre, donnait accès, en descendant deux marches, dans la chambre souterraine.

Un homme de taille ordinaire pouvait à peine s'y tenir droit. La nature avait fait tous les frais de l'ameublement, depuis le tapis de fine mousse qui recouvrait le sol, jusqu'aux deux troncs d'arbres bruts qui servaient de canapés. Çà et là, suspendus aux parois de terre nue, brillaient des armes étincelantes : pistolets à crosse plaquée d'argent, couteaux de chasse et sabres de combat à la garde finement ouvrée, dont le luxe contrastait étrangement avec la pauvreté apparente du lieu.

Une couche épaisse de feuilles sèches paraissait devoir servir de matelas pour le repos nocturne du maître de céans. Au chevet de ce lit d'anachorète, on voyait, accrochée à une racine qui perçait la terre, une croix grossièrement faite de deux branches d'arbre. Au-dessous de la croix, un médaillon ovale, encadré d'or et d'écaille, contenait une ravissante miniature de femme dans le costume éblouissant des fêtes de la cour.

Du côté opposé, un drapeau roulé sur sa hampe reposait contre la paroi de la grotte. Il paraissait de couleur blanche. Quelques valises de cuir jaune, jetées dans le fond de la caverne, complétaient ce bizarre ameublement.

A peine l'abbé eut-il passé le seuil du souterrain, que son guide, plaçant la lumière dans une anfractuosité de la muraille d'argile, arracha le lambeau de soie qui dérobait ses traits à la vue, et s'approchant, le chapeau bas, du vénérable prêtre :

— Soyez le bienvenu, mon cher curé, dans ma sauvage demeure! Je suis désolé que le malheur des temps me force à vous recevoir dans un pareil salon, mais...

Digitized by Google

— Quoi ! c'est donc vous, Monsieur, qui avez eu l'audace de m'enlever de ma demeure dans cet appareil de mélodrame ! Où suis-je, et que voulez-vous de moi ? Comte de saint P***, je vous regardais comme un gentilhomme et un ami ! Je ne m'attendais pas à vous retrouver capitaine de bandits !

— Arrêtez ! votre erreur est une injure pour moi et pour les braves qui m'obéissent. Vous êtes au milieu des soldats de l'armée catholique et royale ; vous êtes l'hôte vénéré de l'un de ses généraux.

— L'hôte ! Dites le prisonnier ! C'est par la contrainte seule que je suis venu dans cette sinistre caverne !

— Assez, assez, cher abbé, ne me jugez pas sans m'entendre ! Mais vous êtes ému, fatigué. Reposez-vous sur ce pauvre siège, le seul que j'aie à vous offrir, et veuillez m'écouter sans m'interrompre.

Le comte tira de son pourpoint une montre enrichie de brillants et en considéra un instant les aiguilles.

— A l'heure qu'il est, reprit-il lentement en scandant chaque syllabe, le village de C*** est envahi par les bleus, votre presbytère est livré au pillage, votre église changée en une caserne de démons. Quelques instants de retard, et vous étiez vous-même en leur pouvoir, prêt à être conduit dans les cachots du Bouffay, d'où vous ne seriez sorti, je vous le jure, que pour aller au ciel en passant par la plate-forme de la guillotine.

C'est cette nuit même, entre une heure et deux après minuit, que ce coup de main a dû être effectué, sur les dénonciations pressantes de Simon et les intrigues des jacobins de Nantes. J'en ai eu vent par mes espions dont la vieille Gertrude est le plus utile et le plus sûr. Westermann a confié cette expédition à deux escadrons de cavalerie légère. L'un de ces hussards, jeune homme de votre paroisse enrôlé de force parmi eux, a déserté pour venir me donner également cette nouvelle. Il a voulu être l'un des quatre défenseurs de votre carrosse qui se seraient fait hacher pour vous en cas d'attaque imprévue.

Digitized by Google

Hier, j'ai tenté une diversion pour attirer l'ennemi vers le gros de notre armée, et préserver, en les dégageant, votre paroisse et votre chère personne. Nous fûmes repoussés ; nous n'avions qu'un mauvais canon et ils nous foudroyaient de leurs trois batteries. Il a fallu nous rejeter dans nos bois et j'ai dû avoir recours à ma dernière ressource.

Je savais que vous n'eussiez jamais consenti à fuir. La persuasion eût été vaine. Il m'a fallu employer la ruse ; au besoin, j'aurais eu recours à la force.

Ne vous avais-je pas dit, le soir de notre dernière partie d'échecs, qu'un jour était proche où je vous arracherais malgré vous à la mort ?

— A la mort, peut-être, mais non au déshonneur. Que pensera de moi la paroisse que vous me faites abandonner à l'heure du danger ? Quoi ! son pasteur, dont le devoir est de donner sa vie pour ses brebis, s'est enfui lâchement à l'approche du loup, comme un vil mercenaire ! Voilà ce qu'elle croira, voilà ce qu'elle dira et le scandale sera grand. Quel exemple pour les autres prêtres ! N'entraînera-t-il pas des cœurs faibles à de lâches défaillances ?

Encore une fois, je ne suis pas votre hôte, je suis votre prisonnier !

— Et nous tâcherons, Monsieur, de vous rendre la captivité si douce, que vous oublierez tous vos scrupules.

Vous craignez le jugement de vos paroissiens. La vieille servante ne sera-t-elle pas là comme témoin de votre enlèvement ? Ne vous fera-t-elle pas rendre justice ?

Vous avez parlé des autres prêtres. Eh bien, les uns se sont cachés avec une sage prudence, les autres ont rejoint la grande armée pour lui consacrer leur saint ministère et enflammer les cœurs de nos soldats par leurs exhortations ardentes. Il en est même, vous le savez, qui feraient volontiers le coup de feu aux premiers rangs et sauraient aussi bien épauler un mousquet ou donner une estafilade, que réciter leur bréviaire. Un prélat, l'évêque d'Agra, n'est-il pas l'âme de notre entreprise ! Osez-vous donc condamner ce zèle pour la bonne cause ?

Digitized by Google

— A Dieu ne plaise ! Je ne juge et ne condamne personne. L'esprit de Dieu souffle où il veut, et comme il veut. On a vu, je le sais, des évêques et des prêtres revêtir la cuirasse, et s'armer comme des gens de guerre pour combattre les Infidèles ou défendre leur patrie. Il en est qui, tombés sur le champ de bataille, comme Emilien de Nantes, ont été ensuite placés sur les autels. Mais je ne me sens point l'inspiration de les imiter. Je ne comprends mon ministère que comme un ministère de paix. J'ai été conduit à l'autel par des prêtres modèles, les fils d'Olier, héritiers des plus pures traditions du sacerdoce catholique. Or j'ai appris d'eux que les seules armes des clercs sont la prière et les saintes larmes. J'ai charge d'âmes sans distinction de Juifs ni de Gentils, c'est-à-dire d'opinion et de drapeau. Je veux me faire tout à toutes pour les sauver toutes. On ne doit voir en moi que le ministre du Dieu qui domine les querelles des hommes.

— Vous êtes un saint, mon cher curé, en vérité vous êtes un saint. Mais franchement, je ne puis vous pardonner de manquer d'enthousiasme pour notre cause. Je me demande même parfois si vous formez des vœux pour son succès.

— Croyez-vous qu'un enfant de la France puisse se désintéresser au fond du cœur du sort de sa patrie ? Croyez-vous que la religion annihile le patriotisme? Croyez-vous que si, comme vous, j'étais libre de tout engagement sacré, j'aurais choisi ma place dans les rangs des pauvres égarés qui font la guerre à Dieu et profanent ses autels ? Simple laïc, j'aurais pu les repousser avec l'épée; prêtre, je ne puis les combattre qu'avec les armes de la charité.

Tandis que Moïse combat dans la plaine, Aaron doit prier sur la montagne, demandant à Dieu la victoire des fidèles et surtout la conversion des méchants.

— Illusions d'un noble cœur ! Illusions de votre zèle, mais pures illusions ! La Révolution, c'est l'Enfer déchaîné. Dieu lui-même ne convertirait pas les damnés.

Mais je n'ai pas tout dit. J'avais d'autres motifs.

Digitized by Google

Le prêtre vénérable qui s'était dévoué à partager notre pénible et dangereuse existence, a été frappé d'une balle hier, au moment où il relevait un blessé. Que Dieu ait son âme généreuse !...

Mes soldats n'ont plus d'aumônier. Pouvais-je, moi, leur chef, les voir mourir comme des mécréants ? Et puis ils ont besoin que le prêtre soit à côté d'eux pour relever leur courage et enflammer leur foi au milieu des fatigues et des périls de la guerre. Vous aurez là un vaste et noble champ ouvert à votre zèle. L'âme des soldats de la grande armée vaut bien celle des paysannes et des éclopésqui sont restés dans votre rustique paroisse.

— Dieu m'a confié cette paroisse, Monsieur, et non point votre camp.

— Aujourd'hui, continua le comte sans paraître entendre ces paroles, c'est dimanche, le saint jour du Seigneur. J'ai voulu que la messe fût célébrée devant mes braves. Vous ferez descendre le Dieu des combats au milieu de leurs rangs et vous les bénirez en son nom. Monseigneur d'Agra, vous ne l'ignorez pas, a rapporté de Rome des pouvoirs presque illimités pour les prêtres qui nous accompagnent.

En quittant mon château, j'ai tenu à emporter avec moi les ornements sacrés de ma chapelle. Vous allez les revêtir. J'ai tenu aussi, vous l'avez vu, à ne point me séparer de mon carrosse. C'est lui qui vous a amené ici. Je m'en sers comme d'ambulance pour recueillir mes blessés et les conduire, lorsqu'il est possible, à Saint-Laurent-sur-Sèvre. S'il eût fait jour, vous eussiez vu sur les coussins de soie rougir des taches de sang.

Mais l'aurore commence à éclairer le ciel. Je vais réunir mes hommes. Dans une heure, ils seront prêts pour le service divin.

Disposez en ami de ma hutte de soldat du Bocage. Vous n'y trouverez rien qui puisse offenser l'œil d'un prêtre ; pas même ce portrait de femme ,— un portrait d'ange, — dont je ne me sépare jamais, et qui me retrace les traits de l'épouse bien-aimée dont la mort a empoisonné mon existence.

Le comte se tut. Son front se plissa de rides profondes, et le

Digitized by Google

voile de mélancolie qui l'obscurcissait de temps à autre redescendit sur son mâle visage.

Il prit congé du geste, et s'éloigna.

Le prêtre demeura quelques instants immobile, le front pressé entre ses mains tremblantes d'émotion. Bientôt le calme reprit le dessus dans son âme. Il s'approcha de la pâle lumière qui vacillait sur le mur humide, et, ouvrant son bréviaire, il commença les matines du jour.

(*A suivre.*) ABBÉ J. DOMINIQUE.

Digitized by Google

ÉTUDES BIBLIOGRAPHIQUES

HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE DE LA MAISON DE SURGÈRES EN POITOU.... DRESSÉE SUR PLUSIEURS TITRES ET MÉMOIRES, par Messire Louis Vialart, Prêtre, Prieur de Montournois en Poitou. — Paris, Chardon, 1717. — 1 vol. in-folio.

Discute quod audias omne, quod credas proba.

PUBLIUS SYRUS.

Quel est l'auteur de ce très rare nobiliaire qui intéresse le Poitou et la Vendée à tant de titres? Question que nous nous proposons non pas de résoudre, mais au moins de poser en l'entourant de données nouvelles. Heureux si nous pouvons, par ces lignes, en provoquer la solution ! Et d'abord, à ceux qui pourraient trouver ce point dénué d'intérêt, nous répondrons qu'en bibliographie, la science des détails par excellence, il n'est pas de questions oiseuses et que toutes, si petites et minuscules qu'elles puissent paraître, acquièrent de la valeur en raison de l'appoint qu'elles apportent à l'histoire générale. Cela dit, entrons en matière.

I

Moreri [1] et le père Lelong [2] attribuent cette généalogie à François de Granges de Surgères, marquis de Puiguyon, lieutenant général des armées du Roi. Deux écrivains poitevins se sont depuis faits l'écho de cette attribution, en l'affirmant sinon avec plus d'autorité au moins avec plus de force. Ce sont MM. le baron de Wismes [3] et Audé [4]. Le premier de ces auteurs

[1] *Grand dictionnaire historique.* Paris, 1759.

[2] *Bibliothèque historique de France.* Paris, Hérissant, 1768-78.

[3] *La Vendée,* par le baron de Wismes. Paris, Bry, S. D. in-folio.

[4] *Annuaire départemental de la Société d'émulation de la Vendée* — 1857 — Quatrième année. Napoléon-Vendée, Sory, 1858. Art. La Flocellière, p. 284.

Digitized by Google

(le second n'a fait que le copier), va même plus loin. Il insinue que l'ouvrage a été composé par François de Granges de Surgères, marquis de Puiguyon, qui, devenant propriétaire du marquisat de la Flocellière, n'eut plus qu'un souci, celui de se rattacher à l'ancienne maison de Surgères, de laquelle, selon cet auteur, il n'était pas issu [1]. Il est de règle, en fait de critique historique, de ne discuter que les faits dont les preuves ont été apportées. Nous ne nous arrêterons donc pas à l'assertion gratuite de M. le baron de Wismes. Aussi bien, nous ne voulons pas sortir du cadre restreint que nous nous sommes tracé au début de cette étude. Depuis lors, M. Joannis Guigard, dans un ouvrage devenu classique [2], a enregistré sans commentaires l'attribution du père Lelong, et tout récemment, on a pu la lire encore parmi les notes d'un important catalogue [3], qui restera le complément indispensable de la *Bibliothèque héraldique.*

[1] Nous devons dire, pour l'intelligence de ces lignes, que la seigneurie de la Flocellière avait appartenu jusqu'au commencement du XVIe siècle à une autre branche de la maison de Surgères. Mais, cette branche étant tombée en quenouille, la susdite seigneurie était, par des mariages et donation successifs, passée entre les mains du marquis de Nancré, qui, le 28 février 1697, l'échangea contre la terre de Somploire, avec le marquis de Puiguyon. C'est donc par erreur que MM. de Wismes et Audé prétendent que cette cession fut faite par Thomas, IIe du nom, marquis de Dreux-Brezé. Nous le prouvons : la terre de la Flocellière était passée, en 1642, des Maillé aux Morais, et, en 1669, elle appartenait à Jacques Urbain de Morais, qui mourut en 1672. Sous sa veuve, Jeanne Alquier, la terre de la Flocellière fut juridiquement saisie et adjugée pour la somme de 80,000 livres, le 16 janvier 1681, *par décret expédié aux requestes de l'hôtel à Paris*, à Claude de Dreux, comte de Nancré, conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat et privé, lieutenant général de ses armées, etc.,. Celui-ci, avant de contracter un second mariage, fit abandon de la terre, seigneurie et marquisat de la Flocellière à son fils aîné Louis-Aimé-Jacques-Théodore de Dreux, marquis de Nancré, celui que nous venons de nommer. Cette donation, datée du 12 septembre 1683, fut faite devant Bru, notaire au Châtelet de Paris. — Ces faits étaient d'ailleurs restés inconnus non seulement aux auteurs que nous avons cités, mais encore à tous ceux qui ont écrit sur la Flocellière. Nous en devons la connaissance au vénérable curé de la Flocellière, M. l'abbé Dalin, à la science et à l'amabilité duquel nous sommes heureux de pouvoir rendre hommage ici.

[2] *Bibliothèque héraldique de la France...* Paris, Dentu, 1862. — 1 vol. in-8°.

[3] *Catalogue des livres et manuscrits composant la bibliothèque héraldique et généalogique de M. Ernest de Rozière.* — Paris, H. Champion, S. D. (1878). 1 vol. in-8° de 321 pp.

Digitized by Google

Il y a donc unanimité chez ces écrivains. Aussi l'autorité de l'ouvrage, objet de ces lignes, ne s'en trouve point augmentée, comme bien l'on peut penser ; car s'il est vrai le proverbe (banal comme ils le sont tous), que « nul n'est prophète en son pays, » on est vite conduit, pour peu que l'on admette cette assertion dans toute sa rigueur, à contester la sincérité d'un nobiliaire écrit et composé par l'un des membres de la famille directement intéressée. Si l'on observe encore que, pendant la tourmente révolutionnaire, les colonnes incendiaires qui ont promené dans notre chère Vendée le fer et le feu, ont livré aux flammes le château de la Flocellière, avec le précieux chartrier qu'il contenait [1] et d'où étaient extraites presque toutes les preuves rapportées dans *Vialart* [2], on comprendra que l'importance de cette *Histoire généalogique* pourrait rester à la merci de ces critiques. Essayons donc de rechercher où est la vérité et surtout où est la vraisemblance.

II

En fait, la personnalité de Vialart, auquel on conteste les droits d'auteur que lui confère le titre de l'ouvrage, n'est pas révoquée en doute. Avant d'être prieur de Montournais [3], il était précepteur de Louis, fils unique du marquis de Puiguyon, ce jeune seigneur qui mourut à la bataille de Spire, le 15 novembre 1703, à l'âge de seize ans, en donnant, dit la *Gazette de France*, [4], « les preuves de la plus grande valeur. » Même nous avons vu sa signature au pied de l'acte du contrat de mariage, en date du 14 février 1714, d'Henriette-Elizabeth de Granges de Surgères, fille du marquis de Pui-

[1] Par bonheur, de nombreuses copies de ces chartes se trouvent conservées à la Bibliothèque de la ville de Poitiers, dans l'immense recueil formé par le savant bénédictin Dom Fonteneau.

[2] On désigne communément cet ouvrage sous ce nom ; nous pouvons, ce semble, faire ainsi sans préjuger la question.

[3] Montournais, actuellement commune du canton de Pouzauges (Vendée), comme la Flocellière.

[4] Voyez le n° du 24 novembre 1703.

Digitized by Google

guyon, avec Alphonse, marquis de Lescure, neveu de Jean-François de Lescure, évêque de Luçon. Ajoutons, d'ailleurs, que son existence ne paraît pas être contestée, et que Moreri ne fait même aucune difficulté d'admettre qu'il est vraisemblablement l'auteur de la préface de l'ouvrage en question.

Puisque nous sommes sur ce terrain de la vraisemblance, terrain sur lequel on trouve tant de bonnes occasions de démasquer l'erreur, n'hésitons pas à affirmer qu'il ne nous paraît pas admissible que le marquis de Puiguyon, qui avait passé sa vie aux armées du Roi [1], ait pu, comme on veut le prétendre, choisir ou réunir les preuves qui sont dans ce volume au nombre de cent quatre-vingt, déchiffrer ou collationner le grimoire de ces chartes en vieux fran çais ou en latin, langue avec laquelle on sait que les seigneurs de cette époque étaient peu familiers ; qu'il ait pu, en un mot, coordonner tous les faits historiques et généalogiques contenus dans un volume in-folio de cent soixante-dix sept pages.

Etait-ce bien là, nous le demandons, affaire de lieutenant général, et n'était-ce pas plutôt œuvre de tabellion ou de généalogiste ? Mais alors, quel est donc l'auteur de ce volume ? Des données positives nous manquent assurément pour pouvoir le désigner d'une façon certaine. Au moins les éléments d'information que nous avons réunis, et que nous allons exposer en toute sincérité, nous laisseront-ils le droit de conclure que si le marquis de Puiguyon eut l'idée première de ce travail, que si même il en favorisa l'exécution par son entière approbation et sans doute par l'apport des fonds nécessaires, non seulement il fut aidé, mais encore entièrement suppléé dans cette œuvre ingrate par des hommes versés dans les

[1] Cornette, dès l'année 1672, dans la compagnie des chevaliers de Gassion, il faisait une compagnie au mois d'octobre de cette même année, et ne quittait l'armée qu'en 1710, c'est-à-dire, après 38 ans de services effectifs. Le « *Mercure de février* 1723 » (p. 395) nous apprend qu'il mourut le 22 février 1723, à l'âge de 75 ans. Il avait donc 24 ans à son entrée au service, et 62 à la fin de sa glorieuse carrière. Ajoutons qu'à cette même bataille de Spire, où nous avons vu qu'il eut la douleur de perdre son fils unique, il fut lui-même grièvement blessé de plusieurs coups de sabre.

Digitized by Google

sciences historiques et généalogiques, et qu'il ne saurait, à aucun titre, prétendre à la qualité d'auteur dans l'acception ordinaire de ce terme.

Peut-être même nos lecteurs, écartant toute idée de surpercherie dans la composition du titre de ce nobiliaire, laisseront-ils à Vialart, à qui dut très probablement incomber le travail ingrat de recherche et de lecture de preuves, l'honneur partiel, sinon entier, de la rédaction de cet ouvrage.

III

Il existe à la Bibliothèque nationale, sous la cote : *Double de L 3/m 867* (*Réserve*), un exemplaire de *Vialart* ayant appartenu à Clairambault, généalogiste des ordres du Roi, chargé de notes de sa main [1] et auquel est annexée une lettre autographe du marquis de Puiguyon, conçue en ces termes :

« Monsieur Godefroy monsieur a la sollicitation d'un de mes « amis qui est particulierement des siens a fait imprimer mon « ouurage aans que ie scache le nom de l'imprimeur, et i'apprens « que tout est acheué, ce qui fait que iay prié un de mes amis de « uous faire porter deux exemplaires un pour uous, et un pour « M. Guillet que ie uous supplie de luy donner, et si uous en uoul- « lez quelqu'un de plus uous en serez le maistre, i'en fais donner un « a M. le comte de Thoulouze, et a plusieurs seigneurs etant per- « suadé qu'y uoyant uôtre nom qu'ils seront bien reçus et ie uous « auoüe que s'il n'y étoit pas que ie n'en fairois donner aucun, ie « n'oubliray iamais les bontez que uous auez eü de me faire « trouuer les pieces curieuses et antiques que uous m'auez pro- « curé [2], ie souhaitte trouuer des occasions pour uous en marquer « ma reconnoissance et que iay l'honneur d'estre bien veritable-

[1] Ces notes, dont quelques-unes très importantes, sont au nombre de soixante-dix environ. En outre, une table des noms cités dans l'ouvrage, dressée par Clairambault pour son usage personnel, est placée à la fin du volume.

[2] Quinze chartes ou sceaux, reproduits dans *Vialart*, proviennent du cabinet de Clairambault.

Digitized by Google

« ment, Monsieur, uostre très humble et tres obeissant seruiteur,

« PUIGUION. »

« A la Flecelière en bas Poitou le 24 décembre 1716. »

La suscription porte : « A Monsieur Monsieur de Clairambault ge-« nealogiste des ordres du Roy a la place des Uictoires à Paris. »

On remarque d'abord, il est vrai, que l'auteur de cette lettre dit : « mon ouvrage » ; mais quelle signification accorder à ce pronom possessif ? Nous ne nous arrêterons pas à faire ressortir les deux sens fort distincts qu'il peut présenter. Deux faits plus importants attirent notre attention. C'est d'abord l'aveu de la coopération de Clairambault, fait dont on reconnaîtra l'importance, et ensuite l'intervention d'un certain « Monsieur Godefroy » dans l'impression de l'ouvrage, intervention tellement active, ainsi qu'on a pu le voir, que le prétendu auteur ignore même complètement quel est le nom de son imprimeur ! Or quel est ce Godefroy ? Ne serait-ce pas Jean Godefroy, qui fut, de 1681 à 1732, garde des archives de l'ancienne Chambre des Comptes de Lille [1] et qui, comme son père et son fils, s'occupa de travaux importants sur l'histoire de France et sur tout ce qui intéressait l'érudition ? Nous verrions à cette hypothèse une preuve suffisante dans ce fait que le marquis de Puiguyon fut, pendant les hivers de 1706 et 1707, chargé en sa qualité de maréchal de camp [2], du commandement des troupes cantonnées à Lille. Est-il inadmissible, en effet, que le commandant militaire de cette place étant entré en relations avec le garde des archives, ce dernier mettant à contribution ses vastes connaissances et bien qu'éloigné de la province de Poitou, ait collaboré à l'examen des chartes et des preuves qui devaient composer le *Vialart* et ait, en définitive, livré le manuscrit à l'imprimeur ? Quoi qu'il en soit et quelque cas que l'on fasse de notre conjecture, des recherches faites à la Bibliothèque de la ville de Lille, parmi les papiers et les livres à elle récemment donnés par M. le marquis de

[1] Les Godefroy occupèrent cette charge de père en fils, de 1668 à 1792.

[2] Il ne fut fait lieutenant général qu'en juin 1708.

Digitized by Google

Godefroy, ont permis de constater dans cette collection, fait qui nous a paru significatif, l'existence d'un exemplaire de l'*Histoire généalogique de la maison de Surgères*. Malheureusement, nous n'y avons trouvé aucune note manuscrite propre à confirmer notre présomption. Seules, quelques lignes écrites sur le feuillet de garde, par le petit-fils de Jean Godefroy, se bornent à reproduire l'attribution du père Lelong. Nous devons aussi à la vérité d'ajouter que tous les ouvrages de Jean Godefroy ont été imprimés par François Foppens de Bruxelles[1], et qu'il est manifeste que le *Vialart* n'est pas l'œuvre de ces imprimeurs, mais plutôt celle d'imprimeurs français. On sait, en effet, que ceux-ci, et c'est ce qui se vérifie sur notre ouvrage, ne plaçaient de réclame qu'à la fin de la feuille d'impression, alors que ceux-là, suivant l'usage généralement suivi dans les Pays-Bas, en mettaient à la fin de chaque page.

Les lecteurs de la *Revue* décideront, d'après ces données exposées en toute équité, si notre attribution à Jean Godefroy de l'initiative constatée dans la lettre du marquis de Puiguyon, doit être acceptée ou rejetée. Peu nous importe, en somme, que ce soit de ce Godefroy ou d'un autre qu'il s'agisse. Ne nous aura-t-il pas suffi de mettre en relief, d'une part, la passivité de François de Granges de Surgères dans l'impression d'un ouvrage dont on voudrait qu'il fût l'auteur, et de l'autre, la collaboration évidente du généalogiste Clairambault à la composition de cet important nobiliaire ?

IV

Nous avons vu, à la Bibliothèque publique de la ville de Poitiers, un exemplaire de Vialart, ayant appartenu à Dom H. Mazet[2], lequel a tracé, sur le feuillet de garde, ces lignes pleines d'intérêt: « Cette histoire généalogique de la maison de Surgères que *MM.* « *de Puiguyon ont fait dresser*, demanderoit une seconde édi-

[1] Plusieurs de ces ouvrages portent de fausses indications de lieu d'impression, Cologne, Ratisbonne, Amsterdam, etc. ; mais nous savons que les imprimeurs des XVIIe et XVIIIe siècles étaient coutumiers de cette supercherie.

[2] Savant bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, organisateur de la Bibliothèque de la ville de Poitiers.

Digitized by Google

« tion pour corriger toutes les fautes dont elle fourmille. Les « notes [1] que j'ai faites en parcourant *tous les originaux*, en tien- « dront lieu pour cet exemplaire qui m'a été donné en présent par « feue Madame la marquise de Puiguyon, première douairière, « dame de la baronnie de la Flocellière, en bas Poitou. »

Nous avons souligné à dessein deux membres de phrase, afin de nous dispenser d'en faire de longs commentaires. Rien, comme on le voit, dans cette courte note émanant d'un homme bien renseigné, d'un critique juste, sévère même, rien ne vient confirmer l'attribution du père Lelong. Bien loin d'accorder au marquis de Puiguyon des droits d'auteur, Dom Mazet ne reconnaît même pas à ce seul seigneur l'initiative que nous n'hésitions pas à relever à son honneur, il n'y a qu'un instant. Enregistrant ce fait très commun aux XVIIe et XVIIIe siècles de représentants d'une ancienne famille faisant dresser par quelque généalogiste leur histoire *justifiée par Chartes, Mémoires, Titres, Arrêts et autorités des plus fidèles historiens*, il ne se croit pas obligé de désigner l'un deux plus particulièrement. Il dit d'une manière générale : « MM. de Puiguyon. » — C'est là qu'est la vérité; ne la cherchons pas ailleurs.

Ne devrons-nous pas dire aussi comment il faut entendre le jugement de Dom Mazet au sujet des fautes qu'il a constatées dans Vialart ? Il a parcouru, dit-il, tous les originaux ; aussi a-t-il pu se convaincre du peu d'habileté de l'imprimeur auquel nous avons vu que « Monsieur Godefroy » livrait le manuscrit. Oui, le texte des chartes a été défiguré, souvent comme à plaisir, par des compositeurs et des correcteurs sans pitié. A presque toutes les preuves, notre critique aurait pu, comme Clairambault l'a fait pour plusieurs, ajouter cette annotation, qui, si elle ne prouve pas l'excellence de la forme, témoigne au moins de l'authenticité du texte : « Vu l'ori- « ginal, il a été mal copié, mais le fonds de ce que cette copie an- « nonce est conforme à l'original ; la date est fidèlement copiée. [2] »

[1] Ces notes sont nombreuses et intéressantes. Rectifications de dates, indications de sources et corrections au texte des chartes, telle est la nature variée de ces annotations que l'on rencontre à presque toutes les pages du volume.

[2] Note relevée sur l'exemplaire de Clairambault, en marge de la preuve qui se lit à la page 56.

Digitized by Google

Prétendrons-nous cependant que si la forme est méchante en quelques-unes de ses parties, le fond ne présente ni fautes ni erreurs. Non assurément. Dom Fonteneau, Dom Etiennot de la Serre [1], Clairambault, Dom Maset et M. Beauchet-Filleau [2] en ont relevé ; d'autres critiques en pourront peut-être relever encore. Mais, de grâce, trouvez-nous une histoire généalogique embrassant une période de huit siècles qui en soit complètement exempte.

V

Donc, jusqu'à mieux informé et dans l'absence de preuves, nous ne saurions admettre l'attribution du père Lelong, formulée par lui, il est vrai, dans des termes modérés, mais singulièrement exagérée, comme cela arrive souvent, par ceux qui, d'une plume ou distraite ou prévenue, ont touché le sujet après lui.

LE CHEVALIER DE FORTINS.

[1] Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur. Il a laissé sur le Poitou un recueil de pièces manuscrites, moins important, il est vrai, que celui formé par Dom Fonteneau. (Voir la note 1, p. 4) mais qui contient cependant les documents les plus intéressants. Une partie de ce recueil est conservée à la Bibliothèque nationale (Dépt des Mss., fonds franç.), l'autre se trouve à la Bibliothèque publique de la ville de Poitiers.

[2] Auteur du *Dictionnaire historique, biographique et généalogique des familles de l'ancien Poitou.* — *Poitiers, Dupré,* 1840-54. — 2 vol. gr. in 8°. — Cet historien qui a eu à sa disposition le manuscrit et les notes nombreuses délaissés par M. Henri Filleau, son grand-père, a pu comparer le récit de Vialart avec ces importants documents. Ce rapprochement ne lui a pas donné de l'ouvrage une opinion trop mauvaise, puisqu'il écrit, au début de l'article qu'il a consacré à la famille de Surgères : « Notre travail ne sera, en grande partie du moins, que l'abrégé de celui « de Mess. Louis Vialart, prieur de Montournois, *qui a donné la généalogie de cette* « *maison en* 1717. Cependant, nous citerons, autant que possible, les documents nou- » veaux que nous avons retrouvés, documents ignorés *de cet auteur*, et qui viennent « corroborer ou combattre ses assertions. » (T. II, p. 677.)

Comme on le voit, les droits d'auteurs de Vialart sont respectés et nulle mention n'est faite de la fable ridicule du père Lelong. Si nous n'avions eu le souci de ne produire à l'appui de notre thèse que des documents nouveaux, nous eussions pu invoquer le témoignage de ce *Dictionnaire*, qui fait autorité dans notre province de Poitou. Il nous aura suffi de le consigner dans cette note pour que le lecteur en puisse apprécier l'importance.

Digitized by Google

POÉSIE

SOUVENIRS VENDÉENS

A M. Amédée de Bejarry.

Ce siècle avait cinq *ans* lorsque Dieu vous fit naître ;
Au sein de la Vendée il mit votre berceau,
Et voulut que celui dont vous reçûtes l'être
Fût un de ces *géants* que combattit Marceau.

Quel pays, quand vos yeux, enfant, l'ont pu connaître,
Lui qui versa du sang comme un fleuve de l'eau !...
Souvent vous y pensez et l'effroi vous pénètre :
De l'enfer tant d'horreurs portaient si bien le sceau !

C'est là, sous son vieux toit, devant sa noble épée,
Que votre père, ému, vous redit l'épopée
Dont il fut, jour par jour, l'héroïque témoin.

Recueillez — il est temps — ces souvenirs intimes ;
Et nous verrons, hélas ! combien nous sommes loin,
Combien dégénérés de ces grandes Victimes !

Émile Grimaud.

Nantes, 29 août 1880.

Digitized by Google

L'ÉCOLE DU MARIAGE

FABLE

Le mariage est une loterie.

Quand vint la saison du printemps,
Un linot crut qu'il était temps
De se choisir une compagne.
Voilà notre amoureux qui se met en campagne,
N'ayant d'autre souci que de faire un bon choix.
Trois linottes du voisinage
A son amour auraient eu quelques droits :
— Un peu de parenté, je crois,
Les unissait, — mais la jeune des trois,
Coquette et précieuse, à lisser son plumage,
A mirer au ruisseau son élégant corsage,
Passait à peu près tout le jour.
La cadette, d'humeur volage,
A tous les linots d'alentour
Avait promis le mariage.
L'aînée enfin, prude sauvage,
Avec un dédaigneux langage,
Des plus fiers prétendants éconduisait l'amour.
N'en voulant épouser aucune,
— Effrayé qu'il était de leurs vilains penchants —
Il résolut d'aller ailleurs chercher fortune,
La saison étant opportune :
Les bosquets embaumés retentissaient de chants,

Digitized by Google

Et dans les prés et dans les champs
Voltigeait un essaim de linottes charmantes
Qui, pour plaire, tendres amantes,
Prodiguaient aux linots les soins les plus touchants.
Mais tous ces beaux dehors ne le séduisaient guère :
Il voulait y voir clair, avant de s'enlacer.
Voici donc — n'en déplaise aux filles à placer —
Le bilan de son inventaire :
L'une, fantasque et volontaire,
Aurait à son caprice asservi son époux ;
Celle-ci l'eût rendu jaloux.
Cette autre, sous l'air le plus doux,
Cachait un mauvais caractère ;
Telle enfin, excentrique, avait d'étranges goûts.
Bref, — et pour abréger la liste,
Déjà plus longue qu'il ne faut —
Aux yeux de l'oiseau pessimiste,
Toutes avaient quelque défaut.
Après une épreuve aussi triste,
De ses illusions il revint débouté,
Et, de l'hymen à jamais dégoûté,
Il vécut en célibataire.

Ce linot eut grand tort — il le verra plus tard. —
S'il se fût moins épris d'une vaine chimère,
Il eût su qu'en pareille affaire,
Il faut toujours laisser quelque chose au hasard.

H. LAMONTAGNE.

Digitized by Google

NOS CHANTS POPULAIRES

Dans notre chronique du mois de juin 1880, nous exprimions le très vif désir de voir confier à M. Albert Bourgault-Ducoudray la mission de rechercher nos chants populaires de la Bretagne. « Si toutes les académies et les sociétés savantes de notre province, disions-nous, tentaient une démarche collective dans ce but, nous ne doutons pas que leur requête ne fût favorablement accueillie en haut lieu. »

Grâce au ciel, notre humble voix fut écoutée : la Société académique de Nantes s'empressa de présenter la requête en question, et, quelque temps avant l'ouverture des vacances, notre savant compatriote était chargé par le ministère des Beaux-Arts d'aller faire cette moisson musicale. Il partait de Paris dès les premiers jours d'août, et il aura bientôt exploré toute l'Armorique.

L'Avenir de Morlaix, du 12 septembre, publiait à ce sujet un article non signé qui mérite de passer sous les yeux de nos lecteurs. Le voici :

La Bretagne est vraiment un pays d'une richesse incomparable en monuments et curiosités artistiques de tout genre. Depuis plus d'un siècle qu'on l'exploite et qu'on l'étudie, — souvent avec plus de légèreté que de science et de critique, il faut l'avouer, — elle est loin d'être épuisée et parfaitement connue, et les savants, les littérateurs, les romanciers et les artistes ne cessent de l'interroger et y trouvent toujours de l'imprévu et du nouveau. Ses monuments mégalithiques, qui continuent d'exercer la science et la sagacité des archéologues, finiront bien par livrer un jour le secret qu'ils gardent encore si obstinément. Sa langue est un écho à peine affaibli de celle que parlaient nos ancêtres les plus reculés ; ses sites pittoresques et d'une variété inépuisable, ses costumes si riches et si originaux, ses types ethniques, si purs, si accentués et

Digitized by Google

si énergiques, dans certaines localités, sont admirés et mis à profit par les peintres et les sculpteurs. Ses vieilles chansons populaires sont appréciées et mises en haute estime par les plus fins connaisseurs, et ses légendes et ses contes merveilleux, par leurs affinités et leurs ressemblances avec les récits analogues des autres nations, nous font remonter la chaîne des âges jusqu'à la patrie primitive, l'Aryana Vaêga, située dans l'extrême Orient. C'est de là, en effet, que sont partis presque tous les peuples fixés dans les différentes parties de l'Europe, emportant avec eux, dans leurs migrations, à travers le monde et les siècles, un fonds commun de traditions orales, aujourd'hui plus ou moins défigurées et altérées, et que nous recueillons dans nos chaumières sous la forme de contes populaires. Ainsi s'expliquent les rapports nombreux, les ressemblances frappantes que l'on relève tous les jours entre les récits traditionnels des nations les plus éloignées et qui paraissent les plus étrangères les unes aux autres ; et c'est là une lumière précieuse pour la science de l'ethnologie.

Cette opinion, généralement admise aujourd'hui par les ethnographes et les mythologues, vient de recevoir, sous nos yeux mêmes, un nouvel appui et une nouvelle confirmation. M. Bourgault-Ducoudray, professeur au Conservatoire de musique de Paris, parcourt actuellement la Basse-Bretagne, pour y recueillir, à la source nationale, c'est-à-dire de la bouche des chanteurs et des chanteuses du peuple, les vieux airs de danse, les berceuses, les mélodies et les mélopées de nos *gwerziou*, *soniou*, complaintes et mystères bretons. Cette branche de notre art populaire avait été fort négligée jusqu'aujourd'hui, et nous devrons à M. Bourgault-Ducoudray la révélation de la vraie musique du peuple, en Bretagne, qu'il nous assure être — et c'est depuis longtemps notre avis, — d'une richesse inattendue et d'un caractère très tranché, très original, souvent grandiose et épique. Il croit y reconnaître, comme il l'a déjà constaté chez d'autres peuples et plus particulièrement chez les Grecs modernes, un écho sensible de la mélodie et de la mélopée primitives de nos ancêtres communs,

Digitized by Google

les Ariens. C'est là un point de vue nouveau et qu'il se propose d'approfondir, dans ses recherches, et de développer dans un travail ultérieur et prochain.

Cette musique populaire, ainsi que la musique grecque, est bien plus riche en modes que la musique moderne, qui n'en a que deux, le majeur et le mineur, puisqu'elle n'opère le repos que sur *do* et *la*, tandis que les anciens en distinguaient une vingtaine. Chez les Grecs de l'époque classique nous en trouvons encore sept, le mixolydien (*si*), le lydien (*do*), le phrygien (*ré*), le dorien (*mi*), l'hypolidien (*fa*), l'hypophrygien (*sol*), l'hypodorien (*la*). Ces modes subsistent encore aujourd'hui dans les chants liturgiques et dans les plus anciennes mélodies populaires wendes, flamandes, irlandaises, etc. Eh bien ! M. Bourgault-Ducoudray a trouvé ces différents modes dans les mélodies qui lui ont été chantées, à la Manufacture, par les *butuniers* et les *butunières* de Morlaix.

M. Bourgault-Ducoudray a déjà visité plusieurs localités de la Bretagne, et partout il a été satisfait des résultats qu'il a obtenus. C'est surtout dans les usines et les fabriques qu'il a fait la meilleure moisson ; ainsi à la fabrique de papeterie de Belle-Isle-en-Terre, à la fabrique de poteries de Locmaria et à la Manufacture de tabacs de Morlaix, il a trouvé bon nombre d'airs originaux d'une saveur toute celtique, et qui figureront, d'une façon fort honorable, dans l'ouvrage qu'il nous promet sur la musique populaire de la Basse-Bretagne.

M. Bourgault-Ducoudray a passé par Quimper, Châteauneuf-du-Faou, Carhaix, Poullaouen, Huelgoat, la Feuillée, Morlaix, Saint-Pol-de-Léon, Roscoff, l'Ile-de-Batz ; puis il entrera dans le pays de Tréguier, où il récoltera autant que dans le Léon ; — et de cette artistique et savante exploration, il emportera à Paris de nombreux et importants matériaux qui feront connaître notre pays sous un jour nouveau et non assurément le moins intéressant et le moins original.

Nous avons accompagné plusieurs fois M. Bourgault-Ducoudray

Digitized by Google

dans ses recherches, et nous pouvons affirmer qu'il apporte, dans cette enquête artistique et scientifique, un scrupule extrême et une excellente méthode critique. Il note les mélodies, séance tenante, sous la dictée des chanteurs et des chanteuses, et en reproduit les moindres détails avec une exactitude absolue, se faisant répéter les airs à plusieurs reprises, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à la photographie, en quelque sorte, de la cantilène, avec ses fioritures, ses fantaisies et ses nuances les plus fugitives. Ces chants sont quelquefois peu en rapport avec les règles de la musique classique et présentent souvent certaines difficultés pour l'annotation exacte ; mais c'est toujours original et empreint d'un caractère de race incontestable, qui pénètre et fait rêver.

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES RENDUS

POUILLÉ HISTORIQUE DE L'ARCHEVÊCHÉ DE RENNES, par M. l'abbé Guillotin de Corson, chanoine honoraire. T. II. — Rennes, Fougeray, 1881, in 8°, VII-792 p.

Au mois d'août de l'année dernière, la *Revue* présentait à ses lecteurs le premier volume de cette intéressante publication.

Aujourd'hui, elle signale à leur attention le second volume, comprenant l'historique des antiques abbayes du diocèse de Rennes, et des nombreux prieurés qu'elles possédaient, non seulement en France, mais même en Angleterre.

L'auteur, bien connu par son érudition et la patience infatigable qu'il apporte dans ses recherches, toujours faites aux sources les plus sûres, tient largement les séduisantes promesses du magnifique et vaste programme qu'il s'est tracé.

De l'ensemble des faits, exposés avec intérêt dans ce second volume, se dégage, ainsi que se le propose M. Guillotin de Corson dans sa préface, la démonstration irréfutable que les abbayes et les rares prieurés conventuels, « subsistant au XVIIIe siècle, n'offraient « nullement le spectacle attristant qu'ont inventé nos philosophes « et nos romanciers, et qu'accréditent, de nos jours encore, des tra- « ditions populaires erronées, issues incontestablement du men- « songe et de l'ingratitude.

« ... Nous verrons aussi l'erreur de ceux qui prétendent qu'à « la même époque, nos abbayes regorgeaient de richesses ; la plu- « part, au contraire, pouvaient à peine, faute de revenus, subsister « convenablement.»

Digitized by Google

LA VÉRITÉ SUR L'ORIGINE ET LA PATRIE DE CHRISTOPHE COLOMB, par l'abbé Martin Casanova de Pioggiola, curé-doyen d'Olmi-Cappella, ancien conseiller général de la Corse, membre de l'Académie des Arcades de Rome, etc. — Bastia, veuve Ollagnier, 1881, pet. in-8°, 167 p.

Christophe Colomb est incontestablement l'une des plus imposantes figures de la galerie historique ancienne et moderne. Son génie, son audace, sa persévérance, ses malheurs lui ont acquis une place à part parmi les grands hommes, et de nombreux historiens se sont plu à raconter les faits intéressants de cette vie si éprouvée.

Récemment encore, le comte Roselly de Lorgues, dans un splendide volume, où le luxe typographique le dispute à l'élégance du style et à la sûreté des investigations de l'historien, a élevé un véritable monument à la mémoire de l'illustre navigateur.

Toutefois, parmi les points obscurs qui planent sur cette existence mouvementée, il en est un, qui n'a jamais été élucidé d'une façon satisfaisante : celui de la véritable patrie de Colomb, auquel, par un hasard étrange, vient se joindre aujourd'hui la question de l'authenticité de ses restes. Ainsi le berceau et le cercueil de l'homme qui découvrit le Nouveau Monde, sont en ce moment le sujet de controverses aussi vives que passionnées.

La version la plus accréditée fait naître Christophe Colomb à Gênes. Elle est surtout appuyée sur l'affirmation de l'amiral lui-même dans son acte testamentaire : *Siendo yo nacido en Genova.*

Cuccaro, Cogoletto, Plaisance, Savone, Gênes et Calvi, se disputèrent l'honneur d'avoir donné le jour au célèbre navigateur. Mais il ne reste guère en présence que les prétentions des deux dernières villes, les autres paraissant devoir être écartées, comme mal fondées et manquant de preuves.

M. le doyen Casanova vient de publier, en faveur de Calvi, un éloquent plaidoyer, fruit de longues et patientes études, basé sur une vieille et sérieuse tradition, appuyé sur de graves déductions historiques, qui place la question sous un jour tout nouveau et fait réellement pencher la balance de son côté.

Digitized by Google

Les droits de Calvi à cette glorieuse distinction ne sont pas nouveaux, du reste. « Déjà le Père Denis, de Corte, contemporain du grand navigateur, avait dit dans ses mémoires, conservés inédits à Corte et à Calvi : *Calvii natum Columbum*[1].

« On a découvert à Saint-Domingue une inscription, en langue espagnole, écrite au temps de la découverte de cette île, appelée d'abord Hispaniola, sur une pierre brute. La voici : *Maudit soit le Corse qui m'a amené ici* !

« L'auteur de cette inscription, continue M. l'abbé Casanova, faisait probablement partie des trente-huit compagnons de l'amiral, qui, en 1493, restèrent dans le fortin d'Hispaniola, et furent égorgés, brûlés ou noyés par le cacique Caonabo. Le lecteur de bonne foi dira avec nous que cette découverte est pour la Corse l'acte de naissance du grand amiral de l'Océan[2]. »

Cette inscription pourrait, en effet, avoir une certaine importance ; mais M. l'abbé Casanova nous permettra de lui reprocher de n'en donner que la traduction. Un document de cette valeur doit être reproduit exactement ; les circonstances de la découverte, le genre des caractères qui permettent de fixer la date, le dépôt où se trouve la pierre, doivent être précisés avec soin, surtout à une distance aussi considérable que celle qui sépare la Corse de l'île de Saint-Domingue.

Dès le début, (§ II, p. 18 et 19), M. Casanova s'attache à démontrer l'existence d'une famille Colombo à Calvi. « Les Chapitres ou Règles des confrères de la ville de Calvi, année 1530, parlent souvent de Colombo de Nicolas ; les archives du notaire Petrucci, 1570, mentionnent un Colombo de Calvi ; puis les archives de l'état civil donnent, de 1782 à 1784, des actes de naissances et de décès que les registres paroissiaux fournissent de 1700 à 1718. »

Nous savons combien est ingrate et pénible la tâche de feuilleter les pages poudreuses et effacées de ces cahiers, qui seuls

[1] *La vérité sur l'origine et la patrie de Christophe Colomb*, p. 31.
[2] *La vérité sur l'origine et la patrie de Christophe Colomb*, p. 136.

Digitized by Google

conservent les traces des nombreuses générations descendues dans l'abîme de l'éternité. Cependant nous engagerons le patient investigateur à continuer courageusement les recherches. Des Columbo existaient à Calvi aux XVIe et XVIIIe siècles ; il s'agirait de trouver leur attache certaine à la famille de Christophe Colomb.

Produire l'acte de baptême, ou tout au moins une copie, d'une incontestable authenticité serait sans doute le plus sûr moyen de terminer le procès. La publication des Inventaires sommaires des Archives de France a donné lieu à d'importants travaux sur les séries de l'état civil, desquels il résulte qu'à de très rares exceptions près, aucun des registres de la première moitié du XVe siècle ne nous ont été conservés. En Italie, comme en Espagne, cette partie des Archives, beaucoup plus en retard jusqu'ici, a été complètement négligée, tranchons le mot, très mal tenue, jusqu'au commencement de ce siècle, indépendamment des causes multiples qui ont contribué à sa destruction. Est-ce donc trop s'avancer que de dire que, si l'acte de baptême de Christophe Colomb à jamais été rédigé, il n'existe plus ?...

Citons encore un pasage du § III, p. 21 :

« Il y a à Calvi, de temps immémorial, une rue du nom de Colombo. — La rue Colombo s'appelait, au XVe siècle, rue *del Filo*, c'est-à-dire rue des Cardeurs et des Tisserands. Or tout le monde sait que Dominique Colombo, père de l'amiral, était cardeur de laines ou tisserand. — *Textor pater carminatores filii aliquando fuerunt.* Antoine Gallo, cité par M. Roselly de Lorgues : *De la vie de Christophe Colomb*, p. 79. »

Dans les paragraphes suivants, l'auteur s'attache à grouper les textes nombreux et formels qui viennent établir et corroborer l'ancienneté et la persistance de la tradition corse faisant naître Colomb à Calvi.

Une raison, qui, jusqu'à un certain point, pourrait militer en faveur de M. Casanova, et sur laquelle il glisse trop légèrement peut-être, serait celle qui obligea Christophe Colomb à céler avec soin le lieu de sa naissance, précisément parce que la Corse, *terre*

Digitized by Google

des Communes, était en opposition complète avec les idées de la noblesse et des souverains auxquels le savant, mais pauvre marin, devait avoir recours. Né dans un pays, en quelque sorte insurrectionnel, il fallait donc avec soin cacher ou dissimuler une origine, qui à tant d'autres obstacles ajoutait encore celui d'une suspicion immédiate.

Il aurait même, pourrions-nous dire, poussé la prudence jusqu'à altérer son nom. En effet, ce n'est plus Colomb ou Colombo que nous rencontrons en Espagne, c'est Colon.

A Castilla y a Leon
Nuevo Mundo dio Colon.

Mais le neveu, ou tout au moins le proche parent, des deux fameux corsaires Colombo, comprenait aussi qu'il lui était impossible d'obtenir des grands l'appui de leur puissance et de leur richesse pour un armement maritime, la réputation bien connue de sa famille lui enlevant tout droit à la confiance.

En résumé, les preuves écrites de la naissance de Colomb à Calvi font défaut, soit qu'elles aient été détruites ou égarées, soit qu'elles n'aient jamais existé. Le lecteur, impatient, tourne successivement chaque page de la brochure, croyant enfin toucher la démonstration, qui ne se fait pas. La cause cependant est entre bonnes mains ; mais elle doit être étudiée encore, et appuyée, cette fois, non sur des présomptions ou des déductions, mais sur des documents authentiques. A la suite des discussions passionnées, soulevées par ce point d'histoire, il ne faut laisser jour à aucune objection et apporter d'autres raisons que les *on dit* de tels ou tels.

Espérons que l'auteur de *la Vérité sur l'origine et la patrie de Christophe Colomb* reprendra bientôt sa thèse, pour la mettre en pleine lumière, de façon à défier désormais toute tentative d'appel ou de recours en cassation devant le tribunal de l'histoire.

S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO.

Digitized by Google

CHRONIQUE

LE CONGRÈS DE REDON

(*4-11 septembre 1881.*)

I

« Les congrès se suivent et se ressemblent; » du moins on le dit: est-ce bien exact? Pour nous, qui avons suivi ceux de l'Association bretonne, Landerneau avait à nos yeux une tout autre physionomie que Quintin; et Quintin de son côté une tout autre physionomie que Redon. Le Congrès de Landerneau (le dernier que le regretté M. de Kerjégu ait organisé) était avant tout agricole; celui de Quintin était un Congrès brillant; Redon a eu un Congrès de travail. Si nous disions un Congrès *laborieux*, notre pensée serait obscurément, et même d'un côté inexactement rendue, car jamais Congrès ne s'organisa plus facilement qu'à Redon. A vingt-quatre ans de distance, l'Association bretonne revenait, pleine d'heureux souvenirs, encore reconnaissante d'un accueil empressé, cordial, chaleureux: ces souvenirs se sont trouvés des réalités, renouvelées en 1881. Dans toutes les classes sociales, dans tous les partis, le Congrès n'a trouvé que sympathie et concours. M. le Maire de Redon en a été élu à bon droit président, et cet hommage était dû presque autant à la population qu'il représente qu'à sa propre personne. Nul n'ignore que M. Joseph Desmars est un archéologue fort distingué, tant au point de vue des antiquités locales qu'au point de vue de ses recherches sur l'âge de la pierre éclatée et de la pierre polie, en France, en Angleterre et dans les pays Scandinaves. — La section d'Archéologie avait donc là un auxiliaire précieux.

Nous avons tort de dire que les Congrès de l'Association bretonne ne

Digitized by Google

se ressemblent pas. Quiconque y a pris part pendant quelques années, leur reconnaît bien vite un caractère commun. A chacune de ces réunions préside une cordialité qu'il serait difficile de retrouver ailleurs. Chacun met de côté ses préférences politiques, ses passions, ses préjugés, pour travailler au succès de l'œuvre commune. Tout ce qui divise demeure à la porte : les exagérés, à quelque couleur qu'ils appartiennent, se sentent, dans cette atmosphère pacifique, tout dépaysés. Oui, ils le sentent : ou bien ils se modèrent d'eux-mêmes, ou bien ils s'en vont.

Cette unité dans l'œuvre que poursuit l'Association bretonne, elle la doit aux hommes qui la dirigent depuis tant d'années et que les assidus de ses Assises annuelles retrouvent à chaque session : à son président d'abord, à cet illustre Rieffel, doyen des agriculteurs de France, honneur de l'Alsace et de la Bretagne, dégagé de tous les partis pris, honoré également de tous les soldats sous quelque drapeau qu'ils servent. A Redon, nous avons été heureux de retrouver, groupés autour de lui, plus décidés que jamais à le suivre dans la voie parcourue pendant tant d'années, les hommes qui font, dans nos Assemblées politiques et dans nos Sociétés savantes ou agricoles, l'honneur de notre chère province.

II

Comme de coutume, nous nous attacherons particulièrement aux travaux de la section archéologique. La section agricole a ses organes spéciaux, techniques. Pourtant, sous peine d'être incomplet, nous ne pouvons passer sous silence ni les exhibitions de produits et d'instruments agricoles, ni le concours hippique, menés avec l'entrain que l'on connaît, et très réussis. Les orateurs de la section, MM. Limon, Kersanté, Abadie, ont leur réputation faite ; ils *disent* presque aussi bien qu'ils *font* : et c'est assez rare par le temps qui court, l'inverse étant plutôt de règle.

Rarement la section d'Archéologie a tenu autant de séances : elle en a eu tout juste dix, toutes très remplies, toutes suivies avec beaucoup de zèle par un public nombreux et varié. Les séances du matin avaient lieu à la mairie de Redon, celles du soir dans l'immense salle du Collège. Le Supérieur de cet établissement si cher à beaucoup de nos lecteurs, connu au moins de tous, a exercé la plus large hospitalité envers l'Association bretonne et envers beaucoup des associés. — La semaine suivante, le Congrès était remplacé, dans ce même collège,

Digitized by Google

par cinq cents soldats : qu'il s'agisse de la Bretagne ou de la France, Saint-Sauveur est une de ces maisons toujours ouvertes, toujours animées du patriotisme le plus élevé.

Dans les séances du matin, selon l'usage, on a traité les questions un peu trop ardues pour être goûtées par le public du soir. MM. Orieux et Kerviler ont discuté la question de l'ancienne géographie armoricaine, concurremment avec M. de la Borderie et avec M. de la Sicotière, sénateur de l'Orne. M. Pitre de Lisle a produit ses beaux mémoires sur le menhir de Locmariaker (qu'il propose de relever); sur la race à laquelle il faut attribuer les monuments mégalitiques, enfin sur les antiquités antérieures à l'âge de la pierre polie, antiquités qui font presque entièrement défaut sur notre sol. M. de la Monneraye a traité de la géographie celto-romaine ; M. Audran, de l'île de Sein ; M. de la Borderie, dans une causerie qui fera bientôt autorité, des origines chrétiennes de l'Armorique. MM. de la Villemarqué et Ernault ont parlé de la langue bretonne du pays de Batz, de la culture intellectuelle, (latine et bretonne), en Armorique, avant le XIIe siècle ; enfin, de quelques textes en langue bretonne antérieurs à ce même siècle.

Les réunions du soir ont commencé le jour même de l'ouverture du Congrès. M. l'abbé Euzenot a ouvert la session par un travail très complet, très clair, sur les cercueils de pierre du Morbihan. Dans les séances suivantes, le public qui suivait ces réunions avec une attention passionnée a successivement applaudi M. l'abbé Bossard, qui a écrit sur le Parlement de Rennes à la fin du XVIIIe siècle une excellente étude ; M. Robert Oheix, qui a promené ses auditeurs dans les chemins battus, mais encore attrayants, des légendes armoricaines ; M. du Laurens de la Barre, le conteur-fantôme, si bien nommé par M. de la Villemarqué « la petite flûte de nos congrès ». Dans une séance qui restera certainement comme l'une des plus brillantes à laquelle il nous sera jamais donné d'assister, M. de Kerdrel a développé, avec cette éloquence contenue et pénétrante que la France entière connaît, la lutte de Morvan contre Louis-le-Débonnaire ; et, complétant cette communication, M. de la Borderie a, de son côté, analysé la grande figure du Vercingétorix armoricain et décrit, en quelque sorte, étape par étape, la campagne de l'armée franque dans notre Bretagne en 818. Au reste, grâce à son érudition infatigable, M. de la Borderie a été tout le temps sur la brèche, un jour détaillant, comme il sait le faire, des chansons bretonnes, un autre jour mettant en lumière quelques points très piquants de l'histoire industrielle de la province ; ou bien encore passionnant ses auditeurs pour la conservation de nos vieilles églises, à propos de destructions irréparables ou préméditées.

Digitized by Google

Voilà, sans que nous cherchions à tout rappeler, les principales communications auxquelles le Congrès de Redon a donné lieu. On voit si nous avions raison de dire que le temps a été mis à profit !

L'excursion du mercredi avait Châteaubriant pour but. Probablement ce sera dans cette antique cité que se réunira le Congrès de 1882. M. l'abbé Goudé ne sera plus là, malheureusement, pour servir de guide et de cicerone aux associés.

Les Bibliophiles bretons, qui ont pris l'excellente habitude de tenir chaque année une réunion pendant le Congrès de l'Association bretonne, se sont réunis à Redon le mardi, en grand nombre, et des personnes sympathiques à la grande entreprise qu'ils poursuivent, s'étaient jointes à eux. Les communications et les exhibitions ont fort intéressé ce public d'élite ; M. Émile Grimaud l'a charmé en lisant avec un art consommé quelques vers de M. Joseph Rousse.

Redon avait fait, en 1857, l'objet d'une étude détaillée ; il n'y avait plus lieu de la reprendre. L'excursion traditionnelle dans la localité où le Congrès se réunit aurait donc été sans objet, si la ville de Redon, par les soins d'une commission locale, n'avait disposé une exposition où l'art et l'archéologie, savamment mêlés, formaient un très agréable ensemble. Un des membres les plus éminents de l'Association, M. le comte de Rorthays, a rendu compte, à la séance du samedi soir, de l'examen auquel cette exposition avait donné lieu. Le sujet était riche assurément, mais il n'est pas donné à tous les orfèvres de savoir sertir un diamant, et nous saurons désormais que, comme critique d'art, M. de Rorthays, qui a déjà donné la preuve de tant d'aptitudes diverses, sera encore au premier rang quand il le voudra.

III

Nous ne serions point complet, si nous quittions le Congrès de Redon sans dire un mot des élections... Qu'on se rassure, ces élections n'ont rien de commun avec la politique. Le bureau de l'Association bretonne, en fonctions depuis quatre ans, était parvenu à l'expiration de ses pouvoirs. Les élections se sont faites à l'unanimité. Nous félicitons vivement les membres de l'Association du tact avec lequel ils ont su y procéder et des choix qu'ils ont faits. Une fois de plus, ils ont planté sur leur plus haut rempart le drapeau pacifique de M. Rieffel ; ils ont tenu à honneur de demeurer fidèles à cet homme de bien, d'éviter tout ce qui aurait pu sembler, de près ou de loin, une

Digitized by Google

manifestation de parti. Les autres choix ont été inspirés par le même sentiment : MM. de Châteauvieux, de la Villemarqué, Haugoumar des Portes, de Lareinty et de Carcouet demeurent en fonctions ; M. du Breil de Pontbriand, qui demandait depuis longtemps son successeur, a été remplacé par M. Kersanté; M. de la Borderie est devenu sous-directeur de la classe d'Archéologie, M. du Laurens de la Barre, secrétaire, et M. Oheix, secrétaire-adjoint de la même classe. C'est dire qu'on a voulu, avant tout, faire remplir chaque fonction par quelqu'un qui y fût propre, sans autre préoccupation. Voilà de bons sentiments, de bonnes œuvres, et nous souhaitons à l'Association bretonne la longue vie, le succès, la prospérité auxquels elle a droit. Le vaisseau est solide ; il se confie à un sage pilote ; il embarque de nouveaux et vigoureux rameurs ; il joint à leur zèle l'expérience des vieux matelots conservés ; il écrit sur la flamme de son pavillon : « Pas d'esprit de parti » : puisse-t-il avoir, sur nos mers agitées, une brillante et durable fortune !

LOUIS DE KERJEAN.

— Nous avons le vif regret d'annoncer la mort de M. l'abbé Goudé, chanoine honoraire, ancien supérieur du collège Sainte-Marie, à Châteaubriant, qui a écrit, avec M. l'abbé Guillotin de Corson, l'histoire de cette petite ville, et qui nous a fait l'honneur de collaborer plusieurs fois à la *Revue*.

M. l'abbé Charles Goudé était né à Nantes en 1822.

— Nous avons aussi à enregistrer la mort de M. Adolphe Bobierre, directeur de l'Ecole des sciences et des lettres de Nantes, chimiste des plus distingués bien connu dans tout l'Ouest, et celle de M. le docteur Oheix, conseiller général de Savenay, père de notre collaborateur et ami, M. Robert Oheix.

— Dans sa séance du 31 août, le Conseil général de la Loire-Inférieure a élevé de deux cents à mille francs la subvention qu'il faisait à M. Alfred Caravaniez, de Saint-Nazaire, dont le *Cathelineau jurant de défendre sa foi* a obtenu, comme nous l'avons dit, une mention honorable au dernier Salon, et qui a remporté à l'Ecole des Beaux-Arts la première place, au concours de sculpture de fin d'année.

Le Conseil général ne pouvait pas mieux faire.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

ANNUAIRE DE LORIENT ET DE SON ARRONDISSEMENT POUR 1881. (16e année.) In-16, 213 p. Lorient, imp. Colignon et Vézin.

BATEAU (LE) D'EMERIAN; par Mme Mélanie Waldor. In-12, 120 p. Limoges, lib. E. Ardant.

CÉSAR CHEZ LES VÉNÈTES; par Eugène Orieux, agent-voyer en chef de la Loire-Inférieure. In-8o, 38 p. et 3 cartes. Nantes, Imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

Extrait du *Bulletin de la Société archéologique de Nantes.*

CHASSE (LA) AU ROI, par Paul Féval. In-18, jésus, 423 p. Paris, lib. Palmé.

CHOIX (LE) D'UN ÉTAT; par Mme Mélanie Waldor. In-12, 120 p. Limoges, lib. E. Ardant.

CONVERSION (LA) D'UN ROMANCIER; par Paul Féval. In-32, 4 p. Paris, lib. de la Société blibliographique.

DE QUELQUES SINGULARITÉS LONGTEMPS USITÉES DANS LA REPRÉSENTATION DE LA NATIVITÉ DE N.-S.; par M. le comte de Grimouard de Saint-Laurent, de la Société de Saint-Jean. In-8o, 58 p. avec fig. et pl. Arras, imp. Laroche.

Extrait de la *Revue de l'Art chrétien*, 2e série, t. 13-14.

DEUX MÈRES; par Mme Colomb. 3e éd. In-8o, 300 p. avec 133 vign. Paris, lib. Hachette..... 5 fr.

GUIDE (LE) DU PREMIER AGE; par l'abbé F. de Lamennais. Ed. augm. de la sainte messe. In-32, 192 p. Limoges, lib. E. Ardant.

ORPHELINE (L') DE CARNAC, études de mœurs bretonnes; par Eugène Parès. In-12, 81 p. et gravure. Paris, Lille, lib. Lefort.

ŒUVRES CHOISIES DE CHATEAUBRIAND, précédées d'une notice sur sa vie et d'une analyse de ses ouvrages; par A. de Solignac. Gr. in-8o, 239 p. Limoges, lib. C. Barbou.

PIERRE BRISSOT, professeur de philosophie à la Sorbonne, puis professeur à la Faculté de médecine de Paris; par C. Merland. In-8o, 40 p. Nantes, imp. Ve Mellinet.

Extrait des *Annales de la Société académique de Nantes*, 1880.

PIERRE ET PAUL; par Alfred de Courcy. In-8o, 25 p. Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée.*

POÉSIES; par Joseph Rousse. In-8o, 8 p. Nantes, imp. Ve Mellinet.

Extrait des *Annales de la Société académique de Nantes*, 1880.

POUILLÉ HISTORIQUE DE L'ARCHEVÊCHÉ DE RENNES; par l'abbé Guillotin de Corson, chan. hon. T. 2 : Monastères. In-8o, VIII-792 p. Rennes, lib. Fougeray; Paris, lib. Haton. 10 fr.; pour les souscripteurs, 7 fr. 50. Titre rouge et noir.

Digitized by Google

LÉGENDES ARMORICAINES

Les traditions populaires que l'on peut recueillir et étudier en Armorique se rattachent toutes soit à des êtres surnaturels, — soit à des personnages romanesques, — soit à des lieux et à des personnages historiques.

I. — *Légendes concernant des êtres surnaturels.*

§ 1

Parmi les êtres surnaturels, les fées ont eu, plus que tous autres, le privilège d'occuper et d'exciter l'imagination de nos pères. Ils ont créé de toutes pièces ces femmes mystérieuses qu'aucune idée religieuse ne consacre, êtres mal définis qui flottent dans la brume entre la terre et le ciel, sans ailes comme les anges, moins malfaisants que les démons. Les Celtes avaient associé les fées au culte qu'ils rendaient aux fontaines ; le christianisme a tourné ce culte vers Dieu, en donnant un patron à chacune des sources qui étaient précédemment honorées. Mais le christianisme a moins atteint les fées que les dieux adorés avant lui, précisément parce que, païens ou chrétiens, les Bretons ne mettaient pas les fées dans l'Olympe, et ne les mettent pas davantage dans le paradis. Aussi retrouve-t-on encore fréquemment des eaux qui ont gardé l'ancien vocable. Ainsi, non loin de Redon, à Jans, au centre de nombreux monuments mégalithiques, on rencontre l'*Etang des Fées* ; et dans la forêt de Juigné, une pittoresque fontaine nommée le plus souvent *Fontaine des Ermites*, est quelquefois appelée aussi *Fontaine des Fées*. — En cherchant bien, on recueillerait sans doute des contes et des légendes relatifs à cette fontaine et à l'étang de Jans.

Digitized by Google

§ 2

Avec les fontaines, ce sont les pierres qui paraissent avoir été mêlées de plus près au culte des Celtes, et les mégalithes ont aussi conservé çà et là des dénominations qui rappellent les fées.

Ici encore, la conversion de l'Armorique au christianisme a effacé la plupart de ces attributions et leur en a substitué de nouvelles. Ainsi, à Ponchâteau, une pierre levée se nomme le *Fuseau de la Madeleine* : elle est voisine du calvaire et de la chapelle élevés par le P. Grignon de Montfort ; ainsi encore à Silfiac, près le village du Moustoir, on montre la *Quenouille du diable* ; dans la forêt de Coulon, près du village de la Chapelle-ès-Orève, un menhir renversé s'appelle le *Grès de saint Méen*. Le grand abbé, dit-on, aiguisa un jour sa hache sur cette pierre, puis ayant balancé son arme, la lança dans les airs en criant : « Où ma hache « tombera, je bâtirai ! »

Les mégalithes ont souvent reçu chez nous des patronages plus profanes ; il ne manque pas de pierres désignées sous le nom de *gravier de Gargantua*. Le géant les aurait trouvées dans son soulier et les aurait jetées à terre. Il y a lieu de remarquer que l'on rencontre ces *graviers de Gargantua* surtout sur les côtes. M. Sébillot ne nous donnera-t-il pas quelque jour l'histoire de toutes ces pierres ?

D'autres mégalithes ont encore reçu des noms poétiques, ceux par exemple que l'abbé Mahé nomme *Mendogan* : ces pierres branlantes semblent avoir été destinées chez les peuples de race celtique, en Angleterre comme en Armorique, à consulter le sort sur la fidélité des femmes.

Pourtant, malgré les diverses attributions sacrées ou profanes, récentes pour la plupart, les *Roches aux Fées* sont encore fort répandues dans notre pays. Une des plus remarquables, autant par le nombre des pierres restées debout que par la magnificence du site et le pittoresque des détails, est située à huit lieues de Rennes, en la commune d'Essé. Ogée a commis à ce sujet une assez curieuse

Digitized by Google

balourdise: « Les gens des environs, dit-il, veulent que ce soit « un ancien temple des *Fées*, pour lesquelles leurs ancêtres « avaient beaucoup de vénération : opinion ridicule, mais peu « étonnante si l'on fait attention que ce sont les paysans les plus « grossiers qui pensent ainsi. Les *gens sensés* (ajoute-t-il avec une « fatuité superbe) croient que ce monument est le tombeau *d'un* « *général* ROMAIN. » — « Je laisse à choisir ici, remarque M. de la « Borderie, laquelle est la plus *grossière*, de la poétique légende « des paysans ou de la bévue pédantesque des *gens sensés*. »

§ 3

Les fées jouent, dans les légendes armoricaines, un autre rôle encore ; mais ce rôle ne leur est pas exclusif. Elles le partagent avec les anges, avec les saints, surtout avec le diable ; les unes et les autres passent pour avoir été les architectes et les constructeurs de quantité d'édifices.

Ainsi, près du bourg de Saint-Alban, sur le bord d'une voie romaine, on admire une chapelle dédiée à saint Jacques, « joli édi- « fice du XIIIe siècle, dont la tour inachevée, couronnée d'églan- « tiers et d'œillets sauvages, abrite un porche décoré de sculptures « fort remarquables. » Les habitants du pays racontent, que ce porche fut élevé par des fées, qui avaient projeté d'y fixer leur séjour. Au plus fort de leur travail, elles revenaient, apportant des matériaux, des pierres que leurs baguettes sculptaient au simple toucher, quand elles aperçurent une pie morte, tombée au milieu du sentier.

Effrayées, les fées interrogèrent une vieille femme qui filait au soleil, assise au seuil de sa chaumière.

— On meurt donc, dans ce pays-ci ? demandaient-elles avec angoisse. En vous voyant si décrépite et pourtant vivante, nous pensions que la mort, en cette région, avait perdu ses droits...

— Vous vous trompiez, répondit la vieille ; ici comme partout on meurt ; mon tour est passé depuis longtemps sans doute, mais il viendra, et j'attends.

Digitized by Google

Alors les fées disparurent, laissant leur travail imparfait; et personne jusqu'ici n'a osé l'achever [1].

Cette fable est évidemment très moderne, postérieure de beaucoup à la chapelle qu'elle concerne. — Nous l'avons retrouvée récemment dans le *Roman d'Aquin*. L'ingénieux auteur de la chanson de geste que la *Société des Bibliophiles bretons* vient d'éditer pour la première fois, applique cette légende à la célèbre *Ahès*, laquelle se confond presque toujours, dans les traditions populaires, avec Dahut, la fille du roi Gradlon [2]. « La tradition d'Ahès « se retrouve, en Bretagne, près des vestiges antiques de nature « à frapper l'imagination populaire, des restes des voies romaines « encore appelées *hent Ahès*, chemins d'Ahès, des ruines d'édifi- « ces ou de villes, *Castel Ahès*, *Ker Ahès*. C'est toujours, à peu de « chose près, la légende de la chanson d'Aquin. Une princesse puis- « sante, vivant depuis des siècles, croit ne jamais mourir et en- « treprend des travaux prodigieux, routes sans fin, murs indestruc- « tibles, interrompus par quelque circonstance puérile comme la « rencontre de l'oiseau mort, qui rappelle la fin des êtres et la « vanité des choses. Tel est ce mythe, dont on ne connaît pas de « mise en œuvre plus ancienne que celle du trouvère auquel « nous devons le *Roman d'Aquin* [3]. »

II. — *Légendes concernant des personnages romanesques.*

Les personnages romanesques tiennent de près aux fées, puisque les uns et les autres descendent d'un auteur commun : *l'Imagination*.

§ 1

En tant que héros de roman, le roi Arthur a laissé plus de souvenirs que personne ; presque tous ces souvenirs ont été recueillis et même utilisés, soit pour la critique littéraire par M. de la Villemarqué, soit pour la critique historique par M. de la Borderie, — sans oublier les écrivains moins connus qui se sont oc-

[1] M. G. du Mottay, *Côtes-du-Nord*, p. 18.
[2] V. Albert le Grand, édit. de M. de Kerdanet, p. 57 (*Vie de saint Guennolé*).
[3] Joüon des Longrais, *Roman d'Aquin*, introd., p. LV.

Digitized by Google

cupés à divers titres du roi quasi-fabuleux qui a donné son nom à tout un cycle.

Il ne sera pas déplacé ici de rappeler qu'en 916 une donation fut faite à l'abbaye de Redon devant l'église *Sancti Aelwodi*, maintenant Saint-Dolay. D'après les aveux les moins récents, le territoire de cette antique paroisse était presque aussi couvert de bois qu'une forêt, et une futaie portait le nom de *Bosquet de la Table-Ronde.*

D'autre part, de vieilles légendes font résider le roi Arthur et ses romanesques héros au château de Kerduel, en Pleumeur-Bodou. — Kerléon, avec ses imposantes ruines, avec l'amphithéâtre que le peuple nomme encore la *Table ronde d'Arthur*, affiche les mêmes prétentions, appuyées sur plus d'indices ; beaucoup d'autres localités réclament l'honneur d'avoir vu fixé chez elles, à demeure ou du moins provisoirement, le « fauteuil de joncs verts » chanté par les Bardes : toutes ont sans doute également raison, ou si l'on veut, également tort. — A une époque, le roi Arthur était tellement entré dans toutes les mémoires ou, pour mieux dire, dans tous les cœurs, qu'il a été sculpté, à la fin du XIe siècle, la couronne en tête et l'épée à la main, triomphant d'un dragon avec l'aide de saint Efflam, au porche de l'église de Perros, près Lannion [1]. Il était alors mêlé à toutes les légendes, pieuses ou profanes ; et les légendes, c'était toute l'histoire : il y a bien peu de temps que la critique a repris, sur ce terrain envahi par une végétation luxuriante, une partie des droits qui appartiennent à la culture rationnelle.

Arthur passe encore pour avoir séjourné et tenu sa cour au château de Joyeuse-Garde. De cette demeure, illustrée par les romans de chevalerie, il ne reste plus qu'un portail ogival du XIIIe siècle, couronné d'arbustes, festonné de guirlandes de lierre, et sous un amoncellement d'informes débris, un mystérieux souterrain en plein cintre. On rencontre ces restes méconnaissables dans la forêt de Landerneau, reste elle-même, et reste bien réduit, de celle qui

[1] M. de la Villemarqué, *Les Romans de la Table ronde et les Contes des anciens Bretons*, p. 25.

Digitized by Google

s'étendait, à des époques historiques, jusqu'aux portes de Brest.

D'après les légendes, plutôt littéraires que populaires, Joyeuse-Garde se nommait d'abord Douloureuse-Garde. Quarante géants défendaient cette forteresse. Lancelot du Lac s'en empara seul, et les fêtes qu'il y donna ensuite à tous les paladins firent changer le nom du château.

Là, — toujours d'après les romans, — se sont passées maintes scènes trop souvent décrites pour que nous y revenions : entre autres la visite de Tristan de Léonais et d'Yseult *la blonde*; l'épreuve du *court-manteau* imposé par Arthur aux dames de sa cour; le séjour de Geniévre enlevée à Arthur, et la réconciliation imposée par saint Gildas à l'offenseur et à l'offensé.

§ 2

L'île Tristan aurait emprunté son nom justement à ce même Tristan de Léonais, l'un des compagnons d'Arthur, l'un des plus célèbres chevaliers de la Table Ronde. Il avait, par mégarde, partagé le breuvage amoureux destiné au roi Marc'h. Comme l'a dit joliment M. de Courcy, « cette distraction fut la cause première des « infortunes conjugales de ce monarque. » — Marc'h (en français *cheval*) avait sa demeure sur l'emplacement du village actuel de Poulmarc'h, et si nous nous arrêtons un instant à lui, ce n'est pas à cause de la blonde Yseult, c'est à cause de la légende de Marc'h, encore populaire dans le pays qu'il est censé avoir habité. On sera sans doute frappé comme nous des analogies qui existent entre cette légende et la légende classique du roi Midas.

De même que Midas avait des oreilles d'âne, Marc'h avait des oreilles de cheval. De même que Midas, il faisait périr tous ses barbiers, de peur qu'ils ne découvrissent le secret. L'un deux pourtant fut épargné, ayant juré de se taire ; mais

Rien ne pèse tant qu'un secret :
Le porter loin est difficile aux dames
Et jes ais même, sur ce fait,
Bon nombre d'hommes qui sont femmes...

Digitized by Google

Le barbier de Marc'h, comme celui de Midas, était de ces bavards si communs au temps de Lafontaine, — si rares aujourd'hui Il confia son secret, — toujours comme le barbier de Midas, — aux sables du rivage; trois roseaux poussèrent en ce lieu, et les Bardes (c'est ici que la légende prend sa couleur locale) s'étant justement trouvés à faire de ces trois roseaux des anches de hautbois, quand on voulait en jouer, les instruments redisaient d'eux-mêmes: «Marc'h, le roi de Poulmarc'h, a des oreilles de cheval [1]. »

Voilà, on nous nous trompons fort, une réminiscence classique, bien caractérisée; nous ne sommes pas surpris précisément de la rencontrer dans les romans de chevalerie, remplis d'amplifications imitées des Grecs et des Latins, mais nous demandons comment cette réminiscence a pu pénétrer dans les masses et persister dans les souvenirs populaires. Faudrait-il, pour l'expliquer, remonter à l'origine de ces mythes et, renversant la proposition qui s'est présentée d'abord à tous les esprits, faire de la légende de Midas non pas la source, mais l'imitation de la légende de Marc'h? — Nous laissons à de plus savants le soin de résoudre ce problème.

§ 3

Comme les rives de l'Océan, le Centre-Armorique a ses légendes relatives aux héros de romans. Aucune région n'en est plus pénétrée que l'ancien *Poutrecoet* (*Pagus trans sylvam*), le vaste et sombre massif forestier qui, pendant tant de siècles, couvrit de ses profonds ombrages, au cœur de la péninsule, trente lieues de long sur quinze de large ; là fut Barenton, la merveille de Brécilien.

Les habitants de ces lieux si longtemps enchantés ont bien perdu le souvenir des prodiges que l'imagination de leurs pères a poétiquement exagérés et développés ; à peine en ont-ils conservé, dit-on, une impression fugitive. Si nous en parlons, c'est pour faire remarquer que toutes les merveilles de Barenton ont eu peut-être, à l'origine, avant que les romanciers de profession s'en mêlassent, leur source dans des phénomènes naturels. M. l'abbé Piéderrière, alors recteur de Saint-Gravé, écrivait en 1868 :

[1] Voy. M. P. de Courcy, *Finistère*, p. 13.

Digitized by Google

« Quand le soleil, par les belles matinées du printemps, lance ses « rayons lumineux partout, vous voyez parfois les environs de « Baranton couverts d'un gros nuage qui se traîne lentement et « majestueusement sur terre. Il est nuancé de mille couleurs ; « tantôt il s'élève sur la crête de la forêt, y reste, ou disparaît ; « tantôt il redescend. Suivant ses marches ou contre-marches, il « annonce le beau temps, l'orage ou la pluie. Bien des fois, je me « suis trouvé au milieu de ce nuage, qui n'est pas toujours sans « quelque charme, et, une fois surtout, je me sentis comme effrayé « par la perspective d'une sorte de féerie qui frappait mes yeux : « c'était étrange. Oui, j'affirme qu'il y a eu là des effets de mirage. « Je crois que le fait indiqué dans le dictionnaire d'Ogée est cer- « tain. J'ignore si le drainage du marécage aura fait disparaître en- « tièrement les phénomènes de mirage [1].»

Ce mirage, l'imagination du peuple et les exagérations des poètes brochant sur le tout, explique bien des choses. Ce qu'il n'explique pas, c'est qu'on ait créé de toutes pièces, avec ce seul nom de Barenton emprunté à la fontaine enchantée, la légende absolument fabuleuse d'un saint, saint Barenton ou Barintus, patron de la fontaine, et disciple de saint Brendan. C'est lui qui aurait découvert l'Ile Délicieuse, la Terre de Promission, par delà les océans et les brumes de l'Ouest ; c'est lui qui aurait ouvert à son maître la route de ces terres idéales où toutes les lois de la vie matérielle étaient suspendues ; le premier, il aurait effectué ces voyages fantastiques où l'on a voulu voir les hardis moines irlandais visiter l'Amérique, des siècles avant Christophe Colomb [2].

§ 4

C'est dans une région, somme toute, assez restreinte que se trouvent concentrées, mêlées au souvenir confus d'âges plus lointains, de poétiques traditions sur Brécilien.

[1] *Revue de Bretagne et de Vendée*, avril 1868, p. 279.

[2] V. Ozanam, *Du progrès dans les siècles de décadence ;* — et E. Renan, *Poésie des races celtiques.*

Digitized by Google

En Tréhorenteuc, tout près d'un monticule couronné par trois tumulus et surnommé la Butte-des-Tombes, on a montré à M. de la Villemarqué le *Val sans retour*, ce val où, par les enchantements de sa mie Viviane, Merlin dort depuis huit siècles sous un buisson d'aubépine fleurie.

Le nom et le souvenir de Merlin l'Enchanteur, le Prophète, le Barde, sont aujourd'hui bien effacés dans la mémoire populaire. Pourtant, un certain nombre de sites ont gardé son nom, et nous pouvons indiquer, dans la chaîne des montagnes d'Arrez, sur une croupe qui domine le bassin de l'Oust encore tout près de sa source, dans la commune du Quillio, un rocher de formes étranges, très haut et déchiqueté bizarrement, nommé le *Rocher Merlin*. Creusé, à l'orient, en forme de caverne, il est plus qu'à demi comblé. On raconte que Viviane consent parfois à dénouer, pour vingt-quatre heures tout juste, les chaînes de fleurs dont Merlin s'est lié lui-même pour l'amour d'elle, et qu'il vient dormir dans cette caverne lorsque la nuit le surprend en chemin. Viviane lui donne ces heures de liberté quand il se contracte en Armorique un mariage où les époux, parfaitement assortis, seront aussi parfaitement heureux. Merlin apparaît alors, ajoute-t-on, non loin du rocher qui porte son nom, au milieu de quelques mégalithes renversés sur le sol, au sommet de la montagne ; ses cheveux blonds sont couronnés de genêts fleuris...

Ce détail nous frappe d'autant plus que bien loin de là, dans un canton du Finistère, — à Scaër, où les anciens usages sont particulièrement conservés, — on ne demande pas une fille en mariage sans avoir à la main une branche de genêt fleuri, symbole d'union et d'amour [1].

§ 5

Faut-il placer près de Merlin le paladin Roland ? Roland appartient-il à la poésie, ou à l'histoire ? Le dernier commentateur de la *Chanson de Roland*, M. d'Avril, estime que « Roland est un

[1] V. Pol. de Courcy, *Finistère*, p. 34 et s.

Digitized by Google

« personnage à peine historique. » — Le patriotisme, qui tire à soi tous les héros, est souvent ridicule ; nous serions pourtant fondés peut-être à revendiquer Roland pour l'Armorique. Le *Roman d'Aquin* fait naître Roland de Tïori, duc de Vannes, et de Baguehaut, sœur de Charlemagne. Un passage de *Renaus de Montauban* confirme cette donnée : Roland, parlant à Charlemagne, se fait connaître comme son neveu, né « en Bretaigne [1]. »

« La compilation de Girard d'Amiens se rapproche de la « même fiction. Tout en donnant à Roland un autre père, Milon duc « d'Angers ou d'Anglers, par une bizarrerie qui dénote l'interpo- « lation et le remaniement maladroit, elle place le séjour de la du- « chesse d'Angers, sœur de Charlemagne, à Vannes, la propre ville « du Tïori de notre chanson (*la Chanson d'Aquin.*) Il faut encore « rapprocher le « noble prince de Cornouailles » également époux « d'une sœur de Charlemagne, et père du « glorieux chevalier Ro- « land, fleur de toutes les vertus chevaleresques, » dans le récit « d'Ulrich Fûtrer [2]. Ces traditions, d'ailleurs, ne sont pas sans « fondement. Roland apparaît, dans le seul texte historique qui « fasse mention de sa mort, comme préfet des Marches de Bre- « tagne. « *In quò prœlio... Hrodlandus Britannici limitis præ- « fectus... interficitur.* (Eginhard, *Vita Karoli* M., Historiens, « V, 93, A). Un autre fait réel, la création par Charlemagne des « gouverneurs de Vannes [3], auxiliaires des préfets de frontières, « a pu entrer également dans la légende carolingienne de cette « province [4]. »

Quoi qu'il en soit de ces suppositions ; que Roland appartienne à la Bretagne par sa naissance ou par sa vie ; qu'il nous soit même, si l'on veut, complètement étranger ; — nous rencontrons sur la limite sud-est de l'arrondissement de Fougères, dans la commune de Dompierre-du-Chemin, un curieux souvenir du paladin. Les rochers du Saut-Roland forment deux énormes masses, pendant,

[1] Renaus, édit. Michelant, p. 119, 120.
[2] *Hist. poét. de Charlemagne*, p. 408 et s.
[3] Dom Morice, I, 25-28.
[4] *Roman d'Aquin*, introd., pp. LI et s.

Digitized by Google

l'une vis-à-vis de l'autre, aux flancs d'une vallée profonde creusée par la Cantache. Un abîme large d'au moins cent mètres sépare ces deux blocs gigantesques.

Le comte des Marches bretonnes, monté sur son cheval, arrive un jour, dit la légende, sur le bord extrême de cet escarpement. Le diable le met au défi de franchir l'espace qui sépare les deux rocs. Roland accepte le défi, lance son cheval, et franchit une première fois le précipice au nom de Dieu, retombant sain et sauf sur l'autre rive. Une seconde, au nom de la Vierge Marie, il atteint le bord opposé, avec autant de succès. Une troisième fois, invoquant la dame de ses pensées, il veut sauter... Les pieds de son cheval glissent et laissent sur la pierre la longue empreinte que l'on y voit encore... Cheval et cavalier roulent fracassés au fond de la vallée, qui retentit d'un éclat de rire diabolique.

La légende emporte avec elle plusieurs morales que nous ne nous amuserons point à chercher, et que ses auteurs n'ont sans doute point songé à y mettre ; elle a une autre conclusion, plus poétique. — Non loin des rocs du Saut-Roland, dans la même vallée, une pierre dite la *Roche-dégouttante* laisse suinter et couler incessament, goutte à goutte, une eau limpide qui s'est creusé à la longue un petit bassin dans le rocher. On vous dira que ces gouttes perlées sont les larmes d'une fée qui pleure éternellement la mort du lieutenant de Charlemagne, et l'on ajoutera : « Quand la pierre dégouttante tombera, le jugement viendra[1]. »

Cette légende ne vaut pas, sans doute, la *Chanson de Roland* ; mais, si nous ne nous faisons illusion, elle a encore son charme.

III. — *Légendes concernant des lieux historiques.*

Nous arrivons aux lieux et aux personnages historiques ; et tout d'abord nous signalerons, entre beaucoup d'autres, les traditions relatives à la prospérité de deux villes, Redon et Brest, en attirant l'attention sur les similitudes qu'offrent ces deux légendes. L'histoire, il est vrai, raconte d'une tout autre façon les origines

[1] V. P. de la Bigne-Villeneuve, *Ille-et-Vilaine*, p. 34.

Digitized by Google

de Brest et de Redon ; elle explique bien différemment leur accroissement et leur succès ; — le récit populaire n'en a pas moins sa valeur.

Il y eut un moment, dit-on, où Rieux eut sa place au rang des cités : Redon alors était une infime bourgade, ce qu'est à présent Rieux lui-même. — Un jour d'hiver, le Seigneur Jésus, sous la forme d'un petit enfant couché dans une nacelle, presque nu, grelottant de froid et mourant de faim, vint aborder sous les murs du château d'Alain-le-Grand, où des femmes lavaient du linge à la rivière. Vainement, il implora leur charité, elles ne voulurent ni le couvrir d'un vêtement, ni lui donner un morceau de pain, et bien plus, avec leurs battoirs, elle repoussèrent l'esquif au milieu du courant.

La marée montante porta la nacelle jusqu'au village de Redon où d'autres laveuses, aussi compatissantes que celles de Rieux l'étaient peu, recueillirent l'enfant, le réchauffèrent, le vêtirent, et lui présentèrent à manger. Reprenant alors la majesté divine qu'il avait un moment éloignée de sa face, le Sauveur dit à ces bonnes femmes de Redon :

— Rieux, qui déjà décroît, décroîtra plus encore, à cause de la dureté de ses habitants ; Redon, au contraire, prospérera d'âge en âge, et tandis que Rieux s'appauvrira d'un sou chaque jour, Redon s'enrichira d'autant[1].

Voilà pour Redon ; voici pour Brest.

Daoulas eut autrefois, comme Rieux, et peut-être à la même époque, une grande importance. Sur ce point, la légende serait plus facile à justifier pour Daoulas que pour Rieux. A chaque pas, autour de ce qui forme le bourg actuel, et notamment au point encore nommé la *Place du marché* (*Marc'hallac'h*), la pioche rencontre des débris considérables et des restes d'importantes constructions. Parmi ces débris, on montre la *masure des Sept Saints*, en racontant que, dans ce lieu, naquirent le même jour sept enfants, d'une mère déjà chargée de famille, et aussi pauvre que féconde. Les habitants de Daoulas, auxquels, ainsi qu'il arrive

[1] M. Aur. de Courson, *Morbihan*, p. 51.

Digitized by Google

souvent, la prospérité n'avait point enseigné la charité, effrayés de ce supplément de bouches à nourrir, chassèrent la mère et les enfants. En prenant la route de Brest, la pauvre femme se borna à murmurer :

« Brest croîtra, Daoulas déchoira; quand vous bâtirez une « maison, il en tombera trois. — *Brest var cresq; Daoulas var « discar; pa saofot eun ti, é couézo tri* [1]. »

Brest accueillit les réfugiés de Daoulas et les a longtemps honorés comme saints ; une rue porte encore leur nom, l'église des Sept-Saints les avait pour patrons. Aussi, depuis le jour où la prédiction fut faite, se réalise-t-elle à chaque moment : Daoulas ne décroît plus, ce serait difficile ; mais Brest élargit constamment sa ceinture, toujours trop étroite.

§ 2

Les traditions populaires s'appliquent encore bien plus fréquemment aux fondations de chapelles et de monastères qu'à l'origine et à la fortune des villes. Le plus curieux exemple que nous en ayons se rattache à la petite chapelle de Notre-Dame-de-Bethléem, en Plœren. On la rencontre en allant de Vannes à Sainte-Anne, sur le bord de la route qui fut autrefois une voie romaine. L'édifice actuel date du XVe siècle ; il remplace une chapelle qu'un sire du Garo, propriétaire du fief voisin, aurait élevée dans les circonstances que nous allons indiquer très brièvement, cette légende étant très connue. Deux anciens tableaux sur bois, maintenant encore accrochés dans la chapelle de Béléan, précisent les faits.

Le sire du Garo est prisonnier en Palestine avec son écuyer, aux environs de Bethléem. Enfermés tous deux dans un coffre de bois, ils doivent, le lendemain, ou bien être empalés ou bien renier Jésus-Christ. En cette extrémité, le sire du Garo fait vœu à Notre-Dame de lui élever une chapelle au Garo, si elle daigne le tirer d'un tel péril. Pleins de confiance, les prisonniers s'endorment tous deux. L'écuyer se réveille le premier et appelle son

[1] M. P. de Courcy, *Finistère*, p. 96 et 89.

Digitized by Google

seigneur : — « Ecoutez ! lui crie-t-il ; votre vœu a été entendu ! « Je reconnais la voix du coq de votre château. » — A ce moment, des paysans qui se rendaient au marché de Vannes, voyant ce grand coffre sur la route, l'ouvrent et délivrent les deux pèlerins.

Le sire du Garo se hâta de tenir sa promesse ; il avait déjà fait charger des chariots de tous les matériaux nécessaires, et ces chariots se dirigeaient vers son manoir, quand les bœufs, spontanément et sans entendre à aucun appel, prirent le chemin de la lande et s'arrêtèrent au lieu où le coffre avait été trouvé. C'est là qu'on édifia la chapelle ; c'est là qu'elle est encore.

« Chose curieuse ! Cette légende du sire du Garo est attribuée, « en Bourgogne, à François de la Palud, seigneur de Varambon, « lequel, en 1440, alla combattre, en Chypre, dans l'armée de « Jean II dont le soudan d'Egypte voulait renverser le trône. « Tombé, lui aussi, dans les mains des infidèles, la Palud avait « fait vœu d'élever une chapelle à la Sainte Vierge s'il revoyait sa « patrie. Or, s'étant endormi, comme le sire du Garo, le Bourguignon fut de même transporté en son pays, et s'y trouva, non pas, « il est vrai, dans un vieux coffre mais dans son propre lit, à côté « de sa jeune femme, qui réveillée en sursaut se précipita dans « la ruelle en appelant au secours. Ce récit, comme on le voit, « ressemble singulièrement à celui de la légende bretonne, laquelle « probablement avait pénétré dans la Bourgogne. Une circonstance vient confirmer, jusqu'à un certain point, l'hypothèse : « c'est que *Vanne* est le nom du castel où l'on fait arriver le sire « de la Palud [1]. »

Ces analogies sont bonnes à signaler, autant au point de vue des conclusions générales à tirer de cette étude, qu'au point de vue du fonds inépuisable de traditions possédé par l'Armorique : nous pourrions, sans nous appauvrir, en fournir toutes les provinces de France. L'imagination exubérante des vieux Celtes ne s'est pas altérée en nous ; à peine s'est-elle modifiée au contact de l'esprit gouailleur et frondeur que l'on nomme l'*esprit gaulois*.

[1] M. Aurélien de Courson, *Morbihan*, p. 34.

Digitized by Google

§ 3

Cette imagination ne s'est jamais plus librement donné carrière qu'à propos des cataclysmes où ont disparu quelques villes. L'hypothétique *Tolente* en est la preuve. M. Pol de Courcy, en remarquant l'unanimité, le détail, la multiplicité des traditions relatives à cette cité, dont l'existence n'est guère garantie que par Pierre Le Baud et Albert Legrand, s'est même demandé si l'existence, dans les environs de Plouguerneau, d'un établissement romain considérable n'était pas rendue vraisemblable par la voie partant de *Vorganium* (Carhaix), voie sur laquelle on trouve l'*oppidum* de Kerilien, la villa de Kerradennec et la colonne milliaire de Kerscao.

Mais, sans nous arrêter à Tolente, trois villes dont l'existence est en réalité très problématique, situées à trois points extrêmes de l'Armorique, sont demeurées célèbres par leur destruction : Herbauge, Is et Gardaine. Il ne sera pas sans intérêt de comparer les légendes relatives à ces trois catastrophes.

M. de Kersabiec a établi, concurremment avec l'abbé Aubert, contre Lobineau et Travers, ce qu'il y a de certain, de positif dans la disparition d'Herbauge : « Martin (de Vertou), envoyé par Félix, « son évêque, est venu prêcher dans la cité d'Herbauge, *Arbadia*... « Cette cité était près du Pont-Saint-Martin, au bord du lac...; ses « prédications furent sans succès, Dieu vengea d'une manière ter- « rible le mépris qu'on avait fait de sa parole. Nous pensons, en « outre, que la ville fut détruite par une affreuse tempête, des trem- « blements de terre et une inondation qui couvrit les marais de « Boulogne et de l'Ognon, et agrandit par un affaissement du sol « le lac qui existait peut-être déjà au confluent de ces rivières, « car il faut bien remarquer que la légende n'indique pas du « tout cette époque comme celle de sa formation [1]. »

Quand on songe aux inondations, aux tremblements de terre, aux submersions de grandes cités, aux désastres que saint Grégoire de Tours rapporte précisément dans le temps où disparut Herbauge, à la fin du VIe siècle (vers 580), on est encore plus disposé

[1] *S. Félix, évêque de Nantes*, p. 45.

Digitized by Google

à admettre les conclusions de M. de Kersabiec. Il est du moins positif que le lac de Grand-Lieu n'a pas toujours existé. — Quant à la tradition populaire, elle a, comme toujours, sur ce fait vrai brodé mille arabesques. Elle fait d'Herbauge, en tant que ville de luxe et de plaisirs, un tableau très curieux ; l'arrivée de saint Martin ses prédications inutiles sur la place publique, l'hospitalité qui lui est offerte, tout cela a une physionomie pittoresque et piquante. Le bois manquant pour chauffer le four et cuire le pain de ses hôtes, saint Martin coupe une ronce en quatre, la bénit et cette ronce, suffit à remplacer le combustible absent. Puis, quand Herbauge s'abîme dans les flots, saint Martin, fuyant avec ceux qui l'ont accueilli (comme Loth sous la conduite des anges), la femme se retourne, absolument comme dans la ruine de Sodome, et elle demeure, avec son fils, changée non pas en statue de sel, mais en pierre. La réminiscence biblique, l'amplification est ici flagrante.

Ce qui nous manque pour Herbauge — une tradition contemporaine, fixée au moyen des vers dans la mémoire du peuple,— nous l'avons pour la ville d'Is, parce que, depuis la catastrophe, la langue est demeurée la même jusqu'à nos jours. M. de la Villemarqué a publié le chant sur la *Submersion de la ville d'Is*, et comme ces compositions sont habituellement contemporaines du fait qu'elles rapportent, en attribuant celle-ci au VIe siècle, on arrive à conclure qu'Is et Herbauge ont dû disparaître au même moment, au sein probablement de ces grands cataclysmes dont Grégoire de Tours a parlé et qui semblent s'être étendus, par suite sans doute de phénomènes climatériques généraux, à l'Europe entière, au moins à la France, à la Suisse, et à l'Espagne.

M. de la Villemarqué a résumé en dix lignes l'*histoire* et la *légende* : « Il existait en Armorique, aux premiers temps de l'ère « chrétienne, une ville aujourd'hui détruite, à laquelle l'Anonyme « de Ravenne donne le nom de Chris ou Keris. A la même « époque, c'est-à-dire au Ve siècle, régnait dans le même pays un « prince appelé Gradlon et surnommé *Meur*, c'est-à-dire le grand. « Gradlon eut de pieux rapports avec un saint personnage, nommé « Gwénnolé, fondateur et premier abbé du premier monastère

Digitized by Google

« élevé en Armorique. Voilà tout ce que l'histoire nous apprend « de cette ville [1], de ce prince et de ce moine; mais les chanteurs « populaires nous fournissent d'autres renseignements. Selon eux, « Ker-Is ou la ville d'Is, capitale du roi Gradlon, était défendue « contre les invasions de la mer par un puits ou bassin immense « destiné à recevoir l'excédant des eaux à l'époque des grandes « marées. Ce puits avait une porte secrète dont le roi seul gardait « la clef, et qu'il ouvrait ou fermait quand cela était nécessaire. « Or, une nuit, pendant qu'il dormait, la princesse Dahut, sa fille, « voulant couronner dignement les folies d'un banquet donné à un « amant, déroba à son père la clef fatale, courut ouvrir l'écluse, « et submergea la ville. Saint-Gwénnolé passe pour avoir prédit ce « châtiment ... [2]»

Les détails fournis par la tradition varient, et tous sont dignes d'attention. Nous ne pouvons en signaler que quelques-uns : le faste que l'on prête à la cité d'Is laisse bien loin derrière lui les descriptions les plus pompeuses qui nous sont restées des villes anciennes ; c'était un séjour enchanté, le centre des plaisirs, des profusions, des vices et de toutes les pompes. Tous les arts s'étaient unis pour élever des monuments admirables, que les eaux soulevées jettent bas en un instant. Depuis lors Paris, dit un proverbe breton, est demeuré sans rival, et ce nom même de *Paris*, la capitale de la France le doit à la ville d'Is, dont elle égale les splendeurs... — Gradlon, en se sauvant à cheval, emporte sa fille en croupe : « Jette le diable à la mer ! » crie derrière lui une voix du ciel. Seulement au troisième ordre, répété avec un éclat terrible, Gradlon obéit, pousse Dahut dans les flots, et aussitôt l'inondation s'arrête... Gradlon, continue sa route jusqu'à Landevennec, laissant au village de Riz, sur un rocher, l'empreinte du sabot de son cheval [3].

[1] Il faut pourtant remarquer que l'Anonyme de Ravenne, qui écrivait au VIII siècle, n'a pu mentionner comme existante une ville détruite au V°, et que le *Chris* de ce géographe doit être une abréviation de *Cher-ès* ou *Ker-Ahès*, aujourd'hui Carhaix.

[2] *Barzaz-Breiz*, p. 39.

[3] V. P. de Courcy, *Finistère*, pp. 13-14.

Digitized by Google

La destruction d'Is a laissé des souvenirs tellement vifs dans l'imagination populaire, que les trois grandes branches de la famille celtique la racontent, chacune l'attribuant à son propre pays. En Irlande et en Cambrie, on montre des villes submergées comme en Armorique. Chez nous, les débris considérables signalés par le chanoine Moreau au XVIe siècle et disséminés sous les flots autant que sur la terre ferme, ont été depuis lors en partie détruits, sans avoir pourtant complètement disparu. La grande muraille subsiste en partie ; les substructions, les poteries, les briques, les carreaux, les médailles se trouvent à chaque pas sur le sol de Troguer et viennent ainsi donner un corps à la légende.

Gardaine nous est moins connue qu'Is, et même moins qu'Herbauge, en raison aussi de la disparition de la langue populaire, depuis lors. Sans cela, nous ne serions pas réduits à de très vagues traditions, vivantes dans les environs de Saint-Malo, et cela depuis des siècles.

De Cancale à Châteauneuf et à Dol, le pays a subi de fréquentes inondations ; dans les siècles passés, la mer y a opéré de grandes révolutions physiques. A l'une des extrémités de cette plaine, sous les collines de Châteauneuf, on trouve la *crevée* ou *mare Saint-Coulman*, sorte de lac qui mesure quatre kilomètres de large. Un solitaire qui évangélisa cette région et vécut en anachorète dans les forêts que le cataclysme de 709 [1] fit disparaître, a laissé là son nom. — D'après quelques-uns, ce lac aurait pour origine des travaux entrepris par les Romains pour exploiter une mine, ou l'affaissement d'un tertre qui fut jadis la bouche d'un volcan. — D'après les autres, les choses se seraient passées d'une façon autrement dramatique et mystérieuse.

Les traditions les plus étranges, les légendes les plus sombres flottent au sein des brouillards épais qui couvrent les rives du petit lac de Saint-Coulman. Le président de Robien écrivait, en 1756, dans sa *Description historique et topographique de la Breta-*

[1] Cette date est aujourd'hui très contestée, et la submersion de la baie du Mont-Saint-Michel, pourrait bien être antérieure aux temps historiques.

Digitized by Google

gne (toujours inédite) : « C'est encore une vieille tradition que « l'ancienne ville de *Neodunum* a été submergée dans cette « mare... Le peuple débite qu'au milieu est un gouffre d'une « profondeur extrême, et qu'on trouve sur ses bords des restes « de murs et les ruines d'une ancienne ville [1].»

Le *Roman d'Aquin* a fait usage des traditions courantes pour nous donner de la catastrophe un récit qui a son prix. Selon l'auteur inconnu de cette chanson, Charlemagne, après avoir conquis Aleth sur les Sarrasins, entreprend le siège de la fastueuse Gardaine, cité rivale, pour le luxe et la dissolution, d'Herbauge et d'Is elles-mêmes. Les assiégés se défendent au point de rendre la victoire incertaine. L'un d'eux décoche traîtreusement son dard et atteint Charlemagne entre les côtes. L'empereur tombe de cheval et reste longtemps évanoui. Les Français sont terrifiés ; les païens redoublent d'ardeur, saisissent le corps de Charles et vont l'emporter dans leur ville, quand les chrétiens, ayant à leur tête archevêques, évêques, abbés et autres clercs, le délivrent. Le roi sort de l'évanouissement qui s'est prolongé pendant toute cette scène, et transporté de fureur contre le traître qui l'a blessé, il se jette à genoux et maudit la ville de Gardaine. Il demande à Dieu, dans une longue oraison où, selon sa coutume, il insère force citations de l'Evangile, de confondre cette ville, de la ruiner sans qu'un seul des mécréants qui l'habitent en puisse sortir, sans qu'aucun homme puisse dans l'avenir l'habiter. — Bientôt commence un orage épouvantable. A minuit, sous l'effort des élements déchaînés, la ville s'écroule avec ses murs et ses forteresses. La mer sort de ses limites et envahit la contrée, engloutissant six lieues de large sur deux de long. Elle s'arrête au Terrain. Les Français tremblent de frayeur en voyant ce miracle ; plus de dix mille d'entre eux périssent noyés. La tempête et l'obscurité durent quatre jours. L'empereur lui-même est saisi d'effroi, en considérant l'effet de sa prière. L'inondation parvient jusqu'à lui. « Vous « avez trop bien prié, lui dit le duc Naimes ; voilà tous vos gens qui « périssent ! — Hélas ! répond Charlemagne, je n'ai pu mieux

[1] Bibliothèque de Rennes, ms. 179, T. II, p. 33.

Digitized by Google

« faire... » L'archevêque de Dol vient au secours de l'empereur; il gagne la campagne, et sous l'abri d'un oratoire improvisé à la hâte, il demande pieusement à Dieu d'épargner le reste des chrétiens. Le miracle ne se fait pas attendre; l'ouragan cesse, la mer regagne son lit, le soleil brille, les prairies reverdissent [1]. Mais Gardaine elle-même demeure sous les eaux, alors que le reste du pays reparaît à la lumière.

Pendant la nuit, à certaines époques de l'année, un mugissement lugubre semble sortir du creux de la *Mare Saint-Coulman* : c'est le cri du butor, répété par l'écho de ces vastes prairies; il se prolonge, avec un éclat sinistre, à des distances immenses. Les paysans, qui se signent à ce son effrayant, disent qu'un prêtre englouti au moment où il célébrait la messe, répète le *Dominus vobiscum* auquel on n'a pas répondu : il est comdamné à le crier éternellement. On appelle ce bruit le *beugle* de saint Coulman [2].

Nous avons cherché jusqu'ici et nous continuerons à rapprocher les légendes qui ont des traits communs; rappelons donc qu'à Constantinople, Sainte-Sophie a la sienne. Un prêtre, interrompu au milieu de sa messe par l'entrée des Musulmans dans la basilique, en 1453, se dirigea avec son répondant vers une des colonnes monolithes qui soutiennent la coupole. Cette colonne s'ouvrit d'elle-même pour les recevoir tous deux, et ils attendent là, le calice à la main, la victoire des Francs, la défaite de l'Islamisme et la conquête de Constantinople par les chrétiens, pour achever la messe commencée.

IV. — *Légendes concernant des personnages historiques.*

§ 1

Lorsque les traditions populaires ont trait à des personnages réels, à des personnages historiques, il faut distinguer la nature de ces personnages. Ainsi, à notre sens, elles méritent plus de créance quand il s'agit d'un saint; tous les droits de la critique res-

[1] Voy. *Roman d'Aquin, Introd.*, p. cxii et suiv. et note, p. 170.
[2] V. P. de la Bigne-Villeneuve, *Ille-et-Vilaine*, p. 55.

Digitized by Google

tant d'ailleurs saufs, nous nous défions au moins autant, sinon plus, d'une légende écrite que d'une légende transmise par tradition.

On ignore trop comment se sont faites les vies de saints qui nous sont parvenues, au moins en partie. D'abord les hérétiques et autres ennemis de l'Eglise se sont plu à les falsifier. Ce vilain métier, encore assez florissant dans les temps modernes, l'était bien autrement dans les temps anciens ; nous le voyons par les précautions qu'on prenait contre ces falsifications au VII• siècle (concile de Constantinople, canons 19 et 63).

Plus tard, vers le milieu du moyen-âge, s'introduisirent d'autres altérations, involontaires celle-là, mais beaucoup plus considérables, quand on prit l'habitude de confier les récits de la vie des saints à la mémoire des étudiants, chargés d'en rendre compte de vive voix ou par écrit dans les écoles. Chez plusieurs, l'imagination aidait singulièrement la mémoire ; chez les uns, l'ignorance confondait les temps, les personnes et les lieux; chez d'autres, le goût de la réthorique produisait de véritables amplifications. La pauvre vérité subissait là bien des genres d'outrages. Et les *copies* de ces étudiants, conservées souvent par mégarde, retrouvées plus tard dra des chercheurs dépourvus de critique, reproduites avec confiance, considérées comme dignes de faire autorité, ont donné la partie belle aux *dénicheurs de saints* [1]. Il faut beaucoup d'érudition et d'érudition sûre, encore plus de discernement, et surtout une haine invétérée du parti pris, pour arriver à démêler, dans ce que les anciens âges nous ont transmis, l'exact de l'inexact, le vrai du faux. Sans pousser jusqu'au bout ni la crédulité ni la défiance, le tout est de savoir distinguer où il convient de s'arrêter sur cette double pente : mais là comme ailleurs, dans les choses humaines, la juste mesure, le bon sens sont rares.

Etant données ces circonstances, on comprendra que nous accordions aux traditions orales une autorité presque aussi grande qu'aux légendes écrites ; nous ne leur accordons pas toute confiance, tant s'en faut ! mais juste la confiance qui leur est due, et

[1] Cf. *Saint Martin de Vertou*, par M. l'abbé Aubert, p. 48 et s.

Digitized by Google

nous les prenons pour sérieuses à trois conditions : — d'abord, qu'elles aient cours sur les lieux mêmes où les saints ont vécu, où les faits se sont produits ; — ensuite, qu'elles aient pour elles l'antiquité, la constance, la perpétuité sans variations essentielles, la généralité aussi ; — enfin, qu'elles ne soient pas en contradiction avec les preuves écrites contemporaines, quand celles-ci méritent elles-mêmes de faire autorité.

Nous avons assez parlé ailleurs des légendes populaires, de leur rôle en hagiographie, de leurs dangers et de leurs avantages, pour ne pas y revenir ici : il y aurait d'ailleurs encore trop à dire.

§ 2

Nous passons donc à celles de ces légendes qui ont trait à des personnages historiques autres que les saints.

En ce qui les concerne, la tradition a toujours ou presque toujours pour résultat d'ajouter à la vérité des détails apocryphes, des fictions ; de mêler des exagérations, des prodiges aux faits incontestables. La figure du héros nous arrive noyée dans un nuage. La multitude des légendes est telle que nous citerons ici peu d'exemples, et seulement pour vérifier le principe que nous venons de poser.

On rencontre à Roscoff un des édifices les plus négligés et pourtant, par ses souvenirs du moins, l'un des plus respectables de la Bretagne : la chapelle Saint-Ninien. Quand elle était ouverte au culte, les femmes dont les époux ou les promis étaient en mer balayaient la chapelle et jetaient la poussière du côté par lequel les bien-aimés devaient revenir, pour obtenir un vent favorable à leur voyage. Cette coutume tenait sans doute à l'origine historique de la chapelle, à la réputation aimable, au renom de l'infortunée princesse qui expia par tant de malheurs quelques inconséquences, une beauté souveraine, et la gloire d'avoir tourné toutes les têtes dans la cour la plus galante qui fut jamais. Lorsque Marie Stuart débarqua à Roscoff, en 1548, elle commanda d'élever une chapelle à saint Ninien, l'apôtre des Pictes et le

Digitized by Google

patron de son pays, au lieu où elle avait touché pour la première fois le sol du « beau pays de France, » qu'elle devait plus tard si amoureusement pleurer.

Voici où commence la légende : au point précis où débarqua la reine, sur le rocher où elle avait posé le pied, un peu au-dessous de la chapelle Saint-Ninien, on creusa dans la pierre l'empreinte de ce pied. L'empreinte, peu profonde, se voit encore. Mais ce fait est trop réel, trop terre à terre pour l'imagination roscovite, et l'on affirme gravement que le pied de Marie Stuart s'enfonça de lui-même dans le roc, comme dans la cire molle, et y laissa sa trace.

Edifiés que nous sommes sur la vérité de ce prodige et sur ce qui lui a donné prétexte, nous saurons comment expliquer quantité d'autres empreintes semblables, taillées de main d'homme pour rappeler un souvenir, et passées, grâce à la légende, au nombre des miracles. Ainsi une autre reine, la duchesse Anne, retenue en 1505 à Morlaix par une fluxion à l'œil gauche, et souhaitant se faire appliquer, — comme il est d'usage chez nous, en pareil cas, — le doigt de saint Jean-Baptiste honoré à Saint Jean-du-Doigt, voulut se le faire apporter. Mais saint Jean estimait sans doute que le service sollicité valait bien un déplacement et que la reine avait à se déranger plutôt que lui ; aussi, quand on ouvrit à Morlaix, la boîte d'or contenant la relique ; la boîte était vide... Le doigt se retrouva, à Saint-Jean, en son reliquaire ordinaire. — En 1489, pareil fait s'était déjà produit, quand les Anglais volèrent la relique pour en faire hommage à leur roi Henri VII.

La reine Anne se demanda peut-être si les chapelains de Saint-Jean, qui n'aimaient pas le déplacement de leur trésor, n'avaient pas aidé au miracle ; mais elle connaissait la foi et l'imagination de son peuple : elle préféra se déplacer et gagner Saint-Jean-du-Doigt. Arrivée à la lande de Festour, pour accomplir plus dévotement le reste du pèlerinage, elle descendit de litière à la croix dite encore *Croix de la Reine* (*Croaz ar Rouanez*) et, comme celui

Digitized by Google

de Marie Stuart, son pied a laissé une empreinte parfaitement nette sur les marches en granit du calvaire[1].

Libre à vous de croire au miracle, comme on le fait unanimement dans le pays, et de l'attribuer soit au pouvoir de saint Jean, soit à la sainteté de la pieuse Duchesse ; — mais ce qui est advenu pour le pied de la reine d'Ecosse nous rend un peu sceptique en ce qui concerne la reine de France.

Ceci ne veut pas dire que nous rejetions absolument l'origine merveilleuse de quelques empreintes : au sommet de la montagne des Oliviers, on vénère depuis dix-huit cents ans la trace laissée dans le roc vif par les pieds du Sauveur, au moment de son Ascension, et en Bretagne même, on va baiser au Croisic le lit de pierre où saint Goustan a imprimé la forme de son corps ; on honore au Mont-Dol l'effigie du pied de saint Michel quand il s'élança sur le mont Tumbe ; on visite en cent autres lieux des marques analogues. Nous voulons dire simplement qu'il faut se défier ; que la jument de Mahomet et Mahomet lui-même ont rempli l'Orient de ces empreintes, sans nous y rendre plus croyants ; que l'Inde en regorge et qu'on rencontre à chaque pas le pied de Bouddha, sans compter le pied d'Adam au sommet du pic qui porte son nom ; et qu'autant nous sommes disposés à admettre les prodiges de ce genre opérés par Celui qui peut tout et par ceux de ses serviteurs auxquels il semble avoir délégué une partie de sa puissance, — autant aussi nous croyons à la crédulité populaire et à la supercherie.

§ 3

Quand l'imagination se mêle à l'histoire, tout est perdu ! Le large courant des traditions populaires charrie bien des erreurs, précisément parceque l'imagination en a corrompu la source et en trouble chaque jour le cours. A mesure que les faits s'éloignent, la vérité s'altère sans que la volonté y soit pour rien : comme on l'a dit admirablement, qu'il s'agisse d'un homme, d'une race ou d'un peuple, « la mémoire est une faculté qui oublie » ; et alors on invente.

[1] V. P. de Courcy, *Finistère*, p. 65 et s.

Digitized by Google

A chaque instant, comme nous venons de le voir, on mêle le surnaturel au réel ; encore plus souvent, si c'est possible, on confond les dates et les personnes, on transporte les hommes et les faits d'un siècle à l'autre avec une facilité inouïe. Ainsi, il y a cent ans, à Saint-Herblain, sur le coteau qui domine la Loire, on montrait de très anciens pans de murailles, d'une épaisseur considérable, restes du château que le comte Budic avait construit là l'an 1005. Mais le peuple voulait y voir et y vénérait les débris du monastère bâti par saint Hermeland. A aucun point de vue, l'erreur n'était soutenable : elle a persisté cependant.

M. de la Villemarqué a cité une autre confusion encore bien plus significative, et qui montre jusqu'où les conteurs populaires peuvent aller en fait d'attributions. Après avoir publié un chant héroïque à la gloire d'Alain Barbe-Torte (lequel porte aussi le nom d'Alain-le-Renard), M. de la Villemarqué ajoute : « Qui le croirait ? « Les Bretons modernes ont appliqué à leur chef de bandes le plus « fameux les couplets composés en l'honneur du héros du Xe « siècle ! Comme je demandais au paysan qui me les chan- « tait (ancien soldat de Georges Cadoudal), quel était ce *Renard* « *barbu* dont la chanson faisait mention : « Le général Georges, « sûrement ! » répondit-il sans hésiter. On donnait effectivement « à Georges Cadoudal le surnom de *Renard*, fort bien justifié par sa rare finesse [1]. »

V. — *Conclusion.*

Si superficielle que soit l'étude à laquelle nous venons de nous livrer, nous pouvons néanmoins, ce semble, en tirer une conclusion. Après avoir parcouru le cycle varié des légendes armoricaines et suivi des chemins assurément très battus, mais semés encore de fleurs, et de fleurs charmantes, — nous nous demanderons quel profit on peut tirer des légendes dont nous avons cité quelques échantillons ?

La poésie y trouve, certes, son compte. Depuis l'idylle jusqu'à la poésie héroïque, jusqu'à la poésie épique, chaque genre ren-

[1] *Barzaz-Breiz*, pp. 120-122.

Digitized by Google

contre en nos traditions populaires, une source pure et abondante.

La critique et l'histoire littéraires sont là, elles aussi, sur leur domaine propre. Nos légendes ouvrent un vaste champ à leurs investigations, tant au point de vue de l'inspiration que des réminiscences classiques et bibliques. Il y a, d'ailleurs, grand intérêt à comparer notre littérature populaire aux autres, en relevant ce que nous avons pu emprunter ou fournir aux étrangers.

L'ethnographie se demandera si ces mythes, qui nous son communs avec d'autres peuples, n'indiquent pas une certaine parenté originelle. Elle aura là un sérieux élément d'observation, quand elle voudra déterminer positivement, entre certaines races humaines, le lien, la relation qu'il est plutôt donné de soupçonner maintenant que de constater.

L'hagiographie, si rigoureusement tenue qu'elle soit à une critique sévère, saura elle-même — dans ce mélange où la fantaisie a une large part, mais où l'Eglise grâce à une vigilance, à une prudence inimitable, a su faire observer une certaine réserve, — l'hagiographie saura distinguer des perles et en enrichir son écrin. Quant à l'histoire... Clio est une muse sévère ; elle ne mêle pas de telles fleurettes aux lauriers dont elle se couronne. Avec leurs imitations, leurs exagérations, leurs erreurs, nos légendes, pour un trait vivant qu'elles ajoutent à une physionomie, introduiraient dans le courant des vérités historiques mille absurdités.

Voilà faite, croyons-nous, la juste part des choses ; et quand nous voyons, de nos yeux, les légendes éclore chaque jour, aujourd'hui encore, sous nos pas, nous nous demandons, poésie et philosophie à part, quel profit en tire l'esprit humain? Peu de chose assurément. — Gœthe mourant s'écriait : *Approchez la chandelle !* La légende, s'emparant de cette triviale réalité, veut que le grand poète ait crié : *Plus de lumière! Plus de lumière!* — Voilà bien les traditions ! Ce qu'elles imaginent est plus joli que le mot vrai, peut-être : mais c'est pour nous moins beau que la pure et simple vérité.

ROBERT OHEIX.

Digitized by Google

LES TROIS PARTIES D'ÉCHECS

NOUVELLE VENDÉENNE *

V. — Une odyssée dans les ténèbres.

L'aurore est charmante partout. L'aurore est un des chefs-d'œuvre de la nature. Soit qu'elle effeuille ses roses sur le sommet des montagnes, ou qu'elle ramène la lumière dans les plaines herbeuses ; soit qu'elle répande ses reflets irisés sur les vagues mobiles de l'Océan, ou qu'argentant les toits de la cité, elle donne à la ruche humaine le signal du bourdonnement, partout l'aurore est saluée avec joie par tous les êtres animés.

Mais l'aurore qui perce le mystère de la forêt a quelque chose de plus solennel et de plus religieux que sur toute autre scène. A mesure que l'Orient rejette de son front le voile de crêpe que lui attacha la nuit, les rayons de l'aube s'infiltrent, adoucis et timides, à travers les voûtes de ramée et les dômes de feuillage. Ils vont, sur la branche, éveiller l'oiseau qui sommeille, et, dans la mousse, ranimer l'insecte immobile, qui, déployant ses ailes diaphanes, s'envole à la recherche des fleurs prêtes à s'ouvrir.

L'hiver, le décor est changé. A travers le fouillis des troncs dénudés et des squelettes du branchage, on voit le firmament s'éclairer par degrés, à mesure que s'élargit la bande empourprée de l'horizon. La rosée, congelée par le froid de la nuit, étincelle sur la pointe des herbes et diamante les rameaux, qui s'élancent à droite et à gauche, comme les branches divergentes de mille candélabres de cristal.

* Voir la livraison de septembre 1881, pp. 208-281.

Digitized by Google

L'abbé Bernard venait de fermer son livre, et, debout devant le seuil de la cabane, il assistait plein d'émotion à la prière du matin de la nature. Il y joignait la sienne.

Soudain le cri du hibou se fit entendre à quelques pas de lui. De toutes les profondeurs de la forêt, de tous les halliers, de tous les buissons, le même cri sinistre répondit.

C'était l'appel des Vendéens, leur signal d'alarme et leur mode de ralliement. Ils n'avaient avec eux ni tambours ni clairons. Ces instruments bruyants n'eussent pas convenu à la tactique du comte, toute d'embuscades et de surprises.

A peine cet appel bizarre avait-il rompu le silence de la forêt, que la terre parut s'entr'ouvrir, le sol se soulever. Il en sortit plus de mille hommes, vêtus de la veste de bure et du pantalon de grosse toile ou de charpie des paysans vendéens. La plupart étaient chaussés de lourds sabots, et portaient des chapeaux de feutre plats à larges bords. On en voyait beaucoup pieds nus, beaucoup aussi coiffés d'un bonnet de laine grossière. Tous étaient armés, mais d'armes disparates. Ceux qui avaient des armes à feu portaient en bandoulière, les uns, un fusil de chasse, les autres, un long canardier ; fort peu avaient des fusils de munition à baïonnettes, enlevés aux bleus tués ou prisonniers. Le plus grand nombre n'avait que des fourches aiguisées, des faux tranchantes emmanchées à l'envers, ou des massues de bois de frêne ressemblant aux *pen-baz* des Bretons. Les mieux équipés portaient un sabre attaché par des ficelles à la ceinture.

Malgré la diversité des costumes, on les reconnaissait pour des soldats de la même cause, au chapelet à gros grains qu'ils portaient autour du cou, et au scapulaire à l'image du Sacré-Cœur attaché sur les revers de leur veste ou à leur boutonnière.

Les uns avaient des cocardes blanches, d'autres de vertes ou même de noires.

Parmi toutes ces figures anguleuses et bronzées où se peignaient la résolution et l'énergie, on remarquait les traits réguliers, encadrés de cheveux ardents comme ceux du Celte d'Armorique, des colosses venus du Marais vendéen qui avoisine la mer.

Digitized by Google

Un autel de gazon fut promptement élevé dans une vaste clairière. On l'orna à la hâte des riches frondes de la fougère et des festons capricieux du lierre. Une pierre consacrée y fut déposée. A droite et à gauche, deux jeunes gars s'agenouillèrent, tenant à la main une torche ardente. Le prêtre se revêtit de la riche et souple chasuble de drap d'or provenant de la chapelle du comte et commença le divin sacrifice.

Un vieillard à cheveux blancs répondait aux prières de la sainte liturgie.

Ce fut un spectacle solennel que cette messe sous le dôme de la forêt, percé des premières lueurs de l'aube ; que cette élévation de l'hostie au milieu de tous ces hommes, agenouillés le front vers la terre, qui, le lendemain peut-être, allaient mourir pour leur foi et pour leur liberté.

Devant l'autel, appuyé sur son sabre nu, se tenait debout le comte de Saint-P*** revêtu de son ancien habit d'officier des gardes du corps; la croix de Saint-Louis sur le cœur; une large écharpe de soie blanche passée en sautoir sur la poitrine.

A sa droite, un jeune aspirant de marine, portant un nom illustre, et qui avait mis son épée au service de l'armée royale, tenait déployé et flottant à la brise le drapeau immaculé, sur lequel les châtelaines du Bocage avaient brodé, avec art et amour, les fleurs de lis de France encadrant la noble devise de la Vendée militaire : DIEU ET LE ROI QUAND MÊME.

A sa gauche, reposait sur son affût l'unique canon de l'armée vendéenne. On l'avait pris aux bleus à Jallais et baptisé *le Missionnaire*. Les gars avaient couru droit aux canonniers, les avaient assommés sur leur pièces, et avaient entraîné celle-ci dans leurs rangs. Plus tard, ils prirent ainsi *Marie-Jeanne*.

Ils avaient placé ce glorieux trophée devant l'autel, pour en faire hommage au Dieu des armées et pour que la bénédiction du prêtre tombât sur lui.

La messe s'acheva dans le recueillement de la nature et des hommes. Du haut du ciel, saint Michel et ses légions durent répondre à l'hosanna des héros de la Vendée.

Digitized by Google

Tout le jour fut consacré au repos de l'armée. Les Vendéens, protégés par l'épaisseur des fourrés, se livrèrent aux jeux naïfs et simples de leurs villages, tout comme les Grecs d'Homère sur le rivage de Troie.

L'abbé visita les blessés et les malades. Il leur porta tous les secours de son expérience médicale et de son ministère consolateur, mais son esprit était au milieu de sa paroisse envahie par l'ennemi. Son imagination lui en représentait toutes les angoisses et tous les maux. Elle souffrait, et lui, son pasteur, il n'était pas là pour partager ses souffrances et essuyer ses larmes. Cela lui brisait le cœur.

—Mon cher curé, dit familièrement le comte à son hôte, lors que la nuit les réunit de nouveau dans la demeure souterraine que nous avons décrite plus haut, j'espère que vous ne me portez pas rancune. Puis-je prendre la liberté de vous demander une faveur?

— Vous pouvez le faire, Monsieur, répondit froidement le recteur.

— Demain, la journée sera chaude. Dieu sait si je verrai le soleil se coucher en ce bas monde. Toutes les forces de l'armée catholique, sous les ordres de d'Elbée, doivent faire ensemble une attaque désespérée pour couper la ligne de bataille des républicains, et s'assurer le cours de la Loire, afin de pouvoir la passer sans être inquiétées, en cas de revers, sur la rive gauche.

Je laisserai le monde sans trop de regret, si une balle ou un boulet vient me signifier mon congé : mon épouse m'attend là-haut. Une seule chose me coûterait. Vous connaissez mon faible. Ce serait de vous quitter sans avoir fait avec vous une dernière partie d'échecs. Caprice bizarre ! Que voulez-vous, l'homme a d'étranges faiblesses et celle-ci est du moins inoffensive. Je ne voyage jamais sans mes pièces. Puisque la fortune m'envoie un si aimable partenaire, ne puis-je en profiter une fois encore ? Ne pouvons-nous détendre quelque peu l'arc de notre esprit ? A demain les affaires sérieuses !

L'abbé garda quelques instants le silence.

Digitized by Google

— J'aimerais, Monsieur, à vous voir occupé de pensées plus graves, à la veille, comme vous me le dites, d'un engagement meurtrier. J'aimerais à vous voir penser davantage à votre âme, dont, demain peut-être, il vous sera demandé compte, et moins à un divertissement, quelque attrait que vous ayez pour lui.

— Eh ! ne serez-vous pas là demain pour m'absoudre et m'envoyer au ciel, si une balle vient à s'égarer dans ma poitrine ? Morbleu ! les fusils de messieurs les patriotes ne tuent pas comme la foudre, et un acte de contrition est vite fait. Dieu sait que je suis son soldat, que j'expose ma vie pour sa cause ! N'ayez point souci de mon âme. A chaque jour suffit son mal. Et puis, voyez-vous, je n'aime point les sinistres pressentiments, à la veille d'une bataille. M'accordez-vous, cher abbé, ma requête ?

Le prêtre hésita un instant.

— Je vous l'accorde, dit-il enfin, mais à une condition : c'est que ma liberté sera l'enjeu. Si je suis vainqueur, vous me ferez reconduire à la limite de ma paroisse, dès le point du jour.

Ce fut au tour du comte d'hésiter.

— Soit, dit-il après un instant de réflexion, mais alors nous vous reconduirons tous en procession militaire avec cinq cents fusils et autant de faux en guise de cierges. Pardonnez si j'ose parodier une parole célèbre. Je sortirais, il est vrai, du plan de mon général en chef ; mais qui sait si ce ne serait-pas pour le mieux ? On a vu des désobéissances de ce genre sauver des armées. Et puis chez nous autres, officiers vendéens, il règne, dans cette guerre, plus d'initiative personnelle que de stricte discipline.

Voici les pièces en ordre. A vous la main, Monsieur.

Jamais on ne joua avec tant d'acharnement. Jamais adversaires ne déployèrent sur un échiquier plus de science, n'y concentrèrent plus d'attention.

L'abbé perdit.

Il n'avait plus qu'à se résigner à son sort.

L'obscurité était complète, lorsque le jeune aspirant de marine se présenta à la porte de la caverne. Tirant à l'écart le chef ven-

Digitized by Google

déen, il lui demanda à demi voix le mot d'ordre et de passe pour la nuit.

— *Bretagne et Vendée,* répondit le comte, également à voix basse pas assez basse cependant pour que ces quelques syllabes n'arrivassent distinctement à l'oreille de l'ecclésiastique.

Il eut un tressaillement qu'il réprima aussitôt. Un éclair de joie rapide illumina un instant son front.

Les deux hommes s'agenouillèrent pour la prière du soir. Malgré le vernis de légèreté que lui avaient laissé la vie des camps et la vie de la cour, le comte avait toujours le cœur chrétien et les prières de son enfance se retrouvaient soir et matin sur ses lèvres.

La prière du prêtre et celle du soldat aiment à se rencontrer et à se joindre en montant vers le ciel.

Ils se jetèrent ensuite tout habillés sur les deux lits de feuilles entassées, qui devaient les protéger, durant leur repos, contre l'humidité de la terre.

Le comte insista pour que son hôte se couvrît de l'ample et épais manteau de riches fourrures, dont lui-même se servait dans les rondes nocturnes qu'il avait coutume de faire, pour s'assurer de la vigilance des grand'gardes, lorsqu'il avait réussi à en placer, ce qui n'arrivait pas toujours. Dans ce cas, c'était, sans exception, ou des déserteurs de l'armée républicaine, acoutumés à ce service, ou des officiers inférieurs, qui consentaient, à s'en charger. Pour les paysans, on ne put jamais les dresser au rôle de sentinelles, comme l'assure Mme de la Rochejaquelein dans ses *Mémoires.*

Le sommeil vint fermer les yeux du gentilhomme plus promptement que sur le lit moelleux de son manoir.

L'abbé, lui, ne dormit pas. Bientôt, il se leva avec précaution, s'enveloppa dans le manteau du comte, et, retenant son haleine, se glissa jusqu'à la porte d'osier. Il l'ouvrit sans bruit et la referma de même. Il ne distinguait autour de lui que des formes incertaines. Il n'entendait que le bruit monotone et plaintif des hautes cimes de la forêt, agitées par le vent d'ouest.

Au bruit de ses pas criant sur les branches sèches, un homme

Digitized by Google

armé, qui veillait près de la demeure du général, se rapprocha vivement. Il reconnut le manteau de son chef. Le tricorne du prêtre lui sembla dans l'obscurité le chapeau d'officier que portait souvent le comte. Il s'écarta respectueusement pour le laisser passer, et continuer sa ronde de nuit.

L'abbé prit droit devant lui, à travers les fougères et les ronces. Bientôt, il sentit qu'il était arrivé à une allée. Il s'y engagea et la suivit jusqu'au bout. Elle conduisait à un carrefour. Au milieu de ce carrefour, se dressait une grande ombre noire. Cette ombre était un menhir.

Du menhir se détacha une autre ombre. Elle marcha vers le fugitif. C'était une sentinelle. Le soldat croisa la baïonnette et cria : Qui vive ?

— *Bretagne et Vendée,* répondit le prêtre d'une voix ferme.

La sentinelle releva son arme et regagna son poste au pied du vieux pilier celtique.

L'abbé prend comme au hasard ce qui lui paraît être une avenue. Il marche toujours devant lui. Parfois, il lui semble qu'il est revenu au point de départ. Il s'arrête de temps à autre pour essayer de s'orienter. Il n'y a point de phare dans cet Océan de nuit.

Trois fois, il entend près de lui le cri des vedettes vendéennes ; trois fois, il leur répond par les deux mots magiques, et passe.

Il marche, marche toujours. Il trébuche dans les fossés ; il se meurtrit les pieds aux grandes branches tombées ; il ensanglante son visage et ses mains aux aiguillons des ronces. N'importe, il marche toujours. Sa poitrine est haletante. Un nuage passe sur ses yeux. Une sueur froide ruisselle de son front. Il le sent, il est perdu dans la forêt, noyé dans ces ténèbres sans limites et sans issue.

Il s'arrête pour reprendre haleine ; il élève son cœur à Dieu et murmure une fervente prière.

Tout à coup, il lui semble voir une faible lueur trembloter à travers les halliers couverts d'ombre. Il se dirige droit sur elle, sans s'inquiéter des obstacles.

Digitized by Google

Ce n'est rien, qu'un monceau de bois entassé par les charbonniers, qui achève de se consumer. A quelques pas cependant se dessine vaguement une forme carrée, un toit, une cabane. La cabane est obscure. Est-elle habitée ? Est-elle déserte ?

Le prêtre frappe.

— Qui va là ? rugit du dedans une voix de molosse.

— Un voyageur perdu dans la forêt qui demande son chemin.

— Bleu ou blanc ?

Il y eut une seconde d'hésitation.

— Je viens du camp de l'armée catholique ; je me rendais à G*** pour une affaire urgente, mais je me suis égaré dans l'obscurité.

— Vous êtes pour le Roi alors ? Tant mieux, cela m'épargne un coup de fusil. Quant au chemin, vous y êtes. Allez droit devant vous, sans vous arrêter, et au point du jour vous serez à C***, si toutefois vous avez la chance d'échapper aux balles républicaines, que tous les buissons vous enverront de ce côté-là. Bon voyage et bonne nuit, l'ami.

— Merci ! Que Dieu vous récompense ! fit l'abbé, et il se remit à marcher entre les deux rangées d'ombres noires et fantastiques qui lui paraissaient être les arbres entre lesquels se déroulait l'avenue.

Soudain les fantômes semblent rentrer sous terre. Un vent plus frais vient cingler la figure du fugitif. C'est la plaine, et voici la grande route dont le large ruban blanc se distingue aisément et tranche sur les ténèbres.

Il la suit longtemps. Une légère teinte de rose commence à se montrer à l'orient, par-dessus les collines de Pouzauges et le bouquet de charmes du bois de la Folie. Le paysage s'éclaire par degrés. Le voyageur reconnait maintenant les sites qui lui sont chers. Les voilà bien, là-bas, les grands peupliers qui entourent le village. Déjà il distingue les toits rouges et la tour massive de la vieille église qui les domine à peine.

A ce moment, un être difforme s'élance du fossé desséché, à

Digitized by Google

travers les ajoncs qui le recouvrent. Étendant deux longs bras décharnés, il vient lui barrer le passage.

Il est aisé de reconnaître Gertrude.

— Arrête ! arrête ! lui dit-elle d'une voix étouffée. Pas un pas de plus, saint homme de Dieu ! Ils sont là !... là !... dans la vallée,... à cent pas. Parlons bas, ils nous entendraient. Cachons-nous, ils nous verraient !... Ta tête est mise à prix, ton presbytère pillé, ton église profanée ! C'est le régiment de l'Hérault, c'est la *colonne infernale* !... Une bande d'assassins et d'incendiaires.

— Laisse-moi passer, bonne Gertrude ; je dois, je veux aller reprendre ma place au milieu de mes paroissiens et partager leur sort.

— C'est un suicide ! fit la vieille en saisissant de ses mains osseuses le manteau de fourrures que portait le recteur et en s'efforçant de l'entraîner hors de la route. Mais, au nom du Sauveur, suis-moi, saint homme de Dieu ! N'entends-je pas des voix là-bas ?... Ecoute !... Il y a dans la Tour-Magne des retraites secrètes, inconnues de tout autre que de Job et de moi. Tes vases sacrés y sont en sûreté. Suis-moi, tu y seras également à l'abri des recherches. Tu épargneras un meurtre de plus à leurs mains déjà assez souillées de sang. De là, tu continueras à diriger ta paroisse. La nuit, tu pourras célébrer la messe en secret, comme le font les prêtres réfractaires. Les frères sûrs et fidèles viendront y assister, y recevront les sacrements de ta main, les ordres et les instructions de ta bouche. Mais, viens, oh ! viens ! il n'est que temps.

Le prêtre suivit machinalement la mendiante, et tous deux disparurent dans un vaste champ en friche couvert de grands genêts dont la brise, qui s'éteignit avec le jour, balançait avec une douce harmonie les cimes ondoyantes.

Au même moment, les baïonnettes d'une patrouille républicaine brillèrent au tournant de la route qu'ils venaient de quitter.

VI. — La Tour-Magne.

Après avoir coulé quelque temps au fond d'une gorge sinueuse et profonde, le frais ruisseau qui baigne le pied du village de C*** écarte brusquement ses rives, et forme une sorte de lac presque

Digitized by Google

circulaire, avant de les resserrer de nouveau pour se rendre à la mer, dont la grande voix fascinatrice l'appelle au loin, par delà le Marais et les dunes mobiles de la plage.

D'un côté, les rivages de cet étang naturel se confondent insensiblement avec les prairies marécageuses, où pâturent, cachés dans les hauts roseaux, des troupeaux de ruminants au pelage bariolé. On les voit, de temps à autre, élever au-dessus des joncs robustes leurs longues cornes tordues, et interroger l'horizon de leur grand œil placide.

Du côté opposé, se dresse, presque perpendiculairement, une falaise granitique, abrupte et brûlée, semblable à un mur élevé par les Titans pour endiguer la rivière. Celle-ci, au-dessous du lac, reste navigable jusqu'au terme de son cours. Les bateaux montés de la mer, s'arrêtaient jadis en grand nombre dans ce havre propice, pour y déposer leur chargement et en reprendre un autre. Peu à peu, il s'y forma un port animé par une flotille de barques et par une active population de mariniers.

Au moyen âge, les seigneurs au fief desquels était soumis ce lieu, en avaient compris toute l'importance commerciale et la valeur comme position militaire.

Ils y avaient élevé une énorme tour octogonale, assez semblable à celle que l'on voit encore non loin de la Loire, à Oudon, mais de dimensions plus puissantes.

Tandis que l'une de ses faces principales aspectait la rivière, et en menaçait le cours de ses nombreuses meurtrières, la partie opposée, accolée à la falaise rocheuse, semblait faire corps avec elle.

La tour avait quatre étages et la falaise surplombait encore la tour. Celle-ci avait traversé les luttes de la féodalité et les guerres de religion qui déchirèrent la contrée, sans qu'une seule blessure profonde ait entamé sa cuirasse de pierre et compromis son aplomb. Le temps s'était chargé de cette œuvre. Il détruit moins vite que les hommes, mais il détruit plus sûrement.

La Tour Magne, — c'était le nom sous lequel on la connaissait dans le pays —, était une construction sinistre. Le sinistre est le ca-

Digitized by Google

chet de l'architecture féodale. Les ruines grecques ou romaines inspirent la méditation et la rêverie ; celles des manoirs du moyen âge font frémir et frissonner.

Les vaguelettes bleues de la rivière venaient jouer et se poursuivre jusque sur le pied limoneux et noirci du colosse. Sur la plate-forme devenue inaccessible, un if au sombre feuillage, tout incliné par le vent, avait fortuitement pris racine et la couronnait d'un panache lugubre. Le lierre montait à l'assaut des étroites meurtrières, et, enfonçant comme une hydre tortueuse ses griffes aiguës entre les pierres disjointes, se hissait triomphalement jusqu'aux mâchicoulis, qu'il obstruait de ses festons emmêlés, et aux créneaux qu'il embrassait de ses mille bras.

Une seule porte ogivale, au cintre surbaissé, donnait accès dans la vieille tour. On y arrivait par un étroit chemin de hâlage conquis sur le lit de la rivière, et resserré entre celle-ci et le mur perpendiculaire de la falaise. L'hiver, les eaux envahissaient le sentier ; une barque seule pouvait alors conduire au monument.

De la forteresse, on avait fait prosaïquement un moulin, au moyen d'une jetée parallèle à la rive et d'un barrage. Le rez-de-chaussée était occupé par une paire de meules. L'axe qui les mettait en mouvement, traversant par une trouée l'épaisse muraille, venait recevoir l'impulsion d'une grande roue à aubes, toute barbue de mousse verdâtre et suintante. L'eau faisait en courant tourner le rustique mécanisme, et le blé doré du Bocage en sortait sous la forme d'une légère et blanche farine.

Plusieurs compartiments, séparés par des cloisons grossières de planches mal jointes, avaient été ménagés dans cette partie de la tour. Ils servaient de magasins de fourrages et d'écurie pour le vieux cheval efflanqué de Job le meunier.

A la place de l'escalier tournant, aux marches de granit, savamment dessiné par l'architecte, et qui s'était effondré, un fragile escalier de bois vermoulu, raide et disgracieux, conduisait au premier étage, puis montait encore pour s'arrêter au second.

Au-dessus du second, il y avait bien encore deux étages superposés, mais tout moyen de communication avec ceux-ci avait dis-

Digitized by Google

paru depuis longtemps. On ne cherchait point à en rétablir. Cette partie du donjon passait pour être hantée. La nuit, on y entendait des gémissements, des bruits étranges. Un jeune homme, esprit fort, avait osé, en s'aidant d'une échelle, plonger son regard dans l'obscurité de ces lieux maudits ; il avait aperçu un fantôme tellement hideux que, affolé par la peur, il était tombé à la renverse et s'était brisé le crâne.

L'ouverture par laquelle passait jadis la spirale de l'ancien escalier, paraissait béante et noire comme un ulcère, dans le plafond du deuxième étage.

La lumière ne pénétrait dans l'intérieur de l'édifice que par d'étroites embrasures, et deux ou trois fenêtres, à travers lesquelles une tête d'homme aurait eu peine à se pencher, et qu'obstruait un épais réseau de grilles massives.

Oui! la Tour-Magne était une construction sinistre!

Par une froide nuit d'automne, (nous demandons pardon au lecteur de lui présenter dans ce récit tant de scènes nocturnes, mais lorsque la terreur est dans l'air parce que le crime triomphe, les bons et les méchants recherchent également les ténèbres, les uns pour accomplir le bien sans danger, les autres pour dissimuler leurs perfidies), par une froide nuit d'automne, quelques mois après les événements que nous venons de retracer dans le précédent chapitre, deux hommes vêtus du costume de la classe ouvrière, plutôt que de celui des cultivateurs du Bocage, descendaient ensemble la route escarpée qui, du village, conduit au bord de la rivière. Ils prirent le chemin de halage bordé de saules trapus, et tournèrent à droite, dans la direction de la Tour-Magne.

Le ciel était pur ; mais une brume piquante, se levant du fond de la vallée, montait comme un nuage épais dans les airs, dont elle troublait la transparence. On ne pouvait distinguer que les objets les plus rapprochés. L'horizon semblait resserrer son cercle jusqu'à la poitrine du spectateur, et chercher à l'étouffer dans ses vapeurs opaques et humides.

Les deux hommes marchaient côte à côte, rendant le brouillard qui se refermait derrière eux, et les rendait invisibles.

Digitized by Google

L'homme de droite était petit, maigre, osseux. Il boitait sensiblement. Sur sa figure allongée, aux traits contractés et mobiles, se réfléchissait une âme haineuse, dont le fiel s'emblait s'épancher sur son teint olivâtre et plombé. On sentait là, les ravages de la jalousie sociale, qui est le dernier mot et la raison d'être des passions démagogiques.

Cet homme, dans son enfance, avait été pris en affection par le curé qui administrait la paroisse à cette époque. Le bon prêtre l'avait revêtu de la soutane rouge des enfants de chœur, puis il avait rêvé de lui voir porter un jour la soutane noire des ministres de Dieu. Il avait rogné son maigre ordinaire, économisé sur ses économies mêmes, pour payer la pension de l'enfant dans un petit collège rural des environs. Son protégé ne dépassa jamais la sixième. Chassé de la maison où l'avait placé le charitable zèle du digne pasteur, il était revenu dans son village reprendre honteusement la blouse de travail et le couteau à deux mains des sabotiers qu'avaient manié son père et son aïeul.

Depuis lors, il haïssait la religion et la société. Les Jacobins en firent une précieuse recrue. Il était mûr pour leur cause.

L'homme de gauche était une sorte de géant. Deux poings athlétiques terminaient en massue ses bras gonflés de muscles. Sa poitrine avait une carrure de taureau. Il était visible à sa face rougeaude et bourgeonnée, à ses yeux injectés de sang, à son nez tuméfié, zébré de veines violacées, qu'il avait puisé dans les verres de son auberge — car il n'était autre que Philippe, l'hôtelier de la *Gerbe d'or* — l'animation de son teint et l'irrégularité de son allure. Son fanatisme républicain, qu'il exhalait de temps à autre en phrases saccadées, avait probablement même origine.

Quant à son compagnon, il a déjà été nommé dans ce récit, et l'on peut reconnaître, au portrait que nous en avons esquissé, le sans-culotte Simon.

A ce moment, il paraissait rêveur et plongé dans des réflexions qui l'absorbaient tout entier, tandis que son camarade se livrait à sa loquacité habituelle.

— Tu ne m'écoutes pas, Simon, lui cria à l'oreille le maître

Digitized by Google

d'hôtel. Foi de patriote, tu es sourd et muet ce soir comme les poissons de la rivière. Est-ce que notre expédition ne te sourirait pas, par hasard ?

Simon parut sortir d'un rêve.

— Si fait, Philippe, certainement si, citoyen. Je l'ai combinée, mise en train, j'en revendique l'honneur et la conduite ; mais ce diable de voyage de Nantes m'est resté sur le cœur comme un cauchemar.

— Au fait, tu avais commencé à me le raconter. Je voudrais bien savoir la fin de l'histoire. Tu étais rendu, je crois, sur le pont de la Poissonnerie, quand on nous a dérangés. Tu entrais en ville avec le beurre et les poulets sous la bâche de Thomas le commissionnaire, un vendredi soir, veille du marché. Et après ?...

— Eh bien, après, voici la chose : La nuit tombait sur la ville. Cinq heures sonnaient au carillon de la grande tour du Bouffay, lorsque la voiture en frôla le pied. Elle me déposa dans une de ces étroites ruelles, puantes d'humidité, noires en plein midi, qui se croisent entre la prison et le canal d'Erdre : la ruelle du *Pas-Périlleux*, si je ne me trompe.

J'entrai dans une mauvaise auberge où descendent les commissionnaires des environs et mangeai à la hâte, car je tenais à voir Carrier dès le soir même, pour repartir le lendemain matin et battre le fer pendant qu'il était chaud.

Lorsque je sortis, il faisait nuit close. Les pâles réverbères qui se balançaient sur ma tête en faisant grincer leurs chaînes, suffisaient à peine à indiquer la direction des rues.

Arrivé sur la place du Bouffay, je me heurtai contre une grande machine de bois. C'était la guillotine. Je ne l'avais jamais vue. J'eus un frisson involontaire et hâtai le pas. L'instrument patriotique ne fonctionnait plus à cette heure avancée ; mais çà et là, sur le pavé, on voyait, à la lueur des lanternes, reluire des flaques de sang.

Je détournai les yeux et passai.

A ce moment, entre deux rangées de soldats qui portaient des torches allumées, je vis descendre, par l'escalier de la geôle, une

Digitized by Google

longue file de prisonniers demi-nus, attachés deux à deux par le bras. Il y avait parmi eux beaucoup de prêtres. Je les reconnus à leurs longs cheveux et à leur tonsure encore visible. Il y en avait de si vieux qu'ils ne pouvaient marcher. Les gardes les aiguillonnaient avec la pointe de leurs sabres. Il y avait de toutes jeunes femmes, qui levaient leurs enfants entre leurs bras, suppliant les spectateurs de s'en charger. Parfois, deux mains passaient entre les baïonnettes. La mère jetait son enfant et s'éloignait, entraînée par le lugubre cortège. On me dit que c'était des aristocrates que l'on menait au *Château-d'Aux*, c'est-à-dire à la Loire, où des bateaux à soupape les attendaient.

Te l'avouerai-je, citoyen ? Je faillis me trouver mal. Mes genoux tremblaient ; mes jambes flageolaient ; mon front ruisselait d'une sueur froide ; mes yeux ne distinguaient plus rien.

Je hâtai le pas pour échapper à la sinistre vision. Les cris et les gémissements me poursuivaient toujours.

Te l'avouerai-je encore, Philippe ? Je ne sais ce qui me traversa l'esprit, mais je fus sur le point de renoncer à mon projet et de rentrer à l'auberge sans avoir vu Carrier.

Philippe éclata de rire :

— Allons, allons, du sentimentalisme ! Cela sied à merveille à un fougueux jacobin comme toi. Vrai ! tu es plaisant ce soir, maître Simon !

— Ne ris pas, citoyen, il y a chez l'homme des instincts que le plus ardent civisme ne parvient pas toujours à refouler. Ce fut une faiblesse, mais la faiblesse passa vite.

La maison de campagne de l'Auvergnat, où l'on m'avait assuré que je le trouverais à cette heure tardive, est située dans le faubourg de Richebourg, non loin de la prairie de Mauves.

— Je la connais, Simon, je la connais. J'ai eu l'honneur d'y être reçu plusieurs fois par le citoyen représentant. J'y ai trinqué avec lui et Goullin à l'extinction des aristocrates. Du fin Champagne, ma foi !... Tu peux passer les détails et venir au fait.

— Carrier sortait d'une orgie. Il chancelait comme un homme ivre. On n'entendait dans la maison que des chansons à boire ou

Digitized by Google

des couplets immondes. Je voyais par les fenêtres passer, à la lueur des torches de cire, des figures avinées et repoussantes.

— Tu étais bien délicat, ce soir-là, Simon ! Et après ?

— Je contai mon affaire au représentant. Il m'écouta à peine. Bref, il me donna, sans trop savoir, je crois, ce qu'il faisait, mais enfin il me donna un écrit signé de sa main. Ce mandat me conférait pleins pouvoirs pour faire arrêter ou arrêter moi-même le ci-devant curé Bernard, dans sa cachette de la Tour-Magné. En plus, il m'autorisait à saisir ou faire saisir le trésor de son église, pour le livrer au district, qui le rendra au peuple son légitime propriétaire. Ce trésor doit être renfermé dans des caisses de bois entourées de foin, que l'on a vu transporter un certain soir sur une barque, où étaient Job et la mendiante. La barque descendit la rivière ; nul doute qu'elle n'allât au vieux moulin.

Dans une heure environ, le lieutenant Marius doit nous rejoindre à la tour avec vingt grenadiers. J'ai voulu que nous prissions les devants. Nous nous saisirons d'abord, et sans résistance probable, de l'abbé Bernard. Il doit être seul, si mes renseignements sont exacts, avec le plus jeune fils du meunier, un enfant de neuf ans au plus.

A minuit et demi, — et il est minuit bien passé, — le ci-devant doit commencer la messe en secret. Job et un ami devaient s'y rendre, mais il ont eu l'éveil et ne viendront pas. Nous mettrons le recteur sous les verrous. Il doit y avoir un cachot resté intact dans le mur du second étage. Je l'ai visité souvent dans mon enfance. Nous nous y enfermions, en jouant, les uns les autres.

Nous essaierons de faire avouer au ci-devant curé où il a caché les vases précieux de son église. S'il refuse, nous chercherons nous-mêmes. Nous trouverons, — l'espace n'est pas grand, — et avant l'arrivée des soldats, nous aurons prélevé chacun sur la trouvaille, pour le paiement de nos peines, un calice d'or ou un ciboire enrichi de diamants. Le district aura bien assez du reste ; pas vrai, citoyen ?

— Il me prend envie de t'embrasser, camarade ! Tu es un vrai

Digitized by Google

Scipion ! Tu sais organiser une expédition avec une sagesse et une prudence consommée. Tu ne dois pas en être à ton coup d'essai, et je vois avec plaisir que tes scrupules de tout à l'heure ont fait place à une énergie toute patriotique contre la superstition et les tyrans.

— Tu te trompes, Philippe. Oui, je poursuis mon œuvre de haine et de vengeance contre les aristocrates qui s'engraissent des sueurs du peuple, et contre les prêtres qui l'ont tenu sous le joug humiliant du fanatisme, mais je la poursuis comme la pierre lancée le long d'une pente, qui ne peut s'arrêter à cause de l'impulsion acquise.

Cela t'étonne ? Je le comprends. Il y a tant de replis dans le cœur de l'homme ! Et pourtant, c'est la vérité. Depuis surtout que je me suis trempé les pieds dans la boue sanglante du Bouffay ; depuis que j'ai assisté au défilé des prisonniers qui marchaient à la noyade, je suis poursuivi par un sentiment étrange. Est-ce le remords ? Est-ce la honte d'avoir ma part dans ces cruautés ? Je ne sais. Je comprends la justice du peuple : point de merci pour les vrais tyrans, point de grâce pour nos vrais oppresseurs. Je ne comprends plus une férocité qui tue à l'aveugle, pour le seul plaisir de tuer.

Mais, encore une fois, la pierre est lancée, elle roulera jusqu'au fond du précipice !

L'autre sans-culotte hocha la tête :

— Mauvaises pensées, mauvaises paroles que tout cela, citoyen. Je ne te conseille pas de chanter cette antienne-là à l'oreille de Carrier. Heureusement, le brouillard est épais, les vieux saules n'ont pas d'oreilles. Mais défie-toi. Il faut peu de chose, du temps qui court, pour faire monter un homme, eût-il été toute sa vie le modèle des patriotes, sur cette grande vilaine machine de bois qui t'effraie tant, et qui nous rend cependant tant de services. Le modérantisme... mais, écoute..., je crois entendre le bruit de l'eau tombant d'une écluse. C'est le moulin. Nous ne pouvons apercevoir la tour, mais elle ne saurait être loin de nous. Allume ta lan-

Digitized by Google

terne sourde, Simon. Voici le briquet de ma pipe. On ne sait pas s'il y a de la lumière dans l'antre du ci-devant. Moi, je jouerai du pistolet ou du couteau, s'il le faut. Je serai le pouvoir exécutif; toi, la tête, moi, le bras. Tu me comprends ?...

En quelques pas, les deux hommes eurent atteint le pied de la tour, dont la couronne de créneaux et de mâchicoulis se plongeait invisible dans les ténèbres de la nuit et du brouillard.

Au même moment, une autre conversation avait pu être entendue dans la vieille tour.

— Monsieur le recteur, disait une voix d'enfant, fraîche et limpide comme le babillement de la rivière, pourquoi donc les bleus veulent-ils tuer les prêtres, puisque les prêtres n'enseignent que de bonnes choses et ne font que du bien ?

— Mon fils, c'est que les prêtres sont les ministres de Jésus-Christ. Or le Démon hait Jésus-Christ et ses ministres. Il est entré dans le cœur de Judas qui a trahi son Maître ; dans le cœur des Juifs qui l'ont crucifié. Il est entré aussi dans le cœur des bleus, qui massacrent les ministres de Dieu.

— Monsieur le recteur, pourquoi Dieu, qui est si puissant, ne défend-il pas ses prêtres ? Pourquoi, puisqu'il le peut, ne fait-il pas tomber son tonnerre sur les bleus ?

— Mon fils, le disciple n'est pas plus que le Maître. Dieu aurait pu envoyer au secours de son Fils unique plus de mille légions d'anges. Il ne l'a pas voulu. Il fallait que le sacrifice s'accomplît. Il a livré le Christ aux mains de ses bourreaux pour le crucifier et sauver le monde. Ainsi fait-il de ses prêtres.

— Monsieur le recteur, quand je serai grand, s'il y a encore des bleus, je prendrai un fusil comme les gars du bourg. J'irai défendre les prêtres et tuer les bleus.

— Mon enfant, le plus beau rôle du chrétien est de souffrir avec patience et d'aimer ses ennemis. Nous devons rendre le bien pour le mal, comme notre Père céleste, qui fait lever son soleil sur les méchants comme sur les bons, qui bénit ceux qui le maudissent.

Digitized by Google

Mais l'heure est passée. Ton père ne vient point. Il ne saurait tarder toutefois. Allume les deux seuls cierges qui nous restent. Tandis que je me préparerai au saint sacrifice, on frappera sans doute à la porte.

Cette conversation se tenait dans une écurie. L'écurie était une chapelle. Au milieu des bottes de foin et des gerbes de paille, se dressait un autel aussi pauvre que la crèche de Bethléem : quelques planches couvertes de quelques linges. Dieu se cachait, sous Robespierre comme sous Hérode.

Trois coups retentissent à la porte extérieure. L'enfant court ouvrir dans l'obscurité. Le chemin lui est familier. Sa petite main tourne avec peine la grosse clef massive dans la serrure.

La porte s'ouvre. Deux hommes entrent ensemble.

— Nous t'attendions, père, dit l'enfant tout joyeux. Monsieur le curé t'attendait pour commencer la messe... Mais non !... Ce n'est point lui !... Simon ! Philippe !... Nous sommes perdus ! Au secours !...

Le poing du cabaretier s'abattit comme une massue sur la petite tête nue de l'enfant. Ce poing aurait assommé un taureau. L'innocent s'affaissa sur lui-même. Son front alla frapper les dalles, et les boucles blondes de sa chevelure se déroulèrent dans la poussière du sol.

Les deux hommes vont droit au prêtre. Celui-ci était debout sur le marchepied de l'autel, prêt à voler à l'aide de l'enfant.

Il n'en eut pas le temps.

— Nous voici, sans être invités, monsieur le curé, dit d'un ton insultant le colosse. Nous venons vous répondre la messe. Tout d'abord, voyons ce calice. Il brille d'un joli éclat !

Sa main difforme saisit le saint vase sur l'autel.

— Pouah ! fit-il, en le rejetant d'un air de mépris. Un pied d'étain doré. Pas pour vingt sols d'argent. Cela ira au district. Nous allons trouver mieux tout à l'heure. Le tout est de découvrir le nid.

D'un coup de pied, le sans-culotte fit voler en débris le fragile

Digitized by Google

autel. Les deux cierges allumés allèrent rouler sur la paille et s'éteignirent dans un monceau de foin.

— Imprudent ! fit Simon.

— C'est moi que vous cherchez ? dit gravement le recteur. Me voici. Mais, au nom de Dieu, trève à vos profanations !

— Citoyen ci-devant curé de C***, répliqua le sabotier avec la gravité d'un homme de loi, nous te sommons, au nom du peuple dont nous sommes les mandataires, de nous déclarer où sont cachés les trésors de ton église.

— Je l'ignore.

— Tu mens ! rugit le colosse.

— Je le jure ! Les fidèles à qui je les ai confiés ne m'ont point révélé à moi-même leur secret. L'eussent-ils fait, n'espérez pas que je trahisse mon devoir en vous le livrant.

— Tu refuses de nous les remettre ?

— Je ne le puis en aucune façon.

— Suffit. Nous allons chercher nous-mêmes. Suis-nous.

Ils entraînèrent le prêtre jusqu'au haut de l'escalier. En passant, Simon releva le petit corps toujours inanimé de l'enfant de chœur, et le prit sous son bras. Arrivés au second étage, ils tirèrent deux verrous massifs et rouillés. Une porte, bardée de lames de fer, cria sur ses gonds, et découvrit un étroit cachot creusé dans l'épaisseur de la muraille. Ils y poussèrent leur prisonnier, déposèrent l'innocent évanoui près de lui, et refermèrent soigneusement la lourde porte, qu'ils assujétirent extérieurement avec les gros verrous.

— Maintenant, dit Simon à demi-voix, attention et promptitude, car le lieutenant Marius doit être à moitié chemin en ce moment. Il ne faudrait pas qu'il nous surprît à cette besogne.

ABBÉ J. DOMINIQUE.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LE VIEUX COLLÈGE DE SAINT-BRIEUC

Encore un peu de temps, et, grâce à l'audace avec laquelle on embouche la trompette, le bon peuple français finira par croire que l'instruction publique ne date en France que de 1789. A lire certains organes, c'est seulement sous le souffle des *immortels principes* qu'ont surgi tous les foyers de lumière qui *projettent tant d'éclat* sur notre histoire contemporaine.

Cette effronterie nous a tout naturellement ramené vers ce passé tant calomnié et dont le grand tort semblera plutôt, aux yeux de l'avenir, d'avoir enfanté le présent. Nous avons voulu prendre sur le fait l'histoire intime, l'histoire locale, que chacun peut toucher du doigt, pour y étudier l'état exact de l'instruction secondaire avant 1789, ses origines, son fonctionnement, ses résultats.

Une statistique *officielle* a reconnu, de nos jours, qu'il existait en France, avant la Révolution, cinq cent soixante-deux collèges, fréquentés par soixante douze mille sept cent quarante-sept élèves. En 1842, M. Villemain, grand maître peu suspect de l'Université, comparant cette année 1842 à 1789, établissait qu'en 1789 un enfant sur trente recevait l'éducation classique, tandis qu'en 1842 la proportion n'était que de un à trente-cinq. Or quel était à cette époque le foyer de l'instruction publique en France ? L'Église. C'était elle qui avait fondé et doté, dans nos provinces, la plupart de ces établissements d'instruction secondaire ouverts libéralement à toutes les classes. Nous disons *libéralement*, car les centimes additionnels n'étaient point inscrits d'office aux budgets d'alors ; les municipalités se contentaient de quelques subventions facultatives.

Digitized by Google

La gratuité s'exerçait, grâce à la charité publique stimulée par les évêques, grâce à ces généreuses dotations et fondations provoquées de siècle en siècle, par l'Église, sur une échelle que l'on aura bien de la peine à atteindre de nos jours, malgré les prélèvements obligatoires. En effet, le nombre des élèves qui, avant la Révolution, recevaient l'instruction, soit entièrement, soit partiellement gratuite, dépassait quarante mille. Tant de facilités données aux études littéraires les rendaient accessibles à toutes les classes et fournissaient à tous les talents l'occasion de se produire. Les élèves affluaient en si grand nombre, que les beaux esprits du XVIIIe siècle étaient tentés de s'en plaindre. « Il n'y a jamais eu tant d'étudiants, s'écriait l'un d'eux en 1763; le peuple même veut étudier, les laboureurs, les artisans envoient leurs enfants dans les collèges des petites villes où il en coûte si peu pour vivre [1]. »

Nous allons voir comment nos évêques entendaient leur mission d'éducation dans nos provinces et comment ils appliquaient le précepte divin : *Ite et docete.*

Les actes de l'Église de Saint-Brieuc nous révèlent, dès le XIIIe siècle, l'existence de l'*école* sous la surveillance immédiate de l'évêque, dans sa cathédrale même, où le supplée dans cet exercice de la charge pastorale un dignitaire nommé « maître des écoles » (*magister scholarum*). Qu'était-ce que ce maître d'école ? « Pour le faire connaître, écrit le chanoine Ruffelet dans ses *Annales briochines*, il est nécessaire de dire ici un mot de ces anciennes écoles établies autrefois dans les cathédrales et dans les monastères, et qui y ont été si longtemps célèbres. Les sciences furent florissantes dans les Gaules avant la conquête des Francs. Elles furent négligées par ces fiers conquérants, qui n'estimaient que leur épée. Elles se réfugièrent alors dans les églises cathédrales et dans les abbayes, et elles y trouvèrent un asile contre la barbarie et l'ignorance qui inondaient le reste de la France. Il

[1] La *Question de l'enseignement et les Congrégations religieuses en 1789*, par M. l'abbé A. Sicard. — *Correspondant*, T. 79.

Digitized by Google

y avait depuis longtemps dans les cathédrales et dans les principaux monastères deux sortes d'écoles, des grandes et des petites ; dans les grandes, on enseignait la théologie, et dans les petites les humanités. Celui qui, dans les cathédrales, présidait aux petites écoles, s'appelait maître d'école, écolâtre ou scholastique ; l'évêque lui-même enseignait dans les grandes, ou, sous ses ordres, quelque ecclésiastique distingué par sa doctrine. On érigea depuis le théologal exprès pour cette fonction. Ces écoles ont subsisté jusqu'à l'établissement des collèges et des universités, c'est-à-dire jusqu'au XIIe siècle. On y recevait aussi des jeunes gens destinés pour les emplois du siècle, ce qui prouve qu'on y donnait des leçons sur les sciences profanes, après en avoir donné sur les sciences ecclésiastiques [1]. »

On le voit, l'*école* est née dans l'église ; elle vivra et s'y développera, car, ainsi qu'on le remarque plus haut, ce n'est pas seulement l'enseignement théologique qu'on y reçoit, on y fait encore les *humanités*. Sans doute, à travers les vicissitudes des âges, les méthodes varieront en raison des mœurs et des circonstances ; à mesure que la diffusion des lumières s'accentuera, les exigences de toutes sortes se produiront. Le local primitif de l'école sera modifié à son tour et donnera naissance au collège proprement dit, mais qui ne cessera pas d'être longtemps encore annexe de la cathédrale. L'évêque aura toujours son *scholastique* et son *théologal*, chanoines lettrés et graves, qui par une réminiscence des temps primitifs continueront, au nom du pontife, d'exercer une sorte de maîtrise sur le collège.

Ce n'est qu'au XVIIe siècle que le collège de Saint-Brieuc nous apparaît avec une existence distincte nettement différente de ces anciennes écoles abritées pour ainsi dire dans le giron de

[1] *Annales briochines*, ou abrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique, civile et littéraire du diocèse de Saint-Brieuc, etc., par l'abbé Ruffelet, in-12, chez Mahé, imp. à Saint-Brieuc, 1771. De nombreuses ordonnances de nos rois de France témoignent de leur sollicitude pour le développement non seulement des Universités et des Académies, mais encore des simples collèges, notamment ceux de Blois et d'Orléans.

Digitized by Google

l'Église. Antérieurement, et comme pour servir de transition entre l'ancien ordre de choses et la création définitive des collèges et des séminaires, nous trouvons de petits groupes de disciples chez quelque vénérable prêtre relégué quelquefois au fond d'une campagne et pourvu d'un maigre bénéfice. Il n'est pas rare de rencontrer, parmi les chaumières de nos villages, une humble maisonnette surmontée d'une chambre à laquelle on accède le plus souvent par un perron extérieur. Vous voyez, grossièrement gravé sur le linteau de la porte, le monogramme de Jésus-Christ, quelquefois un calice : les vieillards l'appelleront encore, cette chaumière, la maison de *dom Jean* ou de *dom Yves*, en breton, ils la nommerout *Kerbélek* (la demeure du prêtre) : c'est que là habitait un homme de Dieu. Là il exerça l'apostolat auprès des humbles et des petits, et souvent il s'est échappé de ce sanctuaire ignoré du monde, mais tout embaumé d'humilité, de sainteté et de science, des disciples qui ont fait fructifier à leur tour la bonne semence. Chose à remarquer, ces traditions anciennes se sont religieusement gardées en Bretagne : avant d'entrer au *grand collège* de la ville, les trois quarts des écoliers de nos campagnes auront reçu d'un bon prêtre les premières notions du rudiment.

Ce fut en 1609, sous l'épiscopat de Melchior de Marconnay, que le collège de Saint-Brieuc fut établi d'une façon fixe au centre même de la ville épiscopale [1]. La Communauté de ville alloua une somme de 1890 livres pour acquérir *l'hostel du Paradis* appartenant à écuyer Georges Lestic, sieur du Péron [2]. Tout d'abord on avait songé à un immeuble situé en la *Coste Saint-Pierre*, mais ce

[1] Melchior de Marconnay, de la maison de Châtillon-Blois, dont il portait les armes, *de gueules à 3 pals de vair, au chef d'or*, était originaire du Poitou. Abbé de Rillé en 1581, il fut nommé à l'évêché de Saint-Brieuc en 1601, sacré dans l'église collégiale de Saint-Marcel, près Paris, le dimanche 3 mars 1602, par Charles de Balsac évêquee de Noyon, pair de France, et mourut en 1618, après avoir doté son diocèse de statuts tellement sages qu'ils ont servi de modèle à plusieurs autres diocèses.

[2] Cet *hostel du Paradis* était situé au fief du Chapitre de la Cathédrale, ainsi que nous l'apprend l'acte de transaction passé en 1620 entre André le Porc de la Porte, évêque de Saint-Brieuc, et le vénérable Chapitre, au sujet du débornement

Digitized by Google

projet fut abandonné et les bâtiments furent entrepris dans l'enclos du sieur du Péron[1]. Ces constructions, modestes dans le principe, furent augmentées successivement, notamment sous l'épiscopat de M. de Montclus, en raison de la vogue de cette maison bientôt florissante, car, lisons-nous dans les mémoires du temps, « le ton des bonnes études, le mérite et le talent de ceux qui y président rendent ce collège l'un des plus célèbres de la province. »

Les revenus d'une prébende de la Cathédrale furent attribués au principal du collège ; la Communauté de ville ajouta 600 livres « pour gages et entretien ; » les largesses de l'évêque, du clergé et des Briochins firent le reste. Cependant le personnel enseignant ne fut pas au complet tout d'abord, sans doute à cause des dépenses extraordinaires d'installation ; la chaire de théologie en particulier ne fut établie que sous l'épiscopat de M. de la Vieux-Ville, la seconde chaire de philosophie, sous celui de M. de Montclus. Dans la suite, le collège fut composé de huit régents, deux de philosophie, un de théologie, un autre de rhétorique et quatre d'humanités et de grammaire. Quelques années avant la Révolution on s'occupait de créer deux nouvelles chaires, l'une de mathématiques et l'autre d'hydrographie.

La paternelle protection des évêques de Saint-Brieuc pour leur collège était incessante, et le choix des maîtres appelés à le diriger

de leurs fiefs respectifs, acte très curieux pour la topographie de notre ville au XVIe siècle : « *Plus s'estend et est ledict fief du Chapitre au quanton, auquel est la maison, cour, jardins et appartenances du collège de cette ville, appelé* PARADIS; *autres maisons, et jardins y joignants bornés des rues Jonallan et chemins qui conduisent, tant de la maison de la Grenouillère que de l'église Cathédrale audict couvent de Saint-Françoys et est ce dict quanton en effet cerné de rues et chemins de toutes parts.* » — On reconnaît dans ces débornements l'ilot occupé actuellement par la Gendarmerie et les maisons adjacentes.

[1] Actes relatifs à ces diverses transactions :

— « *Délibération prosnalle du 23 juillet 1606 justifiant que la ville acquit la maison, jardin et dépendances appartenant à Marguerite Le Hidou, dans l'intention d'en faire un collège, pour le prix de 900*#, *lad. maison située en la rue Saint-Pierre de cette ville.* »

— « *Acte du 25 desd. mois et an portant payement de 520*# *à compte dud. acquit duement notarié.* »

— « *Bail par le sindict de partie de lad. maison, du 4 octobre 1608; autre bail à ferme du 12 desd. mois et an de deux parcelles de terre appartenant à la ville, sises*

Digitized by Google

'objet de leur plus vive sollicitude. Le nom de ces hommes éminents par leur science et leur piété nous a été transmis religieusement ; plusieurs d'entre eux ont laissé une mémoire vénérée dans le pays [1].

Le XVIIe siècle venait de s'ouvrir. Il fallait en effet des hommes fortement trempés pour réparer les ruines morales et physiques

au faubourg Saint-Pierre, près lad. maison des Hidoux et les dépendances de Quincangrogne. »

— « *Devis et bannie pour les réparations à faire par la ville à lad. maison des Hidoux, des 7 juillet et 13 septembre* 1609. »

— « *Transaction au sujet de lad. maison du 4 septembre* 1609. *Contrat de vente des dites maisons et terres contenant deux journaux, en date du* 22 *octobre* 1709, *consentie pour* 1800# *par noble homme Mathurin Bagot, S. de Prévallon, scindic, à M. Jean Anquetin faisant pour noble et puissant messire Jan de Bréhant, vicomte de l'Isle, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy et écuyer ordinaire de ses Ecuries, châtellain du Rouvre, seigneur du Boisbouxel, etc., au rapport d'Allain Hamounet et Jan Bedel, notaires royaux. Lesd. huit pièces inventoriées et cottées* 18.

— « *Aquisition faite par la Communauté de la maison, lors appelée* PARADIS, *pour servir de collège, d'avec le sieur du Péron-Lestic, suivant contract d'acquêt du* 22e *octobre* 1609, *au rapport de Bédel, notaire, portant* 1890 *livres, payées par led. sieur de Prévallon scindic scavoir :* 1800#, *provenant de la maison de Saint-Pierre, vendue au seigneur de Bréhant, et* 90 #, *des deniers dud. sieur scindic.* »

(Extraits de l'*Inventaire général des Archives de la Communauté de Ville de Saint-Brieuc*, dressé en 1756. — Reg. orig. aux Arch. de la Villerabel.)

[1] Nous citerons, entre autres : MM. Le Rouxignol, 1668 ; Le Huby, 1671 ; Gendrot, 1678 ; Le Huby, chanoine de Saint-Guillaume, 1687 ; Trébouta, *prestre de Plouha*, chanoine de la Cathédrale, 1690 ; Bonamy, *prestre* de Plélo, 1715 ; Chouësmel, chanoine de la Cathédrale, 1733 ; Despons, 1764 ; enfin l'abbé Courcoux, 1789.

Le principal du collège devint dès le principe membre de droit de la Communauté de ville de Saint-Brieuc. Le *Règlement* du 1er août 1753, approuvé en Conseil du Roi, porte ce qui suit :

— « *Etat de ceux qui doivent composer la Communauté de la ville de Saint-Brieuc avec injonction à eux de se trouver régulièrement aux assemblées, à peine de décheance de leurs privilèges pendant un an et d'une amende de* 10# *au proffit de l'Hopital, faute d'excuse legitime qu'ils seront obligez de faire produire par quelqu'un de l'assemblée.* SAVOIR :

EGLISE : *Deux députés du Chapitre de l'église Cathédrale, le Vicaire perpétuel de l'église Saint-Michel, seule et unique paroisse de la ville ; le principal du collège ; le Doïen de l'église collégiale de Saint-Guillaume.*

NOBLESSE : *Les deux anciens gentilshommes domiciliaires en maisons leur appartenant.*

TIERS-ETAT : *Le Miseur ; les Juges royaux et des Régaires ; le Procureur du Roy et fiscal des Régaires ; les deux anciens Advocats ; l'ancien Médecin ; les deux anciens Procureurs ; les premiers Capitaines des sept compagnies de milice bourgeoise ; le*

Digitized by Google

accumulées par les troubles de la Ligue. Les agitations politiques et religieuses, la guerre et l'hérésie, qui marquèrent le XVIe siècle avaient profondément troublé nos populations. La licence des mœurs et l'ignorance, inévitable cortège des jours de révolution, étaient devenues les vices rongeurs de toutes les classes. Loin d'être à l'abri de ces fléaux, nos campagnes les plus reculées, nos petites villes de province, souffrirent particulièrement. Les évêques avaient compris qu'il importait de combattre le mal dans sa source, en retrempant l'éducation de la jeunesse, en élevant pour le sanctuaire et les diverses positions sociales des générations vraiment chrétiennes. C'est alors qu'à l'appel des pontifes paraissent ces vaillants missionnaires, apôtres de la rénovation religieuse de la Bretagne, qui bientôt vont transformer les cœurs et y faire régner la vérilité, la foi des anciens jours. Disciple de Michel Le Nobletz, le P. Maunoir va parcourir nos évêchés bas-bretons, et après son passage, comme sous le souffle du prophète, les ossements blanchis vont reprendre la vie. A sa suite marchent d'autres apôtres animés comme lui de l'esprit divin, dévorés de la soif de conquérir des âmes. Nous avons nommé ces célèbres *missions* qui remuèrent si puissamment nos populations à partir du XVIIe siècle ; mais ce n'est pas tout : bientôt nous verrons surgir ces pieux monastères de femmes et d'hommes, ces tiers-ordres qui vont devenir de puissants auxiliaires du clergé séculier. Il serait intéressant de suivre cette floraison d'œuvres généreuses qu'illumine par-dessus toutes, la grande et sainte figure de Vincent de Paul. Mais notre cadre est plus restreint ; revenons à notre collège.

D'ordinaire, avant la Révolution, le collège s'ouvrait pour l'enfant appartenant aux classes riches entre onze ou douze ans, un peu plus tard pour les enfants de la campagne nés de parents aisés ou fils de simples artisans. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, cette entrée au collège supposait un séjour d'un an ou plus près de l'un de ces vénérables magisters de villages, recteurs ou

Major ; les quatre anciens Marchands, Négociants et Commerçants ; les deux Trésoriers de l'Église paroissiale de Saint-Michel ; l'Administrateur de l'Hôtel-Dieu et Hôpital général. »

Digitized by Google

prébendés. On appelait cette sorte de noviciat *passer sous la férule*. L'étude du catéchisme, du français et du plain-chant avait absorbé les premières heures de cette éducation préparatoire, base rigoureuse de l'édifice que le jeune clerc allait mettre six à sept années à bâtir, avant d'aborder, dans une université, une école militaire ou un séminaire, une nouvelle série d'études spéciales.

Nous avons sous les yeux les premières dates de deux curieuses autobiographies, l'une d'un vieux magistrat briochin, l'autre d'un homme d'épée devenu plus tard confrère du Tiers-Ordre de Saint-François ; éphémérides intimes qui nous révèlent l'esprit méthodique de nos pères en nous donnant le menu de la vie de la plupart des écoliers et étudiants au commencement du XVIIIe siècle ; *ab uno disce omnes* :

1694. — Je suis né à Saint-Brieuc le 28e décembre 1694 et j'ai reçu les noms de François-Michel, au baptême.

1698 — J'ai été reçu chevalier du *Papegault* de Saint-Brieuc.

1704. — Je vais en pension chez M. Deschamps, prestre près Lamballe, au passage de la *Cerne de Cerf*.

1705. — Je vais au collège de Saint-Brieuc à la Saint-Michel; j'y fais mon cours, jusque et compris la physique, qui finit au mois de juillet 1712.

Novembre 1712. — Je vais à Nantes étudier au droit, où je suis trois ans sans m'en revenir, c'est-à-dire jusqu'au mois de septembre 1715, après avoir presté le serment d'avocat au Parlement [1]. »

Tel en est le début dans la vie du futur magistrat ou du lettré, à quelque titre qu'il doive se produire dans le monde. Tel sera à peu de chose près le programme de l'homme d'épée. Écoutons :

Je suis né à Lannion, le 8 février 1685, baptisé dans l'église paroissiale, et tenu sur les fonts par deux pauvres de l'hôpital. On me donna les noms de Joseph-Marie. Javais quatre sœurs, dont deux religieuses,

[1] François-Michel Lymon, sieur de la Belleissue, mort à Saint-Brieuc en 1764. Jurisconsulte distingué, maire de la ville de Saint-Brieuc, 1753 ; il a laissé de volumineux et curieux manuscrits sur l'histoire de Bretagne et particulièrement sur celle de Saint-Brieuc, utilisés par l'abbé Ruffelet pour la publication de ses *Annales briochines*, 1777.

Digitized by Google

une mariée, et l'autre est morte fille. Je perdis mon père à l'âge de sept ans. Ma mère nous mena l'année suivante à Tréguier où elle mourut deux ans après. Mon tuteur m'envoia chez le recteur de Chastelaudren, où je fus deux ans. D'où j'allai au collége, à Rennes, où j'eus le malheur de trouver des libertins, qui abusèrent de ma facilité pour me corrompre. Je fus admis à la Congrégation de la Sainte Vierge ; je reçus le petit habit du Mont-Carmel et fus reçu de la confrérie du Rosaire. Ces protections de Marie m'ont préservé de bien des malheurs, tant à Rennes qu'à Paris et au service, où j'entrai, dans la seconde compagnie des Mousquetaires au mois de mars 1703[1]... »

Pour le prêtre, mêmes rubriques; seule l'école spéciale variera et vous aurez le Séminaire à la place de la Faculté ou de l'École militaire.

On le voit, nous n'avons pas innové grand'chose dans nos programmes modernes. Ce qui ne se ressemble guère, par exemple, chez la majeure partie de nos étudiants, c'est le sérieux dans la façon d'élever l'édifice scolaire, sans bannir cet aimable précepte du poète : *Utile dulci.* Voici ce qu'écrivait à son père un étudiant de l'année 1775 : « Ma vie est ici fort douce; couché de très bonne heure ; levé aussi matin que le jour le veut ; mes occupations sont celles-ci : j'écris, je chiffre, je lis, j'étudie mon droit, je joue de la guitare, je danse. Je vois une société douce et choisie : on y fait des *Proverbes.* »

On ne trouvera pas mauvais que notre étudiant de 1775 se permette de jouer de la guitare, de danser et de faire des proverbes, nous en sommes persuadé, quand on saura qu'il couronnait alors par un brillant cours de droit les labeurs sérieux de sa jeunesse.

Je pensai mourir jeune encore, écrivait-il plus tard à un pupille, pour avoir étudié *huit à dix heures* à peu près *chaque jour*, pendant *deux ans*, et ne m'en suis peut-être jamais bien remis. Je ne suis plus pour les tours de force, mais prenez l'habitude du travail, puisque l'homme est né

[1] Joseph-Marie Raison, sieur du Cleuziou, fit avec honneur, parmi les Mousquetaires du Roi, les campagnes de Flandre et d'Allemagne, quitta de bonne heure la carrière des armes, puis, après avoir perdu sa femme et pourvu à l'établissement de ses enfants, prit le cordon de Saint-François et mourut au Cleuziou, le 20 janvier 1754, *frère du Tiers-Ordre de la Pénitence.* (Arch. du C. et cité par M. Ropartz dans ses *Portraits bretons.*)

Digitized by Google

pour lui... Toute la vie vous recueillerez le fruit d'une étude sérieuse : vous ne voulez pas être la cigale de la fable... Partagez votre temps entre l'étude des anciens et notre littérature française. Je crois que Racine conseillait à son fils la lecture des lettres de Cicéron à Atticus. Assurément l'imitation des anciens a formé les plus grands hommes dont la France s'honore. Mais le siècle de Louis XIV balance ceux d'Auguste et de Périclès. Méditez Bossuet, Racine, Rollin, Fénelon, Boileau, et, pardessus tout, l'Ecriture sainte, qui est éternelle et le dernier asile de notre âme anéantie à la vue de sa beauté !... Je vous conseille de perfectionner votre écriture, de consulter au moindre doute la grammaire et le dictionnaire, de faire un *brouillon*, d'effacer, de garder copie ; je prenais ces précautions à votre âge, et avec elles j'eusse défié l'univers, parce qu'elles me mettaient en état de rendre compte de mes pensées, de mes paroles, de mes actions... Ah ! que dix ans passés au sein des lumières répandraient d'honneur et de plaisirs purs sur la vie d'un jeune homme, s'il réunissait au mérite les mœurs douces et honnêtes, enfin s'il était chrétien !... Notre unique but est d'obéir à Dieu ; un seul de ses regards vaut mieux que l'admiration de l'univers. Alexandre n'est rien auprès d'Isidore ! Mais avez-vous lu la vie du patron de nos laboureurs ? Si vous ne la savez pas, je vous invite à la lire. Vous y trouverez l'exercice de la prière, l'occupation utile, innocente, une bienfaisance universelle, enfin la douce paix. On peut, on doit vivre ainsi dans quelque état où la Providence nous appelle.

On nous pardonnera, nous l'espérons, d'avoir insisté sur cette peinture de mœurs bretonnes, sur ces *vieux principes* qui armèrent pour les luttes du philosophisme et de la Révolution, qui en fut la conséquence, des hommes vaillants. Qui de nous ne se rappelle les derniers types de cette génération vraiment française, ces vieillards aimablement savants, dont les heureuses réminiscences du passé, improvisations ou déclamations de scènes entières du répertoire tragique ou comique, charmaient les heures de la soirée ? Traditions, hélas ! dont nos pères semblent avoir emporté le secret !

On l'avouera, le collège qui nourrissait de tels hommes justifiait pleinement sa bonne réputation.

ARTHUR DU BOIS DE LA VILLERABEL.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

POESIE

L'INDÉPENDANCE BRETONNE

A Louis Urvoy de Portzamparc

Depuis que la Bretagne à la France est unie,
Depuis qu'Anne, laissant sa mémoire bénie,
Dort dans la basilique où reposent les rois,
L'anneau d'or s'est changé souvent en lourdes chaînes,
Et, malgré les serments, nos annales sont pleines
Du récit des combats livrés contre nos droits.

La France nous jeta parmi tous ses orages.
La Paix n'a pas fleuri longtemps sur nos rivages,
Et la Ligue bientôt nous souffle sa fureur :
Les cités sont en feu, les châteaux en ruines ;
Leurs vieux remparts chargés de lierres et d'épines
Nous rappellent encor Fontenelle et Mercœur.

Louis le Grand paraît, et, pour payer sa gloire,
L'Impôt vient affamer dans sa chaumière noire
Le pauvre laboureur et son troupeau d'enfants.
Il se plaint... on abat les clochers, les futaies ;
On pend nos paysans vêtus de larges braies,
Et les dames de France en font des mots plaisants.

Digitized by Google

Quand de jeunes seigneurs, amants de leur patrie,
Rêvent sa liberté, — naïve rêverie, —
Philippe le Régent les livre à ses bourreaux.
En face du Bouffay, le vieux donjon de Nantes,
La hache fait tomber quatre têtes sanglantes.
Fier Pontcallec, ta mort fut celle d'un héros.

D'où vient qu'on n'entend plus du haut des flèches grises
Tinter joyeusement les cloches des églises?...
— Une morne Terreur plane sur le pays!
L'horrible guillotine est debout dans nos villes.
Voici les sombres jours de nos luttes civiles,
Le temps des proconsuls envoyés de Paris.

Puis c'est Napoléon, le fléau de la Guerre.
Adieu la lande verte et la fleur de bruyère!
Il faut aller mourir sous des climats lointains.
La France de son chef veut accroître la gloire;
Il faut toujours courir de victoire en victoire,
Pauvre soldat breton, accablé de dédains!

Ah! si, comme autrefois, la terre de Bretagne
Etait libre !... le pâtre, assis sur sa montagne,
Le pêcheur, sur la grève où se plaisent ses yeux,
Vivraient sans redouter l'exil de leur jeunesse,
Au loin, chez des Français dont le mépris les blesse,
Et qui n'ont que l'Argent et la Force pour dieux!

JOSEPH ROUSSE.

Digitized by Google

LE PASSANT ET LA FLEUR

A Joseph Rousse

Je passe... Une fleurette blanche
Luit sur la marge du chemin.
J'approche d'elle, je me penche,
Et la fleurette est dans ma main.

— « Petite, orne ma boutonnière.
Quel est ton nom ?... Est-il joli ?...
Bientôt, ma pauvre prisonnière,
Ton frais éclat aura pâli ! »

Cette parole à peine dite :
— « Qu'ai-je fait, ô passant fatal,
Pour que ta main trois fois maudite
M'arrachât au sentier natal ?

« Ah ! prends le calice superbe
Dont peut se parer un salon ;
Mais moi, perdue au sein de l'herbe,
Ainsi que mes sœurs du vallon,

« Je suis de celles qu'on méprise :
Point de parfum sous ma pâleur...
Cruel, pourquoi donc m'avoir prise ?... »
Le cruel répond à la fleur :

Digitized by Google

— « Vers toi ma main s'en est allée
Par un instinct qui la conduit
Vers toute chose immaculée :
Partout la candeur me séduit.

« Partout où l'innocence brille,
Mon regard s'élance, charmé
Du front pur de la jeune fille
Et de l'églantine de mai.

« Pourquoi trouver ta fin si triste ?
Pourquoi pleurer ton vert milieu ?
Tu meurs, — mais du sublime Artiste
Tu m'as parlé : j'ai béni Dieu ! »

—

ENVOI

J'offre, ami, cette fleur plaintive,
Humide encor des pleurs du ciel,
A votre Muse, abeille active,
Qui de tout sait tirer du miel.

EMILE GRIMAUD.

23 septembre 1881.

Digitized by Google

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES

Toujours infatigable, la librairie Hachette ne cesse de produire, au grand avantage de son vaste public.

Passons brièvement en revue quelques-unes de ses dernières nouveautés. Disons d'abord un mot de ses grandes publications en cours.

Le *Nouveau Dictionnaire de Géographie universelle*, de M. Vivien de Saint-Martin, vient de s'augmenter de deux nouveaux fascicules (nos 15 et 16), qui ne le cèdent pas en intérêt aux précédents. Qu'il nous suffise de citer, comme exemple, le mot *France*, lequel ne compte pas moins de *cinquante-sept* pages in-folio, à trois colonnes en texte minuscule, tout un traité équivalant à un gros volume, où notre pays nous est décrit sous tous ses aspects, dans le passé et dans le présent.

L'*Atlas universel de Géographie*, publié sous la direction du même savant, vient également de s'enrichir d'une 3e livraison, comprenant les cartes de l'Angleterre, de ses deux satellites l'Irlande et l'Écosse, et du monde connu des Grecs avant Alexandre. Comme les précédentes, ces cartes nouvelles sont traitées avec ce fini de détails, cette habileté de burin, qui mettront hors de pair ce magnifique travail, lorsqu'il sera achevé. Mais quand le sera-t-il ? Si la même lenteur devait continuer de présider à sa publication (encore ne nous est-il guère permis de nous en plaindre, cette lenteur tenant à la perfection même de l'œuvre), nous devrions attendre quelque trente années avant de voir l'achèvement des cent-douze cartes annoncées.

1. TOUR DU MONDE, premier semestre 1881, nous offre successi-

Digitized by Google

vement : la suite de l'excursion en Syrie, du docteur Lartet ; la fin du mémorable et périlleux voyage du docteur Crevaux, de Cayenne aux Andes et des Andes au Para, double traversée de l'Amérique méridionale dans sa plus grande largeur, par la voie des rivières Oyapok, Parou, Yary, du roi des fleuves, l'Amazone, et de ses deux grands affluents, jusqu'ici à peu près inexplorés, l'Ira et l'Yapura ; — l'*Excursion anthropologique* du docteur G. Le Bon aux *Monts Tatras*, cette Suisse des Carpathes, aux superbes paysages, dont l'intéressante population *podhalaine* est aussi intelligente que brave ; — *Une semaine à Lisbonne*, par M. Jules Le Clercq, Lisbonne, appelée par Strabon *Odyssea*, comme si la fondation en remontait à Ulysse ; l'une des plus jolies villes de l'Europe et l'une des moins visitées ; — *Comment j'ai traversé l'Afrique*, par le major Serpa Pinto, un digne rival de Livingstone, de Cameron et de Stanley, qui, renouant la chaîne trop longtemps interrompue des grands explorateurs portugais, traversait récemment à son tour, à une latitude plus méridionale que ses devanciers, le continent noir, et au prix de quelles fatigues et de quels périls !

— *La Belgique*, par M. Camille Lemonnier, ou plutôt les deux Belgiques, si dissemblables d'aspect, la *Flamande*, aux plaines monotones mais fertiles, l'une des patries de l'Art, toute rayonnante de ses monuments et de ses musées, des grands noms de Rubens, de Van Dyk et de tant d'autres ; la *Wallonne*, si accidentée, si pittoresque, toute noire de ses charbonnages, ou rouge du reflet de ses hauts-fourneaux ; — enfin, la suite du voyage de Mme Carla Serena en Mingrélie, dans cette région caucasique, si curieuse, si variée de sites et de types humains.

— La Tunisie. — A toutes les questions politiques et autres qui préoccupent et agitent notre pays, vient de se joindre la question tunisienne, et ce n'est pas peut-être la moins grosse de conséquences, immédiates du moins. Ce pays de Tunisie auquel les anciens donnaient spécialement le nom d'*Afrique (Africa* ou *Ifrica*) destiné à s'étendre au continent tout entier ; qui, un moment, balança la fortune de Rome et qui aurait peut-être été le maître du monde si Carthage eût remporté la victoire définitive sur sa

Digitized by Google

rivale, mémorable duel, l'un des plus grands de l'histoire, que nous racontent encore des ruines monumentales ; — ce pays, disons-nous, nous était resté quasi inconnu, du moins dans sa partie centrale. Il appartenait à l'un des plus intrépides explorateurs de la Berbérie, à l'un des plus savants géographes de l'Europe pour ce qui concerne particulièrement l'Afrique, de nous décrire la physionomie physique et morale de la Régence. M. H. Duveyrier n'en a, il est vrai, visité personnellement que la frontière méridionale, cette aride région des *Chotts* ou *sebkhas* (lacs salés temporairement desséchés), où l'on rêve de faire revenir les eaux de la Méditerranée, qui paraissent l'avoir jadis baignée (projet peu pratique, pour le dire en passant, qui provoque de graves objections de plus d'une sorte, et dont néanmoins notre occupation de la Tunisie va peut-être provoquer la réalisation). — S'aidant de ses propres souvenirs et des relations des voyageurs et écrivains arabes, M. Duveyrier nous trace un tableau aussi fidèle que possible du pays, de ses productions riches et variées, de son climat, de sa population mi-partie arabe et berbère, de son administration si défectueuse, de ses confréries religieuses, affiliées à cette sorte de franc-maçonnerie de sociétés plus ou moins secrètes qui enserrent l'Afrique du nord, même les oasis du Sahara, dans leurs mailles serrées, au moyen de leurs *zaouïas* (écoles de marabouts), et dont les plus redoutables n'ont d'autre but que d'exciter le fanatisme religieux et patriotique contre notre influence et notre autorité, ainsi que nous en faisons en ce moment même la cruelle expérience. Puisse celle-ci ne pas s'aggraver encore !

— Panama et Darien. — Sous ce titre, M. le lieutenant de vaisseau Armand Reclus nous raconte l'exploration des isthmes centre-américains accomplie en 1876-1877, par lui et son collègue M. Wyse Bonaparte, en compagnie de MM. Bixio et Musso, qui payèrent de la vie leur dévouement à la science.

Cette exploration, désormais historique, ayant pour but d'étudier les passes les plus favorables pour le creusement d'un canal inter-

Digitized by Google

océanique, allait provoquer la grandiose entreprise dont M. de Lesseps est encore l'infatigable instigateur.

Dans un récit attachant et humouristique, M. Armand Reclus nous expose les luttes journalières des courageux pionniers contre une nature exubérante, mais trop souvent malsaine, infestée d'énormes serpents, de tigres jaguars, d'alligators, de chauves-souris vampires et d'insectes plus terribles que ces monstres, tels que le moustique et surtout le *garapate*, dont les venimeuses morsures affolent par leur multiplicité et leur acuité.

Géographe en action, M. Armand Reclus se montre le digne émule de son frère Elisée.

Celui-ci, de son côté, nous donne dans la même collection son *Voyage à la Sierra-Nevada de Sainte-Marthe*, qui fut, si je ne me trompe, le début de sa carrière de voyageur et d'écrivain, début qui promettait déjà tout ce que la suite devait tenir. En visitant la côte colombienne, Elisée Reclus frayait la voie à son frère qui devait étudier les parages voisins, quelque vingt-cinq ans plus tard.

Les deux fraternels volumes dont nous venons de parler, sont ornés de gravures et de cartes, qui en accroissent encore l'intérêt.

— Les Ports de la Grande-Bretagne. — M. Simonin est un admirateur passionné de la race anglo-saxonne. La civilisation matérielle et quelque peu brutale des États-Unis n'a pas de plus fervent enthousiaste ; il en aime jusqu'aux excès, et il n'est pas jusqu'à ses barbares procédés à l'égard des pauvres Indiens pourchassés et décimés, qui ne trouvent en lui un juge plus qu'indulgent. Volontiers, notre spirituel collègue verrait le symbole du progrès dans ces ingénieuses machines à dépecer les porcs qui ont si fort excité son admiration à Chicago, et que nous lui avons maintes fois entendu célébrer en accents quasi lyriques.

C'est dans le même ordre matériel d'idées, conforme d'ailleurs à la nature du sujet, que M. Simonin nous décrit les ports anglais et écossais, Liverpool, Londres, Glascow, Newcastle, leurs vastes docks où s'entassent les produits de toutes les parties du monde ; leurs

Digitized by Google

puissants chantiers de construction, à côté desquels les nôtres, déserts, présentent un si affligeant contraste, leur immense commerce, leurs flottes innombrables de voiliers et surtout de steamers, qui viennent encombrer nos propres bassins et en chasser nos bâtiments.

Libre-échangiste déterminé, M. Simonin appartient à cette école de théoriciens empiriques qui imposeraient volontiers les mêmes lois économiques à tous les peuples, sans avoir égard aux différences de races, de climats, de productions naturelles du sol, de charges fiscales. On sait que, mieux avisés, les mêmes républicains des États-Unis dont notre auteur exalte si haut le génie, donnent à nos théoriciens une éclatante leçon de sens pratique en demandant à une protection, même exagérée, l'extinction de leur énorme dette nationale et le développement de leur industrie agricole et manufacturière, dont, grâce à ce système, les foudroyants progrès menacent la vieille Europe d'une ruineuse concurrence.

Le livre de M. Simonin n'en est pas moins riche de faits et de chiffres qui offrent ample matière à méditation et à émulation pour nos commerçants et nos industriels, trop enclins peut-être à la routine et au découragement.

Après la librairie Hachette, la librairie Didot, sa digne rivale. Passons également une revue rapide de quelques-unes des plus récentes publications de la célèbre maison de la rue Jacob.

Les Guerres sous Louis XV. — Jusqu'ici les guerres du règne de Louis XV n'avaient pas eu d'historien spécial. Elles viennent de le rencontrer, et des plus compétents, en M. le général comte Pajol. L'auteur sait traiter ce sujet, trop longtemps délaissé, avec une abondance de détails, une richesse de renseignements, qui, si nous en jugeons par le premier volume récemment publié, fera de son ouvrage une histoire complète, non seulement militaire mais encore diplomatique, de cette époque si controversée et encore si mal connue, bien que si voisine de la nôtre.

Digitized by Google

Déplorable à tant d'égards, le règne de Louis XV fut un des plus féconds en progrès et en réformes dans le domaine de l'administration militaire : création de casernes pour les soldats, d'écoles pour les officiers ; accroissement des corps de cavalerie ; l'artillerie perfectionnée ; administration des régiments régularisée ; pensions assurées aux vétérans ; emplois d'officiers de plus en plus ouverts à la classe moyenne ; etc. Succédant aux vieilles bandes de Louis XIV, préparant celles de Napoléon, l'armée de Louis XV et de Louis XVI fut digne de leur servir de trait d'union. Si elle essuya des revers, elle connut aussi plus d'une journée glorieuse, et elle eut l'honneur, de concert avec la diplomatie, d'achever de donner ses frontières à l'ancienne France, frontières que l'on pouvait espérer définitivement conquises, et que notre temps, si plein de haine et d'ingrat mépris pour le passé, a vues, hélas ! reculées de deux provinces. Cette vaillante armée guerroya dans presque toute l'Europe, de Dantzick à Mahon, sans parler des Indes et du Nouveau-Monde, où elle compta des héros. Ses débris allaient servir de noyau aux armées de la Révolution. Au jugement de Napoléon et du général Lamarque, peu suspects l'un et l'autre, ce furent les vieux régiments de Louis XV et de Louis XVI qui gagnèrent les victoires de Jemmapes et de Valmy, et non point cette tourbe des volontaires de la légende, dont M. Camille Rousset nous a dépeint, d'après d'authentiques témoignages, la turbulente indiscipline.

C'est de la vieille armée royale que sortaient les généraux les plus populaires de la Révolution, Hoche, Desaix, Marceau, (sans parler de Napoléon lui-même), dont la gloire plane comme une auréole au-dessus des crimes de leur temps, sans parvenir toutefois à en atténuer l'horreur.

Voilà l'armée dont M. le général Pajol a entrepris d'écrire l'histoire, et l'on voit si celle-ci mérite d'être racontée. L'ouvrage comptera sept à huit volumes in-8°, compacts. C'est assez dire que ce sujet sera traité avec tous les développements qu'il comporte. Le premier tome s'étend de l'année 1715 à 1739, et comprend

Digitized by Google

l'expédition d'Espagne et la guerre de la succession de Pologne (campagnes d'Allemagne et d'Italie).

Le Maréchal Bugeaud, d'après sa correspondance intime et des documents inédits. — Ce livre est comme la suite du précédent. Le jeune vélite de 1804 relie la vieille armée du passé, dont il coudoya les débris, à notre jeune armée moderne. En outre, l'histoire du vainqueur d'Isly arrive opportunément en ce moment où le besoin d'une autre décisive victoire de nos armes sur la terre africaine se fait si pressant. Le nom de Bugeaud est encore respecté des tribus du désert et du Tell algérien, en même temps qu'abhorré de nos démagogues : double titre à un regain d'estime aujourd'hui que démagogues et Bédouins nous menacent de nouveau....

Le biographe de l'illustre soldat, M. le comte H. d'Ideville, laisse le plus souvent la parole à son héros, dont la volumineuse correspondance, tant intime qu'officielle, respire tour à tour la tendresse de cœur du frère, de l'époux et du père, le bon sens aiguisé du paysan gentilhomme, la fermeté de caractère de l'homme de devoir et de discipline, la décision du militaire et du politique.

Le premier tome paru s'étend de l'enfance inculte et toute paysanesque du futur maréchal jusqu'au drame de Blaye, ce déplorable épisode qui allait peser d'un poids si lourd sur le nom et l'avenir du général Bugeaud. Les curieux trouveront ici nombre de documents, pour la plupart inédits, intéressants, malgré leur naturelle partialité ; tout un *journal* détaillé de la captivité de l'héroïque prisonnière, dont plusieurs lettres sont également citées, la plupart, disons-le, à la décharge du geôlier malgré lui (il le fut en effet à son corps défendant).

— La réédition des œuvres de Walter Scott se poursuit. Après *Ivanhoë*, ont sucessivement paru *Rob-Roy* et *Quentin Durwart*. L'élégante traduction de M. Louisy, destinée à faire oublier celle de Defauconpret, si longtemps en possession de la faveur publique, nous redit tour à tour les légendaires exploits de *l'outlaw* jacobite, Robin-Hood du XVIIe siècle, et les non moins populaires aventures du jeune archer de la garde écossaise de Louis XI.

Nombre de planches, de fins croquis et de jolies vignettes,

Digitized by Google

dus au crayon et au burin de nos plus habiles artistes, notamment de M. H. Pille, le maître du genre, ajoutent leur attrait à cette belle publication.

— Nous ne dirons rien du *Roman caché* de notre éminent collaborateur M. Alfred de Courcy. Un appréciateur délicat a déjà, ici même, parlé comme il convient de cet écrin de charmantes bluettes, dont les lecteurs de cette Revue ont eu d'ailleurs la primeur, et dans lesquelles l'élévation des sentiments s'allie si heureusement à la finesse de l'observation et à la rare élégance de la forme.

— La série des *Mémoires sur les assemblées législatives de la Révolution*, publiée par M. de Lescure, vient de s'accroître d'un nouveau volume, comprenant, dans sa première partie, des extraits des *Mémoires* de Montlausier, l'éloquent Constituant, immortalisé par sa fameuse *croix de bois*, homme complexe et bizarre, d'une physionomie si originale et si forte, féodal et parlementaire attardé qui, par ses haines jansénistes, travailla, sans le vouloir, à précipiter le mouvement révolutionnaire où allait sombrer la Restauration. Puis viennent les non moins intéressants mémoires de Durand de Maillane sur la Convention. L'un des secrétaires de la trop fameuse assemblée, l'auteur nous tient, jour par jour, au courant des phases du grand drame, dont il put suivre en témoin oculaire les tragiques péripéties, risquant plus d'une fois d'en subir personnellement le contre-coup.

Une autre série, celle des *Mémoires sur le XVIIIe siècle*, précédemment commencée par François Barrière et continuée par M. de Lescure, vient de se clore par un dernier volume de mémoires et de souvenirs.

Ce sont d'abord des fragments de l'autobiographie de Duclos, ce brusque et spirituel Breton, qui, tout en partageant plus d'un vice de son siècle, sut pourtant lui dire ses vérités sans se brouiller avec lui. Puis viennent les *Essais* de Mme Suard sur son mari, l'élégant académicien, et le cercle de leurs connaissances communes, notamment d'Alembert et Condorcet, lequel, proscrit et fugitif, poliment éconduit par l'aimable mais peu héroïque couple,

Digitized by Google

se tua dans son voisinage, pour échapper à la guillotine, suprême *progrès* de cette Raison émancipée célébrée par l'imprévoyant philosophe !...

Le *Jeune Espagnol* dont Florian nous expose ensuite les *Mémoires*, n'est autre que lui-même, non point le Florian idyllique et sentimental que nous montrent ses écrits, mais le vif et gai compagnon qu'il était réellement. Enfin, les *Souvenirs* de Corancez nous racontent la dernière partie de la vie de Jean-Jacques, les habitudes, les conversations de l'atrabilaire philosophe, ses alternatives d'exaltation et de calme, et finalement sa mort, laquelle, d'après son biographe, aurait été due non point à une attaque d'apoplexie séreuse, comme on l'a écrit, mais bien au suicide, version adoptée depuis par M. Louis Blanc, dans l'introduction à son *Histoire de la Révolution*, et par M. Saint-Marc Girardin, dans sa belle étude posthume sur Rousseau.

Ces divers mémoires biographiques et littéraires, ravivés et comme rajeunis par cette réimpression, nous font pénétrer dans les coulisses intimes de cette frivole société du XVIIIe siècle, qui courait en riant à la plus formidable catastrophe avec l'inconscience de ces fleuves aux rives fleuries coulant vers le gouffre où ils vont tout à l'heure s'abîmer...

Les Pyrénées françaises. 1re partie, par M. Paul Perret, un vol. gr. in-8°, illustré : — Oudin, éditeur.

Parmi les lecteurs de ce recueil, il en est peu qui, comme pieux pèlerins, malades ou simples touristes, ne connaissent de visu les Pyrénées, du moins la partie dont traite plus spécialement le volume dont nous nous occupons ici. L'auteur, M. Paul Perret, l'élégant et ingénieux romancier bien connu, est Breton et même Nantais, si je ne me trompe. A ce seul titre, son œuvre nouvelle aurait droit à une mention dans ce recueil, lors même qu'elle ne nous offrirait pas à ce degré l'intérêt de fond et la beauté de forme dont auteur et éditeur l'ont enrichie de concert.

Les Pyrénées! que de charmants souvenirs ce nom évoque chez ceux, et ils deviennent de plus en plus nombreux dans tous les rangs sociaux, à qui il a été donné, ne fût-ce qu'en passant, de con-

Digitized by Google

templer ces magnifiques paysages, alliant la grâce à la majesté; de côtoyer ces gaves torrentueux; de se baigner dans l'embrun de ces cascades aériennes aux irisements d'arc-en-ciel; et mieux encore, de fouler ces sublimes sommets qui portent dans les nues leur éblouissante couronne de neiges éternelles...

Des Pyrénées ou des Alpes, lesquelles l'emportent en beauté? Question souvent débattue et restée encore indécise, ou résolue suivant les préférences de chacun. Pour notre part, après avoir vu celles-ci et entrevu celles-là, nous hésiterions à nous prononcer, tout en penchant du côté des dernières.

Pendant que les Alpes projettent de toutes parts leurs puissantes ramifications, profondément entaillées d'immenses coupures, les Pyrénées, plus étroites, plus simples dans leur architecture, par suite moins variées, plus monotones, bornent l'horizon de leur chaîne rectiligne, hérissée comme une gigantesque scie (d'où l'expressif mot espagnol *sierra*) de pointes dont quelques-unes seulement dépassent sensiblement la masse centrale. Bien que la hauteur moyenne de la chaîne soit comparativement supérieure, les Pyrénées sont notablement moins élevées, leurs pics culminants, la Maladetta-Nethou et le Mont-Perdu, étant inférieurs de plus de 1,400 mètres au Mont-Blanc et n'occupant que le dixième rang parmi les plus hautes montagnes de l'Europe.

Les Pyrénées n'offrent pas dans leurs cavités, comme au fond d'une coupe colossale, ces vastes lacs, aux eaux d'émeraude ou de saphir, qui constituent l'un des charmes les plus puissants de la région alpine. Autre infériorité, capitale à notre avis : les Pyrénées ne présentent pas, à proprement parler, de glaciers, cet admirable phénomène naturel qui, transportant sous nos latitudes la nature polaire, s'étale dans toute sa magnificence au sommet des Alpes. Là, l'œil fasciné voit fuir à perte de vue, sur une étendue de centaines de kilomètres carrés, les flots figés de ces *mers de glace*, où dorment d'incalculables amas d'eau cristallisée, renouvelés en haut par la congélation à mesure que la fonte d'en bas les restitue à l'élément liquide: réservoirs providentiels, où s'alimentent les plus puissants fleuves de l'Europe, tandis que la chaîne pyrénéenne ne

Digitized by Google

donne naissance qu'à deux cours d'eau considérables, la Garonne sur le versant français, et l'Ebre sur le versant espagnol.

En revanche, les Pyrénées, ces filles du feu, comme les appelle Michelet dans sa langue imagée, ont leur riante lumière, leur chaud coloris, la pureté de leur ciel méridional et déjà quasi africain, que leur envient les Alpes, plus austères et souvent voilées de brumes.

Elles ont leurs cirques immenses, sur les gradins desquels pourraient s'asseoir des nations entières, et d'où s'élancent des murailles, des tours, des escaliers, « comme si, dit Ramon, le *découvreur* des beaux sites pyrénéens, un peuple de géants eut appliqué l'équerre et le niveau à la superposition de leurs assises. »

Il résulterait d'observations récentes, nous apprend un journal de Madrid, la *Politica*, que les Pyrénées se seraient abaissées de 30 mètres en 20 années. Si ce mouvement se continuait, dans mille ans, le mot de Louis XIV se réaliserait à la lettre : il n'y aurait plus de Pyrénées! Cette dépression devrait être attribuée tout d'abord à l'instabilité de l'écorce terrestre qui, presque nulle part, n'est complètement immobile, s'élevant ici, s'abaissant là, par un insensible mouvement de bascule, sous l'influence d'une force inconnue.

En outre, comme toutes les montagnes, les Pyrénées sont lentement minées par les divers phénomènes météorologiques, pluies, vents, soleil, neiges, glaces, succession des jours et des nuits, du froid et du chaud, du gel et du dégel : autant d'agents d'une puissance irrésistible en raison de sa continuité. Peu à peu désagrégées, les molécules rocheuses se délitent, s'effritent. Démantelés comme les donjons crénelés d'une forteresse, sous les coups incessants de cette muette artillerie, les sommets s'écroulent en blocs plus ou moins considérables, qui, entraînés et pulvérisés par les avalanches et les torrents, s'en vont s'épandre en alluvions sur les plaines, ou, emportés jusqu'à la mer, en comblent les abords, reculant les rivages et allongeant les deltas.

C'est ainsi que la terre tend incessamment à niveler sa surface, ses plateaux s'exhaussant à mesure que ses aspérités diminuent.

Mais revenons au livre de M. Perret, dont ces considérations

Digitized by Google

nous ont un instant éloigné, en apparence seulement, il est vrai.

Le premier tome paru (l'ouvrage entier en comprendra quatre) attaque les Pyrénées par le centre. Nous y voyons se succéder : Lourdes, son vieux château féodal, son superbe cadre de montagnes, sa magnifique basilique et sa grotte thaumaturgique, devenues le rendez-vous des deux mondes ; Argelès et sa splendide vallée ; Cauterets, Luz, Saint-Sauveur, Barèges et leurs thermes fameux ; Gavarnie et son célèbre cirque, le Colysée pyrénéen ; celui de Troumouse, moins connu que son voisin et rival, mais bien plus colossal encore ; la légendaire Brèche de Roland ; et, enfin, le Pic du Midi, son immense panorama, de cent lieues d'étendue, l'un des plus vastes de l'Europe, et son observatoire météorologique audacieusement perché dans les nues, à une altitude de 7,400 pieds, comme pour mieux dérober au ciel ses secrets encore impénétrés.

Ces divers chapitres nous offrent comme le drame et la féerie de la nature, que clôt dignement l'apothéose panoramique du Pic de Bigorre.

D'une plume alerte, spirituelle et souvent éloquente, M. Paul Perret nous décrit successivement ces magnificences, tout en nous contant, au passage, les légendes et épisodes historiques qu'elles évoquent. Ceux qui n'ont pu encore les contempler de leurs yeux, en trouveront l'avant-goût dans ce livre ; ceux qui, plus heureux, ont joui déjà de ces beautés naturelles, en retrouveront ici le vivant et chaud souvenir.

N'oublions pas d'ajouter que plus de cent gravures, dont 33 hors texte, dues à l'habile crayon de M. Sadoux, ajoutent le charme d'une riche illustration à la prose colorée de M. Perret.

Enfin, il n'est pas jusqu'à la musique qui n'apporte ici son contingent, par la reproduction de deux chants populaires, dont l'un est une petite perle mélodique.

LUCIEN DUBOIS.

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES RENDUS

LES GRANDS ÉCRIVAINS DE LA FRANCE. — ŒUVRES DE LA ROCHEFOUCAULD. — NOTICE BIOGRAPHIQUE et LETTRES. Paris, librairie de L. Hachette et Cie, 1881, 2 fascicules in-8°, de CXVIII et de 310 pp.

I

Nos classiques, les grands classiques du XVIIe siècle, ont été de tout temps l'objet des soins jaloux des éditeurs de Paris et même de la province. A considérer l'attention apportée par nos typographes à ces travaux de réimpression, on comprend qu'il s'agit pour eux d'un intérêt supérieur et l'on soupçonne que leur réputation est en jeu. Une collection de classiques n'est-elle pas, en quelque sorte, comme le chef-d'œuvre que l'ancienne législation exigeait de l'artisan désireux d'obtenir ses lettres de maîtrise ? A part donc ceux adonnés à des travaux spéciaux, tous les éditeurs ont voulu *faire les classiques* (terme de métier), et il y aurait dans la description raisonnée de ces importantes collections, matière au plus intéressant travail bibliographique.

Les unes sont nobles et majestueuses, les autres élégantes, coquettes, mignardes même ; celles-ci sont ornées de notes et de commentaires sans nombre, fruits de la critique et de l'érudition, celles-là, au contraire, n'offrent au lecteur que le texte donné par l'auteur lui-même, texte, il est vrai, pur jusqu'à la servilité, fidèle comme un cliché photographique ; ici, l'on adopte les formats in-folio et in 4°, là, c'est vous qui prévalez, petits formats, gloire des Cazin et délices du promeneur ; cet éditeur fait appel à la pointe et au burin des graveurs : et portraits, vignettes, fleurons, culs-de-lampe et lettres ornées, gravés en bois, sur le cuivre et

Digitized by Google

sur l'acier, en taille douce ou à l'eau-forte, d'apporter au texte leur concours artistique, cet autre cependant bannit de sa composition tout ornement étranger et prétend rester classique avec *les classiques*. Et ce sont les Didot, les de Bure, les Crapelet, les Lefèvre, les Ménard et Desenne, les Belin, et plus récemment les Garnier, les Hachette, les Plon, les Lemerre, les Jouaust et les Mame (pour saluer en terminant le prince de la typographie moderne), qui attachent leurs noms à ces publications de haut style. En vérité, ne dirait-on pas d'une gageure acceptée de tous pour la plus grande gloire des lettres françaises !

II

Or, entre tous ces auteurs consacrés, parmi tous ces penseurs et ces écrivains du grand siècle, nous n'en savons guère de plus favorisés, de plus fêtés, dirons-nous, que le duc de La Rochefoucauld. Est-ce donc que son œuvre offre à la masse des lecteurs des attraits particuliers ? A-t-il donc, comme Théocrite et Virgile, décrit les charmes de la campagne, dépeint les joies du laboureur et du berger ?

O fortunatos nimiùm, sua si bona nôrint..... !

Est-il épicurien comme Horace, sentimental comme Tibulle, a-t-il chanté l'amour, a-t-il, dans les débauches d'une imagination folle, écrit quelque conte boccacien ? Non, chez lui rien ne flatte les passions. — Philosophe, il est le père d'un système de morale incompréhensible pour le plus grand nombre, inadmissible ou contestable au moins pour plusieurs. Mémorialiste, il trace une longue page de notre histoire nationale, à l'une de ses époques les plus troublées, et suit l'ordre logique des faits, sans se soucier de capter les bonnes grâces du lecteur par quelque racontar appétissant. Il est vrai que sa phrase est d'une superbe facture, que son style est sobre, châtié, correct, élégant même, et que, en digne ami de Mme de La Fayette

Digitized by Google

qui disait qu'*un mot retranché vaut un louis d'or*, il a, pendant près de quinze années, remanié et retouché son *Livre des Maximes*, ouvrage moins important en étendue que les articles rédigés en quelques jours par nos publicistes modernes. Mais nous savons d'abondant que ces qualités maîtresses du style ne sont appréciées que par quelques esprits d'élite.

Et cependant supputez, si vous le pouvez, combien d'éditions comptent les œuvres du noble duc ! Calculez combien de fois ont été reproduites ces *Maximes et Réflexions morales* que le critique Sainte-Beuve n'hésite pas à placer immédiatement après les *Pensées* de Pascal ! Nous les savons, pour ne citer qu'au hasard et au courant de la plume, imprimées dans la collection du Dauphin [1] et dans celle du Prince impérial [2] ; nous les voyons trois fois éditées à Parme avec tout le luxe accoutumé de l'imprimerie bodonienne [3] ; l'imprimerie royale du Louvre n'a garde de les oublier [4] ; Monsieur (depuis Louis XVIII), en fait exécuter deux éditions par Didot le Jeune, son imprimeur [5] ; Aimé Martin en revoit le texte pour la belle et magistrale *Collection des Classiques français* de Lefèvre [6] ; le maître imprimeur Henri Didot, jaloux de faire la leçon à ses confrères d'Outre-Manche, les choisit pour composer ce chef-d'œuvre d'impression microscopique [7] que l'on n'a pu ni dépasser ni même égaler en perfection et dont Charles Nodier, le bibliophile raffiné, possédait un exemplaire sur

[1] Paris, Didot, 1796, in-4°.

[2] Paris, Plon, 1869, in-12, port.

[3] Deux de ces éditions ont été imprimées en 1811 dans les formats in-folio et in-4°; la troisième, in-8°, le fut l'année suivante. Curieux détail bibliographique, il fut tiré de cette dernière édition un exemplaire *unique* de format in-16. « *Bodoni ne formo anche uno prova in-16* » dit le catalogue des éditions bodoniennes publié à Parme en 1816. Ce ne fut là qu'un essai, peu satisfaisant, doit-on croire; cependant l'exemplaire fut mis dans le commerce et acheté par Mortara, qui l'a annoncé dans son catalogue des éditions bodoniennes. (Casalmaggiore, 1857.)

[4] Paris, 1778 in-8°. Texte revu par Suard.

[5] Paris, de l'imprimerie de Monsieur, 1779 et 1781, in-18.

[6] Paris, Lefèvre, 1822, in-8°.

[7] Paris, imprimerie de Didot le Jeune, 1827, in-64.

Digitized by Google

papier de Chine, relié en étoffe d'argent par Simier, qui fut le Trautz-Bauzonnet de son époque [1]. Mais il faut nous arrêter dans cette rapide énumération, quelque complaisance que nous puissions être tenté d'y apporter, sinon cette étude n'y suffirait pas. Comment toutefois ne pas nommer encore MM. Duplessis, Louis Lacour, de Marescot et Charles Royer, à qui fut donnée plus récemment l'insigne bonne fortune de revoir ou d'annoter, pour la plus grande satisfaction des bibliophiles, les textes originaux des *Maximes* publiés en 1665 et en 1678, et dont les amateurs se disputent si opiniâtrément les rares et précieux exemplaires.

III

Arrivons donc à cette belle et savante édition des *Œuvres complètes* que la maison Hachette publie dans sa *Collection des grands écrivains* sous l'habile direction de M. Ad. Regnier. Commencée en 1868, cette publication a subi, par suite du décès de M. Gilbert qui en avait été chargé, des retards faciles à comprendre. Elles sont nombreuses, en effet, les difficultés qui doivent assiéger le continuateur d'un pareil œuvre. Utiliser des notes souvent prises à la hâte, s'assimiler le travail déjà fait pour conserver à l'ensemble de l'ouvrage cette uniformité de critique et de rédaction, seul gage du succès, voilà ce semble, au delà de ce qu'il faut pour décourager le plus entreprenant. Aussi doit-on rendre mille grâces à M. Gourdault, qui a bien voulu accepter cette tâche ingrate.

De cette édition, nous avions déjà les *Maximes* et les *Mémoires*, deux volumes parus en 1868 et en 1874. Ce sont maintenant deux fascicules que la maison Hachette vient de livrer aux souscrip-

[1] Ce délicieux petit volume fait maintenant partie de la Bibliothèque publique de la ville de Nantes (Fonds Lajariette). Un numéro de cinq chiffres inscrit en gros caractères, à l'encre, sur le dos et sur l'un des plats de la reliure, atteste son état de chose administrative ! *Habent sua fata... !*

Digitized by Google

teurs, le premier contenant une *Notice biographique* destinée à prendre place en tête du tome Ier et le second les *Lettres* qui doivent former la première partie du tome IIIIe et dernier.

Restent à paraître le *Glossaire* et la *Notice bibliographique*, qui, avec l'album de portraits et fac-similé, qui accompagne tous les ouvrages de cette collection, compléteront cette belle publication.

La *Notice biographique* se présente naturellement la première à notre critique, en prenant le mot dans son acception la plus courtoise, car ce serait en vain que nous chercherions à dissimuler le plaisir que nous éprouvons à rendre compte d'une étude aussi alertement écrite. Cependant, qu'il nous soit permis de le confesser, cette satisfaction est peut-être bien plus celle d'un curieux qui se réjouit de voir définitivement réduites à néant des difficultés imaginaires que celle d'un lettré ayant savouré à loisir un fin morceau littéraire et historique et s'apprêtant à convier les autres au même régal. Cette pensée demande sans doute une explication, la voici : il est, non pas seulement dans les petits sentiers de la science et de l'histoire, mais encore dans les grandes et larges voies, certains poteaux limitatifs, placés ici et là et portant comme inscription une sorte de *Sta, viator;* travailleurs, arrêtez-vous, semblent-ils dire, il est impossible d'aller plus loin! En ce qui concerne La Rochefoucauld, MM. Sainte-Beuve et Victor Cousin, deux noms qu'on ne saurait éviter de prononcer lorsqu'on parle du célèbre moraliste, ont posé bon nombre de ces bornes dont les timides et les faibles ont observé religieusement les injonctions de prétendue police historique. « La vie de La Rochefoucauld est difficile et même, selon moi, *impossible à traiter « en détail* [1]. » Ainsi s'exprime le premier de ces auteurs. Et de fait, lorsque Sainte-Beuve écrivait ces lignes, nul, ni dans ce siècle ni dans l'autre, n'avait tenté de le faire. Le P. Anselme, dans son *Histoire généalogique*, le *Grand Dictionnaire historique* de Moreri, la *Chronologie historique militaire*, de Pinard, Suard

[1] V. la préface de l'édition des *Maximes* donnée par M. Duplessis, dans la *Bibliothèque elzévirienne*, Paris, Jannet, 1853, p. ij.

Digitized by Google

dans cette *Notice sur la personne et les écrits de La Rochefoucauld*, qui resta pendant un quart de siècle la préface obligée de toutes les éditions des *Maximes*, M. Mély-Janin, dans la *Biographie Michaud*, le marquis Gaëtan de La Rochefoucauld-Liancourt, qui édita, en 1822 et 1825, avec une complaisance facile à comprendre, les œuvres de son illustre parent, en un mot, tous ceux qui, à des titres divers, avaient dû parler de notre moraliste, n'avaient tracé de sa vie que de rapides esquisses dans lesquelles les soucis généalogiques ou les soins d'une forme académique avaient été les seuls objectifs. Par appréhension d'une tâche difficile ou par l'effet d'une certaine négligence, Sainte-Beuve en agit de même et, de la voix autoritaire que l'on sait, fit défense à chacun de chercher à traiter le sujet plus largement qu'il n'avait prétendu le faire. Mais nous sommes à une époque d'information par excellence. Chaque jour, de nombreux travailleurs fouillent les trésors des bibliothèques, déchiffrent le grimoire de nos vieilles chartes et compulsent les ouvrages les plus volumineux pour leur arracher les secrets qu'ils contiennent. C'est un véritable travail de reconstruction scientifiqne de l'histoire qui a commencé il y a quelque vingt ans. Aussi quel cas pensez-vous que l'on devait faire de la prohibition de Sainte-Beuve ? Vous l'avez deviné, cher lecteur, qui applaudissez avec nous à cette renaissance; respectée pendant quelque temps, elle eut enfin le sort qu'elle méritait, et fut mise pour jamais aux oubliettes. M. Edouard de Barthélemy osa le premier franchir le seuil de l'arche sainte. Ayant eu la bonne fortune de publier quelques pensées inédites de La Rochefoucauld relevées sur les manuscrits originaux, il en prit occasion pour tenter d'écrire la vie du noble duc, et, le vaillant ! (car Sainte-Beuve était encore là), il annonça simplement et sans phrases, sur le titre de son livre [1], qu'il donnait l'histoire de la vie de La Rochefou-

[1] Œuvres inédites de La Rochefoucauld publiées d'après les manuscrits conservés par la famille et précédées de l'histoire de sa vie, par Edouard de Barthélemy. Paris, Hachette, 1863. In-8°. — La notice historique sur le duc de La Rochefoucauld occupe cent soixante-huit pages.

Digitized by Google

cauld. Sans doute l'œuvre ne fut point parfaite, et cependant, après avoir passé condamnation sur les erreurs qu'elle contenait, nous ne pouvons nous défendre d'un certain sentiment de reconnaissance envers le lettré qui ne craignit pas d'entreprendre de *traiter en détail la vie* de notre moraliste.

Le travail de M. Gourdault, procédant immédiatement de celui de M. de Barthélemy, est donc en date le second tableau que l'on ait exécuté de cette vie particulièrement intéressante, dessin, devons-nous dire de suite, largement esquissé et traité d'un crayon chaud et puissant avec vifs rehauts de lumière.

IV

S'il est un point qui doit tout d'abord préoccuper un biographe et fixer son attention, c'est assurément la connaissance exacte du lieu et de la date de la naissance du personnage dont il prétend écrire la vie. Or, chose surprenante! c'est la première fois qu'une édition des Œuvres de La Rochefoucauld présente à cet égard des données authentiques et certaines. Il y a sans doute plus d'une remarque piquante à faire sur ce fait dans lequel on pourrait peut-être trouver tout un enseignement. Comment, voilà deux siècles que l'on réimprime à l'envi les écrits d'un auteur illustre, d'un personnage resté célèbre par ses audaces, ses bonnes fortunes et ses disgrâces, d'un grand seigneur qui a occupé dans cette société éminemment polie du XVIIe siècle un rang considérable, et il faut attendre jusqu'à ces derniers temps pour avoir sur son existence ces renseignements primordiaux et élémentaires! Toutefois si M. Gourdault a pu le premier, dans une édition des Œuvres du moraliste, rapporter une date et indiquer un lieu de naissance d'après des données authentiques, ce n'est pas à lui que revient l'honneur de cette découverte. Jal [1], cet infatigable travailleur

[1] Voyez son *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, p. 739 et 740.

Digitized by Google

qui a composé sur les erreurs et les bévues sans nombre des historiens un intéressant et volumineux ouvrage, fut assez heureux, peu avant l'incendie criminel de 1871, pour retrouver dans les registres de Saint-Eustache l'acte de baptême de notre moraliste. Grâce à lui, voilà donc qui est fait, et ce point est désormais acquis à l'histoire : c'est le 15 septembre de l'année 1613 que François VI, duc de La Rochefoucauld, naquit, à deux heures et demie après-midi, à Paris, dans la rue des Petits-Champs, aujourd'hui rue Croix-des-Petits-Champs.

Si maintenant nous examinons la division adoptée par M. Gourdault pour son sujet, nous devons reconnaître qu'il n'a pas été moins heureux. Un peu trop plein sans doute du souvenir d'Hérodote, Sainte-Beuve avait voulu « donner à chacune des quatre pé« riodes de la vie de La Rochefoucauld le nom d'une femme... ce « seraient, ajoutait-il, Madame de Chevreuse, Madame de Longue« ville, Madame de Sablé et Madame de La Fayette [1]. » Division poétique sans doute, mais dénuée de fondements. « Où est la femme ? » ripostait ironiquement feu M. Edouard Fournier, en répétant la question que certain juge rendit jadis fameuse [2].

Plus simple et plus rationnelle est la division proposée par M. Gourdault. Ici, laissons lui la parole, car ces lignes que nous allons rapporter et par lesquelles débute sa notice, en indiquent mieux le véritable tempérament et en résument plus complètement l'esprit que tout ce que nous en pourrions dire : « La vie « du duc de La Rochefoucauld se divise en deux périodes bien dis« tinctes. Dans la première, le futur auteur des *Maximes*, mé« connaissant ses facultés, et prenant, pour ainsi dire, au rebours « sa fortune, se range au parti de ces mécontents qui, après avoir « conspiré contre Richelieu, s'arment en guerre contre Mazarin. « Esprit critique et spéculatif, fourvoyé dans l'action, il subit toutes

[1] *La Bruyère et La Rochefoucauld. — Mme de la Fayette et Mme de Longueville.* Paris, Fournier, 1842, p. 116.

[2] Note manuscrite autographe relevée sur son exemplaire, actuellement dan notre collection.

Digitized by Google

« sortes de mécomptes, et, sur cette scène bruyante, où il aspire « vainement à tenir le grand rôle, ses qualités ne lui nuisent pas « moins que ses défauts. A ces stériles orages de la jeunesse suc- « cèdent utilement chez La Rochefoucauld ce qu'on peut, d'un mot « de Montaigne, appeler les ravisements de l'âge mûr.....

« ... Tant il est vrai, ajoute l'auteur, avec un accent de haute « philosophie, que les hommes les mieux doués ne se démêlent « souvent que fort tard, ne se résignent à être eux-mêmes que « par une sorte de pis aller, et que, s'ils passent à la postérité, ce « n'est pas toujours sous le personnage qu'ils avaient d'abord « souhaité de faire dans l'histoire! »

Cette division ainsi largement établie, l'auteur entre aussitôt dans le vif de son sujet. Tour à tour il étudie le gentilhomme soumis à son prince, le capitaine, de la bravoure duquel nul ne douta jamais, le frondeur audacieux et impatient, puis enfin, le philosophe, ami de la gracieuse marquise de Sablé, trouvant dans la culture des lettres et l'étude de la morale l'oubli du passé, la quiétude parfaite de l'esprit et un puissant adoucissement aux tracasseries incessantes d'une maladie cruelle.

Mais nos lecteurs n'attendent point que nous analysions en son entier cette substantielle notice. Pour l'analyser utilement, il en faudrait reproduire les principaux passages, et tel n'est point le but que nous nous sommes proposé. A ceux qui sont friands d'une savante étude biographique et littéraire, à ceux qui cherchent à connaître dans son existence intime cette société frondeuse, guerrière et philosophe à laquelle a été mêlé et qu'a même parfois dirigée le duc de La Rochefoucauld, nous dirons : Ouvrez le livre de M. Gourdault, lisez-le lentement et posément, ainsi qu'il convient de le faire pour un travail consciencieux, et lorsque vous l'aurez lu, vous connaîtrez sinon toutes les particularités de la vie de cet intéressant personnage, au moins toutes celles qui sont aujourd'hui acquises à l'histoire.

Tout est à louer, en effet, dans cette notice et il n'y aurait rien à y reprendre, si, en vérité, la critique ne devenait d'autant plus

Digitized by Google

exigeante qu'un auteur est plus exact, plus méticuleux, allions-nous dire, et plus esclave de ses devoirs.

Nous nous permettrons donc de signaler à M. Gourdault une toute petite omission, s'il nous autorise à donner ce nom à un oubli d'une importance très secondaire, mais il n'ignore pas combien les travailleurs tiennent à être mis à même de recourir aux documents cités à l'appui d'un texte. C'est ainsi qu'il eût peut-être été bon d'indiquer dans la note I de la page XI que la procuration, donnée par les auteurs du duc de La Rochefoucauld pour assister à la rédaction du contrat de mariage de leur fils, n'était point inédite. Elle a, en effet, été publiée tout entière dans le premier volume de la *Revue des Provinces de l'Ouest*.

A part donc cette critique de détail et quelques appréciations de faits incidents sur lesquelles nous voulons faire nos réserves, nous estimons que cette *Notice* n'est pas le moindre joyau placé par M. Ad. Regnier dans ce riche écrin littéraire qu'il a nommé *Collection des grands Écrivains de la France*.

MARQUIS DE GRANGES DE SURGÈRES.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

CHRONIQUE

Inauguration de la crypte et translation des reliques des SS. Donatien et Rogatien.

Le dimanche 16 de ce mois, le vaisseau si grandiose d'effet de la nouvelle église paroissiale des saints Donatien et Rogatien, à Nantes, se trouvait trop étroit pour contenir les flots pressés des fidèles qui y accouraient pieusement, afin d'y être témoins d'une des plus belles et des plus imposantes cérémonies dont la paroisse et la cité gardent le souvenir.

En ce jour, fête de la Translation des reliques des deux martyrs nantais, Mgr Le Coq, s'inspirant des traditions des âges passés, avait convoqué le clergé et le peuple de sa ville épiscopale, pour assister à l'inauguration de la crypte construite sur le lieu présumé de la sépulture des patrons du diocèse sous le maître-autel du sanctuaire ; autel neuf, qui devait lui-même être consacré, et servir pour la première fois à la célébration des saints mystères.

Un cortège de pontifes vénérés, accourus de sept diocèses différents, donnait une pompe incomparable à cette fête.

C'était, d'abord, Monseigneur Richard, coadjuteur de Paris et archevêque de Larisse, enfant du diocèse, puis son administrateur dévoué, avant d'avoir été élevé aux plus hautes dignités de l'épiscopat.

C'étaient Messeigneurs Bécel, de Vannes; Hugonin, de Bayeux; Moreno, de Chiapa au Mexique ; Laborde, de Blois, lui aussi enfant du diocèse ; Germain, de Coutances ; Catteau, de Luçon ; enfin, le R. P. abbé de Meilleraye, crossé et mitré comme les prélats.

A l'intérieur de la basilique, tout est prêt pour le triomphe des Martyrs. Au centre, l'autel majeur est dans tout l'éclat de sa jeunesse. L'or s'y reflète vigoureusement sur le marbre aux couleurs variées et harmo-

Digitized by Google

nieuses. Au dessus de cet autel, qui va pour la première fois recevoir la Victime sainte, apparaît, dans sa blancheur de neige, le groupe en marbre de Carrare des deux héros du jour. Au fond du chœur, un buffet d'orgue, lui aussi placé d'hier, montre ses dômes byzantins superposés et ses longs tuyaux, étincelant comme l'argent poli, qui vont résonner savamment et religieusement sous les doigts d'un de ces moines artistes comme on en voyait tant au moyen âge, le bénédictin dom Legeay.

Descendons, avant la cérémonie, l'escalier de la crypte et, à la lumière incertaine qui y pénètre, examinons le sarcophage de marbre blanc, d'un dessin sobre, mais d'un bon style, sur lequel doivent être déposés, dans un nouveau et riche reliquaire, les restes précieux de Donatien et de Rogatien.

Dix heures sonnent. L'orgue jette sur l'assemblée frémissante d'émotion ses premiers accords. Son premier chant est un chant de triomphe. Tandis que les Evêques traversent les flots du peuple qui a peine à leur faire passage, tant chacun est empressé de contempler leurs traits vénérables, toutes les lèvres laissent échapper, comme un cri du cœur, l'hymne antique, dont les strophes célèbrent en un rythme solennel la gloire des Martyrs nantais et la joie commune de toutes les âmes qui les entourent de leurs hommages.

Mgr Richard est l'officiant. Sa piété est trop connue de nos lecteurs pour que nous en fassions ici la respectueuse mémoire. Le tumulte de la grande capitale qu'il évangélise n'a point troublé la sereine expression de ses traits. Il est des âmes que le monde et ses honneurs ne sauraient entamer, parce qu'elles vivent plus haut que la terre.

La messe solennelle est terminée. Les forces ont besoin d'être réparées pour la nouvelle fête du soir. Chacun se retire pour quelques heures; nous nous trompons, nous avons vu, de nos yeux vu, plus d'un fidèle grignoter en cachette dans l'église un repas improvisé, pour ne pas risquer de perdre sa place en la quittant. Dieu, à coup sûr, ne leur en a point voulu.

Pendant ces instants de repos et de réfection, un feu croisé de compliments délicats et affectueux fut échangé, au presbytère de Saint-Donatien, entre le digne curé et Nosseigneurs les Evêques, puis entre le vénéré pasteur du diocèse et les prélats qui avaient répondu à son invitation. Il eut pour chacun d'eux un de ces mots choisis, dont il a si bien le secret, et termina par un cri plein d'éloquence vers Dieu pour l'Eglise, le Pape, la Bretagne et la France.

Dans l'après-midi, Nosseigneurs les Évêques se réunirent dans la chapelle des jeunes sociétaires de N.-D. des Enfants-Nantais et procé-

Digitized by Google

dèrent, en présence de témoins autorisés, à la reconnaissance et à la translation des vénérables reliques. Elles furent extraites des anciens reliquaires, visitées avec une pieuse attention et replacées dans un reliquaire unique. Ce précieux objet est un présent de Mgr Le Coq. Il a la forme d'un temple en vermeil, dont la coupole, surmontée d'une croix et couverte de brillantes imbrications, est supportée par quatre colonnettes aux chapiteaux de feuillage. Au centre se place la *monstrance*, proprement dite, d'un modèle antique. L'œil se repose sur les deux ossements des Martyrs, à travers le filet d'or et le tube de cristal qui les renferment.

Après cette reconnaissance solennelle, dont procès-verbal fut signé de tous les Evêques présents, le cortège reprit le chemin de l'église ! La foule y était encore plus compacte que le matin. Pourquoi faut-il que tout ce peuple, religieusement assemblé, n'ait pu se dérouler en interminable procession par les rues de la paroisse, à la suite des saintes reliques portées en triomphe, au milieu du déploiement de la pompe catholique ! Quelle forêt de mâts vénitiens, laissant flotter bien haut leurs joyeuses flammes, d'arcs de triomphe suspendant leur cintre élégant sur les têtes, de bannières empourprées, de bannières d'azur, d'oriflammes étincelant d'or et d'argent, n'eût pas envahi l'espace, sur le parcours du défilé majestueux ! Et la fête eût été complète. Mais non ! On nous refoule dans nos églises. On y a bien refoulé Dieu !... Nous sommes cependant sous le règne de la liberté, mais il paraît qu'il y a deux libertés, comme il y a deux électricités : l'une positive qui attire, l'autre négative qui repousse. C'est celle-ci, sans doute, qui nous est offerte.

Les vêpres, présidées par Mgr de Bayeux, furent enrichies d'harmonie par les jeunes virtuoses du collège Saint-Stanislas.

Mais l'instant solennel est arrivé. Les Pontifes, avec leur cortège de clercs, vont processionnellement chercher à l'oratoire où ils sont déposés, les restes sacrés des deux Martyrs.

« Avancez, chante le chœur, avancez, ô saints de Dieu, entrez dans la cité du Seigneur. Un nouveau temple vous a été bâti. Le peuple viendra en foule y adorer la majesté du Tout-Puissant !...»

Jamais parole prophétique n'eut une plus frappante application.

Les voici qui s'avancent en effet, portées sur les épaules des lévites, ces reliques vénérées, qui ont traversé tant de siècles et échappé à tant de tempêtes ! Courbez vos fronts devant elles, peuple de Nantes, ce sont les premiers-nés de votre foi qui reprennent possession de leur tombe glorieuse, de leur sépulcre cimenté de leur sang !

Digitized by Google

Un cantique où la joie et la prière mêlent leurs accents émus, s'échappe des lèvres de tous les assistants et fait résonner les voûtes sonores. Ce chant, nous sommes heureux de le faire remarquer, a pour auteur un de nos amis et collaborateurs, M. l'abbé Marbeuf, dont les inspirations poétiques sont si souvent heureuses.

En présence du reliquaire déposé sur le maître-autel, un fils de saint Dominique, l'éloquent P. Mathieu, développe du haut de la chaire les annales de l'Eglise de Nantes, et retrace l'histoire des reliques de nos deux saints Martyrs, depuis Itexius, l'évêque nantais de 1145, jusqu'à Mgr Le Coq, l'évêque nantais de 1881, c'est-à-dire depuis leur première translation au XIIe siècle, jusqu'à celle dont nous sommes témoins au XIXe. Il remonte plus haut le fleuve des temps, et fait assister son auditoire attentif et touché aux scènes héroïques du martyre de Donatien et de son frère. Il rappelle, en terminant son discours, le vœu de Mgr Fournier, de pieuse mémoire, vœu fait au sein des terreurs de l'invasion allemande et d'où a jailli le monument remarquable où se passe la cérémonie de ce jour.

Lorsque le Frère prêcheur eut cessé de parler, les ossements sacrés, portés entre les mains tremblantes de bonheur de Mgr l'évêque de Nantes, descendirent les degrés qui mènent à la chapelle souterraine et se reposèrent sur le marbre du sépulcre qui les attendait. Puissent-elles y reposer longtemps dans la paix et l'honneur ! Puissent les passions humaines s'arrêter toujours à l'entrée de cette *Confession* et ne jamais forcer les ossements des saints Martyrs à se dérober de nouveau à la profanation et au sacrilège !

Nous avons essayé d'esquisser les principaux traits de cette fête vraiment nantaise, esquisse bien pâle et bien incomplète. Il faut avoir assisté à ces explosions de la piété populaire, pour s'en former une juste idée. A tous les récits que la plume en peut tracer il manque toujours ce qu'on ne saurait donner à un tableau : la vie.

Nous ne pouvons non plus passer complètement sous silence la fête du lendemain, qui fut réellement encore, mais dans un autre sens, la fête des *enfants nantais*.

C'était un spectacle qu'il n'est pas donné de contempler souvent, que cette réunion complète de la jeunesse et de l'enfance élevées par nos prêtres et nos religieux, sous les voûtes majestueuses de la vieille cathédrale. Et vraiment en voyant cette multitude de jeunes fronts inclinés sous la bénédiction des évêques, ou recueillant les paroles éloquentes et affectueuses qui tombaient, du haut de la chaire, des lèvres de Mgr de Larisse, le matin, des lèvres du R. P. Mathieu, à la cérémonie du soir, on se prenait à espérer de l'avenir. Oui ! il est encore de nom-

Digitized by Google

breuses familles dont les chefs refusent de faire passer leurs enfants sous les fourches caudines de l'enseignement sans Dieu ! Non ! la foi n'est pas morte encore dans notre coin de Bretagne, et pour la tuer dans toutes les âmes, il faudrait plus de temps et plus de puissance que Dieu n'en accordera à ceux qui ont fait ce rêve impie.

LOUIS DE KERJEAN.

— Une triste nouvelle nous est parvenue. L'un de ces hardis pionniers de l'Evangile et de la civilisation chrétienne, qui avait réussi à pénétrer au cœur du continent africain, et à s'établir au milieu des peuplades riveraines du Tanganika, vient de succomber sous les coups de ces païens sauvages, et ce nouveau martyr est un de nos compatriotes, le R. P. Deniaud. L'espace nous manque pour donner au lecteur d'intéressants détails sur la mort à la fois triste et glorieuse du jeune missionnaire, mais nous espérons payer bientôt plus longuement un juste tribut à sa mémoire.

— Un mal, dont les premiers symptômes se manifestèrent au Congrès de Redon, vient d'emporter, dans la force de l'âge, M. Aimeric de Girard de Châteauvieux, maire d'Étrelles, président depuis 1869 de la Société d'agriculture d'Ille-et-Vilaine. Egalement président de la section d'agriculture de l'Association bretonne, il fut en 1873 l'un des plus zélés promoteurs de sa réorganisation. Administrateur de la Société départementale d'Horticulture, membre de la Société des Agriculteurs de France, M. de Châteauvieux donnait un élan fécond à l'industrie agricole. Homme de bien, d'intelligence et de dévouement, sa perte est vivement ressentie en Bretagne.

— Par décret du 27 septembre, M. l'abbé François-Marie Trégaro, ancien aumônier en chef de la marine, vicaire général du diocèse de Vannes, a été nommé coadjuteur avec future succession de Mgr Rousselet, évêque de Séez.

Mgr Trégaro est né à Peillac (Morbihan), le 17 juin 1824.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

ACADÉMIE (L') ROYALE DE MARINE, DE 1775 A 1777; par Alf. Doncaud du Plan, professeur à l'Ecole navale. 4e partie. In-8°, 88 p. Nancy, lib. Berger-Levrault; Paris, même maison.

CATALOGUE MÉTHODIQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE BREST, dressé et rédigé par E. Fleury, bibliothécaire-archiviste de la ville. T. 1. contenant la théologie et la jurisprudence. In-8°, CLXVIII-428 p. Brest, imp. Gadreau.

ESCAPADE AU POULIGUEN. Septembre 1880, par P. G. (vers.) — In-8°, 16 p. Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

ÉTUDE (UNE) ARCHÉOLOGIQUE, par Prosper Grolleau. — In-8°, 23 p. Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

FRANCE! Chants, poèmes et paysages, par G. David, L. Guibert, A. Hervo, P. Mieusset, A. Tailhand, précédés de *A la terre de France*, par Victor de Laprade, de l'Académie française.— Pet. in-12, 108. Paris, Paul Ollendorf, 28 bis, rue Richelieu..... 1 fr.

POÉSIES, par D.-F. Caillé. — Petit in-16, 16 p. Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

POÈTES (NOS) (vers); par Vincent Audren de Kerdrel. In-8°, 7 p. Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée.*

PROMIS (LES) DE GUIPAVAS, scènes de mœurs bretonnes; par Eugène Parès. In-12, 69 p. et gravure. Lille, lib. Lefort. Paris, même maison.

RAPPORT SUR L'EXCURSION A BONREPOS ET A MERLÉAC; par Robert Oheix. In-8°, 14 p. Saint Brieuc, imp. Prud'homme.

RÉCITS DE NAUFRAGES, INCENDIES, TEMPÊTES ET AUTRES ÉVÉNEMENTS DE MER; par P. Levot, conservateur de la bibliothèque de Brest. 2e éd., revue et considérablement augmentée. In-18 Jésus, VI-316 p. Paris, lib. Challamel aîné.

ROYAUTÉ (LA), LA FORTUNE DE LA FRANCE ET LA FORTUNE DE LA RÉVOLUTION; par Chavanon, avocat et rédacteur en chef de l'*Océan*. — In-12, 12 p. Brest, imp. Halégouet..... 10 cent.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES VINGT ET UNE ANNÉES DE LA REVUE DE JURISPRUDENCE MARITIME ET COMMERCIALE DE NANTES (1859-1879); par MM. A. Gauté, E. Genevois et G. Maublanc, avocats à Nantes, professeurs à l'Ecole libre de droit. In-8° à 2 col., 560 p. Nantes, imp. Ve Mellinet.

VIE (LA) DU PROGRÈS, recherche de la vérité; la Loi morale dans l'antiquité; Moïse; par Paul Kerlor. In-8°, 32 p. Rennes, imp. Catel.

VOYAGE (UN) DE NOCES, drame en 4 actes, en vers, par Louis Tiercelin, représenté à Paris, le 12 septembre 1881, sur le théâtre de l'Odéon. — In-18, 124 p. Paris, Lemerre, passage Choiseul..... 2 fr.

Digitized by Google

LE VIEUX COLLÈGE DE SAINT-BRIEUC *

L'épiscopat de Mgr Vivet de Montclus devait principalement marquer dans les annales de cette Maison [1]. Ce prélat, habilement secondé par l'abbé Choüesmel, qui en était le Principal, donna non seulement de sages règlements aux élèves et une nouvelle impulsion aux études, mais apporta de nombreuses améliorations à la situation matérielle. Dès longtemps, l'état des bâtiments insuffisants ou menaçant ruine avait excité la sollicitude des évêques, et des réparations assez importantes avaient été entreprises en 1690, 1716 et 1717. La vogue du collège augmentant d'année en année, le local ne suffisait plus. La voix du pasteur se fit alors entendre, et porta jusqu'aux points les plus reculés de son diocèse le pressant appel que voici :

MANDEMENT DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE SAINT-BRIEUC

Louis-François, par la miséricorde de Dieu, et par la grâce du Saint-Siège apostolique, Evêque et Seigneur de Saint-Brieuc, conseiller du Roy en ses conseils, etc. A tous les Fidèles de notre diocèse, Salut et Bénédiction.

Les enfans, dit saint Chrysostome, *sont un dépôt sacré qui est confié à leurs parents*, d'où naît l'obligation indispensable où ils sont de leur donner une bonne éducation. Participant à cette obligation, en vertu du Ministère dont Nous sommes revêtu, Nous la regardons avec raison comme faisant une partie essentielle de Notre sollicitude pastorale. A l'exemple de Notre Souverain Pasteur, qui ne veut pas qu'*aucun de ces petits*

* Voir la livraison d'octobre 1881, pp. 295-304.

[1] Louis-François Vivet de Montclus, originaire de Nimes, abbé de Saint-Gilles, de Franquevaux et de Beauport, nommé évêque de Saint-Brieuc, le 20 octobre 1727 et sacré le 9 mars 1728; transféré à Alais, 1744, où il mourut en 1755.

Digitized by Google

périsse. Nous n'avons rien de plus à cœur que de leur procurer les moyens de se sanctifier, et d'acquérir les connaissances qui leur sont nécessaires.

C'est dans cette vüe que, non content de nous faire rendre un compte exact de Notre Collège, Nous y avons fait en dernier lieu une visite. Si d'un côté Nous avons la satisfaction de voir que les Maîtres qui y sont établis ont la capacité que nous pouvons désirer, et qu'ils n'épargnent ni soin ni application pour donner à la jeunesse qui leur est confiée, les instructions nécessaires soit sur la Religion, soit sur les autres Sciences, Nous avons vû avec peine qu'il n'y avoit point assez de classes; que quelques-unes étoient trop petites pour contenir tous les écoliers; que d'autres étoient malsaines, et qu'il y avoit des réparations urgentes à faire dans Notre Collège, soit pour prévenir la ruïne de quelques bâtimens, soit pour faire des agrandissemens convenables.

Dans l'impossibilité où est le Collège de fournir à cette dépense qui intéresse le public, Nous avons crû que vous proposer d'y concourir, mes très-chers Frères, c'étoit vous engager à une bonne œuvre, dont vous devez vous-mêmes recüeillir les avantages, selon ces paroles du Sage : *Elevez bien votre fils et il vous comblera de joye*; et ces autres : *Le fils mal instruit est la honte de son père*. L'expérience journalière vérifie assez la vérité de ces saints Oracles, puisque de la bonne ou mauvaise éducation de la jeunesse, on voit que dépend non-seulement la satisfaction des Parents, mais encore la gloire de l'Eglise, l'avantage de l'Etat, et l'intérêt du Public. C'est pour cela que chez les Payens mêmes l'éducation des enfans étoit regardée comme une affaire des plus importantes de leur République.

Pour entrer autant qu'il est en Nous dans de si loüables desseins, que vous devez partager avec nous, mes très-chers Frères, pendant que nous nous appliquons à maintenir dans Notre Collège la régularité et la discipline, tandis que Nous serons occupez à y attirer la jeunesse, en lui donnant des Maîtres habiles, et en lui procurant tout ce qui peut donner de l'émulation, Nous ne craignons pas de solliciter votre zèle, et d'intéresser votre charité pour Nous aider à faire les dépenses et réparations nécessaires dans le collège.

A ces causes, Nous permettons, et néanmoins ordonnons que, tant dans Notre Ville Episcopale, que dans les autres Villes de Notre Diocèse, il se fasse une quête en faveur de Notre Collège, par des personnes que Nous préposerons à cet effet, Voulons que dans toutes les paroisses de Notre Diocèse, le Sieur Recteur choisisse une ou deux personnes des plus notables, pour faire la même quête dans toute l'étendue de la pa-

Digitized by Google

roisse, et le produit des dites quêtes Nous sera remis par lesdits Sieurs Recteurs, au moins avant la fête de la Pentecôte prochaine, afin qu'on puisse au plus tôt mettre la main à l'œuvre. Et sera Notre présent Mandement lû, pendant trois dimanches consécutifs, aux Prônes des Messes paroissiales, Trêves et Eglises de notre Diocèse, et affiché où besoin sera. Donné à Saint-Brieuc dans Notre Palais Episcopal, ce vingt-six Janvier mil sept cent trente-un.

✠ L.-F., Evêque et Seigneur de Saint-Brieuc.

Par *Monseigneur*,

G.-J. Brohel, chanoine secrétaire.

A cet appel de l'Evêque les cœurs et les bourses s'ouvrirent, et les largesses du Clergé, de la Noblesse et du Tiers-État permirent d'entreprendre d'importantes améliorations presque immédiatement, et de les poursuivre dans le cours des années suivantes. Ainsi, le corps de bâtiment qui contenait la chapelle fut entièrement rebâti. Un procès-verbal, daté du 17 mars 1738, nous apprend que la première pierre fut posée avec une grande solennité : « le premier coup a été frappé par le Sr de Kersaliou du Plessix grand vicaire de M. l'Évêque de Saint-Brieuc, le second par les députés du Chapitre, et le troisième par les Commissaires de la Communauté. » Cette pièce, ajoute l'*Inventaire* officiel des Archives de la ville, « contient aussi l'état des écussons, dont l'un de la ville de Saint-Brieuc. » Cette gracieuseté était bien due à la cité qui venait de compter 3.000 # pour aider à la construction de l'édifice.

Nous avons été heureux de pouvoir constater la bonne harmonie qui existe ordinairement entre les deux autorités ecclésiastique et laïque de notre cher pays lorsqu'il s'agit du bien public. Parfois les idées philosophiques et voltairiennes du XVIIIe siècle viendront bien troubler momentanément cette harmonie ; mais ces légers orages seront passagers. Ainsi, de temps à autre, il prendra à la bonne ville des velléités de biffer à son budget les 600 # *pour gages et entretien* servis au collège. Ce ne sera qu'une mauvaise pensée sans effet. Nous ne relèverons donc qu'à titre d'étude de mœurs

Digitized by Google

« une remontrance très-forte du sindic contre le sieur de Trébouta [1], Principal du Collège, sur plusieurs points, même en ce qu'il exigeoit des enfans de la ville le paiement des mois ; sur quoi la communauté délibéra que les statuts et règlements du Collège seroient gardés. » Or, en pareille occurrence, il suffisait tout simplement de *faire remarquer à MM. de la Communauté le chiffre énorme des élèves admis gratuitement* au bénéfice de l'instruction, grâce à la sollicitude épiscopale et à la charité publique, et le calme renaissait [2].

Dans la suite, auprès de ces revenus plus ou moins aléatoires acquis au collège, nous trouvons des dotations et fondations régulières en faveur de cet établissement; ainsi, en l'année 1762, celle de « six bourses, de cent livres chacune, pour entretenir six pauvres écoliers, scavoir : par M. Choüemel, Principal du mesme collège, à la nomination de M. l'Evesque, pour les paroisses où il y a plus grande disette de prestres, cinq bourses; et, par M. Le Borgne, recteur de la paroisse de Pluduno, pour un escolier de la mesme paroisse, une bourse. » La construction des nouveaux bâtiments avait absorbé une grande partie des sommes apportées par les familles les plus notables du pays; celles-ci n'en continuèrent pas moins d'année en année de faire porter au Collège

[1] Il nous reste du chanoine Trébouta une œuvre originale, manuscrit in-8°, où l'un de ses élèves de l'année 1710 nous a conservé, avec le coloris primesautier d'une leçon écrite sur les genoux, le « *Traitté de la physiognomie de l'homme, donné en rhétorique, à Saint-Brieuc, par Monsieur Trébouta, principal de ce collège, le 2me Aoust* 1710, *écrit par F. Lymon,* » répertoire un peu diffus et bourré de textes grecs et latins des théories et des systèmes physiques et métaphysiques sur les instincts de l'homme, admis encore au commencement du XVIIIe siècle. Ce traité nous semble un écho lointain du fameux incunable de Bréhant-Loudéac, sorti des presses de Robin Foucquet et Jehan Crès, en 1485, *Le secret des secrets d'Aristote,* curieuse étude de physiognomonie *qui enseigne à cognoistre la complexion des hommes et des fames,* récemment remise en lumière par M. de la Borderie, l'éminent Président de la Société des Bibliophiles bretons, dans ses savantes recherches sur *l'Imprimerie en Bretagne* au XVe siècle.

[2] Il résulte d'une enquête officielle sur les ressources du collège de Saint-Brieuc, en 1790, que le chiffre de la rétribution scolaire perçue sur les écoliers payants s'élevait à peine à 1.500 livres.

Digitized by Google

des secours de toutes sortes en blé, cidre, bois, linge, etc. Rappelons encore un trait touchant : en 1762, un petit mercier de Trémuzon, paroisse voisine de Saint-Brieuc, nommé Louis Le Saulnier, avait fait une modeste fortune aux Colonies ; se ressouvenant alors de la maison hospitalière dans laquelle il avait puisé les premiers éléments d'une instruction chrétienne, non content d'y avoir fondé cinq bourses de son vivant, il institua encore le vieux Collège de Saint-Brieuc *légataire universel* de cette petite fortune laborieusement et honorablement acquise [1].

Nous venons d'esquisser les origines du collège, dans nos contrées, ses diverses transformations sous le souffle de l'Eglise, et nous serions bien tenté de faire une échappée vers l'histoire si intéressante des *petites écoles*. Mais cette histoire est traitée et étudiée de nos jours avec une autorité et un charme tellement incontestables qu'il y aurait témérité de notre part à y revenir. L'Eglise a trouvé des défenseurs habiles qui ont fait éclater, en plein soleil du XIXe siècle, sa mission éternelle d'instruire les petits, et ses merveilleux succès. Ils nous ont fait voir l'école organisée partout dans nos campagnes, et, comme témoignage irrécusable des résultats intellectuels et matériels obtenus, ils nous ont exhibé ces vieux *Registres* de paroisses, archives communales, où le *général des habitants*, comme on disait alors, venait, en *corps politique*, consigner les divers actes de son existence religieuse ou civile. Monuments précieux, mais peu flatteurs pour nos lettrés modernes, secrétaires de mairie, signataires et municipaux de toutes catégories, bien inférieurs à ceux d'autrefois, comme *rédaction* et comme *calligraphie*.

[1] Diverses autres fondations témoignent de l'intérêt que l'on portait au bien-être moral et matériel des écoliers d'alors ; ainsi nous trouvons la fondation, en l'église cathédrale, d'une messe de onze heures, *les jeudis et jours de petites festes en faveur desdits escoliers*, par V. et D. Messire Cyr-Marc-Antoine du Bois, sieur de l'Isle, docteur en Sorbonne, chanoine scholastique, vicaire général et grand pénitencier du diocèse, sous l'épiscopat de Mgr de Montclus. La tradition de cette fondation existe encore dans les rubriques de la cathédrale de Saint-Brieuc.

Digitized by Google

Poursuivons plutôt notre promenade à travers les traditions et les développements de notre vieux Collège briochin.

L'épiscopat de Mgr de Montclus et le principalat de l'abbé Choüesmel, nous l'avons dit, semblent avoir été l'ère brillante de cette maison, qui, depuis lors, ne cessa d'être prospère. Les chaires étaient au complet ; des maîtres éminents y professaient toutes les matières admises dans les programmes de l'enseignement public à cette époque : théologie, philosophie, physique, mathématiques, grammaire, littérature grecque, latine et française et, par-dessus tout, étude sérieuse des *Anciens*. Ces matières seront traitées tour à tour, d'après les méthodes alors en vogue et les plans du célèbre Rollin. Notre siècle l'emporte sans doute sous le rapport des sciences mathématiques, mais tous les juges vraiment compétents et impartiaux constatent un abaissement sensible du niveau littéraire. La chimie, la physique, la mécanique, nous l'avouons, nous donnent des résultats merveilleux et précieux, mais ce que nous avons gagné de ce côté ne doit pas nous empêcher de confesser nos pertes sur l'autre point et de craindre que la matière ne finisse par l'emporter sur l'esprit.

Nous possédons une curieuse pancarte, imprimée à Saint-Brieuc en 1746, chez Doublet, *imprimeur de l'Evêché et du Collège*, qui touche, en de nombreux articles, toutes les branches de la physique et de la métaphysique professées aux XVIIe et XVIIIe siècles dans nos collèges de provinces. On est réellement surpris que ces thèses aient pu être soutenues en public par de simples élèves de philosophie [1]. Combien de bacheliers de nos jours se-

[1] Cette pancarte porte en tête un vieux bois représentant l'*Ecce-Homo*, avec cette dédicace: JESU-CHRISTO ; et se termine par ces indications :

Has theses, Deo duce et auspice Dieparâ, tueri conabantur Physici Briocenses.

(Suivent trente-cinq noms d'élèves.)

Arbiter erit J.-B. Presse, *Presb. et philosophiæ professor. In Aulâ Collegii Briocensis diebus Julii supra scriptis anno Domini* 1746.

Pro disputatione publica.

Brioci, ex Typographiâ Joannis-Baptistæ Doublet, diocesis et Collegii Typographi, nec non bibliopolæ.

Digitized by Google

raient embarrassés pour affronter toutes les subtilités qui y sont accumulées ! Or *trente-cinq* élèves, dont les noms sont imprimés au bas de cette pancarte, doivent prendre part à cet examen public. Ces chiffres éloquents nous révèlent l'importance du collège et la force des écoliers. Passant des sphères élevées de la métaphysie que aux *humanités* proprement dites, de vieux programmes imprimés sous forme de placards et portant le titre modeste d'*Exercices* littéraires, nous donnent dans leur variété le résumé des matières classiques de ce temps. A titre d'échantillon de ces joûtes savantes, nous allons donner les pancartes des années 1771 et 1781.

EXERCICE LITTÉRAIRE

DE TROISIÈME

qui se fera au Collège de Saint-Brieuc, le lundi 25 février 1771, à neuf heures du matin, et à deux heures du soir[1].

Positis invicem quæstiunculis æmulantur. QUINTIL.

L'émulation est l'âme des études, la source des progrès et le soutien des succès. Il dépend du public d'allumer dans le cœur de nos élèves un feu si précieux. Quelques demandes rapprochées des petits objets qui ont dû les occuper, peuvent produire cet effet. Ceux qui dans cet exercice verront relever leurs défauts, s'appliqueront à s'épargner la honte d'une seconde réprimande, et s'il s'en trouvait un qui pût mériter les suffrages d'une assemblée judicieuse, il se donnerait dans la suite de nouveaux mouvements pour obtenir de nouvelles faveurs.

[1] Cette pancarte, imprimée à Saint-Brieuc, *chez J.-L. Mahé, imprimeur du Roi, de Monseigneur l'Évêque, de la Ville et du Collège*, nous apprend que le chiffre des élèves de troisième, en 1771, était de 39 ; sur ce nombre, 14 élèves appartiennent à divers évêchés, savoir : Rennes, 4 ; Nantes, 1 ; Quimper, 4 ; Tréguier; 3, Saint-Malo, 1 ; Dol, 1. Cette proportion se retrouve, à peu de chose près, dans les autres classes, et prouve la bonne réputation de notre collége briochin.

Digitized by Google

OBJETS DE L'EXERCICE.

I

Auteurs classiques

Cicéron. On expliquera les 33 premiers chapitres du Livre des Offices. On admire dans cet ouvrage l'éloquence ordinaire du prince des Orateurs. Les fleurs qu'il répand sur la morale captivent l'esprit du lecteur, gagnent son cœur et le déterminent comme nécessairement à régler sa conduite sur ses devoirs.

Virgile. Le troisième livre de l'Enéide. Cet échantillon annonce par lui-même le génie supérieur du poète qui l'enfanta. On y remarque un choix judicieux, une proportion exacte. On y goûte la cadence et l'harmonie des vers. La science de la géographie, le brillant des peintures, le merveilleux de la fiction s'y trouvent réunis. Le talent, l'art, l'abondance et toutes les qualités qu'exige la poésie, sont celles dont Virgile a paré son ouvrage.

Quinte-Curce. Le troisième livre de cet historien. Son caractère fut de dire le bien et le mal de son héros, et de dire bien l'un et l'autre. Ingénieux dans ses pensées, clair dans ses expressions, son style est noble, élégant et pur, et il semble qu'il ait écrit pour les jeunes gens, tant il est brillant et romanesque.

II

Grammaire françoise.

S'il est honteux pour un François de ne pas savoir les principes de la *langue parlée*, il doit être aussi humiliant pour lui d'ignorer ceux de la *langue écrite*. On a donné dans les classes précédentes une notice des premiers, sur lesquels nous pourrons encore revenir dans la suite ; il s'agit dans cet exercice des principes du second genre; nos élèves répondront aux questions suivantes : Qu'est-ce que l'orthographe ? Comment se divise-t-elle ? Comment la définit-on selon les différentes espèces ? Peut-on assigner une règle générale à l'égard des voyelles nazales ? Quelle doit-être la manière d'écrire le pluriel de la plupart des noms dont le singulier est terminé en *ant* ou en *ent* ? Quels sont les noms de nombre qui prennent une *s*, et quand la prennent-ils ? Quand et comment doit-on accentuer *la*, *du*, *des*, *a*, *sur* et *ou* ? Sur quoi est fondée la différence des caractères qui se trouve entre *se* et *ce*, *donc* et *dont*, *quand* et *quant*, *mes* et *mais*. Ces trois mots : *quelque*, *tout* et *même* sont-ils indéclinables, et quand ne le sont-ils pas ? Que penser du sentiment de quelques grammairiens à l'égard de l'*h* ? Quel est l'effet de l'aspiration ?

Digitized by Google

A-t-il lieu à l'égard des mots *onze* et *onzième*, et de la conjonction *oui*. ? Quel son forme le *ph* ? Peut-on y substituer une *f*? Comment l'*y* grec a-t-il été introduit dans la langue française ? Quand doit-on l'employer ? Qu'entend-on par lettres capitales, quel usage en doit-on faire ? Est-il indifférent de se servir d'un *z* ou d'un accent aigu accompagné d'un *s*, quand il s'agit de donner à l'*é*, au nombre pluriel, le son de l'*e* fermé ?

III

Histoire de Bretagne.

L'histoire du pays que l'on habite renferme des utilités qui ne se trouvent point dans les histoires étrangères. On tire de celle-là beaucoup plus de conséquences pour les mœurs, pour la conduite de la vie, pour les affaires publiques et particulières. C'est pour cette raison que l'année dernière on mit l'histoire de Bretagne entre les mains de nos disciples. Nous avons continué cet objet en nous bornant cette fois à ce qui suit. Pierre de Dreux, duc de Bretagne en 1213. Son portrait, ses démêlés avec le Pape et les ecclésiastiques de Bretagne, sa victoire sur Jean-Sans-Terre, la mort de son frère Robert, son voyage pour la Terre-Sainte, la négociation dont il fut chargé, son départ de Damiette, sa mort, le lieu de sa sépulture. La mort de saint Guillaume avec un abrégé de sa vie, les règlements que fit à Saint-Brieuc Juhel, archevêque de Tours. Le premier établissement des Cordeliers en Bretagne, le supplice d'un curé... Jean-le-Roux succède à Pierre de Dreux, épouse Blanche de Champagne, envoie l'évêque de Saint-Brieuc en Angleterre, marie sa fille Alix, prend la Croix, suit saint Louis et se trouve à sa mort. Les Carmes viennent en Bretagne, les Cordeliers et les Dominicains s'établissent à Guingamp, les abbayes de Prières et de la Joye sont fondées. Le duc et la duchesse meurent; l'un est inhumé à l'abbaye de Prières, l'autre à l'abbaye de la Joye... Jean II, successeur de Jean-le-Roux, épouse Béatrix, fille du roi d'Angleterre; son beau-père le fait général de ses armées; il quitte néanmoins son parti, il est créé duc et pair de France, et meurt à Lyon. Nous ne parlerons d'Arthur que très-succinctement; nous donnerons un abrégé du règne de Jean III, qui posséda son duché en paix, mais il n'en fut pas ainsi de Jean de Montfort et de Charles de Blois. On tâchera de le prouver.

On dira un mot de chaque auteur, et on exposera le sujet du troisième livre de Virgile.

Digitized by Google

Suivent les noms de *trente-neuf* élèves, dont vingt *répondront le matin*, porte le programme, et dix-neuf le soir : *on a marqué d'une ou plusieurs croix les noms de ceux qui sont parvenus une ou plusieurs fois à l'Empire dans le cours de l'année* [1]. La distribution des prix terminait l'*Exercice*.

La pancarte de l'*Exercice littéraire de seconde*, du lundi 25 juin 1781, de l'*Imprimerie de L.-J. Prud'homme*, présente la même contexture que celle que nous venons d'analyser et offre en tête l'écusson du collège : *mi-parti France et Bretagne*, entre deux branches d'olivier, entouré de la légende INSIGNIA COLLEGII BRIOCENSIS et surmonté de la couronne ducale. Cet exercice est

[1] Nous retrouvons la mention de ces motifs d'émulation dans les fragments de la correspondance de l'Evêque de Quimper (Annibal de Farcy de Cuillé) avec M. de la Belleissue-Lymon, son parent et son ami, chez lequel il recevait l'hospitalité pendant les tennes d'États à Saint-Brieuc. Après avoir narré son retour en sa ville épiscopale et rappelé les bonnes soirées passées dans le calme de l'hôtel de la Belleissue, *ces agréables moments où l'on se dédommageait après le souper du tumulte du grand monde*, le bon évêque demande des nouvelles du fils de son hôte, encore écolier :

« Notre amy François a-t-il recouvré la couronne impériale que les malheurs « de la guerre lui avoient enlevée avant mon départ de Saint-Brieuc ? S'il étoit au « Collège de Quimper, sa gloire ne se bornerait pas au trosne. Il seroit encore dé- « coré d'une belle croix avec un ruban bleu, blanc, vert ou jaune, qu'il porteroit à « la boutonnière non-seulement en classe, mais dans les rues et partout tandis qu'il « seroit empereur. C'est une marque de distinction nouvellement établie dans « notre Collège. »

« Quimper, le 16 mars 1759. »

Le même écrit, en 1764 :

« Il est vrai que notre Collège est tout au mieux tant pour le nombre des éco- « liers que pour l'exactitude, l'application et les talents des principaux et des pro- « fesseurs. Pour vous en donner la bonne idée que méritent les uns et les autres, « tant écoliers que professeurs, il suffira de vous dire que dans toute l'année der- « nière et dans celle-cy, il n'y a pas encore eu une seule férule donnée et, à plus « forte raison, le correcteur a été sans besogne. Ne dites pas cela à notre amy « François, car il regretteroit de n'avoir pas été icy dans les dernières années. Je « ne parle pas de l'année présente, car, grand comme il est, et en rhétorique, il « n'est plus gibier de correcteur, ni sujet à la férule, sa grande taille suppose « qu'il a cru en science et en sagesse... »

« Quimper, le 22 janvier 1764. »

(*Arch. de famille.*)

Digitized by Google

divisé en trois parties : *Auteurs classiques, Versification française, Principes de littérature.* Les auteurs étudiés sont Salluste, *Guerre de Jugurtha*, Cicéron, les *3e et 4e Catilinaires*, enfin Virgile, les *7e, 8e et 9e livres.*

Nous reproduisons in extenso les paragraphes consacrés à la *Versification* et aux *Principes de littérature* :

VERSIFICATION FRANÇOISE.

Nous parlerons des différentes espèces de vers françois; de la césure et des conditions requises pour qu'elle soit bonne; de la rime, de ses différentes espèces, et des qualités qu'elle doit avoir; des termes que les vers excluent; de l'enjambement des vers; des transpositions des mots propres à la poésie; de l'arrangement des vers entre eux; enfin des stances, de leurs différentes espèces, et de ce qu'exige leur perfection.

PRINCIPES DE LITTÉRATURE.

A notre premier exercice, nous avions parlé du discours oratoire. Nous continuons le même sujet, et nous dirons ce que c'est que Mélodie, Nombre, Harmonie imitative. De plus nous répondrons aux questions suivantes : La différence de la prose et des vers est-elle aussi grande qu'on le croit ordinairement ? Qu'est-ce qu'on appelle style, en fait d'Oraison? Combien de sortes de style? Comment Cicéron décrit-il le style simple? Qu'est-ce que le style tempéré et le style sublime? Y-a-t-il de la différence entre le sublime et le style sublime? Que dit Cicéron des trois styles comparés ensemble? En général que doit-on se proposer pour parvenir à la perfection du style?

En poussant plus loin cette rapide étude sur les méthodes d'autrefois, nous verrions successivement se dérouler toute la nomenclature des chefs-d'œuvre des anciennes littératures ; mais entre tous, le génie de Cicéron, ce père de l'éloquence vraie, et celui de Virgile, l'éternel enchanteur, semblent avoir particulièrement captivé nos pères. Ces programmes se passent de commentaires, rien n'y est oublié, pas même l'*histoire locale* ; ils font suffisamment voir que les maîtres qui les traçaient savaient demander mieux que la lettre qui tue, mais insistaient sur l'esprit qui vivifie. Là ne s'arrêtait cependant pas encore le génie de cette éducation. Que

Digitized by Google

les âmes impressionnables se rassurent, elles vont voir que les *cerbères*, préposés à la garde de ces traditions du passé, savaient à l'occasion en tempérer l'austère rigidité et faire vibrer la note gauloise, si particulière à notre race, en un mot former, non point des savants moroses ou des *ânes chargés de latin*, ainsi qu'on l'a dit quelquefois, mais d'aimables lettrés, des Athéniens habiles dans l'art de charmer par leurs déclamations tragiques ou comiques, par d'ingénieuses *pantomimes* ou de gracieux *ballets*. Notre république, qui rêvait de se dire *athénienne*, n'a donc même pas le mérite d'avoir renouvelé des Grecs la *gymnastique*.

Dès longtemps les Jésuites, ces incomparables maîtres dans l'art d'instruire et d'élever les hommes, avaient adopté dans leurs collèges ces solennités dramatiques et littéraires, si favorables au développement de l'intelligence dont elle détend les ressorts, et qui peuvent influer d'une façon si heureuse pour l'avenir de l'élève, lorsqu'une religieuse prudence a dirigé à propos le talent de chacun. Ce complément de toute éducation vraiment classique resta longtemps une spécialité pour leurs maisons, et ce n'est que rarement que nous voyons d'autres collèges utiliser ces moyens de diversion aux études sérieuses et d'attraction pour le public autant que pour l'écolier. Nous sommes donc doublement heureux de trouver, parmi les traditions du collège de Saint-Brieuc, d'intéressants programmes de ces solennités scolaires. Cet usage remonte à l'épiscopat de Mgr de Montclus.

A la date du 1er août 1735, nous relevons cette phrase sur un registre de la Communauté de Ville : « Sur la prière du sieur Chouësmel, principal du Collège, d'assister à la Tragédie et de prendre, suivant l'usage, des chaises au choix, au-devant du théâtre ou des chambres, la Communauté arresta de se trouver en corps à la Tragédie et de prendre les sièges au-devant du théâtre [1]. » On voit que ces fêtes scolaires avaient un certain éclat et excitaient un véritable intérêt, non seulement chez les écoliers, mais encore parmi les autorités, les notabilités du pays et le peuple de la ville.

[1] Manusc. orig. (*Arch. de famille*).

Digitized by Google

La présidence d'honneur en revenait naturellement à l'évêque. Peut-être sera-t-on curieux de connaître le programme de l'une de ces fêtes. Voici la teneur d'un libretto de huit pages portant en tête les armes de Mgr de la Ferronnays [1] :

ATRÉE ET THYESTE

TRAGÉDIE

Seront représentés sur le Théâtre du Collège de Saint-Brieuc, par les Ecoliers du même Collège, pour la distribution des prix, donnés par Monseigneur l'illustrissime et révérendissime JULES-BASILE FERRON DE LA FERRONNAYS, *Evêque et Seigneur de Saint-Brieuc, le mercredi premier août* 1770, *à midi précis.*

Nous supplions les personnes, qui nous feront l'honneur d'y assister, de ne point monter sur le Théâtre.

SUJET

Atrée, fils de Pélops et roi d'Argos, s'étoit uni à Ærope par les liens de l'hymen. A peine ces nœuds furent-ils formés, qu'il se vit enlever son épouse aux autels mêmes par son frère Thyeste, roi de Mycènes. Transporté de fureur et ne respirant que la vengeance, il porte le fer et le feu dans Mycènes, force Thyeste à fuir, s'empare de ses Etats et recouvre Ærope. Ce n'étoit là que le prélude de ses vengeances atroces. Ærope périt par le poison. Le fils qu'elle avait eu de Thyeste fut élevé à la cour d'Atrée sous le nom de Plysthène et passa pour frère de Ménélas et d'Agamemnon. Pendant vingt ans entiers, le tyran s'occupa du projet affreux de faire verser un jour le sang de Thyeste par la main de son fils. Enfin il arme une flotte pour désoler Athènes, l'azile de son malheureux frère et c'est ici que commence l'action dramatique.

Plysthène est choisi pour chef de cette expédition funeste. Avant son départ, Atrée lui fait jurer de venger ses affronts au gré de ses désirs ;

[1] Jules-Basile Ferron de la Ferronnays, né à Ancenis, conclaviste du cardinal de Bernis lors de l'élection de Clément XIV, en 1769, et nommé l'année suivante à l'évêché de Saint-Brieuc ; son sceau porte : *d'azur à 6 billettes d'argent* 3. 2. 1, *au chef de gueules chargé de* 3 *annelets d'or*. Le dévouement de ce prélat pendant l'inondation du Leff à Châtelaudren, en 1773, est resté gravé dans toutes les mémoires, ainsi que le mot de Louis XV à ce sujet : « Les La Ferronnays vont à l'eau comme au feu ! »

Digitized by Google

et lorsqu'il a reçu le serment du jeune prince, il lui apprend que Thyeste est la victime qu'il faut immoler. Plysthène, né sensible et vertueux, est saisi d'horreur : il se plaint à son père de ce qu'il a surpris sa religion et proteste qu'il n'obéira pas. Cependant deux étrangers, dont le vaisseau vient de se briser sur les côtes de l'Eubée, excitent toute la pitié du prince bienfaisant. C'étoit l'infortuné Thyeste avec Itys, son fils, que le destin impitoyable livroit à la fureur de leur plus cruel ennemi. Sans les connoître, Plysthène s'empresse de leur donner des secours : la jeunesse et la vertu d'Itys le touchent ; il s'en fait un tendre ami. Le tyran, bientôt informé de l'arrivée de ces étrangers, les fait venir en sa présence, les interroge et reconnoît Thyeste. Dans son premier transport, il est prêt de lui faire subir la mort la plus cruelle ; mais à la prière de Plysthène il paroît se radoucir et feint de se réconcilier avec son frère. Il presse cependant son fils de remplir ses serments en immolant Thyeste. Comme le jeune héros continue d'être indigné de cet attentat, et que les soupçons de Thyeste redoublent, Atrée a recours à un nouvel artifice. Pour écarter toute inquiétude de l'âme de son frère, il lui rend un fils, et ce fils est Plysthène ; il lui remet ses Etats, et pour dernier garant d'une paix, déjà si bien cimentée en apparence, il lui offre la coupe de leurs aïeux, gage sacré et inviolable. Mais cette coupe fatale contenoit le sang du malheureux Plysthène. A la vue de cet affreux objet, Thyeste succombe à sa douleur et à son désespoir : il se donne la mort : le féroce Atrée jouit du fruit de ses forfaits.

PERSONNAGES :

Atrée, roi d'Argos.

Thyeste, roi de Mycènes, frère d'Atrée.

Plysthène, fils d'Erope et de Thyeste, cru fils d'Atrée.

Thessandre, confident de Plysthène.

Mermecide, confident d'Itys.

Itys, fils de Thyeste.

Euristhène, confident d'Atrée,

La scène est à Chalcys, capitale de l'Isle d'Eubée, dans le palais d'Atrée.

PIÈCES COMIQUES QUI SERONT REPRÉSENTÉES LE MÊME JOUR :

LE MORT IMAGINAIRE

Chrysalde, vivement frappé de la mort d'Ariste, son ami, se livre à une douleur excessive qui lui dérange le cerveau au point qu'il se croit mort lui-même. Dans cette persuasion, il ne veut ni boire ni manger, et ne s'occupe que de son enterrement. Orgon, son frère, et Timandre, son ami, cherchent à l'égayer, afin de dissiper par là la tristesse qui a

Digitized by Google

causé sa maladie; mais ne pouvant réussir, ils ont recours aux médecins. Ceux-ci, après avoir examiné le malade, se préparent à le mettre dans les remèdes, lorsque Phronime, autre ami du prétendu mort, par un stratagème innocent, vient à bout d'opérer sa guérison.

PERSONNAGES :

Chrysalde.
Orgon, frère de Chrysalde.
Phronime, } amis de Chrysalde.
Timandre, }
Eugène, neveu de Chrysalde.
M. Purgon, } médecins.
M. Thomes, }
Un faux commissaire.
Un artisan.
Blaize, vieux valet de Chrysalde.
Mascarille, autre valet de Chrysalde.

LA CEINTURE MAGIQUE

Le sujet de cette pièce, qui est, à quelque chose près, la Ceinture magique de Rousseau, n'est autre chose qu'un stratagème inventé pour tirer une jeune pupille d'entre les mains de deux tuteurs, qui le tiennent dans l'esclavage, et qui veulent s'engager dans un parti contraire à son avantage et à ses inclinations.

PERSONNAGES :

Graillon, pupille.
Le Capitan, } tuteurs.
Baliverne, }
Merluche, oncle du pupille.
Deux joueurs de dames.
Caronis, } piliers de café.
La Sourière, }
Le Chevalier, }
Carondas, poëte.
Francisque, fourbe.

LE FILOU

OU LE ROI QUI REDEVIENT GENTILHOMME.

Le but de cette pièce est de mettre en garde contre une indiscrète curiosité. L'intrigue consiste dans un tour joué aux habitants d'un village, voisin de la mer, par Furiantor, filou de profession.

PERSONNAGES :

Le Roi qui redevient gentilhomme.
Furiantor, filou.
Ménandre, ami du filou.
Rondelet, valet du filou.
Requelin, valet de Ménandre.
Grosjean.
Pierrot.
Un aubergiste.
Martin, valet d'écurie.

Digitized by Google

LE DISSIPATEUR

Cléon, riche et unique héritier d'un père que la mort vient de lui enlever, se console aisément de sa perte par les grands biens, dont il se voit en possession. Follement persuadé qu'il ne peut épuiser les richesses immenses dont il se voit maître, il veut se venger par des profusions outrées de la dure captivité où l'ont fait gémir les sordides ménagements d'un père avare. Présents magnifiques, équipages brillants, repas somptueux, jeux de hasard, il met tout en œuvre ponr étaler sa magnificence. Mille faux amis, qui profitent de son faible, viennent tous les jours chez lui former un cercle continuel de divertissements et travailler de concert à sa ruine. Déjà ses folles dépenses ont fait de grandes brèches à sa fortune; mais il s'imagine toujours qu'elles seront bientôt réparées par une riche succession qu'il attend d'un oncle sur le déclin de l'âge, et par le retour d'un vaisseau sur lequel feu son père a risqué une somme considérable. En vain le baron lui représente le ridicule de son procédé. Cléon n'écoute et ne veut suivre que les avis du comte, lâche flatteur, qui l'obsède continuellement. Damis, fils du baron, ami sage et prudent, qui voit avec douleur Cléon courir à sa perte, emploie un artifice innocent pour sauver à cet ami les débris de sa fortune. Il sçait qu'il est malheureux au jeu : il l'engage daus une partie où il fait sauter le reste de ses biens. Cette catastrophe fait enfin ouvrir les yeux au Dissipateur : le masque tombe tout à fait lorsqu'il apprend que son oncle l'a déshérité et que le vaisseau, sur lequel il fondait ses plus flatteuses espérances, s'est brisé contre les écueils. Cléon, ruiné, abandonné de ses faux amis, trahi par son confident, alloit de désespoir terminer sa honte et sa vie, lorsque Damis vient arrêter la main prête à frapper, et rendre à son ami des biens qu'il ne lui a enlevés que pour les conserver.

PERSONNAGES :

Cléon, dissipateur.
Géronte, oncle de Cléon.
Le Baron, père de Damis et du marquis.
Le Comte, ami et confident de Cléon.
Damis, fils du Baron, ami de Cléon.
Le Marquis, autre fils du Baron ami de Cléon.
Florimond, *Carton*, *Araminthe*, } amis et convives de Cléon.
Pasquin, valet de Cléon.
Finet, valet de Damis.

Digitized by Google

DANSES

TIMANDRE

Pantomime et Ballet en l'honneur de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime JULES-BASILE FERRON DE LA FERRONNAYS, *Evêque et Seigneur de Saint-Brieuc, sera dansé au 3e Intermède.*

Dessein du Ballet.

Les Bergers d'un des cantons de l'Armorique, ayant perdu leur Chef, furent avertis par l'oracle d'aller sur les bords de la Garonne chercher celui qu'ils devoient mettre en sa place. On chargea Mirtille de cette affaire. Dès qu'il arrive au lieu marqué par l'Oracle, le Génie, qui préside au bonheur de l'Armorique, lui fait voir en songe celui d'entre les Bergers sur qui doit tomber le choix. Mirtille, ayant fait le récit de ce songe mystérieux, apprend que cet heureux Berger est TIMANDRE. Transporté de joie, il se prosterne à ses pieds et lui présente une couronne. Timandre, instruit de son sort, mais qui aime mieux servir que commander, ne l'accepte enfin que pour remplir leurs vœux et dans la vue de faire leur bonheur.

INTERMÈDES

I

La Voltigeuse.
Le Paysan bocage.

II

La Fidelle.
Le Paysan léger.

III

TIMANDRE, Ballet: Timandre, Mirtille, Troupe de Bergers.

IV

Le Fleuriste, Pantomime et Ballet, terminé par la bonne AMIE, contredanse nouvelle.

V

Une Allemande.
Le Fleuriste.

VI

Une entrée de Paysan.
Une danse d'idée.

Digitized by Google

VII

Le Pierrot.
La Vendangeuse.

VIII

Le favori François.
Le petit Tambourin.

IX

La petite paysanne.
L'Ivrogne.

X

Les deux satyres vaincus par quatre bergers.

Les danses sont de la composition de M. HIERLY, *maître à danser à Saint-Brieuc.*

Ces fêtes, en vérité, étaient complètes : tragédie, comédie, enfin, pantomime allégorique, le tout habilement coupé par de joyeux intermèdes chorégraphiques. Peut-être ces derniers détails sembleront-ils intempestifs, en présence d'un prélat, à nos puritains du XIXe siècle ? Mais, ne l'oublions pas, autrefois la danse comme l'escrime, comme la musique, avait son académie, sa maîtrise, tout aussi sérieusement organisée que les autres branches de l'éducation française. La danse, au siècle dernier, était un *art* dont le célèbre Vestris s'était fait le Dieu, ainsi qu'il l'avouait modestement lui-même, un art indispensable à l'homme de bonne compagnie. Que nos pères se prendraient de pitié à la vue de nos désinvoltures et de nos *sauteries* actuelles ! Encore s'ils ne nous trouvaient dégénérés que sur ce point ! Il est vrai qu'en ce temps-là, le peuple français passait pour le peuple le *plus policé*, le *plus aimable de l'univers*.... (Voyez les anciennes géographies.)

Après les époques brillantes dont nous avons parlé plus haut, à mesure que l'on marchait vers la fin du XVIIIe siècle, le philosophisme, la décadence des principes, allaient se faire sentir

Digitized by Google

sur plusieurs points du royaume[1]. Cette prospérité des études, de l'éducation en général, éprouva un ralentissement désastreux par suite de l'impolitique expulsion des Jésuites, victimes alors, comme aujourd'hui, d'une faction antichrétienne, antifrançaise. Louis XV crut devoir céder aux exigences du parti qui préludait dès lors à la grande démolition de la monarchie française, et signa l'édit d'expulsion de cette compagnie célèbre, en 1762, malgré les protestations de l'épiscopat et de toutes les Communautés de Ville, où les Pères entretenaient des collèges florissants. Cent vingt-quatre établissements, tenus par les membres de la Société de Jésus, se virent du même coup privés de professeurs. On s'imagine la perturbation jetée dans les provinces, moins favorisées que la Bretagne par exemple, où le grand nombre d'ecclésiastiques permit aux évêques de combler les vides sans trop de retard. Mais on n'improvise pas les méthodes et surtout les bons professeurs ; aussi, vingt-sept ans après l'exécution de l'Édit fatal, trouvons-nous consignées dans ces fameux cahiers de 89 les amères doléances du Clergé, de la Noblesse et du Tiers sur la situation créée à l'instruction secondaire dans les provinces brusquement privées du concours, du dévouement et des lumières de la célèbre congrégation expulsée. La pré-

[1] Faisant allusion à l'Édit de 1763, qui enlevait aux évêques la direction de collèges de fondation royale, et que l'on tenta d'appliquer au collège de Saint-Brieuc, les auteurs des *Anciens Evêchés de Bretagne* s'expriment ainsi : « Cet édit était tellement antipathique aux instincts catholiques du pays, que, publié en 1763, il ne fut mis à l'essai que neuf ans plus tard. Les élèves déclarèrent qu'ils quitteraient le collège ; les régents suspendirent leurs cours; le principal protesta au nom de tous. M. de la Ferronnays, qui tenait alors le siège, représenta, dans une supplique au roi, que le collège n'était pas de fondation royale; qu'il n'existait que par une prébende, quelques secours de la commune, et les libéralités épiscopales; que le concours de l'évêque, rendu impossible par cet édit, était pourtant indispensable non seulement pour le choix des professeurs de théologie, mais encore parce que le Clergé seul pouvait fournir des sujets capables pour ces chaires, où l'appât des récompenses n'appelait point les hommes de mérite. On finit par comprendre que le dévouement religieux pouvait seul alimenter une carrière pénible, sans compensation terrestre, et l'on revint à l'ancien système; il avait donné des résultats tels, que, en 1762, la Sorbonne, dans un mémoire au roi, citait le collège de Saint-Brieuc comme preuve qu'on pouvait se passer des Jésuites dans l'enseignement. On reconnait à ce trait les tendances voltairiennes qui agitaient alors le règne de Louis XV.

Digitized by Google

diction de Frédéric de Prusse à d'Alembert, en 1769, ne s'était que trop accomplie : « Vous vous ressentirez en France de l'expulsion « de cet Ordre, écrivait le roi protestant, et l'éducation de la « jeunesse en souffrira. » C'était en effet tarir une source féconde d'émulation et partant de succès pour le corps enseignant tout entier.

Ils ont bien peu étudié ces *cahiers de 89*, ceux qui réclament, de nos jours, l'expulsion de ces prêtres, de ces congrégations enseignantes ! Les *trois* Ordres sont *unanimes* pour leur prodiguer les éloges les moins équivoques et réclamer leur concours pour l'éducation de la jeunesse française !

Puisse cette simple exposition de faits, essentiellement liés à notre histoire locale, aux traditions d'un passé qui sera toujours cher à de vrais Bretons, devenir un nouveau motif de reconnaissance pour l'Eglise, cette mère, indignement outragée, de toute éducation, de toute science et de toute lumière!

ARTHUR DU BOIS DE LA VILLERABEL.

Digitized by Google

LES VIEUX MEUBLES BRETONS

I

Dans ce projet d'étude, je voudrais seulement jeter quelques idées comme à vol d'oiseau, ou poser des jalons dans un champ encore en friche et qu'un soc habile pourrait ouvrir et fertiliser ensuite. Je dis donc *projet d'étude*, parce que je n'ai eu le loisir de grouper qu'un petit nombre de matériaux, pouvant à peine servir de base à l'édifice.

Voyons donc ces premiers jalons, grossiers comme les bahuts qui vont nous occuper.

Les meubles bretons *du pays de Léon*, (car c'est de ceux-là que je vais vous entretenir et, pour le moment, je ne sortirai pas des cantons de Sizun et de Saint-Thégonnec), les meubles léonards peuvent se ranger sous trois catégories principales : 1° les *bahuts* ou coffres et les *huches* ou *arch*; 2° les *pressoirs* ou larges armoires, les armoires, proprement dites ; 3° les *lits clos*. Ces derniers, d'ailleurs, ne nous occuperont pas aujourd'hui, non plus que les armoires.

§ 1. — *Les bahuts.*

Les bahuts ont ordinairement les dimensions d'une forte commode (1 mètre 35 de large sur 1 mètre de haut ; profondeur ou épaisseur, 0 m. 67).

Le dessus, presque toujours en dos d'âne, se soulève en entier pour l'usage. L'intérieur est sans étagères ; seulement, tout autour dans le haut, il y a une planchette à rebords, destinée aux menus objets ; dans le bas, un tiroir muni d'une grossière serrure, ainsi

Digitized by Google

que le couvercle. Tout le meuble est construit en bon chêne, très épais. Les côtés, à panneaux, ne portent ordinairement ni gravures ni sculpures, si ce n'est parfois une sorte de grosse larme en creux.

Le premier bahut que je mets sous vos yeux est daté de 1640 ; il est couvert de gravures et offre trois panneaux carrés à peu près identiques. Au milieu de chaque panneau, se trouve une figure, d'un dessin très correct, entourée d'ailes d'ange et de fleurs variées. Tout autour de la façade, règne une vigne entrelacée. La profondeur des gravures est d'un demi-centimètre, sauf les figures qui sont plus fouillées, jusqu'à un centimètre parfois. Mais pas de corniches ni de modillons, faisant le tour du meuble ; il n'y a jamais de gravé ou de sculpté que la façade. Le type de ce meuble est assez commun dans ce pays.

Le second bahut que je vous présente est plus curieux, mais il est moins authentique, en ce sens qu'il a été fait avec les débris de deux vieux bahuts. Il y a deux dates : 1635 et 1660.

La façade (panneau du milieu) représente une danse, au dessus de laquelle on lit : HISTOIRE REMARQUABLE D'UN SABAT DE SORCIÉ. F. P. I. SALAVN.

C'est l'histoire complète de Katel-Kollet. Sous le cartouche qui porte l'inscription, on voit, sur une file, cinq danseurs de face, trois hommes et deux femmes. C'est l'image des plaisirs du monde qui ont perdu Katel. Dans le fond, en enfer, sans doute, Katel, nue, avec une figure hideuse et des jambes de serpent, est couchée au milieu des flammes. Sur sa tête, un chien repose. De la main gauche, elle tient un livre où sont gravés des caractères symboliques : I H S, puis, M, A SOR. Derrière la damnée, un nain, armé d'un tambour, l'aide à soutenir le livre, et à ses pieds se trouve une femme coiffée à la mode du Léonais, qui soutient une couronne de comtesse, sans doute celle que Katel portait dans le monde.

Le panneau de droite représente le démon, entouré de serpents; un triangle, traversé par une longue feuille, se trouve à côté de lui ; il rit, d'un rictus affreux, qui lui fend la bouche jusqu'aux

Digitized by Google

oreilles. Une belle paire de cornes arquées surmonte le chef du monarque infernal. C'est là un diable des mieux réussis.

Dans le panneau de gauche, on voit le musicien qui sonne le branle des damnés. C'est un bel homme, avec un chapeau conique à plumes relevées, des culottes courtes et un nez colossal. Il tient son biniou sous le bras gauche et, pour atteindre les trous de l'instrument, le sculpteur, qui, sans doute, avait mal fait son calcul, s'est trouvé dans la nécessité d'allonger tellement ce malheureux bras, qu'il n'est plus rien resté pour le bras droit, lequel mesure à peine la moitié de la dimension normale.

Le sonneur est, (comme tous les danseurs), entouré de fleurs et de raisins. Au pavillon de son biniou est suspendu un petit tonneau et devant le personnage, presque sous son nez, on remarque un grand verre à forme de calice, placé là pour lui donner du courage, et aussi, je pense, comme une satire à l'adresse de messieurs les musiciens.

Ce meuble, qui actuellement forme le corps d'en bas d'un buffet de salle à manger, a été assez habilement refait avec des morceaux d'un autre bahut et les corniches d'un pressoir. Le soubassement ou pourtour de la base est orné d'un rang de *gaudrons* assez élégants.

Le groupement des personnages est plus singulier que rationnel ; ainsi d'un côté de la façade, tout auprès du diable, le bon saint Pierre paraît le menacer d'un coup de sa grosse clef de l'autre, sainte Catherine, une couronne sur la tête, a l'air fort étonné d'ouïr, de ses chastes oreilles, la musique de ce biniou infernal. Trois têtes d'anges sont espacées au-dessus de la danse, et sur les côtés se trouvent des figures diverses : serpents, fleurs, paons, et autres accessoires.

Ce croquis sommaire ne peut en donner qu'une faible idée, à cause de la variété et du nombre des détails.

Quant à l'histoire de Katel, je ne pense pas que ce soit ici le lieu de la redire.

Je possède un autre bahut, où l'on voit, entre les deux panneaux de face, la figure en pied d'Anne de Bretagne. Il est daté de 1640.

Digitized by Google

§ 2. — *Les huches.*

Nous dirons peu de chose des huches, vu qu'on peut les considérer comme des coffres agrandis, et que d'ailleurs elles semblent moins intéressantes au point de vue de l'art. Les huches mesurent environ 1 mètre 90 de large, sur un mètre 35 ou 40 centimètres de hauteur. Toujours en chêne, elles servent à loger le blé. Le dessus arrondi se soulève comme pour le coffre, mais il n'y a jamais de tiroir au bas.

La façade est toujours gravée, mais moins soignée que pour le coffre ; ce sont des arabesques, des vignes, des losanges ou autres ornements superposés. Souvent le panneau du milieu, égal aux autres, porte l'image d'un saint : c'est d'ordinaire saint Pierre ou saint Jean. La façade compte presque toujours sept panneaux, hauts et étroits ; mais pas de guirlandes à l'entourage comme dans les bahuts ni de pieds sculptés ; parfois seulement un ornement en forme de portique feuillu ou tailladé très haut, dont j'ignore le nom artistique, de même que pour beaucoup d'autres détails.

Telles sont les huches du pays. Je n'en connais du reste aucune qui puisse être signalée comme remarquable dans nos cantons.

Voyons les pressoirs.

§ 3. — *Les pressoirs.*

Nous avons dit que ce sont de larges armoires, *pressouer*, en mauvais breton. Ils ont d'ordinaire les dimensions suivantes : hauteur, 1 mètre 82 sur 2 mètres 10 de largeur ; profondeur, 1 mètre. Le tout en dehors.

La façade seule sculptée comme pour les autres meubles, est très ornementée. Deux portes, placées à 70 centimètres du sol, ferment le meuble, avec targette et serrure. Elles ont des pendeloques fixées à des plaques de fer de forme ancienne.

Dans le bas, le soubassement est divisé en cinq petits panneaux agrémentés de quelques gravures peu remarquables; mais le mon-

Digitized by Google

tant qui sépare les portes offre presque toujours l'image d'un saint en vénération dans le pays. J'ai trouvé à cette place, sur un pressoir déjà vermoulu, l'image en bosse, fouillée à 2 centimètres et demi, d'un saint Roch, accompagné de son chien. Sur un autre on voit saint Jean, couvert d'une peau de chameau.

Les portes du pressoir sont très ornées. Invariablement à peu près, c'est comme sur le coffre, des têtes d'anges entourées d'ailes et de fleurs. Au dessus, sous la corniche, règne sur toute la longueur une rangée de figures grotesques alignées sur la frise : des bonshommes accroupis, ressemblant assez à des singes ou à des crapauds ; des serpents, des têtes de bœuf, des coqs, des paons, des lézards.

Enfin, les montants, qui tiennent lieu des pieds du meuble, offrent souvent ces gravures, en forme de portique feuillu, dont j'ai parlé tout à l'heure, ou bien d'autres arabesques, ou vignes entrelacées et peuplées d'oiseaux qui ressemblent plus à des bécasses qu'à des grives.

Considérations générales.

Je ne prétends pas assurément que ces bahuts, pressoirs, etc., soient d'un travail bien remarquable, ni que les gravures ou les sculptures qui les ornent soient des chefs-d'œuvre ; mais si l'on songe à la destination de ces meubles, aux lieux où on les rencontre, au temps où ils ont été construits, à la fortune de ceux qui les possèdent, au prix qu'ils ont pu coûter, on demeure réellement fort surpris et la réflexion ne peut qu'accroître l'étonnement. En effet, dans les bahuts, on loge du froment ou de l'avoine et, vu le défaut d'étagères, il est difficile de supposer qu'on y ait jamais mis autre chose. Cependant un amateur, qui possède de beaux bahuts, croit qu'ils furent, dans l'origine, construits avec tant de soin, pour servir de coffre ou de *corbeille* de mariage, aux riches *pennerez* (héritières).

Dans les pressoirs, on empilait le fil, après l'avoir fait blanchir sur les prairies ; car vous savez qu'avant la création des usines

Digitized by Google

construites par la Société linière du Finistère, la principale industrie de ces cantons ruraux était la fabrication du fil et de la toile. De là tant de pressoirs dans le pays ; et la beauté relative de ces meubles témoigne suffisamment de l'aisance de leurs propriétaires. Quoi qu'il en soit, on sait que le paysan ne jette pas l'argent par la fenêtre, tant s'en faut, et qu'il n'a jamais dépensé grand'chose, surtout dans son ameublement. Or, pour construire un pressoir, il fallait de beau vieux chêne et, pour le sculpter, des ouvriers habiles, plus habiles certes que nos menuisiers ordinaires, même à la ville, où je reconnais que l'on trouve des artistes. Eh bien, je dis que ces charpentiers de campagne qui ont construit et gravé nos vieux meubles, étaient des artistes aussi, des artistes sans le savoir, parfois historiens et poètes... Oui, poètes et imagiers, à raison de quarante ou cinquante centimes par jour, et la soupe au pain noir pour tout salaire.

Et maintenant, où trouvons-nous ces curieux débris ? Dans les greniers, sous des tas de mottes et de fagots, dans les écuries, au milieu du fumier ; jamais en vue, toujours relégués comme de pauvres parias ou des restes honteux d'une industrie détrônée : c'est peut-être là le vrai motif ; mais je n'insiste pas.

Voulez-vous que je vous raconte comment j'ai acquis la danse ou *Sabbat des sorciers*, que j'ai cité tout à l'heure? Voici l'histoire, dans toute sa simplicité :

On m'avait parlé d'un vieux coffre *gravé* orné de *modélou*, et je me rendis au village. Je demandai aussitôt à voir les meubles ou débris en question. La ménagère, qui ne songeait à rien moins qu'à l'objet de ma visite, me montra son buffet neuf, en menisier, orné de quelques roses faites au compas. Elle parut fort étonnée de m'entendre lui dire que je préférais les coffres tout noirs qu'elle devait avoir. Son mari était sorti et elle ignorait peut-être le *gisement du trésor*, si bien qu'elle me montra dans son pauvre grenier deux ou trois huches vermoulues, à moitié remplies d'avoine ou de pommes de terre. Ces huches, comme toutes celles du pays, portaient des gravures à losanges ou ovales entrelacés,

Digitized by Google

(car tout cela est toujours plus ou moins gravé chez les pauvres gens). Il y en avait même une qui offrait l'image béate d'un saint Pierre, avec sa clef, mais privé de son nez, selon l'habitude, par le couteau des enfants, lesquels s'attaquent toujours de préférence à cet ornement du visage... Je lui fis comprendre que je voulais autre chose, des *modélou drôles*, comme ils disent. La bonne femme éteignit sa chandelle, (car il en fallait pour s'orienter dans son taudis), et descendit à sa cuisine, sans plus de cérémonie, me laissant rêver dans l'obscurité aux anges, aux saints, aux diables, aux *modélou* de toutes sortes que je pouvais imaginer pour le quart d'heure.

Enfin, je descendis à tâtons. Le mari venait de rentrer et, comme sa femme, en grognant, l'avait à peu près mis au courant, il accueillit le *Monsieur*, (qu'il connaissait fort bien, d'ailleurs), en riant tout à son aise.

— Je parie que c'est *Dud ar Sabbat* que vous demandez ? me dit-il.

— Tout juste, mon vieux : *Dud ar Sabbat* ; c'est cela.

— Rallumez la chandelle , dit-il à sa femme, étonnée et qui, tout en obéissant, marmottait : — La chandelle, pour voir un coffre pourri qui ne vaut pas *pemp réal* ! (vingt-cinq sous !)

Mais le paysan était un finaud. Il avait compris tout de suite que les vieux *modélou* pouvaient valoir bien davantage. Il prit donc la chandelle de résine qui craquetait, au risque de mettre le feu à la paille, et nous voilà dans l'écurie. Il fit place, au moyen d'une fourche, reculant autant de fumier que de débris de toute espèce, et me dit : — *Chétu azè* ! — Le voilà !

C'était un coffre sans dessus, ni dessous, pourri, sauf les panneaux de face, qui représentaient en effet le Sabbat en question.

Bref, le coffre fort fut exhumé de sa tombe, et je demandai : — *Pégumen* ? — Combien ?

Le paysan changea aussitôt les sous de sa femme en francs et me répondit : — Vingt-cinq livres.

C'était beaucoup et c'était peu, je le crois...

Digitized by Google

Et voilà l'histoire, fort commune chez nous, d'un marché de vieux bahut.

Je me suis souvent demandé, je le répète, la cause ou l'origine de tant de meubles plus ou moins sculptés dans nos pauvres métairies. Un amateur, auquel je témoignais mon étonnement, me répondit : « Tout cela est l'ouvrage des soudards de Mercœur, après la fin de la Ligue. »

J'ai examiné cette supposition et je ne pense pas qu'elle soit sérieuse.

D'abord, les meubles en question sont tous datés de 1635 à 1660 ou à peu près. Or Mercœur, défunt en 1602, ne put ordonner à ses soldats licenciés de quitter le mousquet pour le compas, la rapière pour la varlope...

Non, ces vieux bahuts sont dus à l'industrie locale, au talent inné de nos humbles menuisiers pour découper le bois. Aujourd'hui même, cette aptitude subsiste chez les moindres charpentiers et je pourrais en fournir des preuves actuelles et irrécusables.

J'ajouterai, avant de terminer ce commencement d'étude, que nos sculpteurs de campagnes ont ébauché à peu près tous les genres, même l'histoire : témoin ces panneaux dont les uns représentent Charlemagne et son lion, Anne de Bretagne, saint Salomon, et les autres des guerriers avec casque et glaive. En voici un qui porte sur la poitrine un oiseau fantastique ; puis un autre qui tient un lièvre par l'oreille et s'apprête à le perforer. Cela doit être une allégorie ou une satire.

J'ai esquissé des panneaux que l'on rencontre sur les coffres les plus communs du pays : ce sont des bonnes femmes dont la tête énorme est ornée d'une coiffure singulière, des têtes plus ou moins humaines, enrichies d'ailes de toutes formes ; des arabesques entrelacées ; puis, enfin, ces longues branches feuillues, découpées de cent façons différentes par le ciseau capricieux de nos rustiques imagiers.

Il faudrait un volume et les pages d'un gros album pour décrire tous les mille ornements, plus ou moins bizarres, entassés par

Digitized by Google

nos graveurs sur leurs bahuts bretons. Pour cette fois, je borne cette étude à la pose des premiers jalons, pour ainsi dire, et j'ose espérer que d'autres voudront bien nous faire connaître plus complètement que je n'ai pu le faire, ces curieux meubles de notre pays, créés par une patience, une imagination et même, j'ose le dire, un talent qui ne sont plus, et dont l'origine et la raison d'être semblent assez mystérieuses. J'ajoute, en finissant, que celui qui pourrait donner la description, même sommaire, des ameublements bretons réunis par M. de Kerouartz à Guingamp, où nous les visitâmes en 1875, ferait faire un grand pas à l'étude dont je n'ai écrit que la *préface*.

E. DU LAURENS DE LA BARRE.

Koat-ar-Roch, août 1881.

Digitized by Google

LES TROIS PARTIES D'ÉCHECS

NOUVELLE VENDÉENNE *

VII. — Desiderium peccatorum peribit.

La chasse au trésor commence. Les deux hommes sondent les murs. Ils interrogent à coups de marteau leur sonorité. Ils plongent le bras dans les sacs de blé et de farine. Ils délient les gerbes de paille. Leurs recherches sont vaines.

Ils abandonnent le second étage et descendent au premier.

— Il y a de la fumée ici, dit Simon.

— Bah ! Quelque tour de sorcellerie du ci-devant diable Lucifer !

Les coups de marteau ébranlent les murailles, réveillent les échos. Ils se succèdent avec frénésie ; le temps presse, Marius approche.

O fortune ! voici un pan de mur qui résonne le creux. Une cachette est mise au jour.

Elle est vide.

Et marteaux de frapper, et sacs de se vider, et gerbes de paille de se délier.

Rien ! toujours rien !

— Philippe, Philippe, on étouffe ici ! Le feu est quelque part. Ah ! malheureux ! en renversant les cierges allumés, tu as mis le feu à la paille !...

— Eh bien ! si je l'ai mis, je vais l'éteindre !

Le sans-culotte se plongea dans la fumée qui montait, de plus en

* Voir la livraison d'octobre pp. 275-294.

Digitized by Google

plus épaisse, par l'étroit escalier de bois. Au même moment, une langue de flamme vint lécher la première marche, puis la seconde, puis la troisième et couronna bientôt d'un panache ardent le plus haut degré de cet escalier. Simon entendit un cri étouffé, puis le bruit sourd de la chute d'un corps sur le sol.

En bas, l'air était du feu. C'était la mort qu'aspiraient les poumons.

Une seconde après, le frêle escalier lui-même se tordit et s'abîma dans la flamme.

Philippe est enseveli dans la fournaise. Toute retraite est fermée pour le sabotier. Point d'illusion possible. La réalité est terrifiante. Il faut brûler et périr.

Blême d'effroi, à demi suffoqué, il monte précipitamment les marches qui conduisent au deuxième palier. Il court ouvrir le cachot du prêtre. Lui, du moins, connaît peut-être quelque issue secrète. Il doit posséder tous les secrets de la vieille tour.

Le cachot est vide.

Que s'était-il passé ?

A peine les deux jacobins avaient-ils quitté cet étage, abandonnant leurs recherches infructueuses, que, par le trou béant du plafond, descendit une échelle grossièrement fabriquée de branches brutes reliées entre elles par des rejets d'arbustes flexibles.

Un être humain, mais hideux, se glissa d'échelons en échelons jusqu'à terre, à la lumière douteuse et vacillante d'un falot d'écurie garni de minces plaques de corne transparente, qu'il portait suspendu sur sa poitrine pour avoir les mains libres. Il alla, pieds nus, sans bruit, tirer les verrous de la prison.

Le curé a reconnu Gertrude.

Elle lui fait signe de la suivre. Le prêtre, la mendiante et l'enfant, revenu à lui dans la fraîcheur du cachot, montent l'un après l'autre, en silence, les barreaux de l'échelle. Elle est aussitôt retirée après eux.

La vieille étend le bras vers la droite, et, montrant la muraille, murmure à l'oreille du prêtre :

Digitized by Google

— Tes vases sacrés sont ici.

Elle l'étend ensuite à gauche vers une de ces immenses cheminées comme on en voit dans tant de vieux manoirs, où un bœuf entier eût pu rôtir à l'aise.

— Le souterrain est là.

Elle s'approche du vaste manteau, et fait jouer un ressort caché dans un de ses angles. La haute plaque de fer qui forme le fond de l'âtre tourne aussitôt sur des gonds invisibles, et découvre l'entrée d'une sorte de caveau obscur.

Soudain la mendiante se retourne.

— Le feu ! s'écrie-t-elle. Ils ont mis le feu au moulin ! Fuyons, saint homme de Dieu, fuyons!...

La fumée montait par l'ouverture de l'escalier, en spirales épaisses, rougies par les reflets de l'incendie.

Un cri d'alarme demi étouffé parvint jusqu'au troisième étage.

— C'est la voix de Simon, s'écria le prêtre. Le malheureux ! il est perdu ! Il ne pourra trouver d'issue !

— C'est l'Enfer qui l'engloutit tout vivant, lui et son complice, répliqua la mendiante avec un rire sinistre. Fuyons, saint homme de Dieu, laissons la justice d'en haut s'accomplir !

Sans répondre, le recteur avait saisi l'échelle appuyée contre la muraille. Il la descendit de nouveau par le trou du plancher et disparut dans la fumée.

Un instant après, il reparaissait presque suffoqué lui-même, portant avec peine le corps inanimé du sabotier. Le dévouement avait décuplé ses forces. Mais l'air s'embrasait, la flamme montait à l'assaut du troisième étage, comme elle avait fait des deux autres.

La vieille Gertrude montra de nouveau le souterrain ouvert.

— Fuyez, hâtez-vous, dit-elle, bientôt il sera trop tard. Suivez ce chemin. C'est le salut. Allez droit devant vous. Il vous conduira dans la campagne, sur le haut de la falaise. Là, vous serez en sûreté. Je vais vous rejoindre, mais je réponds du saint trésor, je veux chercher à le sauver. Hâtez-vous, on étouffe et l'on brûle déjà.

Digitized by Google

L'entrée de la caverne était étroite et basse, mais ensuite elle s'élevait suffisamment pour qu'on y pût marcher debout.

Le prêtre, portant toujours son ennemi dans ses bras, suivi de l'enfant qui sanglotait et tremblait de tous ses membres s'enfonça dans l'obscurité du souterrain.

Les fugitifs se traînèrent quelque temps dans les entrailles de la terre. Ils se dirigeaient dans les ténèbres en tâtant de la main les parois gluantes et fétides de l'étroit passage. Une sorte de lumière confuse, un air plus vif et plus pur, leur annoncèrent bientôt qu'ils approchaient de l'orifice. Celui-ci s'ouvrait en effet sur le haut des rochers, au milieu des ruines amoncelées d'une autre construction féodale, perdues elles-mêmes dans un fourré d'épines et d'arbustes sauvages.

C'était par cette entrée secrète que, chaque soir, la mendiante rentrait dans la tour, où elle passait les nuits sur un lit formé des haillons que lui avait jetés la charité publique. Le fantôme, c'était elle. La légende avait sa vérité.

Epuisé de fatigue, le bon prêtre se jeta sur la terre nue, après y avoir déposé doucement le fardeau humain qui l'accablait.

A la demi lumière de la lune qui commençait à percer le brouillard, il interrogea les traits de Simon. Ils étaient ceux d'un cadavre. D'horribles brûlures couvraient tout son corps. La vie ne pouvait plus habiter longtemps dans cette poitrine ulcérée par le feu.

Pourtant, le cœur battait encore. Le ministre de charité appliqua ses lèvres sur les lèvres bleuies du sans-culotte. Etrange et sublime embrassement ! Il insuffla sa propre vie dans les poumons brûlants et desséchés du moribond. Bientôt les paupières de celui-ci s'écartèrent. Sa bouche crispée parut s'entr'ouvrir. Aussitôt le prêtre y versa quelques gouttes d'un élixir qu'il portait toujours sur lui.

Un léger frémissement agita le corps étendu sur le sol. Le regard eut un éclair de vie.

Digitized by Google

Le jacobin semblait s'efforcer de rassembler ses idées égarées par le délire de la souffrance.

— Où suis-je ? murmura-t-il faiblement. Qui es-tu ?... Qui êtes-vous ?... Un prêtre !... Etes-vous un des prêtres du Bouffay ?... Revenez-vous me torturer, me maudire ?... Oh ! retirez-vous !... Votre vue me fait mal ! Je ne suis qu'un misérable, un réprouvé !

— Simon, c'est votre pasteur qui vous parle. Je voudrais vous rendre la vie de l'âme et la vie du corps. Souvenez-vous que vous êtes chrétien, songez qu'il y a là-haut, auprès de Dieu, miséricorde et pardon pour tous les égarements !

— Dieu !... l'Etre suprême !... Oui ! j'y ai toujours cru !... Robespierre y croyait, dit le mourant d'une voix plus distincte qui annonçait le retour de la raison. Oh ! je sens que la vie m'échappe... Je brûle ! Je vais mourir ! Pardon, pardon ! Je suis venu ici pour vous perdre et vous venez d'exposer votre vie pour me sauver ! Mais il est trop tard ! Pardon !...

— C'est à Dieu, mon frère, qu'il faut le demander, ce pardon ! Le mien vous est assuré !

— Oh ! savez-vous que j'ai des taches de sang sur les mains ? Du sang sacerdotal ! J'ai dénoncé, j'ai livré des prêtres à l'échafaud. Vous, mon bienfaiteur, j'allais vous livrer à votre tour !

— Mon frère, Saul avait persécuté l'Eglise et ses ministres ; il avait fait lapider Etienne, et Saul par la grâce de Dieu est devenu un grand saint !

— Oh ! à cette heure terrible, je comprends tout. Ma vie a été un tissu d'égarements et de haines criminelles. Mais le remords avait commencé à me toucher. J'avais beau le repousser , il revenait toujours, toujours !.... Prêtre de Dieu, je vais mourir, écoutez-moi !

L'abbé colla son oreille à la bouche du jacobin expirant. Bientôt on le vit élever la main sur ce front couvert de la pâleur de la mort. Il ne disait plus : Je vous pardonne, mais : Je vous absous. Il ne parlait plus en son nom, il parlait au nom de la Miséricorde infinie.

Digitized by Google

O Charité ! quelle n'est pas ta puissance ! Comme la foi, tu transportes les montagnes. Tu fais fondre comme la cire les cœurs de rocher des pécheurs. La charité, voilà l'épée du christianisme. Voilà son arme dans la guerre contre le monde.

Le monde païen ne fut point vaincu par le glaive ni par la science. Il le fut par la charité, le dévouement et le martyre.

Nous sommes environnés d'une société païenne comme les chrétiens des premiers âges. Le monde retourne au temps des Césars. Il se reprend à haïr notre Chef crucifié et à avoir notre nom en horreur et en mépris. Chrétiens ! ne faisons pas fausse route ! Nous n'arriverons à reconquérir les âmes que par l'amour surnaturel de nos ennemis.

— Oh ! quel poids est enlevé de mon âme ! murmura Simon d'une voix éteinte. Soyez béni ! Je meurs en paix. Je vous recommande ma femme et mes pauvres petits enfants. Dites-leur que leur père... Mais j'entends du bruit, des voix... Sauvez-vous : les bleus viennent !.... c'est moi qui les ai appelés !.... Fuyez ! Adieu ! adieu !

Sa poitrine se souleva trois fois encore péniblement, puis resta immobile ; nul souffle ne s'en échappait plus.

A ce moment, le détachement républicain arrivait au pas de course au pied de la vieille tour. Voyant la flamme et la fumée sortir de toutes les meurtrières et lécher les flancs de la forteresse, les uns cherchaient à enfoncer la porte à demi consumée ; les autres, avec leur lieutenant, gravissaient, par un chemin détourné, les hauteurs du rivage pour essayer de pénétrer par le haut dans le donjon incendié.

La tentative était vaine. Mais en fouillant le hallier, ils découvrirent le prêtre à genoux près du cadavre de Simon. Quant à l'enfant, il s'était glissé dans les broussailles, et avait repris seul le chemin du village pour prévenir son père de ce qui se passait à la Tour-Magne.

— C'est donc toi, hurla l'officier en saisissant brutalement le recteur par le bras, qui as tué ce patriote, l'un des nôtres, et mis

Digitized by Google

le feu à cette tour ! Je ne savais pas que les prêtres fussent des assassins et des incendiaires ! Soldats, emparez-vous de cet homme !

— Je ne suis ni l'un ni l'autre, Monsieur, répondit l'ecclésiastique avec une émotion contenue. Les auteurs de l'incendie ont été victimes de leur propre crime. Celui-ci vient d'expirer, malgré mes efforts ; je n'ai pu sauver que son âme !

— Tu t'expliqueras et te défendras à ta guise devant le tribunal révolutionnaire. Si je n'avais ordre exprès de te faire conduire vivant à Nantes, je te ferais fusiller sur-le-champ contre le premier arbre venu. Pour le quart d'heure, suis-nous !

Les grenadiers entourèrent le prisonnier, et le cortège redescendit vers la rivière.

A peine avait-il fait cent pas, que, de chaque côté de l'étroit sentier qu'il suivait, vingt coups de feu retentirent, vingt balles sifflèrent à travers le fourré. L'officier et deux soldats républicains tombèrent frappés à mort.

Au même instant, un chef vendéen, à la longue barbe grise, suivi bientôt d'un essaim de paysans armés, franchit la haie d'un seul bond et sabra sans merci tout ce qui se trouva sur son passage. Les bleus, surpris par cette attaque imprévue, n'eurent pas même le temps d'épauler leurs fusils. Les quelques survivants au massacre s'enfuirent de çà et de là dans les taillis, où les royalistes les poursuivirent.

—Et de deux, mon cher curé ! s'écria le chef en serrant affectueusement la main du prêtre qu'il venait de délivrer ; il est écrit là-haut que je suis prédestiné à être votre sauveur !

— Vous ici, comte de Saint-P*** !

— Moi-même, enchanté de vous revoir sain et sauf, malgré ma rancune secrète pour votre fugue intempestive de la forêt. Mais c'est affaire à régler entre nous. Ce qu'il y a de clair, c'est que vous me devez encore la vie.

— Cette fois, du moins, je puis vous en exprimer ma reconnaissance, car vous vous présentez à moi le visage découvert, comme un loyal soldat.

Digitized by Google

— Mais comment saviez-vous ... ?

— Le hasard, cher curé, le hasard, ou, pour mieux dire, la Providence a tout le mérite de la chose.

L'armée royale marche en ce moment tout entière sur le village de C*** pour débusquer l'ennemi de cette partie du Bocage. Ayant aperçu une vive rougeur dans le ciel, le général en chef donna ordre au corps d'éclaireurs que je commande, — vous savez, je joue le rôle des cavaliers à notre jeu d'échecs, — d'aller reconnaître ce qui se passait. J'ai eu le bonheur d'arriver à point pour reprendre à ces gueux de sans-culottes mon aumônier fugitif. Mais demain, soyez sûr, le village sera en notre pouvoir; nous l'occuperons fortement. Vous retrouverez votre presbytère, votre église, vos paroissiens. Nous vous réinstallerons au milieu d'eux en triomphe.

On entendait résonner en bas, sur le chemin de halage, les pas précipités des derniers soldats républicains qui se repliaient en toute hâte vers les portes du village.

La Tour-Magne brûlait toujours, et les clartés de l'incendie jetaient sur la scène qui se passait près d'elle une fantastique lueur.

Tandis que le comte et ses compagnons s'élançaient à la poursuite des fuyards, le prêtre s'obstina à rester sur le lieu du combat pour essayer de sauver quelques âmes ou du moins de fermer quelques blessures. Les Vendéens ne tardèrent pas à revenir lui faire escorte, et bientôt ils eurent rejoint avec lui le gros de leur armée qui n'était plus qu'à une faible distance.

Le soir du jour suivant, il n'y avait plus un seul bleu dans la paroisse de C***. L'armée catholique s'y reposait victorieuse. Le drapeau fleurdelisé flottait joyeusement sur le vieux beffroi, à la place de la raide et disgracieuse girouette républicaine. Suivant la prédiction du comte, le recteur était rentré dans son presbytère saccagé, au milieu des démonstrations de joie et des acclamations de tout un peuple fidèle.

Il ne devait plus le quitter; la guerre civile sévit pendant long-

Digitized by Google

temps encore dans l'héroïque Vendée, mais le bourg de C*** resta désormais en dehors des opérations des deux armées, comme une île neutre et respectée au milieu des violences de la tempête soulevée par les passions des hommes.

Simon reposait en terre sainte, dans le cimetière qui entoure la vieille église.

Quant à Gertrude, on n'entendit plus jamais parler d'elle. On pensa qu'elle avait voulu sauver de l'incendie le précieux et saint trésor dont elle s'était attribuée la garde, et que les flammes l'avaient surprise, avant qu'elle eût pu accomplir son généreux projet.

VIII — Qui perd gagne

Plusieurs années se sont écoulées. L'épée d'un soldat de génie a flamboyé au milieu de la corruption succédant à la Terreur. Les derniers représentants du jacobinisme dégénéré, honteux de lui-même, sont rentrés dans l'ombre, ou ont couru baiser les pieds du favori de la fortune.

Le Corse a étendu son épée sur la France, et la France rassurée a commencé à laver les taches de sang de son front. Elle goûte les bienfaits de la paix intérieure, nous allions dire de la liberté, mais la liberté ne vint pas encore à cette heure-là.

La gloire du libérateur eût été pure, si elle eût été désintéressée. Mais il sembla s'être approprié la fameuse devise : *Quo non ascendam* ? Il monta en effet sur les ailes de l'ambition jusqu'au faîte de la grandeur humaine. Il osa s'asseoir sur un trône, qu'il n'aurait dû que relever et défendre. Lorsque la foudre renversa l'audacieux, le monde entier retentit du bruit de sa chute.

Après mille aventures presque romantiques, mille péripéties dignes des héros de l'Arioste, le comte de Saint-P***, couvert de glorieuses blessures, vient de rentrer dans son castel. Son sabre a repris sa place dans la panoplie du vestibule, mais il s'est ébréché à force de frapper.

Les habitants de C*** ont déposé les armes et repris leurs labeurs accoutumés. Toutefois, une grande agitation règne dans le village.

Digitized by Google

On le tient d'une source certaine, le bon curé vient de recevoir de son évêque des lettres de grand-vicaire. Le prélat veut associer cet homme de Dieu à l'œuvre laborieuse et délicate de la reconstitution du diocèse, après les tristes événements qui l'ont désorganisé.

C'est que les vertus sacerdotales, la modération, la sagesse, le jugement droit et sûr de l'abbé Bernard ne sont un mystère pour personne. La voix publique a répandu au loin son éloge. La lumière n'est pas faite pour rester sous le boisseau.

Il n'est bruit dans le village que de la perte qu'il va faire, privé de son digne pasteur. Qui saura instruire comme lui, consoler comme lui, rechercher comme lui et adoucir les infortunes, répandre comme lui sur ses pas la paix et la conciliation, au lendemain des discordes qui ont aigri tous les cœurs?

Pour lui, le saint homme, il n'en a ouvert la bouche à personne, mais les murs de l'évêché ont des oreilles, et le secret a été divulgué.

On s'explique son silence, il veut quitter sa chère paroisse à l'improviste et comme en cachette, pour s'épargner et épargner à ses ouailles les scènes pénibles de l'adieu. Cependant les bons paroissiens sont sur le qui-vive. Il en est qui font le guet le jour, d'autres qui veillent la nuit.

Un soir, l'abbé Bernard reçut d'un domestique en livrée un billet laconique ainsi conçu :

« Monsieur le comte de Saint P*** prie Monsieur le Curé de lui faire l'honneur de venir dîner avec lui demain soir, une fois avant son départ pour la ville épiscopale. »

Le curé sourit et accepta.

Une franche cordialité fit comme de coutume le charme du modeste repas. L'invité était radieux. L'amphitryon paraissait triste. Il exprima avec émotion à son vieil ami tout le regret qu'il éprouvait à se séparer de lui, regret qu'adoucissait à peine la satisfaction de voir ses mérites justement récompensés.

Le recteur ne répondait pas ou s'efforçait de détourner la con-

Digitized by Google

versation sur quelque autre sujet. Il était si discret et si modeste !

Lorsqu'ils se levèrent de table, le gentilhomme passa familièrement son bras sous celui de son convive.

— Mon cher curé, lui dit-il, il y a bien longtemps que nous fîmes notre dernière partie d'échecs dans ma caverne de la forêt. Vous rappelez-vous cette nuit fameuse où vous m'échappâtes des mains comme une anguille?

— Ne revenez pas, Monsieur, je vous prie, sur un peu agréable souvenir.

— Je le veux bien, cher abbé, je le veux bien, mais vous la perdîtes, cette partie. Il vous faut votre revanche. Je vous l'offre ce soir. Hélas ! je n'en aurai plus l'occasion sans doute, puisque vous allez nous quitter. Dieu merci, vous n'avez plus besoin de mettre votre liberté pour enjeu.

— Non, mais je veux en mettre un autre.

— Et lequel, mon bon curé, s'il vous plaît?

— Votre âme.

— Bah ! fit l'officier en riant, mon âme est-elle donc en danger ? Je mène une vie d'ermite. J'ai bon pied, bon œil, comme vous voyez. La mort n'a point voulu de moi sur les champs de bataille; elle ne viendra pas, sans l'avertir, emporter un vieux soldat. Dès qu'elle frappera un léger coup à ma porte, oh ! alors, je vous le promets, je prendrai, pour le grand voyage, un passe-port dans les règles. Mais pour le quart d'heure, vous connaissez l'homme et sa devise : *A demain les affaires sérieuses*, ou, comme dirait le bon Horace: *Quid sit futurum cràs fuge quærere.*

— Comte, je ne vous comprends pas, fit le prêtre en reculant d'un pas et regardant fixement, les bras croisés, son interlocuteur. Non, je ne vous comprends pas !

Vous avez pris en main la cause de Dieu sans vouloir obéir vous-même à tous ses commandements. Oui ! vous avez versé votre sang sur les champs de bataille ; oui, vous répandez les bienfaits autour de vous ; oui, vous assistez chaque dimanche avec fidélité au sacrifice divin, mais cet acte d'humilité profonde, nécessaire,

Digitized by Google

que Dieu demande impérieusement de tout chrétien, du roi comme du sujet, du prince comme du mendiant, du savant comme de l'ignorant, cet acte par lequel l'homme se jette au pied de l'homme, — mais de l'homme enveloppé du manteau de la divinité, — pour lui avouer ses fautes, l'avez-vous accompli depuis votre première enfance ? C'était là pourtant la plus belle victoire à remporter, la victoire sur vous-même. Soldat, n'avez-vous pas reculé toujours devant deux lâches ennemis : le respect humain et l'orgueil ? Sachez-le ! cette inconséquence entre la conduite et les principes nuira toujours au succès de votre noble cause religieuse et de la non moins noble cause politique qui s'identifie avec elle. Celui qui tire l'épée pour défendre la foi devrait-être un saint, ou doit du moins être un chrétien ! Jusqu'ici, vous n'en êtes que l'ombre !

— Vos paroles sont dures, Monsieur !

— Elles sont justes, vous ne sauriez ne pas le reconnaître.

En vain depuis que je régis cette paroisse et que je m'honore de votre amitié, en vain j'ai frappé au nom de Dieu à la porte de votre cœur, du reste si loyal et si noble. En vain j'ai insisté à temps et à contretemps. Vous m'avez tout accordé, tout, excepté votre âme. Je ne renouvellerai pas d'inutiles instances ; mais, puisque ce soir, c'est, dites-vous, la dernière fois que nous nous rencontrons ici dans l'intimité, je veux tenter une sorte de *jugement de Dieu*, comme on le faisait au moyen âge, et confier au sort d'un jeu la réalisation de mon plus ardent désir, le salut de votre âme. L'idée est originale ; tant mieux ! Elle n'en sera, je l'espère, que mieux accueillie de vous, soit dit sans vous offenser, mon cher comte. En tout cas, Dieu bénira mon intention et peut-être l'épreuve elle-même. Serait-il donc possible, je le répète, que le généreux châtelain de Saint-P*** voie dans la gloire du ciel le sans-culotte Simon, et reste lui-même dans les ténèbres extérieures ?

— Vous êtes irrésistible, tout à fait irrésistible, cher curé.

Eh! bien ! puisque vous le voulez, le sort en est jeté ! *Alea jacta*

Digitized by Google

est ! C'est entendu, si je perds, je me mets à votre discrétion. Mais non ! je ne perdrai pas !... Je me sens trop dispos ce soir !

Voulez-vous que je vous rende la reine ?

— Je n'accepte pas, Monsieur, nous combattrons à armes égales. Dieu et le droit seront de mon côté.

— Ainsi-soit-il, Monsieur l'abbé ! A vous toutefois d'avancer le premier pion.

La bataille s'engagea sur l'échiquier, avec plus de science et d'acharnement encore que dans le souterrain de la forêt.

Toutefois, l'issue n'en fut pas la même. En vain, le comte fit des prodiges d'habileté, imagina des combinaisons de génie. Son roi, que n'escortaient plus qu'un seul pion et un seul fou, impuissants à le défendre et à le sauver, se trouva acculé dans un des coins de l'échiquier sous les feux parallèles des deux tours qu'avait habilement conservées son partenaire.

Le front de l'abbé rayonnait.

— Je me rends, Monsieur ! lui dit solennellement le vaincu, du ton d'un général qui remet son épée à l'ennemi. Je me rends avec armes et bagages.

Eh ! bien oui, ces bagages qui, à votre avis, encombrent mon âme, ces *impedimenta*, comme dirait César dans son langage militaire, j'irai demain dès le point du jour vous en faire la remise dans votre cellule, foi de gentilhomme et de soldat. Mes compliments, Monsieur, pour votre triomphe !

— J'ai votre parole, elle me suffit, je suis heureux ! Par deux fois vous m'avez sauvé la vie ; je vous devais bien la pareille, je vous rendrai plus que la pareille.

A demain, Monsieur le comte.

— A demain. Je vous ferai en même temps mes adieux, car votre départ, avouez-le moi franchement, doit être tout proche.

— Mon départ ? fit le prêtre avec un sourire ironique. Avez-vous pu croire un seul instant que j'abandonnerais un coin de terre qui m'est si cher à tant de titres ?

Digitized by Google

Voici, ajouta-t-il en jetant sur la table un papier déployé, voici une lettre que j'ai reçue ce matin même de Sa Grandeur. Cédant à mes instances réitérées, comprenant mes répugnances à me séparer de mes bien-aimés fidèles, peut-être aussi m'appréciant mieux à ma juste valeur, Elle a bien voulu m'accorder la grâce de rester, jusqu'à mon dernier soupir, le pauvre curé de la pauvre paroisse de C***.

ABBÉ J. DOMINIQUE.

Digitized by Google

M. BERNARD DE LA DURANTAIS

Le premier avril 1877, jour de Pâques, l'on célébrait dans la petite église de Bruz, près Rennes, les obsèques de M. de la Durantais, maire de cette commune, ancien conseiller général, ex-sous-préfet de Châteaubriant.

M. Armand Bernard de la Durantais, fils de Louis-Marie-Julien Bernard de la Durantais et de Joséphine Gautier de la Guistière, était né à Châteaubriant en 1812.

Nul plus que lui n'a droit à une place dans la présente *Revue*, puisqu'il fut le fondateur, à Rennes, en 1833, avec Souvestre, Turquety, Boulay-Paty et Hippolyte Lucas, de la première *Revue de Bretagne*, qui renferme sur notre pays d'excellents articles, qu'on est heureux de retrouver.

Il écrivit, dans cette publication, des chroniques spirituelles et en même temps savantes sur les ouvrages en vogue; une revue critique des œuvres des jeunes poètes et écrivains de la Bretagne ; des articles sur le théâtre breton, et un conte fantastique, intitulé *la Danse des Corils*.

Toutes ses œuvres littéraires sont seulement signées de son prénom : Armand.

Nous ne pouvons résister au désir de citer quelques lignes de son appréciation sur *Marie*, le délicieux poème de Brizeux :

En lisant ce frais et gracieux petit volume, on respire comme un parfum de Bretagne. On sent que la poésie intime et cachée de notre pays s'est révélée au jeune auteur ; on devine qu'il a été élevé parmi nos

Digitized by Google

bruyères et nos bois, qu'il a plus d'une fois entendu, aû coin d'un âtre hospitalier, ces histoires naïves et superstitieuses, délices traditionnelles de la veillée rustique. — Une nouvelle mine de poésie lui est ouverte, et la mine est féconde. Nos landes, nos grèves, nos vallons lui fournissent de pittoresques détails, des traits piquants de mœurs presque inconnus, de ravissantes descriptions de sites et de costumes qui séduisent par leur fraîcheur et leur franche originalité. C'est une poésie neuve, tendre, suave, harmonieuse, qui repose doucement l'âme au milieu du cliquetis de notre littérature à facettes. C'est un ruisseau calme et limpide, coulant à l'abri des saules verts qui bordent le rivage, après ce torrent impétueux qui roule écume et limon.

Vous aimerez *Marie*, je gage, si, comme moi, vous passez au coin du feu toute une soirée d'hiver à suivre ce petit roman si paisible, si calme, si pur, vivant contraste avec tous ces romans à tableaux rembrunis et à scènes de meurtre; à vous faire en imagination la vie si pleine, si joyeuse, si uniforme, de cette jeune paysanne bretonne qui s'appelle, comme la Vierge, du doux nom de Marie, plus doux encore en breton, — Maï.

Et d'abord, cette petite Marie, vous la verrez svelte, rieuse, folâtre, arrivant essoufflée à l'église du bourg, au milieu d'une troupe de joyeux garçons portant à leur chapeau la fleur éclatante du nénuphar. — Bientôt ce sera Marie moins jeune, mais toujours enfant, toujours folâtre, se lavant les pieds dans une eau claire et vive, sous l'arche du vieux pont de Kerlo, effarouchant, par un mouvement brusque et soudain, ces petits poissons aux nageoires d'argent qui glissent par bandes, suivant dans l'air et sur les fleurs des prairies ces phalènes dorées, étincelantes, diaphanes, ces alertes demoiselles si coquettes avec leurs ailes bleues et nacrées. — Puis voici Marie, grande et rougissant de ces folâtries enfantines qu'elle se permettait autrefois avec son jeune amoureux ignorant de lui-même, quand tous deux ensemble on les voyait par les champs cueillir des mûres aux buissons, courir, insoucieux du passé comme de l'avenir, au bord de l'étang du Rhor, ou bien s'égarer dans la lande parmi ces rouges bruyères qui s'épanouissaient au soleil. — Puis enfin ce sera Marie, épouse et mère heureuse, sans regrets, sans remords, vivant sa vie douce et molle dans sa petite maison, pour tout voyage venant quelquefois au marché de Saint-Pol, chantant le soir à son fils une chanson accompagnée du bruit monotone de son rouet, priant Dieu le dimanche à l'église, mais avec ferveur, mais avec dévotion; non plus comme autrefois légère et distraite sur son banc, retournant la tête au moindre bruit, coquette avec sa robe blanche, ses joues vermeilles, sa coiffe de lin, sa jupe rayée, son corset rouge brodé de ve-

Digitized by Google

lours. — Pauvre poète! tes belles et fraîches amours, tes amours de quinze ans, tes amours de Bretagne, se sont envolées !... Hélas ! tu n'as plus qu'un souvenir qui dort enseveli dans l'ombre de ton cœur !

Pourquoi si souvent, la nuit, et pieds nus, avoir escaladé, pour Marie, la porte de cette jolie petite maison du Moustoir ? — Que te sert maintenant d'avoir si souvent voulu — mais en vain — ravir un baiser à la folle et sauvage Marie, qui fuyait légère et moqueuse, disparaissant comme une ombre au fond d'un chemin creux ?

Pauvre poète, à quoi bon tout cela ?

Cette brune et sauvage Marie, que tu aimais tant avec ses yeux bleus et malicieux, ses noirs cheveux, sa taille élancée plus encore que la jeune branche au temps de la Saint-Michel, son corsage plat, son pied vif et léger, sa voix douce et claire ; cette Marie, à qui tu n'as pu même dérober un seul baiser, bientôt, à l'abri d'un fossé, ne dois-tu pas la voir s'avancer belle, grande, parée, radieuse, orgueil de son fiancé qui la mène à l'église, la joie dans le cœur et sur le front ? — Ce sera une belle noce que la noce de Marie, n'est-ce pas ? Des chanteurs, des binious, des bombardes, des danses, des luttes, des invités sans nombre, des ceintures dorées, des rubans rouges et bleus, des croix d'argent pour la mariée et la fille d'honneur, une bruyante fusillade, un repas à effacer les festins de l'Odyssée... Va, ce sera bien beau, sur ma parole... Et toi cependant, toi, tu pleureras à l'écart des larmes amères, tu songeras à tes amours, tes jeunes amours brisées pour jamais... Ton œil obscurci ne pourra qu'à grand'peine entrevoir le visage épanoui de la jeune et rayonnante épouse...

Oh ! c'est que, vois-tu, tout illusion se brise en ce monde, jeune poète tous ces bonheurs rêvés dans le lointain, tombent bientôt en feuilles desséchées. »

M. de la Durantais fut non seulement le fondateur mais aussi le directeur de la première *Revue de Bretagne*; aussi le voyons-nous, dans une lettre insérée dans le dernier numéro de la première année et datée du 15 décembre 1833, remercier les abonnés de leur bienveillance et de leur appui.

Un peu plus tard, c'est à dire en 1837, il collabora à un autre journal, *Le Foyer*, qui, tout en donnant les programmes du théâtre rendait compte des pièces jouées sur la scène rennaise.

Ce fut dans cette feuille, au papier de diverses couleurs, que parurent les sonnets brûlants de Boulay-Paty, les poésies de Tur-

Digitized by Google

quety, les satires de Langlois, les iambes de Louis de Léon et de Letourneux, les élégies de Kerambrun et de la Durantais.

Ce dernier, un peu grisé par l'accueil enthousiaste fait à ses productions littéraires, osa entreprendre le libretto d'un opéra en trois actes, ayant pour titre *Bretagne et Mercœur*, qui, mis en musique par Théophile Simon, fut représenté sur le théâtre de Rennes.

Cet opéra n'eut qu'un succès d'estime. Il contient de douces mélodies et entre autres la ballade des *Laveuses de nuit* qui depuis a été éditée sous forme de romance, à l'imprimerie Oberthur, avec un fort joli dessin de Victor Lemonnier. Voici les paroles de cette ballade :

Les Laveuses de nuit.

Quand vous marchez dans les bruyères,
Sur les bords des torrents, la nuit,
Prenez bien garde aux lavandières,
Aux lavandières de minuit.

Quand sur la grève,
Au brun de nuit,
Un chant s'élève,
Tout passant fuit ;
Vieilles sorcières,
Les lavandières
Sur froides pierres
Lavent sans bruit.

Celui qui marche
Le long des bois,
Entend sous l'arche
Siffler leur voix ;
Le torrent gronde,
Et, battant l'onde
Sourde et profonde,
Elles sont trois !

Trois et chacune,
En chevrotant,

Digitized by Google

Chante à la lune
Refrain traînant.
— Sombre mystère !
La lune éclaire
Un blanc suaire
Sur l'eau flottant.

Quand un glas sonne,
On conte encore,
Aux soirs d'automne,
Qu'un pâtre, au bord
De la rivière,
Sur une pierre
De lavandière
Fut trouvé mort !

Tout n'a qu'un temps ici-bas. Les études de droit terminées, les étudiants se dispersèrent et *le Foyer* cessa de paraître.

Hippolyte Lucas et Leconte de Lisle se rendirent à Paris, Langlois alla se fixer comme avocat à Châteaubriant, Kerambrun retourna au fond de sa Bretagne, et Louis de Léon mourut. Le décès de ce dernier impressionna vivement son ami de la Durantais, qui écrivit alors sur les œuvres du jeune poète une étude qu'il ne nous a pas été possible de nous procurer.

Armand, à son tour, prit son essor vers Paris, où il fut appelé en qualité d'attaché au ministère de l'intérieur. C'est de là qu'il adressa à son ami Langlois, qui avait fondé à Châteaubriant le journal *l'Espiègle*, de nombreuses poésies, dont nous extrayons la suivante :

Le Vol des heures.

Heure fugitive,
Que ta voix plaintive
Me brise le cœur,
Quand ton souffle emporte,
Comme feuille morte,
Rêve, espoir, bonheur !

Digitized by Google

Heure au vol rapide,
Ondine ou sylphide,
Fée aux pieds d'argent,
Comme une hirondelle,
Tu rases de l'aile
Le temps si changeant...

Heure nonchalante,
Que ta marche est lente
Pour le malheureux,
Quand à son oreille
Ton chant qui l'éveille
Vibre douloureux !

Heure radieuse,
Tu sonnes joyeuse
L'appel des plaisirs ;
Mais ton harmonie
Compte, à l'agonie,
Nos derniers soupirs !

Que ta voix touchante
Pour nous pleure ou chante,
De nuit ou de jour,
Triste ou fortunée,
Heure résignée,
Tu fuis sans retour.

L'heure qui suit l'heure,
C'est le temps qui pleure
Et nous dit adieu ;
C'est le flot qui passe,
L'ombre qui s'efface,
C'est la voix de Dieu !

L'heure est le murmure
Qui charme et mesure
La vie au berceau ;
Enfin, l'heure agile
Est un port fragile
Qui mène au tombeau !

Digitized by Google

Stérile et frivole,
L'heure qui s'envole,
— Souffle aérien —
Est pourtant donnée,
Fille abandonnée,
Pour semer le bien.

Joyeuse ou plaintive,
Ombre fugitive,
Sais-tu l'avenir ?
Le front sans tristesse,
Que l'heure au moins laisse
Un doux souvenir !

13 février 1842.

Par une bizarrerie du destin, au moment où Langlois était appelé à Paris, en qualité de rédacteur en chef du *Moniteur de la Mode,* et quittait Châteaubriant, Armand de la Durantais était nommé sous-préfet de cette ville, son pays natal. Il y resta jusqu'en 1847, époque à laquelle il dit adieu pour toujours à l'administration départementale et revint habiter Rennes, l'hiver, et sa propriété de Bruz, pendant la belle saison.

Nommé maire de cette dernière commune en 1852, il ne tarda pas à être envoyé au conseil général par les électeurs du canton sud-ouest de Rennes. Il a été jusqu'à sa mort l'une des lumières de cette assemblée. Chargé, chaque année, du rapport sur les chemins vicinaux, il a fait faire à ce service, dans le département, de véritables progrès.

En 1864, le conseil général d'Ille-et-Vilaine fut saisi d'une demande de subvention pour l'érection d'une statue à Châteaubriand dans la ville de Saint-Malo, et M. de la Durantais, qui n'était pas partisan de cette idée, prononça un discours, véritable page d'éloquence, dont nous extrayons les passages suivants :

Soixante-deux ans sont passés depuis la publication du *Génie du Christianisme,* depuis le premier grand triomphe de l'auteur, après soixante-deux ans, après, d'ailleurs, tant d'autres triomphes éclatants

Digitized by Google

que vous connaissez tous, on parle d'ériger à Châteaubriand une statue dans sa ville natale : on veut placer Châteaubriand vis-à-vis de Duguay Trouin, le génie littéraire en face de la gloire militaire.

Certes, c'est là une noble et généreuse pensée, et j'y applaudirais volontiers. Mais vous savez tous, ainsi que moi, que Châteaubriand a voulu reposer au milieu de ses compatriotes, près de la maison natale, sur le rocher voisin, au bord de la grande mer, afin que son ombre fût bercée au murmure des vagues dont le poète recherchait et retrouvait, autrefois, le bruit dans la cime agitée des pins de Combourg. Eh bien ! voilà le privilège du génie ! C'est que le mort est immortel ; c'est que son tombeau, voilà son véritable et impérissable monument ; c'est que le mort, couché là, dans cette étroite et petite tombe, sera toujours plus grand et plus durable que la plus haute statue de marbre ou d'airain !

En voulez-vous la preuve, ou du moins un exemple illustre ? Depuis près de deux mille ans, on visite encore, on visitera toujours la tombe de Virgile à la grotte du Pausilippe. Demandez à l'Italie entière, demandez à Rome, à Naples et à Mantoue, demandez la statue de Virgile, de celui que l'on nommait le divin Virgile, le cygne de Mantoue ! Ah ! c'est que, je vous le dis, c'est que son tombeau est son véritable, impérissable et seul monument !

Allez ! vous aurez beau faire, rien n'égalera jamais en majesté, en grandeur, en poésie, cette simple croix de granit dominant la mer de toute sa hauteur et apparaissant de loin aux navigateurs émus.....

Ne craignez-vous pas de rapetisser le grand homme ? Il faudrait Phidias pour sculpter Châteaubriand; à défaut de Phidias, il faudrait au moins David d'Angers, qui n'est plus, hélas ! Et puis, l'emplacement ? Vous dresserez sa statue, pâle effigie du grand homme, sur une place sans air, sans espace, sans perspective, sans horizon... Ah ! croyez-moi, celui qui a le culte du génie passera vite près de votre statue, pour aller s'incliner et se découvrir pieusement, et rêver longtemps au pied du tombeau de Châteaubriand. Encore une fois, c'est là son véritable et impérissable monument : conservez-le avec respect, avec amour, avec religion !

Non, sans doute, je ne veux pas marchander cet hommage national à l'homme que j'admire; je ne veux pas disputer l'obole du département au plus illustre de ses enfants. Mais j'ai voulu qu'une voix sincère, la voix d'un humble admirateur de Châteaubriand, s'élevât pour vous dire, non pas avec présomption, Dieu m'en garde ! mais avec conviction : « Ne touchez pas à la gloire de Châteaubriand ; laissez, oh ! laissez-la rayonner de son tombeau sur votre cité, qui s'en trouve inondée, ainsi que la mer,

Digitized by Google

la grande mer elle-même, que domine ce signe du salut et de l'espérance, ce phare de génie et d'immortalité, — la croix de Châteaubriand!

Le conte charmant, *la Danse des Corils*, cité plus haut, a été reproduit le 3 mars 1866 dans le journal *le Conteur breton*, de Rennes. C'est un écho fidèle des superstitions de la vieille Armorique, des croyances populaires nées à l'ombre d'un menhir, par un sombre jour d'automne, sur la lande sombre et triste.

L'auteur affectionnait, d'ailleurs, les sujets mélancoliques. Nous retrouvons de lui, dans des papiers vendus aux enchères, à la mort d'un autre poète, Victor Lemonnier, les deux strophes suivantes :

L'orgue sous la neige.

(Après avoir admiré le charmant dessin, plein de sentiment et de mélancolie, de mon excellent ami Victor Lemonnier).

L'orgue est triste ce soir, sous la neige qui tombe,
On dirait dans les vents les soupirs de la tombe;
A l'entendre gémir et traîner ses accords,
On dirait dans la ville une plainte des morts !

L'orgue est triste ce soir à chanter dans la rue.
Blanche procession des âmes sous la nue,
La neige tourbillonne et vous glace le cœur.
— Qu'ils sont tristes les airs de l'orgue voyageur !...

ARMAND.

M. de la Durantais, décoré de la Légion d'honneur comme maire de Bruz, est décédé à Rennes, rue de Toulouse, 4, le 30 mars 1877, à l'âge de soixante cinq ans et quatre mois. Par son testament il a légué à la commune de Bruz : 1° cinq cents francs de rente pour le bureau de bienfaisance, 2° cinq cents francs de rente pour être affectés à l'amélioration des chemins vicinaux de la commune, et 3° un capital de dix mille francs pour aider à la construction de la nouvelle église.

Le conseil municipal a voulu, de son côté, en reconnaissance

Digitized by Google

des nombreux services reudus par son maire, que la commune lui fit don dans son cimetière d'un terrain pour sa sépulture et celle de toute sa famille. C'est dans ce cimetière, de création récente, situé sur la route de Bruz à la Chaussairie, que repose en paix l'homme de bien, le poète gracieux, le littérateur de mérite, l'administrateur habile, qui nous a suggéré les lignes qui précèdent.

ADOLPHE ORAIN.

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES RENDUS*

LES GRANDS ÉCRIVAINS DE LA FRANCE. — ŒUVRES DE LA ROCHEFOUCAULD. — NOTICE BIOGRAPHIQUE et LETTRES. Paris, librairie de L. Hachette et Cie, 1881, 2 fascicules in-8°, de CXVIII et de 310 pp.

V*

Le second fascicule dont nous avons à rendre compte présente le recueil des lettres du duc de la Rochefoucauld, recueil plus important qu'aucun de ceux qui avaient été publiés jusqu'à ce jour et bien digne de fixer l'attention des travailleurs.

C'est en 1818 que l'éditeur Belin publia pour la première fois des lettres de notre moraliste, car nous ne voulons tenir aucun compte de celles en très petit nombre qui avaient été, avant cette époque, annexées à d'autres ouvrages. Le savant Depping les avait copiées sur les originaux par lui découverts à la Bibliothèque du Roi, dans les *Portefeuilles de Vallant* [1]. Cette publication, qui

* Voir la livraison d'octobre 1881, pp. 321-330.

[1] Il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler brièvement ici ce que l'on entend par « *Portefeuilles de Vallant* ». — Ce recueil, formé au XVIIe siècle par le docteur Vallant, qui fut le médecin et le secrétaire de la marquise de Sablé, contient un nombre considérable d'autographes de personnages de cette époque. Donné par Vallant à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, il fut, lors de la Révolution, annexé à la Bibliothèque nationale sous le titre général de : *Résidu Saint-Germain*. Pendant de longues années et à l'époque même où Depping en fit la découverte, ces feuilles volantes furent réunies dans des *Portefeuilles*. Cet état de choses favorisa singulièrement les distractions frauduleuses, mises en évidence par les lacunes que l'on contaste encore dans l'ancienne pagination au crayon, à laquelle a été substitué un numérotage à l'encre. Ces emprunts criminels ne cessèrent définitivement que vers l'année 1850, lorsqu'on eut fait relier ces importants documents. Ils forment maintenant quatorze volumes in-folio, catalogués dans le *fonds français*, sous les numéros 17044 à 17057. Les lettres du duc de la Rochefoucauld occupent le deuxième volume de cette collection, qui porte par conséquent le numéro 17045. L'administration de la Bibliothèque nationale s'occupe activement de rechercher les quelques lettres qui manquent encore à ce recueil,

Digitized by Google

ne contenait que trente-sept lettres [1], fut réimprimée en 1820 par le même éditeur et en 1825 par le marquis Gaëtan de la Rochefoucauld dans l'édition des *Œuvres complètes* que nous avons citée au début de cette étude. En 1865, M. Doinet, dans la *Collection Napoléon Chaix*, en imprimait quarante-quatre qu'il prenait dans l'édition Belin et dans les divers ouvrages sur les femmes célèbres du XVIIe siècle publiés par M. Cousin. Enfin, en 1869, le libraire Plon, en ajoutant à cette dernière réunion le billet intitulé : *A Zaïde*, qui, ainsi que l'a fort justement fait remarquer M. Gourdault, n'est qu'un extrait du roman composé sous ce titre par Mme de la Fayette, arrivait à former un ensemble de quarante-cinq lettres.

L'édition que nous présentons aux lecteurs de la *Revue* en contient cent dix-neuf, chiffre que nous obtenons en retranchant du recueil principal les deux qui ne sont pas de La Rochefoucauld et en ajoutant à la différence les cinq billets qui se trouvent dans le second *Appendice*. Ainsi qu'on le voit, cette édition dépasse en importance toutes celles qui l'ont précédée. Cinquante lettres y paraissent, en effet, pour la première fois et le recueil embrasse une période de quarante ans, qui va de 1637 à 1677. Aussi a-t-on cherché et pris partout : à la Bibliothèque nationale, aux Archives nationales, à la Bibliothèque Mazarine, à l'Arsenal, au British Muséum et dans les collections particulières !

VI

Parmi les lettres publiées pour la première fois, nous en comptons vingt-huit adressées à Lenet, [2] ce qui avec les huit reproduites d'après d'autres ouvrages où elles avaient déjà paru, porte à trente-huit le nombre des épîtres destinées à ce personnage. Lenet, cet

pour en revendiquer la propriété et en opérer la réintégration à la place qu'elles n'eussent jamais dû quitter. Puissent ses efforts être couronnés de succès !

Les deux lettres que nous réimprimons ci-après sont les dernières dont les originaux aient été récupérés de cette façon.

[1] Et non trente-six, comme l'a imprimé M. Gourdault dans la note I de la page 7.

[2] La Rochefoucauld écrit constamment *l'Esné* ou *L'Esnet*.

Digitized by Google

ancien président, puis procureur général au Parlement de Dijon, qui, s'il faut en croire Mme de Sévigné, *avait de l'esprit comme douze* [1], fut (*ses Mémoires* ne laissent aucun doute à ce sujet) l'homme d'affaires et le financier de Condé, surtout pendant la seconde Fronde. Aussi suffit-il de se souvenir de la fidélité inébranlable du duc de la Rochefoucauld au prince de Condé pour apprécier toute la valeur de cette correspondance.

Dans ces lettres politiques, « complément et correctif aux *Mémoires* », dit avec raison M. Gourdault, la Fronde, cette révolution semi-tragique et semi-bouffonne, qui fit à la fois couler le sang français et éclore ces milliers de vers grotesques dont Scarron semblait seul avoir le secret, la Fronde s'y laisse, pour ainsi dire, prendre sur le fait. Ses misérables équipées, ses compétitions égoïstes et ses *chipotages* « (le mot n'est peut-être pas bon, mais il n'importe) [1] », écrit La Rochefoucauld, qui ne trouve pas d'autre expression pour rendre sa pensée, y sont impitoyablement démasqués. A la gravité solennelle et peut-être un peu d'emprunt des *Mémoires* est substitué un laisser aller, une confiance, quelque chose enfin comme cette *abundantia cordis* dont parle l'apôtre saint Mathieu, et cette singulière, mais bien triste époque y est peinte par son côté le plus vrai, le côté anecdotique et piquant. En revanche, le style y est moins correct et moins châtié, les préoccupations fiévreuses du moment excluent les soins de la forme, et c'est au gré de ses passions de frondeur que La Rochefoucauld laisse courir sa plume, sans soupçonner assurément qu'il écrit pour la postérité. Ce premier groupe de lettres a donc à nos yeux toute l'importance d'une révélation littéraire, ou, si l'on aime mieux, pour emprunter au vocabulaire des beaux-arts une expression qui reproduit bien notre pensée, les lettres à Lenet laissent entrevoir une nouvelle *manière* de notre moraliste, à placer entre celle des *Mémoires* et celle des *Maximes*.

Bien différentes sont ces épîtres littéraires et philosophiques qui prennent place à la fin du recueil. Ecrites à l'âge du *ravi-*

[1] Vr sa lettre du 5 juin 1689.

Digitized by Google

sement, après les déceptions et les déconvenues du passé, elles portent la poignante empreinte de l'amertume et de l'aigreur qui caractérisent les *Maximes*. Mais aussi, c'est dans ces feuilles légères, produit du calme et de la réflexion, qu'il faut chercher la profondeur de la pensée, la délicatesse de l'expression et l'harmonie du style ; car de frondeur le duc s'est fait philosophe, de correspondant hâté, négligeant ou passionné, il est devenu épistolier délicat et jaloux à l'excès de la parfaite tournure de sa phrase. Correspondance bien digne, en vérité, des personnages auxquels elle est adressée, digne de la Mise de Sévigné, de Jacques Esprit, de la Mise de Sablé, de Melle de Scudéry, et de toute cette pléiade, en un mot, d'esprits galants, de philosophes et de penseurs qui font avec lui les délices de la cour et de l'Académie. Au surplus, c'est dans ces lettres, aussi bien que dans les causeries du salon de Port-Royal de la rue Saint-Jacques, où la gracieuse *Stéphanie*[1] tenait, avec tout son esprit et son enjouement, école de morale et de philosophie, que furent élaborés et analysés les éléments qui devaient composer le livre immortel des *Maximes*.

Chacun sait comment sont écloses ces sentences et comment elles sont arrivées à la forme parfaite qu'elles ont. Vouloir le redire ici est peut-être une intolérable prétention ; cependant le devoir d'un critique n'est-il pas de signaler la valeur spéciale de chacune des parties de l'ouvrage qu'il analyse? Une pensée à peine ébauchée, souvent jetée par hasard dans le courant de la conversation, faisait donc le tour du salon de la Mise de Sablé et, retenue par les beaux-esprits qui hantaient ce cercle littéraire, elle courait avec eux les ruelles et les alcôves ; on en devisait à la promenade, on la répétait à la cour et à la comédie, on la communiquait aux absents par lettres ou en la transcrivant sur les marges de ces mille petits volumes qui se passaient de mains en mains, on en discutait le fond et l'on en débattait la forme, approuvée ici, critiquée là, modifiée dans sa teneur par celui-ci, commentée par celui-là;

[1] Nom de la Mlle de Sablé dans *la langue des ruelles* (Ve le *Dictionnaire des précieuses de Saumaize*. Ed. de M. Ch.-L. Livet. Paris, Jannet, 1856).

Digitized by Google

elle revenait enfin au duc de la Rochefoucauld, qui lui donnait alors cette précision et ce tour inimitable qu'on ne saurait trop admirer. Tel l'orfèvre, dans son atelier, fait polir l'émeraude, cliver le diamant et tailler le rubis avant d'enchâsser lui-même toutes ces pierres précieuses dans les riches parures auxquelles elles donneront leurs feux, leurs reflets et leurs chatoiements.

Ces deux séries de lettres montrent donc, aussi clairement que le pourrait faire un récit détaillé, les deux phases bien distinctes de la vie du duc de la Rochefoucauld, l'une d'agitation stérile et l'autre de calme fécond et de soucis littéraires.

Mais laissons à nos lecteurs le soin de pousser plus avant cette comparaison et revenons à l'examen de l'édition donnée par M. Gourdault.

VII

Si nous avons pu établir sans peine que le recueil qu'il avait formé était plus considérable qu'aucun de ceux qui avaient paru jusqu'à ce jour, on nous croira avec la même facilité lorsque nous nous porterons garant de la correction et de la fidélité du texte qu'il a établi, car c'est avec un réel plaisir que nous l'avons collationné, au moins en partie, sur les originaux eux-mêmes. Cependant, qu'il nous permette d'exprimer un regret, qui ne vise pas seulement cette édition, mais tous les ouvrages composant la belle collection publiée sous la direction de M. Regnier. Pourquoi le texte des *Lettres* du duc la Rochefoucauld est-il orthographié suivant les règles modernes et pourquoi dans des éditions qui sont, au demeurant, destinées plutôt aux travailleurs qu'aux gens du monde, n'avoir pas observé la manière d'écrire propre à chaque auteur, avec ses négligences et ses hardiesses, ou même avec ses fautes [1]? Nous laissons de côté, bien entendu, la question de ponctuation, car nous savons que les écrivains du XVIIe siècle ne ponc-

[1] A part la diphtongue *oi* ayant le son d'un *é* ouvert, que Voltaire, un des néographes du XVIIIe siècle, remplaça le premier par *ai*, toutes les autres différences entre l'orthographe de la Rochefoucauld et la nôtre sont systématiquement écartées dans cette édition.

Digitized by Google

tuaient que peu ou pas, et nous ne voulons faire aucune difficulté d'accorder à l'éditeur le droit de mettre un point là où, le sens étant suspendu, la phrase se trouve manifestement terminée. Mais quels éléments d'étude et quels trésors d'étymologie n'enlevez-vous pas aux lettrés, en modernisant ainsi la langue de ceux qui sont et resteront longtemps nos maîtres dans l'art d'écrire comme dans celui de penser !

Nous avons voulu, pour que nos lecteurs pussent apprécier l'importance de notre remarque, imprimer ici, fidèlement copié par nous sur les originaux, le texte de deux de ces lettres, qu'ils pourront comparer avec celui donné par M. Gourdault. Notre choix, ainsi qu'on le verra, n'a pas été absolument arbritaire, puisque nous reproduisons les deux dernières lettres réintégrées dans les *Portefeuilles de Vallant*, qui par conséquent ont moins de chance, en raison de leur longue absence de ce recueil, d'avoir été copiées déjà par les curieux de documents originaux.

A LA MARQUISE DE SABLÉ

(Ed^on des *Grands écrivains*, N° 65.)

[1] Ce quy fait tout le mescompte que nous voions dans la recognoissance des hommes c'est que l'orgueil de celluy quy donne et l'orgueil de celluy quy reçoit ne peuuent conuenir du prix du bien fait.

La vanité et la honte et sur tout le tempérament, font la valeur des hommes et la chasteté des fames dont on mene tant de bruit.

Il y a des gens dont tout le merite consiste a dire et a faire des sotises utillement et qui gasteroient tout sils changoient de conduite.

On se console souvent destre malheureux en effect par un certain plaisir qu'on trouve a le paroistre.

[1] Folio 167 (bis), recto, contenant dix-huit lignes.

Digitized by Google

On admire tout ce quy esbloüit, et l'art de sauoir bien mettre en œuvre de mediocres qualités desrobe l'estime, et donne souvent plus de reputation que le veritable merite.

[1] L'imitation est toujours malheureuse et tout ce quy est contrefait deplait auec les mesmes choses qui charment lorsquelles sont natureles.

Peu de gens cognoissent la mort, on la soufre non par la resolution mais par la stupidité et coustume et la pluspart des hommes meurent par ce qu'on meurt.

Les Rois font des hommes comme des pieces de monoie, ils les font valoir ce quils veullent et on est forcé de les receuoir selon leur cours et non pas selon leur veritable prix.

Voila tout ce que jay de maximes que vous naiés point, mais comme on ne fait rien pour rien, je vous demande un potage aux carotes, un ragoust de mouton et un de bœuf comme ceux que nous eusmes lorsque M. le commandeur de Souuré disna chez vous, de la sauce verte et un autre plat, soit un chapon aux pruneaux ou telle autre chose que vous jugerés digne de vostre choix, si je pouuois esperer deux assiettes de[2] ces confitures dont je ne meritois pas de manger d'autrefois je croirois vous estre redeuable toutte ma vie, j ennoie donc sauoir ce que je puis esperer pour lundy a midy, on apportera tout cella icy dans mon carosse et je vous rendray conte du succeds de vos bienfaits, je vous suplie treshumblement de me renuoier les quatre maximes que nous fismes dernierement, et de vous souuenir que vous mavés promis le traité de l'amitié

[1] Folio 167 (bis) verso, contenant vingt-et-une lignes.
[2] Folio 167 ter, recto, contenant douze lignes.

Digitized by Google

et ce que vous avés adjousté a leducation des enfans.

Ce vendredy au soir.

Quy vit sans folie n'est pas si sage qu'il croit.[1]

A MADEMOISELLE D'AUMALE

(Ed^on des *Grands écrivains*, N° 114)

A [2] Vertœil [3] le 4 de Decembre.

Hélas [4] je croiois que vous estiés au milieu des Pompes et des felicités de la court et je nay rien sceu de lestat ou vous aués esté, persone assurément n'a osé me laprendre, cette excuse est bonne pour me justifier aupres de vous mais elle ne me justifie pas auprés de moy et mon cœur quy me dit tant de belles choses de vous deuroit bien aussi me dire quand vous estes malade, pour moy Mademoiselle je n'ay pas eu la goute despuis que vous m'aués defendu de l'auoir et le respect que j'ay pour vous a plus de vertu que Bareges, je ne scay sy le remede nest point pire que le mal [5] et sy je ne vous prieray point à la fin de me laisser ma goute, apres tout je seray dans trois semaines a lIsle, vous ne vous auiserés jamais de m'escrire auant que je parte mais [6] tout au moins mandés y l'estat de vre santé, jespère que

[1] Cette lettre occupait, dans l'ancienne pagination au crayon, les numéros 220 et 221. Elle a été reintégrée à la Bibliothèque Nationale et rétablie à sa place le 30 mars 1880. Ces faits, ainsi que ceux relatés dans notre note 2, p. 10, résultent d'un *memorandum* rédigé par les soins de l'Administration et consigné sur le feuillet de garde du volume sur lequel cette lettre a été copiée.

[2] Avant A, se trouve le paraphe de La Rochefoucauld.

[3] Dans les éditions de 1818, 1825, 1869, et dans celle des *Grands écrivains* on a imprimé *Vertœil* au lieu de *A Vertœil*.

[4] Folio 132 bis recto, contenant dix-huit lignes, y compris la date qui en occupe deux.

[5] Folio 132 bis verso, contenant quatorze lignes.

[6] *Mais* est précédé du mot *d'icy*, biffé.

Digitized by Google

je vous porteray assez de nouuelles de ce lieu la pour faire ma court aupres de vous et pour faire peur a vos voisins [1], grands Dieux qu ayje penssé faire, j'alois finir ma lettre sans metre vostre treshumble tres obeissant et tres fidele seruiteur.

LA ROCHEFOUCAULD [2].

Suscription [3]. A Mademoiselle Mademoiselle d'Aumale

VIII

Maintenant que nous avons constaté la valeur du recueil formé par M. Gourdault, que nous avons tenté de faire ressortir l'importance des lettres de la Rochefoucauld, au double point de vue de l'histoire et de la littérature et que nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs des spécimens de ces épîtres sous leur forme originale inédite, que nous reste-t-il à faire? La critique, direz-vous; après avoir décrit le droit de la médaille, montrez en le revers. Par malheur, ou mieux par bonheur, la chose est assez difficile. Où il n'y a rien, dit un vieux proverbe, le roi perd ses droits; c'est ici le cas.

Comment cependant expliquer, si ce n'est en la taxant d'erreur, l'introduction, sous les numéros 102 et 105, dans la série des lettres de La Rochefoucauld, des deux billets de Mme de Rohan et de la Mlse de Sablé? En dépit de ce qu'en peut dire l'éditeur, leur place était-elle bien là et n'était-elle pas plutôt dans le premier de ces appendices qu'il a joints à son important recueil?

[1] Le mot *voisins* est suivi du même paraphe que celui qui se voit en tête de la lettre.

[2] Après *La Rochefoucauld*, on voit le paraphe, qui revient ainsi pour la troisième fois dans cette lettre.

[3] Cette suscription se trouve au verso du folio 132 ter, elle occupe deux lignes. La lettre est scellée en cire rouge sur lacs de soie rose; un seul cachet est conservé. Sur ce même folio 132 ter verso, on voit un timbre à l'encre grasse bleue: BIBLIOTHÈQUE DE M. COUSIN. En effet, cette pièce a fait partie de la collection du célèbre philosophe. Après sa mort, elle se trouva comprise parmi les livres et documents qu'il avait légués à la Sorbonne et ce n'est que le 12 avril 1880 qu'elle a été enfin réintégrée à la Bibliothèque Nationale et rétablie à sa place.

Digitized by Google

Que notre dernier mot soit toutefois un mot d'approbation et d'éloge, un mot de remerciement, allions-nous dire, pour l'éditeur sagace et consciencieux qui a si victorieusement continué l'œuvre de M. Gilbert.

Puisse son travail rehausser, s'il est possible, l'éclat de la gloire du personnage illustre, du grand penseur et de l'écrivain magique auquel il est consacré !

MARQUIS DE GRANGES DE SURGÈRES.

LA MORT DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

M. Corancez, dans ses *Souvenirs*, dont M. Lucien Dubois vient d'entretenir les lecteurs de la *Revue de Bretagne et de Vendée* (N° d'octobre 1881, p. 317), n'attribue pas la mort de Rousseau à une apoplexie séreuse, mais bien au suicide, contre lequel l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* avait écrit des pages si éloquentes. Non seulement MM. Louis Blanc et Saint-Marc Girardin, ainsi que le rappelle M. Lucien Dubois, mais, avant eux, l'auteur d'une des meilleures éditions de Rousseau, Musset-Pathay, d'après ce qui lui aurait été raconté par une personne qu'il ne fait pas connaître, et le docteur Dubois d'Amiens dans une longue et savante étude, adoptent cette version.

Ce qui n'est, pour les écrivains que je viens de citer, qu'une conjecture d'une grande probabilité a acquis pour moi, depuis longtemps, le caractère de la certitude.

J'ai beaucoup connu, dans ma première jeunesse, un vieillard qui fut contemporain de Jean-Jacques et dont les deux filles, Mme Lejeune, femme de M. Lejeune, ancien architecte du Palais de la Légion d'honneur, et Mlle Mathilde Imbert, qui vivent encore, ont sûrement entendu de la bouche de leur père le récit suivant, qu'il m'a fait à moi-même :

« M. le marquis de Girardin, maire d'Ermenonville, au moment « de la mort de Rousseau, m'a donné, disait M. Imbert, tous les

Digitized by Google

« détails de cette mort, que nul ne connaissait mieux que lui, puis-
« qu'il avait fait la levée du cadavre. Tourmenté par une cruelle
« maladie de la vessie et aussi peut-être par l'inconduite de l'igno-
« ble créature avec laquelle il vivait, Jean-Jacques dans un mo-
« ment de désespoir, résolut de mettre fin à ses jours ; il avala
« un poison ; mais, comme son action toxique marchait trop len-
« tement, il s'arma d'un pistolet et se brûla la cervelle. Ce fut
« dans les lieux d'aisance que se passa cette scène tragique. Pour
« éviter tout scandale, je déclarai, ajoutait le marquis de Girardin,
« que sa mort était due à une attaque d'apoplexie. »

« Comme il y a cinquante ans que la chose s'est passée, disait
« à son tour M. Imbert, je crois bien pouvoir, sans indiscrétion,
« en révéler le secret. »

C. MERLAND.

M. PROSPER GROLLEAU

Un de nos concitoyens les plus distingués, M. Prosper Grolleau, est mort, presque subitement, le 26 octobre dernier.

Rien ne faisait prévoir une fin si prompte. Malgré son grand âge, M. Grolleau avait conservé toute la vigueur de son intelligence.

Admirablement doué, il étonnait ses amis par la clarté et la justesse de ses réflexions, la sûreté de sa mémoire, le charme de sa parole et de son style qu'animaient des saillies de verve gauloise et des élans de franche gaieté, ajoutant à l'attrait de pensées sérieuses et profondes.

Il était né à la Galissonnière, commune de Fenouiller (Vendée), au commencement de l'année 1802.

Sa vie a été longue , bien employée ; cependant on peut dire qu'elle a été trop courte dans l'intérêt de la science ; car il travaillait toujours, et le temps lui a peut-être manqué pour compléter et mettre en ordre d'importants ouvrages.

Après avoir rempli, dans sa jeunesse, les fonctions de juge de

Digitized by Google

paix à Conlie, il a occupé avec honneur celles de chef de cabinet aux préfectures de Tarbes et du Mans, puis celles de sous-préfet à Ancenis.

Les événements politiques l'ont, à une époque déjà reculée, écarté de la carrière administrative. Il est venu demeurer à Nantes; et il s'est alors adonné tout entier à son goût pour l'étude. L'histoire naturelle, la partie entomologique principalement, a été l'objet de ses préférences.

Avide de connaître et de savoir, il ne se bornait pas à la lecture des œuvres des maîtres : pour devenir maître lui-même, il suivait, avec attention, dans tous leurs développements et dans leurs métamorphoses, des êtres, infimes, sans doute, par leur apparence chétive, mais grands par leur merveilleuse organisation, comme toute créature de Dieu.

Ses cahiers sont remplis d'observations minutieuses, prises sur la nature vivante, et qui souvent ont été chaleureusement accueillies par les hommes compétents. Elles méritent d'être conservées précieusement.

Dans un autre ordre d'idées, M. Grolleau se livrait à des travaux non moins intéressants. Il est certain que la vieille langue française n'avait plus de secrets pour lui.

Que de richesses d'érudition contiennent les innombrables cartons qu'il a laborieusement entassés pendant quarante ans, et où il inscrivait chaque jour le résultat de recherches patientes, des commentaires constamment justifiés, des aperçus nouveaux dont la lucidité et les déductions logiques peuvent surprendre !

Il ne se contentait pas d'écrire. Il avait un talent remarquable de peintre miniaturiste : ses aquarelles représentant des sujets de l'ordre entomologique sont regardées comme des chefs-d'œuvre.

M. Grolleau aimait aussi la littérature. Il possédait à fond les auteurs grecs et latins. Ses connaissances étendues et son sens droit faisaient de lui un excellent critique. Quelquefois il a abordé la poésie, non sans succès; mais ses essais se recommandent surtout par l'expression de sentiments généreux et sortis du cœur.

Digitized by Google

Pendant la plus grande partie de sa vie, il a été en correspondance réglée avec les personnes les plus éminentes par le savoir, et plusieurs journaux spéciaux ont trouvé en lui un collaborateur aussi utile que complaisant.

On le consultait souvent. C'est alors que l'on appréciait ses qualités rares. Il était un de ces privilégiés qui gardent le secret de rendre la science aimable. Il dédaignait, comme tous ceux qui ont une véritable supériorité, les affectations du pédantisme. Toujours prêt à écouter, à conseiller, il ne laissait voir de ses connaissances que ce qui était absolument nécessaire pour éclairer et faire profiter. Il ne professait pas, il causait. Mais, quel qu'eût été le sujet de l'entretien, on ne le quittait jamais sans avoir appris quelque chose.

Sa perte sera vivement sentie.

O. B.

FRANCE! *Chants, poèmes et paysages.* — In-12, 108 p. Paris, Paul Ollendorf.

S'il est vrai que, malgré nos désastres, le scepticisme et l'indifférence rongent notre littérature et désolent encore notre malheureux pays, il faut reconnaître qu'il y a pourtant des auteurs qui nous consolent par leurs écrits et qui arborent hardiment le drapeau du patriotisme et de la religion. Tout le monde a lu les chants si mâles et si enthousiastes de M. Paul Déroulède. Tout le monde connaît cette pièce palpitante de M. Victor de Laprade, intitulée *A la terre de France.* Les maîtres ont fait école et voici qu'un groupe de nobles cœurs, tout frémissants de haine pour les oppresseurs et d'amour pour la patrie, se sont élancés sur les traces de l'auteur des *Poèmes civiques* et, groupés autour de son étendard, ont chanté nos deuils et nos espérances. Sans orgueil, comme sans fausse modestie, sans rivalité, tourmentés de la seule ambition de réveiller le patriotisme endormi, ils ont réuni dans un même volume leurs stances et leurs sonnets. Leurs vers, ainsi que leurs noms,

Digitized by Google

s'y trouvent mêlés, confondus, comme les fleurs variées d'un même bouquet. Ne leur demandez pas dans quelle province ou dans quel département ils ont grandi et puisé leurs inspirations ; tous sont Français ; voilà ce dont ils se sont souvenus, quand ils se sont tendu la main ; c'est en le répétant qu'ils se sont ralliés autour de M. de Laprade.

Du Nord et du Midi, de l'Est, de la Bretagne,
Poète, nous venons, enflammés par ta voix,
Chanter dans un seul chœur que ta lyre accompagne,
Notre France immortelle et nos champs et nos bois.

Pour parler de leurs œuvres, nous les imiterons et nous ne chercherons point à établir de parallèle entre eux. Pour citer leurs noms, nous les prendrons dans l'ordre où ils sont inscrits dans ce petit livre, dont chaque ligne exprime une si belle et si généreuse pensée. Nous n'analyserons pas chacune de leurs pièces, parce que nous voulons laisser au lecteur ce travail ou plutôt cette satisfaction. Nous nous contenterons de signaler pour chacun d'eux les passages qui nous ont le plus frappé.

La première pièce, intitulée *Place à Dieu*, est signée A. Hervo. C'est un regard de douloureux regret jeté à nos croyances et à nos pieuses cérémonies d'autrefois. Un peu plus loin, sous ce titre : *Fleurs de Lorraine*, on trouve des strophes qu'on ne lit point sans se sentir des larmes dans la voix. Il s'agit de deux enfants devenus orphelins à la suite de l'invasion et qui s'exilent de leur pays natal pour rester Français.

De fleurs l'enfant fait sa couronne
Et la pose au pied de la croix.
Tout à coup le clairon résonne,
Clairon des Français cette fois !
Le chef, en les voyant, de dire :
— Qui donc est là-bas à genoux ?
Ce sont les enfants du martyre
Priant pour la France et pour nous.

Digitized by Google

D'où venez-vous? De la Lorraine.
Et qui vous en chasse? La haine,
Dit l'aîné, l'éclair dans les yeux.
Le vieux soldat, cachant ses larmes,
Aux enfants fit porter les armes
Et dans ses bras les prit tous deux.

MM. Mieusset et Gaston David ont chanté en beaux vers, l'un, les montagnes du Jura et leurs merveilles, l'autre, la bruyère et les grands châtaigniers du Limousin ; mais c'est toujours le même sentiment de dévouement à la patrie et à Dieu, qui éclate par intervalle au milieu de descriptions charmantes :

Français, mon cri toujours sera : « Vive la France ! »
A ma patrie, à Dieu nos hymnes les plus beaux.

Nous osons à peine parler de M. Arthur Tailhand, tant nous craignons d'affaiblir en les répétant les éloges qui lui ont été décernés à si juste titre. Qui n'a lu et relu, dans les livraisons du *Correspondant*, ces vers, nets et tranchants comme l'acier poli, intitulés la *Leçon de géographie*, l'*Eclat d'obus*, le *Tambour*, etc. On a pris rang parmi les vrais poètes, quand on a fait des vers tels que ceux-ci :

Et si la France alors te crie
Par le clairon ou le tambour
Que tu dois te battre à ton tour,
Réponds : « Présent ! » à la Patrie.

Le tambour aux sons éclatants
Qui parle combats et mitraille,
Alors sera fait pour ta taille,
Je ne te dirai plus : « Attends ! »

Que dire des différentes pièces de M. L. Guibert, insérées dans ce petit volume? On y trouve à un haut degré l'énergie de la pensée jointe à l'harmonie des vers, dont plusieurs sont vraiment admirables. Voici un sonnet, intitulé *Attila :*

Digitized by Google

Des steppes de l'Asie, un jour Dieu l'appela...
Chassant devant ses Huns le Goth et le Vandale,
Il vint. Il souffleta Rome de sa sandale;
Les villes qu'il ne put piller, il les brûla.

L'herbe ne verdit plus où marcha sa cavale;
Tout l'empire tremblait au seul nom d'Attila.
La terre n'a pourtant, de sa course fatale,
Gardé qu'un monument, un seul, — et le voilà :

Un camp abandonné dans la plaine déserte,
Quelques os de soldats cachés sous l'herbe verte
Et des tombeaux de chefs qu'entr'ouvrent les sillons.

— Que laissera de plus ta sanglante conquête,
O roi Guillaume ? — Avec nos malédictions
Le nom fameux du champ qui verra ta défaite.

Nous nous arrêtons à regret, parce que les autres vers valent ceux-ci. Je ne sais si nous avons dit du livre dont nous nous occupons tout le bien qu'il y aurait à en dire. Nous croyons du moins en avoir dit assez pour montrer combien la pensée en est élevée et le but sublime.

A. Leroux.

LA LÉGENDE DES GIRONDINS, par M. Edmond Biré. — Un beau vol. in-18 de 460 p. En vente à Nantes, chez M. Libaros, et chez M. Mazeau, libraires. Prix 3 fr.

Sous ce titre notre collaborateur et ami, M. Edmond Biré, vient de publier, à la Société générale de librairie catholique, rue des Saints-Pères, 76, à Paris, un livre que nous croyons appelé à un légitime retentissement. Fruit de patientes et consciencieuses recherches, ce livre montre ce qu'étaient en réalité ces hommes de la Gironde, dont les historiens se sont complus à faire des *modérés*, coupables tout au plus de quelques faiblesses regrettables, tandis que en réalité ils ont été des *Jacobins* exaltés, qui ont attisé la sédition, multiplié les décrets de sang et les lois de mort et

Digitized by Google

organisé la Terreur. M. Biré a fait œuvre de justice avec le calme d'un justicier. Point de phrases à effet, point de déclamations. Il se borne à raconter, en quelque sorte, jour par jour, et pièces en mains, les actes de ces prétendus héros, et il établit que leur part de responsabilité dans les crimes de la Révolution n'est pas moindre que celle des hommes de la Montagne. Dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, Châteaubriand, parlant de la ville de Bordeaux, écrivait : « Bordeaux, patrie des *lâches Girondins.* » L'ouvrage de notre savant collaborateur est la démonstration de la parfaite justesse de cette énergique parole de l'illustre auteur du *Génie du Christianisme.* Dans notre plus prochain numéro, nous reviendrons sur la *Légende des Girondins*, avec les développements que comporte un travail de cette importance.

M. l'abbé Aubrée, curé de Notre-Dame de Vitré, est mort le 2 novembre, à l'âge de 77 ans. Nous donnerons, le mois prochain, sur ce vénérable prêtre, une notice qui nous parvient trop tard pour prendre place dans la présente livraison.

Digitized by Google

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — Deux élections à l'Institut : MM. Bourgerel et Alexandre Bertrand. — L'Association artistique d'Angers et M. Bourgault-Ducoudray. — La séance annuelle de la Société académique de Nantes. — Discours de M. Léon Maître.

— Un architecte nantais, M. Bourgerel, dont le mérite est bien connu ici et bien apprécié à Paris, a été élu, le 13 novembre, correspondant dans la section d'architecture par l'Académie des Beaux-Arts. Il y a un ou deux ans, notre compatriote avait eu l'honneur de recevoir la grande médaille d'or décernée par la Société des Architectes. Nous nous réjouissons pour lui et pour la Bretagne de ces distinctions répétées et si légitimement acquises.

— A peu près en même temps, M. Alexandre Bertrand était élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Ce qu'est et ce que vaut le nouvel académicien, notre ami, M. Larvorre de Kerpénic, va nous le dire en toute compétence :

M. Bertrand (Alexandre-Louis-Joseph) est né, le 21 juin 1820, de parents bretons. Il est fils de M. Alexandre Bertrand, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, docteur médecin de la Faculté de Paris, connu par les huit éditions de ses *Lettres sur les révolutions du globe*, et de dame Caroline Blin, fille de Joseph Blin, ancien député de Rennes au conseil des Cinq Cents.

Le nouvel académicien est le frère aîné de M. Joseph Bertrand, professeur d'analyse mathématique à l'Ecole Polytechnique et l'un des secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences. Leur sœur a épousé M. Charles Hermite, examinateur à l'Ecole Polytechnique et membre de l'Académie des Sciences. C'est, on le voit, une famille complète de savants. Le culte de la science est, du reste, chez elle une tradition. Les deux oncles des frères Bertrand, MM. Duhamel et Roulin, deux Bretons, étaient, comme leur neveu Joseph, membre de l'Académie des sciences.

Digitized by Google

M. Alexandre Bertrand, après avoir fait de brillantes études au lycée de Rennes, entra à l'Ecole normale en 1840; blessé grièvement en 1842, ainsi que son frère, au fameux accident du chemin de fer de Versailles qui coûta la vie à l'amiral Dumont d'Urville, il ne put sortir de l'Ecole qu'en 1844, et alla compléter son instruction d'érudit à l'Ecole d'Athènes. En 1851, il fut nommé professeur de rhétorique dans ce lycée de Rennes où il avait été élevé, comme son père et ses oncles [1], et qui peut être justement fier de pareils élèves. Il s'occupait alors de mythologie grecque. Sa thèse de doctorat, fort remarquée, sur les *Dieux protecteurs des Héros grecs et troyens* dans l'*Iliade* et la relation d'une de ses excursions en Grèce, *d'Athènes à Argos*, semblaient le retenir dans la voie des études classiques, quand M. de Saulcy l'appela, en 1858, au poste de secrétaire de la *Commission de topographie des Gaules*. Tout était à créer de ce côté. M. Alexandre Bertrand se consacra dès lors tout entier à ses nouvelles études et on peut en contempler aujourd'hui les magnifiques résultats en parcourant les galeries de ce splendide musée de Saint-Germain, qu'il a organisé et dont il est le conservateur.

Dès l'année 1861, il obtenait un prix à l'Académie des Inscriptions sur la question des *Monuments celtiques*. La même année, il entrait comme membre résidant à la Société des Antiquaires de France, qui l'élevait à la présidence en 1867. En 1868, il présidait la Société d'anthropologie. Faut-il ajouter que M. Alexandre Bertrand est membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des missions, et que, en 1880, il a été élu membre de l'Académie des Sciences de Hongrie ?

Quant à ses principaux ouvrages, nos lecteurs les connaissent, car nous avons rendu compte ici-même de son *Archéologie celtique et gauloise*, et de son important mémoire sur les *Triades*. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui l'a élu le 11 novembre, ne pouvait faire un meilleur choix et la Bretagne est heureuse de saluer, dans le nouvel académicien, un de ses plus dignes enfants.

— Angers, nul ne l'ignore, possède une Association artistique qui donne, chaque dimanche, d'admirables concerts. A celui du 6 novembre, notre compatriote, M. Bourgault-Ducoudray, a obtenu un très grand succès en faisant exécuter le *Carnaval d'Athènes*, suite de mélodies populaires chantées dans les rues et dans les campagnes de la Grèce, qu'il

[1] Il n'est pas inutile de remarquer ici que M. Duhamel a laissé, en mourant, une somme de cent mille francs, dont les intérêts constituent une pension de 2500 francs servie à chacun des deux élèves les plus méritants du lycée de Rennes dont le manque de fortune pourrait entraver la carrière.

Digitized by Google

a rapportées de son voyage en Orient. Le jeune maître, qui dirigeait lui-même l'orchestre, a été salué par d'unanimes acclamations.

— La séance publique annuelle de la Société académique de Nantes, qui s'est tenue, le dimanche 20 novembre, dans la grande salle de la Bourse, a été des plus intéressantes. Le discours de son président, M. Léon Maître, archiviste de la Loire-Inférieure, nous a causé un tel plaisir, que nous le reproduisons ici tout entier, persuadé qu'il serait malheureux de ne pas faire passer sous les yeux de tous ce chaleureux plaidoyer *pro domo suâ*.

Par exemple, cela nous force à être bref. Disons donc, en peu de mots, que le rapport du secrétaire général était, lui aussi, des plus remarquables, aussi bien pensé que bien écrit, et que deux de nos collaborateurs ont remporté des médailles de bronze : l'un, M. S. de la Nicollière-Teijeiro, pour son mémoire intitulé : *Un bibliophile au XVIe siècle, Pierre Le Gallo, archidiacre chanoine de la cathédrale*; l'autre, le R. P. Flavien de Blois, pour ses *Capucins de l'Ermitage de Nantes*, que la Revue publiait l'an dernier. C'était, a-t-on dit, son seul défaut : manuscrit, ce travail eût remporté une plus haute récompense. M. Rouaud, commis de l'Administration des Hospices, a été jugé digne d'une médaille de vermeil pour son libretto d'opéra, *Salvator Rosa*, et d'autres poésies, puis d'une médaille d'argent, pour ses *Considérations sur la mendicité à Nantes*.

Par suite des élections pour le renouvellement du bureau, M. Linyer, dont nous avons loué, l'an dernier, le rapport comme secrétaire général, devient président, M. Ménier, vice-président, M. Simoneau, secrétaire général, et M. Arnault, secrétaire adjoint. Cela dit, nous donnons la parole à M. Léon Maître.

LOUIS DE KERJEAN.

DISCOURS DE M. LÉON MAITRE

MESSIEURS,

Je n'ai pas besoin d'un long préambule pour vous amener au sujet qui m'a semblé digne de fixer votre attention pendant quelques moments. Vous n'attendez pas de moi une revue des œuvres scientifiques et littéraires de ce siècle, ni des considérations sur les théories philosophiques ou humanitaires de mes contemporains. Mon vol, vous le savez, s'élève moins haut et mes préférences m'attachent plutôt au terre à terre des recherches historiques, c'est-à-dire aux investigations patientes

Digitized by Google

et aux déductions rigoureuses qui découlent de la réunion des témoignages authentiques. Un archiviste ne peut pas parler d'autre chose que du passé, des âges oubliés ou méconnus; il habite au centre d'un domaine où les surprises sont si fréquentes, où les retraites mystérieuses à sonder sont si nombreuses, où la variété des productions sollicite la curiosité de tant de côtés, qu'il n'est jamais tenté de jeter les yeux vers d'autres horizons. Il a, comme le géographe, des terres nouvelles à découvrir; comme le géologue, des fossiles à comparer aux espèces survivantes; comme le chimiste, des matières incertaines à déterminer; comme l'ingénieur, des routes à ouvrir à travers des entassements de débris.

Nous sommes loin de l'époque où l'Histoire était simplement un art destiné à embellir la vie, une lyre qu'on faisait vibrer aux moments de repos pour renouveler la mémoire des actions d'éclat accomplies dans les combats, où nos pères prenaient plaisir à entendre répéter la fabuleuse généalogie de leur chef Francus. Alors l'imagination était le talent suprême, quand elle parvenait à soulever l'enthousiasme en parlant des exploits d'Arthur, de Roland et de Charlemagne. Le temps du merveilleux et des légendes est passé. Les fils des Francs ont grandi, ils ont lutté contre les Huns, les Musulmans et les Saxons, ils ont agrandi leur territoire, fondé des villes, rédigé des lois, émancipé des serfs, chassé l'ignorance et la superstition, cultivé les beaux-arts, équilibré les classes de la société et depuis qu'ils ont atteint la maturité, ils aiment à regarder en arrière et à mesurer leur œuvre. Vous essaieriez en vain de les intéresser si votre exactitude était douteuse, si vous laissiez pénétrer la fantaisie dans votre récit. Il s'agit d'une enquête sérieuse, ouverte depuis deux siècles, dans laquelle les témoins suspects sont repoussés avec indignation.

Cette méthode expérimentale que nous appliquons avec rigueur à toutes nos recherches, nous n'en sommes pas les inventeurs : elle était déjà pratiquée par nos devanciers avec scrupule, nous l'avons seulement perfectionnée. Je ne voudrais pas vous parler de ces gros volumes, si effrayants d'aspect, qu'on nomme des in-folios, et pourtant il faut bien les entr'ouvrir puisque nous parlons d'histoire. Ce sont nos meilleurs instruments de travail. Prenez surtout ceux des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur et de leurs émules qu'on nomme les Pères de la critique, et vous verrez que, dès le règne de Louis XIV, on éprouvait le besoin de remonter aux vraies sources d'information. Cette époque à jamais mémorable du XVIIe siècle a produit une génération d'érudits, de chercheurs, de compilateurs non moins étonnante que ses littérateurs et ses guerriers. Vous qui restez stupéfaits devant l'énormité des connaissances condensées dans les dictionnaires de Larousse et de Littré, n'oubliez pas qu'ils ont été précédés par une forte race d'encyclopédistes. André

Digitized by Google

Duchesne, qu'on nomme, à juste titre, le père de l'Histoire de France, a produit à lui seul 14 volumes in-folio et plus de 6 in-4°. Le *Glossaire* de Ducange a 7 volumes in-4°, le recueil des *Historiens de France*, prescrit par Colbert, préparé par Lelong et commencé par Dom Bouquet, compte 10 volumes in-folio, l'*Amplissima collectio* de Dom Martène, les *Acta* de Mabillon, sont des ouvrages en 9 volumes in-folio, la *Gaule chrétienne* de Denis de Sainte-Marthe n'est pas moins importante, l'*Antiquité expliquée* de Dom Montfaucon forme 13 volumes in-folio et les *Conciles* de Labbe, 18.

Je ne tarirais pas si j'énumérais tous les noms des savants échelonnés sur la surface du territoire qui, animés du même zèle, consacraient alors leur intelligence au culte de l'Histoire; je vous citerai seulement D. Vaissette, en Languedoc; D. Calmet, en Lorraine; D. Lobineau et D. Morice, en Bretagne. Ces vaillants pionniers de la science ont remué les originaux par milliers; ils ont déchiffré les plus anciennes écritures démasqué les actes faux, et légué à leurs successeurs des notes non moins volumineuses que leurs imprimés. Notre bibliothèque nationale possède plus de 100 volumes manuscrits provenant uniquement de l'académicien La Curne de Sainte-Palaye.

Malgré leur prodigieuse activité, nos devanciers sont morts en nous laissant bien des trésors à explorer et bien des questions à élucider. Ils étaient plus volontiers compilateurs qu'interprètes, et ne nous en plaignons pas. On dirait qu'ils ont pressenti le bouleversement de la fin du XVIIIe siècle et voulu en prévenir les funestes effets en répandant dans les rayons des bibliothèques ce que la main violente de la Révolution allait détruire dans les archives.

Bien des choses ont péri dans le naufrage, mais le goût des antiquités nationales a survécu. La génération de 1830, celle des Ampère, des Villemain, des Thierry, des Guizot, des Michaud, des Lassus, des Caumont, des Viollet-Leduc, l'a montré avec éclat, dès que les esprits sérieux ont pu se livrer à l'étude; elle a deviné ce que nous avions à gagner en reprenant les traditions scientifiques de nos premiers académiciens; elle s'est penchée avec amour sur le texte des vieilles chroniques, sur le papier jauni des auteurs démodés et elle s'est relevée riche d'impressions originales qui ont charmé leurs lecteurs. Le Moyen-Age, si longtemps conspué comme une époque sans intérêt, apparut lumineux et reprit faveur : ses productions excitèrent une sorte d'enthousiasme qui dure encore. Ce fut une véritable révolution dans les Lettres et dans les Arts. Nos lettrés d'alors, étonnés de rencontrer un monde qui avait jusque-là échappé à leurs investigations, se jetèrent dans le passé avec une ardeur égale à celle qui emporta les Espagnols et les Portugais vers l'Amérique, au XVIe siècle. Ni les aridités du déchiffrement, ni les difficultés

Digitized by Google

des différents patois employés dans les provinces, ni la variété des formules, ni les obscurités du droit germanique, féodal et canonique, ni la multiplicité des institutions enchevêtrées les unes dans les autres, ne les arrêtèrent. On ouvrit des cours, on forma des élèves qu'on dispersa ensuite sur toute la surface du territoire, afin d'entamer simultanément, par tous les côtés à la fois, cette pyramide mystérieuse du passé que le vulgaire croyait vide.

Dès que la critique fut remise en contact immédiat avec les actes originaux, avec les preuves authentiques de nos gloires et de nos défaillances, elle s'épura et devint exigeante à tel point qu'elle entreprit de revoir minutieusement toutes les publications antérieures à son avènement. Impitoyable envers les livres improvisés, sa sévérité règne toujours et ne permet pas au moindre écrivain de publier une notice quelconque sans produire la preuve de ses assertions. Quand elle nous révèle un auteur inconnu, elle recherche à grands frais tous ses manuscrits, les compare et n'accorde sa préférence qu'au texte le plus pur de toute altération. C'est elle qui fait paraître la *Collection des documents inédits*, qui inspire le comité de la Société de l'*Histoire de France* et qui tient en haleine un grand nombre d'associations en province.

Le goût, qui s'était longtemps égaré à travers les caprices de la fantaisie et les naïvetés de l'ignorance, reconnut ses erreurs et se mit à adorer ce qu'il avait brûlé. Nous ne méprisons plus les cathédrales gothiques, nous sentons aujourd'hui que ce sont des monuments pleins de poésie; nous les réparons avec empressement et nous cherchons à deviner le secret de ces puissants architectes qui ont su marier si habilement, dans leurs édifices, la légèreté et la solidité.

L'archéologie a cessé d'être la récréation exclusive des amateurs de panoplies et de médailles, pour devenir un auxiliaire indispensable des recherches historiques. C'est maintenant une fée aux yeux d'Argus, qui guide une légion de pionniers. Enflammée par les belles découvertes de Champollion en Egypte, du chevalier de Rossi dans les catacombes, elle a voulu, elle aussi, remuer notre sol, ouvrir des tranchées, fouiller des cavernes et des tumulus. Ses découvertes, vous le savez, ont chassé l'uniformité et la monotonie qui couvraient la succession des périodes les plus reculées. Elle ne sait pas l'âge de l'homme primitif, mais elle a des spécimens de son adresse; elle sait que les monuments appelés sans raison druidiques sont d'une civilisation antérieure aux Druides; elle connaît le mobilier des Celtes, les armes, les bijoux et les monnaies des Gaulois; elle discerne parfaitement l'art gallo-romain des autres; elle donne une date et une attribution certaine aux moindres objets des époques mérovingienne et carolingienne. Il est impossible de ne pas ajouter foi à ses

Digitized by Google

affirmations, quand on voit avec quelle conscience et quelle honnêteté elle vise à l'exactitude. Pour l'archéologue moderne, chaque siècle a son cachet, sa marque distinctive et ses procédés. Il a appris les transformations de l'art ogival, les variétés de style de chaque province et les caractères particuliers de chaque école d'architecture. Il est le conseil de nos peintres et de nos décorateurs. Tant qu'il portera le sceptre du goût, vous ne verrez plus dans nos expositions saint Louis habillé comme saint Pierre, les apôtres revêtus du costume d'Henri II et les reines de France parées comme les déesses de l'Olympe.

Les résultats de cette ardeur rétrospective ont dépassé toute attente : nos curieux sont devenus des savants et leurs observations ont été élevées à la hauteur de principes. Ils ne cherchaient que la traduction de l'ancien français et ils sont arrivés d'étape en étape à découvrir ses racines dans la langue romane et dans la latinité du Bas-Empire. Nos philologues ne traitent pas l'étymologie à la manière de Ménage, en consultant les astres, ils prennent un mot dans les serments des fils de Louis le Débonnaire et en suivent toutes les transformations sur les textes originaux jusqu'aux *Essais de Montaigne*. La philologie est une science sérieuse qui connaît le rôle de l'accent et de la voix dans la formation des langues ; elle rédige des grammaires comparées et sera bientôt en état de démontrer que les Gaëls, les Ibères, les Scandinaves et les Saxons ne sont qu'un seul et même peuple.

Par une conséquence heureuse, notre littérature du XIIIe siècle, qu'on croyait à jamais délaissée, a conquis des admirateurs passionnés qui en ont fait l'objet spécial de leurs études. Défendus par les Guessard, les Gautier, les Paris, nos trouvères ont pris rang sur les programmes officiels. Désormais, nos aspirants à la licence ès-lettres devront connaître la *Chanson de Roland* et en rendre compte, s'ils veulent mériter les palmes universitaires. On est en train de publier une encyclopédie des poètes du Moyen-Age, qui permettra de feuilleter nos trouvères et nos troubadours aussi facilement que les classiques du XVIIe siècle.

Ce n'est pas tout : les érudits dont la mission est de préparer la voie aux historiens, ont été appelés, eux aussi, à fournir leur contingent de renseignements sur la topographie, les croyances, les hommes et les institutions. Ils ont été interrogés par les biographes, par les critiques, par les penseurs dignes de ce nom, et ils sont partis à la découverte dans toutes les directions. Tous sont revenus chargés de notes précieuses, mais aucun n'est parvenu à épuiser l'intérêt du fonds auquel il s'est adressé, et il devait en être ainsi. Les archives sont un monde sans bornes où les intérêts les plus divers sont défendus et attaqués avec une abondance de preuves qu'on ne rencontre pas ailleurs. Sur chaque

Digitized by Google

question du domaine privé ou du domaine public, les documents y sont venus s'entasser par milliers. Ce sont des lettres, des mémoires, des transactions, des jugements légués par toutes les époques.

On ne peut pas les dédaigner, quand on sait avec quelles peines et quels soins ils nous ont été transmis. Les corporations, dont les titres étaient peu volumineux, les plaçaient dans un coffre, sous l'autel de leur patron, ou dans une armoire du chœur de l'église; mais pour les puissantes abbayes qui se livraient à la copie des manuscrits il fallait un bâtiment spécial. A Cluny, par exemple, les collections étaient dans une grosse et grande tour carrée, dont les murs avaient 5 mètres d'épaisseur. Saint Louis mit son *Trésor des Chartes* dans la chambre des reliques de la sainte chapelle du Palais, et Louis XVI plaçait ses papiers personnels dans une armoire de fer qu'il avait lui-même fabriquée et dissimulée dans un corridor des Tuileries. En Angleterre, les rois firent leur dépôt à la Tour de Londres jusqu'en 1860, et, en Bretagne, la Tour Neuve du Château de Nantes conserva pendant quatre siècles les cassettes que le duc Jean IV y avait rassemblées.

Cet immense héritage, longtemps gardé sous les scellés, loin des regards indiscrets du public, est maintenant étalé au grand jour dans des monuments accessibles à tous. Il y aura bientôt un siècle que notre pays est en jouissance des richesses historiques qu'il renferme. La France moderne s'en est emparée le jour où, rompant brusquement avec l'Eglise et la monarchie, elle a renversé la Bastille, fermé les monastères, saisi les châteaux des émigrés, supprimé les corporations civiles et religieuses, remplacé les cours souveraines et confisqué les biens du clergé. Les monceaux de papiers et de parchemins qui lui arrivèrent de tous côtés étaient si considérables, qu'elle fut un moment embarrassée de sa conquête. Comme on manquait de place, même pour un magasinage provisoire, on lança des décrets contre tout ce qui portait la marque de la féodalité, et bientôt, sur toute la surface du pays, fonctionnèrent des commissions qui envoyèrent aux arsenaux ou vendirent au commerce des lots très importants de titres et de registres. Dans certaines provinces, la foule ne voulait même pas qu'on examinât les papiers confisqués; elle jetait tout au feu pour donner plus d'éclat à sa haine contre l'ancien régime. A Châteaubriant, les trente-trois charrettes qui portaient à Nantes les archives des Condé furent arrêtées et brûlées sur la place publique.

« Les parchemins, dit Michelet, eurent aussi leur tribunal révolutionnaire, sous la dénomination de bureau du triage des titres, tribunal expéditif, terrible dans ses jugements. Une infinité de monuments furent frappés d'une qualification meurtrière : *titre féodal*. Cela dit, c'en était fait. »

Digitized by Google

Veut-on des chiffres ? Voici ceux du département du Nord, qui pourtant est encore la contrée actuellement la plus riche en documents. La masse des parchemins éliminés fut telle que le lot mis en adjudication à Lille produisit 80,000 fr. et qu'il fallut, pour conduire le reste à l'arsenal, plus de 300 voitures. Qu'on juge par là de l'immensité des collections amassées par l'ancienne France et disséminées dans toutes les provinces.

Il y a longtemps que nous nous plaisons à noircir du papier ; cette passion n'est pas, ainsi qu'on le répète, particulière à notre société affairée, elle est vieille comme notre civilisation, comme notre amour de l'ordre, de la régularité et de la procédure. Dans les châteaux, dans les couvents, dans les maisons bourgeoises non moins que dans les bureaux de finance, on tenait un compte exact des recettes fixes et casuelles, des dépenses de voyages et de consommation. Le gentilhomme inscrivait sur son livre de raison ou sur son *dial*, la naissance, le mariage et le décès des siens, ses ventes et ses acquisitions, les intempéries et les réflexions qui devaient intéresser ses héritiers, pendant que l'abbé relatait sur un mémorial les générosités des fidèles, les embellissements de son église, les réceptions des novices, les accroissements de domaines et les incidents du dehors qui venaient troubler la quiétude de la communauté.

Tout acte important, qu'il fût civil ou religieux, était reproduit en plusieurs exemplaires et transcrit en divers endroits par une légion de greffiers et de notaires.

Certains siècles, tels que le XVIe, ont été envahis par un tel débordement de gens de plume, qu'il fallut agir contre eux comme on procède contre un fléau. Rien n'est plus facile que d'en citer un exemple. La petite seigneurie de Trignac, en Avessac, qui n'avait pas deux lieues carrées d'étendue, reçut, en 1541, la visite d'un commissaire du Roi qui vint tout exprès pour réduire « *le nombre effréné* » des notaires dont elle était affligée, et après les radiations opérées elle en conserva encore trois. L'administration générale n'était pas moins bien pourvue d'écrivains : cette machine, si admirée de nos jours, était déjà très savamment agencée sous l'ancien régime ; ses rouages, qui n'ont pas tous disparu, conduisaient les affaires par les mêmes filières qu'aujourd'hui et dépensaient une quantité d'encre prodigieuse. On confiait aux copistes une grande partie des labeurs que nous envoyons aux imprimeurs et, si gros que fût le volume, la main de l'écrivain ne se lassait jamais. Voilà comment nos dépôts sont restés riches en manuscrits, même après tant d'exécutions sommaires.

Le vent destructeur s'étant apaisé devant les protestations courageuses qui s'élevaient de tous côtés, on se hâta de réparer les dommages causés et, en recueillant précieusement ce qui avait échappé à la proscription

Digitized by Google

on constata que les dépôts départementaux conservaient de quoi consoler bien des regrets. Ce qui demeure n'est pas loin d'égaler ce qui a été anéanti. Au lieu du chaos amené par la précipitation des déplacements, nous avons aujourd'hui l'ordre et la lumière. Nous rachetons depuis 40 ans les fautes de nos pères par le respect dont nous entourons tout ce qui est manuscrit. Chaque titre est compté, classé dans un portefeuille, analysé et catalogué. Allez les voir ces vénérables recueils, vous les trouverez groupés sur leurs rayons tels qu'ils étaient sous la garde des anciens greffiers. Ils n'ont pas perdu leur aspect : les reliures de bois, de parchemin, de basane et de velours sont toujours leur parure.

Réveillez vos souvenirs, et de suite vous allez voir apparaître devant vous une foule de personnages illustres en passant devant ces longues séries de déclarations reçues par les contemporains des Rohan, des Clisson, des Châteaubriant, des Laval, des Beaumanoir ; vous avez là leurs sceaux et leur signature. Ici, c'est Conan qui vous présente la charte de confirmation des domaines des Templiers ; là, c'est Pie II qui vous montre la bulle de fondation de l'Université de Nantes. Les délibérations des *Etats de Bretagne*, reliées en gros in-folio depuis 3 siècles, vous redisent toutes les phases de la lutte soutenue avec opiniâtreté contre les envahissements du pouvoir central par les députés de la Noblesse, du Clergé et du Tiers ; ils vous rappellent que pendant que la salle des Etats généraux de France était fermée à Versailles, en Bretagne comme en Languedoc les représentants de la Nation bretonne osaient discuter avec les envoyés du Roi le chiffre de l'impôt à payer.

Si vous ouvrez les audiences de la Chambre des Comptes vous verrez comment les vieux magistrats veillaient à la conservation du cadastre féodal, avec quel soin ils enregistraient les franchises réelles et personnelles ou les mandements royaux. Ces cassettes, pleines de testaments, de contrats de mariage, de serments de fidélité, de traités de paix et d'alliance, c'est le trésor des titres de famille de la duchesse Anne, deux fois reine de France. Elle ne les a pas réunies au trésor royal en montant sur le trône, elle les a laissées à Nantes, comme les témoins des réserves qu'elle avait faites en faveur des franchises bretonnes.

J'entends les indifférents qui disent : « C'est du fétichisme, c'est de l'idolâtrie. Qu'avons-nous besoin de toutes ces vieilles reliques ; elles ont fait leur temps, laissez-les dormir dans la poussière. Nous possédons Anquetil, Michelet, Henri Martin, Duruy ; leurs livres nous suffisent : ils nous en disent assez sur ce qu'il nous importe de connaître. »

La réponse est facile. Non, vous n'avez pas tout dans les œuvres imprimées. Plus que jamais vous avez besoin de tous ces témoins impartiaux pour dissiper les mensonges accumulés par les préjugés, l'esprit

Digitized by Google

de parti et la flatterie ; c'est le moment, au contraire, de les tirer de leurs nécropoles : ils n'ont été écrits par nos pères sur la substance résistante du parchemin que pour que vous puissiez les lire. Voyez plutôt s'ils n'ont pas pensé à leur postérité ceux qui ont rédigé ces actes. Lisez la première ligne, c'est toujours la même formule : *A tous présents et à venir salut : Ad perpetuam rei memoriam. Pour que le souvenir de cet acte demeure à perpétuité.* C'est pour notre instruction qu'ils sont là, ils contiennent des leçons de patriotisme, d'indépendance de caractère; de fierté, de courage et de persévérance.

L'histoire d'un grand pays comme le nôtre ne se fait pas sans un long labeur. Les vulgarisateurs que vous citez n'ont pas pu contrôler tout ce qu'ils racontent ; ils ont très souvent répété des accusations mal fondées, loué ce qui mériterait d'être oublié, et rabaissé ce qui serait digne d'occuper la première place. Dans tous les cas, leurs tableaux d'ensemble sont sommaires, les personnages sont en raccourci, et les proportions ne sont pas gardées pour les choses accessoires. Et puis, de quoi sont remplies la plupart de leurs pages, de récits dramatiques, de scènes sanglantes. Vous ne voyez que guerres intestines et étrangères, intrigues et meurtres, des traités de paix qui ne sont que des trèves, des conquêtes et des pertes de territoire, des vassaux en lutte contre leur souverain, des entreprises qui aboutissent à des désastres, des revendications violentes qui se terminent par des déceptions ; en un mot, leur plume ne nous décrit ordinairement que la surface tumultueuse de la Nation. On dirait, en les lisant, que nos pères ne vivaient que pour tramer des complots et pour se battre. Si vous voulez voir la nation laborieuse, amie des arts, désintéressée, studieuse ; si vous voulez voir comment on secourait les malheureux, comment on instruisait l'enfance, comment se recrutait l'armée et l'aristocratie, comment on répartissait les impôts, quel était l'état du commerce et de l'industrie, quels rapports existaient entre le Clergé et la Noblesse, la bourgeoisie et les cultivateurs, comment les ordres de la Royauté étaient exécutés en province ; ouvrez les manuscrits.

Un de nos contemporains, Alexis de Tocqueville, n'a pas suivi d'autre voie quand il a voulu connaître les causes lointaines de notre Révolution de 1789.

« J'ai passé un temps fort long, dit-il, à étudier ce qui nous reste, soit à Paris, soit dans plusieurs provinces. Là, comme je m'y attendais, j'ai trouvé l'ancien régime tout vivant, ses idées, ses passions, ses préjugés, ses pratiques. Chaque homme y parlait librement sa langue et y laissai pénétrer ses plus intimes pensées. J'ai ainsi achevé d'acquérir sur l'ancienne société beaucoup de notions que les contemporains ne possé-

Digitized by Google

daient pas, car j'avais sous les yeux ce qui n'a jamais été livré à leurs regards. »

Ne vous laissez pas décourager par l'apparence sévère sous laquelle se présentent les actes vieux de plusieurs siècles ; rien n'est plus attrayant que de palper un document original, d'en déchiffrer l'écriture, d'en observer le style et d'en extraire la substance. Vous touchez du doigt un personnage et une époque. C'est une impression bien supérieure à celle que vous cause la vue d'un livre, même imprimé avec luxe. Les collections de manuscrits vous offrent les actes de la vie publique et privée écrits dans une langue propre à chaque nature d'acte et avec des caractères variables, suivants les époques. « L'ensemble de ces pièces est le miroir limpide de la société à tous les âges, car il nous apporte dans ces transactions de chaque jour, dit M. de Laborde, un reflet exact de ce qui a agité et fait vivre l'humanité. » Il nous le donne avec d'autant plus de vérité qu'il n'avait pas pour but de nous peindre la physionomie que nous cherchons.

Certains biographes se distinguent par les mêmes qualités, mais ils sont rares : lisez la vie de Charlemagne, dans Eginhard, celle de Louis le Gros, dans Suger, celle de saint Louis, dans Joinville, celle de Bayard, dans le récit du loyal serviteur, vous remarquerez de la naïveté, de la couleur locale et de la sincérité. Il en est d'autres qu'il faut redresser à chaque pas parce qu'ils ont étendu leurs relations trop loin de leur portée. Froissard, le grand Froissard, l'inimitable narrateur de la guerre de Cent ans lui même, a été convaincu d'inexactitude en plus d'un endroit. Nous pourrions en dire autant de la plupart de ses successeurs.

Comment démêlerons-nous donc la vérité à travers les contradictions, les incertitudes et les ambiguités qui l'enveloppent dans nos auteurs imprimés? Par les chartes, par les mémoires et la correspondance des contemporains. Le devoir de tout écrivain sérieux est de rapprocher les récits relatifs au même événement, de les comparer et de les vérifier à l'aide des témoignages impartiaux; son autorité est à ce prix. L'Histoire telle que nous la concevons aujourd'hui, n'est plus la muse antique écrivant, sous la dictée de la renommée, les hauts faits des hommes célèbres, c'est une déesse sceptique, avide de connaître, insatiable de détails, qui veut tout scruter, tout contrôler et qui n'enregistre rien sans discuter. Si j'avais à la représenter sous des traits saisissants, je lui mettrais en main les tablettes traditionnelles, mais je lui donnerais aussi les attributs de la patience et de la justice, je l'environnerais d'instruments de précision et tout autour d'elle j'entasserais des monceaux de documents. Au premier plan, l'archéologie lui montrerait les épées, les bijoux, les monnaies et les chapitaux qu'elle exhume, et l'érudition, sa compagne,

Digitized by Google

développerait sous ses yeux de longs rouleaux de papyrus et de parchemin sillonnés de caractères hiéroglyphiques.

Rassurez-vous : cette divinité austère a une interprète, une sœur qui va vous sourire, c'est l'histoire populaire ; celle-là consent souvent à descendre de son piédestal, elle parle un langage familier et tend la main à tous les lecteurs.

Voyez comme elle se pare de formes agréables pour pénétrer jusque dans les salons : elle s'entoure de tout ce qui captive les yeux et rivalise de coquetterie avec la librairie légère pour emporter vos hommages. Elle appelle à son aide la chromolithographie, l'eau-forte et le burin. Une noble émulation anime nos bibliophiles, nos éditeurs et nos artistes pour dépasser ce qui avait été fait jusqu'ici par l'art de l'illustration et la typographie. C'est une heureuse tendance à laquelle il faut applaudir. Cherchons la vérité. élevons-la dans l'estime public au-dessus de tout, mais n'oublions pas d'encourager ceux qui travaillent à la rendre aimable, afin qu'elle pénètre partout : ce sera la meilleure diversion que nous puissions tenter contre l'envahissement des œuvres malsaines qui nous inondent. Quand la jeunesse actuelle aura pris goût aux lectures fortifiantes, aux peintures viriles et au commerce des auteurs élevés, elle méprisera les écrivains qui ne lui inspirent que l'indifférence pour ses devoirs et pour son honneur.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

ALMANACH POPULAIRE DE LA BRETAGNE. 1882. — In-18. p. Rennes, imp. et lib. Catel..... 15 cent.

BON (LE) ALMANACH CHANTANT DE LA BRETAGNE, pour l'an de grâce 1882. In-12, 24 p. Dinan, imp. et lib. Bazouge.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE NANTES ET DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE. T. IX, année 1880. — Gr. in-8°, 191 p. Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ POLYMATHIQUE DU MORBIHAN. Année 1880. — In-8°, 86 p. Vannes, imp. Galles.

DOUÉ HAC ER ROUÉ! Discours en entru Albert de Mun é guéned en eih a vis merh 1881. — In-16, 30 p. Lorient, imp. lib. Chamaillard.

HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE DE LA MAISON DE SURGÈRES EN POITOU : Etude bibliographique. par M. le chevalier de Fortins. — In-8°, 11 p. Nantes imp. Vincent Forest et Emile Grimaud. Titre rouge et noir. Tiré à 30 ex.

Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée.*

LÉGENDE (LA) DES GIRONDINS, par Edmond Biré, 1 vol. in-18 jésus, de 460 p. Paris, lib. Victor Palmé..... 3 fr.

MŒURS ET COUTUMES DES FAMILLES BRETONNES AVANT 1789, démontrées à l'aide de documents tirés pour la plupart de leurs archives domestiques : Introduction et notes, par E. Frain. II. Les ligueurs de Mecé, Livré, Izé, leurs alliés et descendants. In-16, 182 p. Vitré, imp. et libr. Guays. Rennes, libr. Plihon, Tiré à 100 ex. numérotés, pap. vergé.

NOTICE SUR LE PRIEURÉ DE LA PAPILLAYE EN ANJOU; par le comte Régis de l'Estourbeillon. - In-8° 11 p. Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

Extrait du *Bulletin de la Société archéologique de Nantes,* t. 19.

QUESTION (LA) DE L'HÔPITAL CIVIL ET MILITAIRE DE VANNES, par M. le docteur G. de Closmadeuc, chirurgien en chef de l'hôpital civil et militaire de Vannes. — In-8°, 30 p. Vannes, imp. Galles.

SOUVENIR D'UNE DOUAIRIÈRE, par Mlle Zénaïde Fleuriot (Anna Edianez) 6e édition. — In-18 jésus. Paris, imp. Bray et Retaux.

VRAIE (LA) FRATERNITÉ. Entretiens spirituels à l'usage des cordigères de saint François, d'après le T. R. P. Henri Jonghen, des Frères mineurs, par le R. P. Flavien de Blois, des Frères mineurs capucins. — Nantes, Libaros, éditeur, place du Change. Pet. in-8°, 355 p..... 2 fr. 50

Digitized by Google

Mgr HILLEREAU

ARCHEVÊQUE DE PETRA

Vicaire Apostolique de Constantinople

Mgr Coupperie était mort en 1831, et, parmi les dignitaires de l'Église d'Orient, la France n'était plus représentée. Le Souverain Pontife ne voulut pas qu'un pays dont le nom avait jeté tant d'éclat sur les missions du Levant, perdît de son prestige. Au prélat qui venait de tomber glorieusement au champ d'honneur, il fallait trouver, dans les rangs du clergé fraçais, un digne émule. Ce fut à la congrégation de Saint-Laurent qu'il alla le demander encore. Dans une invocation qu'il adressait à Dieu, lorsqu'il avait voulu fonder une compagnie d (missionnaires, le père Montfort s'était écrié : « Donnez-lui des prêtres libres de votre liberté, détachés de tout, sans père, sans mère, sans frères, sans sœurs, sans parents selon la chair ; sans biens, sans embarras, sans volonté propre. Donnez-lui des âmes élevées de terre et pleines de la rosée céleste, qui, sans empêchement, volent de tout côté, selon le souffle du Saint-Esprit. »

Ces hommes détachés de tous les intérêts humains, s'étaient levés à sa voix, et la compagnie des missionnaires de la Vierge Marie avait répondu aux espérances de son fondateur. Dispersée par la Révolution, elle n'avait point été écrasée sous les coups de ses oppresseurs ; la foi avait soutenu son courage, l'enclume encore une fois avait usé le marteau. A l'époque dont nous voulons parler, elle était redevenue florissante et comptait un personnel nombreux;

Digitized by Google

un deses membres, le père Hillereau, dont la modestie rehaussait le savoir et les vertus, s'y faisait particulièrement remarquer. Nul plus que lui n'était propre à répondre aux intentions du Saint Père.

Julien-Marie-François-Xavier Hillereau était né dans les temps malheureux où la maison de Saint-Laurent, qui devait un jour être la sienne, avait vu ses religieux et religieuses abandonner ses murs pour chercher un refuge dans les cavernes et dans les forêts. Il avait vu le jour dans la commune de Saint-Philbert de Bouaine, le 21 janvier 1796. Bien que la guerre de la Vendée touchât à sa fin, sa mère, errant dans la campagne pendant tout le temps qu'elle l'avait porté dans son sein, n'était pas encore rentrée sous son toit. Dans les premiers mois de sa naissance, son berceau fut donc formé d'herbes et de feuilles, et la voûte du ciel lui servit d'abri : rien d'étonnant si, au cœur de l'hiver et dans de telles conditions, il fut atteint d'une cruelle maladie, il s'en fallut de peu que son existence fût de bien courte durée. La paix ayant enfin permis de le transporter au foyer domestique, ses parents prodiguèrent leurs soins à la pauvre petite créature que la mort avait épargnée comme par miracle. Julien-Marie passa près d'eux sa première enfance, et, lorsque l'âge de s'instruire fut arrivé, son père, qui avait remarqué son intelligence précoce et ses heureuses dispositions natives, se décida à tous les sacrifices pour lui donner la culture de l'esprit, se réservant par un travail opiniâtre de subvenir à ses besoins. Le jeune Hillereau commença ses études à Machecoul, les continua à Chavagnes, et vint les terminer à Saint-Jean-d'Angély. Ses succès d'écolier donnèrent de lui de grandes espérances ; quand, ses études classiques terminées, il témoigna le désir de se vouer au sacerdoce, il ne trouva personne pour l'en détourner. L'enfant était devenu un jeune homme ; son intelligence, que rehaussaient les qualités du cœur, promettait à l'Eglise un de ses plus fermes soutiens. Ses maîtres et ses parents l'encouragaent à persévérer dans sa vocation, il entra au séminaire de Luçon pour y faire sa théologie.

Digitized by Google

L'âge de recevoir les ordres n'étant pas encore arrivé, lorsqu'il l'eut terminée, l'abbé Hillereau, se livra à l'enseignement; il professa les mathématiques, puis enseigna les humanités jusqu'au jour où Mgr Soyer l'ordonna prêtre. Sa carrière sacerdotale commença dans le clergé séculier, il fut nommé vicaire de la paroisse de la Châtaigneraie où il resta peu de temps, les fonctions de son ministère lui paraissant trop douces. Auprès des âmes naïves et croyantes qu'il avait à diriger, il ne trouvait pas en effet un aliment suffisant à l'ardeur de sa foi. Pour être méritoire auprès de Dieu, la vie d'amour et de charité ne lui suffisait pas, il lui fallait une vie de luttes et de combats. C'est avec l'esprit de prosélytisme religieux qu'il demanda à entrer dans la congrégation des missionnaires du père Montfort. Il y fut admis en 1822, à l'âge de vingt-six ans. De ce moment l'existence qu'il avait rêvée devint une réalité. Ses travaux apostoliques furent tels qu'une constitution moins vigoureuse que la sienne y aurait succombé. Les prédications de la chaire et la direction des consciences absorbaient tous ses instants et ne lui laissaient aucun loisir. Aux exercices du ministère apostolique venaient se joindre les fatigues du corps. A cette époque, tous les voyages des missionnaires de Saint-Laurent se faisaient à pied, et les déplacements étaient continuels. Le père Hillereau ne s'en inquiétait guère, beaucoup plus préoccupé qu'il était de sa mission que des soins qu'exigeait sa santé. La révolution de 1830, en interdisant les missions, vint le condamner, pour quelque temps, au repos. Mais comme rien n'était plus antipathique à sa nature militante, comme ses supérieurs connaissaient le charme de son esprit et son activité, le père Deshayes le chargea de porter à Rome le dossier qu'avait demandé le Saint-Père, pour la béatification du père Montfort. Plusieurs autres affaires très délicates lui furent également confiées par divers évêques de France, ce qui donna à sa mission un caractère presque diplomatique. Dans les relations qu'il eut, à cette occasion, avec les congrégations romaines, particulièrement avec le Cardinal Préfet de la Propagande, le père Hillereau, par la sagesse de ses

Digitized by Google

vues et sa sagacité, conquit tous les suffrages. Non seulement, en quittant Rome, il emporta l'estime général, mais le Sacré Collège songea dès lors qu'il pourrait bien lui confier un jour, dans l'intérêt de l'Église, les missions les plus importantes. En attendant, une haute position lui fut immédiatement donnée dans la congrégation des missionnaires de Saint-Laurent. Le père Ponsard, assistant du supérieur général, venait de mourir à Lorient ; le père Hillereau fut appelé à le remplacer, en même temps qu'il fut chargé de la direction des noviciats.

Les saintes filles que nous appelons si justement nos sœurs, et que ma plume ne peut pas rencontrer sans leur rendre l'hommage qu'elles méritent, connaissaient toutes les grandes qualités du père Hillereau ; aussi accueillirent-elles sa nomination avec une grande joie.

Il ne devait pas rester longtemps à diriger leurs pas dans la voie où elles étaient entrées, d'autres devoirs allaient l'appeler dans des régions lointaines.

Par un bref en date du 22 mai 1832, le pape Grégoire XVI, sur l'avis conforme des cardinaux auxquels l'œuvre de la Propagande était confiée, le nomma évêque de Calédonie et visiteur apostolique de Smyrne, en remplacement de Mgr Cardelli, lui donnant des pouvoirs très étendus sur l'Eglise qu'il allait administrer.

L'humble missionnaire, ne se croyant pas à la hauteur de la dignité à laquelle il venait d'être appelé, écrivit à Rome pour demander que cet honneur fût donné à un plus digne ; mais il fut fait violence à sa modestie, et, sur l'invitation impérative qu'il en reçut, il lui fallut dire adieu à la maison qui lui était si chère, et où il laissait tant de regrets. Il quitta Saint-Laurent le 20 juin 1832, s'arrêta à Toulon, d'où, après avoir donné aux Filles de la Sagesse de cette ville sa dernière retraite, il se rendit auprès du Saint-Père, pour recevoir la consécration épiscopale. Il séjourna quelques mois à Rome, et ce ne fut qu'au commencement de l'automne qu'il s'embarqua pour sa destination nouvelle. La frégate qui le transportait était commandée par le capitaine Bruat. Dans

Digitized by Google

des voies bien différentes, tous deux devaient avoir de grandes destinées et se rencontrer encore : vingt-trois ans plus tard, l'amiral Bruat, à la tête de la flotte française, saluait à Constantinople le chef de l'Eglise d'Orient. Victimes de leur dévouement, tous deux, peu de temps après, succombaient aux atteintes du même fléau.

L'érection de Smyrne en archevêché pour le culte catholique, remonte au XIVe siècle. Après la consommation du schisme grec, en 1721, à la suite de difficultés survenues entre l'archevêque et le consul français, il fut supprimé. En 1818, le vicariat de Smyrne fut de nouveau érigé en archevêché par le pape Pie VII.

Un des plus grands Pères de l'Église, un glorieux apôtre de l'Évangile, saint Polycarpe, avait été évêque de Smyrne ; c'est lui qui envoya dans la Gaule deux de ses disciples, Pothin et Irénée, pour y porter la parole de Dieu. Cette parole avait été féconde, et aujourd'hui, de la terre où la semence divine avait produit des fruits miraculeux, partait, pour la rapporter à ceux qui n'en conservaient plus la mémoire, un autre évêque pénétré des mêmes vertus et du même zèle. Voulant suivre l'exemple et les leçons du grand saint qu'il avait pris pour modèle, il était bien décidé à ne jamais s'écarter de la recommandation que cet illustre apôtre faisait à son clergé : « Il faut que le prêtre soit porté à l'indulgence, compatissant envers tous, occupé à ramener les brebis égarées, à visiter tous les malades ; plein de zèle pour la veuve, pour l'orphelin, pour le pauvre ; toujours attentif à faire le bien devant Dieu et devant les hommes, à éviter toute colère, toute préférence, tout jugement injuste ; entièrement affranchi de malice, de cette légèreté qui voit le mal trop facilement, et d'une certaine sévérité qui juge avec trop de rigueur, il faut qu'il sache que nous avons tous une dette à payer pour quelques péchés. »

Dans l'Asie-Mineure où se trouvaient autrefois tant d'églises florissantes, la mission de Smyrne avait seule conservé au culte catholique un évêque et des temples saints. Partout ailleurs, le schisme et l'hérésie levaient une tête audacieuse et régnaient en

Digitized by Google

souverains. Son étendue était considérable, elle comprenait deux îles : Mételin, l'antique Lesbos, autrefois si célèbre, et Cos, patrie d'Hippocrate, dont le nom a été changé en celui de Stanohio. En dehors de ces deux îles, elle s'étendait sur le continent ; tout le littoral de la Méditerranée, depuis les Dardanelles jusqu'à la province d'Anatolie, dans une profondeur que l'on estimait à cinq jours de marche, lui appartenait. Là se trouvaient des villes célèbres et plus brillantes que toutes les autres : Ephèse, dont le temple avait été une des sept merveilles du monde, Ephèse où le christianisme éleva une de ses premières églises. Monuments du paganisme et monuments de la vraie foi en ont également disparu. La ville où Diane avait ses autels, la cité sainte où se retira la mère du Christ, où saint Jean l'Evangéliste fit entendre sa voix, où s'assembla le troisième concile œucuménique, n'est plus qu'un monceau de ruines.

Arrivé à Smyrne dans les premiers jours du mois de décembre 1832, M. Hillereau prit soin de s'informer des ressources que pouvait lui offrir cette ville, bien moins au point de vue de la vie matérielle que de la vie de l'esprit, et la trouva peuplée de quatre-vingt mille Turcs, de quarante mille Grecs hérétiques, d'un grand nombre d'Arméniens hérétiques également, de protestants et de juifs. Chaque religion avait un quartier à part groupé autour de son église. Les Grecs et les Arméniens étaient dirigés par un archevêque qui habitait la ville. Ces derniers firent très bon accueil à Mgr Hillereau, sans paraître disposés toutefois à revenir à l'unité catholique : à côté des hérétiques de toutes les sectes, il ne se trouvait que sept mille catholiques dispersés dans la ville et dans deux villages peu éloignés. Tous n'appartenaient pas au même rit : les rits arméniens, grecs, maronites et syriens y comptaient des adhérents. Dans tout le reste de l'Anatolie, on ne trouvait pas plus de deux cents catholiques qu'un missionnaire visitait une fois l'an. Le missionnaire était si peu rétribué que, sa tournée faite, il était obligé de rentrer dans sa famille pour y chercher des moyens d'existence.

Digitized by Google

Dans la ville de Smyrne, le culte catholique n'avait que deux églises, l'une appartenant aux pères Capucins, l'autre aux pères Récollets ; l'archevêque et le clergé séculier en étaient dépourvus. A la belle saison, quand les familles catholiques quittaient la ville pour la campagne, un prêtre de leur religion venait dire la messe dans la maison de l'une d'elles, et toutes les autres s'y réunissaient pour l'entendre.

Autrefois il y avait à Smyrne quatre maisons religieuses, une de Capucins, une de Récollets, une de Jésuites, une de Dominicains. Quand Mgr Hillereau prit possession de son diocèse, il ne s'en trouvait plus que trois, la première appartenant aux Capucins, la seconde aux Récollets, la troisième aux Lazaristes. Dans cette dernière Mgr Hillereau rencontra un compatriote. Le père Gloriot, supérieur de la maison, était né comme lui dans le diocèse de Luçon.

Des deux paroisses catholiques de Smyrne, l'une, sous la protection de la France, appartenant aux Capucins, suscita quelques ennemis à Mgr Hillereau, quand il fut devenu vicaire apostolique de Constantinople ; l'autre, placée sous la protection de l'Autriche, portait le nom de paroisse italienne. Au nombre des membres du clergé catholique, six prêtres avaient fait leurs études à Rome, au collège de la Propagande. Pour l'exercice complet de son ministère il eût été nécessaire que le clergé catholique possédât la connaissance des différentes langues qui se parlaient à Smyrne, de la langue grecque en particulier, et il était loin d'en être ainsi. Les missionnaires avaient à lutter avec bien d'autres difficultés. S'ils voulaient conserver la liberté du culte, ils devaient s'interdire toute tentative de prosélytisme auprès des Turcs. D'un autre côté les Juifs, très attachés à la Synagogue, les recevaient fort mal, et les Grecs, orgueilleux et ignorants, traitaient de *chiens* les chrétiens de l'Église latine. Si l'un d'entre eux, ce qui était presque sans exemple, se convertissait à la religion catholique, il était conspué par ses anciens coreligionnaires et en butte à toute sorte de vexations. Parmi les Arméniens seulement, il était possible de faire des re-

Digitized by Google

crues ; plusieurs se montraient disposés à rentrer dans le giron de l'Église, mais la crainte de leur archevêque les retenait dans l'hérésie, les primats de cette nation usant de rigueurs incroyables contre ceux qui ne faisaient pas acte de soumission absolue à leur évêque.

Mgr Hillereau se trouvait en outre en présence de missionnaires protestants dont la propagande se fait plus encore par des distributions d'argent que par des distributions de bibles ; en présence encore des sceptiques, des indifférents, des esprits forts, très nombreux à Smyrne, prêchant la tolérance en matière religieuse, et n'en poursuivant pas moins les catholiques de leurs sarcasmes et de leurs invectives.

Au milieu de toutes ces difficultés, Mgr Hillereau avait la consolation de trouver des catholiques inébranlables dans leur foi, presque tous fréquentant les églises, même les jours de travail. Dans leurs deux paroisses il n'existait pas moins de sept confréries.

La multiplicité des langues et l'antagonisme, qui régnait de nation à nation, présentaient bien des obstacles à la propagation de la foi. Pour être compris de tous ceux qui fréquentaient les églises catholiques, il fallait prêcher en quatre ou cinq langues différentes. Dans la société européenne, c'était toujours la langue française que l'on parlait de préférence.

Mgr Hillereau ne commença sa visite apostolique que trois mois après son arrivée à Smyrne ; à son retour, il expédia à Rome un de ses prêtres pour faire connaître à la Congrégation de la Propagande les résultats de cette visite, pour entrer à ce sujet dans des explications étendues, et aussi pour accélérer des actes qui quelquefois se faisaient un peu attendre.

Dans une longue lettre qu'il écrivait à Mgr de Luçon, il lui disait qu'à l'aide des ressources que l'Œuvre de la Propagande et d'autres bienfaiteurs de l'Église lui fourniraient, il espérait créer de nouvelles paroisses, améliorer la position des prêtres, entretenir deux missionnaires.

Digitized by Google

Dès les premiers jours de son arrivée, dans la pensée que sa mission à Smyrne serait de longue durée, Mgr Hillereau avait demandé à Rome l'admission du secrétaire de Mgr Cardelli au collège de la Propagande, espérant sans doute qu'avec l'instruction qu'il y puiserait, il pourrait un jour lui être d'une grande utilité.

Mais il lui fut répondu par un refus, les religieux reçus prêtres pouvant seuls entrer dans cette institution et le secrétaire de Mgr Cardelli ne l'étant pas encore. Le secrétaire de la Propagande l'informait en même temps que, pour donner des congés aux religieux attachés à la mission de Smyrne, il devait s'entendre au préalable avec le préfet de la mission de Constantinople.

Ce petit désagrément fut suivi, quelques mois après, d'une mesure sur le caractère de laquelle Mgr Hillereau se méprit, et qui lui fut très pénible. Enflammé d'une sainte ardeur, il avait fait traduire par un des Lazaristes de Smyrne, en grec vulgaire, l'imitation de Jésus-Christ ainsi qu'un catéchisme. Puis, après s'être occupé du troupeau, songeant aux pasteurs qui en avaient la garde, il avait réuni dans une retraite tous les prêtres de Smyrne, lesquels s'y étaient trouvés au nombre de vingt-neuf. Il avait en outre ouvert des conférences qui se tenaient tous les quinze jours. Les devoirs et les vertus du clergé, des questions théologiques et l'explication de l'Écriture en étaient tour à tour le sujet. De l'enseignement passant à la pratique, il avait créé une œuvre de la Propagation de la Foi en union avec celle de la France. Il se préparait enfin à d'autres travaux apostoliques, quand un nouveau bref le nomma coadjuteur de Mgr Corezzi, vicaire apostolique du patriarchat de Constantinople, avec le titre d'archevêque de Pétra.

Mgr Hillereau crut à une disgrâce. Dans une supplique qu'il adressa à la Sacrée Congrégation, il la priait de lui permettre de venir se justifier devant elle, et demandait, en même temps, qu'il lui fût donné un successeur à Smyrne.

Le cardinal-préfet lui répondit que, loin d'avoir à s'en plaindre, la Sacrée Congrégation n'avait qu'à se louer de ses œuvres,

Digitized by Google

qu'elle avait voulu lui en donner la preuve en l'appelant à un poste aussi important que celui qu'il allait occuper, le grand âge de Mgr Corezzi exigeant qu'il eût un coadjuteur. Le cardinal ajoutait qu'il n'y avait pas lieu à pourvoir immédiatement à son remplacement à Smyrne, que, jusqu'à nouvel ordre, il conserverait le titre de vicaire apostolique de cette mission, en même temps qu'il resterait chargé de son administration ; qu'en conséquence il ne devait plus être question d'un voyage à Rome, voyage rendu complètement inutile par l'explication qui venait de lui être donnée, et son absence ne pouvant avoir d'autre résultat que de laisser le diocèse de Constantinople dans un grand embarras.

Au moment où un coadjuteur lui fut donné, Mgr Corezzi était gravement malade. Sa santé s'étant rétablie plus tôt qu'on ne le pensait, Mgr Hillereau ne se rendit pas immédiatement auprès de lui. Nous le trouvons encore à Smyrne dans les premiers jours de l'année 1834. A la date du 3 janvier, il écrivait de cette ville, pour accuser réception d'une somme de 4800 livres qui lui avait été allouée par l'œuvre de la Propagande. Il réclamait en même temps quelques ornements destinés aux églises de Smyrne qui en étaient complètement dépourvues, ornements indispensables *au milieu de ces peuples qui donnent tout à l'extérieur et ne jugent que par la vue.*

Peu de temps après, Mgr Bonami vint prendre possession du siège apostolique de Smyrne. Nommé d'abord évêque de Babylone, Mgr Bonami n'avait pu dépasser Alger où il avait séjourné toute une année. Le Souverain Pontife avait alors changé sa mission pour celle de Smyrne. Mgr Hillereau lui abandonna non seulement tout ce qu'il avait reçu de la Sacrée Congrégation, mais aussi d'autres objets qui lui appartenaient en propre.

Lorsqu'il arriva dans la capitale de l'empire ottoman, sur une population de six cent mille âmes, la ville des Constantins ne comptait plus que dix mille chrétiens appartenant à l'Eglise latine et soumis à la domination turque. Il s'y trouvait aussi des Arméniens, des Grecs, des Maronites, des Syriaques, non sujets du

Digitized by Google

sultan et restés fidèles à la religion catholique. Le clergé latin se composait de douze prêtres levantins, de vingt religieux, européens pour la plupart, appartenant anx ordres de Saint-François et de Saint-Dominique. Huit missionnaires Lazaristes et trois frères possédaient deux collèges, l'un dans le faubourg de Péra, l'autre dans celui de Galata, quartiers de la ville affectés aux Francs depuis des siècles. Il n'y avait point de couvents de femmes ; seulement une trentaine de personnes du sexe faisaient profession de la vie religieuse, et habitaient des maisons particulières.

L'Église latine y comptait six églises : deux églises paroissiales, Saint-Antoine, au faubourg de Péra, Saint-Pierre, au faubourg de Galata, sous la protection du gouvernement français ; une troisième église paroissiale, Sainte-Marie, située au faubourg de Péra, sous la protection autrichienne ; Saint-Benoît, desservi par les missionnaires Lazaristes, Sainte-Trinité, détruite par un terrible incendie et à moitié relevée de ses ruines; enfin Saint-Georges, attenant à l'hôpital français.

Pendant que les minarets et les riches mosquées resplendissaient sous les rayons du soleil, les églises catholiques, la plupart basses et humides, bâties dans des culs-de-sac et dans des milieux insalubres, présentaient le spectacle le plus affligeant, l'intérieur du temple répondait à l'extérieur de l'édifice : tout était pauvre, mesquin et triste ; tout y révélait la négligence et la misère.

Loin de se laisser effrayer par les difficultés qui se présentaient devant lui, Mgr Hillereau trouva dans son âme la confiance et la force nécessaires pour en triompher ; les difficultés étaient grandes pourtant et tenaient à des causes diverses. La question matérielle, quelque considérable qu'elle fût, était peu de chose à côté des dispositions qu'il rencontrait dans les esprits. Relever les bâtiments n'était pas le plus pressé, il fallait d'abord relever les âmes, ramener à l'Eglise celles qui s'en étaient écartées, travailler enfin à la conversion des infidèles.

Pour les Turcs, il ne fallait pas y compter, la loi de Mahomet

Digitized by Google

punissant alors de la peine capitale ceux qui abandonnaient le Coran pour l'Évangile ; chez les Grecs, chez les autres chrétiens hérétiques, ainsi que chez les Juifs, les dispositions étaient tout aussi hostiles. Les évêques grecs et arméniens, chefs de leur gouvernement, avaient le droit, sur un avis conforme du Conseil des Primats, d'appliquer à ceux de leurs coreligionnaires qui revenaient au catholicisme, les peines les plus sévères : l'emprisonnement, l'exil, la mort même. Seuls d'ailleurs les Arméniens montraient un secret penchant pour la foi catholique, mais ce penchant et leur attachement à la France cédait à la pression que la Russie, par la voix du patriarche, dont la résidence se trouvait sur les terres de son empire, exerçait sur eux.

Quand une menace terrible n'aurait pas été suspendue sur leur tête, la haine du catholicisme, dont, entre toutes les sectes hérétiques, les Grecs se font plus particulièrement gloire, suffisait pour les éloigner de l'Église latine. Les vices qui, après avoir refroidi la charité, ont fini, au IXe siècle, par l'éteindre entièrement, restaient toujours les mêmes : l'orgueil, les antipathies de nations, la cupidité, la crasse ignorance, mère du fanatisme, ont passé de générations en générations, sans que, pendant plus de mille années, le temps, sous les coups duquel tombent les monuments et les empires, ait pu les ébranler. Ce sont toujours ces mêmes hommes que des discussions théologiques empêchèrent, au temps des Croisades, de consolider l'empire de Byzance, et qui, au XVe siècle, lorsque Mahomet II allait faire de Sainte-Sophie une mosquée, préférèrent tomber sous le joug des Musulmans que d'accepter les secours offerts par les Latins. Le clergé grec, si fier, si dédaigneux, est pourtant loin d'avoir la supériorité à laquelle il paraît prétendre. On en jugera par l'étendue des connaissances exigées par le patriarche pour donner l'autorisation au clergé. Savoir lire les livres de liturgie sans toujours les comprendre, voilà tout ce qu'on leur demande. C'est surtout au défaut d'instruction et à d'odieuses traditions qu'il faut attribuer les mauvais sentiments dont ce peuple se montre animé, sentiments réprouvés par la re-

Digitized by Google

ligion qu'il pratique. Aveuglément obstiné dans son erreur et opiniâtre dans ses manies, s'il n'est pas dépourvu de toutes les qualités de l'esprit et du cœur, il n'en faut pas moins à ceux qui travaillent à le ramener à la foi, une patience angélique et un grand courage.

Comme coadjuteur de Mgr Corezzi, Mgr Hillereau n'avait pas des pouvoirs assez étendus pour satisfaire au zèle religieux qui le transportait. Le grand âge du vicaire apostolique de Constantinople et l'ébranlement de sa santé, en le rendant peu propre à l'accomplissement d'œuvres importantes, l'avaient forcé d'abandonner à son coadjuteur la plus lourde charge de sa mission ; mais le prélat français sentait toujours la main de son supérieur, et ne voulait pas commander quand son devoir était d'obéir.

Le 7 mars 1835, Mgr Corezzi ayant terminé, à l'âge de quatre-vingts ans, sa longue carrière, un bref de Pie VII appela Mgr Hillereau à lui succéder.

C. MERLAND.

(*A suivre*).

Digitized by Google

LA VEILLE ET LE LENDEMAIN

L'Almanach des Muses, 1788, Paris, chez Delalain l'aîné et fils, libraires, rue Saint-Jacques, n° 40. Un volume in-18 de 312 pages. — *Annuaire du cultivateur* pour la troisième année de la République, par G. Romme, représentant du peuple, à Paris; de l'Imprimerie et au Bureau de la *Feuille du cultivateur*, rue des Fossés-Victor, n° 12; un volume petit in-8° de 240 pages.

I

Est-ce le hasard qui a réuni sur ma table de travail les deux vieux *Annuaires* que j'y trouve déposés ? C'est en tout cas un hasard intelligent. Il me fournit l'occasion de feuilleter en compagnie du lecteur deux bouquins rares et curieux, nés l'un et l'autre à Paris, l'un à la veille, l'autre au lendemain de la grande crise révolutionnaire. Ils ont vu le jour à quelques années d'intervalle, mais quelles années !... Tous deux portent l'estampille de leur époque, et reproduisent fidèlement l'état des esprits auxquels ils s'adressèrent. Ouvrons-les. Nous y trouverons, sans doute, matière à plus d'une sérieuse réflexion, à plus d'une comparaison piquante avec les temps actuels.

Voici d'abord l'*Almanach des Muses* pour 1788, élégant petit volume doré sur tranche, avec frontispice en taille douce, sorti des presses déjà célèbres des *Delalain*. Il contient un recueil de poésies fugitives publiées dans le cours de la précédente année et triées sur le volet, sinon toujours au point de vue moral, du moins assez scrupuleusement au point de vue littéraire.

Elle riait, chantait, dansait, cette société sceptique et vermoulue de 1787, sans s'apercevoir que le sol s'enfonçait sous ses pas. Et pourquoi ne se serait-elle pas livrée au plaisir? *L'Assemblée des notables* en se séparant, le 25 mai, n'avait-elle pas déclaré que, si des maux réels existaient dans le corps social, *tout serait réparé sans secousse, sans bouleversement des fortunes, sans altération des*

Digitized by Google

principes du gouvernement? *La corvée* n'était-elle pas *proscrite, la gabelle jugée, les entraves du commerce brisées, l'agriculture encouragée* ? Que pouvait demander de plus le remuant Tiers-Etat ? N'était-ce pas l'aurore d'une ère de bonheur?

Nunc est bibendum, nunc pede libero
Pulsanda tellus!

Est-il donc surprenant de ne trouver dans notre recueil que la note de la joie et l'écho folâtre des éclats de rire ?

Exceptons cependant la première pièce, la seule mélancolique de toutes. Elle est signée du royal ami de M. de Voltaire. Il ouvre assez maussadement le concert. Frédéric se plaint d'un ton aigre-doux des inconvénients de la royauté. Il raille du haut de son trône les naïfs qui lui portent envie :

Au nom de Roi, de Potentat, de Maître,
Chacun se dit : Ah ! je pourrais bien l'être !
Ah ! pauvre sot de la grandeur frappé,
Si tu l'étais, tu viendrais à connaître
Combien l'erreur et l'éclat t'ont trompé !
.....
Si tu gémis quand la douleur te peine,
Egalement la fièvre et la migraine
Font grelotter le corps d'un souverain.

Plus loin le roi philosophe emboite gaiement le pas avec les républicains :

Ami, crois-moi, les hommes sont égaux !

Il n'eût peut-être pas été bon de le lui dire en face, à certaines heures.

S'ouvre ensuite le défilé des sonnets anacréontiques, des pastorales soupirantes, des tableaux moqueurs, des épîtres mignardes, des dithyrambes emphatiques, des épigrammes acérées, des impromptus effrontés. Ces pièces sont signées de noms illustres comme aussi de noms profondément inconnus ou rapidement oubliés : *Voltaire, le chevalier d'Ancenis, de Chesnier, Collin d'Har-*

Digitized by Google

leville, Ginguené, l'abbé Gaudin, Imbert, Marsollier, Pons de Verdun et une foule d'autres. Quelques auteurs, soit modestie, soit sagesse, ont préféré l'anonyme.

Tout ce monde s'amuse et rit, pince de la lyre sous les bosquets de Cythérée ou sous les pampres de Bacchus. Nul ne songe au lendemain, et pourtant quel lendemain se prépare ! Comme l'ange exterminateur va venir vite interrompre la fête ! Il semble entendre déjà dans l'air le frisson de ses ailes ! Combien de victimes désignées portent déjà sur leur front, au sein de ces enivrements, la marque du sacrifice !

En attendant, tous ces dilettanti du sensualisme exécutent en chantant leur ronde autour du buste d'Epicure, qu'ils ont enguirlandé et enrubanné comme Watteau enguirlandait et enrubannait ses bergers.

Moins que tout autre, nous ne pouvons conduire le lecteur à travers toutes ces pages, bien que la gaieté, tout au plus grivoise ne s'y traîne jamais jusque dans la boue, avouons-le à leur décharge.

Voici pourtant un petit VIEILLARD, né malin, qui philosophe doucement à la manière du bon Horace et dont nous pouvons citer quelques vers :

Appréciez moins bien la vie,
Si vous en voulez mieux jouir.
Avec trop de philosophie
On parviendrait à la haïr.
Ou désirs, ou regrets, voilà notre partage.
Mais sous ce triste aspect, pourquoi l'envisager ?
Vivre, dit-on, c'est voyager.
Dans les distractions achevons le voyage.
Le sommeil vient sans y songer.

Petit vieillard, dors-tu en paix à l'heure qu'il est, et le sommeil éternel n'est-il pas venu à l'improviste fermer tes paupières et surprendre ton âme ?

Ecoutez encore ces couplets de vaudeville. N'y voyez-vous pas poindre, à travers le badinage, l'esprit révolutionnaire ?

Digitized by Google

Autrefois, dans mon village,
On en usait sans façon;
Le bon ton, le bel usage
N'étaient connus que de nom.
Aujourd'hui, dans notre asile
Les beaux arts ont pénétré,
Et l'on est, comme à la ville,
Elégant et maniéré.

Chacun allait le dimanche
Ecouter notre curé;
Tout vieillard à grande manche,
Tout docte était révéré.
Maintenant sur l'Evangile
On raisonne en avocat,
Et de même qu'à la ville,
Chacun veut régler l'Etat.

Il paraît qu'il y a un siècle que cela dure.

Fermons l'Almanach des Muses sur une épigramme de *Pons de Verdun*. Elle ne manque pas de venin.

C'est un notaire qui parle :

Vous êtes triste ou vous le paraissez,
Mon fils Thomas ? — Oh ! je le suis, mon père !
— De quoi ? — De voir qu'à vingt-cinq ans passés
Je ne suis pas encor votre confrère.
Pour l'être enfin, n'ai-je pas fait assez ?
— Vous sentez-vous digne de vos modèles ?
— Sur ce point là, tous vos vœux sont comblés.
Cédez-moi votre étude, et de mes propres ailes
Je volerai demain, si vous voulez.
— Je vous la cède, allons, mon fils, *volez* !

II

Sept années ont passé sur la France. La scène a bien changé ! Le temps n'est plus aux rondeaux pétillants, aux madrigaux échevelés des marquis musqués et des tonsurés sans foi de l'ancien régime.

Digitized by Google

Les fleurs et les rubans, qui ornaient la musette aux tendres accents des faux bergers, gisent piétinés dans le sang et la boue. La France s'est donné de nouveaux maîtres, et ceux-là sont bien des tyrans. Il s'agit pour eux de tout détruire, afin de tout réédifier à leur profit sur des bases nouvelles. Le couperet détruira les hommes, l'école détruira les idées. Erreur ! Les idées ont la vie plus dure que les hommes. Elles ressuscitent.

Ecoutez-les, ces réformateurs sauvages, à la préface de *l'Annuaire du cultivateur présenté le 30 pluviôse de l'an II à la Convention Nationale, qui en a décrété l'impression et l'envoi pour servir aux écoles de la République.*

C'est l'auteur, le montagnard *Romme, qui nous parle.*

« *Les Romains comptaient les années depuis la fondation de Rome, ... les Français compteront désormais depuis la fondation de la République, c'est-à-dire de la liberté, de l'égalité, qui a eu lieu le lendemain de l'abolition de la royauté, le 22 septembre 1792,* (*vieux style*).

L'ère vulgaire est abolie.

L'année présente est la 1795e pour les peuples esclaves, c'est la troisième de la République Française. »

Vient ensuite l'explication du mécanisme du nouveau calendrier : « *Les noms des jours de la semaine étaient pris des noms des corps célestes dans un ordre que l'ignorance et la superstition des astrologues avaient imaginé; les noms des jours de la décade sont pris de l'ordre même qu'ils occupent : Primidi, Duodi, Tridi, etc.*

Les noms des mois étaient pris des noms des divinités, des cérémonies religieuses des Romains ou de leurs tyrans... les noms des mois républicains indiquent les quatre saisons, ainsi que les productions ou les phénomènes les plus propres à chacun d'eux.

Les cinq derniers jours de l'année sont dits sanculotides. Quatre années formeront une Franciade. Le jour ajouté sera consacré à célébrer la Révolution Française, qui, après quatre ans d'efforts et de combats contre la tyrannie, a conduit le peuple Français au règne de l'égalité. »

Digitized by Google

Il est permis de se demander comment les annotateurs du calendrier républicain, qui étaient au demeurant des hommes sérieux, comme les *Vilmorin*, les *Parmentier*, les *Lamarck*, les *Chabert*, les *Daubenton*, etc., dont le nom s'étale sur la première page de *l'Annuaire du cultivateur*, ont pu, sans rire, prêter leur concours à une œuvre aussi bouffonne.

Tous les dix jours, le *quintidi* de chaque décade, ces austères réformateurs invoquaient le souvenir d'un animal. Ils fêtaient tour à tour *la mère l'Oie, compère le Dindon*, *Jeannot Lapin*, sans oublier tous leurs commensaux de la basse-cour ou de l'étable : *cochon, chat, chien, âne, cheval, canard, carpe, pintade*, etc. Toute la ménagerie domestique y passait de force. Voilà les saints avantageusement remplacés ; l'humanité en grandira sûrement d'une coudée.

Le *décadi* était le jour du repos, le *sabbat* de la nouvelle croyance. On l'ennoblissait par l'imposition du nom de la *pioche*, de la *pelle* ou du *tonneau*. On y vénérait le *plantoir*, la *bêche*, le *râteau*, et la *fourche*. On s'y représentait la consolante image d'une *échelle*, d'une *hotte*, d'un *arrosoir* ou d'un *panier*.

Oh ! Juvénal, où étais-tu !

Quel triomphe sur la superstition ! Tyrans, descendez au tombeau ! Ces sublimes inspirations sont le chef-d'œuvre de l'humanité régénérée ; vous n'êtes pas dignes de vivre dans cette éclatante lumière !

Quant aux jours de la *décade*, aux jours pénibles du travail, le pauvre artisan, le laborieux mercenaire pourra oublier ses fatigues, essuyer courageusement la sueur de son front, en pensant que chaque jour est une solennité digne des âmes libres et viriles, la fête auguste de la *Guimauve*, de la *Chicorée* ou du *Chou-fleur*, *du Fumier*, de *l'Ardoise* ou du *Silex*.

Et dire que ce carnaval a été une réalité ! que ce temps si bizarrement rhytmé a eu en même temps pour horloge les coups lugubres du triangle ensanglanté !

240 pages de l'*Annuaire* sont ensuite consacrées à expliquer

Digitized by Google

aux bons cultivateurs ou aux dociles écoliers républicains le sens scientifique ou industriel de chacun de ces noms empruntés au vocabulaire de la ferme ou de l'atelier. Avouons-le, ces articles portent la marque de facture de véritables savants, mais à qui fera-t-on croire que l'on formera mieux des intelligences et des cœurs en leur décrivant la *balsamine* ou la *carotte* qu'en proposant à leur imitation les vertus d'un *Vincent de Paul* ou d'un *Louis IX ?* Lorsque les coups du malheur meurtriront votre front, il vous servira bien de savoir que l'*Ecrevisse a deux variétés, l'une à pattes vertes, l'autre à pattes rouges*, ou que le *chicon* monte *difficilement, mais résiste à l'hiver !*

Une note placée au commencement du volume nous apprend que l'impression ne s'en fit pas sans accident. Le tirage ne put être surveillé de l'auteur, le représentant du peuple, *G. Romme*. Ce citoyen était retenu loin de la capitale par une mission politique qui dura sept mois. Sorti des presses pendant cette absence, l'*Annuaire* se trouva criblé de fautes graves. Le mois de *Prairial* se trouvait même omis en entier.

Sur le compte qui lui en fut rendu le *6 frimaire an III*, le *Comité d'instruction publique* décida la réimpression du volume, avec toutes corrections et additions jugées nécessaires.

Un peu plus loin, nous apprenons que les citoyens *Dubois* et *Lefeuvre*, rédacteurs de l'*Annuaire*, dirigeaient aussi *la Feuille du Cultivateur*, journal paraissant deux fois par *décade, composé alternativement d'une feuille in-4° à deux colonnes et d'une demi-feuille, petit romain non interligné*, toujours *sur beau papier et d'une typographie soignée*.

Les citoyens qui n'ont d'autres propriétés que des jardins de quelques arpents et même moins, peuvent y trouver des pratiques utiles pour en augmenter le produit et l'agrément. Le prix de l'abonnement est fixé *à 18 livres l'an, pour Paris, et à 20 livres pour les départements, franco de port*.

Comme nous l'avons dit plus haut, l'*Annuaire du Cultivateur* eut l'honneur d'être présenté, le *30 pluviôse an II de la Républi-*

Digitized by Google

que une et indivisible, à la Convention Nationale, qui, par décret en date de ce jour, en accepta l'hommage, jugea l'ouvrage digne d'être placé *parmi les livres élémentaires destinés aux écoles nationales*, et en ordonna l'impression *à Paris à deux mille exemplaires, pour être distribués aux Représentants du peuple et aux corps administratifs de la République.* Elle statua de plus qu'il serait *réimprimé dans le chef-lieu de chaque département, pour être envoyé à chaque commune.*

Les noms des citoyens qui ont concouru à l'Annuaire du Cultivateur seront imprimés dans le titre de l'ouvrage, comme un hommage dû au zèle, au dévouement qu'ils ont montrés en communiquant les vérités utiles, qu'une longue expérience leur a fait acquérir.

Le décret porte la signature de deux secrétaires de l'Assemblée, *Bellegarde* et *Charles Cochon.*

Il est à croire que le calendrier républicain ne fit pas longue fortune, car nous trouvons dans l'*Etat général des Postes, An VI* (*1797—98*), un double calendrier, où, en regard des dénominations décadaires, les vieux saints ont triomphalement repris leur place accoutumée. Les *sanculotides* se nomment maintenant tout paisiblement *jours complémentaires.* Evidemment, la réaction relève la tête.

Après avoir fermé cet *Annuaire* révolutionnaire d'où se dégage une odeur d'athéisme qui prend à la gorge et à laquelle semble se mêler l'odeur du sang, on se trouve involontairement obsédé d'une pensée pénible et l'on se pose cette question anxieuse :

A voir l'empressement que mettent nos *démarques* de 1881 à renouer tous les fils de la trame un instant coupée par le tranchant de l'épée napoléonienne, qui nous dit que demain nous ne verrons pas le soleil se lever de nouveau sous les auspices officiels du *Chien*, du *Panais*, ou de l'*Arrosoir*?

Peut-être non ; le ridicule a tué promptement cette grotesque boutade des sans-culottes. Il a même tué ceux-ci. Mais ce qui est évident, c'est que le même but est visé, le même plan repris avec

Digitized by Google

moins de brutalité, mais avec un vernis de modération plus dangereux peut-être. Aujourd'hui comme alors, on veut l'extinction de l'idée chrétienne dans le peuple par la diffusion de l'enseignement athée et exclusivement utiilitaire. Aujourd'hui comme alors, il est convenu que l'histoire de l'humanité commence en 1792. Au delà, ce sont des brouillards préhistoriques, des brumes impures, malsaines à respirer, que le citoyen de la République n'a aucun intérêt à percer, maintenant qu'il est ébloui par le grand soleil de la liberté et par les rayons aveuglants de la science.

Au fait, à quoi bon ramasser dans la poussière des temps de servitude les ossements maudits des tyrans et de leurs vils esclaves, lorsqu'on a devant soi, en chair bien vivante, les héros et les géants de l'Ère nouvelle? Non! l'histoire ne doit plus être qu'une sorte de *Musée des Horreurs*, comme le fameux musée de *Madame Tussaud*. Y entrera qui voudra à ses frais; l'Etat n'y conduira point ses candides pupilles, voués désormais aux douces et innocentes joies de la fraternité parfaite et de la morale civique, la seule morale digne de l'avenir.

Aspice venturo lætentur ut omnia sæclo !

Pour nous, rétrogrades incorrigibles, nous continuerons à visiter religieusement ce vaste et riche *Musée*, nous nous enfoncerons de plus en plus sous la sombre majesté de ses voûtes, nous en fouillerons tous les recoins, nous nous efforcerons d'en pénétrer tous les secrets, et nous y trouverons peut-être autre chose que des *horreurs*.

ABBÉ J. DOMINIQUE.

Digitized by Google

LA LANDE MINARS

CONTE BRETON [1]

I

On ne peut pas toujours, sous peine d'être monotone, raconter des histoires de diables, de korrigans ou de géants. Nous sortirons cette fois, si vous le permettez, de ce cercle dantesque, où les bardes bretons aiment tant à se mouvoir, et nous ferons une excursion d'un genre nouveau, à la suite d'un bon vieux tabellion de campagne, grand admirateur de Virgile et fort jovial, malgré ses soixante dix ans passés.

Nous le suivrons sur la fameuse *lande Minars*, vaste plaine sauvage, couverte de roches et de broussailles, qui se trouve entre Quimperlé et Clohars-Carnoët. C'est là que, jadis, allaient errer, après leur mort, sous la forme de vieux chevaux, les gens d'affaires qui avaient fait des *fautes*... dans leurs additions. Telle était, telle est peut-être encore (qui sait ?) la punition de ces personnages, après *trois sommations* de la part des clients lésés.

Maintenant je laisse la parole à Maître XXX, ainsi que la responsabilité de ses facéties de métier.

« *Conticuère omnes...* »

Il y avait une fois, au bourg de Moëlan, non loin de Kemperlé —

[1] Lu au Congrès de Redon.

Digitized by Google

Kemperlé le joli village, qui, comme un nid au milieu des roseaux, « *Inter flumina nota,* » se cache entre les fleuves fameux de l'*Isole* et de l'*Ellé*, — il y avait un vieux brocanteur d'affaires, tabellion ou procureur, comme il vous plaira. Il se nommait Colas, mais on le nommait *Pilpous.*—Colas [1], autrement dit Colas le cafard, le fripon. Il vivait chichement avec sa femme, en leur logis au bourg de Moëlan.

Ce marchand d'écritures était avare et *ficelle* en diable : cela se voit quelquefois, soit dit sans injure pour d'autres ; et d'ailleurs, il n'y a pas de quoi se fâcher, car on sait qu'il y a des *ficelles* dans tous les métiers. Mais si notre homme était fil, la vieille Mathurine, sa femme, était ficelle encore plus.

Enfin, un soir qu'il pleuvait fort et que le vent sifflait dans la grande cheminée, les deux époux essayaient de se chauffer à un pauvre feu, après un pauvre souper. Leur humeur s'en ressentait naturellement.

Il faut vous dire aussi que le lait des vaches avait tourné et que depuis trois jours maître Pilpous-Colas n'avait pas vu l'ombre d'un client. C'était comme un *sort* sur les époux ; aussi la conversation n'était pas au lait doux entre eux.

— Taisez-vous donc, dit enfin Me Colas à sa femme, vous me tournez le sang, avec votre lait aigre.

— Me taire, répliqua la vieille déjà presque en colère, me taire, quand c'est vous qui geignez sans cesse sur vos affaires manquées, à preuve que je ne puis placer un mot de raison à votre usage, entendez-vous ? surtout à propos de l'abus que vous faites du cidre qui est si cher, comprenez-vous ? ni une parole sur...

— Seigneur ! murmura Pilpous, par pitié pour vous-même, reposez-vous un peu, Mathurine.

— Me reposer, reprit la vieille dame, exaspérée, me taire, bonté divine, suis-je assez malheureuse ? Le monstre ! Il va jusqu'à m'interdire le droit de parler, de lui donner des avis, de m'occuper de son salut... Oui, le cidre est contraire à votre salut, Colas ; le

[1] Pilpous, ni fil ni laine, fourbe ou cafard.

Digitized by Google

cidre vous fera tomber en enfer et moi je resterai sans le sou, car vous ne savez même plus bâcler vos affaires.

Oh ! Mathurine !

— C'est pourtant comme je vous le dis, et vous le démontrerais si vous me laissiez parler : vous rasez timidement les gros dont vous avez peur et vous *tondez* les petits. Mieux vaudrait, m'est avis, tondre tout le monde; comprenez-vous ?

Le pauvre Colas demeura *coi*, n'ayant pas grand'chose à répondre à un raisonnement si clair ; car il se rendait cette justice qu'il faisait son possible pour *tondre* sans exception. La femme, qui avait repris haleine pendant cette petite trêve, recommença avec plus d'aigreur.

— Oui, maître Colas, vous n'êtes qu'un vieux fripon mal avisé, à preuve que la mère Gallik est venue la semaine passée me dire que vous l'aviez volée ; puis Jean le Bossu, qui veux son compte et vous jettera un *sort*, pour le sûr...

— Je me fiche de son sort et des autres, interrompit Pilpous irrité.

— Me laisserez-vous parler à la fin ! s'écria la mégère. Sachez que la Margot est venue hier m'accabler d'injures, disant que vous avez pris trop cher pour le testament o, o, antique...

— Authentique, Mathurine !

— Authentique, soit, de son défunt homme, qui ne valait rien du tout.

— Oh ! pour ça, c'est bien vrai, dit Pilpous : le vieux Margot ne valait pas cher.

— Il ne s'agit pas du vieux Margot, reprit la commère, peu disposée à la plaisanterie : c'est votre testament que son cousin a cassé, parce qu'il ne valait pas le diable.

— Eh ! bien, riposta le tabellion exaspéré, *ite ad diabolum*, allez au diable avec lui.

— Et vous, hurla la vieille en fureur, allez... allez paître *à la Lande Minars* !!

La Lande Minars ! ciel et terre ! On eût dit que la foudre venait

Digitized by Google

de tomber par la cheminée entre ces deux époux si bien assortis. Pilpous épouvanté se laissa choir à genoux en répétant d'une voix étranglée :

— La Lande-Minars ! L'enfer des notaires malheureux ! Qu'avez-vous fait, Mathurine ? Vous m'avez jeté le *sort*, pour la troisième fois. Oui ! j'ai déjà été menacé, la première fois, par Jean le Bossu...

— Oh ! ça ne m'étonne pas, fit Mathurine.

— Et la deuxième, par la Margot. Je suis perdu, perdu sans rémission !.. *sine remissione.*

II

Le lendemain de cette petite scène conjugale, maître Colas, qui en avait maigri, si c'était possible, après avoir ruminé dans sa méchante cervelle, ne songea plus qu'à une chose : aller trouver un fripon de sorcier, avec qui il avait déjà eu plus d'une affaire, afin d'être relevé, coûte que coûte, de sa peine ; car il ne se souciait pas d'aller courir, changé en haridelle, sur la lande maudite, pour un temps proportionné à ses méfaits qui n'étaient pas minces. Il se rendit donc chez le cuistre, lequel demeurait dans une hutte sur le bord de la forêt. C'était un méchant braconnier, autrefois garde forestier et remercié pour cause de friponnerie. Quand le digne époux de Mathurine eut achevé, le sorcier lui répondit :

— Ce qui est fait est fait : il n'y a pas à dire, faudra, un jour, une vieille bête de plus sur la Lande Minars, dont je suis le garde, mais si tu n'étais pas si chiche, Colas, on pourrait te tirer de là.

— Chiche, chiche, fit le tabellion, en retournant ses poches d'où tombèrent quelques sous.

Le sorcier se hâta d'empocher la monnaie et ajouta avec mépris :

— Tout ça, vieux cancre ! Et tu ne veux pas aller brouter la bruyère de mon parc... non... je comprends, quoique ce soit un joli

Digitized by Google

endroit... pour les chevaux fourbus. Alors, faudra, *primo* d'abord, me coucher sur ton testament pour cent écus, pas un liard de moins, sans quoi... *secundo*, trouver une personne aussi digne que toi, ce qui ne sera pas très facile, et lui passer le *sort*, en l'envoyant *paître* à ta place. Le tout est de tomber sur un coquin fini.

— Ainsi, dit Pilpous, il faut trouver un coquin ?

— Ou une coquine de la même catégorie.

— *Ejusdem farinæ*, ajouta le notaire...

— Il paraît que le sexe ne fait rien à la chose.

La conférence était terminée. La nuit tombait épaisse.

« *Suadentque cadentia sidera somnos.* » Traduction libre : Colas n'avait pas envie de dormir. En revenant chez lui, il s'arrêtait à chaque pas pour songer. C'est qu'il cherchait le remplaçant nécessaire. Il fit passer tour à tour devant ses yeux les vilaines figures de l'huissier de Clohars, de l'intendant du Hénan, du bailli de Pontaven et de plusieurs de ses collègues, et ne trouva rien qui lui allât seulement à la cheville du pied, si ce n'est sa femme; mais sa femme, malgré son mérite, il ne pouvait en conscience y penser, si bien qu'il rentra tout mélancolique en son logis.

La tendre Mathurine l'attendait auprès de son feu éteint, en faisant aller sa tête comme un encensoir qui aurait sommeil. Une mauvaise chandelle éclairait à peine le taudis. Si peu de bruit que fit le notaire, toujours altéré, en s'attaquant au pichet de cidre, la commère s'éveilla en sursaut ; elle rêvait sans doute de voleurs, car elle s'écria :

— Arrêtez-le, arrêtez-le !

Qui diable voulez-vous que j'arrête, Mathurine? répondit Colas, surpris en flagrant délit, l'écuelle à la main.

— Eh bien, c'est vous-même, qui êtes en train de voler mon cidre, maître Bois-sans-soif !

— Bois-sans-soif ! riposta l'autre indigné, tout en goûtant le liquide.

Cette rébellion inusitée exaspéra la mégère et elle s'élança sur son époux pour lui arracher l'écuelle. Colas voulut résister ;

Digitized by Google

Mathurine tira de son côté, et le vase fêlé s'étant séparé en deux, le cidre arrosa les pieds des combattants.

— Scélérat de buveur ! s'écria la vieille furie. Si vous touchez à mon cidre de l'année, je veux être envoyée...

— A la Lande-Minars, acheva Colas poussé à bout : oui, c'est cela, c'est dit, allez-y donc, Mathurine, allez-y *paître* à ma place, et le plus tôt sera le mieux.

Colas ne croyait pas dire si vrai, non. Tout mauvais qu'il pût être, il n'eût pas désiré de sang-froid l'accomplissement de son souhait...

III

Ce fut pourtant ce qui arriva, si celui qui m'a raconté cette histoire n'est pas un menteur. Apparemment qu'à l'insu de maître Pilpous, sa femme aussi se trouvait dans les conditions voulues.

Or donc, à peine avait-il achevé ses imprécations diaboliques que la vieille Mathurine tomba sur la terre, comme frappée d'un coup de massue, en murmurant d'une voix éteinte :

— La Lande Mi—nars !

Le malheureux, au comble de l'épouvante, s'élança dehors pour appeler au secours, et trouva sur la rue le sorcier, son complice, qui venait pour terminer son affaire avec lui.

— Où cours-tu donc, Colas ? dit l'ex-garde en ricanant. Bien joué, mon vieux, je te fais mon compliment sincère. Ah ! ah ! envoyer sa femme sa place, c'est un coup de maître.

— Que dis-tu là ?

— La vérité, mon doux Pilpous ; à preuve, c'est qu'au coin de ta baraque j'ai rencontré, il n'y a pas deux minutes, une vieille *gazek* (jument) jaune, qui a disparu dans le chemin de la lande. En ma qualité de sorcier, je l'ai bien reconnue à la tournure.

Les coquins rentrèrent dans la maison. La défunte était là, étendue sur le carreau.

Digitized by Google

— Voilà son corps, dit le cruel sorcier, mais son ombre en peine est allée t'attendre dans la *prée* là-bas. Ah ! ah ! ah !!...

Si vous voulez savoir comment finit à son tour maître Pilpous-Colas, encore trois minutes de patience, et nous irons *dulcem carpere somnum;* autrement dit, filer un doux songe.

Qui a bu, boira, qui aime les écus, ramasse au besoin des sous. Notre veuf continua donc à tondre de plus belle et à boire du cidre à son aise : *dulcia poma*, doux breuvage, comme il disait.

Un jour enfin, après une jolie dispute avec le sorcier lui-même, à propos des cent écus, Pilpous envoya paître son créancier, lequel, en retour, donna un billet de logement au patron sur la lande inéluctable pour ses pareils.

Maître Colas, malade depuis quelque temps, décharné par l'avarice et ne buvant guère plus que du cidre pour toute nourriture, finit par se trouver à bout. Il mourut comme un hibou dans le creux d'un chêne pourri.

« *Tartara nigra petat.* » Traduction *libre*, son ombre alla, dit-on, rejoindre celle de sa femme sur la lande fatale, où elles doivent, je le crains, brouter en nombreuse compagnie.

— Ce conte peut vous démontrer qu'il faut toujours se bien garder d'envoyer trop imprudemment qui que ce soit, pour châtiment, *ad diabolum* se promener.

E. du Laurens de la Barre.

Digitized by Google

L'ALOUETTE ET LES MOINEAUX

FABLE

A MON AMI ÉMILE GRIMAUD

Une alouette, un jour, dans les airs suspendue
Et comme d'extase éperdue,
Chantait le réveil du matin,
Tandis que, sur les toits, revenu du butin,
Un essaim de moineaux faisait un tel tapage
Qu'il troublait tout le voisinage.
Labelle en vain s'égosillait,
Sans écouter ses chants, la bande piaillait,
Et semblait insulter à son ardeur frivole.
« Que fais-tu, là-haut, pauvre folle ?
Lui dit un des moineaux. Le beau plaisir vraiment
De t'égarer au firmament !
Pour offrir ton hommage au roi de la nature,
Tu négliges ta nourriture,
Comme si l'on pouvait vivre de l'air du temps.
Viens plutôt avec nous. Toujours gais et contents,
Chaque jour, à la picorée,
Le long de la moisson dorée,
Nous vivons grassement sur les épis flottants,
Puis, intrépides combattants,
Au faucon nous donnons la chasse.

Digitized by Google

Bon gré, mal gré, mignonne, il faut en convenir,
La réalité nous enlace :
Soyons donc positifs, et fi de l'avenir ! »
L'alouette le crut et, quittant l'empyrée,
La voilà descendue au milieu des moineaux.
Elle y perdit bientôt et sa voix inspirée
Et ces chants qui du ciel ravissaient les échos.

Ami, cette pauvre alouette,
Ne serait-ce point le poète
Qui naguère montait jusqu'aux plus hauts sommets ?
Aux luttes des partis que sa muse se mêle,
Soudain s'appesantit son aile ;
Il rampe à terre désormais.
Ses accents n'ont plus d'harmonie,
Et l'essor affaibli de son puissant génie
Au dessus du commun ne s'élève jamais.

ABBÉ H. LAMONTAGNE.

Digitized by Google

PIERRE CHAUX

MEMBRE DU COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE DE NANTES

EN 1793 ET 1794

Pierre Chaux avait environ trente-six ans au moment où éclata la Révolution ; il était de Nantes, et ses parents étaient d'honnêtes bourgeois. Après avoir fait ses humanités, il s'était mis dans le commerce. Quoique très désireux de se poser dans le monde, comme il le montra plus tard, ses affaires tournèrent mal, et il fit faillite. Ruiné, peu considéré, il n'avait que faire de s'attacher à un état social où les honnêtes gens tenaient le haut du pavé et, dès le principe, il avait accueilli avec enthousiasme les idées nouvelles. Le mot révolution est un mot bien trouvé et qui fait image; une révolution en effet est une crise où la Fortune, donnant un demi-tour de roue, élève ceux qui sont en bas, et rejette dans la foule, quand elle ne les tue pas, ceux qui étaient en haut. Dès que la roue avait commencé de tourner, Chaux s'y était accroché pour grimper quelque part. Bien que ses talents fussent médiocres, il ne manquait pas d'intelligence, et il avait eu l'esprit de deviner que le moment viendrait où l'on emploierait des gens de son espèce.

Une certaine faconde emphatique l'avait fait remarquer dans les clubs, où les bavards et les violents sont assurés de trouver des sots pour les admirer.

Mon intention n'est point de revenir ici sur les actes odieux qui signalèrent le passage de Chaux au Comité révolutionnaire.

Digitized by Google

Ces actes sont racontés dans une brochure que j'ai publiée l'année dernière sous ce titre: *Le sans-culotte Goullin*. En effet, au Comité révolutionnaire, Chaux fut le perpétuel complice de Goullin ; et les actes de l'un furent à peu de chose près les actes de l'autre, avec cette nuance que Chaux s'effaçait derrière Goullin ; Chaux manquait de hardiesse dans le crime, tandis que Goullin assumait avec entrain sur sa tête les plus épouvantables responsabilités. « Chaux, dit très-bien M. Guépin, ne fut cruel que par lâcheté, et par envie de jouer un rôle [1]. » Il sut habilement éviter de signer plusieurs des ordres les plus compromettants, tout en conservant les bonnes grâces du tout-puissant Carrier.

Comme je ne pourrais parler de Chaux terroriste sans me répéter, ce qui serait fort inutile, c'est à un autre point de vue que je veux étudier ce personnage. Quelques notes, éparses dans les diverses archives, et que j'ai réunies, m'ont paru propres à jeter une lumière utile sur la moralité d'un homme auquel la République avait confié le redoutable pouvoir de disposer de la liberté, des biens, et même de la vie des citoyens.

Chaux avait fait faillite avant la Révolution ; ce point ne saurait être contesté malgré les dénégations de l'accusé lorsqu'il comparut au tribunal révolutionnaire de Paris. « J'ai fait, dit le témoin Templé, quelques affaires avec Chaux, dont je n'ai point été payé, parce qu'il a fait faillite [2]. » Le président Phelippes a parlé de ses « banqueroutes scandaleuses [3].» Le docteur Laënnec a dit, en propres termes, que Chaux avait fait deux fois faillite avant la Révolution [4].

On pourrait sans doute citer de fort honnêtes gens qu'un malheur inattendu a mis dans l'impossibilité de payer leurs créanciers, mais quand d'honnêtes gens sont ainsi frappés, ils s'efforcent de faire oublier par la délicatesse de leurs procédés le pré-

[1] *Histoire de Nantes*, 2e édit., p. 494.
[2] *Bulletin du Tribunal révolutionnaire*, VIe partie, page 360.
[3] *Noyades, fusillades*, Paris, Ballard, p. 27.
[4] *Bull. du trib. rév.*, VI, 223.

Digitized by Google

jugé fâcheux que la faillite entraîne après elle ; et l'opinion publique ne tarde point à discerner du fripon le commerçant qu'il faut plaindre. La mauvaise réputation de Chaux s'accrut au contraire à la suite de ses faillites.

Il serait difficile de savoir aujourd'hui si Chaux était sincère en imputant, tantôt à la guerre d'Amérique, et tantôt à des pertes dans l'Inde, les causes de sa ruine, et en prétendant que l'argent et non la bonne volonté, lui avait manqué pour payer ses dettes ; ce qu'il importe de retenir, c'est qu'il ne les payait pas.

Ses compatriotes furent fort étonnés lorsqu'ils le virent, le 23 février 1791, se rendre acquéreur moyennant la somme de 32,000 fr. de la propriété de la Roche en Doulon, la dite propriété consistant en celliers, jardins et terres, possédée antérieurement par les Minimes de Nantes [1]. Le 10 juin de la même année, Chaux se portait encore adjudicataire, moyennant la somme de 13.700 liv., de la maison dite des Sacristes de Saint-Pierre, située cul-de-sac de Saint-Laurent, et, le 4 juillet, du bénéfice des Amiands et de la maison du prieuré situés à Bouaye, soit encore 2860 livres [2]. Les biens d'Église se vendaient alors aisément et ce n'était pas le seul patriotisme qui le poussait à faire ces acquisitions. S'il était incapable de le payer, comment achetait-il du bien ? et s'il était en état d'acheter, pourquoi ne payait-il pas ses créanciers ?

Le terrain dépendant de la maison des Sacristes confinait au cours Saint-Pierre, et avait pour limite le mur qui va du nord au sud, à l'ouest de cette promenade, là où l'on construit maintenant la nouvelle sacristie. Chaux, pour accroître sans doute la valeur de son immeuble, « se permit, contre tout droit, d'ouvrir des portes sur la promenade, permission que n'avaient pu obtenir dans l'ancien régime ni le clergé ni la noblesse [3]. » La chose avait, paraît-il, fait du bruit ; le District intervint et décida que, si Chaux

[1] Registre des Adjudications, f° 114 (Arch. dép.)
[2] Registre des Adjud., f° 69.
[3] Dép. de Renaudot, commissaire civil. *Bullet du Trib. révol.*, VI, 309.

Digitized by Google

ne rétablissait pas son mur, il serait procédé à ses frais à la reconstruction [1].

Chaux, qui à ce moment n'était pas encore fonctionnaire public, se croyait tout permis.

La première *Société des Amis de la Constitution*, dont Coustard avait été dès l'origine le grand meneur, société qui tenait ses séances au couvent des Capucins, sur le terrain occupé aujourd'hui par le cours Henri IV, avait été, dès l'année 1790, abandonnée par un groupe de révolutionnaires, au nombre desquels se trouvait Chaux, et ce groupe avait fondé, auprès du Port-Communeau, un autre club qui, le 3 janvier 1791, transféra dans l'église des Cordeliers de Nantes le lieu de ses séances [2]. Les registres des procès-verbaux des sociétés populaires de Nantes ayant été enlevés par le représentant Bodin en l'an III [3], ce n'est qu'au moyen de renseignements fort écourtés, épars dans les diverses archives, que l'on peut reconstituer l'histoire de ces sociétés. On sait du moins qu'au mois d'avril 1791, Chaux était le président de la société des Cordeliers [4], et qu'au mois de septembre 1792, il en était le secrétaire [5]. Cette société, après avoir occupé le local de l'église Saint-Denis, était allée s'établir dans l'église Saint-Vincent, que Chaux avait achetée, ainsi que le presbytère, moyennant la somme de 21,100 liv., le 28 avril 1792. L'acte porte : « pour le compte des *Amis de la Constitution de Saint-Denis*. »

Aucun mandat électif ne fut confié à Chaux lors du renouvellement des administrations en décembre 1792; c'est à tort que Mellinet rapporte que Chaux avait été élu député suppléant en 1792 [6]. Ce fut seulement au mois de juin 1793 qu'il fut investi d'une mission publique. L'armée vendéenne menaçait Nantes, et Chaux

[1] Reg. du District de Nantes, 5 avril 1792 matin.

[2] Note communiquée par M. Louis Petit.

[3] Verger, *Archives curieuses de Nantes*, T. II, p. 227.

[4] Adresse de cette société. *Chronique de la Loire-Infér.* du 20 avril 1791, N° 35.

[5] Pétition originale des membres de cette Société.

[6] *La Comm. et la Mil. de Nantes*, T. VIII, p. 281.

Digitized by Google

fut envoyé par le Comité Central des Trois Corps Administratifs, sur la désignation des Sociétés populaires [1], auprès de la Convention pour demander des secours. Il arriva à Paris le 22 juin 1793, et le 24 la Convention, sur sa demande, décréta diverses mesures, notamment un secours de 500,000 liv. pour subvenir aux frais de la défense de Nantes. C'est donc par méprise que Mellinet rapporte que Chaux avait fait partie du brave bataillon de Meuris à la défense de Nort [2]; méprise qui a eu pour résultat d'exciter l'enthousiasme de M. Michelet pour ce personnage [3].

Un décret de la Convention, du même jour, envoyait Philippeaux en mission dans les départements de l'ouest et du centre ; cette mission avait surtout pour objet de surveiller et de combattre les menées fédéralistes. Chaux s'attacha à Philippeaux, et le suivit en qualité de secrétaire ; il parcourut avec lui les départements de l'Indre, de la Vienne, de la Haute-Vienne et de la Charente. « Je venais, dit Philippeaux dans un de ses écrits, d'électriser plusieurs départements du sud-ouest, avec le citoyen Chaux, de Nantes, lorsque Lavallée et Méaulle, mes collaborateurs, vinrent nous joindre au rendez-vous central de Tours... Le zèle que j'avais mis à foudroyer le fédéralisme dans plusieurs départements fit jeter les yeux sur moi pour aller lui porter les mêmes coups à Nantes, où il venait d'éclater d'une manière inquiétante... je partis de Tours le 26 juillet avec le citoyen Chaux qui m'avait accompagné partout depuis mon départ de la capitale [4]. »

Les fédéralistes de la Loire-Inférieure avaient levé très haut le drapeau de la résistance, mais ils s'étaient promptement rétractés et Philippeaux put lancer à l'aise ses foudres sur une faction qui, depuis plus de quinze jours, avait fait amende honorable. Chaux était qualifié *d'adjoint du représentant du peuple*, et il ac-

[1] Comité Central ; proc. verb., 16 juin 1793.

[2] *La Commune et la Milice de Nantes*, VIII, 282. Ce combat eut lieu le 28 juin 1793.

[3] *Histoire de la Révolution*, Paris, Lacroix, T. VII, p. 320.

[4] *Réponse de Philippeaux à tous les défenseurs officieux des bourreaux de nos frères dans la Vendée*. Paris, an III, p. 30 et 31.

Digitized by Google

compagnait Philippeaux quand celui-ci vint au Conseil du département faire enregistrer ses pouvoirs, le 2 août 1793. Il eut même ce jour-là dans les bureaux du district une scène fort désobligeante: un commis de cette administration, agacé de l'entendre traiter de scélérats des gens considérés qui avaient adhéré aux arrêtés fédéralistes, lui répondit en l'appelant voleur, jean f..., etc., injures que l'un des assistants sanctionna en le prenant au collet et en le jetant à la porte. Philippeaux prit hautement parti pour son adjoint, et bien que le département eût ordonné le renvoi de ce commis, il est permis de supposer que les rapports de Philipeaux sur les administrateurs de la Loire-Inférieure durent être fort envenimés par les animosités de Chaux[1].

Philippeaux était un esprit chimérique et faux qui, dès les commencements de la Convention, s'était fait remarquer par l'exagération de ses motions. Avant tous les autres, il avait demandé le jugement de Louis XVI ; il avait, en mars 1793, appuyé la création d'un tribunal révolutionnaire sans jurés, dont le projet fut, sur la demande de Barère, repoussé comme monstrueux. A son fanatisme se mêlait une forte dose de niaiserie, car il crut de bonne foi que le Comité de Salut public désavouerait les abominables pratiques des généraux sans-culottes envoyés en Vendée pour y porter la dévastation et la mort. L'ennui que causèrent ses incessantes dénonciations contre « les bourreaux de nos frères », comme il les appelait, le fit envoyer à la guillotine. A Nantes, il travailla surtout au renvoi de tous les fonctionnaires des Administrations qui avaient été nommés par les électeurs en décembre 1792, et il mit en évidence, en les appelant à des postes élevés, les Bachelier, les Goudet, et autres gens de cette sorte, qui devaient traiter notre ville de la même manière que les généraux qu'il dénonçait traitaient la Vendée. Philippeaux dans la désignation des hommes dut nécessairement suivre les indications de Chaux, et la ville de

La Commune et la milice de Nantes, Mellinet, T. VIII, p. 65 et la relation du Commis signée Fleury, adressée au Département.— Reg. du Conseil de Département, f° 142.

Digitized by Google

Nantes lui doit les instruments de terreur que Carrier mit en œuvre.

Le 11 octobre 1793, Chaux entrait en même temps que Goullin au Comité révolutionnaire. « Je me dévouai de nouveau, dit-il, aux poignards de l'aristocratie et des factions, en acceptant d'être membre d'une administration détestée !... jour et nuit furent employés à remplir ma tâche [1]. » Sa tâche consista à s'associer à presque tous les crimes de ce Comité : « Chaux et Goullin, si l'on en croit Champenois, voyaient habituellement Carrier dont la porte était fermée aux patriotes [2]. » J'ai dit à presque tous les crimes, car Chaux demeura étranger à deux des actes les plus féroces de Goullin, l'ordre de fusillade du 15 frimaire an II, et la noyade du Bouffay. Soit qu'il eût encore au fond de l'âme certains sentiments d'humanité, soit qu'il craignît de se compromettre, il était allé passer quelques jours dans la commune d'Orvault, au moment où l'on organisait la destruction en masse des débris de l'armée vendéenne qui remplissaient les prisons. Il avait loué, c'est son mot, dans cette commune, une maison de campagne appelée la Barossière, propriété nationale confisquée sur l'émigré de Valton, et, d'après les dires du témoin Chatellier, un des fermiers de cette propriété, Chaux y aurait passé, occupé à faire ses semailles, la seconde moitié du mois de frimaire [3]. C'est à tort que le témoin parle de Chaux comme ayant été le propriétaire de la Barossière ; cette propriété ne fut aliénée par la Nation que beaucoup plus tard, le 3 thermidor an IV [4], mais Chaux s'y était établi comme si elle lui avait appartenu, et c'est sans doute pour cette raison qu'il s'en disait le locataire. Afin d'avoir mieux ses coudées franches, il s'était fait confier par l'Administration des Domaines nationaux la garde du mobilier de la maison, à la place d'un nommé René Guichard, dont la domestique, dit-il, à l'appui de sa demande, lui

[1] *Chaux au peuple français.*
[2] *Bull. du Trib. révol.*, VI, 305.
[3] *Bull. du Trib. rév.*, VI, 350.
[4] Proc. verb. d'adjudic. N° 198. Prix : 55,1998 fr.

Digitized by Google

paraissait suspecte [1]. Cette propriété de la Barossière fut, en revanche, pour Chaux l'occasion de l'un des trois ou quatre actes de bienfaisance dont il a fait grand étalage dans ses écrits, afin de contrebalancer les témoignages qui l'accablaient.

Les fermes de la Barossière devaient être prochainement mises aux enchères, et les fermiers exposèrent à Chaux leur désir de les conserver sans augmentation. Celui-ci, le 23 prairial, veille de son arrestation, se rendit adjudicataire des fermes aux mêmes conditions que précédemment, et leur céda son marché [2]. Voilà le fait tout simple, et il n'y a pas là de quoi se vanter si haut, car si les fermes ne valaient pas plus que la somme de l'adjudication, les anciens fermiers les eussent obtenues aussi bien que Chaux, et si, valant davantage, elles n'avaient été adjugées qu'à un prix inférieur à raison de la crainte que l'adjudicataire avait inspirée aux autres enchérisseurs, c'est la Nation qui avait fait les frais de cet acte de bienfaisance; on pourrait en dire autant des deux enfants que Chaux prétendit avoir adoptés, comme si le bien fait à deux enfants était en rapport avec les traitements meurtriers infligés à des centaines d'autres enfants, dont le sort parut un instant exciter la pitié de Carrier lui-même, et que le Comité faisait rester ou ramener à l'Entrepôt où leur mort était certaine.

Aux acquisitions de Chaux dont il a été parlé, il faut joindre celle de la maison de la Psallette, située auprès de celle qu'il avait achetée deux ans auparavant, et dont il se rendit adjudicataire le 22 pluviôse an II (10 février 1794) [3], moyennant la somme de 15.000 liv.

Le chemin qui conduisait à sa propriété de la Roche était mauvais, surtout de la barrière de Richebourg au lieu dit l'Arche de la prairie

[1] Ce fut le 22 frimaire an II que Chaux comparut en personne au District pour se faire constituer gardien du mobilier de la Barossière. (Distr. de Nantes, Domaines nationaux. Emigrés, N° 178, f° 92).

[2] *Supplément au Mémoire de Chaux*, p. 7. Chaux, accompagne son récit de considérations curieuses, de sa part, sur le bonheur de se faire aimer par des paysans, hommes de la nature.

[3] Reg. des adjudic., f° 25.

Digitized by Google

de Mauves [1]. En bon administrateur de son bien, il entreprit de faire réparer ce chemin avec l'argent d'autrui. Que le chemin fût utile à d'autres qu'au propriétaire de la Roche, comme Chaux l'a prétendu [2], c'est fort possible. La Municipalité de Nantes, sur une pétition des membres du Comité révolutionnaire, c'est-à-dire de Chaux et de ses amis, donna l'ordre, le 19 ventôse an II, (9 mars 1794) de faire les travaux nécessaires. Il n'en est pas moins avéré que des souscriptions pour ce travail furent imposées par Chaux à des gens qui espéraient, en offrant de l'argent, sauver leur vie ou leur liberté. Sur le registre des déclarations faites par des citoyens qui avaient versé des sommes d'argent au Comité révolutionnaire [3], on trouve des dons qui ne sont nullement proportionnés au but poursuivi et à l'intérêt qu'ils pouvaient avoir au succès de l'entreprise. Ainsi M. Allotte donna 1,800 liv. le 12 ventôse; M. Fleury donna le 3 ventôse 2,000; M. Dubois-Violette la même somme ; M. Vallée 1,000 liv. MM. Welsfelshein et Anthus 3,000 liv. le 8 ventôse ; M. Lamaignère 3,000 liv. et une autre fois 1,000 liv. et M. Charles Drouin 400 liv. Les souscriptions de 50, de 100 livres sont très nombreuses. Chaux trouvait si naturel d'abuser de son pouvoir, pour dépouiller les gens, qu'il disait un jour à des commissaires, chargés d'étudier les moyens d'augmenter la salle du Club de Vincent-la-Montagne, qui exprimaient le regret que l'une des maisons contiguës n'appartînt pas au terrain de l'église : « Si ce n'est que cela qui vous gêne, ce n'est rien, nous vous le ferons avoir. — Et comment ? répliqua le commissaire. Nous le f... dedans, en parlant du propriétaire, et il sera encore bien content de donner sa maison pour sortir [4]. »

Aux uns il achetait du bois sans le payer ; aux autres du foin [5]

[1] Dénonciations manuscrites. Arch. municip. Berthault, n° 125.

[2] *Supplément au mémoire de Chaux*, p. 4.

[3] Arch. municip.

[4] Déclar. de Lamarie. Reg. des Déclar., n° 294.— Dép. de Forget. *Bull. du trib. rév.*, VI, 294. — Il s'agissait d'augmenter l'étendue de l'église Sainte-Croix devenue trop étroite pour contenir tous les membres du Club de Vincent-la-Montagne. (Pétition de la société, du 21 ventôse an II. District de Nantes, 2 germinal an II).

[5] Déclar. de Louis Areguaudeau père. Registres de Déclar. Dép. de Naudille, entrepositaire des fourrages. *Bull. du trib. rév.*, VI, 316, de Renaudot, 310.

Digitized by Google

sans le payer davantage : un négociant nommé Trotreau avec lequel il avait un marché, l'a convaincu de fraude dans la livraison des marchandises [1].

L'attitude de Chaux, lorsqu'il comparut avec les autres terroristes de Nantes, devant le tribunal révolutionnaire, fut celle d'un homme gonflé de la plus sotte vanité, et tellement dénué de sens moral que les notions du bien et du mal semblaient interverties dans sa conscience. On relève à chaque séance du procès des paroles comme celles-ci : « Mes humiliations sont si grandes que je mourrai avant la fin du procès... [2] » Fort de ma conscience, je puis me livrer à toute la sécurité de l'innocence [3]. » Le représentant Bô lui ayant rappelé qu'il avait signé « Socrate Chaux » un mémoire qui eût été plus justement signé « le scélérat Chaux, » il répondit pompeusement :« Il viendra peut-être un jour où, au lieu de la ciguë que l'on veut me faire avaler, le peuple me rendra assez de justice pour couvrir ma tombe de fleurs [4]. »

Chaux a beaucoup écrit pour se disculper avant et pendant son procès ; deux de ses mémoires ont été imprimés. C'est un fatras indigeste où les balourdises les plus ridicules sont développées en un style ampoulé. Son idée fixe est qu'il est un héros, presque un saint ; il parle des sentiments et de la nature en homme qui s'est nourri de la lecture de Jean-Jacques Rousseau. Sous le titre d'un de ses mémoires, qui n'a pas moins de 45 p. in-8°, on lit cette épigraphe:« Que mon cœur n'est-il de cristal afin que vous puissiez y lire la vérité! » Et plus bas : « Non, je ne suis l'ordonnateur ni l'exécuteur d'aucun crime... le voile sera déchiré, l'ami du peuple et de l'humanité rendu à l'honneur et à l'estime publique. » Chaux savait bien que les juges et les jurés n'étaient point dupes de ses protestations, mais il espérait qu'ils seraient, à raison de leur passé révolutionnaire, disposés à donner aux mots « vertu et sensibilité » le sens qu'il leur donnait lui-même.

[1] *Bull. du trib. rév.*, VI, 406.
[2] Eod., VI, 361.
[3] Eod., VI, 316.
[4] Eod., VII, 9.

Digitized by Google

J'ai raconté avec détails dans la notice sur Goullin comment les membres du Comité révolutionnaire de Nantes furent acquittés, puis remis en jugement, et définitivement mis en liberté, par l'effet de l'amnistie du 4 brumaire an IV [1].

Il serait fort intéressant de savoir comment Chaux liquida ses opérations de biens nationaux ; ce qui est certain, et je n'en sais pas davantage, c'est qu'il conserva la propriété de la Roche. Il avait été obligé de reconnaître, quand il comparut comme témoin au procès des Nantais, qu'il n'avait rien payé de ces biens, et Peccot, l'un des accusés, avait rappelé les poursuites qu'il avait dû exercer contre lui, au nom de l'Administration des Domaines, pour défaut de paiement [2].

Quoi qu'il en soit, il sut faire sur la dépréciation des assignats une petite spéculation qui lui réussit à souhait.

Quand il était allé à Paris au mois de juin 1793, on lui avait compté, pour ses frais de mission, une somme de dix mille livres. Revenu à Nantes le 2 août suivant, il ne songea nullement à rendre compte de cette somme. Il entra au Comité en octobre 1793, et pendant les huit mois qu'il y passa, occupé à pressurer ses concitoyens pour les faire contribuer à des charges arbitraires, il oublia complètement de payer ce qu'il devait à la nation. Le 17 prairial an IV (5 juin 1796), ayant considéré que, d'après l'amnistie du 4 brumaire, les dilapidateurs des deniers publics n'étaient soumis qu'à une action purement civile, et qu'il pourrait, à raison du discrédit des assignats, échapper à bon marché aux effets de cette action civile, il se décida à faire connaître au Département qu'il avait dépensé pour sa mission 2,177 liv. 10 sous, et qu'il restait par conséquent débiteur de 7,822 liv. 10 s. [3]. L'Administration du Département hésita à recevoir cette somme en assignats dépréciés, et, sur le registre de sa correspondance, on trouve dans une lettre

[1] Voir le texte ; *Réimpression du Moniteur*, t. 26, p. 348.
[2] *Bull. du trib. revol.*, VI, 90 et 91.
[3] Lettre originale de Chaux (Arch. dép).

Digitized by Google

ainsi conçue, adressée au Ministre de l'Intérieur, la raison de cette hésitation [1] :

« Le citoyen Chaux fut chargé, en 1793, par le Comité central des Corps administratifs de Nantes, de se transporter à titre de commissaire ,conjointement avec les sieurs Goudet, Pointel et Pompon, dans les départements où la révolte n'avait pas pénétré, à l'effet d'obtenir des Administrations et des Sociétés populaires des secours pour aider nos concitoyens à repousser les brigands.

« Il se présenta à la Convention Nationale et obtint, entre autres choses, un fonds de 500,000 livres destiné à fournir aux dépenses nécessaires pour la défense de notre ville.

« Par à compte sur les 500,000 liv. il reçut, par ordre du Comité de Salut public, une somme de 10,000 liv. pour subvenir aux frais de sa mission; ses trois collègues en reçurent autant.

« Le citoyen Chaux nous présente aujourd'hui un compte de dépense par lequel il déclare rester dépositaire d'une somme de 7,822 liv. 10 s. et il nous prie de lui indiquer la caisse où il doit la verser. Nous ne croyons pas devoir recevoir les 7,822 fr. 10 c., valeur nominale.

« Le citoyen Chaux, de retour de sa mission, devait présenter un compte, et pouvait se dispenser d'attendre le plus haut point du discrédit des assignats. Les dix mille francs qui lui ont été comptés valaient bien alors dix mille francs, et les 7,822 liv. 10 s. qu'il offre de restituer valent à peine 24 fr., valeur métallique. Quand même il présenterait, pour excuse du défaut de reddition de compte, son arrestation comme ancien membre du Comité révolutionnaire de Nantes, ce prétexte ne pourrait pas être admis parce qu'il n'a perdu sa liberté que plus de huit mois après son retour.

« Nous vous prions donc, citoyen ministre, de décider le parti que nous avons à prendre vis-à-vis de lui. Devons-nous recevoir valeur nominale ou le forcer à payer selon le cours ? Devons-nous regarder Chaux, Goudet, Pointel, Pompon comme solidaires les uns

[1] Lettre du 6 ventôse an 4, n° 154, f° 136.

Digitized by Google

pour les autres ? Aussitôt que vous nous aurez tracé la marche que nous avons à suivre, nous ferons rentrer dans les caisses publiques ce que doivent ces citoyens.»

Le 17 floréal an IV (6 mai 1796), les commissaires de la Trésorerie répondirent que si Chaux avait reçu en assignats les dix mille livres, il n'y avait pas de loi qui l'obligeât à les remettre en argent[1]. Chaux put ainsi s'acquitter avec un louis ; cette fois, du moins, il a rendu compte des sommes qui lui avaient été remises.

Chaux avait un fils qu'il fit élever au séminaire sous le nom de Champeaux, et qui mourut dans les guerres de l'empire.

Il resta dans la Loire-Inférieure et ne fit plus parler de lui, désabusé sans doute de ses prétentions à une renommée glorieuse. Mellinet, dont les renseignements ne sont pas toujours bien sûrs, raconte que Chaux, après la Révolution, se fixa à la Basse-Indre et il cite une longue conversation qu'un jeune homme de sa connaissance avait eue avec l'ancien complice de Carrier et de Goullin. Ce dialogue, qui rappelle un peu, par la forme et la mise en scène, le *Lépreux de la cité d'Aoste,* montre, s'il est authentique, que Chaux se complaisait dans les souvenirs de sa puissance éphémère[2].

Des notes, dont j'ai plusieurs fois eu occasion de constater la sincérité[1], racontent que Chaux, dans les dernières années de sa vie, s'était retiré à sa propriété de la Roche, commune de Doulon. Il était pour tout le monde un objet de répulsion et d'horreur ; un peu avant sa mort, son corps se couvrit d'ulcères, et sa chair, tombant en lambeaux, exhalait une odeur infecte. Il était couché sur de la paille, la nature de sa maladie ne lui permettant pas d'user d'une autre couche. Un jeune homme nommé Barbet, fils de son fermier, pouvait seul l'approcher, et en avait reçu cent pistoles pour ses soins. La sœur de ce jeune homme, instruite de la fin prochaine de Chaux, avertit M. Faugaret, alors curé de Doulon. M. Faugaret alla voir le moribond et fut convenablement

[1] Lettre origin. Liasse Dépenses diverses. (Arch. dép.)
[2] *La Commune et la Milice de Nantes,* T. IX, p. 199.
[3] Ecrites par Mlle de la B., et communiquées par M. l'abbé P.

Digitized by Google

reçu; cependant Chaux répondit qu'il ne croyait pas encore le moment venu pour lui de recourir aux sacrements, quoique son intention fût bien de les recevoir. M. Faugaret se retira, et Chaux mourut peu après. Comme il n'avait pas refusé les sacrements, on lui donna, dans le cimetière de Doulon, la sépulture religieuse, mais la décomposition du corps avait fait de tels progrès que l'on crut prudent de ne pas le faire passer par l'église.

On s'occupe en ce moment d'élever un petit monument aux victimes des Carrières de Gigant, et la tombe de Chaux attend encore les fleurs dont il espérait la voir couverte.

L'acte de décès, rédigé le jour de la mort, porte le nom de Chaux de Champeaux et la date du 26 novembre 1817; c'était, jour pour jour, à vingt quatre ans de distance, l'anniversaire de la signature par le Comité révolutionnaire du fameux arrêté du 6 frimaire an II, qui réglait les conditions barbares de l'envoi à Paris des 132 Nantais, l'un des actes odieux auxquels Chaux avait pris la plus grande part.

ALFRED LALLIÉ.

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES RENDUS

M. L'ABBÉ AUBRÉE

CURÉ DE NOTRE-DAME DE VITRÉ

Le samedi, 5 novembre, ont eu lieu à Vitré les obsèques de M. l'abbé Aubrée, curé de Notre-Dame de cette ville, mort le 2 du même mois, à l'âge de 76 ans.

Rarement une cérémonie de ce genre a offert un spectacle d'un caractère plus grand et plus émouvant.

Toute l'église était tendue de noir, ainsi que toutes les rues de la ville où devait passer le funèbre cortège. Plus de deux cents prêtres, venus de tous les coins du diocèse, précédaient le lit funèbre sur lequel ce vénéré pasteur parcourait une dernière fois sa paroisse, suivi d'une foule immense, recueillie et douloureusement émue, jalouse de rendre un hommage suprême et solennel à l'homme apostolique qui pendant trente ans n'avait cessé de prodiguer sa vie et ses forces, toutes les ressources de son zèle, de sa parole, de sa vertu, de sa charité inépuisable, pour procurer le bien moral et matériel, le bien temporel et spirituel, en un mot, le bien, sous toutes les formes, de la paroisse et de la cité.

Il y a en effet près de trente-deux ans que M. l'abbé Aubrée avait pris possession de la cure de Notre-Dame de Vitré (en mai 1850). Né à Rennes, le 4 juin 1805, il était alors dans la force de l'âge. Vingt ans avant, en sortant du Séminaire, il avait été d'abord vicaire à Saint-Aubin-du-Cormier, où il resta six ans, de 1828 à

Digitized by Google

1834. A Redon, où il fut placé en 1835, son zèle, son intelligence, son talent pour la prédication, lui acquirent bientôt les sympathies de la population redonaise, qui les lui témoigna de toute manière, et s'efforça de le garder au milieu d'elle le plus longtemps possible, soit pendant près de quinze ans. Nommé en 1849 recteur de la grande paroisse de Pacé, il y était à peine installé, quand, l'année suivante, la cure de Notre-Dame de Vitré étant venue à vaquer, Mgr Saint-Marc, qui l'appréciait à toute sa valeur, lui confia ce poste important (27 avril 1850).

Retracer, indiquer même brièvement tout le bien qu'il y a fait, nous est impossible. Nous nous bornerons à quelques traits.

Son église, d'abord, cette belle vieille église de Notre-Dame de Vitré, l'un des fleurons de la couronne artistique du diocèse de Rennes, il l'a, tout en respectant scrupuleusement son caractère et toutes ses parties anciennes, il l'a complétée, renouvelée, en quelque sorte régénérée. Elle n'avait pas de flèche, il lui en a donné une superbe, parfaitement harmonisée avec le monument; il l'a décorée de quatre grandes verrières, de six ou huit autels sculptés, en pierre ou en bois et du meilleur goût, d'une chaire à prêcher aussi en bois sculpté, très remarquable, une des meilleures œuvres de M. Hérault ; il a renouvelé et fait peindre la voûte de la nef ; tout récemment il a donné au parvis qui entoure l'édifice un magnifique dallage de granit, qui encadre le monument comme une marge splendide et en fait ressortir énergiquement toutes les lignes, tous les contours. Aussi n'est-il pas à craindre que les paroissiens de Notre-Dame, que les habitants de Vitré oublient jamais ce généreux pasteur ; tant que cette belle église sera debout, *lapides clamabunt !*

Ce qu'ils n'oublieront pas non plus, sans aucun doute, c'est sa charité ardente, infatigable, inépuisable pour tout son troupeau, surtout pour les plus déshérités.

A raison de l'éloignement de certains quartiers, une coutume s'était introduite pour les enterrements ; les pauvres ouvriers du Rachat, entre autres, devaient apporter eux-mêmes leurs morts à

Digitized by Google

proximité de l'église paroissiale ; à peine installé à Notre-Dame, M. Aubrée réforma cet usage ; désormais le clergé alla partout prendre les morts à domicile, et tous les enterrements, pauvres comme riches, furent également entourés de toutes les solennités de la religion.

Mais si sa charité s'étendait aux morts, elle était plus active encore envers les vivants. Les pauvres ne manquent pas à Vitré ; en quelque nombre qu'ils fussent, et quelles que fussent leurs misères, jamais, jamais aucun d'eux, s'adressant au curé de Notre-Dame, quelle que fût l'importunité ou la fréquence de ses demandes, jamais il n'a éprouvé un refus et n'est revenu les mains vides. Aussi les a-t-on vus samedi dernier se cotiser sou à sou pour déposer sur le cercueil de leur bienfaiteur de nombreuses couronnes, et nous avons entendu l'un d'eux dire, les larmes aux yeux, en montrant la couronne offerte par le quartier du Rachat : « Sur cette cou-« ronne on aurait dû mettre : *Les pauvres du Rachat à leur père « nourricier* ! »

Ceux qu'il ne nourrissait pas de son pain, il les nourrissait, les fortifiait de sa parole, toujours claire, vive, éloquente, pressante, véritablement apostolique. Combien d'âmes éclairées, raffermies, ramenées et sauvées par ses conseils !

Sa haute intelligence et sa haute vertu le désignaient pour l'épiscopat ; trois fois cette dignité lui a été offerte, d'abord Perpignan, puis le Puy (en 1864,) plus tard un évêché d'Algérie. Mais dans son humilité il envisageait avec effroi les redoutables obligations de cette charge sacrée ; d'autre part, profondément imbu du sentiment breton, il ne voulait pas quitter la Bretagne.

Il se voua donc tout entier à sa chère paroisse, à la cité où il exerçait son ministère.

Cette paroisse et cette cité n'ont pas été ingrates. Il y a trois ans, quand sonna la cinquantaine sacerdotale de M. le curé Aubrée, ce fut à Vitré une fête splendide, à laquelle prit part la ville entière.

Déjà il portait le germe du mal qui nous l'a enlevé, mais il n'en

Digitized by Google

faisait nul cas, il ne voulait rien changer à sa vie austère ni à l'incessante activité de son zèle pastoral.

Le 15 août dernier, il présidait encore la procession de l'Assomption, il prêchait la parole de Dieu à ses paroissiens. Le dimanche 30 octobre, il leur adressait encore ses exhortations au sujet du Jubilé.

Trois jours après (le 2 novembre), au moment où il venait de se lever, comme il allait se faire porter au chœur pour assister à la messe, il était enlevé en un instant, sans agonie, sans souffrance, par la maladie de cœur.

Il est véritablement mort sur la brèche.

Comme sa cinquantaine avait été une fête générale, sa mort est pour tout le pays de Vitré un deuil public, pour tout le diocèse une perte cruelle, vivement sentie et bien difficilement réparable. X***

A l'article qui précède nous ajouterons les détails suivants sur les obsèques de M. l'abbé Aubrée :

Les cordons du poêle étaient tenus par M. l'abbé Briand, mem bre titulaire du Chapitre Métropolitain, M. l'abbé Lelièvre, chanoine honoraire, curé de St-Sauveur de Rennes, par MM. le maire de Vitré, le président du tribunal de Vitré, le colonel du 70e régiment de ligne (en garnison à Vitré), M. le conseiller général du canton Ouest de Vitré, M. le président de la fabrique de Notre-Dame, et M. A. de la Borderie, ancien député de l'arrondissement.

M. l'abbé Guitton, vicaire général, a donné l'absoute.

M. l'abbé Moricel, vicaire général, a adressé une allocution à l'assistance et fait connaître les regrets éprouvés par Mgr l'Archevêque de n'avoir pu venir présider la cérémonie.

Digitized by Google

LA TERRE SAINTE, par M. Victor Guérin, un vol. grand in-4° illustré ; LES CATARACTES DE L'OBI, texte et dessins de Georges Fath : — Plon et Cie.

Voici, sans conteste, le plus beau livre de l'année, l'un des plus beaux qui soient sortis des presses françaises depuis longtemps. Par le fond, non moins que par la forme, il est digne de son sujet, et quel sujet ! le plus magnifique qui se puisse traiter. La Palestine, la *Terre sainte* par excellence, théâtre historique et géographique de l'Ancien et du Nouveau Testament ; patrie religieuse du monde vraiment civilisé ; terre antique et privilégiée, où se pressent les plus solennels souvenirs, où chaque pierre a sa tradition, son histoire, où chaque pas foule quelque vestige sacré ; terre des Patriarches ; berceau de la religion mosaïque, la plus pure que les hommes eussent alors connue, et de la religion chrétienne, épanouissement du mosaïsme figuratif ! Voilà le sujet, et voici le livre.

Et, tout d'abord, un mot de l'auteur.

Docteur ès-lettres, ancien élève de l'École française d'Athènes, président de la Société Archéologique de Paris ; orientaliste également versé dans la langue arabe et l'hébraïque ; hautement apprécié du monde savant pour ses voyages et recherches en Tunisie, en Grèce, dans les îles de l'Archipel, en Egypte, en Nubie et tout spécialement en Palestine, — M. Victor Guérin était, à tous ces titres, l'homme de France, et peut-être d'Europe, le mieux préparé pour traiter, comme il convient, un pareil sujet. A diverses reprises et pendant des années, notre éminent collègue à la Commission centrale de la Société de Géographie a exploré la Terre Sainte, le plus souvent à pied, ville par ville, village par village, cherchant, la Bible et l'Evangile à la main, à découvrir les moindres localités antiques sous leurs appellations modernes, et y réussissant presque toujours. M. Victor Guérin a publié, il y a quelques années, les résultats de ses investigations, de ses découvertes souvent, dans les sept volumes de sa savante

Digitized by Google

Description géographique, historique et archéologique de la Palestine, tout récemment couronnée par le Congrès géographique international de Venise, distinction qui dit assez haut la valeur de l'ouvrage. Ajoutons qu'à ces titres scientifiques M. Guérin en joint un autre, trop rare en ce temps, et particulièrement appréciable ici, celui de catholique convaincu, de fervent chrétien. Chez lui le savant se doublait d'un pèlerin, et c'est avec l'érudition de l'un et la foi de l'autre qu'il a écrit le grand ouvrage dont nous venons de parler, ainsi que cet autre beau livre de la *Terre Sainte*, qui n'est que le résumé, la quintessence du premier.

Ce que nous venons de dire de l'auteur et des origines de l'œuvre, suffirait à attester le mérite de celle-ci. L'exposé succinct du plan achèvera d'en faire ressortir l'intérêt. Tout d'abord, Jérusalem, la cité auguste et vénérable entre toutes, décrite dans ses moindres particularités religieuses et historiques, et comprenant, à elle seule, environ le tiers du volume ; puis, la Judée du nord (Bethléem, Béthanie, Mer Morte, Jourdain, etc.) ; la Samarie Béthulie, Puits de Jacob, Tombeau de Joseph, etc.) ; Haute et Basse Galilée (Nazareth, mont Gelboé, mont Thabor, Cana, lac de Tibériade, etc.) ; massif du Grand Hermon ; enfin, Damas et les célèbres, non moins que colossales, ruines de Palmyre et de Baalbek : — tel est, en raccourci, l'ordre des matières.

A ce texte, si riche de faits et de descriptions, d'aperçus historiques, de souvenirs bibliques, évangéliques et profanes, d'identifications de noms et de lieux, ajoutez une véritable prodigalité d'illustrations : 332 gravures, toutes scrupuleusement dessinées d'après nature, dont 22 magnifiques planches sur cuivre, en taille douce. A chaque page que vous tournez, c'est une *vue* nouvelle, quelquefois deux, reproduisant villes, villages, ruines, montagnes, lacs, sites variés, et achevant de peindre aux yeux ce que le texte décrit déjà si fidèlement.

Science du fond, splendeur de la forme, perfection typographique, jusqu'à l'ampleur de ce majestueux format, quasi in-folio : tout concourt à faire de ce livre une œuvre magistrale, qui fait le

Digitized by Google

plus grand honneur à MM. Plon et associés, au double titre d'éditeurs et d'imprimeurs.

La même librairie publie en même temps un autre ouvrage d'une importance beaucoup moindre, mais ayant néanmoins sa valeur et son intérêt : *Les cataractes de l'Obi*, roman géographique et géologique à la manière de Jules Verne, qui nous offre, outre l'attrait d'une attachante fiction, d'instructives notions sur les steppes sibériennes et les nomades, Ostiaks, Kirghizes, etc., qui les parcourent.

L. D.

Notre compatriote, Mlle Gabrielle d'Ethampes, vient d'ajouter deux nouveaux volumes, *Bérangère* et *Germaine de Kerglas*, à la série déjà longue de ses jolis ouvrages. Leur nombre atteste, à lui seul, leur succès ; il prouve le bon accueil que leur fait le public. On peut dire de ces petits romans chrétiens ce qu'on ne dira jamais de tant d'autres productions de la presse, surtout au temps actuel : La mère en conseillera la lecture à sa fille.

Nous recommandons tout spécialement à nos lecteurs le dernier volume des *Œuvres de Victor de Laprade*, renfermant *Pernette* et *le Livre d'un père*, que M. Alphonse Lemerre vient de publier. Nous nous réjouissons de voir cet ensemble enfin complété. Le mois prochain, nous étudierons ce beau livre, ainsi que celui de M. Edmond Biré, *la Légende des Girondins*, dont, à notre grand regret, le compte rendu n'a pu nous être remis assez tôt pour paraître dans la présente livraison.

Digitized by Google

LES LIVRES D'ÉTRENNES

HISTOIRE DU GENTIL SEIGNEUR DE BAYARD, in-8° illustré; — HISTOIRE DE L'ART DANS L'ANTIQUITÉ, l'*Egypte*, par G. Perrot, in-8° illustré; LE MONDE PHYSIQUE, tome II, par Am. Guillemin : — HISTOIRE DES ROMAINS, tome IV, par M. Duruy ; — LE TOUR DU MONDE, 2° semestre 1881 ; — COMMENT J'AI TRAVERSÉ L'AFRIQUE, 2 vol. ill., par Serpa Pinto ; — SAHARA ET SOUDAN, par le Dr Nachtigal ; — VOYAGE AU MAROC, par Edmondo de Amicis, un vol. in-4° illustré ; — LA BULGARIE DANUBIENNE ET LES BALKANS, par Kanitz, in-8° ill. ; — LA NOUVELLE GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE, tome VII, *Asie Orientale*, par Elisée Reclus ; — JOURNAL DE LA JEUNESSE, *Bibliothèque des merveilles*, *Bibliothèque rose*; etc. : — Hachette et Cie.

HISTOIRE DU GENTIL SEIGNEUR DE BAYARD. — Quel écolier n'a lu et relu cette histoire, plus ou moins modifiée et abrégée ? Qui ne se rappelle avoir suivi, et avec quel croissant intérêt ! l'illustre preux sortant, quasi enfant, du château paternel (il nous souvient d'en avoir un jour entrevu les ruines, en parcourant à toute vapeur cette magnifique vallée du Graisivaudan qui relie le Dauphiné à la Savoie), puis s'en allant guerroyer en France, en Italie, en Espagne, partout où l'appelaient les aventureuses expéditions de nos rois Charles VIII, Louis XII et François Ier, jusqu'au jour funeste où un coup d'arquebuse arrêtait prématurément, au passage de la Sesia, le héros à peine âgé de 49 ans, alors qu'il aurait pu accomplir encore tant de glorieuses prouesses !

De toutes les biographies qui ont popularisé cette belle vie du digne émule de notre Duguesclin, aucune n'égale en fidélité et en naïf intérêt celle que consacra au *chevalier sans paour et sans reprouche* son anonyme *loyal serviteur*, comme lui-même s'intitule avec une humble fierté. Cette histoire du *gentil seigneur de Bayard* (plus exactement Bayart) par son fidèle secrétaire, rappelle par le charme et l'abondance des détails celle de saint Louis, cet autre modèle des chevaliers, plus véritablement encore *sans peur* et surtout *sans reproche*, par le sire de Joinville, son spirituel et parfois trop franc ami.

A tous égards l'idée était heureuse d'exhumer de la poussière des bibliothèques ce vieux monument chevaleresque et littéraire, et mieux encore de l'enrichir de cette magnifique illustration de plus de deux cents planches, dont huit en litochromie, gravures, titres,

Digitized by Google

portraits, etc., empruntés, en grande partie, à l'art du XVe siècle, sans parler d'une belle carte coloriée permettant de suivre les exploits de Bayard sur leurs multiples théâtres.

En outre, un érudit bien connu par ses recherches sur l'histoire de notre langue, M. Lorédan Larchey, s'est chargé de *moderniser* quelque peu le texte original (plus d'un bibliophile, épris de notre vieil idiome, le regrettera peut-être), et de l'accompagner d'une introduction, de notes et d'éclaircissements historiques et philologiques.

Puisse ce beau et bon livre inspirer à de nombreux lecteurs le goût des vertus militaires et chrétiennes, hélas ! aujourd'hui fort démodées, du héros de Marignan et de Fornoue !

— HISTOIRE DE L'ART DANS L'ANTIQUITÉ — L'ÉGYPTE. — Les célèbres ouvrages de Winkelmann et d'Ottfried Müller sur l'art antique ne suffisaient plus à la science et à l'esthétique de notre époque. Depuis que ces deux savants traités, longtemps sans rivaux, ont été publiés, l'un, *l'Histoire de l'Art chez les anciens*, en 1764, l'autre, le *Manuel de l'archéologie de l'art*, en 1830, on peut dire que l'Orient a été découvert, ou tout au moins que la découverte en a été fort avancée. Le moment était venu de mettre, pour ainsi parler, à jour cette grande question de l'art chez les anciens peuples, question si intimement liée à celle même de leur histoire, de leurs mœurs, de leur degré de civilisation. Cette grande et délicate tâche incombait mieux qu'à tout autre à M. Georges Perrot, ancien élève de l'Ecole d'Athènes, à qui ses savantes publications ont ouvert prématurément les portes de l'Institut, et qui, dans différents voyages archéologiques en Asie Mineure, en Syrie, en Egypte, a pu étudier sur place le vaste et complexe sujet qu'il entreprend de traiter aujourd'hui.

Il appartenait au premier-né des arts, à l'art égyptien, d'ouvrir la série.

Jusqu'à quelle profondeur de la nuit des âges faut-il s'enfoncer pour retrouver les origines de l'art égyptien ? Le plus ancien monument dont le synchronisme soit à peu près fixé, est la pyramide à degrés de Saqqarah, attribuée à Onéphis, roi de la première de ces fameuses dynasties sur la succession ou la simultanéité desquelles on dispute encore. La chronologie égyptienne variant, comme celle de la Bible, suivant les calculs des commenta-

Digitized by Google

teurs, l'âge de cette première en date des pyramides reste indéterminé ; il ne saurait en tout cas se calculer à moins de plusieurs milliers d'années ; et cependant cette pyramide d'Onéphis, qui porte encore sans fléchir le poids de ses 50 à 60 siècles, ne paraît pas être le plus vieux des monuments égyptiens. Elle a pour voisins et vraisemblablement pour aînés, un grand sphinx et un bizarre et massif édifice, temple ou tombeau, énorme cube de pierres enchevêtrées, ne ressemblant en rien aux monuments postérieurs, n'ayant ni pylônes, ni obélisques, ni colonnes, ni corniches, ni hiéroglyphes, ni peintures. Une stèle découverte par M. Mariette nous apprend que le temple du sphinx fut *réparé* par Chéops, le fondateur de la grande pyramide ! A quelle antiquité remonterait donc ce vénérable ancêtre de l'architecture, dont les voyageurs admirent encore aujourd'hui la robuste vieillesse ! De même, ces statues de bois, d'une si surprenante conservation, l'une des plus hautes curiosités de notre si curieux musée égyptien du Louvre, et auxquelles M. Mariette, leur *découvreur*, n'hésite pas à assigner l'âge quasi fabuleux de cinq à six mille ans ! — ces statues sont sans doute, avec leurs trois voisines de pierre, les plus anciennes que le ciseau ait sculptées. Et ces pierres dures gravées, ces intailles, ces émaux, ces verroteries, ces ivoires, ces chefs-d'œuvre d'orfèvrerie dont quelques-uns déroutent l'habileté de nos artistes parisiens et qui comptent également leur âge par milliers d'années ! Les Egyptiens seraient-ils donc, comme les Chinois, arrivés de prime-saut, dans la pratique matérielle de l'art, à une habileté qu'ils n'ont pu dépasser depuis, ou faut-il, après Platon et, à son exemple, certains égyptologues modernes, accumuler les siècles pour expliquer cette perfection relative, si étonnamment précoce, à une époque où les ancêtres de nos ancêtres étaient à peine nés ? Comme l'Euphrate, l'Indus, et le Hoang-Ho, le Nil aurait-il vu s'épanouir sur ses bords une civilisation florissante dès son berceau [1] ?

Toujours est-il que l'art primitif égyptien se distingue par des qualités d'expression, de libre allure, de robuste simplicité, que ne connaît plus l'art des âges postérieurs, raidi et comme figé dans ses formes hiératiques.

M. G. Perrot nous fait passer en revue les diverses manifesta-

[1] Ajoutons que, dès l'ancien empire, les Égyptiens avaient découvert que l'année solaire se compose de 365 jours et 6 heures !

Digitized by Google

tions de l'art égyptien pendant l'ancien, le moyen et le nouvel empire, en même temps que les principaux des monuments qu'il nous a laissés, et dont plusieurs restent encore ensevelis sous leur linceul de sable : ces temples colossaux ; ces gigantesques et indestructibles pyramides ; ces *Sérapéum* (cimetières de bœufs Apis) récemment exhumés ; ces *spéos*, ces syringes, ces *mastaba*, ces puits funéraires, rappelant les puits gallo-romains, retrouvés par l'érudit et regretté curé vendéen du Bernard ; ces sarcophages, ces stèles, enfin toutes ces formes si variées de tombeaux qui font de l'Egypte une vaste nécropole. On sait, en effet, que la mort était la grande préoccupation des anciens Égyptiens, et qu'ils donnaient à la tombe l'appellation si hautement philosophique de *bonne demeure*, de *demeure éternelle*, la demeure terrestre n'étant considérée que comme une passagère hôtellerie, comme un *gîte*. Aussi les maisons proprement dites, même les royales, ont-elles laissé fort peu de traces, tandis que les tombeaux et les temples recouvrent encore le sol. Si bien la religion et la mort absorbaient la puissance du génie artistique égyptien !

Que d'intéressants détails restent au bout de notre plume ! Mais il faut nous borner, quelque entraînant que soit un tel sujet. N'oublions pas d'ajouter toutefois que la belle et savante publication de M. Perrot est encore enrichie de plus de 500 gravures et planches dont quatre en couleur, dues au talent d'un habile architecte, M. Chipiez, et reproduisant autant de monuments de toute sorte, dans leur état actuel ou restaurés.

— LE MONDE PHYSIQUE. — En annonçant cet ouvrage, l'année dernière, nous en exposions le sujet général, lequel n'est autre que le résumé des notions présentement acquises sur la physique terrestre et céleste. Le premier volume traitait du son, de la pesanteur et de la gravitation universelle. Dans le présent tome, M. Guillemin nous expose les phénomènes si variés de la lumière et des couleurs, procédant tout d'abord de leur foyer générateur, le soleil, puis de ces foyers dérivés, pâles reflets du premier, tels que la houille et ses analogues, qui ne sont, comme on l'a dit, que du soleil emmagasiné dans les entrailles de la terre par les révolutions géologiques, et aujourd'hui restitué à l'homme, après un sommeil d'une insondable durée, sous la triple forme de lumière, de couleurs et de calorique. Et cet

Digitized by Google

autre foyer lumineux encore mystérieux d'essence et d'origine, la lumière électrique, cette rivale du soleil pour l'éclat et l'intensité, qui tout récemment éblouissait de ses splendeurs des milliers de visiteurs, pendant ces féeriques soirées de l'exposition du Palais de l'Industrie.

La lumière, l'électricité et la chaleur nous promettent, dans leurs combinaisons, les plus surprenants phénomènes. Déjà par une transformation réciproque d'ondulations sonores en ondulations lumineuses, et *vice versa*, la lumière est en train de se faire le porte-voix de l'homme, grâce à ce magique *photophone* de Graham Bell, qui laisse si loin le téléphone du même inventeur, né d'hier et déjà si merveilleux ! C'est ainsi encore que la chaleur et son équivalent mécanique, dont les lois sont à peine découvertes, verront bientôt leur puissance dynamique, transmise par un simple fil électrique, porter le mouvement et la vie à de multiples machines éloignées de centaines de kilomètres ! Rêve aujourd'hui, demain réalité, dont nous avons déjà les prémisses dans les tramways et chemins de fer électriques exploités en France, en Allemagne et ailleurs, par cet étonnant procédé de transmission de la force à distance. Sans compter que toutes ces puissantes et gratuites forces naturelles, vents, marées, courant des fleuves, torrents, cascades, aujourd'hui inexploitées ou à peu près, pourront dès lors être utilisées sur la plus vaste échelle.

Et ces autres admirables applications de la lumière, la photographie, et ses dérivés, qui font du soleil, tour à tour un peintre, un graveur, un sculpteur, un imprimeur, et qui sont encore loin d'avoir dit leur dernier mot !

— Histoire des Romains. — Les trois premiers volumes de ce grand ouvrage nous avaient amenés jusqu'à la métamorphose d'Octave en Auguste. Le 4e nous retrace le règne du nouvel empereur, avec son habile administration, ses conquêtes, ses gloires littéraires, puis celui de ce Tibère dont Tacite a buriné la flétrissure en traits immortels ; de Caligula et de Claude, ces sinistres insensés ; de Néron, le parricide histrion ; de Vespasien, de Titus et de Trajan, qui vinrent fort opportunément relever le prestige des armes et de la dignité romaines, si gravement compromises par cette série de scélérats couronnés. M. Duruy nous raconte ces divers règnes, si dissemblables, avec sa com-

Digitized by Google

pétence d'historien émérite, au courant de tout ce qui s'est écrit sur la matière.

Nous aurions toutefois d'expresses réserves à faire relativement à certaines assertions et appréciations de l'auteur en ce qui concerne l'histoire des origines du Christianisme, qu'il a naturellement été amené à aborder.

Ce qu'il nous est permis de louer de nouveau sans restriction, c'est cette riche illustration toujours scrupuleusement copiée sur l'antique ou d'après nature et qui, à elle seule, constitue un élément d'un si haut intérêt.

— Le Tour du monde. — Complément du 1er semestre, dont nous parlions ici dernièrement, ce 2e tome de l'année 1881 nous promène tour a tour : à Rhadamès et dans le Sahara algérien, avec M. Largeau ; au Mexique, à travers les curieuses nécropoles aztèques et toltèques, à la suite de M. Charnay, l'infatigable voyageur photographe ; aux Etats-Unis d'Amérique, avec M. E. Laveleye, le savant économiste belge ; aux *Météores* (non point les phénomènes célestes de ce nom, mais de simples couvents grecs), avec M. le marquis de Drée ; j'en passe.

Vanter, une fois de plus, la copieuse et magnifique illustration de ce recueil sans rival, serait à tout le moins superflu.

Du reste, les amateurs de relations de voyages, et ils deviennent de plus en plus nombreux, n'ont jamais été à pareille fête. Outre le *Tour du monde*, qui, à lui seul, pourrait leur suffire par la variété et l'abondance de ses récits, la librairie Hachette leur offre, cette année, toute une bibliothèque de géographie en action, à l'aide de laquelle ils pourront entreprendre, à travers le monde, la plus agréable des promenades.

Qu'on en juge par la liste ci-dessous :

— Comment j'ai traversé l'Afrique. — Nous avons déjà, dernièrement, dit un mot de ce mémorable voyage, destiné à prendre rang parmi les plus célèbres de ce siècle et dont l'auteur, le major portugais Serpa Pinto, vient d'écrire son nom à côté de ceux de Livingstone, de Cameron et de Stanley.

Parti, le 12 novembre 1877, de Benguela, sur l'Océan Atlantique, en compagnie des deux lieutenants Ivens et Capelo, qui bientôt allaient renoncer à le suivre, Serpa Pinto atteignait, en mai 1879, Port-Natal, sur la mer des Indes, après avoir coupé diagonale-

Digitized by Google

ment l'Afrique australe dans sa largeur intégrale, et visité maints pays aux noms et aux mœurs également barbares. On devine de reste quelle ample moisson de renseignements de toute nature sur les hommes et leurs divers habitants, l'explorateur a pu recueillir dans le cours de cette longue, pénible et trop souvent dangereuse pérégrination, de près de deux années, ne mesurant pas moins de 15° long. sur 20° de latitude environ. Attachante et souvent dramatique comme un roman d'aventures, avec tout le piquant de la réalité, la relation du major Pinto nous dévoile une large bande de cette Afrique sub-équatoriale, presque ignorée il y quarante ans à peine, et qui, espérons-le, n'aura plus de mystères à nous cacher à la fin du présent siècle.

— SAHARA ET SOUDAN. — Bien que ce voyage date déjà d'un certain nombre d'années et que la publication en soit un peu tardive, il mérite également d'être compté au nombre des grandes explorations qui ont eu l'Afrique pour théâtre. Si le Dr Nachtigal n'a pas traversé ce continent dans toute sa largeur, comme le major Serpa Pinto, il l'a du moins exploré sur une notable étendue de sa surface. De Tripoli de Barbarie, son point de départ, le voyageur allemand descend vers la grande oasis du Fezzan (la *Phasania* des Romains), longe la lisière occidentale du pays, encore si peu connu, des Tibbous; parcourt le bassin du lac Tsad et les états barbares du Bornou, du Baghirmi, du Kanem, du Ouadaï, et finalement atteint Karthoum, au confluent des deux Nils, par le Darfour et le Kordofan. De ce long itinéraire, qu'aucun Européen n'avait encore suivi, nous n'avons ici que la première partie, la traversée du Sahara et l'exploration du Bornou et des contrées adjacentes. Certaines pages de cette instructive relation sont comme dégouttantes de sang, si horribles sont les détails donnés *de visu* par l'auteur sur ces affreuses chasses à l'homme, pourvoyeuses de l'esclavage, dont son compatriote Barth nous avait déjà parlé et qui, si l'intervention européenne n'y met ordre, finiront par dépeupler en partie ce malheureux continent.

— VOYAGE AU MAROC. — Auteur d'ouvrages estimés sur *Constantinople*, la *Hollande* et l'*Espagne*, précédemment publiés par la librairie Hachette, M. Edmondo de Amicis est l'un des écrivains italiens de ce temps-ci les plus avantageusement connus et restés les plus sympathiques à notre pays, ce qui est quasi un acte

Digitized by Google

de courage alors que ses compatriotes, revenant au *misogallisme* de leur Alfieri, pratiquent à notre égard, sur une aussi large échelle, *l'indépendance du cœur*.

Attaché, à titre privé, à une ambassade envoyée par le roi Victor-Emmanuel à la cour du jeune sultan Mouley-el-Hassan, M. de Amicis sut mettre à profit des conditions si particulièrement favorables pour étudier le Maroc, cet empire à demi-barbare, plus vaste que la France et dont nous ne connaissions guère que les frontières, sauf toutefois celles du sud, qui vont se perdre dans les sables et les *Chott* du Sahara. D'une plume alerte, humoristique, toute française de clarté et d'esprit, notre excursionniste nous décrit ce qu'il lui a été donné de voir ou d'entrevoir, dans son voyage de Tanger à Fez, de ce curieux pays, de ses mœurs tout orientales, de ses villes déchues de leur splendeur passée ; de ses vastes plaines, de ses fertiles vallées, des grands fleuves qui l'arrosent, de ses richesses naturelles peu ou point exploitées ; de la variété de ses climats due à la chaîne de l'Atlas qui le traverse ; de sa population bigarrée d'environ huit millions d'Arabes, de Berbères, de Maures (métis des uns et des autres) ; de Juifs, de nègres de provenance soudanienne : — le tout arbitrairement régi par un gouvernement despotique.

Avec l'ampleur de son format in-4°, sa riche et curieuse illustration d'après nature, l'élégance de son caractère typographique, ce volume mérite d'être classé dans l'élite de cette belle collection de voyages publiée par la maison Hachette et que chaque année voit s'accroître.

— La Bulgarie danubienne et les Balkans. — Voici encore une excellente recrue, qu'on nous passe le terme, pour la collection dont nous venons de parler.

On sait quelle place la Bulgarie et la Roumélie, hier encore théâtre d'une lutte mémorable, ont prise dans les préocupations de l'Europe politique. Du reste leur importance ne date pas d'aujourd'hui. C'est de ce pays qu'Alexandre, le plus glorieux de ses enfants, partit jadis pour conquérir le monde ; Trajan lui apporta la civilisation romaine et Byzance le Christianisme. Rattachée à notre Occident par le Danube, la Bulgarie est le chemin de l'Orient, de cette cité de Constantinople qui, par son incomparable situation aux confins de trois continents, éveilla de tout temps de si ardentes et jalouses ambitions. D'o-

Digitized by Google

rigine finno-ouralienne, comme leurs voisins les Hongrois, les Bulgares, enfin délivrés en 1878 de l'étouffante domination turque, se réveillent et paraissent se préparer sérieusement à jouer le rôle auquel les prédestinent leurs qualités morales et intellectuelles.

Après avoir pendant vingt années, de 1860 à 1880, étudié ce peuple intéressant et exploré en tout sens la Bulgarie, la Roumélie et les Balkans, M. Kanitz nous donne le résultat de ses longues courses géographiques et ethnographiques, dans ce gros et beau volume, qui n'est encore qu'un abrégé de l'original allemand. De nombreuses planches figurant les types principaux et des scènes de mœurs, et une carte en couleur où sont marqués les sinueux itinéraires de notre voyageur, complètent cette consciencieuse publication.

— La Nouvelle Géographie universelle, d'Elisée Reclus, n'est-elle pas elle-même un voyage, et le plus instructif, en même temps que le plus étendu, puisque, dans son ensemble, il ne doit pas comprendre moins que notre globe en son entier ? Ici, ce n'est plus simplement la relation, forcément incomplète, d'un voyageur qui ne peut décrire que ce qu'il voit en passant ; mais bien une étude approfondie de chaque pays envisagé sous ses différents aspects.

Déjà les six premiers tomes de l'œuvre du nouveau Malte-Brun nous avaient compendieusement entretenus des divers états de l'Europe, ainsi que des possessions russes en Asie.

Dans le septième, l'auteur nous décrit, comme il sait le faire, la moitié orientale de ce dernier continent, la Mongolie, ses steppes immenses et ses nomades ; le mystérieux Tibet, fermé à la science et à l'apostolat européens par la jalouse théocratie des lamas ; le Turkestan chinois et la Chine proprement dite, qui, par elle seule, offre un sujet de si haute curiosité à tous égards, sujet si souvent exploité et toujours inépuisable. Mettant à profit les travaux de ses devanciers, notre auteur a su le traiter, à son tour, avec cette ampleur d'aperçus, ce style solide et coloré, et ce vaste savoir, que nous n'avons plus à louer.

— Le Journal de la Jeunesse vient d'accomplir sa 9e année, offrant toujours la même attrayante variété de lectures sur les sujets à la portée de son public spécial : voyages, géographie, astronomie, industrie, beaux-arts, zoologie, botanique, biographies,

Digitized by Google

histoire, etc., le tout entremêlé de contes et de nouvelles amusantes, et orné de centaines de figures, pour le plus grand plaisir des jeunes lecteurs, auxquels est offert par surcroît, sous le titre spécial de *Noël*, un fascicule supplémentaire, illustré de jolies planches en couleur.

Comme précédemment, les plus importantes des nouvelles contenues dans le recueil ont été publiées à part, constituant autant de charmants livres d'étrennes, signés des noms les plus aimés de la jeunesse. Citons : *Les Etapes de Madeleine*, par Mme Colomb ; *Cadok*, par Mlle Z. Fleuriot ; *Maman*, de M. J. Girardin ; *Lutin et Démon* et *Sur la plage*, par Mme de Witt-Guizot ; le *Fils du connétable*, de M. L. Roussel. Ajoutons, dans la même *Bibliothèque de la Jeunesse*, une touchante nouvelle d'Auerbach, *La Fille aux pieds nus* et *Nous deux*, historiettes enfantines agrémentées de naïves et fraîches enluminures anglaises.

N'oublions pas M. Belle et son *Voyage en Grèce*, le plus complet qui ait été publié dans ces derniers temps ; ni M. La Selve et son curieux volume sur Haïti, dont le titre, *Le pays des nègres*, prête quelque peu à l'équivoque.

Enfin, la *Bibliothèque des merveilles* vient d'ajouter à son riche répertoire quatre nouveaux ouvrages : *Les Moteurs*, par M. de Graffigny ; *Le Sel*, par M. Lefebvre ; *L'Europe terrestre*, par Mme Stanislas Meunier, digne rivale de son mari, une femme savante que n'eût pas ridiculisée Molière, et *Les Sièges célèbres*, par M. Maxime Petit.

Et la pimpante *Bibliothèque rose* qui nous reprocherait de passer sous silence ses petits volumes mignons : *La Maison du Bon Dieu*, de Mlle Carpentier ; les *Petits Montagnards*, de Mme Cazin ; *Chez Grand'mère*, de Mlle Julie Gouraud ; le *Manoir d'Yolan*, de Mlle de Martignat ; etc.

Car, dans cette longue nomenclature d'étrennes offertes, cette année encore, à son immense public par la librairie Hachette — et nous en passons, et non des moins riches — il y en a pour tous les âges, pour toutes les bourses, pour tous les degrés d'instruction.

LE XVIIe SIÈCLE, *Sciences, Arts et Lettres*, par M. Paul Lacroix, gr. in-8° illustré ; — LES MÈRES ILLUSTRES, par M. de Lescure, etc. ; — Didot.

Déjà, dans un premier tome, publié il y a deux ans, M. Paul

Digitized by Google

Lacroix nous avait entretenus des institutions, usages et coutumes du XVIIe siècle. Cette fois, l'auteur nous trace à larges traits le tableau des *Lettres*, des *Sciences* et des *Arts* à la même époque : sujet incomparable, le plus beau qu'historien puisse rêver ! Les lettres, c'est-à-dire Pascal, Bossuet, Corneille, Racine, la Fontaine, Molière, Boileau, Fénelon, Massillon, Bourdaloue, La Bruyère, Mme de Sévigné, etc.; — les sciences, c'est-à-dire Pascal encore, Descartes, dont les conceptions scientifiques, longtemps méconnues, font aujourd'hui oublier son fameux système philosophique ; Bernouilli, Fermat, Papin, Picard, Tournefort, Chardin, Cassini, etc. ; — les Arts, c'est-à-dire Le Sueur, Poussin, Le Brun, Mignard, Philippe de Champaigne, Puget, Girardon, les deux Mansard, Perrault, Le Nôtre, Lulli, etc. ; — enfin toute cette radieuse phalange de génies et de talents dans tous les genres, qui font au nom de Louis XIV le plus glorieux cortège, unique dans les fastes de l'histoire !

On peut aisément deviner avec quel amour de lettré et de Français, le savant Bibliophile nous expose, à son tour, ce magnifique sujet tant de fois traité, — mais toujours inépuisé.

Afin de rendre leur œuvre commune plus digne du grand siècle, l'auteur et l'éditeur lui ont demandé à lui-même les éléments de la superbe illustration dont ils l'ont ornée. C'est assez dire qu'ils n'avaient que l'embarras du choix. 16 chromos et 250 gravures sur bois, reproduisant autant d'œuvres plus ou moins célèbres, dont quelques-unes même encore inédites : tel est le somptueux bilan artistique du livre.

Ce volume, le 8e de la collection, complète le tableau de l'ancienne société française depuis les origines du moyen âge jusqu'au seuil de notre XIXe siècle, tableau que ne sauraient nous offrir les grandes compositions de l'histoire générale, et qui, à côté de celles-ci, a cependant une si haute importance, présente un intérêt si vif, par la peinture de la vie, tant intime et domestique que sociale et publique, de nos pères, de leurs mœurs, de leurs usages, de leurs arts, de leur iudustrie, de leur littérature. Ce vaste tableau, les huit grands et beaux volumes publiés par MM. P. Lacroix et Didot, l'ont rempli à l'entière satisfaction de l'artiste et du lettré, offrant à l'un et à l'autre un ensemble de renseignements qu'ils chercheraient vainement ailleurs.

Digitized by Google

— LES MÈRES ILLUSTRES.— Voilà, certes, un beau et riche sujet, qui éveille dans le cœur l'écho des plus profonds et des plus doux sentiments. En la préposant à la direction des établissements, nouvellement fondés, de la Légion d'Honneur, Napoléon disait à Mme Campan : « Faites-nous des mères ! » (aujourd'hui on dirait : faites-nous des pédantes libres-penseuses.) Mot profond, qui résume, en effet, toute l'éducation de la femme. *Faire des mères*, tout est là. Dans sa double gestation physique et morale, la mère ne crée-t-elle pas deux fois ses enfants et, par ses enfants, la société ? A ce titre, toutes les mères dignes de ce beau nom, humbles paysannes aussi bien que grandes dames, et parfois plus justement encore, mériteraient de figurer dans le panthéon, trop modeste et trop étroit, que M. de Lescure vient d'élever à la maternité. Il est vrai que l'auteur devait forcément se restreindre, se bornant à esquisser quelques portraits, choisis entre mille. Il les emprunte tour à tour à l'antiquité païenne (Cornélie, la mère, peut-être trop vantée, des Gracques) ; à l'antiquité chrétienne (Monique, personnification d'un tout autre idéal, mère de corps et d'âme, non point de deux factieux et turbulents démagogues, mais de l'un des plus beaux génies et des plus grands saints) ; au moyen âge (Blanche de Castille, cette autre Monique d'un royal Augustin sans la chute) ; aux époques plus modernes (Jeanne d'Albret, Mme de Sévigné, etc.) Le biographe de Marie-Antoniette n'avait garde d'oublier, dans cette galerie d'honneur, la reine martyre, ne fût-ce que pour la venger une fois de plus des infamies de l'infâme Hébert. Quelques autres choix peuvent sembler un peu arbitraire ; mais l'ensemble n'en offre pas moins une lecture saine, fortifiante, éminemment morale.

Inutile d'ajouter que chaque portrait écrit est accompagné d'une figure gravée, aussi fidèle et authentique que possible.

Ce livre est le digne pendant, plus profane, il est vrai, du bel ouvrage de M. Dantier, *Les Femmes dans la Société chrétienne*, publié par la même librairie, il y a trois ans.

Mentionnons encore : *En Tunisie*, par M. A. de la Berge, étude des plus complètes, à la fois géographique, ethnographique et historique, sur cette nouvelle annexe de notre Algérie, qui vit jadis se décider le sort du monde à la bataille de Zama (aujourd'hui *Zouam*), et sur le sol de laquelle nos soldats succèdent, à un inter-

Digitized by Google

valle de 15 à 20 siècles, aux légions des Scipion, de Marius, de César, de Pertinax et de Bélisaire.

La nouvelle édition de Walter Scott vient de s'accroître du roman de *Kenilworth*, où nous sont narrées les touchantes et dramatiques infortunes de la belle et aimable Amy Robsart, comtesse de Leicester, que son volage et ambitieux mari aurait, insinue la légende, fait assassiner dans l'espérance d'épouser sa royale maîtresse, Elisabeth, la soi-disant *reine vierge !*

La Jangada et les Voyages au théâtre, par Jules Verne ; Madeleine, par Jules Sandeau; Michel-Ange, Léonard de Vinci et Raphael, par Ch. Clément; etc. : Hetzel.

La Jangada. — Dans le cours déjà fort long de ses voyages imaginaires, Jules Verne ne s'était pas encore, que nous sachions, attaqué à l'Amérique méridionale, champ si riche et si vaste pourtant à exploiter.

Voilà qui est fait. De l'Inde, à travers laquelle il nous promenait l'an dernier, sur sa fantastique *Maison à vapeur*, il nous fait, d'un saut, franchir l'Océan Pacifique et nous jette en plein continent sud-américain, sur les rives de l'Amazone, de ce roi des fleuves, véritable mer en marche, qui, avec ses nombreux affluents, dont certains sont supérieurs à nos plus puissants fleuves européens, embrasse dans son immense bassin la moitié de l'Amérique du sud, et qui roule ses flots majestueux à travers les solitudes et les forêts vierges de la plus magnifique des vallées terrestres. Voilà l'admirable voie que, cette fois, nous fait suivre l'inépuisable conteur, non point, comme vous pensez bien, sur une banale embarcation, fût-elle à vapeur, mais sur un de ces longs et larges trains de bois qui, à l'époque des crues, descendent l'Amazone, sur une *jangada*, mais une *jangada* comme n'en porta jamais le grand fleuve. Figurez-vous tout un village flottant, avec sa population variée, ses maisons et même son église, que dessert le *padre* Passanha. En compagnie du *fazender* Joam Garral et de sa famille, nous dérivons ainsi, sur l'énorme machine, des frontières du Pérou jusqu'à Belem du Para, sur l'Atlantique, notre obligeant *cicerone* nous décrivant, à mesure que nous les dépassons, les localités marquantes, les forêts et leurs essences précieuses, les animaux sauvages, les tribus indiennes, les rares villes et villages qui se rencontrent sur cette route de 800 lieues ; et il nous en parle non point en romancier fantaisiste, mais d'après les relations des voyageurs les plus autorisés, Spix,

Digitized by Google

Martius, Agassiz et tout récemment le docteur Crevaux. Une fable attachante sert de lien à ces instructives descriptions.

Après le fictif, le réel. Le volume se clôt par le récit succinct d'une excursion *De Rotterdam à Copenhague,* entreprise l'été dernier à bord du *Saint-Michel,* le yacht-steamer de plaisance de notre populaire écrivain, l'un des rares littérateurs de ce temps enrichis par leur plume sans rien devoir au scandale. Ce récit, lestement et spirituellement troussé, est dû à M. Paul Verne, non indigne collaborateur de son célèbre frère, comme lui jadis notre condisciple au Petit-Séminaire de Nantes, qui nous avait déjà conté son ascension au Mont-Blanc. D'ailleurs, nous sommes ici en plein pays de connaissance : bâtiment, équipage, touristes, tous Bretons et même Nantais. M. Paul Verne nous fait espérer la publication des *Mémoires du Saint-Michel* : nous prenons acte de cette quasi-promesse.

Les Voyages au Théatre. — Nous avons ici reproduites les trois pièces qui, non moins que ses romans, ont valu à Jules Verne son universel renom, en même temps que la fortune, ce qui ne gâte rien : *Le Tour du monde* qui, avec ses héros, le flegmatique Philéas Fogg et le désopilant Passe-partout, est en train de réaliser une seconde fois son titre ; *Les Enfants du capitaine Grant,* autre tour du monde à sa façon ; et enfin ce triomphant *Michel Strogoff*, qui attirait hier encore des milliers de spectateurs au théâtre du Châtelet, et faisait tomber dans sa caisse je ne sais plus combien de millions !

N'oublions pas d'ajouter que l'habile crayon de Benett a orné les deux volumes susmentionnés de nombre de jolis dessins, suppléant le mieux possible, pour le dernier, aux splendeurs de la mise en scène absente.

— L'auteur de *Madeleine,* M. Jules Sandeau, est lui-même quelque peu Nantais par son mariage. Les lecteurs amis des fictions délicates et morales ne peuvent que regretter le silence trop prolongé de ce talent si fin, si distingué et, hâtons-nous d'ajouter, si honnête, qualité de plus en plus rare par ce temps d'*Assommoirs,* de *Nanas* et autres ordures naturalistes. L'ouvrage dont nous nous occupons est, en effet, déjà ancien ; mais, sous sa nouvelle et attrayante forme, cette touchante et fortifiante histoire de Madeleine, reconquérant, à force d'ingénieux dévouement, à la vie et à l'honneur son cousin et futur époux Maurice, ne peut manquer de retrouver de nombreux lecteurs.

Digitized by Google

— MICHEL-ANGE, LÉONARD DE VINCI, RAPHAEL. — A son tour, après tant d'autres, M. Charles Clément a entrepris d'étudier les trois plus grands génies artistiques de l'école italienne : Michel-Ange, ce fier et sombre génie, à la façon de Dante, qui, planant dans son altière solitude, marqua d'une formidable empreinte ses œuvres si variées, picturales, sculpturales, architectoniques et poétiques ; Titan de l'Art, qui escalada tous les sommets et dépassa, dans son essor sublime, tous les autres géants de son incomparable époque ; — Léonard de Vinci, génie universel comme le grand Buonarotti, peintre, sculpteur, musicien, architecte, ingénieur, savant profond, mais génie pondéré, équilibré, sans fougue, qui a laissé dans les genres les plus divers des œuvres immortelles ; — Raphaël, enfin, le divin Sanzio, dont le nom est comme le vivant symbole de la grâce, du charme, de l'harmonie, du beau ! A quelles hauteurs n'aurait pas atteint encore et combien d'autres chefs-d'œuvre aurait produits ce charmant et heureux génie, s'il lui eût été donné de parvenir à l'extrême vieillesse de ses deux illustres rivaux, au lieu d'être arrêté à moins de la moitié de leur vie !

Après un sommaire aperçu de l'histoire de l'art en Italie avant le XVIe siècle, M. Ch. Clément nous expose à larges traits la biographie de ces trois demi-dieux artistiques, accompagnée d'une étude critique de leurs œuvres, dont il nous donne, en outre, les catalogues raisonnés, historiques et bibliographiques, et c'est ici, sans conteste, la partie la plus intéressante de l'ouvrage. Celui-ci est dignement complété par 157 dessins d'après autant d'œuvres des trois grands maîtres.

Mentionnons encore : l'*Histoire d'un Ruisseau,* par Élisée Reclus, étude à la fois scientifique et poétique de la formation et des progressifs développements des cours d'eau ; l'*Histoire d'une Montagne,* par le même, attrayant exposé des théories géologiques ; et, enfin, *La Vie de collège en Angleterre,* si libre, si fortifiante pour le corps en même temps que pour l'esprit, si différente de nos atrophiants et étouffants internats, également préjudiciables à la santé physique, morale et même intellectuelle de nos jeunes générations.

L'ALGÉRIE CONTEMPORAINE ILLUSTRÉE, par lady Herbert; — LES VEILLÉES DE LA FAMILLE, par Paul Féval; — DEVANT L'ENNEMI, par E. d'Avesne; — AU COIN DU FEU, par Léon Gautier ; — LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ : — Palmé et Cie.

Jusqu'ici les librairies religieuses, se laissant distancer, et de fort loin, par leurs rivales, se bornaient au commerce routinier de leur

Digitized by Google

clientèle spéciale, sans trop se soucier de faire pénétrer leurs publications au delà de ce public restreint, et cela au grand détriment de la cause qu'elles ont mission de servir et qui, de toute part attaquée, est ainsi laissée sans défense efficace, les ouvrages religieux, notamment ceux de polémique et d'apologétique, n'étant guère lus que par ceux qui n'ont pas besoin de les lire et restant le plus souvent ignorés des adversaires en vue desquels ils ont été écrits.

Rompant avec ces vieux et regrettables errements, la librairie Palmé a pris à tâche d'élargir ce cercle trop étroit. Il appartenait à cette grande maison de donner ce bon et utile exemple. Encore pourrait-on désirer une plus hardie expansion, une publicité plus étendue. Nous n'en devons pas moins féliciter M. Palmé de son intelligente initiative, tout en l'encourageant à la pousser encore plus avant.

Déjà, depuis plusieurs années, la *Librairie Catholique* a pris une part brillante à cette pacifique lutte des étrennes que se livrent périodiquement nos éditeurs parisiens et même provinciaux. Ses deux grandes publications de *Christophe Colomb* et de *Notre-Dame de Lourdes* peuvent rivaliser de luxe typographique et artistique avec ce que la librairie française a produit de plus beau dans ces derniers temps.

Cette année, la maison de la rue des Saints-Pères ne nous offre pas, il est vrai, d'œuvre aussi capitale, mais elle y supplée par la quantité, laquelle d'ailleurs est fort loin d'exclure la qualité, ainsi que vont en juger nos lecteurs.

C'est d'abord l'*Algérie contemporaine*, un ouvrage qui vient fort opportunément répondre aux préoccupations de l'heure actuelle. Notre France africaine, qui est en voie de s'enrichir d'une quatrième province, revit dans ces pages avec sa physionomie si diverse, riante ou austère, avec ses fertiles vallées, ses montagnes coupées de gorges profondes, ses arides déserts, ses édéniennes oasis, sa population bariolée de nomades Arabes, de Kabyles sédentaires et autres variétés ethniques. La plume de lady Herbert et le crayon d'habiles artistes s'évertuent concurremment à nous peindre pays et gens. Cent dessins, dont quatre en couleur, têtes de chapitre, lettres ornées, culs-de-lampe, et enfin une carte générale de l'Algérie, composent un ensemble séduisant autant qu'instructif.

Viennent ensuite les *Veillées de la famille*, par Paul Féval, un nom qui dispense de l'éloge. Ce nouveau volume de notre grand romancier breton comprend neuf délicieuses nouvelles, brillamment illustrées, cela va sans dire, et dont le théâtre et les héros sont,

Digitized by Google

en partie, empruntés à la Bretagne, le pays par excellence des légendes et des veillées.

Devant l'ennemi : sous ce titre, M. E. d'Avesne rappelle une fois de plus à la France, ingratement oublieuse, les nombreux et éclatants actes de dévouement patriotique, accomplis, pendant la désastreuse guerre de 1870, par les catholiques, par ces *cléricaux* aujourd'hui conspués et dénoncés comme les ennemis de cette patrie pour laquelle ils se battaient, pour laquelle ils mouraient, pendant que les favoris actuels de l'opinion, proclamés les seuls vrais *patriotes*, escaladaient violemment le pouvoir ou fomentaient la guerre civile sous l'œil stupéfait des Allemands ! Œuvre de bon sens, de justice et de patriotisme, l'ouvrage de M. d'Avesne est le digne complément de l'éloquent et touchant livre du P. Chauveau, *Pour le service du Pays,* édité par la même librairie. De telles publications devraient être répandues à centaines de milliers d'exemplaires, pour redresser les aberrations de la passion affolée, et combattre victorieusement cette conjuration de calomnies, qui menace de pervertir le sens moral de notre pays, et pour combien de temps !

Au coin du feu est un grand et bel album de 25 gravures, avec texte en regard et introduction par M. Léon Gautier, le savant professeur de l'École des Chartes, qui ne dédaigne pas d'oublier de temps à autre la paléographie et ses arcanes, pour écrire, à l'adresse de l'enfance, de charmantes pages, toutes chaudes de tendresse paternelle et de foi religieuse.

Enfin, et nous terminons par la plus importante de ces publications, le *Jeune Age illustré,* journal hebdomadaire spécialement rédigé pour les enfants, comme l'indique son titre, et qui, encore enfant lui-même, à peine âgé d'un an, est déjà en possession d'une nombreuse clientèle. A tous égards, il mérite ce rapide succès, tant par la variété, l'intérêt et la portée morale et franchement religieuse — chose à noter en ce temps de laïcisme à outrance — de ses articles, que par l'attrait de ses nombreuses gravures et vignettes, signées des noms les plus en vogue, Tophany, H. Pille, Scott, Adrien Marie, etc. Ajoutons que l'habile directrice de ce joli recueil, Mlle Lérida Geofroy, est Bretonne, un titre de plus à notre sympathie.

MARIE et PRIMEL ET NOLA, par Auguste Brizeux, un vol. gr. in-8°, illustré : — Alph. Lemerre.

Nous n'avons plus à apprécier les œuvres poétiques de Brizeux. Nous leur consacrâmes ici, il y a longtemps, il est vrai, une étude

Digitized by Google

développée. Plus récemment, nous y revenions à l'occasion d'une édition nouvelle de notre barde, que l'éditeur attitré des poètes, M. Alphonse Lemerre, venait d'introduire dans son charmant panthéon littéraire, où Brizeux figure désormais, et fort dignement, à côté d'André Chénier, de Victor Hugo, d'Alfred de Musset, de Victor de Laprade, (le plus grand de tous, Lamartine, est encore absent du poétique cénacle, mais non pour longtemps, nous l'espérons), et des principaux *poetæ minores* contemporains, Coppée, Sully-Prud'homme, Banville, Theuriet, Soulary, Lemoyne, etc.

Un honneur plus grand encore était réservé au chantre des *Bretons* : sa *Marie*, ce délicieux poème qui seul suffirait à faire vivre le nom de son auteur, vient d'être l'objet d'une édition spéciale, et combien charmante ! Jamais la « brune fleur de blé noir, » l'humble Laure de notre Pétrarque armoricain, ne s'était vue parée d'aussi pimpants atours ! Sans parler de ce brillant et fort papier vélin glacé, de cet ample format grand in-8°, de ces élégants caractères d'une perfection tout elzévirienne, le volume est, en outre, décoré de neuf jolis dessins dus à l'expert crayon d'Henri Pille, et reproduisant autant d'épisodes de la champêtre et gracieuse églogue : tout d'abord, cette ravissante scène du pont Kerlô, l'une des plus fraîches pages de la poésie française ; puis l'école du bon abbé Lenir, le digne pasteur d'Arzannô, faisant chanter à « pleine tête » ses jeunes choristes des deux sexes ; la rencontre du poète et de Marie à la porte de l'église, rappelant, de loin et en toute innocence, celle de Faust et de Marguerite ; Marie à son rouet, rappelant encore la Gretchen de Gœthe ; etc. [1].

Au poème de *Marie*, ou plus exactement, aux douze idylles et élégies comprises sous ce titre général, l'éditeur a ajouté cette autre rustique églogue de *Primel et Nola*, naïve et touchante histoire de la jeune veuve de Corré laissant son cœur s'attendrir à l'amour discret et dévoué du journalier Primel, et lui accordant sa main.

Le tout compose le plus gracieux ensemble, à réjouir l'œil du bibliophile le plus délicat.

Nous ne doutons pas que la Bretagne ne fasse fête à ses deux poétiques filles *Marie* et *Nola*, lui revenant de Paris, la grande

[1] Le talent de M. Pille mis hors de cause, nous regrettons que M. Lemerre n'ait pas cru devoir, pour ce livre de *Marie*, recourir à la collaboration de notre compatriote rennais, M. Th. Busnel, dont nous connaissons, sur ce poétique sujet, une série de dessins à la plume d'une vérité telle et d'une telle saveur bretonne, qu'ils auraient sûrement charmé Brizeux lui-même. (*Note de la Rédaction*).

Digitized by Google

ville, sous le nouvel et riche accoutrement dont vient de les parer M. Lemerre, avec ce goût artistique si universellement apprécié.

Déjà, et comme pour s'essayer, le célèbre éditeur du Passage Choiseul avait offert en étrennes à sa vaste clientèle, le joli conte de *Bleuette*, un bijou poétique et artistique dû à la collaboration de Coppée et de Pille ; ainsi qu'un grand *Alphabet illustré*, dans lequel ce dernier s'est livré à toute sa fantaisie, et qui offre un friand régal aux yeux des enfants, si curieux d'enluminures.

Et puisque l'occasion nous est offerte de parler des dernières publications de la maison Lemerre, mentionnons, au courant de la plume, les plus marquantes : œuvres de Shakepeare terminées ; celles de Corneille commencées, d'après l'édition définitive de 1682, avec notes et notice par M. A. Pauly ; — deux premiers volumes (*l'Inde védique* et *les Iraniens*) d'une nouvelle *Histoire universelle*, par M. Marius Fontane, histoire écrite sur un plan nouveau, sinon d'après les sources mêmes, du moins suivant les recherches les plus autorisées de l'érudition moderne, mais tendant à accorder au milieu physique une influence trop prépondérante sur les destinées des peuples, conformément à la théorie matérialiste à la mode ; — *Histoire de la littérature grecque*, par M. E. Talbot, ancien professeur au lycée de Nantes ; charmante réédition illustrée de ces trois chefs-d'œuvre populaires, *Paul et Virginie*, *Voyage autour de ma chambre* et *Contes* de Perrault ; *Véridique histoire de la conquête de la Nouvelle-Espagne*, par le capitaine Bernal Diaz de Castillo, compagnon de Cortez, bien mieux placé pour raconter les faits, dont il fut témoin oculaire, que l'historien Diaz de Solis, qui écrivit sa relation un siècle plus tard; traduction nouvelle de la *Divine comédie* du Dante, et du *Roland furieux* de l'Arioste ; *Satire Ménippée, Chanson de Roland* ; *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, de Jean de Léry ; etc.

Et maintenant, chers lecteurs, à vous de faire votre choix dans cette liste trop longue et pourtant fort incomplète encore !

LUCIEN DUBOIS.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Sommaire. — Quelques découvertes archéologiques. — Une leçon de M. Bourgault-Ducoudray. — Le Sage et le connétable de Richemont. — M. le comte de Nugent. — M. de la Pervanchère.

Les derniers mois de cette année ont été bons pour l'Archéologie de notre région.

Tout près de Nantes, un pêcheur à la ligne fouillant l'argile de la berge sur le bord de la Loire, pour chercher de l'appât à son hameçon, mit au jour une cavité remplie d'armes de bronze et de bijoux d'un intérêt exceptionnel. M. Parenteau, le savant conservateur du Musée d'Archéologie nantais, fut promptement informé de cette trouvaille et s'occupa de l'acquérir pour la collection départementale de l'Oratoire. Sans doute il eût aimé à diriger lui-même des recherches plus complètes sur le théâtre de la découverte, mais, obligé par la cruelle maladie qui attriste ses amis, de s'éloigner de la ville, il dut laisser ce soin à M. Pitre de Lisle, archéologue dévoué comme lui et membre de la commission administrative du Musée. La bonne fortune qui semble s'attacher à M. de Lisle, dès qu'il remue la terre, ne lui fut pas infidèle. Il retrouva et exhuma cette collection de beaux objets, armes, outils, pendeloques, anneaux, bijoux, etc., ensevelis depuis plus de vingt siècles dans les grèves de la Loire, que l'on peut voir maintenant disposées savamment dans les vitrines du Musée.

Durant les mois de septembre et d'octobre, des tranchées pratiquées par les terrassiers, dans le jardin de la Préfecture de Rennes, eurent un résultat inattendu. Quinze belles urnes cinéraires, de diverses dimensions, un vase fort haut, à col étroit et à anses, parfaitement intact, divers objets de poterie et d'orfèvrerie ; enfin, environ vingt mille pièces de monnaies romaines en bronze pur, saucées d'argent, ou même en argent, furent retirées de la terre dans des fouilles dirigées par l'éminent

Digitized by Google

directeur du Musée archéologique d'Ille-et-Vilaine, M. Lucien Decombe. On pourra, avant peu, étudier ces diverses pièces dans cette collection déjà si riche.

Si, franchissant la Loire, nous passons de Bretagne en Vendée, nous avons aussi à enregistrer deux intéressantes découvertes, faites, à quelques semaines d'intervalle, sur les propriétés de M. le baron du Fougerais, dans la commune du Tallud-Sainte-Gemme.

La première est celle d'un sarcophage de pierre, extrait d'une excavation creusée dans la roche et renfermant, avec quelques ossements, deux bagues de femme, d'une parfaite conservation. L'une, en argent, porte un curieux monogramme, que M. Parenteau croit être une dégénérescence du monogramme du Christ. L'autre, en bronze, représente deux dauphins, reproduits plusieurs fois sur le contour annulaire. On peut y voir le poisson symbolique, si fréquent dans l'ornementation des premiers âges du christianisme.

Ces bagues chrétiennes, qui doivent dater du IVe ou du Ve siècle, sont aujourd'hui une rareté. Le baron du Fougerais s'est empressé de les offrir au Musée de Nantes, qui n'en possédait pas de semblables.

La seconde découverte est celle d'un de ces souterrains-refuges, si communs en Vendée, et dont on n'as pas encore établi sûrement l'origine et la destination. Le nouveau souterrain, mis au jour par la charrue d'un métayer, offre d'abord un couloir où l'on ne peut se glisser qu'à plat-ventre, puis, par une pente très rapide, on entre dans une série de petites chambres rondes, voûtées, se déployant en galerie sur une longueur de près de vingt-quatre mètres. Malheureusement, bien que la conservation des parois soit parfaite, l'excavation ne procura aucun objet qui pût en éclairer l'histoire.

— Le jeudi 24 novembre dernier, notre compatriote M. Bourgault-Ducoudray rouvrait son cours sur l'histoire de la musique, au Conservatoire national de Paris. Comme sujet de cette première leçon, le savant professeur avait choisi les chants populaires de la Bretagne, spécialement ceux qu'il a recueillis, l'été dernier, dans le cours de cette mission artistique dont il a été précédemment parlé dans cette revue. Le résultat auquel ses investigations ont conduit M. Bourgault est aussi curieux qu'inattendu. Il se trouve que notre musique populaire bretonne présente les mêmes modes et les mêmes rythmes que la musique grecque ancienne ! Si bien que le professeur, ayant à disserter de celle-ci dans son cours de cette année, a été logiquement, et non point par forme de hors-d'œuvre, conduit à parler de celle-là, et à prendre ainsi le présent comme introduction à un passé de vingt siècles et plus !

Digitized by Google

Cette surprenante analogie serait-elle le lointain écho des relations de nos ancêtres avec l'Orient, leur berceau primitif, ou bien résulterait-elle d'un certain génie instinctif commun aux diverses branches de la grande famille âryenne ? M. Bourgault n'ose trancher la question, tout en penchant vers la dernière alternative, la plus vraisemblable en effet.

A l'appui de sa thèse, l'érudit musicologue a fait entendre plusieurs chants bretons, religieux et profanes. Charmé de leur beauté et de leur originalité, et plus encore de la science du professeur et de la nouveauté de ses aperçus, le nombreux auditoire a fait éclater à plusieurs reprises de chaleureux applaudissements, auxquels s'est associé l'illustre *maëstro* Ambroise Thomas, présent à la séance.

Du reste, nos lecteurs pourront bientôt apprécier par eux-mêmes cette très intéressante étude, l'auteur voulant bien nous permettre de la publier dans ce recueil.

— La Société polymathique du Morbihan a décidé de faire apposer, à ses frais, au-dessus du portail d'entrée de la maison où naquit, à Sarzeau, l'auteur de *Gil-Blas*, une plaque de marbre portant cette inscription :

« *Ici est né Alain-René* Le Sage, *le* 8 *mai* 1768. »

Une plaque de marbre sera placée aussi, par les soins de la Société, à l'entrée du château de Sucinio, dans lequel Arthur III, duc de Bretagne, comte de Richemont, connétable de France, est né en 1393.

— Un écrivain qui fut notre collaborateur et qui a longtemps consacré sa plume au service de la cause royaliste, M. le comte de Nugent, est mort récemment à Paris.

« Il appartenait, dit l'*Union*, à une famille illustre, originaire d'Irlande et venue en France à la suite de Jacques II. De longs services et d'illustres alliances ont rendu française cette noble lignée. La mort du comte de Nugent laisse dans le deuil un grand nombre de familles aristocratiques et elle sera vivement sentie par tous les serviteurs de la Monarchie.

« M. le comte de Nugent adressait périodiquement aux journaux royalistes de charmantes bluettes, des articles badins et spirituels ; avec son sans façon humoristique, il flagellait les intrigants politiques. Sa mort est une perte réelle pour la presse et pour notre parti. »

— M. Richard de la Pervanchère, maire révoqué de Casson, ancien député à l'Assemblée nationale, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre de Pie IX, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand et de François Ier de Naples, est décédé le 25 novembre, dans sa 55e année, à son château de la Pervanchère (Loire-Inférieure).

Digitized by Google

A ses obsèques, dit l'*Espérance du Peuple*, l'église de Cassen pouvait à peine contenir ses nombreux amis, venus de toutes parts pour lui rendre leurs derniers devoirs. En voyant toute une population s'empresser d'apporter le tribut de sa reconnaissance à celui qui fut son guide et son appui, nous comprenions combien ces preuves d'attachement, en honorant sa mémoire, attestaient la grandeur de sa perte.

C'est un rare privilège, pour ceux qui ont été mêlés aux luttes des partis, de rassembler auprès de leur tombe les hommes d'opinions les plus différentes. M. de la Pervanchère s'était acquis tant de droits à la considération publique, que ses amis et ses adversaires politiques confondaient dans un suprême adieu leurs légitimes regrets; et nous avions la consolation, en suivant son convoi funèbre, de sentir que notre douleur était partagée par tous ceux qui l'ont connu. Mais qui pouvait mieux justifier ces sentiments? N'étaient-ils pas la récompense d'une vie noblement remplie? Où rencontrer un cœur plus épris de la vérité et de la justice? Chacun honorait, dans M. de la Pervanchère, un caractère plein de franchise et de loyauté, un esprit d'une simplicité charmante, bienveillant avec tout le monde, d'une modération parfaite, avec une grande inflexibilité de principes. On se sentait attiré vers lui, parce que l'on savait qu'il était toujours disposé à tendre la main à tous les hommes de bonne volonté.

M. de la Pervanchère était allié aux familles du Halgouët, de Goulaine, de Tréveneuc, que sa mort frappe dans leurs plus chères affections.

LOUIS DE KERJEAN.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

AIRS NOTÉS DES CANTIQUES A L'USAGE DES MISSIONS ET DES ÉCOLES CHRÉTIENNES. In-32. Saint-Brieuc. Imp. Prud'homme.

ART (L') NATIONAL. Étude sur l'histoire de l'art en France; par Henri du Cleuziou. In-4°, avec 10 chromolith., 40 pl. tirées à part et 440 grav. intercalées dans le texte et exécutées d'après les dessins de l'auteur. Lib. Levasseur, Paris..... 40 fr.

BÉRENGÈRE, par Gabrielle d'Éthampes. In-18 jésus, 290 p. — Paris, Perisse frères, rue S.-Sulpice, 38.

CELTES (LES) ET LES GAULOIS, par P.-L. Lemière. In-8°, lib. Guyon, Saint-Brieuc.

FÉDÉRATION (LA) ET LA PETITE PROPRIÉTÉ; — LA FÉDÉRATION ET LE CLERGÉ; — LA FÉDÉRATION ET LES DOMESTIQUES; — LA FÉDÉRATION ET LES ŒUVRES CHARITABLES; 4 in-12, par Armand Fresneau, sénateur. Paris, lib. Dentu.

FEMMES (LES) A BORD; par de la Landelle. In-16, 314 p. Paris, lib. Dentu.

GÉOGRAPHIE PITTORESQUE DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, par M. Adolphe Orain. 1 vol. petit in-4°, contenant plus de 100 dessins, par MM. Th. Busnel et Saintin. Rennes, imp. Leroy. L'ouvrage complet, 15 fr.: la livr. 50 c.

IMPRESSIONS D'UN TOURISTE SUR SAUMUR ET SES ENVIRONS; par Mme N. Dondel du Faouëdic. In-18 jésus. Dinan, libr. Bazouge; Paris et départements, les principaux libraires.

LOGEMENTS (LES) D'ARTISTES AU LOUVRE, à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe, par Olivier Merson. In-8°. Paris, imp. Quantin.

OBSERVATIONS SUR LES LABORATOIRES DE BOTANIQUE ET DE PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE, par M. Bureau. In-8°, 4 p. Paris, imp. nationale.

PARFUMS DU GRAND MONDE, par le Vte Henri du Mesnil. In-18 jésus, 303 p. Paris, Palmé ..... 3 fr.

PETITE (LA) CHOUANNERIE, histoire d'un collège breton pendant les Cent jours; par A.-F. Rio. Ed. abrégée et annotée par H. de D. In-8° jésus. Paris, libr. de la Société bibliographique..... 1 fr.

SÉANCE DE RENTRÉE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DES SCIENCES ET DES LETTRES DE NANTES (Novembre 1881). — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud; in-8°, 35 p.

TOMBÉE DU NID; par Mlle Zénaïde Fleuriot. In-18 jésus; lib. Hachette 3 f.

VEILLÉES (LES) DE LA FAMILLE, par Paul Féval. In-8°. Paris, lib. Palmé.

VICAIRE (LE) DE SAINT-MARTIN LES BOIS, par le Vte Henri du Mesnil. In-18 jésus, 26 p. Paris, V. Lecoffre..... 2 fr.

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE DU TOME CINQUANTIÈME

ANNÉE 1881. — DEUXIÈME SEMESTRE

JUILLET

Nos artistes au salon, par M. *Louis de Kerjean*... 5
Les Capucins de l'Ermitage de Nantes (1529-1880) (fin), par le *R. P. Flavien de Blois*..... 22
La Fée Margot, conte du pays de Pléneuf, par M. *Loïc Petit*..... 39
Poésie. — Un Athée, par M. *Hippolyte Minier*..... 57
Etudes littéraires. — Une gerbe, par M. *Robert Oheix*..... 61
Notices et comptes rendus.— *Alberte* et *Bonasse*, de Mlle Zénaïde Fleuriot.— *Les Pupilles de tante Claire*, de M. *Maryan*; *Le Roman caché*, de M. A. de Couray, par M. *l'abbé J. Dominique*.— *Nouvelles bretonnes*, de M. Emmanuel Mével, par M. *Olivier de Gourcuff*. — Le *Programme de l'Association bretonne*. — M. le Dr *Armand Lepeltier*, par M. *Léon Maître*. — M. *l'abbé Rousteau*, par Mgr *l'Évêque de Nantes*..... 71
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 88

AOUT

La Bretagne à l'Académie française.— XI. Le Prince Louis, IVe cardinal de Rohan (1734-1803) (suite), par M. *René Kerviler*... 89
Noirmoutier le 16 thermidor an II, par M. le Dr *Viaud-Grand-Marais*... 109
Les trois parties d'échecs, nouvelle vendéenne, par M. l'*abbé J. Dominique*..... 122
Études historiques sur la Bretagne. — La commanderie du Temple de la Guerche (fin) par M. l'*abbé Guillotin de Corson*..... 135
Chants populaires. — Les sabots d'Anne de Bretagne, ronde du Morbihan, recueillie par M. *Adolphe Orain*..... 148
Variétés littéraires. — Les *Poèmes évangéliques*, de M. Victor de Laprade, par M. *Edmond Biré*..... 150
La Société française d'archéologie à Vannes, par M. *Alcide Leroux*..... 159
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 168

Digitized by Google

SEPTEMBRE

La Bretagne à l'Académie française. — XI. Le Prince Louis, IVe cardinal de Rohan (1734-1803) (fin), par M. *René Kerviler*.. 169
Contes et conteurs bretons, par M. *E. du Laurens de la Barre*.... 185
Noirmoutier le 16 thermidor an II (fin), par M. le Dr *Viaud-Grand-Marais* 193
Les trois parties d'échecs, nouvelle vendéenne, (suite), par M. l'*abbé J. Dominique*..... 208
Études bibliographiques. — Histoire généalogique de la maison de Surgères en Poitou par M. le *Chevalier de Fortin*..... 222
Poésie. — Souvenirs vendéens, sonnet, par M. *Emile Grimaud*. — L'École du Mariage, fable par M. *H. Lamontagne*..... 231
Nos chants populaires..... 234
Notices et comptes rendus. — *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, 2e volume, par M. l'*abbé Guillotin de Corson*. — *La vérité sur l'origine et la patrie de Christophe Colomb*, de M. l'abbé Casanova, par M. *S. de la Nicollière-Teijeiro*..... 238
Chronique.— Le Congrès de Redon, par M. *Louis de Kerjean*..... 243
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 248

OCTOBRE

Légendes armoricaines, par M. *Robert Oheix*..... 249
Les trois parties d'échecs, nouvelle vendéenne, (suite), par M. l'*abbé J. Dominique*..... 275
L'instruction publique en province avant 1789. — Le vieux collège de Saint-Brieuc, par M. *Arthur du Bois de la Villerabel*.... 295
Poésie. — L'indépendance bretonne, par M. *Joseph Rousse*. — Le passant et la fleur, par M. *Emile Grimaud*..... 305
Variétés bibliographiques, par M. *Lucien Dubois*..... 309
Notices et comptes rendus. — Les Grands écrivains de la France : *Les Œuvres de La Rochefoucauld*, par M. le Mis *de Granges de Surgères*..... 321
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 331
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 336

NOVEMBRE

Le vieux collège de Saint-Brieuc (fin), par M. *Arthur du Bois de la Villerabel*..... 337
Les vieux meubles bretons, par M. *E. du Laurens de la Barre*..... 357
Les trois parties d'échecs, nouvelle vendéenne, (fin) par M. l'*abbé J. Dominique*..... 366
Galerie des poètes bretons. — M. Bernard de la Durantais, par M. *Adolphe Orain*..... 380

Digitized by Google

Notices et comptes rendus. — *Les Grands écrivains de la France : Les Œuvres de La Rochefoucauld,* (fin), par M. le Mis *de Granges de Surgères.* — *La mort de Jean-Jacques Rousseau,* par M. *C. Merland.*— *M. Prosper Grolleau,* par M. *O. B.* — *La Légende des Girondins,* par M. *Edmond Biré.* — *France!* poésies, de MM. V. de Laprade, G. David, Hervo, etc., par M. *Alcide Leroux*..... 390
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 407
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 420

DÉCEMBRE

Biographies vendéennes. — Mgr Hillereau, archevêque de Pétra, vicaire apostolique de Constantinople, par M. *C. Merland*..... 421
La veille et le lendemain, par M. *l'abbé J. Dominique*..... 434
La Lande Minars, conte breton, par M. *E. du Laurens de la Barre.* 443
L'alouette et les moineaux, fable, par M. *l'abbé H. Lamontagne*... 450
Pierre Chaux, membre du Comité révolutionnaire de Nantes, en 1793 et 1794, par M. *Alfred Lallié*..... 452
Notices et comptes rendus.— M. *l'abbé Aubrée, curé de Notre-Dame de Vitré.* — *La Terre-Sainte,* de M. Victor Guérin, par M. *L. D.* 466
Les livres d'étrennes, par M. *Lucien Dubois*..... 473
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 492
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 496

Digitized by Google

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

RELIGION

Les Capucins de l'Ermitage de Nantes (1529-1880), (fin), par le R. P. *Flavien de Blois*, 22-38. — Mgr Hillereau, archevêque de Pétra, vicaire apostolique de Constantinople, par M. *C. Merland*, 421-433.— *La Terre-Sainte*, par M. *Victor Guérin*, 470-472.

HISTOIRE

ETUDES ET DOCUMENTS HISTORIQUES. — Noirmoutier, le 16 thermidor an II, par M. le Dr *Viaud-Grand-Marais*, 109-121, 193-207. — La commanderie du Temple de la Guerche (fin), par M. l'abbé *Guillotin de Corson*, 135-147.

BIBLIOGRAPHIE. — M. le Dr Armand Lepeltier, par M. *Léon Maître*, 85-87. — M. l'abbé Rousteau, par *Mgr l'Evêque de Nantes*, 84-85. — M. Prosper Grolleau, par M. *O. B.*, 400-402. — Pierre Chaux, membre du comité révolutionnaire de Nantes, en 1793 et 1794, par M. *Alfred Lallié*, 452-465. — M. l'abbé Aubrée, 466-469.

CRITIQUE HISTORIQUE. — *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, 2e vol., de M. l'abbé Guillotin de Corson, 238. — *La vérité sur l'origine de la patrie de Christophe Colomb*, de M. l'abbé Casanova, par M. *S. de la Nicollière-Teijeiro*, 239-242. — *La Légende des Girondins*, par M. Edmond Biré, 405-406. — *La Terre-Sainte*, par M. Victor Guérin, 470-472.

FAITS CONTEMPORAINS. — Chronique, par M. *Louis de Kerjean*, de septembre (le Congrès de Redon), 243-248; — d'octobre, 331-335; — de novembre, 407-419; — de décembre, 492-495.

LITTÉRATURE

RÉCITS ET NOUVELLES. — La Fée Margot, conte du pays de Pléneuf, par M. *Loïc Petit*, 39-56. — Les trois parties d'échecs, par M. l'abbé *J. Dominique*, 122-134, 208-221, 275-294, 366-379. — La Lande Minars, par M. *E. du Laurens de la Barre*, 443-449.

Digitized by Google

ETUDES LITTÉRAIRES. — Une gerbe par M. *Robert Oheix*, 61-70. — La Bretagne à l'Académie française : XI. Le Prince Louis, IVe cardinal de Rohan (1734-1803) (suite et fin), par M. *René Kerviler*, 89-108, 169-184. — Les *Poèmes évangéliques*, de M. Victor de Laprade, par M. *Edmond Biré*, 150 158. — Contes et conteurs bretons, par M. *E. du Laurens de la Barre*, 185-192. — Légendes armoricaines, par M. *Robert Oheix*, 249-274. — L'instruction publique en province avant 1789 : Le vieux collège de Saint-Brieuc, par M. *Arthur du Bois de la Villerabel*, 295-304, 337-356. — Poètes bretons : Bernard de la Durantais, par M. Adolphe Orain. 380-389. — La veille et le lendemain, par M. l'abbé *J. Dominique*, 434-442. — Les livres d'étrennes, par M. *Lucien Dubois*, 473-491.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — *Alberte* et *Bonasse*, de Mlle Zénaïde Fleuriot; *les Pupilles de tante Claire*, de M. Maryan; *le Roman caché*, de M. A. de Courcy, par M. l'abbé *J. Dominique*, 71-77. — *Nouvelles bretonnes*, de M. Emm. Mével, par M. *Olivier de Gourcuff*, 78-81. — *Les grands écrivains de la France* : les Œuvres de la Rochefoucauld, par M. le *Mis de Granges de Surgères*, 321-330, 390-399. — *France!* poésies de MM. V. de Laprade, G. David, Hervo, etc., par M. *Alcide Leroux*, 402-405.

POÉSIE

Un athée, par M. *Hippolyte Minier*, 57-60. — Les sabots d'Anne de Bretagne, ronde du Morbihan, recueillie par M. *Adolphe Orain*, 148-149. — Souvenirs vendéens, sonnet, par M. *Emile Grimaud*, 231. — L'école du mariage, fable, par M. l'*abbé H. Lamontagne*, 232-234. — L'indépendance bretonne, par M. *Joseph Rousse*, 305 306. — Le passant et la fleur, par M. *Emile Grimaud*, 307-308. — L'alouette et les moineaux, fable, par M. l'*abbé H. Lamontagne*, 450-451.

SCIENCES. — BEAUX-ARTS.

Nos artistes au salon, par M. *Lucien Dubois*, 5-21. — La Société française d'archéologie à Vannes, par M. *Alcide Leroux*, 159-167. — Nos chants populaires, 234-237. — Les vieux meubles bretons, par M. *E. du Laurens de la Barre*, 357-365.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie bretonne et vendéenne, 88, 168, 248, 336, 420, 496. — Etude bibliographique : *Histoire généalogique de la maison de Surgères en Poitou*, par M. le chevalier de Fortin, 222-230. — Variétés bibliographiques, par M. *Lucien Dubois*, 309-320.

Digitized by Google

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

BIRÉ (Edmond). — Les *Poèmes évangéliques*, par M. Victor de Laprade, 150-158.

DU BOIS DE LA VILLERABEL (Arthur). — Le vieux collège de Saint-Brieuc, 295-304, 337-356.

DOMINIQUE (Abbé Jules) — Les trois parties d'échecs, 122-134, 208-221, 275-294, 366-379. — *Alberte*, *Bonasse*, par Mlle Zénaïde Fleuriot; *les Pupilles de tante Claire*, par M. Maryan; le *Roman caché*, par M. Alfred de Courcy 71-77; — La veille et le lendemain, 434-442.

DUBOIS (Lucien). — Nos artistes au Salon, 5-21. — Variétés bibliographiques, 309-320.— *La Terre-Sainte*, par M. Victor-Guérin, 469-472. — Les livres d'étrennes, 473-491.

EVÊQUE DE NANTES (Mgr l'). — M. l'abbé Rousteau, 84-85.

FLAVIEN DE BLOIS (R. P.). — Les Capucins de l'Ermitage de Nantes (1529-1880) (fin), 22-38.

DE FORTIN (Chevalier). — *Histoire généalogique de la maison de Surgères en Poitou*, 222-230.

DE GRANGES DE SURGÈRES (Mis). — Les grands écrivains de la France : *les Œuvres de la Rochefoucauld*, 321-330, 390-399.

GRIMAUD (Emile). — Souvenirs vendéens, sonnet, 231.— Le passant et la fleur, poésie, 307-308.

DE GOURCUFF (Olivier). — *Nouvelles bretonnes*, par M. Emmanuel Mével, 78-81.

GUILLOTIN DE CORSON (Abbé). — La commanderie du Temple de la Guerche (fin), 135-147.

DE KERJEAN (Louis).— Chronique de septembre, 243-248; — d'octobre, 331-335; — de novembre, 407-419; — de décembre, 492-495.

KERVILER (René). — La Bretagne à l'Académie française : XI. Le Prince Louis, IVe cardinal de Rohan (1734-1803) (fin), 89-108, 169-184.

LALLIÉ (Alfred). — Pierre Chaux, membre du comité révolutionnaire de Nantes, en 1793 et 1794, 452-465.

Digitized by Google

LAMONTAGNE (Abbé Hippolyte). — L'école du mariage, fable, 232-234. — L'alouette et les moineaux, fable, 450-451.

DU LAURENS DE LA BARRE (Ernest). — Contes et conteurs bretons, 185-192. — Les vieux meubles bretons, 357-365. — La Lande Minars, 443-449.

LEROUX (Alcide). — La Société Française d'archéologie à Vannes, 159-167. — *France* / par MM. Victor de Laprade, G. David, Hervo, etc., 402-405.

MAITRE (Léon). — M. le Dr Armand Lepeltier, 85-87.

MERLAND (Constant). — La mort de Jean-Jacques Rousseau, 399-400. — Mgr Hillereau, archevêque de Pétra, vicaire apostolique de Constantinople, 421-432.

MINIER (Hippolyte). — Un athée, poésie, 57-60.

DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO (Stéphane).— *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, 2e vol., par M. l'abbé Guillotin de Corson, 238. — *La vérité sur l'origine et la patrie de Christophe Colomb*, par M. l'abbé Casanova, 239-242.

OHEIX (Robert). — Une gerbe, 61-70. — Légendes armoricaines, 249-274.

ORAIN (Adolphe). — Les sabots d'Anne de Bretagne, ronde recueillie dans le Morbihan, 148-149. — Poètes bretons : M. Bernard de la Durantais, 380-389.

PETIT (Loïc). — La fée Margot, 39-56.

ROUSSE (Joseph). — L'indépendance bretonne, poésie, 305-306.

VIAUD-GRAND-MARAIS (Dr).— Noirmoutier le 16 thermidor an II, 109-121, 193-207.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES

APPRÉCIÉS OU MENTIONNÉS DANS CE VOLUME

Alberte, par Mlle Zénaïde Fleuriot, 71-73.

Almanach des Muses (1788) 434-437.

Annuaire du cultivateur pour la 3e année de la République, par G. Romme, représentant du peuple, 437-442.

Bonasse, par Mlle Zénaïde Fleuriot, 73-74.

Capucins (les) de l'Ermitage de Nantes (1529-1880), par le R. P. Flavien de Blois (22-38).

France ! poésies, par MM. Victor de Laprade, G. David, Hervo, etc., 402-405.

Galerie bretonne historique et littéraire, par M. Arthur de la Borderie, 61-67.

Histoire généalogique de la maison de Surgères en Poitou, 222-230.

Légende (la) des Girondins, par M. Edmond Biré, 405-406.

Livres (les) d'étrennes, pour 1882, 473-491.

Nouvelles bretonnes, par M. Emmanuel Mével, 78-81.

Œuvres (les) de la Rochefoucauld, 321-330, 390-399.

Poèmes évangéliques, par M. Victor de Laprade, de l'Académie française, 150-158.

Pouillé historique de l'archevêché de Rennes, 2e vol., par M. l'abbé Guillotin de Corson, 238.

Roman (le) caché, par M. Alfred de Courcy, 74-77.

Terre-Sainte (la), par M. Victor Guérin, 469-472.

Vérité (la) sur l'origine et la patrie de Christophe Colomb, par M. l'abbé Casanova, 239-242.

FIN DU TOME CINQUANTIÈME.

Nantes. — Imp. Vincent Forest et Emile Grimaud, place du Commerce, 4.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 100 904 473

Digitized by Google